

NOUVELLES 129020

DISSERTATIONS

IMPORTANTES ET CURIEUSES,
SUR PLUSIEURS QUESTIONS

Qui n'ont point été traitées dans le Commentaire Littéral
sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Par le R. P. Dom AUGUSTIN CALMET, Religieux Bénédictin
de la Congrégation de Saint Vanne & de Saint Hydulphe,
Prieur Titulaire de Lay.



A P A R I S ,

Chez { EMERY, à saint Benoît.
SAUGRAIN, Pere, au coin de la rue Giff-le-cœur.
PIERRE MARTIN, à l'Ecu de France. } Quay des Augustins.

M. DCC. XX.

Avec Approbation, & Privilège du Roy.



P R É F A C E .

L'AUTEUR après avoir donné au Public son Commentaire Litteral sur tous les Livres de l'Ancien & du Nouveau Testament en vingt-cinq Volumes *m-4°*. repassant à loisir son Ouvrage fit quelques remarques sur plusieurs Passages de l'Écriture-Sainte, qui lui parurent assez importants pour être traités séparément du Commentaire.

Ses remarques s'étant trouvées fort intéressantes & assez étendues sur chaque sujet, il en composa comme le cannevas de plusieurs Dissertations, qu'il ne comptoit pourtant pas donner après coup au Public: Mais les Libraires qui avoient imprimé son Commentaire, les ayant vû par hazard, l'engagerent à ne pas priver les Sçavans de ses nouvelles Recherches, & l'obligèrent à y mettre la dernière main, ce qu'il fit volontiers. C'est donc ce Recueil de nouvelles Dissertations qui fait le vingt-sixième Volume, que l'on donne ici comme par Supplément à ceux qui ont le Commentaire *in-quarto*.

La première dissertation est sur la première Langue qui fut donnée à Adam par infusion: Elle démontre que la Langue Hébraïque ayant tous les caractères d'antiquité que l'on peut désirer, & exprimant mieux qu'aucune autre la nature des choses, on doit la considérer comme la mère, & par conséquent la première de toutes les Langues. Elle fait voir ensuite que la confusion des Langues arrivée à la Tour de Babel n'est pas

P R E' F A C E.

un effet naturel de la mésintelligence des Peuples & de leur dispersion qui en fut la suite; mais un miracle de la toute-puissance du Seigneur, qui voulut les punir de leur témérité.

La seconde Dissertation prouve l'existence des Géans par des preuves incontestables & des exemples arrivez de tems en tems, dans les differens Etats du monde.

Dans la troisiéme on rapporte les différens sentimens des Auteurs sur la Tour de Babel: On fait voir que ce que raconte Moïse de cet Edifice est d'une certitude à n'en point douter; qu'elle a pû subsister encore long-tems après la dispersion des Peuples; qu'il y a apparence qu'elle est tombée de caducité dans l'interval qui s'écoula depuis Hérodote jusqu'à Alexandre le Grand, qui entreprit de la rébâtir. Et enfin qu'il est très-douteux, que les ruines que les Voyageurs ont vû dans le pays soient des restes de la Tour de Babel.

La quatrième Dissertation a déjà été imprimée à la tête de l'Histoire de l'Ancien & du Nouveau Testament, & des Juifs; mais comme ceux qui ont le Commentaire Litteral sur la Bible pourroient ne point avoir cette Histoire, on a jugé à propos de l'insérer parmi ces nouvelles Dissertations: Elle fait voir l'excellence de l'Histoire des Hébreux par-dessus toutes celles des autres Peuples; & après avoir donné un précis de l'Histoire de chaque Nation en particulier, elle prouve que les Egyptiens, les Caldéens, les Phéniciens, les Chinois, les Grecs & les Romains ne peuvent rien produire de plus ancien, de plus certain, ni de plus authentique que l'Histoire des Hébreux.

La cinquiéme Dissertation traite la Question du Salut ou de la Damnation du Roi Salomon, & après avoir examiné les différens sentimens des Critiques sur la vie

P R E F A C E.

& les actions de ce Prince, il semble que l'on peut présumer, quoique l'Écriture n'en parle point, qu'ayant été si favorisé de Dieu, & aussi éclairé qu'il étoit, il s'est repenti de ses fautes, & qu'elles lui ont été pardonnées.

La sixième Differtation est sur la Vulgate: Elle fait voir en quel tems elle a paru d'abord, sur quoi elle fut faite, si ce fut sur le Grec, ou sur l'Hébreu; par qui elle fut introduite dans l'Église de Rome, & les différentes Editions qui en ont été faites sous différens Pontifes.

Dans la septième Differtation on prouve que la Version des Septante que nous avons est la même que les Apôtres & les Peres ont citée; qu'elle a toujours été d'une grande autorité dans l'église; que l'Histoire des Septante rapportée par Aristée est fabuleuse dans plusieurs circonstances: Enfin on rapporte le jugement des Critiques sur cette Version.

La huitième Differtation traite de la nature de l'Âme & de son état après la mort, selon les anciens Hébreux. Dans le premier Article on voit la distinction qu'ils faisoient du corps, de l'âme & de l'esprit. Dans le second, ce qu'ils croyoient de l'immortalité de l'Âme. Dans le troisième, ce qui arrive à l'Âme après la mort. Dans le quatrième, le jugement que Dieu exerce sur les âmes. Dans le cinquième, le bonheur du Paradis. Dans le sixième, les peines de l'enfer. Dans le septième, ce qu'ils pensoient de la Métempicoïse. Dans le huitième, leur idée sur le Purgatoire. Dans le neuvième & dernier Article on conclut cette Differtation, en faisant remarquer la conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hébreux.

La neuvième Differtation est sur les Ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST. On y examine la nature, les causes, les effets, la durée & l'étendue de

P R E' F A C E.

ce célèbre Phénomène, & on pése suivant les regles de la Critique, les témoignages des Auteurs profanes sur cette matiere.

Dans la dixième Dissertation on traite plusieurs Questions intéressantes & curieuses; sçavoir, qui sont les Saints qui ressuscitèrent avec JESUS-CHRIST? quand ressuscitèrent-ils? en quelle forme, & avec quels corps ils parurent? s'ils moururent de nouveau, ou s'ils monterent au Ciel avec JESUS-CHRIST, pour y vivre éternellement heureux en corps & en ame? Enfin on y examine les circonstances, la maniere, & les suites du miracle.

Dans l'onzième Dissertation on répond à plusieurs Questions que l'on forme sur Saint Joseph, Epoux de la Sainte Vierge: sçavoir, quelle est sa genéalogie? quel étoit son métier? s'il a eu une première femme avant la Sainte Vierge? s'il a eu des enfans de cette première femme, ou s'il a toujours gardé la continence? s'il étoit seulement fiancé à la Sainte Vierge lorsqu'il s'aperçut de sa grossesse? comment il devint son Epoux? pourquoi il la vouloit quitter? Enfin en quel sens il est nommé Juste, quand il est mort, & où il est enterré?

Dans la douzième Dissertation on examine si les obessions & possessions du démon sont possibles & réelles. On propose d'abord tout ce que l'on dit de plus fort contr'elles, & ensuite on y répond & on établit le sentiment contraire par toutes les preuves que l'Ecriture & la raison peuvent fournir.

La Sueur de sang de Notre Seigneur JESUS-CHRIST au Jardin des Oliviers fait le sujet de la treizième Dissertation: On y rapporte les sentimens des Intrepretes sur ce sujet, & grand nombre d'exemples de Sueurs de sang; on y explique leurs causes internes & externes, & on fait voir que la sueur de sang de JESUS-CHRIST étoit

P R E F A C E.

étoit naturelle, mais plus forte & plus abondante que les feurs ordinaires.

La quatorzième Differtation nous fait un détail de la vie, des dogmes, des prestiges, de la fausse conversion & de la mort de Simon le Magicien, avec des remarques curieuses sur les circonstances qui ont besoin d'éclaircissement.

La quinzisième Differtation est sur les Actes de Pilate envoyez à l'empereur Tibere au sujet de la mort de JESUS-CHRIST. On donne cette Lettre diversément rapportée par plusieurs Auteurs. On fait voir qu'il est très-croyable que Pilate ait envoyé à Tibere un Relation de ce qui étoit arrivé à la Mort & à la Résurrection du Sauveur; que cette Lettre a été altérée de très-bonne heure, & même du vivant de l'Empereur, & que de tous les Actes que nous avons aujourd'hui il n'y en a aucuns plus sinceres que ceux dont Tertullien rapporte un grand fragment.

Dans la seizième on fait voir que Saint Paul a été réellement condamné aux bêtes, & exposé dans le Théâtre d'Ephése, ensorte que sans une protection particuliere de Dieu, il auroit été déchiré & mis à mort.

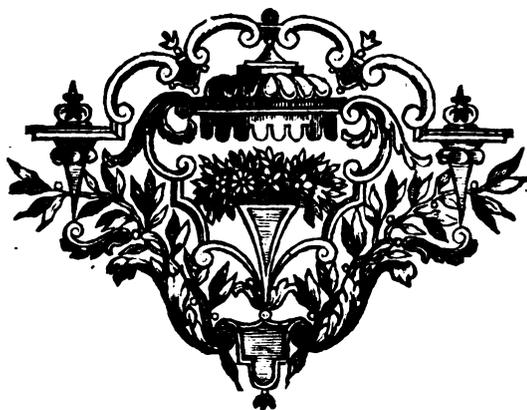
Le Patriarche Hénoch, fils de Jared, & pere de Mathusala, fait le sujet de la dix-septième Differtation. On y traite au long de sa vie exemplaire, de son transport tout vivant dans un autre monde, & dans un état où il n'est point exposé à offenser Dieu; & enfin de son retour dans le monde à la fin des siècles.

La dix-huitième & dernière Differtation nouvelle est sur le prétendu Livre d'Hénoch. On rapporte les différentes Histoires que l'on a formées sur ce Livre, & l'on conclut qu'il y a très-lieu de douter que Hénoch ait jamais écrit aucun Livre.

P R E' F A C E.

Il y a encore plusieurs Passages de l'Ecriture qui auroient pû donner lieu à de nouvelles Differtations, mais on a traité tous ces Passages assez au long dans le Commentaire & dans le Dictionnaire de la Bible.

Pour la commodité de ceux qui n'ont pas le loisir de lire le grand Commentaire sur la Bible, nous avons fait imprimer séparément toutes les Differtations rangées dans un ordre méthodique, comme pour servir de Prologomènes de l'Ecriture-Sainte. Ce Recueil est en trois gros volumes *in-quarto*, & se vend à Paris chez les mêmes Libraires.





T A B L E

D E S

NOUVELLES DISSERTATIONS,

Selon l'ordre des Livres de l'Écriture , auxquels
elles ont rapport.

G E N È S E.

DISSERTATION *sur la première Langue, & sur la confusion arrivée à la Tour de Babel.* Genes. xi. 1.... 8.
page 1.

DISSERT. *Sur l'existence des Géans.* Genes. vi. 4. 23.

DISSERT. *Sur la Tour de Babel.* Genes. xi. 1... 4. 56.

J O S U É.

DISSERT. *Sur l'excellence de l'Histoire des Hébreux par-dessus toutes celles des autres Nations.* 74.

TABLE *Chronologique des Rois d'Assyrie.* 111.

TABLE *Chronologique de l'Empire des Perses.* 113.

TABLE *Chronologique de la Monarchie des Caldéens.* 114.

TABLE *Chronologique de la Monarchie des Grecs en Orient.*

116.

LISTE *Chronologique des Princes Asmonéens qui ont gouverné les Juifs depuis Judas Maccabée.* 118.

LISTE *Chronologique des Souverains Pontifes des Juifs.* 119.

TROISIÈME LIVRE DES ROIS.

DISSERTATION *Sur le Salut ou la Damnation du Roi Salomon.*

3. Reg. xi. 43. 123.

ARTICLE I. *Preuves du Salut de Salomon.* 124.

b ij

TABLE DES DISSERTATIONS.

ARTICLE II. *Raisons de douter du Salut du Roi Salomon.*
page 134.

ESDRAS.

DISSERTATION *Sur l'Édition de la Vulgate.* 143.
DISSERTATION *Sur la Version des Septante Interprètes.* 164.

SAGESSE.

DISSERTATION *Sur la nature de l'Âme, & sur son état après la mort, selon les anciens Hébreux.* Sap. c. v. 190.
ARTICLE I. *Distinction du corps, de l'âme & de l'esprit.* ibid.
ARTICLE II. *Immortalité de l'Âme* 194.
ARTICLE III. *Ce qui arrive à l'âme après la mort.* 201.
ARTICLE IV. *Le Jugement que Dieu exerce sur les Âmes.*
203.
ARTICLE V. *Bonheur du Paradis.* 204.
ARTICLE VI. *Peines de l'Enfer.* 206.
ARTICLE VII. *Métémpsychose, ou Révolutions des Âmes.*
212.
ARTICLE VIII. *Purgatoire.* 215.
ARTICLE IX. *Conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hébreux.* 218.

SAINTE MATHIEU.

DISSERTATION *Sur les Ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST.* Matth. xxvii. 45. Marc. xv. 33. 220.
DISSERTATION *Sur la Résurrection des Saints Peres qui resuscitérent avec JESUS-CHRIST.* Matth. xxvii. 51. 52.
page 236.

SAINTE LUC.

DISSERTATION *Sur Saint Joseph, Epoux de la Sainte Vierge.*
LUC. III. 23. & suiv. 253.
ARTICLE I. *Quelle étoit la généalogie de S. Joseph.* ibid.
ARTICLE II. *Quel étoit le métier de S. Joseph.* 258.
ARTICLE III. *Saint Joseph a-t-il toujours gardé la virginité?* 260.
ARTICLE IV. *Comment s'est fait le mariage de Saint Joseph avec la Sainte Vierge.* 263.

TABLE DES DISSERTATIONS.

ARTICLE V. <i>S. Joseph étoit-il marié, ou seulement fiancé à la Vierge, lorsqu'il s'aperçut de sa grossesse?</i>	page 264.
ARTICLE VI. <i>Pourquoi Saint Joseph voulut-il quitter la Sainte Vierge?</i>	267.
ARTICLE VII. <i>En quel sens Saint Joseph est-il nommé Juste?</i>	269.
ARTICLE VIII. <i>Quand Saint Joseph est-il mort, & où est-il enterré</i>	271.
DISSERTATION <i>Sur les obsessions & possessions du démon.</i> Luc. XI. 14.	273
ARTICLE I. <i>Raisons de ceux qui nient la réalité des obsessions.</i>	274.
ARTICLE II. <i>Raisons pour la réalité des obsessions du diable.</i>	289.
DISSERTATION <i>Sur la Sueur de Sang de N. S. JESUS-CHRIST dans le Jardin des oliviers.</i> Luc. XXII. 43. 44. p.	301.

ACTES DES APOSTRES.

DISSERTATION <i>Sur Simon le Magicien.</i> Act. VIII. 13. & suiv.	318.
---	------

EPISTRES DE SAINT PAUL.

DISSERTATION <i>Sur les Actes de Pilate envoyez à l'Empereur Tibere, au sujet de la mort de JESUS-CHRIST.</i>	338.
DISSERTATION <i>Sur ce Passage de Saint Paul: A parler selon l'homme, que me sert d'avoir combattu à Ephèse contre les bêtes, si les morts ne ressuscitent point.</i> 1. Cor. XV. 32.	352.

EPISTRES CANONIQUES.

DISSERTATION <i>Sur le Patriarche Hénoch, fils de Jared, & pere de Mathusala.</i> Jud. 14. 15. & Apoc. XI. 1. 2. p.	363.
ARTICLE I. <i>De la vie d'Hénoch.</i>	ibid.
ARTICLE II. <i>Du Transport d'Hénoch.</i>	368.
ARTICLE III. <i>Du retour d'Hénoch dans le monde à la fin des siècles.</i>	378.
DISSERTATION <i>Sur le Livre d'Hénoch.</i>	384.

A P P R O B A T I O N.

J'AI lû par l'ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux un Manuscrit intitulé: *Dissertations qui peuvent servir de Prolegomènes à l'écriture*; Je n'ai rien trouvé dans cet Ouvrage qui soit contraire à la Foi Catholique, ou aux bonnes mœurs. Fait à Paris ce 2. Avril 1720.

P A S T E L.

P R I V I L G E D U R O Y.

LOUIS par la grace de Dieu, Roy de France & de Navarre: A nos Lamez & seaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut; Notre bien amé Pierre Emery, Pere, Doyen des Syndics des Libraires & Imprimeurs de Paris, Nous ayant très-humblement fait remontrer, que dans les Lettres de Privilege que Nous lui avons accordées le deuxième Février dernier, pour trente années, pour l'impression de tous les Ouvrages du Sieur Abbé Fleury, notre Confesseur, il n'y est fait mention que de son Histoire Ecclesiastique, qui ne fait qu'une partie de ses Ouvrages; ayant encore composé ceux intitulés, le Catechisme Historique & son Abregé, les Mœurs des Israélites, les Mœurs des Chrétiens, l'Institution au droit Ecclesiastique, le traité du Choix & de la Methode des Etudes & le Devoir des Maîtres & des Domestiques; & que comme notre intention avoit été de lui accorder nos Lettres de Privilege pour tous les Ouvrages dudit sieur Abbé Fleury, il se trouvoit néanmoins privé de cette grace par la seule omission des titres desdits Livres dans nosdites Lettres du deuxième Février dernier, ce qu'il ne peut faire sans que Nous lui accordions de nouvelles Lettres de Privilege, qu'il Nous a très-humblement fait supplier de lui vouloir accorder. A CES CAUSES; Voulant favorablement traiter ledit Emery Pere, & le récompenser de son application à Nous avoir donné depuis quarante ans l'impression, de plus de soixante Volumes, tant *in-folio*, qu'*in-quarto*, dont quelques-uns n'ont pas eû tout le succès qu'il avoit esperé: Nous lui avons permis & accordé, permettons & accordons par ces Présentes, d'imprimer ou faire imprimer tous les Ouvrages dudit Sieur Abbé Fleury, intitulés: *Histoire Ecclesiastique de M. l'Abbé Fleury, son Catechisme Historique avec son Abregé & en toutes langues, les Mœurs des Israélites, & des Chrétiens, l'Institution au Droit Ecclesiastique, le Trai-*

te du Choix & de la Methode des Etudes, & son Traité du devoir des Maîtres & des Domestiques. Commentaire Litteral sur tous les Livres de l'Ecriture sainte, avec des Dissertations ou Prolegomenes, par le Pere Calmet, avec son Histoire de l'ancien & du Nouveau Testament, & le Dictionnaire Historique, Géographique, Chronologique, Critique & Litteral de la Bible, du même Aubeur; en tels Volumes, forme, marge, caracteres, en tout ou en partie, conjointement ou separement, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de Trente années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance, à peine de trente livres pour chaque Volume desdits Ouvrages qui se trouveront contrefaits. Comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs, & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-dessus expliquez, en général ou en particulier, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque pretexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titre, même de traduction étrangere ou autrement, que nous entendons être saisis en quelque lieu qu'ils soient trouvez, sans le consentement exprès & par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & interêts; à la charge que ces Presentes seront enregistrees tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression desdits Livres ci-dessus specificz sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en bon papier, en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie; & qu'avant que de les exposer en vente les Manuscrits ou Imprimez, qui auront servi de copie à l'impression desdits Livres, seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson, & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France, le Sieur de Voyer de Paulmy, Marquis d'Argenson: le tout à peine de nullité des Presentes. Du contenu desquelles, vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin desdits Livres, soit tenue pour dument signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secrétaires, soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & necessaires sans demander autre permission, nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR tel est notre plaisir.

DONNE' à Paris le dix-huitième jour du mois de May, l'an de grace mil sept cens dix-neuf, & de notre Regne le quatrième. *Signe*, Par le Roy en son Conseil, DE SAINT HILAIRE.

J'ai fait part à Monsieur MARIETTE de la moitié du présent Privilège, pour ce qui regarde les Ouvrages de Monsieur l'Abbé FLURY luement. Et de l'autre moitié deldits Ouvrages, comme aussi de la totalité du présent Privilège, pour ce qui regarde les Ouvrages du R. P. CALMET, à EMERY mon Fils, SAUGRAIN & MARTIN, mes Gendres, pour en jouir en mon lieu & place, suivant l'accord fait entre nous, à Paris le 20. May 1719. *Signe*, P. EMERY.

Registré le présent Privilège, ensemble les Cessions ci-dessus sur le Registre IV. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 488 Numero 525. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du Conseil du 13. Aout 1709. A Paris le 16. Juin 1719.
Signé, DELAUNE, Syndic

NOUVELLES



J. B. Van der Kemp.

Scrutamini Scripturas

NOUVELLES
DISSERTATIONS
IMPORTANTES ET CURIEUSES;
sur plusieurs Passages très - intéressans
de l'Écriture Sainte.

DISSERTATION
SUR LA PREMIERE LANGUE,
& sur la confusion arrivée à la Tour de Babel.
Genes. xi. 1. 8.



Es Profanes réfléchissant sur la diversité des Langues qui regne aujourd'hui dans le monde, & cherchant l'origine de cette diversité, ont formé sur cela différens systêmes. Les uns ont crû qu'au commencement du monde, & sous l'heureux regne de Saturne, non seulement tous les hommes, mais aussi les animaux terrestres, les oiseaux & les poissons, avoient la même langue (a). La Fable ajoû-

(a) Plato in Politic. Philo de confus. Linguar. p. 320. Εἶπον ὁ οὐρανὸς τὸ αὐτὸ τὸ ἴδιον συμφωνίᾳ πρὸς μὴτοπλασίῳ ἀναγεφισαί.

Λέγεται γὰρ ὡς ἄρα παύδ' ὅσα ζῷα κερταία, καὶ ἴδιον καὶ πηλιὰ τὸ πάλαιον ὁμοφωνία ἦν.

toit, que les hommes ne connoissant pas assez leur bonheur, députerent vers Saturne, pour lui demander l'immortalité, disant qu'il n'étoit pas juste qu'ils fussent privez d'un avantage qu'il avoit libéralement accordé au serpent, lequel se rajeunit tous les ans, en quittant sa vieille peau pour en prendre une nouvelle. Saturne en colere: non seulement ne leur accorda pas leur demande, mais il punit leur ingratitude, par la privation de cette unité de langage qui les lioit ensemble; il confondit leur langue, & les mit par-là dans la nécessité de se separer les uns des autres.

Ceux qui ont attribué la création de l'homme au hazard, ou à la terre humide, & échauffée par les rayons du soleil, ont raisonné autrement (a). Ils ont crû que la terre ayant produit des hommes & des animaux indifféremment dans toutes les provinces de l'Univers, les hommes n'avoient eu d'abord ni langues, ni signes certains pour s'expliquer; mais qu'à la longue, ils avoient inventez des sons significatifs, & qu'insensiblement les langues s'étoient formées, différentes en différens endroits, selon que le hazard, le tempéramment, l'usage & la nécessité l'avoient voulu (b).

*Cum prorepserunt primis animalia terris,
Mutum, & turpe pecus, glandem atque cubilia propter
Unguibus & pugnis..... pugnabant
Donec verba quibus voces sensusque notarent,
Nominaque invenère.....*

N'est-ce pas une folie de croire qu'au commencement quelqu'un ait imposé les noms aux choses, dit Lucrece (c), & que dans la suite les hommes aient pris delà les différentes dénominations qu'ils leur ont données? Car si quelqu'un l'a pû en un endroit, pourquoi d'autres ne l'auront-ils pû faire en d'autres lieux du monde?

*... Putare aliquem tum nomina distribuisse
Rebus, & inde homines didicisse vocabula prima,
Desipere est.*

C'est la nature qui a formé les sons de la Langue; c'est l'utilité qui a produit les noms que l'on donne aux choses.

(a) Diodor. Sicul. l. 1. p. 5. seu 80. Τῆς φωνῆς ἡ ἀσθενεὶ καὶ σὺν κλιχουμένῳ ὄντι, καὶ τῷ κατ' ὄλιγον ἀφορθεῖν τὰς λέξεις, καὶ ἀπὸς ἀπάλ-
λας πηθίως σύμβολα αἰετὶ ἐκείνῃ ἢ ὑπεκρί-
νει γινόμενοι εἴδησι ἀνθρώπων πηθεῖν τὴν αἰετὶ πάν-
των ἰσμηθείαν. Τοιούτων ἢ εὐσημεῖται γινόμενον
κατ' ἀπασαν τὴν ἀκαταμάχην, οὗτοι ἰσμήσαντες πῶ-
τε ἔχον τὴν ἀφάλακτον, ἐκείνην αἰετὶ ἰσμή-
σειάντων τὰς λέξεις.

(b) Horat. Satir. l. 1. sat. 3. v. 99. 100.

(c) Lucret. l. 5. v. 1040. Vide & Vitruv. l. 2. de Architectura c. 1. Primos homines sine sermonis articulati usu, diu in cavernis terraferarum instar habitasse, ac crebris natibus, spiritu vocali, & voce rudi animi sensu designasse, ac sic demum ex eadem voce, de eadem re sapius repetitâ, vocem articulatam, vocabula significativa ac sermonum usum ortum esse.

*At varios Lingua sonitus natura subegit
Mittere, & utilitas expressit nomina rerum.*

Ces differens systêmes n'ont été imaginez que pour suppléer à l'ignorance où étoient les Payens sur la vraie origine de l'homme. Ils ne savoient pas que tout le genre humain ne venoit que d'un seul homme (a), lequel ayant été créé de Dieu, & ayant reçu de lui le don de la sagesse, avoit imposé les noms à tous les animaux (b). La Langue dont il se servit passa à ses enfans, & demeura apparemment sans melange & sans alteration dans les premiers hommes, jusqu'au deluge ; ou du moins dans la race des Justes, de Seth, d'Enos, d'Enoch, de Lamech & de Noë. Ce dernier Patriarche, comme un nouvel Adam, repeupla le monde, & y repandit la même Langue que le premier Adam avoit reçue de Dieu : en sorte qu'environ cent ans après le deluge (c), lorsque les hommes se trouvant trop nombreux pour pouvoir demeurer plus long-tems ensemble, resolurent de se séparer, & d'envoyer des colonies en divers pays (d), toute la terre n'avoit qu'une même Langue, & une même maniere de parler: *Erat terra labii unius, & sermonum eorumdem.*

Il est vrai que l'expression de l'Original qui porte : *Or toute la terre n'avoit qu'une lèvre & un discours*, ou *une lèvre & une parole*, est expliquée diversement, & que les uns la prennent comme si elle signifioit (e), que tous les hommes étoient parfaitement d'accord entre eux, sans qu'il y en eût un seul qui s'opposât au dessein commun qu'ils prirent de bâtir une tour & une ville qui devoit s'élever jusqu'au Ciel. Philon semble aussi l'entendre en ce sens (f) : mais il tourne la chose en allegorie, Il est certain qu'une même bouche, qui est équivalent à une même lèvre, se prend quelquefois pour marquer un accord parfait. Par exemple (g) : *Tous les Rois de Chanaan s'assemblerent pour combattre Jofué, d'une même bouche* ; c'est-à-dire, selon les Septante, *tous ensemble* ; ou, selon la Vulgate, *uno animo eademque sententiâ*, d'un commun consentement.

Saint Philastre Evêque de Bresse (h) regarde comme une hérésie de croire qu'avant la construction de la tour de Babel, il n'y ait

(a) Genes. 1. 26. *At. xvi 1. 26.*

(b) Genes. 11. 19.

(c) An du Monde 1757.

(d) Genes. xi. 1. 2. *ויהו בל חארצ שפח ויהו בל חרדיס ארדיס ארדיס ארדיס* *Kaj ην πάντες η γη χειλων εν, και φωνη μιαν.*

(e) Joan. Cleric. in Genes. xi. 1. & sentimens de quelques Théolog. d'Holl. Lettre 19.

(f) Philo lib. de confus. Lingu. p. 322. *εἰ
Φωνῆς τοῖσι ἐκ τῆς γῆς γλωσσῆς εἶναι πάντων χειλῶν
εν, και φωνη μιαν, και ἁν ἀμυθῆσαι και μιαν
γλωσσῶν συμφωνίας δηλωσαι.*

(g) Jofue 1 x. 2. *אחד פה 70. אמהם
כנסים.*

(h) Philastr. Brix. heres. 56.

eu qu'une seule Langue dans le monde. Il veut au contraire qu'alors les hommes ayent eu le même privilège que les Anges ; c'est-à-dire , la connoissance de plusieurs sortes de Langues ; mais que n'ayant pas reconnu l'auteur de ce don si précieux , & s'étant soulevés contre lui , par l'entreprise de la tour de Babel , Dieu leur ôta cette connoissance , en leur faisant oublier ce grand nombre de Langues , & les mettant dans la necessité d'en apprendre avec peine un petit nombre : *Oblivione immissa à Domino , vix discere pravalement , non omnes , nec multas , sed vix paucas Linguas.*

Mais le commun des Peres & des Interpretes tant Juifs , que Chrétiens , croit que Moïse par ces termes : *Toute la terre avoit une seule langue , & les mêmes discours* , a voulu marquer que tous les hommes n'avoient qu'une seule Langue. C'est le sens le plus simple & le plus naturel de ce passage. Moïse voulant préparer son Lecteur à ce qu'il va dire de la confusion des Langues arrivée à Babel , remarque qu'avant cela ils parloient tous le même langage ; & comme s'il vouloit encore prévenir l'équivoque de ces termes , *une même langue* , qui pourroit ne marquer que leur accord , il ajoûte , *& des mêmes paroles* , qui les détermine à signifier un même langage. Quant au sentiment de saint Philastre , il se détruit assez par sa singularité & par l'opposition qu'il a avec tous les Peres , qui ont entendu Moïse dans un sens tout différent.

La maniere dont se fit la confusion des Langues à Babel , n'est point aisée à comprendre , & les Interpretes ne sont pas uniformes dans la maniere de l'expliquer. Les uns croient que Dieu par un miracle subit , changea tout à coup la mémoire & l'imagination de la plupart de ces hommes , leur fit oublier leur Langue naturelle & leur en apprit sur le champ une nouvelle. D'autres veulent que ce changement soit arrivé par le ministère des Anges envoyez de Dieu à cet effet.

Saint Gregoire de Nyffe (a) ne croit pas que Dieu ait causé dans le langage des hommes un changement subit & réel : il prétend que l'Écriture en cet endroit ne veut dire autre chose , sinon que les hommes userent d'une même Langue , tant qu'ils vécurent ensemble ; mais que Dieu ayant voulu qu'ils se séparassent pour peupler toute la terre , il arriva par une suite toute naturelle de leur dif-

(a) Greg. Nyssen. orat. 12. contra Eunom. p. 353. 354. *Σὺς γὰρ ἢ πᾶσι καὶ ἑνὴν ἢ ζῶν , ἢ ἕνα πρὸς πολλὰς ἰδιῶν ἀφορὰς ἡμετέρας ἦσαν , μιᾷ συνίεν φωνῇ πάντων ἀνθρώπων τὴν ἀρχαίαν. Ἐπεὶ ἃ κατὰ βούλην ἰδίᾳ πᾶσι*

οὐ ὅσοι ἢ ἀνθρώπων κατεκρηθῆται τὴν ἑλῶν , ἢ τὴν ἀφορὰς ἡμετέρας κατὰ τὴν φωνὴν κοινῶν ἀλλοῦ ἀλλὰ κατὰ διασπέρσιν , καὶ πρὸς ἄλλοις καὶ ἄλλοις χωρὶς τῆς ῥημάτων καὶ φωνῆς μεταβῆναι ὡς αὐτῶν.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 5

person, qu'ils changerent de Langue; en sorte qu'à la longue ils ne s'entendirent plus l'un l'autre. Dans tout cela Dieu ne fit que laisser faire la nature, les hommes ayant exprimé comme ils jugerent plus à propos, & autrement qu'ils n'avoient fait jusqu'alors, les choses qu'ils rencontrerent, & dont ils eurent besoin.

Monsieur Le Clerc (a) qui ne reconnoît pas l'unité de Langue, mais seulement la conformité des sentimens dans les hommes qui bâtirent la tour de Babel, ne reconnoît non plus dans eux qu'une division de cœur & de sentimens, qui se mit parmi eux, & qui donna occasion au changement de langage qui se fit naturellement, lorsque les hommes furent éloignés les uns des autres. Enfin M. Simon (b) enseigne que Dieu n'est auteur de la division arrivée à Babel, qu'en ce que désirant séparer les hommes les uns des autres, afin qu'ils habitassent, & qu'ils peuplassent différens endroits de la terre, il voulut aussi qu'ils parlassent différentes Langues; & en conséquence il permit que selon le cours ordinaire de la nature, chacun s'expliquât à sa maniere. De sorte qu'à proprement parler, il n'est auteur de la confusion des Langues arrivée à Babel, qu'en qualité d'auteur de la puissance de raisonner qui est dans l'homme, & qui est la cause immédiate de la diversité des Langues que l'on voit dans le monde.

Ces trois derniers systêmes, qui reviennent à peu près à un seul, ruinent absolument l'idée du miracle que l'Écriture nous propose dans le changement des Langues arrivé à Babel. Et en suivant ces explications, il faut dire que Moïse a raconté d'une maniere toute mystérieuse & toute figurée, la chose du monde la plus simple; & que ces mots: (c) *Or le Seigneur descendit pour voir la ville & la tour que bâtissoient les enfans d'Adam, & il dit: ils n'ont tous qu'un même langage, & ne sont tous qu'un même peuple; & ayant commencé cet ouvrage, ils ne le quitteront point, qu'ils ne l'ayent entièrement achevé. Venez donc, descendons en ce lieu, & confondons-y tellement leur langage, qu'ils ne s'entendent plus les uns les autres. C'est ainsi que Dieu les dispersa dans toutes les parties du monde, & qu'ils cessèrent de bâtir cette tour*: Que tout ce discours veut dire simplement que Dieu permit que la discorde s'étant mise entre eux, ils se séparèrent, & que leur éloignement donna naissance à la diversité des Langues qui sont dans le monde.

Or si l'on admet indifféremment cette maniere d'expliquer l'E-

(a) Le Clerc. in *Genes.* xi. & Lettre 19. sentimens de quelques Théolog. d'Hollande.

liv. I. ch. 14. 15. & Réponse aux Théolog. d'Hollande, ch. 20.

(b) *Hist. Critique de l'ancien Testament,*

(c) *Genes.* xi. 6. 7. 8.

criture, & que sans autre raison que d'éviter les miracles, on se permette de faire des hypothèses, & d'inventer des systèmes qui renversent le sens historique & littéral des passages les plus clairs, il n'y aura plus rien de certain dans les Livres sacrez, & les prodiges les plus marquez & les plus clairs, deviendront des actions toutes ordinaires & toutes communes. Ainsi en voulant purger la créance des faux miracles, & réformer la vaine crédulité des peuples, on ôtera à la Religion la plus forte & la plus sensible de ses preuves. Il faut donc suivre ici le sens littéral qui se présente le premier à l'esprit, puisqu'il n'y a nulle nécessité de s'en départir, & reconnoître avec les Peres & les Commentateurs, que Dieu est la cause immédiate de la confusion des Langues, & qu'apparemment cette confusion tomba principalement sur ceux qui étoient les premiers auteurs du dessein qui déplut à Dieu.

Presque tous les Anciens (a) ont crû que le nombre des Langues qui s'étoient formées à la confusion de Babel, étoit égal au nombre des familles qui entreprirent l'édifice de cette tour: c'est-à-dire, que comme il y avoit soixante & dix Chefs de familles, il y eut aussi soixante & dix Langues. Mais d'où sçait-on qu'il n'y avoit que soixante & dix Chefs de familles? C'est qu'au Deutéronome (b) il est dit que *quand le Seigneur divisa les peuples, & qu'il sépara les enfans d'Adam, il marqua les limites des peuples selon le nombre des enfans d'Israël*. Or les enfans d'Israël qui descendirent en Egypte avec Jacob, étoient au nombre de soixante & dix: (c) *Omnes anima domûs Jacob, qua ingressa sunt in Ægyptum, fuere septuaginta*. D'autres prennent ce nombre de soixante & dix Langues sur celui des enfans de Noë. Moïse compte quatorze fils de Japhet, trente de Cham, & ving-six de Sem, qui font soixante & dix. D'autres en comptent soixante & douze, à cause que les Septante ont ajouté à ce nombre deux personnes; sçavoir, *Elisa* à la genéalogie de Japhet, & *Cainan* à celle de Cham. Euphorus & quelques autres citez dans saint Clement d'Alexandrie, *Strome. l. 1.* ont compté soixante & quinze Langues. Saint Pacien Evêque de Barcelonne en compte cent vingt, *Ep. contra Novatianos*.

Mais rien n'est plus foible que toutes ces raisons. Car quand le passage du Deutéronome regarderoit la dispersion arrivée à Babel, ce qui est très-incertain, pourquoi n'en pas conclure qu'il n'y avoit

(a) Lactant. Epiphon. Euseb. Clemen.
Alexand. Hieronym. August. Philastr. Ar.
nob. Beda, alii passim. Vide Natal. Alex.

Hist. Vet. Testam. tom. 1.

(b) Deut. xxxii. 8.

(c) Genes. xlvi. 27.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 7

que douze familles, puisqu'Israël n'eut que douze fils ? Comme ce nombre apparemment a semblé trop petit, pour croire qu'ils ayent osé entreprendre la tour de Babel, il a fallu chercher un autre dénombrement. On auroit pû prendre avec autant de raison celui des Israélites au sortir de l'Egypte, & dire que ces bâtisseurs étoient six cens mille hommes, si ce grand nombre n'eût paru incroyable pour ce tems-là. Mais quelle preuve a-t-on qu'il y ait eu soixante & dix Chefs de familles dans le monde au tems de la dispersion ? *Elisa* & *Cainan*, qui ne sont que dans les Septante, ne touchent pas les Auteurs qui sont attachez à l'Hébreu & à la Vulgate. Ceux qui croient qu'Arphaxad, Salé & Héber n'eurent point de part à la tour de Babel, ni à la peine de la division des Langues, qui en fut une suite, diminuënt d'autant le nombre de soixante & dix Langues. Jectan fils d'Héber, & ses enfans au nombre de treize, n'étoient pas apparemment encore nez au tems de la dispersion. Voilà encore un nouveau retranchement à faire aux soixante & dix Langues. Et puis comment trouver dans le monde au tems de Nemrod, & sur la fin de la vie de Noë, soixante & dix Langues parmi les hommes ? Aujourd'hui que toutes les parties du monde sont habitées, on auroit bien de la peine à en recueillir autant, à moins de les soudiviser & de les multiplier sans nécessité.

Mais revenons à la premiere Langue que parloient tous les hommes, qui entreprirent le bâtiment de la tour de Babel, & voyons quelle elle étoit. Herodote (*a*) raconte que Psammétichus Roi d'Egypte, curieux de sçavoir qui étoient les premiers hommes qui avoient paru dans le même monde, s'avisa pour cela d'un moyen assez singulier. Il crut qu'en découvrant quelle étoit la premiere de toutes les Langues, il sçauroit aussi par le même moyen, qui sont les premiers de tous les hommes. Il prit donc deux enfans nouvellement nez, qu'il donna à un pasteur avec ordre de les élever séparément, sans leur parler, & dans un entier éloignement de tout commerce des hommes; afin de voir quelle Langue ils parleroient. Lors donc qu'ils furent en âge, le pasteur remarqua que toutes les fois qu'il les voyoit, ils crioient *Beccos*. Il en donna avis au roi, qui ayant remarqué la même chose par lui-même, s'informa dans quelle Langue *Beccos* signifioit quelque chose. On lui dit que les Phrygiens appelloient ainsi du pain. Ce qui lui fit conclure que la Langue de ces peuples étant la Langue primitive & naturelle des hommes, ils étoient eux-mêmes les plus anciens habitans du monde.

(a) Herodot. l. 2. c. 2.

Constantin Manassé (*a*) nomme ce roi d'Egypte Bocchoris, au lieu de Psammétichus; mais c'est apparemment une faute de mémoire. Ce qui est le plus remarquable ici, c'est que ce Prince dans la recherche qu'il vouloit faire du premier peuple qui avoit habité le monde, ne s'y prenoit pas bien. La preuve tirée du langage des deux enfans nourris à part, est toute des plus équivoques. Psammétichus supposoit un faux principe, en s'imaginant qu'il y avoit une Langue naturelle à l'homme, dont toutes les autres sont sorties, comme des dialectes d'une même Langue, & que la terre avoit produit des hommes successivement en différens endroits du monde; car c'étoit-là le systême des Egyptiens, comme on le voit par Diodore de Sicile (*b*). Tous les hommes ont été créés de Dieu dans la personne d'Adam & d'Eve; & ces deux personnes commencerent à parler, à raisonner, à imposer les noms aux choses aussitôt après leur création. Ils furent formés sages, parlant & raisonnant comme dans un âge parfait. S'imaginer que les hommes ont un langage naturel, comme on dit que les animaux ont chacun leur cri & leur chant qui leur sont propres, c'est se tromper manifestement. Il n'est pas vrai universellement que tous les animaux aient leur cri naturel. Un oiseau tiré du nid encore tout jeune, & nourri loin de ses père & mère, n'aura pas le ramage de ceux de son espèce; mais il imitera celui des autres oiseaux qu'il entendra, ou le son des instrumens que l'on jouera devant lui. Il y en a même qui imitent la voix de l'homme. Ainsi un enfant nourri loin des hommes, contrefera les cris des animaux, & le son des choses qui lui frapperont les oreilles.

Ceux que Psammétichus fit élever, avoient apparemment imité le bêlement des brebis, ou plutôt le cri des chèvres qu'ils entendoient. Et c'est ce qu'ils marquoient par leur *Beccos*, ou simplement *Béec*; car *os* est la terminaison Grecque ajoutée par Hérodote. S'ils avoient été à portée d'ouïr autre chose, ils l'auroient prononcé de même. Peut-être aussi prononçoient-ils *Beccos* au hasard, comme tous les jours sans y penser, on prononce des mots qui n'ont nulle signification dans notre Langue, & auxquels nous n'attachons aucune idée; mais qui ne laissent pas quelquefois d'être significatifs dans d'autre Langue, comme en Hébreu, en Arabe, en Grec, ou en Allemand. Conclura-t-on de-là que ces mots sont des restes

(*a*) Constantin. Manass. Breviar. Historic.
p. 99. Καὶ γὰρ καὶ Βόκχορος, φησὶ ὁ κριμαρ
Αἰγυπτιῶν.

Ἀπο ψιλίσματος εἰς ἀρλεῖνὸς βεβίε
Τῶν παλαιῶν πῶσι δὲ βλεκετι ἐπίγνα
(*b*) Diodor. Sicul.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 9

de la Langue primitive & naturelle, parce que nous les prononçons sans savoir ce qu'ils signifient? Or il n'y a plus de raison de conclure que la Langue Phrygienne est la premiere Langue, & que les Phrygiens sont les plus anciens peuples du monde, de ce que deux enfans par hazard auront prononcé *Beccos*, qui en Phrygien signifie du pain.

Enfin quand on avoueroit qu'il y a une Langue naturelle à l'homme, ce seroit toujours un mauvais raisonnement de dire: On trouve dans la Langue Phrygienne un mot de la Langue naturelle; donc c'est la Langue primitive. C'est conclure le général du particulier. De plus, qui nous dira que les Phrygiens du tems de Psammétichus, conservoient leur Langue primitive? Car s'ils avoient déjà alors changé de langage, tout le raisonnement du Roi d'Egypte, tombe de lui-même.

S'il y avoit une Langue naturelle, tous les hommes la parleroient, du moins ils auroient une très-grande facilité, & une très-grande inclination à la parler, & à l'apprendre. Or naturellement nous ne parlons aucune Langue, que nous n'ayons apprise; nous apprenons sans peine la Langue de nos peres & meres, lorsque nous sommes nourris avec eux, & nous n'apprenons qu'avec peine toutes les autres. De plus, on a l'expérience de quelques enfans, qui ont été nourris loin du commerce des hommes, & qui sont demeurés muets, sans proférer aucune parole. Purchas (a) raconte un essai fait par Melabdin Echebar Roi d'Indostan, ou Grand Mogol, d'un enfant qu'il fit élever loin des hommes, & qui demeura sans parler. Jean Radvitz (b) dit qu'en 1661. on trouva en Pologne dans les forêts de Lithuanie, parmi une troupe d'ours, deux jeunes garçons âgés d'environ neuf ans. On en prit un avec bien de la peine; il fut présenté au Roi, & baptisé par l'Evêque de Posnanie, & tenu sur les fonts par la Reine. Cet enfant étoit si sauvage, que non seulement il ne parloit aucune Langue, mais qu'on ne put jamais lui apprendre à parler, quoiqu'il eût la langue sans défaut.

Il faut donc chercher entre les Langues connues, qui est celle qui fut donnée à Adam par infusion. Mais on trouve sur ce sujet plusieurs sentimens. La plupart croient que la Langue primitive, est l'Hébraïque. D'autres, que c'est la Langue Syriaque; d'autres, la Langue Caldéenne, ou l'Ethiopienne, ou l'Armenienne. Il n'y a presque aucun peuple d'Orient, qui ne veuille élever sa

(a) Purchas. l. 1. c. 8. apud Valton. Pro-Jegem. 1. n. 3.

(b) Joan. Radvitz Carm. Alc. Voyez Moreni, article Ursin.

Langue au rang de Langue primitive (a). Gorope Bécán a enseigné sérieusement que c'étoit la Langue Flamande. Enfin il y a plusieurs Savans qui soutiennent que la premiere Langue ne subsiste plus, & qu'elle est entierement perdue; d'autres croient qu'il en reste quelques mots dans la Langue Hébraïque, & dans les Langues Orientales; mais que la plûpart des racines en sont entierement inconnuës. Il faut examiner ces divers sentimens.

Saint Gregoire de Nyssé (b) est le premier Auteur que nous faisons, qui ait enseigné que la premiere Langue étoit périe. Il dit qu'il a appris de personnes fort instruites dans les Ecritures, que la Langue Hébraïque n'avoit pas le même air d'antiquité, que quelques autres; & que Dieu entre plusieurs merveilles qu'il fit en faveur des Israélites, au tems de leur sortie d'Egypte, leur accorda comme une grâce toute miraculeuse, l'usage de la Langue Hébraïque, qu'il forma sur le champ, & qu'il leur donna par infusion au moment de leur sortie. Il prouve ce sentiment si extraordinaire, par ces paroles du Pseaume (c): *Lorsqu'il sortit d'Egypte, il entendit une Langue qu'il ne connoissoit pas auparavant.* Si cela se dit de Moïse, ajoute-t-il, il est certain qu'on ne peut l'entendre que de la Langue Hébraïque, puisqu'on sçait qu'il a écrit en cette Langue.

C'est apparemment des Juifs que saint Gregoire de Nyssé avoit appris ce qu'il dit de ce miracle prétendu arrivé à la sortie d'Egypte (d). Or on sçait de quelle autorité est leur témoignage en fait d'histoire. Le passage du Pseaume veut dire simplement que Joseph, c'est-à-dire les Israélites, après leur sortie d'Egypte, ouïrent au mont Sinai la voix du Seigneur, qui leur étoit jusqu'alors étrangere. Quant à ce qu'il ajoûte que quelques Savans lui avoient dit, que la Langue Hébraïque avoit un air de nouveauté que l'on ne remarquoit pas dans les autres Langues, cela est fort contraire au témoignage de nos plus habiles Critiques, & des plus savans en Hébreu, qui remarquent dans cette Langue tous les caracteres d'antiquité que l'on peut desirer; savoir la breveté, la simplicité,

(a) Voyez M. Simon, Histoire Critique du V. Test. l. 1. c. 14.

(b) Gregor. Nyssen. orat. 12. contra Eupom. p. 354. *Ὅμοι ἡ γλῶσσις ἡ ἱερουσαλιμικὴ τοῖς ἑσπερίαις ἱεροσολυθητικαῖς, μηδὲ ἀρχαίχρον τῶν Ἰβραίων φωνῶν καὶ ὁμοιότης τῶν λοιπῶν, ἀλλὰ μετὰ τῶν ἄλλων ἡμερῶν καὶ τῶν ἱερουσαλιμικῶν θανόντων ποιεῖσθαι, τὸ τῆν γλῶσσαν αὐτῶν*

ἀθροῖς μετὰ τῶν Ἀιγυπτίων χειραγωγῶν τῶ Ἰδού.

(c) Psalm. lxx. 5.

(d) Theodoret. qu. 61. in Genes. insinué aussi ce sentiment. *Διὰ τὸ Μωϋσεὺς ὁ τῶν Ἰβραίων, θεὸς αὐτῶν ὅτι καὶ τῶν γλῶσσῶν διδασκῶν ἔσται, ἡ φωνήν, ἔφη.* Après cela il cite le Pseaume lxxx. de même que saint Gregoire de Nyssé.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 11

la force de l'expression, la fécondité, qui fait que les plus anciennes Langues Orientales ont tiré d'elle une infinité de mots.

Les Modernes (a) qui ont suivi le sentiment de saint Gregoire de Nyffe, se fondent sur d'autres principes, pour soutenir que la Langue primitive est perdue. Ils disent qu'il y a dans Moïse même, & dans les tems qui ont précédé la confusion de Babel, plusieurs noms propres, dont la signification ne se trouve pas dans la Langue Hébraïque; que ceux dont la racine se trouve dans l'Hébreu, ont pû y être adaptez par Moïse, qui a traduit en sa Langue les noms anciens, & qui a sçu leur donner des étymologies Hébraïques, en conservant les allusions que nous y remarquons encore aujourd'hui. Ils citent divers Auteurs Hébreux, Grecs & Latins, où l'on trouve des exemples de pareilles allusions, & de pareilles étymologies. Ils accorderont, si l'on veut, que la Langue Hébraïque a conservé plusieurs traces de la premiere Langue, & qu'on y en remarque plus que dans aucune autre; mais ils ne conviennent pas que ce soit la plus ancienne de toutes, ni la Langue d'Adam,

A tout cela on peut répondre deux choses: 1°. Que la Langue Hébraïque ne nous est connue aujourd'hui qu'assez imparfaitement, & que plusieurs de ses racines peuvent être perduës, depuis tant de siècles qu'elle subsiste. Les Savans remarquent tous les jours dans les Livres saints des Hébreux, des termes dont les racines ne se trouvent plus que dans les Langues Arabe, Caldéenne, ou Egyptienne. Ce n'est pas à dire qu'autrefois ces racines n'ayent été en usage parmi les Hébreux, puisque leurs anciens Ecrivains les ont employées; mais elles sont tombées dans l'oubli, & devenues inutilisées dans la suite des siècles.

2°. Il est fort croyable que plusieurs racines de la Langue primitive sont périës à la confusion de Babel, & encore depuis; de même que dans les Langues Grecque & Latine, qui sont si recentes en comparaison, il y a plusieurs racines qui sont entierement hors d'usage, & certains mots dont les racines sont perduës, & dont il ne reste que quelques vestiges dans les anciens Ecrivains de ces Langues. Et comme l'on n'en peut pas inferer que les Langues Grecque & Latine soient perduës, aussi on ne doit pas tirer une pareille consequence à l'égard de la Langue Hébraïque, que nous tenons pour la Langue primitive.

(a) Vide Grot. ad Genes. xi. 1. & Not. ad lib. de verit. Relig. Christi. n. 16. Huët. Demonstr. Evang. proposit. 4. c. 13. Cluver. Ger-

man. Antiq. l. 1. p. 74. Georg. Harn. Not. in Sulpit. Sever. l. 1. p. 22. Henric. Kipping. de Lingua primava. art. 6. &c.

Theodoret (*a*), Amira (*b*), Myricæus (*c*), & les autres Maronites du mont Liban, qui veulent que la Langue Syrienne, ou Caldaïque, soit la mere, & la premiere de toutes les Langues, donnent en cela des preuves de leur zele pour leur Langue, & de leur amour pour leur patrie, plutôt que de l'exactitude de leur critique. Nous convenons que les noms d'*Adam*, d'*Abel*, d'*Eve*, & plusieurs autres, ont leur racine dans la Langue Caldéenne, mais c'est que cette Langue est une branche de l'Hébraïque; & delà la grande conformité de ces deux Langues, qui étoit apparemment encore beaucoup plus sensible dans les commencemens. Et ce qui prouve que la Langue Hébraïque est la premiere, c'est qu'elle est plus courte & plus simple que la Caldéenne.

Quelques-uns ont voulu concilier les deux sentimens, en disant que les Langues Caldéenne & Hébraïque, n'étoient qu'une même Langue; & que Théodoret en donnant la primauté au Syriaque, ou au Caldéen, n'avoit entendu sous ces noms, autre chose que la Langue ancienne des Hébreux, qu'il confondoit avec celle de son pays. On appuie ce sentiment de l'autorité de Philon (*d*), qui dit que la Traduction des Septante fut faite sur le Caldéen, & que la Loi ayant d'abord été écrite en Caldéen, demeura longtems inconnue aux peuples étrangers; où l'on voit manifestement qu'il ne distingue pas la Langue Caldéenne de l'Hébraïque. C'est à peu près ainsi que Villalpand (*e*) & le P. Thomassin (*f*) voudroient expliquer Théodoret, & le ramener au sentiment qui donne la Langue Hébraïque pour la premiere Langue du monde.

Mais pour répondre d'abord à Philon, qui a confondu la Langue Caldéenne avec l'Hébraïque, on peut lui dire avec saint Jérôme (*g*), que si ces deux Langues eussent été les mêmes, le Roi Nabuchodonosor n'auroit pas donné ordre à ses Officiers, de faire apprendre la Langue Caldéenne aux trois jeunes Hébreux qu'il vouloit faire entrer à son service. Et lorsque Rabsacès parloit Hébreu aux Envoyez d'Ezéchias Roi de Juda (*h*), Eliacim ne l'auroit pas prié de parler Syriaque, ou Caldéen, afin que le peuple,

(a) Theodoret. qu. 60. 61. in Genes.

(b) Georg. Amira. Prefat. in Gramm. suam Syriac.

(c) Myricæus Prefat. in Gramm. suam Chaldaic.

(d) Philo de vita Moysis, l. 2. p. 657. 658. 659. Τὸ παλαιὸν ἐγγραφοῦσθε οἱ νόμοι γλῶσση Χαλδαϊκῇ, καὶ μίχαρ ποιεῖτε διμείνωσθε οἱ οἱμοί.

τῆς διαλέκτου ἢ μιγάδακτον, &c.

(e) Villalpand. t. 3. apparat. urbis ac Templi. p. 372. col. 2.

(f) Thomassin, Méthode pour enseigner, & étudier les Langues, l. 2. c. 1. art. xi. p. 139.

(g) Hieronym. in Daniel. c. 1.

(h) 4. Reg. XVIII. 26.

qui étoit sur les murs de la ville, n'entendit pas ce qu'il disoit. De plus, nous experimentons tous les jours. aussi-bien que saint Jérôme (a), qu'après avoir appris l'Hébreu, il faut encore travailler tout de nouveau pour apprendre le Caldéen.

Quant à Théodoret, il est inutile d'essayer de concilier son sentiment avec ceux qui donnent la preference à la Langue Hébraïque, puisqu'il dans l'endroit même que l'on cite, où il parle de la premiere Langue, il fait le parallele du Caldéen avec l'Hébreu & donne manifestement la preference au Caldéen. Il n'est donc pas vrai qu'il ait confondu ces deux Langues.

Pour venir à present aux étymologies des anciens termes de la Langue primitive, qui se tirent fort aisement de la Langue Caldaique, on y peut faire deux réponses. La premiere, que le Caldéen étant une branche, ou une espèce de dialecte de l'Hébreu, il n'est pas étonnant que l'on trouve dans l'une & dans l'autre les mêmes racines, & les mêmes étymologies. Or nous avons montré plus haut que l'Hébreu a tous les caracteres de primauté sur le Caldéen. La seconde, qu'il y a certaines étymologies & certaines allusions dans ces anciens noms, qui ne peuvent subsister dans le Caldéen, & qui se soutiennent parfaitement dans l'Hébreu. Par exemple (b): *Elle s'appellera Ischa*, c'est-à-dire humaine, ou tirée de l'homme;) *parce qu'elle est prise de l'homme.* (Hébreu; *Isch.*) Le Caldéen porte (c): *Elle sera nommée femme*, (Cald. *Iteta*,) *parce qu'elle a été prise de son mari.* (*Mibbaalah.*)

L'argument qu'Amira propose avec le plus de confiance, est celui-ci: Abraham & ses ancêtres étoient Caldéens d'origine: ils ont donc parlé Caldéen avant que de parler Hébreu: le Caldéen est donc plus ancien que l'Hébreu. Mais on répond 1°. Que les Langues Caldéenne & Hébraïque ayant eu autrefois beaucoup de rapport, Abraham savoit apparemment ces deux Langues; ensorte que quand il arriva dans la terre de Chanaan, il entendit & parla très-aisément le Chananéen, qui étoit le même que l'Hébreu. 2°. Quand Abraham auroit parlé le Caldéen, avant que de parler l'Hébreu, il ne s'ensuivroit pas le Caldéen fût plus ancien que l'Hébreu. Pour decider cette question, il faut examiner la chose à fond, & voir les preuves que l'on produit en faveur de la Langue Hébraïque contre la Caldéenne.

(a) Hieronym. Prefat. in Daniele.

(b) Genes. 11. 23. לְוָאָה יִקְרָא אִשָּׁח בְּיָמֵי אִשִּׁי דַקְתָּהּ

(c) Chald. לְוָאָה יִקְרָא אִשָּׁח אֲדָרִי מְבַעֲלָהּ נִסְבָּח דָּא

3°. Quoique la Langue Caldéenne fût apparemment dès lors différente de l'Hébraïque, il est certain que l'on parloit Hébreu dans la famille d'Abraham, avant qu'il vînt dans le pays de Chanaan ; son nom, & ceux de Sara sa femme, de son pere, de ses freres, de ses neveux, sont Hébreux. Lorsque Jacob arrive en Mésopotamie dans la maison de Laban son oncle, il parle & entend le langage de cette famille. Les noms de ses deux femmes & de leurs nourrices sont Hébreux, aussi-bien que ceux qu'elles donnent à leurs enfans. Les allusions qu'elles font dans l'imposition de ces noms, sont toutes fondées sur la Langue Hébraïque. On ne doit donc pas legerement conclure qu'Abraham ait parlé Caldéen, avant que de parler Hébreu. Si les Caldéens & les Babylo niens étoient descendus de Cham & de Chus, comme il y a beaucoup d'apparence, puisque Nemrod fils de Chus, avoit établi à Babylone le siège de son empire, il paroitra encore moins extraordinaire qu'Abraham & sa famille, qui étoient de la race de Sem, parlassent l'Hébreu pur ; différent du Caldéen que parloient les Babylo niens, & que Laban lui-même parloit communement, comme il paroît par les noms que lui & Jacob imposèrent au monument qu'ils érigerent sur le mont de Galaad (a). Jacob lui donna un nom Hébreu, & Laban un nom Caldéen, ou Syrien.

Gorope Bécant, pour montrer l'antiquité de la Langue des Cimbres, ou de la Langue Flamande, n'a point d'autres raisons, que quelques étymologies tirées de cette Langue, par le moyen desquelles il explique comme il peut, les noms Hébreux des premiers hommes. Par exemple, il dérive *Adam* de *hat-dam*, qui en Flamand signifie *digue de la haine* ; comme si le premier homme étoit une digue opposée à l'envie. Il tire *Eva* d'*eu-vath*, qui signifie *le vase du siècle* ; parce qu'Eve contenoit dans elle-même le germe & le principe de tous les hommes. Il dérive *Abel* de *hat-belg*, *la haine de la guerre* ; parce qu'Abel avoit horreur de la guerre injuste que lui fit Caïn. Enfin il dit que *Caïn* vient de *cait-end*, c'est-à-dire, *male-fin*, ou mauvaise fin : *Noë*, ou, selon lui, *nos acht*, celui qui pense à la nécessité, qui la prévoit, &c. Mais n'est-ce pas se jouer des Lecteurs, que de leur proposer de telles conjectures ; & ne seroit-ce pas abuser de leur loisir, que de les refuter ? Avec de semblables étymologies, quelle sera la Langue qu'on ne fera pas passer pour Langue primitive ?

(a) Genes. xxxi. 47. 48.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 15

Les Arabes, les Arméniens, les Egyptiens, les Chinois & les Ethiopiens n'ont pour soutenir leurs prétentions, que de pareils raisonnemens. Plusieurs noms des premiers hommes, disent-ils, sont significatifs en notre Langue : les premiers Patriarches ont habité notre pays ; notre nation est une des plus anciennes du monde ; notre Langue est donc la première de toutes, & celle que Dieu communiqua à Adam. Mais nulle de ces raisons en particulier n'est décisive ; & nulle nation ne peut se prévaloir de toutes sans exception. La Langue Armenienne & la Syriaque sont les mêmes que la Caldéenne, quant au fond, & la Caldéenne est tirée de l'Hébraïque. La Langue Arabe est apparemment aussi une branche de la Langue Hébraïque, avec laquelle elle a beaucoup de rapport. Les Arabes ont pour pere Ismaël fils d'Abraham : leur nation n'est pas plus ancienne que ce Patriarche, & leur Langue ne pourroit prétendre à la primauté, qu'en remontant par Abraham aux descendans de Noë, qui bâtirent la tour de Babel ; & alors les Israélites descendus du même Abraham par Isaac, auront le même avantage ; avec cette différence, que la Langue des Patriarches s'est conservée plus pure parmi eux, que parmi les Arabes, & qu'ils ont des monumens plus anciens & plus certains qu'aucun autre peuple du monde. Moïse parloit certainement la même Langue qu'Abraham, & Abraham la même Langue que Tharé, & celui-ci apparemment la même que parloient Sem & Noë. Les Hébreux jusqu'aujourd'hui ont conservé la Langue dont se servoit Moïse : on la lit dans leurs Livres ; ils l'étudient, ils l'entendent ; elle existe. Les Arabes ne peuvent montrer la même chose, ni aucune autre nation du monde.

Les Egyptiens & les Ethiopiens d'aujourd'hui auroient certainement beaucoup de peine à prouver que leurs Langues sont les premières qui ayent été en usage dans le monde, puisqu'ils n'ont aucuns monumens certains de leur Langue primitive, ou s'ils en ont, ils ne les entendent plus. Il nous reste à la vérité quelques debris de l'histoire ancienne des Egyptiens dans les saintes Ecritures, & dans les Auteurs Grecs : mais on n'y lit rien de favorable à leurs prétentions. Le fait de Psammétichus rapporté par Hérodote, qui voulut savoir par l'épreuve de deux enfans qu'on éleva sans leur parler, quelle étoit la première Langue, fait voir que les anciens Egyptiens ne se flattoient pas alors que ce fut la leur. Nous savons par l'écriture, que Cham peupla l'Egypte, par Mizraïm son fils ; on ne doute pas que les Ethiopiens ne soient une colonie des enfans de Cham & de Mizraïm ; Chanaan fils de Cham, & frere de

Mizraïm, parloit Hébreu : il y a donc toute apparence que Cham lui-même, Mizraïm & ses fils parloient originellement la même Langue, ou une Langue fort semblable. Ainsi il se trouvera que quand les Egyptiens auroient montré que leur Langue est la Langue d'Adam, ils prouveroient contre leur intention, que la Langue Hébraïque ou Phenicienne est la plus ancienne de toutes.

Toute la difficulté de la question que nous examinons, consiste donc 1°. à savoir si la Langue des enfans de Noë étoit la même que celle d'Adam. 2°. Si celle d'Abraham étoit la même que celle des enfans de Noë, qui entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel ; Car nous avons deux points fixes de l'unité des Langues ; Adam & Noë, le commencement du monde, & la construction de la Tour de Babel. Nous n'entreprendrons pas de montrer que dans l'espace de seize cens cinquante-six ans, qui se sont écoulés depuis la création d'Adam jusqu'au déluge, il ne soit point arrivé de changement dans la Langue primitive ; nous n'avons aucune preuve ni pour, ni contre ce changement : mais il faut avouer qu'il est malaisé qu'une Langue se soit conservée si long-tems sans altération parmi le grand nombre de nations qui vivoient alors, & dont plusieurs furent assez long-tems sans avoir de commerce ensemble ; puisque Moïse nous donne l'époque des mariages des enfans de Dieu avec les filles des hommes (a), c'est-à-dire, de la race de Seth, avec celle de Caïn, comme d'une chose inusitée jusqu'alors.

Quoi qu'il en soit, nous supposons que Noë & ses trois fils parloient la Langue d'Adam, & qu'ils la conservèrent dans toute sa pureté dans leur famille, jusqu'à la dispersion & à la confusion de Babel. Noë, Sem, Arphaxad, Salé & Héber vivoient encore. Noë ne mourut qu'environ deux cens cinquante ans après ; & Abraham nâquit un an ou deux ans après la mort de Noë (b). Si la confusion des Langues arrivée à Babel, est une punition de la témérité & de l'insolence des hommes, il y a toute apparence qu'elle ne tomba ni sur Noë, ni sur Sem, qui furent toujours fideles à Dieu, & qui n'entrèrent que d'une manière innocente dans le dessein de bâtir la Tour de Babel.

Pendant que les hommes se dispersoient les uns dans une Province, & les autres dans une autre, Noë, Sem & Arphaxad demeurèrent dans la Mésopotamie & dans la Caldée. Tharé & toute

(a) *Genes.* vi. 1. 2.

(b) Nous mettons la Tour de Babel vers

l'an du Monde 1757. Noë mourut en 2006.
& Abraham nâquit en 2008.

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 17

sa famille étoient établis à Ur de Caldée (*a*), lorsque Dieu appella Abraham, & qu'il le fit sortir de son pays (*b*), du milieu de sa famille, & de la maison de son pere; *Egredere de terra tua, & de domo patris tui.* Expressions qui marquent qu'ils y étoient établis depuis un long tems.

De la ville d'Ur, Abraham alla à Haran en Mésopotamie; & delà il vint dans la terre de Chanaan. Il descendit ensuite en Egypte; & enfin il revint dans le pays de Chanaan, où il fit sa principale demeure. Dans tous ces lieux il se fait entendre de ceux à qui il a affaire, sans qu'il paroisse qu'il ait eu besoin de truchement. Je n'en concluërai pas que l'on parloit partout la même Langue; je sai que le Caldéen ou le Syrien, & l'Egyptien étoient dès lors différens de l'Hébreu: mais je ne puis me persuader que ces Langues fussent tellement différentes, qu'elles ne pussent être aisément entendues de ceux qui faisoient une d'entre elles. En un mot je me figure que toute la Mésopotamie, la Caldée, la Babylonie, l'Arménie, la Syrie, l'Arabie, la Palestine, la Phénicie, & même l'Egypte, parloient un langage assez approchant de l'Hébreu, & que les effets de la confusion des Langues se firent principalement sentir dans les Provinces les plus éloignées de celles dont nous venons de parler; mais que de toutes les Langues qui subsisterent après cette division, celle où l'on remarqua le plus de caractères de la Langue primitive, fut la Langue Hébraïque. Voici les preuves de ce sentiment.

C'est un principe de bon sens, de n'imposer aux choses, aux personnes, aux animaux, que des noms qui marquent leur nature, leur origine, leurs perfections, leurs propriétés; en un mot des noms significatifs, & fondez sur quelques qualitez & quelques rapports à la nature de la chose. Si aujourd'hui parmi nous on voit des noms si bizarres, & dont l'origine & la signification sont si obscurs, c'est que notre Langue n'est pas une mere Langue, & qu'elle est mêlée de plusieurs mots étrangers. Tous les noms dont nous nous servons, sont significatifs dans la Langue d'où ils viennent; mais ils ne le sont pas toujours dans la nôtre, parce que plusieurs lui sont venus d'ailleurs. Or dans les commencemens, comme il n'y avoit qu'une seule Langue, tous les noms que l'on impositoit aux choses, étoient nécessairement significatifs.

Pour savoir donc au sûr quelle étoit la premiere Langue, il n'y a qu'à voir qui est celle qui renferme la racine des premiers noms des personnes & des choses, & qui en donne la véritable signifi-

(*a*) L'An du Monde 2082.

I (*b*) *Genes.* 31. 1. 2.

cation, & la vraie étymologie. Or c'est ce qu'on trouve admirablement dans la Langue Hébraïque, & qu'on ne trouve dans aucune autre Langue. Les noms Hébreux d'hommes, d'animaux, d'arbres, de lieux, de métaux, expriment leur nature, leurs propriétés, leurs défauts, l'occasion de leur dénomination. *Adam* signifie roux, parce qu'il est tiré d'une terre vierge & rougeâtre, nommée en Hébreu *Adama*; *Heva* ou *Cheva*, de *Chaiah*, la vie; *Ischa*, *virago*, de *Isch*, *vir*, l'homme; *Cain*, possession, de *Canah*, posséder; *Habel*, vanité; *Seth*, il a mis, ou il a remplacé; parce qu'en effet Seth remplaça Abel, qui avoit été tué par son frere: *Eden*, délices; *Henoch*, ou *Chanoxh*, renouvellement, ou dédicace; & ainsi des autres. Bochart a employé un travail infini pour montrer que les noms des animaux marquez dans l'Écriture, étoient significatifs, aussi bien que les noms de lieux, de fleuves, de villes, de Provinces.

Il faut donc reconnoître que cette Langue est la Langue dont Adam & Noë se sont servis, ou dire que Moïse dans toute son histoire a pris plaisir à défigurer tous les noms propres, en supprimant les vrais, les anciens noms, pour leur en substituer de nouveaux, pris de la Langue Hébraïque; & qu'il a été assez heureux dans ce changement, pour trouver dans sa Langue d'autres mots-aussi significatifs, & qui conservassent les mêmes étymologies & les mêmes allusions que dans la Langue primitive. Cela pourroit peut-être se soutenir dans un Ouvrage très-court, & où il n'y auroit que peu de mots à changer; mais dans un Ouvrage aussi long que le Pentateuque, cela est moralement impossible. Ajoutez qu'il auroit fallu que tous les Écrivains sacrés qui ont écrit après Moïse eussent suivi la même méthode & le même plan; ce qui n'est pas moins impossible.

Enfin quand Moïse & les autres Auteurs Hébreux inspirez auroient voulu s'astraindre à cette méthode, pouvoient-ils imposer la même loi aux Écrivains profanes, aux peuples entiers, aux nations les plus ennemies des Juifs, qui ont souvent employé les mêmes termes dont se sert Moïse, pour marquer les peres des nations, & les fondateurs des peuples, les fleuves, les villes & les Provinces? D'où est venu ce concert & cette ressemblance, sinon de la Langue primitive, dont il est demeuré quelques débris dans presque toutes les Langues anciennes, & chez presque tous les peuples? On lit Cham, Chanaan, Sidon, Mesor, ou Mizraïm, Aram, Assur, Babel, Jordan ou Jarden, Eden, Ninive, Euphrate, Ararat, Liban, & une infinité d'autres noms dans les Auteurs profanes, comme dans les sacrés; & l'on ne trouve les étymologies &

La vraie signification de ces noms, que dans l'Hébreu. Il y a donc toute sorte d'apparence que cette Langue est la premiere Langue.

Nous avons déjà répondu à l'objection qu'on nous fait, qu'il y a des noms d'hommes, & d'autres choses dans Moïse, dont les racines ne se trouvent pas aisément dans la Langue Hébraïque. C'est ce que nous avoions sans peine. Mais cela n'empêche pas que l'Hébreu ne soit la premiere Langue, ou du moins celle qui en a conservé le plus de vestiges. Est-il étonnant que depuis deux mille ans qu'elle n'est plus vulgaire, on ait oublié plusieurs termes qui lui étoient propres, & qui se sont conservez dans les Langues voisines & collaterales? Et n'est-il pas juste que cette Langue si vénérable par son antiquité, & par sa noble simplicité, revendique ce qu'elle a perdu, & ce que les autres ont pris d'elle? De plus, est-il juste de chercher dans la Langue Hébraïque les étymologies de tous les noms propres qui se trouvent dans Moïse, & dans les Livres sacrez? Il y en a plusieurs qui n'appartiennent en aucune sorte à la premiere Langue. Ce sont des noms étrangers de je ne sai quelles Langues, qui sont-entièrement ignorées. Nous ne répondons que des tems qui ont précédé le déluge, & la confusion des Langues.

Une autre preuve de la primauté de la Langue Hébraïque, c'est que par son moyen on explique assez aisément les noms des plus anciennes Divinitez, lesquelles ne sont originairement que des hommes, & dont quelques-uns ont vécu avant le déluge. Ces noms qui sont passés de l'Orient dans la Grèce, & dans les autres parties du monde, ne signifient rien pour l'ordinaire dans les autres Langues; il n'y a que l'Hébreu qui en fournisse l'explication, & qui en découvre l'origine. Par exemple, *Ammon*, est le même que *Cham*, que *Zeus*, ou Jupiter des Grecs. *Zeus* en Grec signifie la même chose que *Cham* en Hébreu, c'est-à-dire, ardent, bouillant. *Jupiter* ou *Jovis*, vient de l'Hébreu *Jova*, *Jehova*, *Jao*, Dieu. *Japetus* est *Japheth*; *Smy* est le même que *Sem*; Neptune vient de l'Hébreu *Niphtha*, être étendu. *Poseidon*, qui signifie aussi Neptune en Grec, vient de *Phasah*, étendre. Vulcain est *Tubal-cain*. *Arès*, Mars, vient de *Aritz*, fort violent; *Venus* de *Benoth*, les jeunes filles, ou de *Bana*, avoir des enfans, bâtir une maison; & ainsi des autres.

Les instrumens de Musique étoient en usage dès avant le déluge, comme on le voit dans Moïse (a); les noms s'en sont conservez chez les Grecs & chez les Latins: mais la vraie étymologie leur en a toujours été inconnue; elle ne se découvre que dans la Lan-

(a) Genes. IV. 21.

gue des Hébreux , & leurs écritures nous en apprennent les premiers inventeurs.

Les noms des peuples , des provinces , des fleuves , des montagnes sont très-anciens , & pour la plûpart ils sont entierement barbares & inconnus dans les Langues Grecque & Latine : mais ils sont significatifs en Hébreu : & par le moyen de cette Langue , on découvre assez heureusement les premiers fondateurs des villes & des peuples les plus anciens : N'est - ce pas une preuve que cette Langue est celle dont se sont servis les premiers hommes ? On peut voir le grand Ouvrage de Géographie de Bochart, intitulé *Phaleg & Chanaan*.

La nature de la Langue Hébraïque fournit encore une preuve de sa primauté & de son antiquité. La nature commence toujours par le plus simple , le plus court & le plus aisé. La composition , le mélange , les additions ne sont venuës qu'après coup ; elles sont comme une suite de la réflexion & de l'étude. L'Hébreu est la plus simple des anciennes Langues ; j'entends l'Hébreu comme il est dans les Livres sacrez : car dans les Ecrits des Rabbins , il est plus composé , & plus mêlé de dictions étrangères. Les racines Hébraïques communément n'ont que trois lettres , ou deux syllabes : les noms n'ont aucune flexion dans leurs différens cas ; on distingue seulement le pluriel du singulier , en ajoutant *im* aux noms pluriels masculins , & *oth* aux féminins. Il y a très-peu d'anomalitez dans leurs déclinaisons & leurs conjugaisons. Au lieu de multiplier les verbes , ils multiplient les conjugaisons : ce qui rend presque inutiles les verbes auxiliaires , & qui abrège beaucoup , & rend la Langue plus aisée. Ils distinguent les genres même dans les verbes ; ensorte que l'on voit dans le verbe si l'on parle d'une femme , ou d'un homme.

Au lieu des pronoms possessifs , mien , tien , sien , les Hébreux se servent de certains affixes , qui ne consistent qu'en une lettre , ou tout au plus en deux , qui marquent encore si la personne dont on parle , est homme ou femme , si le genre de la chose est masculin ou féminin. Ils mettent très-rarement des voyelles dans leur écriture ; ce qui la rend bien plus courte. Enfin ils n'ont point de verbes ni de noms composés ; très-peu de prépositions : & encore celles qu'ils ont , ne sont pas d'ordinaire un mot à part ; elles se joignent au nom , & ne sont qu'un avec lui. Ils n'ont point de comparatifs , ni de superlatifs , ni toutes nos différentes manieres de conjuguer les verbes. Ils n'ont que deux tems ; le préterit & le futur , avec un ou deux parçipes ; l'infinitif & l'impératif. En un mot

SUR LA PREMIERE LANGUE, &c. 21

il seroit difficile de concevoir une Langue plus courte, plus simple, plus aisee & plus expressive.

Tout ce que l'on vient de dire en faveur de la Langue Hébraïque, n'est pas démonstratif ; & il faut avouer que l'on ne peut prouver d'une manière invincible, ni que la Langue d'Adam subsiste encore aujourd'hui, ni que ce soit l'Hebreu, ni que le Caldéen soit différent de la Langue de Noë & de ses enfans. Mais aussi nos Adversaires n'ont aucune preuve sans réplique, pour appuyer ce qu'ils prétendent, & pour détruire ce que nous avons tâché d'établir. Nos raisons sont plus plausibles, & le nombre des défenseurs de notre opinion est bien certainement le plus grand & le plus considérable. Les Rabbins (a), la plûpart de nos Commentateurs & des Peres (b) enseignent que la Langue Hébraïque est la Langue d'Adam. Elle a tous les caractères d'une très-ancienne Langue : on peut la considérer comme la mere de presque toutes les Langues Orientales ; du Caldéen, du Syriaque & de l'Arabe.

Le sentiment des Profanes, qui ont crû qu'il y avoit une Langue naturelle à l'homme, ou qui ont prétendu que les hommes produits par la terre au hazard en divers endroits du monde, avoient après plusieurs essais, formé des sons articulez, & enfin des Langues différentes les unes des autres ; ces systêmes n'ont rien, je ne dis pas de vrai & de réel, mais même de solide & de vrai-semblable. La production des hommes n'est pas, & ne peut pas être l'effet du hazard, & l'homme créé de Dieu n'a jamais été sans l'usage de la parole.

Les prétentions des Egyptiens, des Armeniens, des Ethiopiens & des autres peuples, qui veulent que leur Langue soit la première de toutes, n'ont rien qui doive surprendre, après le paradoxe de Gorope Bécane, qui soutient que c'est la Langue Flamande ou Hollandoise ; chacun aime sa patrie & sa Langue : mais il est rare de trouver des gens qui portent l'amour de leur Langue aussi loin que cet Auteur. Il est certain que dès qu'on s'éloigne beaucoup des lieux & des pays qui ont été habitez par les premiers hommes, il n'y a guere d'apparence d'y trouver la Langue primitive. De plus, comme il est demeuré quelques restes de cette ancienne Langue parmi la plûpart des peuples d'Orient, il ne suffit pas de montrer dans une de ces Langues quelques racines, ou quelques mots ap-

(a) Ita Rabb. Ben-Gerson, Abenezra, Abrahanel, Jarchi ad Genes. xi. i. 2. Simon Ben Jochai in lib. Zohar. Liber Cosri. Azarias in Meor Enaim.

(b) Origen. homil. xi. in Numer. Hieronym. in cap. 3. Sophon. Aug. l. 16. de Civitate. c. 11. & lib. 18. c. 39. alii plures.

22 DISSERT. SUR LA PREMIERE LANGUE.

prochans de ceux que l'on présume appartenir à la Langue du premier homme, pour avoir droit d'en conclure que cette Langue est celle d'Adam; il faut que tout, ou presque tout se soutienne dans ce système. Comme au contraire de ce qu'il y a quelques noms dont on ne trouve pas la racine dans la Langue Hébraïque, il ne s'ensuit pas que ce ne soit pas la Langue primitive, si tout le reste s'y rencontre aisément & sans contrainte.

Enfin la confusion des Langues arrivée à Babel, & marquée par Moïse, n'est pas un effet naturel de la division qui se mit entre les peuples, & de leur dispersion, qui en fut la suite; c'est un miracle de la toute-puissance du Seigneur, qui par lui-même, ou par ses Anges (a), confondit réellement le langage des hommes; en sorte toutefois que la Langue ancienne & primitive demeura plus entière dans la race de Sem, que dans celle de ses freres, & qu'elle subsista dans toute sa pureté dans celle de Phaleg, d'Héber & de Tharé, ayeux d'Abraham, comme aussi dans la famille de Chanaan (b), quoique cette race fût d'ailleurs fort corrompue; la Providence l'ayant ainsi ordonné, afin qu'Abraham arrivant dans ce pays, qui étoit destiné à sa posterité, y rencontrât la Langue de ses peres, & ne fût pas dans la nécessité, ni lui, ni les siens, de changer de langage.

C'est par le moyen des Chananéens, appelez autrement Phéni-ciens, que la Langue Hébraïque s'est si fort repandue dans l'Afrique, & dans la plupart des Isles de la Méditerranée, & des côtes qui sont baignées par cette mer. Voilà ce qui nous a paru de plus probable sur la premiere Langue. Ce sujet a déjà été si bien traité par plusieurs Savans, que nous n'avons entrepris de le traiter ici de nouveau, que pour la facilité de ceux qui n'ont pas beaucoup de Livres, & qui seront bien-aisés de trouver dans le Recueil de nos Dissertations, à peu près ce que l'on peut désirer dans les Prolegomenes de l'Ecriture.

(a) Voyez *Origen. homil. xi. in Numer. & Aug. lib. 16. de Civit. c. 6. & Jonathan Paraphr. in Genes. xi. 7. 8.*

(b) La Langue Chananéenne & la Phéni-

cienne étoient la même que la Langue Hébraïque, comme l'ont prouvé Messieurs Bochart, Huet, Walton, & autres.



DISSERTATION SUR L'EXISTENCE DES GÉANS

Genes. c. vi. v. 4. & c.

R IEN n'est plus célèbre dans l'Antiquité que les Géans ; les Poètes, les Historiens, les Auteurs sacrez & les profanes, la tradition de tous les peuples, les monumens les plus anciens rendent témoignage à l'existence de ces hommes fameux qui firent la terreur de leurs siècles, par la grandeur extraordinaire de leur taille, & par l'excès de leur force & de leur audace. Comme l'on aime passionnément le merveilleux, & qu'on se plaît à ajoûter aux choses qui tiennent du grand & du singulier, les Poètes & souvent même les Historiens ont tellement exagéré cette matiere, qu'on a toutes les peines du monde à la réduire dans ses bornes légitimes, à y démêler le vrai du faux, & à faire revenir certains esprits défiants, qui, crainte de surprise, révoquent en doute tout ce qui s'éloigne de la vrai-semblance des choses qui nous environnent.

Nous nous propofons ici de prouver l'existence des Géans, & de réfuter ceux qui la contestent : mais avant que d'entrer en matiere, il est important de fixer l'état de la question. 1°. Nous entendons par Géans, non simplement ceux qui sont d'une taille avantageuse, & qui surpassent les hommes ordinaires du Pays où ils vivent, de quelques pouces, ou même d'un demi pied ou d'un pied. Cela n'est pas fort rare, & tout le monde convient qu'on a vû & qu'on en voit encore tous les jours de cette mesure : Mais nous voulons parler des Géans qui excedoient de quelques pieds la grandeur des hommes d'aujourd'hui, qui étoient une ou deux, ou trois, ou quatre fois plus grands que nous le sommes ; c'est-à-dire, qui étoient considérablement plus hauts que cinq pieds & demi, qui est la mesure ordinaire des plus riches tailles.

2°. Il ne s'agit pas de savoir si quelquefois dans la suite de plusieurs siècles, la nature par un effort extraordinaire, a produit quel-

ques hommes d'une taille gigantesque, comme elle produit quelquefois des Nains & des Monstres qui ne tirent point du tout à conséquence; Mais si dans l'Antiquité, par exemple, avant le déluge, & encore long-tems depuis, on a vû assez communément des hommes fort au-dessus de la grandeur ordinaire de ceux d'aujourd'hui, & cela dans certains Pays & dans certaines familles, plutôt que dans d'autres; enforte qu'on puisse assigner certains Peuples & certaines races de Géans.

Ceux qui nient l'existence des Géans, sont fort partagez entre eux. Joseph (a) dit que plusieurs Anges s'étant approchez des filles des hommes, elles en eurent des fils insolens, qui se fiant trop sur leurs forces, mépriserent toute justice, & entreprirent des choses toutes semblables à celles que les Poëtes ont racontées des anciens Titans. Cet Auteur n'entendoit donc sous le nom de Géans, que des hommes d'une insolence, & d'une hardiesse extraordinaire.

Quand vous entendez, dit Philon (b) que Moïse avance, qu'alors il y avoit des Géans sur la terre, vous vous imaginez peut-être qu'il veut marquer ce que les Poëtes ont débité des Géans. Nullement, ce qu'il dit est infiniment éloigné de la fable. Il n'a aucun dessein de vous entretenir des Géans fabuleux. Il vous dépeint sous le nom de Géans; des hommes attachés à leurs commoditez, à leurs interêts, esclaves de leurs plaisirs.

Ailleurs (c) en parlant de la Tour de Babel, dont il est fait mention dans l'Écriture, & qui fut bâtie par les Géans; il dit que les Payens entendant cela se récrierent: Quoi donc les Livres des Hébreux contiennent donc des fables aussi-bien que ceux des Grecs? puisque l'entreprise de cette Tour est toute pareille à ce que les Poëtes racontent de celle des Géans, qui entassoient Pelion sur l'Olympe & sur l'Offa, pour assiéger le Ciel. Philon prétend que tout cela dans Moïse est une allegorie morale, qui représente les entreprises des hommes impies contre Dieu. Il ne croyoit donc pas qu'il y eût jamais eu réellement des Géans, ni avant le Déluge, ni au tems de la Tour de Babel.

Origenes (d) a crû de même, que les Géans n'avoient pas été

(a) Josephus antiq. l. 1. c. 4. Διὰ τὴν τῆς θυγάτης παροισιῶν ἔμοιρα τοῖς ὑπὸ μεγάλων πληθύνουσιν ἀνθρώποις ὑφ' ἰσθμίων, καὶ ἔτι δράσαι παρεδίδουσι.

(b) Philo de Gigantib. p. 292. Ἰσως τις παροισιῶν τοῖς κτηνῶν μεμυδόμενα ἔτι τῶν μεγάλων ἔτι τῶν κτηνῶν ἀνθρώπων... μῦθον

μὲν ἐν ὁδοῖς αὐτῶν μεγάλων εἰσπαύεται ποταμοῖς παν.

(c) Idem. de confus. Lingu. p. 320. Ἰδὲ καὶ ἰσχυροὶ ἐπίλοιοι παρὰ ὑμῶν καὶ μὲν οὖν περιέκασα, &c.

(d) Orig. apud Gen. C. P. in Cat. gr. in Oritateuch. Vide & apud Theod. q. 48. in Genes. des

des hommes d'une grandeur démesurée , mais des impies , des Athées , des méchans , qui ne se soucioient ni de Dieu , ni des hommes , ni de la justice. D'autres, comme Eusebe de Césarée (a), ont prétendu que les Géans dont parle Moïse, n'étoient autres que des démons , & que tout ce que les fables nous racontent de la guerre des Géans & des Titans contre les Dieux, n'est autre que la guerre des démons contre le Tout-puissant. Nous verrons ci-après l'origine de l'opinion des Anciens , qui ont cru que les Géans étoient les fils des démons , & que les ames des Géans étoient elles-mêmes autant de mauvais esprits. On ne doit pas confondre ce sentiment avec celui qui nie l'existence des Géans. Le premier ne s'éloigne de l'opinion commune , qui admet les Géans qu'en ce qu'il dit dans le Livre d'Hénoch, que les Géans ont pour peres les démons , & pour meres les filles des hommes d'avant le Déluge, au lieu que ceux qui en nient l'existence, rejettent aussi le Livre d'Hénoch comme fabuleux.

Saint Chrysofote (b) croit que sous le nom de Géans , l'Écriture n'entend que des hommes d'une grande force (c) de corps ; & c'est ainsi qu'il a couru qu'étoit le fameux Nemrod , à qui les Septante donnent le nom de Géant. Certes, le nom Hébreu *Gibbor*, que l'on traduit quelquefois par Géans , signifie proprement un homme fort & puissant.

Saint Cyrille d'Alexandrie, répondant à l'Empereur Julien (d), semble croire que les Géans étoient des hommes d'une difformité monstrueuse , qui pouvoient à la verité être plus grands & plus forts que l'ordinaire , mais non pas à beaucoup près autant que les Géans , dont parlent les Poètes, qui prenoient de la main une Isle toute entiere du milieu de la mer , & la lançoient contre le Ciel. Les Géans donc, dit-il , dans le stile de l'écriture, sont des hommes violens & robustes, d'un air affreux & d'une figure difforme causée par un effet de la colere de Dieu , & par une suite du dérèglement de l'imagination & de la honteuse passion de leurs meres. Il y a beaucoup d'apparence que les Peres que nous venons de citer, n'ont eu recours à ces explications forcées du mot de Géans, que pour n'être pas obligez de reconnoître dans l'Écriture des hommes

(a) Euseb. l. 5. prepar. c. 4. § 5.

(b) Chrysof. in Genes. Homil. 22. p. 252.

α. Γίγαντες οὐκ ἔστιν ἄλλοι ἢ οἱ ἀνθρώποι τὸ σῆμα ἴσμεν λέγειν τὴν ἕκαστον γένει.

(c) Homil. 30. in Genes. p. 422.

(d) Cyrill. Alex. in Julian. l. 9. § 117.

ἢ φησὶν αἱ γυναῖκες τῶν γίγαντες, ἃ δὲ αὐτοὶ ἰσχυροὶ ἔδειξαν ἐπισημασθέντες λοιπὸν καὶ αὐτὰ τῶν σωματικῶν τὰ κάλλη ἴσμεν ὃ γίγαντες ἀδελφικῶν πύχας τε καὶ ἀλλομετέωροι, πολλὰ δὲ ἰσχυροὶ τὸ ἰδιόχθεις.

d'une grandeur aussi prodigieuse que ceux que nous décrivent les Poètes profanes.

Les Stoiciens (a) rangeoient les Géans avec les Centaures, & les autres êtres composez & forgez à plaisir par l'imagination de l'homme. *Centaurei, Gigantes, & quidquid aliud falsa cogitatione formatum, habere aliquam imaginem cœpit, quamvis non habeat substantiam.* Cicéron (b) parlant de la guerre des Géans contre les Dieux, la tourne en allegorie, & dit que cela signifie simplement la guerre des passions contre la raison & la nature. Macrobe (c) croit que les Géans ne sont autre chose qu'une Nation ancienne impie, ennemis des Dieux, & qui fut accusée de vouloir prendre le Ciel de force, & en chasser les immortels dont ils nioient l'existence. *Gigantes quid aliud fuisse credendum est, quam hominum quamdam impiam gentem, Deos negantem, & ideò existimatam Deos pellere de Cœlesti sede voluisse* (d).

Quelques Naturalistes ne pouvant se figurer qu'il y ait jamais eu des hommes aussi grands qu'on le dit, ont expliqué d'un effet naturel des vents sous-terrains, tout ce que l'on conte de la guerre des Géans contre le Ciel. Des vents enfermez sous la terre, font un effort pour se dégager; Ils rompent les montagnes, excitent des feux, vomissent des pierres qu'ils semblent jeter contre le Ciel. Jupiter, c'est-à-dire, le ciel ou l'air, lance contre eux les foudres, fait tomber les pluyes; alors les ravages cessent, les vents tombent, les feux sous-terrains s'éteignent, ou ne se font plus sentir au dehors. On prend de là occasion de dire, que Jupiter a terrassé les Géans, qu'il les a enfermez sous les montagnes d'Etna & du Vesuve, d'où ils font de tems en tems des efforts pour se relever, & pour se vanger: Et de là, les secouffes & les tremblemens de terre que nous sentons, & les feux que ces montagnes jettent par intervalles. Tout cela, disent-ils, n'a rien que de physique & de naturel.

La figure que les Poètes ont donnée aux Géans, s'explique encore allégoriquement: on dit qu'ils ont tout le bas de serpens, & mille mains pour attaquer & pour se défendre (e).

Mille manus illis dedit, & pro cruribus angues.

Ces mille mains marquent leur force extraordinaire, les serpens

(a) Senec. Ep. 58.
 (b) Cicero de Senect.
 (c) Macrob. Saturn. l. 1. c. 20.

(d) Juvenal. Sat. 15. v. 70.
 (e) Ouid. l. 5. Fast. v. 35.

leur inconstance, les replis (a), leur malice, leur peu de droiture & d'équité.

D'autres Philosophes vont encore plus loin, & soutiennent non-seulement qu'il n'y eut jamais de Géans, mais qu'il ne peut pas même y en avoir, au moins d'aussi prodigieusement grands qu'on le dit. Dieu Auteur de la nature a déterminé une certaine mesure à chaque chose au-delà de laquelle elle ne peut s'étendre. Tout est proportionné dans l'Univers; un degré de plus ou de moins en dérangerait l'économie, & en troublerait l'harmonie. Il y a une mesure de mouvemens dans les astres, dans l'air, dans les eaux, dans la terre même, qui ne peut régulièrement aller que jusqu'à un certain point, sans quoi les animaux, les plantes, les arbres périroient. La grandeur de l'homme est proportionnée au degré de mouvement de froid, de chaud, qui est sur la terre. Les plantes dont il se nourrit, l'air qu'il respire, les animaux dont il se sert, sont créés pour lui, & sont pour ainsi dire faits à sa nature, s'il devenoit plus grand, ou plus petit qu'il n'est, cette proportion ne subsisteroit plus, & l'Univers perdrait toute sa beauté. Il n'y eut donc jamais de Géans, ou s'il y en eut, le monde étoit autre qu'il n'est à présent; la terre occupoit une autre place dans l'Univers, l'air, les élémens, les astres, les plantes étoient différentes de ce qu'elles sont.

La nature comme elle est aujourd'hui, ne sauroit faire d'assez grands efforts pour atteindre à former des hommes d'une taille gigantesque. Or on n'a aucune preuve que la nature ait jamais été autre qu'elle n'est; elle ne peut pas même changer jusqu'au point qu'il faudroit qu'elle changeât, pour produire des Géans. Elle n'en a donc jamais produit?

Les Anciens qui veulent bien reconnoître que les premiers hommes étoient plus grands que nous, n'avoient pas qu'ils aient été d'une grandeur si démesurée qu'on le prétend; ils croyent que la mesure la plus grande, & la taille la plus riche où l'homme puisse arriver, est celle de sept pieds de haut (b), parce qu'elle a été la hauteur d'Hercules (c). *Licet plerique desiniant nullum posse excedere longitudinem pedum septem, quod intra mensuram istam Hercules fuerit.* Que si de tems en tems il a paru des hommes d'une taille beaucoup plus grande, comme *Oreste*, qui avoit sept coudées

(a) *Macrob. l. 1. c. 20. Saturnal.*

(b) *Solin. Polyhistor, c. 1. Vide & Varron. apud Gell. l. 3. c. 10. Varro modum esse*

dixit summum adolescendi humani corporis, septem pedes.

(c) *Vide Salmas. in Solin. p. 3. Edit. 1686.*

ou dix pieds & demi, & *Pufio* & *Secundilla*, qui parurent à Rome sous Auguste, & qui avoient plus de dix pieds de haut ; ce sont des exceptions de la regle commune, ce sont des productions monstrueuses & extraordinaires, dont on ne peut rien conclure.

Que si c'est par un effet de la vieillesse de la nature, que les hommes d'aujourd'hui sont plus petits & plus foibles que ceux d'autrefois ; il faut dire que la nature est demeurée dans un état de consistance depuis plusieurs siècles, puisqu'il y a plus de trois mille ans que les hommes ne décroissent plus, & qu'ils demeurent les mêmes. Ainsi l'on ne peut admettre le principe de quelques Anciens, qui ont cru que le monde vieillissoit tous les jours, & que les hommes alloient toujours en décroissant & en s'affoiblissant (a) *cuncto mortalium generi minorem in dies mensuram fieri propemodum observatur*. Homère (b) se plaignoit déjà que de son tems les corps étoient beaucoup plus petits que ceux des Anciens (c).

Nam Genus hoc viva jam decrefcebat Homero.

Pline en attribué la cause à la chaleur qui domine sur la terre, & qui est comme l'avant-coureur de ce feu qui doit un jour la consumer ; ce feu gagne peu à peu, & consume l'humide radical, qui est le principe & le soutien de la vie des hommes, d'où vient, dit-il, qu'il est rare de voir des enfans plus grands & plus forts que leurs peres (d) ? *Rarosque patribus proceriores consumente ubertatem seminum exustione, in cujus vices nunc vergit ævum.*

L'Auteur du quatrieme Livre d'Esdras (e), est aussi dans ces principes : *Demandez à la mere qui enfante, d'où vient que ceux que vous mettez au monde, ne ressemblent pas à ceux qui ont été avant vous, & qu'ils sont plus petits ? Elle vous répondra, autres sont ceux qui sont nez dans les jours de la force, & autres ceux qui sont nez au tems de la vieillesse & de l'affoiblissement de la nature. Faites donc attention que vous êtes plus petits que ceux qui vous ont précédé, & que ceux qui viendront après vous, seront encore plus petits que vous.* Lucrece Philosophe Epicurien (f) croit que la nature produisoit au commencement de bien plus grands corps, qu'elle n'en produit aujourd'hui, qu'elle est comme épuisée de vieillesse.

(a) Plin. l. 7. c. 16.

(b) Homer. Iliad. VII. Οἱ δὲ ἀνδρῶν φθίνουσι, ὅτι οὐ γεννῶνται ἄλλοι ἄνθρωποι.

(c) Juvenal. Satyr. 15.

(d) Plin. l. 7. c. 16.

(e) Esdr. 7.

(f) Lucret. l. 2.

*Jamque adeò fracta est atas, effataque tellus;
Vix animalia parva creat, qua cuncta creavit
Sæcla, deditque ferarum ingentia corpora partu.*

Ces Ecrivains semblent contraires à ceux qui nient l'existence des Géans : mais au fond ils la détruisent par les mauvaises raisons qu'ils en donnent. Si la nature étoit déjà si affoiblie & si épuisée du tems de Moïse, environ 2500. ans après la création du monde, ou du tems d'Homere, environ mille ans avant JESUS-CHRIST, que dès lors elle ne put plus produire des Géans, que devoit-elle être à présent, que le monde est vieux de 5727. ans ? On ne devoit plus voir naître que des pygmées.

On dit de plus (a), que si la taille gigantesque étoit la plus belle, la plus parfaite & la plus naturelle à l'homme, tous les hommes seroient nez Géans, & ceux qui ne le seroient point, devoient passer pour des Monstres. Mais nous voyons tout au contraire, que je commun des hommes depuis le commencement du monde jusqu'aujourd'hui, a été à peu près de même grandeur, & que ceux qui se sont trouvez d'une taille gigantesque, ont été regardez comme des espèces de Monstres. Il faut donc conclure, que comme les Monstres sont rares & extraordinaires, ainsi les Géans n'ont jamais été connus; & que si dans la suite de plusieurs siècles, il en a paru quelques-uns, on n'en peut inférer rien autre chose, sinon que la nature s'éloigne quelquefois de ses propres loix, pour nous faire voir des effets prodigieux & surprenans de son pouvoir.

Mais qu'étoit - ce donc que ces Géans dont parle l'Ecriture ? C'étoient, suivant Philon (b), des hommes attachez à la terre & aux plaisirs des sens, des enfans de la terre, des Athées, des ennemis de Dieu, ou c'étoient des hommes monstrueux par leur laidur & leur difformité, comme le veut S. Cyrille d'Alexandrie (c), ou selon Diodore (d), des hommes qui vivoient très-long-tems.

François George (e) veut bien reconnoître que c'étoient des hommes d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire; mais il soutient qu'ils n'étoient pas nez d'un homme & d'une femme, mais d'un démon & d'une femme; car, ajoute-t-il, il n'est pas croyable que

(a) Vide Testat. in Cap. 11. Deut. qu. 2. Boulduc Eccles. ante legem, l. 1. c. 7. 8.

(b) Philo de Gigantib.

(c) Cyrill. l. 9. cont. Julian. & l. 2. Glaphir. in Genes.

(d) Diodor. in Caten. Quidam apud Theo-

doret. qu. 48. in Genes. *Ἐργασίον τοῦ κτίστη, οὐκ ἔστιν ἄνθρωπος.*

(e) Francisc. Georg. t. 1. problem. 74. 75. apud Sixt. Senens. Bibliothec. Sacr. lib. 5. annot. 51.

des hommes d'une grandeur si monstrueuse, soient nez d'une maniere naturelle; cela surpasse les forces communes de la nature, & de-là vient, dit-il, que JESUS-CHRIST ayant vaincu le démon, & lui ayant ôté le pouvoir dont il abusoit, on n'a plus vû de Géans dans le monde, parce que les démons ne se sont plus approchez des femmes comme auparavant.

Etienne Gobar cité dans Photius (a), traite toute cette matiere d'une maniere problématique; les Anges rebelles étant descendus sur la terre, épouserent des femmes, & engendrèrent les Géans. Les Géans s'étant accouplez avec des Bêtes, produisirent des hommes monstrueux, & des démons mâles & femelles: ou plutôt les Anges rebelles n'ayant ni chair, ni os, ne se sont point approchez par eux-mêmes des filles des hommes, mais ils se sont servis des hommes impies pour les corrompre, ou enfin, ils n'ont eu aucun commerce avec les femmes, ni par eux-mêmes, ni par le moyen des hommes.

Sulpice Sevére (b) reconnoît les Géans, mais comme des Monstres, & des productions contraires à la nature. *Ex Angelorum & mulierum coitu Gigantes editi esse dicuntur, cum diversa inter se natura conjunctio Monstra gigneret.* Or, si les Géans ne sont que des Monstres, on ne peut pas conclure qu'ils aient jamais été communs. Les Monstres sont toujours rares, comme étant contraires aux loix connues.

Le Pere Boulduc Capucin (c), dans son Ouvrage intitulé, *De Ecclesia ante Legem*, soutient que les *Nephisim*, les *Raphaim*, les *Zuzim*, les *Enacim*, les *Emim*, les *Zomzomim*, que l'on croit communément avoir été des Géans, des hommes cruels, & d'une énorme grandeur, étoient au contraire des hommes d'une vertu rare, & d'une piété extraordinaire. *Virtute, sanctitate, animi magnitudine, constantia, ac bonis operibus Gigantes erant.* Le nom de *Nephilim*, qui signifie ceux qui tombent, ou qui se prosternent, fut donné à certains hommes de piété, à cause de leur assiduité à la priere. Les *Enacim*, ou porte-colliers, formoient un ordre de Chevalerie institué par Abraham, pendant qu'il demouroit près d'Hébron, & composé de gens d'une grandeur, d'une richesse & d'une magnificence singuliere.

Il dit de plus, que le nom de Géans étoit un nom d'honneur

(a) Gobar. apud Phot. cod. 232. p. 898.
 (b) Sulpit. Sever. l. V. Hist.

(c) Boulduc lib. de Eccles. ante legem. l. 1.
 c. 2. 8. 9. 11. & l. 3. c. 20.

donné aux anciens Justes, qui vivoient avant & même après le Déluge. Que ces personnes étoient en vénération parmi tous les peuples où ils se rencontroient : que les Moabites les nommoient *Emim*, c'est-à-dire, Révérends ; les Ammonites, *Zomzomim*, c'est-à-dire, Sages ; les Chananéens, *Raphaim*, c'est-à-dire, Restaurateurs ; les Syriens, *Zuzim*, ou illustres. Il ajoute, que mal-à-propos on a pris dans Nemrod comme une épithete de blâme, ce que dit de lui l'Écriture : *C'étoit un Géant robuste devant le Seigneur*. Ces paroles marquent qu'il étoit d'une rare piété, d'une sainteté reconnue. Enfin le Pere Boulduc enseigne, que les anciens Géans avoient des Ecoles de piété, & des espèces de Monasteres dans les lieux de leur demeure. Les visions de cet Auteur sur le sujet des Géans, ont été refutées par un Anonyme dont je n'ai pû avoir l'Ouvrage intitulé, *De Nephilinis Gigantibus vulgò dictis exercitatio, contra Jacobum Boulduc*.

On objecte à ceux qui nient les Géans, l'ancienne tradition des peuples, qui ont crû que les hommes d'autrefois étoient plus grands que ceux d'aujourd'hui ; on leur objecte les corps & les os de Géans qu'on a découvert, & que l'on découvre encore tous les jours. Mais ils se raillent de la vaine prévention des peuples, & des prétendus os de Géans. Les Poètes sont les Auteurs des Géans, la fable les a nourris, la crédulité des peuples les a entretenus. Ce que l'on prend pour des os de Géans, sont ou des os de Balaines, ou d'Elephans, ou des os de fossiles produits dans la terre par un feu de la nature. C'est ce que prétend le Pere Kircher un des plus forts Adversaires du parti des Géans ; & voilà ce que j'ai trouvé de plus fort pour ce sentiment. Venons aux preuves de la réalité, & de l'existence de ces hommes si fameux.

Moïse & les Auteurs sacrez qui l'ont suivi, parlent expressément des Géans, de leur force, de leurs entreprises, de la grandeur de leur taille, de leurs guerres, de leur nombre, de leur supplice dans l'enfer. Ils furent très-fréquens avant le Déluge, ils l'étoient aussi lorsqu'on commença la Tour de Babel : il y en avoit encore plusieurs familles du tems de Moïse, de Josué, & même de David. Tout cela se prouve par des monumens autentiques, anciens, incontestables ; ce ne sont point des Poètes, ni des Auteurs nouveaux ou fabuleux, c'est Moïse, le plus ancien Ecrivain, dont on ait les Ouvrages certains ; ce sont les Auteurs sacrez qui le racontent, & c'est dans l'ancienne & constante tradition des peuples, que les Poètes ont puisé ce qu'ils ont pris plaisir d'exagérer & d'embellir dans leur poésie touchant les Géans.

Les hommes s'étant multipliés sur la terre, dit Moïse (a), les enfans de Dieu voyant les filles des hommes qui étoient belles, prirent pour femmes toutes celles d'entre-elles qui leur plurent, & le Seigneur dit : Mon esprit ne demeurera plus dans l'homme, parce qu'il n'est que chair, & ses jours ne seront que de cent vingt ans, c'est-à-dire, dans 120. ans j'inonderai toute la terre par le Déluge, & je les ferai tous périr. Or les Géans (l'Hébreu Nephilim) étoient sur la terre en ce tems-là, & même depuis que les enfans de Dieu s'approchèrent des filles des hommes, & qu'elles en eurent des enfans. Ce sont ces Géans (Gilborim) ces hommes puissans, qui sont si anciens, ces hommes célèbres.

Il y avoit donc des *Nephilim*, des Géans sur la terre dès avant que les enfans de Dieu, c'est-à-dire, ceux de la race de Seth, s'alliassent avec les filles des hommes, c'est-à-dire, avec les filles de la race de Caïn. C'est une très-ancienne tradition soutenue par les Rabbins, & par plusieurs Auteurs Chrétiens, qu'Adam étoit le plus grand des Géans. Les Hébreux (b) enseignent que Dieu voulant former le premier homme, prépara d'abord une masse de terre informe, qui étoit étendue depuis une extrémité du monde jusqu'à l'autre, ce qui pouvoit, si on l'eût dressé, s'élever jusqu'au firmament. Lorsque Dieu eut donné la forme à cette masse, & lui eut inspiré le souffle de vie, Adam se dressa sur ses pieds, & les Anges effrayez de son excessive hauteur, s'écrierent : Seigneur Dieu de l'Univers, il y a donc deux puissances souveraines dans le monde ? Alors Dieu appuyant sa main sur la tête d'Adam, le réduisit à la hauteur de mille coudées, selon les uns, ou de neuf cens, selon les autres ; il y en a qui ne lui laissent que deux ou trois cens, ou même que cent coudées ; & il falloit bien qu'il fût démesurément grand pour atteindre au fruit de la science du bien ou du mal, dont l'arbre étoit, selon eux, d'une hauteur prodigieuse.

Saint Jérôme paroît avoir cru très-sérieusement qu'Adam étoit le plus grand de tous les Géans. Il traduit ainsi Josué ch. xiv. & xv. *Hébron s'appelloit anciennement Cariat-arbé. Adam le plus grand des Enacims y est enterré ; mais on peut traduire l'Hébreu par le nom ancien d'Hébron & Cariat-arbé, cet homme (Arbé) est le plus grand des Enacims, ou des Géans de ce canton-là. Le même*

(a) Genes. vi. c. 2. 3. 4. הנפלים היו כארצ. 4. האלהים אחריו כן אשר כושם ההם זנם וילרז להה : אל בנות הארה ובאו בני אנשו חשה אשר מעולת

השה חיבוריה
(b) Vido Bartolosci Biblioth. Rabbini-
t. 1. p. 65. & seq. Morin. Exercit. Bibli. l. 2.
Exercit. 8. c. 11. art. 14.

saint Jérôme dans ses questions Hébraïques sur la Genèse & dans ses lieux Hébreux sous *Arboy*, confirme la même opinion. Enfin, dans l'Epitaphe de sainte Paule, il dit que *Cariat-Arbé*, ou *la Ville des Quatre*, a pris son nom de ces quatre personnages, Adam, Abraham, Isaac & Jacob; & que selon le Livre de Josué, & suivant la tradition des Hébreux, Adam y est enterré. Quelques Auteurs Chrétiens citez dans Bar-Cepha, & Jean Lucidus soutiennent le même sentiment.

Les hommes qui vivoient avant le Déluge, étoient communément d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire. Les Rabbins croient que le Roi Og qui fut vaincu par Moïse, avoit vécu avant le Déluge, selon cette parole du Deutéronome, ch. III. v. II. *Solus quippe Og Rex Basan restiterat de stirpe Gigantum*, Il se plaça sur l'escalier de l'Arche, en dehors, ou sur le toit, selon d'autres, & Noë à qui il avoit promis de demeurer esclave toute sa vie, lui fournissoit chaque jour à manger par un trou. Og étoit d'une grandeur si excessive, qu'Abraham l'ayant un jour repris avec force, lui fit tomber une dent, de laquelle il fit des lits, selon quelques-uns, ou un fauteuil, selon d'autres.

Lorsque le Roi Og (a) marcha avec son armée contre les Israélites, ayant remarqué que leur camp occupoit un espace de six mille pas, ou de deux lieux d'étendue, il prit sur sa tête une montagne de même grandeur, afin de les écraser, & de n'en pas faire à deux fois. Mais Dieu envoya un vermisséau qui perça la montagne à l'endroit de la tête du Géant, enforte que la montagne lui tombant sur les épaules, lui servit comme de collier. Il voulut la retirer, mais ses dents qui étoient extrêmement grandes, s'étant enfoncées dans la montagne, la retinrent au tour de son cou: Moïse accouru pour le tuer avec une hache de dix coudées de haut, il sauta à la hauteur de dix coudées, & étant lui-même haut de douze coudées, tout ce qu'il put faire, fut de lui donner au talon le coup dont il mourut. Quant à ce que dit l'Ecriture (b), que le lit d'Og avoit neuf coudées de long, & quatre de large, ils prétendent que cela ne regarde que le berceau de ce Prince quand il étoit tout enfant. On ne prétend pas garantir ces exagérations; mais on y voit au moins la tradition des Juifs.

Le nom de *Nephilim* que l'on traduit par *Gigantes*, peut signi-

(a) Vide Morin. Exercit. Bibli. L. 2. 8. c. 2. |
n. 12. 13. 14.

(b) Deut. III. II.

fier à la lettre, *ceux qui tombent* (a), qui se jettent sur quelqu'un, qui l'attaquent, qui fondent sur lui, comme un oiseau sur sa proie, ou bien ceux qui font tomber, qui renversent, ou enfin des hommes violens, cruels, audacieux. Les Israélites qui revinrent au désert de Cadès, après avoir visité la Terre promise (b), dirent à leurs freres: *Tout le peuple que nous avons vu dans ce Pays, sont des gens de même; c'est-à-dire, des gens d'une taille au-dessus de l'ordinaire: Nous y avons vu des Nephilims fils d'Enach du nombre des Nephilims, & comparez à eux, nous n'étions que comme des sauterelles.* Voilà des Géans bien marquez, non un ou deux, mais un peuple presque entier, *omnis populus quem aspeximus*, dit l'Hebreu, *viri mensurarum sunt*. Toute la race d'Enak étoit d'une telle grandeur, que les autres hommes auprès d'eux, n'étoient que comme des sauterelles.

Je ne trouve plus le nom de *Nephilim* dans l'écriture depuis Moïse (c); les autres Auteurs sacrez se servent ordinairement du mot *Rephaim* pour marquer les Géans; Moïse lui-même s'en sert quelquefois. Il dit, que Codorlahomor & ses Alliez, battirent les *Rephaims* à Astaroth-Carnaïm (d), Dieu promet de donner à Abraham le Pays des *Rephaims* (e), ces peuples demeuroient au-delà du Jourdain: Og Roi de Basan, étoit un de ces *Rephaims* (f), dont la race étoit déjà presque éteinte du tems de Moïse. *Solus quippe remanserat de stirpe Gigantum*, l'Hebreu, *de stirpe Rephaim*. Il étoit si grand, que plusieurs années après, on montrait encore son lit d'airain à Rabbath Capitale des Ammonites: ce lit avoit neuf coudées de long, & quatre de large (g). Les neuf coudées font 15 pieds 4. pouces & demi, à prendre la coudée Hebraïque sur le pied de 20. pouces & demi; de sorte que Og devoit être presque aussi haut que trois hommes ordinaires.

Moïse nous parle encore d'un autre peuple qui demeuroit à l'Orient de la Mer Morte: il s'appelloit *Emim*; & Dieu ayant livré leur pays aux Moabites, les *Emims* furent défaits & exterminés. Ils étoient nombreux, & puissans, & d'une taille si avantageuse, qu'on les auroit pris pour des enfans d'Enach, & pour des *Rephaims*.

(a) נפילימ Nephilim ag. נפילימ נפילימ
cadentes, seu irruentes. Sien, βίαιοι violenti.
Th. & 70. γίγαντες. Gigantes.

(b) Num. XIII. 34. כהונחכל הער, אשק
דאינו את הנפליות אנשו טוית : ושור
דאינו ובהו בעינינו כחגבירה בנו ענצ
מן הנפליה

(c) Ezech. XXXII. 20. 22. 23. 24. 27.

semble faire allusion aux Nephilim de Moïse, en parlant des anciens Héros tombez & mis à mort par l'épée. בפלורה בחרב

(d) Genes. XIV. 5.

(e) Genes. XV. 20.

(f) Josue XII. 4. XIII. 12. Deut. III. 11.

(g) Deut. III. 11.

Voilà encore un peuple entier de Géans, qui avoient été exterminés avant le tems de Moïse : leur mémoire étoit encore récente, puisque Moab pere des Moabites, ne nâquit que 325. ans avant Moïse; & qu'avant que les Moabites fussent en état d'entreprendre la guerre contre les Emims, il fallut au moins cent cinquante ans ou deux cens ans.

Les Ammonites freres des Moabites, attaquèrent apparemment vers le même tems une autre race de Géans, nommez *Zomzomims* (a), ils étoient grands, & puissans, & d'une taille égale aux fils d'Enach; leur pays passoit pour un pays de Géans, ou de Rephaïms. *Terra Gigantum reputata est, & in ipsa olim habitaverunt Gigantes.* Ainsi il y avoit trois races de Géans au-delà du Jourdain. Les *Rephaïms* au Nord, les *Emims* au Midi, & les *Zomzomims* entre les uns & les autres.

Il y avoit aussi des Rephaïms au-deçà du Jourdain, & ils s'y maintinrent en quelques lieux jusqu'au tems de David. On en remarque deux races; les uns étoient fils d'Enach, & se nommoient *Enacims*, leur principale demeure étoit à Hébron & aux environs; les autres étoient nommez simplement *Rephaïms* ou fils de *Rapha*, ils avoient leur demeure dans la Ville de Geth; Goliath étoit de leur nombre : il est souvent parlé dans l'écriture de *la Vallée des Rephaïms* (b), ou de *la Vallée des Géans*, qui étoit assez près de Jérusalem, & qui portoit ce nom, ou à cause que ces Géans y avoient autrefois demeuré, ou parce qu'ils s'y étoient campez plus d'une fois, pendant les guerres des Philistins contre les Hébreux.

L'écriture (c) nomme cinq Géans de la race de *Rapha*, qui avoient été mis à mort par David, ou par ses gens, dans différens combats; sçavoir, 1°. *Jesbi-ben-ob*, ou Jesbi fils d'Ob. 2°. *Saph* ou *Saphai*. 3°. Le frere de Goliath. 4°. Un Géant qui avoit six doigts à chaque pied, & autant à chaque main; & 5°. Enfin Goliath qui fut tue par David (d), à qui l'écriture donne six coudées & une palme de haut, ce qui fait environ douze pieds & demi; c'est-à-dire, la hauteur de deux grands hommes. Contre de tels faits, il n'y a point d'exceptions. Voilà des Géans, en voilà plusieurs familles, plusieurs dans une même Ville, dans le même tems, en voilà des peuples entiers. On ne se contente pas de dire, qu'ils étoient plus grands que l'ordinaire; on nous marque leur grandeur & leur force:

(a) Deut. II. 20. 21.

(b) Josue xv. 8. xviii. 16. & I. Reg. 7. 18. 22. xxiii. 13.

(c) 2. Reg. XXI. 1. Par. xx.

(d) I. Reg. xvii. 4.

On nous insinuë qu'autrefois leur nombre étoit bien plus grand, puisqu'on nous en indique des familles & des nations entières d'exterminées.

Les fils d'Enak avoient leur demeure dans la partie Méridionale de la Palestine (*a*) : Enak avoit eu trois fils, Achiman, Sifari & Tholmai, tous trois Géans & peres de Géans. Leur taille étoit si extraordinaire, que les Hébreux n'étoient en leur présence que comme des sauterelles ; & lorsque Moïse veut parler de quelques grands Géans, il dit, qu'ils étoient aussi hauts que les fils d'Enak (*b*). Josué étant entré dans la terre de Chanaan, défit tous les Enacims d'Hébron, de Dabir, d'Anab, & des autres villes de Juda & d'Israël, où il s'en trouvoit : il n'en laissa que dans Gaza, dans Geth & dans Azot (*c*) ; on y voyoit les tombeaux de ces Géans long-tems après (*d*), & Joseph (*e*) dit, que de son tems on y monroit encore de leurs os, qui étoient d'une grosseur monstrueuse, & presqu'incroyable.

Amos (*f*) parlant de la conquête du pays de Chanaan, faite par les Hébreux, dit en la personne du Seigneur : *J'ai exterminé devant eux l'Amorrhéen, dont la hauteur égaloit celle des cédres, & dont la force étoit semblable à celle des chênes ; j'ai brisé son fruit par-dessus, & j'ai arraché sa racine par-dessous ;* & Baruch (*g*), *Les Géans, ces hommes si célèbres qui étoient dès le commencement, ces Géans d'une si haute taille, & qui savoient la guerre ; ce n'est point eux que le Seigneur a choisis pour leur donner la sagesse, & c'est pour cela qu'ils se sont perdus.* Judith (*h*) dans son Cantique, dit, que ce ne sont ni les Titans, ni les Géans d'une taille extraordinaire, qui ont mis à mort Holofernes, mais une femme, après l'avoir vaincu par l'attrait de sa beauté.

On ne peut rien ajoûter à ces preuves ; Baruch parle des Géans d'avant le Déluge, & Amos, de ceux qui possédoient la Terre promise avant que les Hébreux y entraissent ; ils nous décrivent des Géans nombreux, puissans, & d'une grandeur fort au-dessus de l'ordinaire : ils furent exterminés par Josue & par Caleb (*i*) ; Dieu ne permit pas qu'une race si méchante subsistât plus long-tems. Comme tout le monde étoit intéressé à détruire ces monstres de

(*a*) Num. XIII. 23. 24. 34.

(*b*) Deut. II. 10. 11. 21. IX. 2.

(*c*) Josue XI. 21. 22.

(*d*) Josue XIV. 15.

(*e*) Joseph. Antiq. l. 5. c. 2. p. 145. 6. 9.

Διγροισαυ γ' ἐν τῷ ἰσραὴλ ὡς ἄνθρωπος ὄντις

ὡς ἄνθρωπος ἐπιχρῆσιν ἰσραὴλ.

(*f*) Amos II. 9.

(*g*) Baruch. III. 26.

(*h*) Judith, XVI. 8.

(*i*) Josue XV. 13. 14. Judic. I. 20.

violences & de cruautéz , il n'est pas surprenant que depuis plusieurs siècles , on ne voit plus communément de Géans ; le genre humain a conspiré à s'en défaire petit à petit , comme on se défait des animaux venimeux & dangereux , qu'on a sçû exterminer & anéantir dans certains pays , & à qui tout le monde fait la guerre dans les lieux où il s'en trouve encore.

A ces preuves historiques & de faits , on en peut ajouter d'une autre espèce , tirée des Auteurs sacrez , qui parlent des ames des Rephaïms détenuës dans les enfers , pour y souffrir la peine de leurs injustices & de leurs violences. Job (a) dit , que les Géans gémissent sous les eaux en la compagnie de ceux qui sont dans l'enfer ; c'est ainsi que les Profanes nous décrivent les Titans au-dessous des fondemens de l'Océan (b) , & au fond des abymes (c).

*Sub gurgite vasto
Infestum eluitur scelus , aut exuritur igni.*

Salomon dit , que les voix d'une femme débauchée conduisent aux Rephaïms (d) , & que celui qui les suit , va droit au lieu où sont les Géans (e). Isâie (f) , & Ezéchiël (g) représentant les Rephaïms dans ces lieux ténébreux ; disent , qu'ils se levent par honneur pour venir au-devant des Monarques des Nations , qui ont fait pendant leur vie la terreur des hommes , & qui descendent avec eux dans les enfers. Après toutes ces autoritez si positives tirées des Livres sacrez , il n'est plus permis , ce me semble , de révoquer en doute qu'il n'y ait eu autrefois des Géans en fort grand nombre.

Avant que de rapporter les autoritez des Peres , qui ont enseigné la même chose , il est bon d'avertir que la plûpart des Anciens trompez par le faux Livre d'Hénoch , ont crû que les Géans étoient nez des filles des hommes , qui avoient eu un commerce charnel avec les Anges rebelles : Voici comme l'Auteur du Livre d'Hénoch racontela chose. L'an du Monde onze cens soixante & dix (h) , les Veillans ou les Anges épouserent des femmes , d'où sortirent trois races ou trois sortes d'enfans. Premièrement , les Géans d'une taille extraordinaire. 2°. Les Géans produisirent les *Nephilims* , & 3°. les *Nephilims* engendrèrent les *Eliudiens*. Les Géans se multi-

(a) Job. xxvi. 5.
(b) Homer. Iliad. 8. & Hesiod. Theogonia.
(c) Virgil. Æneid. vi. v. 742.
(d) Prov. II. 18.
(e) Prov. IX. 18.

(f) Isai. xiv. 9.
(g) Ezech. xxxii. 19. 20. & seq.
(h) C'est-à-dire , 1071. ans avant le Déluge , selon la supputation de Syncelle qui met le Déluge en 2241.

plierent & commencerent à manger la chair humaine, ce qui obligea les hommes dont le nombre diminueoit tous les jours, à crier vers le Seigneur. Dieu touché de leurs prieres, envoya l'Ange Gabriël, & lui dit : Allez, exterminiez les Géans, ces monstrueux fils des Anges rebelles ; engagez-les à se faire la guerre, & à se tuer l'un l'autre, afin que jusqu'à leur nom soit effacé de dessus la terre. Les ames des Géans deviendront des démons, qui feront toutes sortes de maux dans le monde ; ils y causeront des obsessions, ils y tourmenteront les hommes, & feront paroître des spectres, & cela jusqu'au dernier jour du jugement. Voilà la source d'où la plupart des premiers Peres ont puisé ce qu'ils ont dit des Géans. Paul de Burgos (a) fameux Juif converti, croyoit encore que les Géans étoient des démons sous la forme humaine.

L'Auteur du Testament des douze Patriarches (b), semble avoir pris dans le même Livre d'Hénoch, ce qu'il dit de la conception des Géans. Les Anges rebelles, dit-il, s'étant laissez aller à l'amour des femmes, prirent la figure de leurs maris, & s'étant approchez d'elles sous une forme étrange, & sous une taille gigantesque, ces femmes se remplirent l'imagination de ces hommes énormes, conçurent des enfans qui leur ressemblerent, & enfanterent les Géans. Nous ne prétendons pas donner la moindre autorité à ce récit, nous le croyons très-fabuleux ; mais nous en inférons que l'existence des Géans n'étoit nullement contestée parmi ceux qui écrivoient de telles choses, ni parmi ceux qui les croyoient & les recevoient.

Nous ne rapporterons pas ici un grand nombre de témoignages des Peres. On sçait que presque tous ont reconnu qu'il y avoit autrefois des Géans : nous avons rapporté fidelement ceux qui ne l'ont pas cru, ou qui se sont expliqués sur cela d'une maniere ambiguë ; nous avons droit de compter pour nous dans cette matiere, tous ceux qui ne sont pas contre nous. Nous défendons le parti du préjugé général, & de la voix du peuple de tous les siècles. La possession est en notre faveur, c'est à l'Agresseur à produire ses titres & ses preuves : Nous ne citerons que ceux des Peres, qui joignent à leur autorité, & à leur témoignage quelques raisons de leur sentiment. Joseph, par exemple, que l'on cite pour le sentiment qui nie les Géans, donne lui-même une preuve de leur existence, dans ce qu'il dit des os d'une grosseur prodigieuse que l'on voyoit à Hébron. Tertullien (c) prouve la possibilité de la

(a) Paul. Burg. In c. 6. Genes.

(b) Testamentum Ruben. c. 5.

(c) Tertull. de Resurr. carnis c. 42.

p. 350.

réurrection, par les cadavres, ou plutôt les squelettes des Géans que l'on trouvoit encore tout entiers : *Nec Gigantum antiquissima cadavera devorata constabit, quorum crates adhuc vivunt.* Il paroît par son récit, que l'on en avoit découvert de son tems même, en creusant quelques fondemens à Carthage.

Saint Augustin (*a*) soutient qu'il y eut autrefois, sur-tout avant le Déluge, des hommes d'une taille fort au-dessus de l'ordinaire, & il le prouve premièrement par le sentiment commun des hommes qui le croient ainsi ; il cite Virgile (*b*) qui dit, qu'Enée arracha une grosse pierre qui servoit de borne à un champ, qu'il la leva aisément de terre, & la jetta contre Turnus. La pierre étoit telle, dit Virgile, que douze hommes d'aujourd'hui auroient bien de la peine à la porter.

*Vix illum lecti bis sex cervice subirent
Qualia nunc hominum producit corpora tellus.*

C'est une fiction poétique inventée d'Homere (*c*), qui prouve l'ancien préjugé des peuples. Saint Augustin ajoute, que rien ne montre mieux l'existence des Géans, & ne réfute plus solidement les incrédules, que les os d'une grandeur prodigieuse, que le hazard ou la force de l'eau, ou quelques autres accidens découvrent de tems en tems, en ouvrant les tombeaux, & amenant au jour des corps qui étoient sous terre depuis plusieurs siècles : J'ai vû, dit-il, & je ne suis pas le seul qui l'ait vû, sur le bord de la mer à Utique, une dent humaine, qui étoit si grosse, qu'elle en égaloit cent des nôtres. On montre de ces sortes de dents en plus d'un endroit ; car la dent est le plus dur de tous les os, & c'est ce qui fait qu'il s'en est conservé un plus grand nombre.

Augustin Torniel (*d*) dit qu'il en a vû une à Verceil dans une Eglise de son Ordre, dédiée à saint Christophe, qu'on disoit être une dent de ce Saint. Torquemade (*e*) dit qu'il y a aussi à Loria une autre dent grosse comme le poing ferré d'un puissant homme, & à Astôrgue, une partie de la machoire du même saint Christophe, qui est si grande, qu'à la voir on juge que le Géant à qui elle étoit, devoit être aussi haut qu'une grande tour. Magius parle de l'os de la cuisse de saint Christophe, que l'on garde à Venise dans l'Eglise des Porte-Croix, qui est aussi d'une grosseur prodigieuse.

(*a*) *August. l. 15. de Civit. c. 9.*

(*b*) *Virgil. Æneid. XII.*

(*c*) *Homer. Iliad. v. c. XII.*

(*d*) *Torniel. annal. v. t. an. m. 987.*

II. 19.

(*e*) *Torquemad. 1. journé.*

Les anciennes Légendes donnent à ce Saint 12. coudées ou 18. pieds de haut.

Antoine Sabellicus (*a*) raconte que peu d'années avant le tems auquel il écrivoit , quelques ouvriers travaillant à arracher un fort grand arbre pour la construction d'un vaisseau , ils decouvrirent par hazard une tête d'homme de la grosseur d'un tonneau , mais l'ayant voulu manier , elle s'en alla en pieces , & ils ne purent en garder que quelques dents , qu'ils distribuerent dans la Ville à diverses personnes ; & on en voit à Venise , dit Sabellicus , dans une maison particuliere. Louis Vives (*b*) dit , que dans la Cathédrale de Valence sa patrie , il a vû une dent de saint Christophe , grosse comme le poing. Isaac Pontanus dans son Histoire de Dannemark (*c*) , raconte que la dent d'un Danois nommé Starco-terus , avoit douze pouces de circonférence.

On rapporte dans la Chronique de Colmar sous l'an 1261. que l'on trouva dans le village d'Hertin près de Basle , des os qui paroissoient être d'hommes , & qui avoient plus de trente pieds de longueur (*d*).

M. Simon (*e*) Auteur d'un Dictionnaire de la Bible , rapporte qu'en 1667. dans une prairie où l'on creusoit pour y faire un réservoir , on déterra un tombeau très-ancien , & bien cimenté , où étoient des ossemens d'une grandeur prodigieuse , entr'autres on y découvrit un os de sept pieds trois pouces de long , & de deux pieds de circonférence ; on croit que cet os étoit celui qui va du coude à l'épaule , parce qu'auprès dudit os , il y en avoit un autre fort large & plat ; les autres ossemens étoient tellement pourris & caducs , qu'on n'en put lever aucun d'entier , mais on en tira quelques dents , dont chacune pesoit dix livres juste. Il y a une de ces dents qui est jointe à la partie inférieure de la machoire , & ces deux os ensemble pesoient dix-sept livres , la dent est ovale , longue de cinq pouces , & large de trois. Ces dents & ces os se conservent dans le Château de Molard proche le Bourg de saint Valier Diocèse de Vienne en Dauphiné. M. Simon assure avoir vû ces dents lorsqu'il étoit Curé de la Paroisse de saint Uze proche Molard , & il appuye son récit , du témoignage des Châtelains de saint Uze & de Mo-

(*a*) Anton. Sabellic. Oenead. 1. l. 1. non longè ab initio.

(*b*) Lud. Vives in August. l. 15. de Civic. c. 9.

(*c*) Isaac Pontan. Rev. Danic. l. 1. p. 56.

(*d*) Chronic. Colmar. ad annum 1261.

inventa fuerunt ossa qua videbantur hominum , ad castrum Hertin , propè Basileam , magnitudinem & longitudinem xxx. pedum excedentia.

(*e*) Diction. de la Bible , article Géans.

19. *Defuncto autem Herode, ecce Angelus Domini apparuit in somnis Joseph in Egypto,*

20. *Dicens: Surge, & accipe puerum, & matrem ejus, & vade in terram Israël: defuncti sunt enim, qui querebant animam pueri.*

21. *Qui confurgens, accepit puerum, & matrem ejus, & venit in terram Israël.*

22. *Audiens autem quòd Archelaus regnaret in Judæa pro Herode patre suo, timuit illò ire, & admonitus in somnis, secessit in partes Galilæe.*

19. Hérode étant mort, un Ange du Seigneur apparut à Joseph en Egypte, pendant qu'il dormoit,

20. Et lui dit: Levez-vous, prenez l'enfant & sa mere, & retournez dans le pays d'Israël; car ceux qui cherchoient l'enfant pour lui ôter la vie, sont morts.

21. Joseph s'étant levé, prit l'enfant, & sa mere, & se mit en chemin pour revenir dans le pays d'Israël.

22. Mais ayant appris qu'Archelaüs regnoit en Judée à la place d'Hérode son pere, il apprehenda d'y aller; & ayant reçu pendant qu'il dormoit un avertissement du Ciel, il se retira dans la Galilée,

COMMENTAIRE.

de Jérusalem, & dans la tribu de Benjamin, (a) où Nabuzardan rassembla les captifs après la prise de Jérusalem. (b) Mais il est visible par le Texte du Prophète, qu'il parle d'une chose passée, & non d'une chose à venir, & qu'il décrit, non la captivité future de Juda, mais celle d'Éphraïm, qui étoit arrivée long-tems auparavant, & dont il prédit la fin, & le retour. C'est le sens littéral & historique du passage de Jérémie.

Saint Matthieu fait ici allusion à ce qui se passa dans la captivité d'Éphraïm, aux pleurs, & aux lamentations que l'on entendit alors sur les hauteurs, & il leur compare les cris des meres de Bethléem, & des environs sur la mort de leurs enfans. C'est une simple application fondée sur la ressemblance des événemens.

¶ 19. DEFUNCTO AUTEM HERODE. *Hérode étant mort.* Il mourut bien-tôt après le massacre des Innocens, comme on l'a déjà dit. Mais l'Ange n'avertit Joseph de revenir en Judée, que quelque tems après; car lorsqu'il arriva en Judée, c'est-à-dire, sur les frontières de Juda, aux environs de Gaze & de la tribu de Siméon, Archelaüs étoit en possession du Royaume. On ne convient pas du tems précis de son retour, ni de celui de son séjour en Egypte. M. Toinard ne l'y laisse qu'environ deux mois. D'autres (c) l'y font demeurer quatre ou cinq mois, d'autres un, ou deux ans: d'autres jusqu'à cinq ou six, ou même neuf ou dix ans.

¶ 20. DEFUNCTI SUNT, &c. *Ceux qui cherchoient l'enfant pour lui ôter la vie, sont morts.* Le pluriel est mis pour le singulier. Hérode qui vouloit le faire mourir, est mort. Ainsi dans l'Exode Dieu dit à Moÿse: (d) *Retournez en Egypte; car ceux qui cherchoient à vous faire mourir sont morts,* c'est à-dire; Pharaon n'est plus.

(a) *Iosue xviii. 25. xix. 13.*

(b) *Ierem. xl. 1.*

(c) *Vide Iansen. hic.*

(d) *Exode xv. 19. comparé à Exode II. 15.*

23. Et veniens habitavit in civitate, qua vocatur Nazareth; ut adimpleretur quod dictum est per Prophetas: Quoniam Nazareus vocabitur.

23. Et vint demeurer dans une ville appelée Nazareth; afin que cette prédiction des Prophètes fût accomplie: il sera appelé Nazaréen.

COMMENTAIRE.

Ÿ. 22. AUDIENS AUTEM QUOD ARCHELAUS REGNARET IN JUÆA. Ayant appris qu'Archelaüs regnoit en Judée, en la place d'Hérode son pere. Hérode ayant fait mourir Antipater son fils aîné, cinq jours avant son décez, changea son testament, (a) & donna à Antipas la Tétrarchie de la Galilée, & de la Perée, & à Philippe la Tétrarchie de la Gaulanite, de la Trachonite, de la Batanée, & de Pancade, & laissa le Royaume de Judée à Archelaüs l'aîné des fils qui lui restoient. Aussitôt que le Roi fut mort à Jéricho, on assambla les soldats, & le peuple dans l'amphitéatre, & on y lut le testament d'Hérode. Archelaüs y fut proclamé Roi, & fit faire de magnifiques funérailles à son pere, dont le corps fut conduit au Château d'Hérodiûm, à deux cens stades de Jéricho. Le peuple de Jérusalem s'étant soulevé la veille même de la fête de Pâque, Archelaüs en fit tuer plus de trois mille dans le Temple, dans la ville, & dans la campagne. (b) Peu de tems après la fête de Pâque il alla à Rome, pour y faire confirmer le testament d'Hérode, qui étoit fait sous le bon plaisir d'Aguste. On doute si ce fut avant ce voyage, ou après le retour d'Archelaüs que Joseph revint d'Egypte. Ce Prince revint en Judée vers l'Automne de la même année. Nous suivons ceux qui rappellent Joseph dans le pays, avant le départ d'Archelaüs.

La Galilée où se retira saint Joseph, étoit du domaine d'Antipas. Ce Prince n'avoit pas moins d'intérêt, ni peut-être moins d'envie de se défaire de Jesus, s'il en eût eu connoissance, qu'en pouvoit avoir Archelaüs; mais outre qu'Antipas étoit plus modéré qu'Archelaüs, la naissance du Sauveur n'avoit point éclaté en Galilée, & à Nazareth, comme elle avoit fait à Bethléem, & même à Jérusalem, par l'arrivée des Mages, & par ce qui étoit arrivé à la Purification de la sainte Vierge. De plus Antipas partit pour Rome en même-tems que son frere Archelaüs, dans le dessein de lui contester le Royaume, en vertu d'un premier testament qui lui étoit favorable. Toutes ces circonstances étoient favorables à la retraite de Jesus à Nazareth, qui étoit une bourgade assez obscure au pied du mont Thabor. On croit que c'étoit la patrie de la sainte Vierge, & que saint Joseph étoit de Capharnaüm, ville située sur le bord occidental de la mer de Tibériade.

(a) Joseph. de Bello l. 3. c. 21. & Antiq. lib. xvii. cap. 10.

(b) Antiq. lib. xvii. cap. 11. de Bello lib. 2. cap. 1.

¶ 23. QUONIAM NAZARÆUS VOCABITUR. *Il sera appelé Nazaréen.* Il semble que lorsque S. Matthieu écrivoit ceci, l'on donnoit à JESUS-CHRIST, & à ses Sectateurs, le surnom de Nazaréens. L'Évangéliste prétend montrer que ce nom ne leur est point donné au hazard, mais qu'il a été prédit par les Prophètes. Et par quel Prophète? Il n'en cite aucun en particulier. Peut-être citoit-il ce passage sur une ancienne tradition; (a) car les Juifs en avoient conservé plusieurs dans la mémoire du peuple, & sans écriture; par exemple, les noms de Jannés, & de Mambrés, qui résisterent à Moïse dans l'Égypte; (b) & la Prophétie d'Énoch, citée par S. Jude. (c) D'autres (d) veulent que saint Matthieu fasse allusion aux *Nazaréens* de l'ancien Testament, qui étoient des personnes qui faisoient quelques vœux au Seigneur, & qui s'engageoient à des œuvres d'une plus grande perfection que le commun des Juifs. (e) En ce sens JESUS-CHRIST est vraiment *Nazaréen*, puisque sa vie a été d'une perfection suréminente, & sa doctrine d'une sainteté toute divine. Toutes les Écritures, & tous les Prophètes rendent témoignage à sa sainteté, & à sa souveraine perfection.

Dans les bénédictions que Jacob, (f) & que Moïse (g) donnent au Patriarche Joseph, ils l'appellent, *le Nazaréen d'entre ses frères*, c'est-à-dire, le plus glorieux, le plus illustre, le plus saint d'entre ses frères. Joseph étoit une figure des plus expresses du Sauveur. L'Évangéliste pouvoit aussi faire allusion à ce passage d'Isaïe: (h) *Il sortira un rejeton de la racine de Jessé, & une fleur, (Hébreu nézer,) s'élèvera de son tronc.* JESUS-CHRIST est indubitablement ce rejeton, ou cette fleur (*nézer*) qui est sortie de la racine de Jessé. S. Jérôme (i) appuie ce dernier sentiment, & dit que c'est le sentiment de plusieurs Savans Hébreux, (k) par où il entend apparemment les Nazaréens, pour qui saint Matthieu avoit écrit son Évangile. Ce Père n'ignoroit pas que le mot *nézer*, lorsqu'il signifie une fleur, s'écrit autrement que quand il signifie un *Nazaréen*, (l) puisqu'il en fait une remarque dans son Commentaire sur Isaïe: mais il suffisoit que ces deux termes eussent le même son, pour autoriser saint Matthieu à faire l'allusion qu'il fait ici. Il veut dire que la demeure de

(a) Vide Chrysof. hic. Homil. 9. & Theophylact. Euthym. Author operis imperfecti. Ex libris non canonizatis. Vide Cleric. hic. Not. ad Hammond. & Menard. not. in Epist. Barnab. pag. 176.

(b) 2. Timoth. III. 8.

(c) Epist. Juda. §. 14.

(d) Maldon. Grot. Spanhem. alii.

(e) Num. vi. 18. & sequ. Judic. XIII. 5. XVI. 17. Thren. IV. 7. Amos. II. 11. & 1. Macc. III. 49.

(f) Genes. XLIX. 26.

(g) Deut. XXXIII. 16.

(h) Isaï. XI. 1. & LX. 21.

(i) Ieronym. hic. & in Isaï. XI. 1. & Opus imperfectum in Matth. Ita Jansen. & Es. hic. Hammond.

(k) Idem in Isaï. XI. 1.

(l) נָצַר une fleur. נֹזֵר Nazaréen נָצַרִית Nazareth.

JESUS à Nazareth , a rendu sensible le rapport qu'il y a entre le nom de *Nazaréen* , & celui de *nézer* , rejetton , ou fleur , que les Prophètes lui ont donné. Il étoit *Nazaréen* , par le rapport que sa vie avoit à la sainteté des Nazaréens , qui se consacroient au Seigneur. Il étoit *Nazaréen* , parce qu'il étoit connu dans les Prophètes sous le nom de *nézer* , une fleur ; & enfin par sa demeure à Nazareth.



CHAPITRE III.

Prédication & Baptême de saint Jean. Description de ses habits , & de sa manière de vivre. Ses discours. JESUS-CHRIST vient à lui pour être baptisé.

†. I. *IN diebus autem illis venit Joannes-Baptista predicans in deserto Judææ ,* †. I. **E**N ce tems - là , Jean Baptiste vint prêcher au désert de Judée ,

COMMENTAIRE.

†. I. **I**N DIEBUS AUTEM ILLIS VENIT JOANNES-BAPTISTA. *En ce tems-là Jean-Baptiste vint prêcher dans le désert de Judée.* Cette expression , *en ce tems-là* , ne marque pas que ce qu'on va lire soit arrivé immédiatement après ce qui précède. C'est une manière de liaison du discours qui ne décide rien pour le tems auquel la chose est arrivée. S. Jean - Baptiste ne commença à prêcher , & à baptiser , que la quinzisième année de Tibère , (a) la trente-deuxième année de son âge , & la trente - unième de JESUS - CHRIST , qui est la vingt - huitième de l'Ere vulgaire , que nous suivons ordinairement dans nos supputations , laquelle devance de trois ans , la véritable époque de la naissance de JESUS - CHRIST.

Les Juifs avoient fixé l'âge auquel il étoit permis de prêcher à trente ans. C'étoit autrefois dans l'Eglise Chrétienne l'âge ordinaire pour l'Episcopat , & même pour la Prêtrise.

JOANNES-BAPTISTA PREDICANS IN DESERTO JUDÆÆ. Jean-Baptiste vint prêcher au désert de Judée. Jean fils de Zacharie , & d'Elizabeth , dont on donnera l'histoire dans saint Luc , après avoir passé plu-

(a) Luc. III. 1.

2. Et dicens : *Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum Cœlorum.* | 2. En disant : Faites pénitence ; car le Royaume des Cieux est proche.

COMMENTAIRE.

sièurs années dans la retraite , vint prêcher dans les déserts de la Judée , c'est à-dire , dans ceux qui sont au midi de la Palestine , dans le lot de la tribu de Juda , & aux environs de Jéricho ; car il n'y avoit que ce canton des déserts de Juda , qui fût à portée du Jourdain , où Jean baptisoit le peuple. *ψ. 6.* C'est ce qui lui a acquit le surnom de *Baptiste* , ou de baptiseur. Il plongeoit le peuple tout entier dans l'eau , à la manière des Hébreux. Voyez le *ψ. 11.*

ψ. 2. Pœnitentiam agite; appropinquavit enim regnum Cœlorum. *Faites pénitence ; car le royaume des Cieux est proche ; ou plutôt , il est arrivé.* Voilà quel étoit le sujet ordinaire des prédications de S. Jean. Il prêchoit la pénitence , pour préparer les hommes à recevoir J E S U S - C H R I S T ; il joignoit à la prédication le baptême , ou l'ablution dans l'eau , pour leur montrer par ce symbole à se purifier de leurs souillures intérieures. La pénitence qu'il leur prêchoit n'étoit pas une simple douleur de leurs péchez , ou simple regret du passé , & une attention sur eux-mêmes pour l'avenir ; il exigeoit de dignes fruits de pénitence , des œuvres laborieuses , médicinales , & satisfactoires. (a) Si vous êtes blessé , dit saint Chrysostome , il ne suffit pas d'arracher la flèche qui a fait la playe , il faut y appliquer des remèdes pour guérir la blessure. Il faut joindre les œuvres de penitence à la conversion du cœur , à la sincère détestation du péché. La vie , l'extérieur , toute la conduite de saint Jean étoit une leçon de la pénitence qu'il exigeoit d'eux. Ce saint Précurseur leur montrait dans sa personne ce qu'ils devoient être. (b) Les Ninivites firent pénitence dans le sac , & dans la cendre. (c) Joël (d) recommande le jeûne , la mortification , l'humiliation , les habits de deuil , la douleur. Et J E S U S - C H R I S T (e) dit que si les Tyriens , & les Sidoniens avoient été témoins de ses miracles , ils auroient depuis long-tems fait pénitence dans le sac , & dans la cendre.

Le Royaume des Cieux est proche , ou il est venu ; car c'est ici la même chose , signifie en cet endroit , que Dieu est près d'exercer sa vengeance

(a) Chrysoſt. Homil. x. pag. 120. Μετανόησαν λέγω ὑμεῖς τὸ τῶν προτέρων ἀποσῆσαι κακῶν μόνον ἀλλὰ, καὶ τὸ ἀμνησῆσαι καλῶν ἔργων. Ὅσα γὰρ ἄρκα εἰς ὑγίαιαν ἔμιν τὸ βίβωσθαι ἔχειν μέγα, ἀλλὰ οὐδὲν, καὶ τῶν θεράτων φάρμακα ἐπιθεῖναι.

(b) Chrysoſt. Homil. x. p. 117. Μετανοίας εἶχε σὺμβολα τὸ σκῆμα ἐνῆνο. Vide & pag. 119. &

120. Vide & Ambrosii plurib. locis, & Cyprian. l. de lapsis. pag. 295. Edit. Rigalt.

(c) Jonas. III. 5.

(d) Joël. II. 15. 16. 17.

(e) Matth. xxi. 21. Ἐν σκεπέσιν καὶ σποδῶ μετήσονται.

contre les méchans : (a) que le souverain Juge est prêt de prononcer son arrêt, que le pere de famille a le van, ou la péle en main pour nettoyer son aire, & qu'il tient la coignée toute prête pour couper les arbres infructueux, & de mauvais rapport. Toutes ces manières de parler sont synonymes en cet endroit. Le Royaume des Cieux se prend dans le même sens dans la parabole des dix Vierges, (b) & dans celles des serviteurs, à qui le pere de famille donne des talents pour les faire profiter. (c) Le Sauveur après avoir prédit les signes terribles qui devoient précéder la dernière ruine de Jérusalem, dit à ses Apôtres : (d) Quand vous verrez tout cela, *levez vos têtes, car votre délivrance est proche*. Et un peu après: *Le Royaume de Dieu est proche*; c'est-à-dire, le Seigneur est prêt à venger les maux qu'on vous a fait, & à vous récompenser de vos travaux. Il est prêt à paroître dans sa gloire, & à exercer la vengeance. Et encore: (e) *Il y en a de ceux qui sont ici présens, qui ne mourront point, qu'ils ne voyent le Fils de Dieu venant dans son Royaume*, c'est à-dire, lorsqu'il viendra exercer sa vengeance contre Jérusalem.

Dans l'ancien Testament, l'on remarque des manières de parler toutes semblables. Par exemple: (f) *Le Seigneur a regné; que la terre se réjouisse, que les isles tressaillent de joye: la nuée, & l'obscurité sont autour de lui, & la justice & le jugement sont l'appui de son trône. Le feu marchera devant lui, & consumera tous ses ennemis*. Et au Pseume xcviij. 1. *Le Seigneur a regné, que les peuples soient saisis de frayeur; celui qui est assis sur les Chérubins, va exercer son jugement; que la terre en soit ébranlée. . . Que tout le monde confesse votre saint Nom, parce qu'il est saint & terrible; & que l'honneur de ce grand Roi aime le jugement, &c.* Voyez Abdias, v. 21.

Quelquefois *le Royaume de Dieu* marque la manifestation du Messie. *Si c'est par le doigt de Dieu que je chasse les démons, certainement le Royaume de Dieu est arrivé jusqu'à vous*, dit le Sauveur. (g) Et saint Matthieu dit (h) que J E S U S - C H R I S T parcouroit les villes, & les bourgades, *annonçant la bonne nouvelle de la venue du Royaume de Dieu*. Et saint Luc: (i) *Le Royaume de Dieu est au milieu de vous*. Ce qui est semblable à ce que dit saint Jean: (k) *Vous avez au milieu de vous, celui que vous ne connoissez pas*.

On prend aussi *le Royaume de Dieu*, pour la béatitude éternelle, dont jouissent les Anges, & les Bienheureux dans le Ciel. *Celui qui fait la*

(a) Vide Chr. soft. hie. Hammond. Le Clerc.
 (b) Matth. xxv. 1. 2. & seq
 (c) Matth. xxv. 23. Luc xix. 12.
 (d) Luc xxi. 18. 31.
 (e) Matth. xvi. 28.

(f) Psalm. xcvi. 1.
 (g) Luc. xi. 19.
 (h) Matth. ix. 31.
 (i) Luc xvii. 21.
 (k) Joan. I. 26.

volonté de mon Pere Céleste , entrera dans le Royaume des Cieux. (a) Et ailleurs : (b) Laissez venir à moi les petits enfans ; car à eux appartient le Royaume du Ciel. Et encore : (c) Bienheureux les pauvres d'esprit ; car le Royaume des Cieux leur appartient. Par ces derniers termes on peut aussi entendre l'Eglise , & la Synagogue respectivement ; par exemple, J E S U S-CHRIST dit que le Royaume des Cieux est semblable à un pere de famille , qui envoie des ouvriers dans sa vigne de grand matin. (d) Il est visible que cette vigne est la Synagogue , & que le Royaume des Cieux , en cet endroit, n'est autre que la conduite que Dieu a tenuë envers les Juifs , & ensuite envers les Gentils , qu'il a appellez les derniers dans sa vigne. Et ailleurs , (e) après avoir parlé de la foi du Centenier , il prédit la vocation des Gentils , & la réprobation des Juifs , en disant , que *les enfans du Royaume seront chassés dehors.* Ce Royaume ne peut être autre que la Synagogue , ou les Juifs qui étoient les héritiers naturels des promesses , & du Royaume de Dieu. On doit prendre dans le même sens les paraboles du Roi , qui fait un grand festin pour les nœces de son fils , (f) & qui au refus de ses amis , y fait entrer des étrangers. Et celles des fermiers , qui chassent les domestiques du maître , (g) & mettent à mort son propre fils. Tout cela désignoit la réprobation des Juifs , & la vocation des Gentils.

Mais l'acception la plus ordinaire de ces expressions , est celle qui l'entend de l'Eglise de J E S U S-CHRIST. C'est à cela que se raportent la plupart des similitudes que le Sauveur propose , en disant que le Royaume des Cieux est semblable , par exemple , (b) à un trésor caché , qui ayant été trouvé par un homme , est acheté aux dépens de tout ce qu'il a : Et à une pierre précieuse qu'un marchand achete en donnant tous ses biens. (i) Et ensuite il compare le Royaume des Cieux à un champ , où l'ennemi sème de mauvais grains ; (k) & à un filet de pêcheurs , où il y a de bons , & de mauvais poissons. (l) Il est visible que ce ne peut être que de l'Eglise qu'il parle , comme le remarque S. Grégoire Pape , (m) puisque aussi-tôt après il dit : *C'est ainsi qu'il arrivera à la consommation des siècles ; les Anges viendront , & sépareront les bons des mauvais , & jetteront ceux-ci dans une fournaise de feu , où il n'y aura que pleurs , & grincemens de dents.* Il dit ailleurs : (n) Que le Royaume des Cieux est exposé à la violence des méchans , & que des hommes violens le déchirent. Il parle sans

(a) Matth. VII. 21.
 (b) Matth. XIX. 14.
 (c) Matth. V. 3.
 (d) Matth. XX. 1. 2. 3.
 (e) Matth. VIII. 12.
 (f) Matth. XXI. 2.
 (g) Marc. XII. 8.

(h) Matth. XIII. 44.
 (i) Matth. XIII. 45.
 (k) Matth. XIII. 3. 4. 18. 19.
 (l) Ibid. V. 47 48.
 (m) Greg. Homil.
 (n) Matth. XII. 12.

3. *Hic est enim, qui dictus est per
Isaiam Prophetam dicentem: Vox cla-
mantis in deserto: Parate viam Domi-
ni: rectas facite semitas ejus.*

3. C'est lui qui a été marqué par le Pro-
phète Isaïe, lorsqu'il dit : *On a entendu la
voix de celui qui crie dans le désert : Pré-
parez la voye du Seigneur ; rendez droits
les sentiers.*

COMMENTAIRE.

doute des persécutions que souffrent les gens de bien dans l'Eglise.

En un mot, J. C. exprime sa venue, sa prédication, l'établissement de son Eglise, la vocation des Fidèles, la manière dont l'Evangile est prêché, la vengeance qu'il doit exercer contre les infidèles & les incrédules ; les récompenses qu'il doit donner à ses amis, & à ses serviteurs ; l'empire qu'il doit exercer sur les esprits, & sur les cœurs. Il exprime tout cela sous le nom de Royaume de Dieu, ou de Royaume des Cieux. Les Hébreux attendoient le Messie, comme un Roi, qui devoit rétablir l'Empire d'Israël, & qui devoit dominer sur toute la terre. Ils suivoient en cela l'idée que les Prophètes leur avoient donnée. (a) Les Disciples de J. C. s'attendoient à ce regne temporel : *Seigneur, est-ce en ce tems que vous devez rétablir le royaume d'Israël ?* lui disoient-ils. (b) Le Sauveur, pour se proportionner à leurs préjugés, sans toutefois donner atteinte à la vérité, leur parle d'un royaume qu'il vient établir, il leur promet le Royaume du Ciel ; il leur parle du trône où il fera assis à la droite du Pere. Mais en même-tems il leur annonce (c) que son Royaume n'est pas de ce monde, que ceux qui se flattent d'y être reçûs, en seront exclus ; (d) que d'autres y entreront en leur place. Qu'il saura distinguer les bons des mauvais ; que ceux qui s'opposcront à l'établissement de ce Royaume tout spirituel, seront exterminés : & qu'après avoir exercé sa juste vengeance contr'eux, il regnera, & ses élus avec lui, pendant que ses adversaires seront jettés dans les ténèbres extérieures, & dans une fournaise de feu, où ils seront brûlés d'un feu éternel, & qui ne s'éteindra jamais. Ces paroles ne doivent pas s'entendre du Jugement dernier, mais de la vengeance que Dieu a exercée contre les Juifs incrédules à sa parole, & de la récompense qu'il a donnée à ses Martyrs, & aux Justes, qui ont cru en lui & qui ont confessé son nom. Et de peur que l'on ne s'imagine qu'après cette vengeance, ses serviteurs seront dans un parfait repos, il les avertit que le Royaume des Cieux ne sera point sans traverses, & sans persécutions, & que c'est par-là qu'il purifiera ses serviteurs, & ses élus.

ψ. 3. VOX CLAMANTIS IN DESERTO : PARATE VIAM DOMINI. *On a entendu la voix qui crie dans le désert : Préparez la voye du*

(a) Psalm. x. 16. XXI. 29. LXXI. 8. Isaï. XL. 10. IX. 7. Jerem. XXXIII. 5. Dan. VII. 13. 14.

(b) Act. I. 6.

(c) Joan. XVI. 36.

(d) Matth. VIII. 12.

Seigneur

Géant, qui ayant été rassemblez formerent un corps haut de vingt-quatre coudées. Florus (a) raconte que Theutonius Roi des Theutons & des Cimbres, qui fut mené en triomphe à Rome, étoit d'une taille si extraordinaire, qu'il surpassoit même les trophées qu'on y portoit. D'autres disent (b), qu'il mourut des blessures qu'il avoit reçues dans le combat; & on assure que son corps fut trouvé il y a quelques années dans le Dauphiné, où il fut exposé à la vûe de tous les curieux, qui accoururent pendant plusieurs jours pour le voir, & pour admirer sa hauteur.

Comme l'histoire de cette découverte est fameuse, & qu'elle a donné lieu à plusieurs écrits, il est bon de la raconter ici plus au long. Le Vendredi onzième Janvier de l'an 1613. on découvrit le tombeau du Roi Theutobochus sur la Terre du Seigneur de Langon Gentilhomme Dauphinois, proche le Château de Chaumont, entre Montrigaut, de Serre & Saint-Antoine, par les Massons de ce Seigneur, qui travailloient dans une sabloniere de dix-huit pieds de profondeur; le tombeau avoit trente pieds de long sur douze de large, & huit de profondeur; & on lisoit sur le tour, THEUTOBOCHUS REX.

Les os du Géant qui se touchoient immédiatement, avoient vingt-cinq pieds & demi de long, dix de large aux épaules, & cinq de profondeur. La tête cinq pieds en long, & dix en rond. Les orbites des yeux sept pouces de tour. Tout le détail est tiré d'un petit Livre que distribuoit Pierre Masfuyer, Chirurgien de Beaurepaire, qui avoit les certificats des Medecins de Montpellier & de Grenoble, & qui montrait ces os à tous ceux qui avoient la curiosité de les venir voir; le Livre avoit été composé par un Jesuite de Tournon, & imprimé à Lyon.

Voici le dénombrement des os qui se trouverent dans le tombeau. Deux pieces de la mâchoire inferieure; deux vertebres: Une partie d'une côte; le haut de l'omoplatte gauche; la tête de l'*Humerus*, la tête du *Femur*, le *Femur*, le *Tibia*; l'*Astragale*; le *Calcaneum*. L'os de la mâchoire. Chaque dent étoit de la grosseur du pied d'un petit taureau. La tête du *Femur* étoit grosse comme une des plus grosses têtes d'hommes. Depuis la tête du *Femur* jusqu'à la jambe; l'os avoit cinq pieds & demi de long sur trois de large. Le *Tibia* avoit quatre pieds de long.

La même année 1613, Nicolas Habcot, Anatomiste & Chirurgien.

(a) Florus l. 2. c. 11. Insigne spectaculum fuit quippe vir proceritatis eximie, super trophæa ipsa eminebat.

(b) Oros. l. 5. c. 16.

gien célèbre de saint Cosme à Paris, publia sa *Gigantosteologie*, où il établit la vérité des Géans, & celle des os du Roi Theutobochus; la même année Jean Riolan fils, Médecin & Anatomiste célèbre de la Faculté de Paris, écrivit contre Habicot, & publia la *Gigantomachie*; & en 1614. l'imposture *découverte des os attribuez au Roi Theutobochus*; & en 1618. il fit la *Gigantologie*. Habicot répondit à tous les Ouvrages de Riolan, qui ne contiennent que peu de choses, & très-peu de bonnes raisons, au jugement de M. Alliot fils, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, qui m'a fait la grace de m'envoyer tous ces détails avec le précis des Ouvrages des uns & des autres.

En 1515. parut un discours Apologétique de Charles Guilleman, Médecin ordinaire du Roi, contre Habicot & Riolan. Ouvrage peu solide, & rempli d'invectives. Quelques-uns avoient prétendu que c'étoient des os de Baleine, ou des os fossiles, tels que la terre en produit quelquefois. Mais & la figure, & la substance, & la conformation de ceux dont il s'agit, montrent que c'étoient de vrais os humains. L'endroit où l'on découvrit le tombeau en question, s'appelloit dans le pays, le Champ du Géant, & on y trouva plusieurs médailles d'argent, ayant d'un côté l'image de Marius, & de l'autre un *M* & un *A* entrelassez.

On assure qu'en 785. on decouvrit en Bohême une tête si grosse, que deux hommes ne la pouvoient porter, & des jambes longues de vingt-six pieds. Le fameux Médecin Felix Platerus dans ses Observations, dit qu'il a trouvé à Lucerne des os humains d'une grandeur excessive; ensorte qu'en prenant la proportion de leur grandeur, le corps auroit dû avoir dix-neuf pieds. On raconte que le Géant *Ferragus* tué par Roland, neveu de Charlemagne, avoit douze coudées, ou trente pieds de haut, & que sa force égaloit celle de quarante hommes. A la Sainte Chapelle de Bourges il y a l'os de la cuisse d'un Géant, qui approche de la grandeur de celui de Theutobochus. On voit à Notre-Dame de Paris une tombe de la largeur de trente pieds, où l'on dit qu'est enterré un Géant. Habicot dit avoir vû chez M. de Nemours un homme de quinze pieds de haut. Aimoin dans son histoire de France, dit qu'on présenta à Gontran un homme qui surpassoit les autres de trois pieds. Charlemagne, selon plusieurs, avoit neuf pieds de haut. Sous le regne de Louis XI. (*a*) on découvrit vis-à-vis Valence en Dauphiné, dans un torrent qui arrose le village de Saint Perat, un Geant qui de-

(a) *Cælius Rhodig. l. 12. c. 31.*

voit avoir environ dix-huit pieds de haut , suivant la proportion de ses os. Du tems de saint Louis on vit une femme de Forcalquier nommée Garfenda , d'une taille gigantesque Nous avons parlé ci-devant du Géant dont on garde quelques dents dans le Château de Molard.

On montre à Turin des os d'une grandeur étonnante. Jule Scaliger (a) dit, qu'on trouva de son tems à Milan dans un Hôpital un jeune homme qui étoit si grand, qu'il ne pouvoit se soutenir, la nature n'ayant pû suffire à lui fournir les alimens nécessaires ; il étoit couché dans deux lits mis bout à bout. Torquemade (b) assure que sous le Pape Jules III. il y avoit en Calabre un homme d'une telle grandeur , que tout le monde accouroit pour le voir. Le Pape le fit venir à Rome ; mais il étoit si gros , que nul cheval ne le pouvant porter , il fallut le mettre sur un chariot , & encore ses jambes pendoient-elles au dehors, tant il étoit grand ; & quand il fut arrivé à Rome , il se trouva plus haut que les plus grands hommes de la Ville depuis le milieu de la poitrine jusqu'au haut de la tête,

Saxon le Grammairien (c) prétend montrer que le Dannemark a été d'abord habité par des Géans , ou du moins qu'il y en avoit autrefois beaucoup en ce pais-là. Il le prouve par les monumens qui s'y voyent , & qui sont des pierres d'une grosseur prodigieuse , mises les unes sur les cavernes & sur les tombeaux des anciens Danois. Hector Boëtius (d) Historien d'Ecosse , dit qu'en 1520. on découvrit en ce pays des os & des dents de Géant d'une grandeur démesurée. Dans le cabinet du Roi de Suede (e) il est parlé d'un os de la cuisse d'un homme pesant vingt-cinq livres. Cet os fut trouvé en 1643. à Bruges en Flandres. Il est à présent entre les mains d'Othon Sperlingius. Au même endroit on fait mention d'un Roi de Norvege mort en 933. qui avoit quatorze pieds de long , & d'un nommé Evindus qui vivoit vers l'an 1338. & qui étoit haut de quinze aulnes de Norvege. En 1695. on trouva près de Bircherod un corps humain beaucoup plus grand que l'ordinaire.

M. du Mont dans ses voyages , page 149. dit que comme il voyageoit en Grèce , on trouva à Thessalonique les os d'un Géant, qui , selon la supputation des plus habiles Chirurgiens du pays , devoit avoir plus de vingt pieds de haut. Xercès menoit à la guerre

(a) Jul. Casar. Scalig. de subtilit. exercit. 263.

(b) Torquemad. hexamer. die 1.

(c) Saxo Grammat. Poëm. p. 4.

(d) Hist. l. xi p. 240.

(e) Part. 1. Sect. 1. n. 73. 74.

contre les Grecs un Géant nommé Artachorus, haut de cinq coudées de Roi, qui font sept pieds & demi. Du tems de Théodose il y avoit en Syrie un Géant haut de cinq coudées & un palme, au rapport de Nicephore. Nicetas dit, qu'Andronicus Comnène avoit dix pieds de haut. Melchior Nugnès Jesuite, dit qu'à Péquin, Capitale de la Chine, les portiers de la Ville ont quinze pieds. Coropius Medecin Allemand, qui a écrit contre l'existence des Géans; dit qu'il a vû à Anvers une femme haute de dix pieds.

Enfin on a vû dans l'Amérique des Géans (a) qui étoient si grands, que les hommes ordinaires ne leur alloient que jusqu'au genoû. On voit encore de leurs os & de leurs Ouvrages au Pérou; & les habitans du pays disent que Dieu les extermina par le feu du Ciel, à cause de leurs crimes, & sur tout à cause des crimes contre nature qu'ils commettoient. On a la même tradition au Bresil & au Mexique, & on y montre des os d'une démesurée grandeur. On pourroit multiplier les exemples & les preuves de l'existence des Géans; mais en voilà assez pour notre dessein.

M. l'Abbé de Tilladet en 1704. (b) proposa son sentiment sur l'existence des Géans, & il prétendit montrer que non seulement il y avoit eu des Géans, mais même qu'il y avoit eu des villes & des peuples de Géans, que nos premiers peres, & tous les anciens conducteurs de Colonies étoient tels, que les peres & meres des Géans devoient être Géans eux-mêmes; qu'Adam, Abel, Caïn, Seth, & leurs premiers descendans étoient d'une taille gigantesque; que Noë n'auroit pû bâtir une arche capable de contenir tant d'animaux, qu'en prenant les coudées dont parle l'Écriture, des coudées de Géans. Que les fondateurs de la Tour de Babel n'auroient jamais formé une telle entreprise, s'ils n'eussent été des Géans. Que ces fameux hommes devoient avoir une vie dont la longueur fût proportionnée à la grandeur de leur taille, & à l'abondance de l'humide radical qui étoit en eux très-abondant.

Que la fécondité de la terre, & la bonté des alimens dont ils se servoient, contribuoient sans doute beaucoup à leur longue vie, laquelle a commencé à diminuer parmi les hommes, à mesure que la nature s'est affoiblie, & que cette fécondité a cessé. Nemrod fondateur de la Monarchie Assyrienne, & les conducteurs des Colonies des Amorrhéens & des Enacims étoient tous des Géans, & leurs races ont subsisté long-tems au-deçà & au-delà du Jourdain.

(a) *Acofta l. 1 Hist. Indic. c. 19.*

(b) Histoire de l'Académie des Médailles

de belles Lettres, tome 1, page 125.

Ceux qui ont peuplé la Virginie & les terres Magellaniques, devroient aussi être des Géans, puisque les peuples de ce pays sont encore aujourd'hui si grands & si robustes. Voilà l'abrégé des preuves de M. de Tilladet sur l'existence des Géans.

Après ce que nous venons de dire, il semble qu'on ne peut plus disconvenir qu'il n'y ait eu autrefois des Géans en grand nombre dans presque toutes les parties du monde ; qu'il n'y en ait eu des peuples entiers ; que leur grandeur n'ait été double & triple de la nôtre ; que si l'on n'en voit plus communément aujourd'hui, que d'une part la vengeance de Dieu n'a pas voulu souffrir jusqu'à la fin leurs crimes & leurs violences, & que de l'autre, les autres hommes intéressés à exterminer ces ennemis du genre humain, se sont ligués contre eux, & les ont fait périr.

Pour répondre par ordre aux raisons qu'on oppose à notre sentiment, on peut dire 1°. Que ce que l'Écriture nous dit des Géans, est aussi éloigné de ce que nous apprennent les Poètes, que la vérité l'est du mensonge, & l'Histoire de la fable ; ainsi quand les Peres ont dit que les Géans dont parle Moïse, ne sont pas la même chose que ce qu'on entendoit sous ce nom parmi les Payens, ils n'ont rien avancé que de très-certain. Nous n'avons garde de croire que les Géans aient jamais été assez forts pour entasser montagnes sur montagnes, ni pour jeter les rochers, les Isles & les grands arbres enflammés contre le Ciel, ni qu'ils aient eu cent mains, & tout le bas depuis les cuisses en forme de serpens. Tout cela est poétique & hyperbolique, de même que la peinture qu'Homère a faite de Polyphème, des Cyclopes & des Géans. L'Écriture ne dit rien de semblable, & nous n'avons nul intérêt à défendre les fables des Poètes.

II°. A ceux qui croient que les Géans, de même que les Cyclopes sont des êtres composés par l'imagination, qui joint ensemble plusieurs idées, dont l'assemblage ne se rencontre jamais en un sujet dans la nature, ou qui expliquent d'une manière physique ou morale ce qu'on dit des Géans, & de leur guerre contre les Dieux : Nous répondons que, sans prétendre soutenir les fictions des Poètes, qui en effet ont donné aux Centaures & aux Géans des figures monstrueuses, qui ne subsistent pas dans la nature ; nous nous bornons à défendre le sentiment marqué dans les Livres saints, qui est, qu'il y eut autrefois des Géans en assez grand nombre, mais qui étoient, à leur grandeur près, des hommes formés comme les autres, & qui n'ont point fait d'autre guerre à Dieu, que celle que les méchants lui font par leurs crimes & leurs impiétés.

III°. Quant à ce qu'on dit qu'il n'est pas même possible qu'il y ait jamais eu des Géans, parce que Dieu Auteur de la nature, a prescrit à chaque chose, une certaine mesure au-delà de laquelle elle ne peut s'étendre: Nous répondons deux choses; la première, qu'il est indubitable qu'il y a eu des hommes fort au-dessus de la grandeur commune; on en voit encore de tems en tems dans le monde, comme on y voit des Nains & des hommes beaucoup plus petits que l'ordinaire: Il peut donc y en avoir; car s'il y en a deux, pourquoi pas dix? Et si il y en a dix, pourquoi pas cinquante? On n'a jamais prétendu que tous les premiers hommes, ni que tous les peuples de la Palestine & de la Sicile, ayent été des Géans, mais plusieurs l'étoient, il y en avoit des familles entières, des peuples entiers; comme encore aujourd'hui il y a des Nations d'une taille communement plus grande que celle des autres peuples.

On avouë que la mesure de mouvement de froid, de chaud, de sec & d'humide, qui est dans la nature, ne permet pas que tous les hommes, que tous les animaux, que toutes les plantes grossissent, & s'élevent dans toutes les parties du monde, à une grandeur & une hauteur fort au-dessus de l'ordinaire, ni qu'ils diminuent & deviennent beaucoup moindres qu'ils ne sont; rien n'empêche que dans quelques endroits du monde, on ne voye des hommes, des animaux & des plantes beaucoup plus grandes qu'ailleurs, qu'on n'en trouve dans un pays d'une espèce, qu'on ne voit point dans un autre, & que ces mêmes espèces ne dégèrent quelquefois après un certain tems, & ne deviennent beaucoup plus petites qu'elles n'étoient au commencement: c'est ce qui est confirmé par l'expérience de tous les siècles. Pourquoi donc n'y auroit-il pas eu autrefois des Géans dans des lieux, où l'on ne voit aujourd'hui que des hommes ordinaires? Les premières plantes & les premières graines que l'on porta d'Europe dans l'Amérique, y crurent d'abord à une si grande hauteur, qu'on n'avoit rien vû de pareil en Europe; les rats mêmes & les autres animaux y grossirent extraordinairement. Pourquoi veut-on que dans les premiers tems que la terre étoit plus féconde, les plantes plus nourrissantes, la masse du sang des hommes plus pure, les alimens plus succulens, on n'ait pû voir des personnes plus grandes, plus fortes, plus saines, & d'une plus longue vie que nous ne le sommes aujourd'hui?

IV°. Dire que la nature n'a jamais produit de Géans, parce qu'à présent elle ne fait plus d'assez grands efforts pour en produire un nombre considérable; c'est comme si l'on disoit, la nature ne peut plus à présent former des hommes qui vivent huit & neuf cens

ans : donc elle n'en a jamais formé de tels ; tout de même la nature avec tous ses efforts ne peut plus produire aujourd'hui de loups en Angleterre, ni de serpens venimeux dans l'Isle de Malte, ni d'Hippopotame en Egypte ; donc elle n'y en a jamais produit ; & tout de même, elle ne peut plus produire un tel fruit, ni une telle fleur dans ce jardin, donc elle ne l'a jamais fait ; si la nature ne peut plus produire tout cela dans ces lieux, ce n'est pas faute de puissance de sa part, c'est qu'on lui a ôté les moyens naturels de les produire en exterminant l'espèce, il en est de même des Géans. Qu'on fasse revivre les anciens Géans de la Palestine & de la Sicile, & on verra qu'ils produiront leurs semblables comme autrefois ; ceux mêmes qui fixent la hauteur naturelle des plus grands hommes à sept pieds, sur cette frivole raison qu'Hercules n'avoit que cette hauteur, sont forcez de reconnoître qu'on a vû à Rome même des hommes plus hauts qu'Hercules ; d'ailleurs tous les Anciens ne conviennent pas qu'Hercules ait eu sept pieds. Apollodore (a) ne lui donne que quatre coudées ou six pieds.

V°. L'opinion qui veut que les hommes décroissent de jour en jour, n'est point soutenable, & elle fait beaucoup plus pour, qu'elle ne fait contre l'existence des Géans.

VI°. Ceux qui soutiennent qu'il y eut autrefois des Géans, ne disent pas que la taille gigantesque soit la plus naturelle à l'homme, ils prétendent seulement qu'elle n'a rien qui lui soit contraire, rien qui soit incompatible avec sa beauté, & ses autres qualitez naturelles ; qu'il n'y a aucun inconvénient à admettre des Géans, que leur existence est possible, ou en un mot, qu'il y en avoit autrefois en assez grand nombre, & qu'alors ils n'étoient pas regardez comme des monstres. Tous les raisonnemens que l'on forme contre un sentiment qui n'est pas le nôtre, ne nous embarrassent point.

VII°. L'erreur de ceux qui sont persuadez que les Géans étoient fils des Anges rebelles & des filles des hommes, prouve indubitablement qu'ils ont crû leur existence : Nous n'adoptons pas leur erreur, mais nous les citons comme témoins de la créance commune des peuples ; sur cela, une créance si ancienne, si générale, si constante, ne seroit pas toutefois un argument sans replique, si elle n'étoit conforme aux Ecritures, & confirmée par des Histoires authentiques de tous les tems.

VIII°. Enfin, quoique la nature en joüant puisse quelquefois produire dans le sein de la terre, des choses qui auront quelque

(a) Apollodor. Bibliot. l. 2. c. 3. p. 96. Τίτσα πηχυαίων μίον γδ ἔχει τὸ σῆμα.

reſſemblance à des os humains , au crâne , à l'os de la jambe ou du bras : elle ne produira jamais des corps entiers , un aſſemblage de pluſieurs os proportionnez , & qui réunis , compoſent un ſquelette humain : De plus , ces jeux de la nature ſe découvrent toujours pour ce qu'ils ſont par quelques endroits , tantôt c'eſt par la couleur , ou par la forme , ou par les proportions , & ordinairement par la ſolidité : Les os foffiles ſont pâles , ou tirant ſur la couleur de la terre qui les a produits. Ils ſont maſſifs , & ne ſont pas creux comme les os naturels : Il ſe peut faire que l'on montre quelques os d'Elephans ou de Baleines , pour des os de Géans ; mais il eſt certain qu'on garde en pluſieurs endroits de vrais os de Géans , & par conſéquent que l'exiſtence des Géans eſt un fait indubitable.



DISSERTATION

S U R

LA TOUR DE BABEL, DONT IL EST FAIT MENTION,

Genef. c. xi. v. 1... 4.

LE bâtiment de la Tour de Babel , eſt un de ces grands événemens que la longueur du tems , ni l'éloignement des lieux , ni la diverſité des Langues , ni la diſperſion des Nations , n'ont pû effacer de la mémoire des hommes. Le ſouvenir ſ'en eſt conſervé depuis le commencement juſqu'aujourd'hui parmi tous les peuples qui ne ſont pas tombez dans la dernière barbarie , & dans une ignorance entière de l'Antiquité. Les Orientaux , comme plus polis & plus inſtruits en ont conſervé une tradition plus pure & plus exacte. Les Grecs l'ont priſe des Orientaux , & l'ont corrompue par leurs ſiſtions & par la liberté que leurs Poètes ſe ſont donnée , de tout oſer & de tout entreprendre pour contenter le goût des peuples paſſionnez pour le merveilleux. Les Latins l'ont reçue des Grecs avec tous les déguiſemens qu'ils y avoient ajoûtez. La pure
verité

verité ne se trouve que dans Moïse, c'est à lui comme à la source, qu'il en faut toujours revenir si l'on veut ne pas s'égarer.

Celse (a) attaquoit la verité du récit de Moïse par un raisonnement peu digne d'un homme éclairé ; il prétendoit que le Législateur des Hébreux avoit pris l'histoire de la Tour de Babel dans les Poètes qui racontent la guerre des Aloïdes ou des Titans contre Jupiter ; mais Origene lui répond, que Moïse étant plus ancien non seulement qu'Homere & que tous les autres Poètes de la Grèce, mais aussi que les premiers Inventeurs des Lettres & de l'écriture chez les Grecs : Il est impossible qu'il ait puisé ce qu'il dit, dans leurs Ecrits, qui n'existoient pas encore ; que si la fable des Titans a quelque rapport à l'histoire de la Tour de Babel, c'est que les Poètes Grecs ont voulu imiter Moïse, & enchérir sur la verité & la simplicité de son récit.

L'Empereur Julien (b) traitoit de fabuleuse toute l'histoire de la Tour de Babel, & de la confusion des Langues. Il prenoit à la lettre ce que dit Moïse : *Faisons une Ville & une Tour dont le sommet s'éleve jusqu'au Ciel* ; & il disoit en raillant, que quand tous les hommes du monde s'employeroient à bâtir un tel édifice, quand ils épuiferoient toutes les pierres de la terre, & qu'ils réduiroient en brique toute l'argile qui est dans l'Univers, ils ne parviendroient jamais à conduire une Tour jusqu'au Ciel, quand même ils ne donneroient que l'épaisseur d'un fil à ses murailles. Il ajoûtoit d'un ton moqueur, que les Chrétiens & les Juifs ont la simplicité de croire, que Dieu effrayé de l'audace des hommes, & de la hardiesse de leur entreprise, s'étoit hâté d'en arrêter les suites en confondant leur langage.

Mais saint Cyrille lui répond, que nous sommes bien éloignés de croire que Dieu qui est tout-puissant, ait conçu de la terreur des efforts d'une troupe de mortels, ni qu'il soit descendu personnellement du Ciel, pour voir leur édifice, & pour en arrêter le progrès. Moïse a parlé d'une manière populaire, en disant que Dieu est descendu, & que ces hommes vouloient élever une Tour *jusqu'au Ciel* ; que dans d'autres passages de l'écriture, cette expression ne désigne qu'une très-grande élévation ; que c'est aux Auteurs de la fable des Géans à la soutenir ou à l'abandonner, que nous ne nous y intéressons nullement. Que si Dieu pour arrêter l'entreprise des hommes, les dispersa, & confondit leur langage, ce n'est pas qu'il les craignît, mais il le fit par un effet de sa bonté in-

(a) Origen. l. 4. contra C. Isum.

(b) Vide Cyrill. Alex. l. 4. contra Julian.

finie, qui voulut les empêcher de continuer une folle & inutile entreprise; car s'imaginant que Dieu pourroit bien envoyer sur la terre un nouveau Déluge, ils se figuroient qu'en élevant une Tour d'une hauteur extraordinaire, ils pourroient se mettre en état de ne rien craindre de ce côté-là, comme si la parole que Dieu leur avoit donnée de ne plus inonder toute la terre, n'eût pas dû leur suffire pour les rassurer contre ces frayeurs.

Philon le Juif (*a*), pour répondre aux objections des Payens, qui croyoient trouver dans l'histoire de la Tour de Babel, la confirmation de ce que les Poètes racontoient de la guerre des Géans contre Jupiter, a recours à l'allégorie, & prétend que Moïse dans son récit a voulu nous donner des regles de morale, plutôt qu'une histoire qui doive être prise à la lettre. Il ne nie pas toutefois le fait, il se contente de l'expliquer moralement: Mais sans entrer dans la discussion de ses moralitez, & sans nous mettre en peine des objections que l'on forme contre la verité du récit de Moïse, que nous supposons comme indubitable, nous nous attacherons dans cette Dissertation à examiner toutes les circonstances de ce fameux édifice.

Moïse (*b*) dit, qu'au commencement toute la terre n'avoit qu'une seule Langue, & que les hommes étant partis de l'Orient trouverent une campagne dans la terre de Sennaar, où ils s'arrêtèrent, & ils se dirent les uns aux autres: Venez, faisons des briques, & cuissons-les au feu, & ils se servirent de briques au lieu de pierres, & de bitume au lieu de mortier. Ils dirent donc: Venez, bâtissons-nous une Ville & une Tour, dont le sommet s'éleve jusqu'au Ciel, & rendons notre nom célèbre, avant que nous nous dispersions dans toute la terre. On croit que ceci arriva vers l'an du monde 1770. 114. ans après le Déluge, & 2234. avant l'ère Chrétienne. Il fallut bien tout ce tems pour produire autant d'hommes qu'en demandoit une entreprise comme celle dont nous venons de parler; mais cent ans suffisoient pour cela, sans qu'il soit besoin de recourir au miracle.

L'Arche qui avoit garanti Noë & sa famille, des eaux du Déluge, s'étant arrêtée sur le Mont Ararat (*c*) qui est en Arménie, a quelques dix ou douze lieues d'Erivan vers l'Orient, ce fut apparemment aussi dans l'Arménie & aux environs, que ces hommes demeurèrent d'abord après le Déluge; c'est ainsi que l'enseigne la

(*a*) Philo. lib. de confus. Ling.

(*b*) Genes. xi. 1. 2.

(*c*) Genes. viii. 4. Requievit Arca

menſe ſeptimo ſuper montes Armeniz. Heb.
Super montes Ararat. 7718

SUR LA TOUR DE BABEL. 59

tradition des Arméniens & de la plûpart des Orientaux. Alexandre Polyhiflor (*a*) raconte que Sifuthrus, que les Payens confondent avec Noë, étant sorti de l'Arche, entendit une voix du Ciel, qui lui dit, qu'il retourneroit encore dans la Babylonie, qu'il communiqueroit aux hommes l'usage des lettres, qu'il trouveroit dans la ville de Sippara ; & la même voix lui apprit que le pays où il étoit débarqué, étoit l'Arménie (*b*).

Bérofe cité par Abidene (*c*), dit à peu près la même chose. Il raconte que Sifuthrus ayant caché dans la ville d'Héliopolis dans la Sipparene, les lettres & les écritures qu'il avoit, s'embarqua & vogua sur les eaux du Déluge vers l'Arménie. Les Armeniens croient encore aujourd'hui conserver les restes de l'Arche dans leur pays, & ils ne doutent pas que Noë & sa famille n'aient demeuré en Arménie, lorsqu'ils furent sortis de l'Arche après le Déluge.

La difficulté consiste à sçavoir comment Moïse a pû appeller l'Arménie *Orient* ; car il est notoire que cette Province est au Nord, & de la Babylonie, & de l'Arabie, & de la Palestine, qui sont les seules Provinces que ce Législateur pouvoit avoir en vûe en écrivant la Genèse. Mais il est aisé de prouver que les Hébreux donnoient quelquefois le nom d'*Orient* à l'Astyre, à la Mésopotamie, à la Syrie, & aux peuples de-là de l'Euphrate, qui ne sont pas plus à l'Orient de la Palestine, que l'Arménie ; le Seigneur menace Israël de lui susciter des ennemis de tous côtez ; les Syriens du côté de l'Orient (*d*), & les Philistins du côté du couchant.

Isaïe dit, qu'Abraham est venu du côté de l'Orient dans la Palestine (*e*) ; on sçait qu'il y vint de Haran en Mésopotamie ; le même Prophète dit, que Cyrus est venu de l'Orient contre Babylone (*f*), il y étoit venu de l'Arménie & de la Perse. Daniel (*g*) dit, qu'Antiochus Epiphane fut troublé par des nouvelles qu'il reçut de la révolte des Provinces d'Orient. Or ces Provinces sont celles au-delà de l'Euphrate, qui sont certainement plûtôt au Nord qu'à l'Orient

(*a*) *Apud Euseb. Græc. Chronic. l. i. p. 8.*

(*b*) *κατὰ πῶς ἴσται, ἡ χώρα Ἀρμενίας ἴσται*

(*c*) *Abiden. ex Berof. apud Euseb. Chronic.*

l. i. p. 8. κίλον, πᾶν ἐν γορμαίων ἢ ἐχέραιον, ἐν Ἡλίῳ περὶ τῆς ἐν Σιπάρῳ πόλεως. Σίθρος δὲ τῶν ἐπιπέλα ποιήσας ἰσθίος ἐπὶ Ἀρμενίας ἄνθρωποι. Il ya beaucoup d'apparence que la Ville de Sappare, ou la Province Sapparene, dont parlent Alex. Polyhiflor, Berofe & Abidene, n'est autre

que ce que Moïse appelle *Saphar*, montagne d'Orient. *Genes. x. 30.* & Hérodote, *Monts Saphires, l. i. c. l. 4.* Il dit que ces Montagnes sont entre les Colchiens & les Médes.

(*d*) *Isai. ix. 12.*

(*e*) *Isai. xii. 2.*

(*f*) *Isai. xlvi. 11.*

(*g*) *Dan. xi. 44.*

de la Judée, l'Écriture même les désigne plus ordinairement sous le nom *du Nord*. Elle marque la venue des Rois d'Assyrie & de Caldée, sous le nom de *mal qui vient du Septentrion*: *Ab Aquilone fumus* (a), *ab Aquilone pandetur malum* (b). La vérité est que ces pays, sur tout l'Arménie, sont au Nord, mais tirant du côté de l'Orient, par rapport à la Palestine.

Les descendants de Noë vinrent donc du côté de l'Arménie, dans la terre de Sennaar; c'est-à-dire, dans la Babylonie. Daniel (c) dit que Nabuchodonosor mit les vaisseaux du Temple du Seigneur, dans un Temple de ses Dieux, dans la terre de Sennaar. Josué parlant du vol d'Achan (d), dit, qu'il prit un manteau de Sennaar, c'est-à-dire, selon Aquila & le Caldéen, un manteau fait à Babylone. Babylone étoit donc dans le pays de Sennaar, qui s'étendoit beaucoup au-dessus de la Babylonie, vers le Nord; supposé que le nom de montagne Sagra ou Singar, dont parlent les Auteurs profanes (e), soit dérivé, comme il est très-probable, de Sennaar ou de Sengar, selon la prononciation de ceux qui lisent le Haïn, comme un G, ainsi que nous le voyons dans Segor, dans Gaza, & dans quelques autres noms.

Ce ne fut pas apparemment par un dessein prémédité & tout d'un coup que les hommes échappés du Déluge, quitterent les montagnes d'Arménie, pour venir dans le pays de Babylone. Ils y vinrent insensiblement en suivant le cours de l'Euphrate & du Tigre, qui les invitoient à les cotoyer par la commodité des pâturages & par la beauté du pays, leur nombre s'augmentant de jour en jour, & leurs troupeaux se multipliant, ils comprirent la nécessité où ils seroient bientôt de se séparer, & de se répandre dans divers Pays, étant impossible qu'un peuple très-nombreux, suivi de beaucoup de bétail, & qui ne pouvoit tirer aucun secours d'ailleurs, pût subsister long tems en un même lieu; ajoutez la difficulté de conserver la paix & la subordination, dans un si grand nombre de familles, qui n'obéissoient qu'à leurs peres & aux plus anciens d'entr'eux, sans être retenus par les loix, par la force, ni par l'autorité du gouvernement monarchique & absolu.

On peut rappeler à ce sujet ce qui est raconté d'Abraham & de Loth (f), dont les pasteurs eurent querelle ensemble, & dont les

(a) *Isai.* XIV. 32.

(b) *Jerem.* I. 14.

(c) *Dan.* I. 2.

(d) *Josue*, VII. 21. אָרְרַח שְׂנַעַר *Aqu.*

είλω βαβυλωνικόν 70. εὐλὸν ποιήσω, seu
εὐλὸν ψήλω ποιήσω, &c.

(e) *Strabo*, l. 16. &c.

(f) *Genes.* XII.

troupeaux étoient si grands , que les pâturages du pays ne pouvoient leur suffire, & qu'ils ne pouvoient demeurer ensemble, c'est pourquoi ils furent obligez de se séparer, pour éviter les broüilleries & les disputes qui pouvoient s'élever entre leurs gens, & pour trouver à leurs troupeaux la nourriture suffisante.

Ces hommes étant donc arrivez dans la terre de Sennaar. conçurent le dessein d'y bâtir une Ville qui leur servît comme de Métropole & de Capitale, & qu'ils regardassent dans la suite comme le centre de leur union, & comme leur patrie commune. Pour l'embellir & la fortifier, ils résolurent d'y construire une Tour d'une hauteur prodigieuse, disant : Cela éternisera notre mémoire, & sera un monument immortel de notre parenté; & quand quelques jours nos enfans & nos neveux nous demanderont : Que veut dire cette Tour & cette Ville? Nous leur répondrons qu'elle a été bâtie par nos peres & par nous, pour servir de témoignage que nous ne sommes qu'un même peuple sorti de Noë; & si jamais nous nous trouvons dans des Provinces éloignées, nous pourrons dire à nos enfans que Babel est notre commune patrie, & que nous sommes les freres de tous les peuples qui en sont sortis. C'est ainsi que long-tems après, les Israélites qui demeuroient au-delà du Jourdain, éleverent un grand monceau de terre, pour servir de monument à leurs descendans, qu'ils ne faisoient qu'un peuple avec leurs freres, qui demeuroient au-deçà de ce fleuve (a).

C'est là, selon toutes les apparences, le vrai motif qui engagea ces hommes à la construction de la Tour & de la Ville de Babel (b); mais d'autres leur ont imputé bien d'autres sentimens : on a prétendu qu'ils vouloient faire la guerre à Dieu même; Une expression figurée du Texte sacré, qui porte qu'ils vouloient élever leur Tour jusqu'au Ciel, *Turrim, cujus culmen pertingat ad Calum*; & le nom de Géant, donné par les Septante à Nembrod (c), que l'on croit avoir été le principal Auteur de ce Bâtiment, ont fait dire aux Poëtes que les Géans avoient entrepris de détrôner Jupiter, qu'ils avoient amassez plusieurs montagnes les unes sur les autres pour assiéger le Ciel (d).

*Extruere hi montes ad sidera summa parabant,
Et Magnum bello sollicitare Jovem.*

(a) *Josue*, xxii.
(b) *Vide Tostat. in Josue, Abenezra, Levi, Ben-Gerson, Selian. an. m. 1509. & alios plures.*
(c) *Genes. x. 8. 9. Nembrod cepit esse po-*

tens in terra. Heb. בארע נבור 70. פ'י'א' כ' ט' ה' י'.
(d) *Ouid. Fast. l. 5. Vide & Virgil. Æneid. vi. & Homer. Odyss.*

Joseph (a) raconte, que les hommes échappés du Déluge, demeurèrent quelque tems sur les montagnes craignant toujours un nouveau Déluge; mais que Sem, Japhet & Cham ayant les premiers osé abandonner les hauteurs, pour habiter dans les plaines, les autres les suivirent & vinrent s'établir dans la campagne de Senaar. Alors Dieu leur ayant ordonné d'envoyer des colonies dans différens endroits du monde, afin de les repeupler; ils ne voulurent pas lui obéir, ce qui attira sur eux les effets de sa colere; car le Seigneur leur ayant encore réitéré ses ordres, non seulement ils ne lui rendirent pas l'obéissance qu'ils devoient, mais ils se mirent dans l'esprit qu'il vouloit leur tendre des pièges en les dispersant, dans le dessein de les opprimer ensuite avec plus de facilité.

Nembrod fils de Chus, & petit fils de Cham, homme entreprenant & hardi, leur inspiroit ces sentimens. Il se vançoit de tems en tems de ne devoir le bonheur dont il jouissoit, qu'à sa propre force, & se flattoit de ranger aisément les hommes sous son obéissance, s'il réussissoit à les soulever contre Dieu. Ainsi pour les engager dans son parti, il leur proposa de bâtir une Tour d'une telle hauteur, que les eaux ne pussent parvenir jusqu'au sommet, & leur dit, que par-là il prétendoit vanger la mort de leurs peres que Dieu avoit noyé dans le Déluge.

Le peuple séduit par les promesses de Nembrod, se laissa aisément engager dans cette entreprise. Il commença avec une ardeur incroyable à bâtir la Tour, croyant qu'il y auroit de la lâcheté de se soumettre à Dieu; & comme les Ouvriers étoient fort nombreux, & qu'ils n'épargnoient rien pour avancer leur ouvrage, on voyoit la Tour s'élever tous les jours fort considérablement, & son élévation auroit été encore bien plus sensible, si sa largeur & sa solidité n'eussent en quelque sorte caché & effacé sa hauteur. Dieu voyant donc leur insolence & leur opiniâtreté, & ne voulant pas les faire périr tous, mit entr'eux la division, & changea leur langage; de maniere que ne pouvant plus s'entendre, ils furent contraints d'abandonner leur ouvrage, & de se disperser dans différentes parties du monde. Voilà comme Joseph raconte cet événement, il cite au même endroit une Sybille (b) qui dit, que les hommes n'ayant qu'un même langage, entreprirent de construire

(a) Joseph. Antiq. l. i. c. 5.

(b) Idem l. i. c. 5. p. 13. μέμνηται καὶ
 Σιβυλλὰ λιγυρὰ ἕως πάντων ὁμοφώνων ὄντων τῶν
 ἀνθρώπων, πύργον ἀκοδόμησοντες ἐς ὑψηλότητα,

ὡς ἐπὶ τὸ ἕσθαι ἀναβησόμενοι δι' αὐτὸν, ἵνα δι
 θεοῦ ἀνίμωσιν ἐπιπέψωσιν ἀντιπέψου τὸ πύργον,
 καὶ ἰδίῳ ἑκάστου φωνῇ ἰδίῳ.

une Tour d'une hauteur excessive, comme s'ils eussent dû s'en servir comme de degrez pour monter au Ciel; mais que les Dieux irritez lâcherent contre la Tour des vents & des tempêtes qui la renverserent.

L'autorité de Joseph, lorsqu'il s'éloigne de l'écriture, n'est pas fort grande, non plus que celle de la prétendue Sybille: mais son témoignage prouve clairement que dès lors on donnoit un très-mauvais sens à l'entreprise des hommes qui bâtirent la Tour de Babel. Eusebe (a) cite la même Sybille; mais au même lieu il rapporte une autorité d'un plus grand poids, qui est celle d'Abydène & d'Eupolème, qui faisoient mention de cette Tour, & qui en attribuoient le bâtiment à des Géans qui vouloient s'élever contre Dieu. Voici comme en parle Abydène: " Il y en a qui disent que les " premiers hommes nez de la terre, fiers de leurs forces & de la " grandeur de leur taille, ne se contentant pas de se croire au-des- " sus de Dieu, entreprirent même de construire une Tour d'une " hauteur prodigieuse, au lieu où est aujourd'hui Babylone. Mais " lorsque cet édifice étoit fort près de la hauteur du Ciel, les " Dieux, par le moyen des vents, la renverserent sur la tête de " ceux qui l'avoient entreprise; & de ses ruines on bâtit dans la " suite la ville de Babylone. "

Eupolème disoit que la ville de Babylone, & cette Tour si célèbre par tout le monde, avoient été bâties par les Géans, qui s'étoient échappés des eaux du Déluge; & que la Tour ayant été détruite par la puissance de Dieu, les Géans s'étoient dispersés dans tous les pays du monde. Artapane cité dans Polyhistor, ou Polyhistor lui-même (b) assure qu'on lit dans certains Livres dont les Auteurs sont inconnus, qu'Abraham vint dans la terre des Géans; que ces hommes insolens furent exterminés par les Dieux à cause de leur impiété; que Bélus seul fut épargné; qu'il demeura à Babylone, & s'établit dans la Tour qu'il y avoit élevée, & qui fut nommée Bélus du nom de son fondateur. Qu'après cela Abraham vint dans la Phénicie, & de-là dans l'Egypte.

Les Peres pour la plupart, n'ont pas eu meilleure opinion des Bâtisseurs de Babel, que les Auteurs que nous venons de citer. Philon dans son Livre intitulé, *De la Confusion des Langues*, suppose par-tout que cette entreprise fut faite par un concert impie d'une race corrompue & ennemie de Dieu. Saint Augustin (c) semble

(a) Euseb. prepar. l. 9. c. 14. 15. 16.
(b) Apud Euseb. l. 9. c. 18.

(c) Aug. l. 1. quest. in Genes. qu. 21.

avoir pris à la lettre ces paroles : *Bâtissons-nous une Tour, dont le sommet arrive jusqu'au Ciel*. Si ça été là leur pensée, dit-il, d'arriver jusqu'au Ciel par le moyen de leur Tour, c'est sans doute une présomption pleine de folie : *Nimum stulta audacia & impietas eorum deprehenditur*. Et certes la vengeance que Dieu en tira, fait juger qu'on peut sans absurdité leur attribuer ces sentimens. Il ajoute, qu'on ne peut regarder leur présomption, que comme une suite de leur aveuglement (a); car quelque hauteur qu'ils eussent pû donner à leur Tour, quand ils l'auroient élevée jusqu'au dessus des plus hautes montagnes; quand ils auroient fait monter son sommet jusqu'au dessus des nuës, qu'auroient-ils pû faire contre Dieu? Qu'auroient-ils gagné par toute l'enfleure de leur cœur, ou par l'élevation de ce superbe bâtiment. Il dit ailleurs (b) qu'il y a assez d'apparence que le Patriarche Sem n'eut aucune part à cette entreprise, puisque la peine de la confusion des Langues ne tomba point sur sa famille, dans laquelle demeura la Langue Hébraïque, qu'il suppose être la première de toutes les Langues.

Il ne doute pas que Nembrod n'ait été le premier auteur de cet ouvrage (c), ce que l'Écriture donne assez à entendre, lorsqu'elle dit que Babylone fut le commencement de son empire (d), *Principium regni ejus Babylon*. Mais il doute s'il n'y avoit qu'une seule Tour, ou s'il y en avoit plusieurs. Car quelquefois on se fert du singulier au lieu du pluriel; comme on dit le Soldat, la Sauterelle, la Grenouille, pour marquer toute l'espèce, ou pour désigner un individu particulier de l'espèce. Mais l'opinion la plus commune, est qu'il n'y eut qu'une Tour à laquelle ces hommes s'attachèrent avec toute leur application.

L'Auteur sacré du Livre de la Sagesse semble faire allusion à l'édifice de la Tour de Babel, lorsqu'il dit : *Quand les Nations conspirèrent ensemble pour s'abandonner au mal, la sagesse reconnut le Juste, & le conserva irrépréhensible devant Dieu*. Mais la suite du discours montre qu'il désigne plutôt Abraham, qui se conserva pur & exempt d'idolâtrie, pendant que les autres peuples se livroient au culte des Idoles. Saint Chrysostome (e) désapprouve extrêmement la conduite des premiers hommes, qui bâtirent la Tour de Babel. Il at-

(a) *Aug. l. 16. de Civit. c. 4. Quid factura erat humana & vana præsumptio cujuslibet & quantalibet in Cælum adversus Deum altitudinem malis extolleret; quando montes transcenderet universos, quando spatium nebulosæ aëris evaderet? Quid denique noceret Deo quantacumque*

vel spiritalis, vel corporalis elatio?

(b) *Aug. de Civit. l. 16. c. 11.*

(c) *De Civit. l. 16. c. 4.*

(d) *Genes. x. 10.*

(e) *Chrysost. Homil. 30. in Genes. p. 430. & sequ.*

SUR LA TOUR DE BABEL: 65

tribuë leur entreprise à l'orgueil, à la vanité, à l'insolence. Le Texte de l'Écriture semble marquer, de la part des hommes, la crainte qu'ils avoient que Dieu ne les séparât, & les précautions qu'ils vouloient prendre pour se conserver ensemble; *Bâtissons*, disent-ils, *une Tour & une Ville, de peur que nous ne soyons séparés*; & encore: *Nemrod étoit un Géant*, ou un homme robuste & chasseur contre le Seigneur, ou devant le Seigneur. Tertullien (a) appelle la Tour de Babel, *superbissimam Turrim*, une Tour bâtie par le plus grand orgueil; il croit que c'est le Fils de Dieu qui descendit pour la renverser, & pour confondre le langage de ceux qui la bâtissoient.

Euty chius, Patriarche d'Alexandrie (b), qui a ramassé dans ses Annales plusieurs traditions des Orientaux, raconte que les hommes commençant à se multiplier, ils s'assemblerent au nombre de soixante & douze (c), & se dirent l'un à l'autre: Venez, bâtissons une Ville, & faisons-y une citadelle, où nous élèverons une Tour, qui montera jusqu'au Ciel, afin que si quelque jour il arrive un Déluge nouveau, nous puissions par son moyen nous en garantir. Ils furent donc trois ans à faire & à cuire des briques dont la longueur étoit de treize coudées, la largeur de dix, & l'épaisseur de cinq. Ils bâtirent leur Ville entre Tyr & Babel; elle avoit 313. toises de long, & 151. de large. Ses murs étoient hauts de 5533. toises, & larges de 33. La Tour avoit 10000. toises de haut, & ils furent 40. ans à la bâtir. Ils ne l'acheverent pas; car Dieu envoya son Ange, qui les dispersa en confondant leur langage.

Glycas (d) dit à peu près la même chose. Que les hommes commencerent à bâtir la Tour l'an 536. après le Déluge; qu'ils y travaillèrent en vain pendant 40. ans; que leur dessein étoit de se mettre hors de danger s'il arrivoit un nouveau Déluge; qu'il y avoit 72. principaux chefs qui commandoient le peuple qui y travailloit; que Dieu rendit leurs travaux inutiles par la confusion des Langues; L'on fut 43. ans à bâtir la Ville & la Tour de Babylone; & Cedrene (e) dit que Nemrod y fut écrasé sous les ruines de la Tour, qui s'ouvrit par un coup de vent. D'autres veulent qu'elle ait été renversée par un tremblement de terre. Abydène & la Sybille disent qu'elle fut renversée par les vents: Benjamin de Tudelle dit, que le feu du Ciel étant tombé au milieu de la Tour, la détruisit jusqu'aux fondemens. D'autres soutiennent qu'elle subsi-

(a) *Tertull. advers. Praxeam, c. 16. p. 509.*

(b) *Annal. Euty ch. Alex. t. 1. p. 51. 52.*

(c) Ou plutôt ayant à leur tête soixante & douze Chefs, ou Princes des fa-

milles. Voyez *Epiphan. contra hares. l. 2. Hares. 39. qua est se etiam, &c.*

(d) *Glycas Annal. parte 2. p. 128.*

(e) *Cedren. p. 11. Annal.*

sta encore long-tems depuis. Moïse ne dit pas que la Tour ait été ni ruinée, ni renversée.

Nous voici insensiblement engagez dans la description de la Tour de Babel. Le Lecteur s'attend à voir ici bien des imaginations & des hyperboles? car dès qu'on veut prendre à la lettre ces mots: *Dont le sommet s'éleve jusqu'au Ciel*, on a beau champ pour exagérer & pour donner à cet édifice telle hauteur que l'on voudra. Saint Jérôme (a) dit que la citadelle de Babylone étoit cette Tour si célèbre, bâtie après le Déluge, qu'on disoit avoir 4000. pas de hauteur. Adon (b) lui donne 5174. pas de hauteur. Il dit qu'elle alloit en retrécissant par le haut, afin que le pied de la Tour pût soutenir le poids d'une telle masse. Il ajoute après saint Jérôme, qu'on parle des Temples de marbre, des statues d'or, des places enrichies d'or & de pierreries qu'on voyoit à Babylone, & de plusieurs autres choses qui paroissent incroyables. On lit la même chose dans la Cronique d'Isidore. Le Texte porte 4000, pas, & la marge 5174. Ce que ces Auteurs ajoutent des richesses qui se voyoient dans cette Tour, insinuë qu'ils veulent marquer le Temple de Bélus décrit par Hérodote & par Diodore de Sicile, ou même de la citadelle, dont parlent le même Diodore & Quint-Curce, & qui étoit au milieu de Babylone; mais ils exagèrent encore beaucoup; car voici ce qu'on lit dans Hérodote (c).

Après avoir donné la description de Babylone, il dit qu'au dedans de la Ville, & dans l'une des deux parties dont elle est composée; car l'Euphrate la partage en deux, il y a deux grands murs, dont l'un enferme le Palais Royal, & l'autre le Temple de Jupiter Bélus. Ce dernier édifice subsistoit encore du tems d'Hérodote, & il avoit des portes d'airain. Le terrain où il étoit, avoit deux stades en quarré. Au milieu de cet espace, s'élevoit une tour de même figure, dont la base avoit une stade ou 125. pas en longueur, & autant en largeur (d), ou, selon plusieurs Ecrivains, en hauteur & en largeur.

Au-dessus de cette tour il y en avoit une autre; & au-dessus de la seconde une troisième, & encore une quatrième, jusqu'au nom-

(a) Hieronym. in Isai. c. 14. l. 5. p. 47. edit. Vossii. Arx autem, id est, capitolium hujus urbis, est turris quæ ædificata post diluvium in altitudine quatuor millia dicitur tenere passuum, paulatim de alto in angustias contractata, ut pondus imminens facilius à laeioribus sustentetur. Describunt ibi templa.

marmorea, aureas stâtuas, plateas lapideibus auroque fulgentes, & multa alia quæ penè videantur incredibilia.

(b) Adon in Chronic. ætate prima.

(c) Herodot. l. 1. 181. 182.

(d) Herodot. ibidem, τῶν δὲ ἑκατὸν μῶν, 191. τοῦ ἐν ἑκ.

bre de huit tours les unes sur les autres. On y montoit par des escaliers pratiqués au dehors de la tour ; & il y avoit d'espace en espace des retraites & des bancs pour la facilité de ceux qui y montoient , afin qu'ils pussent s'asseoir & se reposer.

Au-dessus de la huitième & dernière tour , on trouvoit un grand Temple dans lequel on ne voyoit aucune statuë de Divinité , mais seulement un grand lit bien couvert , & une table d'or devant le lit. Nul ne couche dans ce Temple pendant la nuit , dit Hérodote , sinon une femme qui est choisie par le Dieu Bélus parmi celles de la Ville , ainsi que le prétendent les Caldéens , qui sont les Prêtres du lieu ; ils assurent que le Dieu même vient coucher la nuit sur le lit. La même chose se pratique à Thèbes d'Egypte , où l'on enferme une femme dans le Temple de Jupiter le Thébéen , & à Patares en Lycie , où l'on fait aussi coucher la Prêtresse dans le Temple.

Plus bas dans le même Temple de Bélus à Babylone , il y a toujours , dit Hérodote , une Chapelle où l'on voit une grande figure de Jupiter , assise sur un trône , ayant devant elle une table. La statuë , le trône , la table & son pied sont d'or pur. Les Caldéens estiment tout cet ouvrage la valeur de huit cens talens d'or (a). Au dehors de la Chapelle est un Autel de même métal , sur lequel on n'immoie que des animaux qui tétent encore. Mais il y en a un autre plus grand , où l'on sacrifie des hosties d'un âge plus parfait. Quelque tems avant Hérodote il y avoit dans ce Temple une seconde statuë haute de dix coudées , & d'or massif ; cet Auteur avouë qu'il ne la pas vûë , mais il a vû tout le reste , & il rapporte sur le récit des Caldéens , que le Roi Darius fils d'Hystaspe , avoit voulu prendre cette statuë ; mais que n'ayant pû y réussir , Xercès son fils fut plus hardi , & l'enleva. J'ai rapporté exprès tout ce détail , parce qu'il a été écrit par un Auteur contemporain , & témoin oculaire , qui vivoit il y a plus de deux mille ans , étant né l'an du monde 3520. 484. ans avant Jésus-Christ.

Diodoré de Sicile (b) dit , que Semiramis bâtit le Temple de Bélus , dont nous venons de parler ; il ajoûte que n'ayant rien de certain à en dire , parce que les Auteurs qui en parlent , ne s'accordent pas entr'eux , & que cet édifice ne subsiste plus. Il ne veut pas s'étendre sur ce sujet , mais il reconnoît que cette Tour étoit très-élevée , & que les Caldéens y montoient pour observer le lever

(a) C'est-à-dire , 1090000. livres , en prenant le talent sur le pied de 2400. livres. |

(b) Diodor. l. 2. p. 98. seu 69.

& le coucher des astres. Tout l'ouvrage étoit bâti avec de la brique & du bitume, & l'on y avoit employé beaucoup d'art & de travail. Semiramis avoit mis au haut de ce Temple trois statues; l'une de Jupiter, la seconde de Junon, & la troisième de Rhéa. La statue de Jupiter étoit debout, & en posture d'un homme qui marche. Elle étoit haute de 40. pieds, & du poids de mille talens Babyloniens. La figure de Rhéa étoit assise, & pesoit aussi mille talens, ayant à ses pieds deux lions debout, & deux serpens d'argent, du poids de trente talens. Enfin la statue de Junon pesoit huit cens talens, & tenoit de la main droite un serpent par la tête, & de la gauche un sceptre parfemé de pierreries. On voyoit devant les trois Déitez une grande table d'or battue au marteau, longue de quarante pieds, & large de dix-sept, pesant cinq cens talens. Tout cela est assez différent de ce que dit Hérodote.

Pline (a) dit que de son tems ce Temple subsistoit encore : *Durat adhuc ibi Jovis Beli Templum.* Mais Diodore de Sicile, qui est plus ancien que Pline, vient de nous dire que de son tems il étoit tombé en ruine de vieillesse. Joseph (b) raconte, qu'Alexandre le Grand l'ayant voulu rétablir lorsqu'il arriva à Babylone, ordonna à tous ses soldats de travailler à nettoyer la place, mais que les Juifs seuls refusèrent d'obéir : & n'y pûrent être contraints ni par menaces, ni par aucun mauvais traitement. Comme l'ouvrage demandoit beaucoup de tems, ce Prince ne put exécuter ce qu'il avoit résolu, ayant été prévenu par la mort (c), l'année même qu'il avoit commencé à y faire travailler (d). Ainsi le Temple de Bélus ne fut jamais rétabli, depuis que Xercès, après sa malheureuse expédition contre la Grèce (e), l'eut ruiné de fond en comble (f). C'est ce que racontent Strabon & Arrien.

Mais Hérodote leur est fort contraire, puisqu'il dit qu'il a vû ce Temple, ou cette tour de Bélus; Or on sçait qu'il a écrit après Xercès; il n'avoit que six ans lorsque l'armée de ce Prince fut défaite en 3526. Et Xercès étoit mort il y avoit vingt-huit ans lorsque cet Historien lut son histoire dans une assemblée des Grecs à Athènes l'an du monde 3559. avant Jesus-Christ 445. Il faut donc dire que ce fameux Temple fut ruiné entre l'an 3559. & l'an 3681. auquel Alexandre voulut entreprendre de le rétablir.

(a) Plin. l. 6. c. 26.

(b) Joseph. contra Appion. l. 1. p. 1048.

2049.

(c) Strabo, l. 16. p. 741. Arrian. l. 7.

(d) An du monde 3681. avant J. C. 323.

(e) An du monde 3526. avant J. C. 476.

(f) Strabo, l. 16. Arrian. l. 7. expediti.

Alex. p. 159. c. 1. ο γδ ε βαβυλωνίως εν μιση

τη πόλει τ βαβυλωνίως μετα τι μέγιστον

καί ουκ εβλήθη οτις εο ασφαλη ημερμινουα

SUR LA TOUR DE BABEL. 69

La difficulté consiste à sçavoir si c'est de cette Tour ou de ce Temple que Moïse a voulu parler ; car on est partagé sur cela ; & si quelques-uns ont cru que c'étoit la même Tour que Nemrod avoit bâtie (*a*) avec les Géans échappez du Déluge ; d'autres l'ont attribuée à Bélus (*b*), d'autres à Semiramis (*c*), & d'autres à Nabuchodonosor (*d*). Il est certain que les Orientaux attribuent souvent l'honneur de la fondation d'une ville ou d'un édifice , à celui qui n'en est que le restaurateur , & qui n'a fait que l'embellir , l'orner , ou l'agrandir. Ainsi dans l'Écriture , on dit qu'un Prince a bâti une telle ville , quoiqu'on sçache très-certainement qu'elle subsistoit avant lui , parce qu'il y a ajouté des fortifications , ou qu'il en a réparé les ruines. Ainsi Nabuchodonosor se vante d'avoir bâti Babylone , qui subsistoit , & qui étoit très-florissante plusieurs siècles avant lui (*e*) : *Nonne hæc est Babylon magna , quam ego ædificavi in domum regni in robore fortitudinis meæ , & in gloria decoris mei*. Il est donc très-possible que Nemrod & les autres descendans de Noë ayent commencé la Ville & la Tour de Babylone ; que Bélus l'ait achevée , que Semiramis l'ait ornée , enrichie , dédiée à Bélus , & que Nabuchodonosor ait encore encheri sur les ornemens & les pierreries que Semiramis y avoit mises..

Bélus l'Assyrien qui regna à Babylone après les Arabes , vivoit du tems de Samgar Juge d'Israël (*f*) ; Ninus son fils fonda le Royaume d'Assyrie en 2737. Semiramis sa femme gouverna après lui en 2789. Ainsi Moïse n'a pû parler des Ouvrages , ni de Bélus , ni de Semiramis ; & ceux qui croient que Belus est le même que Nemrod , ne peuvent soutenir ce sentiment sans tomber dans des anacronismes insoutenables , à moins qu'ils ne reconnoissent un Bélus beaucoup plus ancien que le pere de Ninus. Les Profanes font Ninus fondateur de Ninive , quoique cette Ville fût déjà grande du tems de Nemrod (*g*) : Ninus n'en a donc pû être que le restaurateur ; il a pû l'agrandir , la fortifier , l'embellir ; mais ce fut Nemrod ou Assur qui la fonda ; & cela fortifie notre conjecture , que Babylone ayant d'abord été bâtie par les descendans de Noë , & ayant été laissée imparfaite à cause de la division qui se mit parmi eux ; Bélus , Semiramis & Nabuchodonosor en différens tems.

(*a*) Vide Sybilla. apud Joseph. Antiq. l. 1. & Euseb. l. ix. preparat. Eupolem. & Abyden. apud eundem Euseb. l. 9. preparat. &c.
 (*b*) Q. Curt. l. 5. Abyden. ex Megasthem apud Euseb. preparat. l. 9. c. 41.
 (*c*) Ita Ctesias & ex illo Diodor. Strabo.

Trogus , alii plures.

(*d*) Vide , si placet Dan. ix. 27. & Joseph. Antiq. l. x. c. 11.

(*e*) Dan. 4. 27.

(*f*) An du monde 2682. avant J. C. 1312.

(*g*) Genes. x. 11.

y firent de si grands ouvrages, & l'embellirent de telle maniere; qu'ils en furent considérez comme les auteurs & les fondateurs.

Depuis Alexandre le Grand, nous ne trouvons rien de bien certain sur la Tour de Babylone. Il y a toute apparence qu'elle demeura ensevelie sous ses ruines; & que quand Pline avance qu'elle subsistoit encore de son tems, il avoit devant les yeux le texte d'Hérodote qu'il traduisoit, & qui le dit expressément. Mais depuis cet Auteur jusqu'à Pline, on avoit vû bien des révolutions à Babylone.

Hérodote ne marque pas la hauteur de la Tour, mais seulement la largeur de sa base, ou de la premiere des huit tours dont elle étoit composée, & qui avoit une stade en quarré (a). Strabon (b) lui donne une stade de haut, & autant de large en quarré, c'est-à-dire 125. pas. C'est, dit-il, une pyramide quarrée, bâtie de brique cuite au feu. Elle est à présent renversée; & on croit que ce fut Xercès qui la ruina. Alexandre voulut la rétablir; mais comme la chose étoit d'un très-grand travail, & demandoit beaucoup de tems, car il falloit deux mois à dix millé hommes pour nettoyer seulement la place, & pour ôter les ruines; Alexandre ne put pas l'achever, car sa mort suivit incontinent après. Aucun de ses successeurs ne s'est mis en peine de la rétablir. C'est ce que dit Strabon. Il appelle cette Tour, ou cette pyramide, le tombeau de Belus.

Les Rabbins dans le Livre *Jalens*, donnent à la Tour de Babel jusqu'à vingt-sept mille pas de hauteur. Dans un autre Livre intitulé, *Pirké*, ils l'élevent jusqu'à soixante & dix mille pas, afin qu'elle égale le nombre des soixante & dix Anges qui environnent le Trône de gloire; & les soixante & dix peuples qui étoient alors dans le monde, & les soixante & dix Langues qui sortirent de la confusion de Babel. Benjamin de Tudelle dit que ses fondemens ont deux mille pas de longueur, que la Tour a deux cens quarante coudées, ou trois cens soixante pieds de largeur, & cent toises, ou six cens pieds de longueur. Il ne parle que de ses ruines, & de ce qui en paroissoit lorsqu'il la vit, car elle étoit renversée il y avoit long-tems.

Les autres Voyageurs qui ont été dans ce pays-là, n'ont pas man-

(a) Herodot. l. 1. c. 181. ὅ ἐ μίση ἢ ἑἰς πύργου περιεδομηται, σταδίου καὶ τὸ μίση καὶ τὸ ἐξῆς. καὶ ἰσὶ τέτρ' τῶ πύργου ἄλλος πύργου ἐπιβίβηται.

(b) Strabo, l. 16. initio p. 738. ἢ ἢ πύργου περὶ αὐτὸν ἐξ ὅπου πλίθη, καὶ ἐστὶ σταδίου τὸ ὑψοῦ. σταδίου ἢ καὶ ἰσῆς ἢ πλάθει, &c.

qué de s'informer de ce fameux édifice ; mais ils sont si peu d'accord entr'eux, qu'on ne peut faire presque aucun fond sur leur récit. Les Peuples des environs ignorent la vraie situation de l'ancienne Babylone ; & l'ignorance qui regne dans ces pays, leur fait dire des choses si peu vraisemblables, qu'elles ne méritent aucune créance. Guyon raconte, sur le rapport de deux hommes d'Abbeville, qui avoient été esclaves du Bacha de Bagdath, que la Tour de Babel est ronde, de la hauteur de cinquante toises, ou trois cents pieds, & que les briques dont elle est bâtie, sont pour la plupart longues d'une brassé, cimentées de bitume & d'argile. La montée qui conduit au haut de cet édifice, n'est pas en degrez, mais en pente, pratiquée dans l'épaisseur du mur, & s'élevant peu à peu : Elle est si vaste, que vingt hommes y pourroient monter de front. La muraille de la Tour a cent pas de largeur ; il y a de dix brasses en dix brasses de grandes portes rondes pour entrer dans la Tour, & de six en six brasses des fenêtres qui reçoivent le jour de dehors. On voit tout autour en sculpture des figures de têtes d'hommes, de femmes, d'animaux à quatre pieds, de poissons & d'oiseaux. C'est ce que dit cet Auteur, qui veut que la Tour de Babel soit encore à présent dans son entier.

Le sieur de la Boulaye (a) cité dans Daviti, raconte qu'étant allé voir les restes de la Tour de Babel, à trois lieux de Babylone, dans une rase campagne, entre l'Euphrate & le Tigre, il trouva une grosse Tour toute solide par-dedans (b) : Et ayant plutôt la forme d'une montagne que d'une Tour, elle pouvoit avoir par le pied environ trois cents pas de circuit, quoiqu'à présent elle ait quatre ou cinq cents pas de tour, à cause des matériaux qui y sont tombez, & des ruines qui l'entourent.

Voici la maniere dont elle est bâtie. Il y a premièrement six rangs de brique, puis sept rangs ; & ainsi successivement jusqu'au haut. Entre les six & septième rangs, on voit un lit de paille de trois doigts d'épaisseur ; la paille est encore aussi fraîche que lorsqu'on l'y a mise pour la première fois. Chaque brique a un pied de Roi en quarré, & six doigts d'épaisseur. La liaison des briques peut avoir un doigt ; c'est une composition de terre & de bitume ; & c'est encore aujourd'hui la maniere de bâtir à Bagdath ; y ayant près de-là un lac de bitume qui en produit abondamment. L'Au-

(a) Daviti . *alia*, p. 316. 317.

(b) Je ne sçai si Hérodote ne veut pas dire la même chose en parlant de la Tour de

Babylone, qui ser voit de Temple à Bélus.
ὡς μόνον ἔπι τῆς πόλεως ἵκοντο οἰκοδομηταί.
 Turris solida ædificata est.

teur dit qu'il y a compté cinquante rangs de six, puis de sept briques ; enforte que toute la hauteur peut avoir cent trente-huit pieds de Roi. Au sommet de la Tour il y a une grande fenêtre ; & au bas on voit une caverne propre à enfermer des lions, & vers le milieu une ouverture qui passe de part en part, & qui n'a pas plus d'un pied en quarré.

Cela est assez différent de ce que nous avons vû jusqu'ici. Je ne sçai si ce que vit la Boulaye, est différent de ce que décrivent d'autres Voyageurs. On voit, disent-ils, à trois lieuës de Bagdath, entre l'Euphrate & le Tigre, au milieu d'une grande plaine, des restes d'une grande Tour, que ceux du pays nomment la *Tour de Nemrod*, & qu'ils croyent être la fameuse Tour de Babel. Elle a environ trois cens pas de circuit ; & ce qui en reste sur pied, peut avoir vingt toises, ou cent vingt pieds de haut. Elle est bâtie de briques séchées au soleil, qui ont chacune dix pouces de Roi en quarré, & trois d'épaisseur. Il y a six rangs de briques sur une couche de roseaux brisez, & mêlez avec de la paille. Il est difficile de juger de la forme du bâtiment, les pierres en étant tombées de tous côtez : il semble néanmoins qu'il étoit plutôt quarré que rond. Mais tous ceux qui demeurent aux environs de Bagdath, ne conviennent pas que ce soient là les débris de la Tour de Nemrod. Les Arabes de ces quartiers-là l'appellent *Agarcauf* ; ils tiennent qu'elle fut bâtie par un Prince Arabe, qui y allumoit un fanal pour y rassembler ses gens en tems de guerre.

Piétro della Vallé, fameux Voyageur, eut, aussi-bien que les autres, la curiosité de visiter les restes de la Tour de Babel, mais il ne s'accorde avec aucun de ceux que nous venons de citer. Il dit qu'à un quart de lieuë de l'Euphrate vers l'Orient, on voit des démolitions fort considérables d'un bâtiment dont le bas est à peu près quarré ; & le circuit d'onze cens cinquante pas. Le haut se termine presque par-tout en pointes comme des pyramides. L'ouvrage est fait de briques cuites au soleil, & liées ensemble par un mortier de terre, où l'on a mêlé des roseaux brisez, afin qu'ils ne composassent qu'un même corps. Aux endroits où l'édifice devoit être plus solide, on a employé des briques cuites au feu, & jointes ensemble avec du bitume.

Le Voyageur dont nous parlons, fit dessiner les deux plus beaux aspects de ces ruïnes ; à sçavoir le Septentrional & le Meridional ; & étant de retour à Rome, il fit présent de ces desseins au P. Kircher, qui les a fait graver. Ceux qui croyent que c'étoit là l'ancienne Tour de Babel, se fondent, 1°. sur la tradition des peuples du pays, qui

SUR LA TOUR DE BABEL: 73

qui nomment ce lieu Babel. 2°: Sur la matiere de cet édifice, qui est de brique & de bitume, ainsi que la Tour de Babel dont parle Moïse. 3°. Enfin, sur la situation de cette Tour dans la campagne de Sennaar, & sur le Tigre.

Mais on peut aisément répondre à ces preuves. La tradition des peuples de ce pays, n'est ni constante, ni uniforme. Nous venons de voir d'autres tours que les habitans du pays donnent aussi pour la Tour de Babel. La matiere de cet édifice n'a rien de particulier. On bâtit encore aujourd'hui à Bagdath comme autrefois à Babylone, avec la brique & le bitume. De plus, selon l'Auteur même, il n'y a du bitume que dans les endroits où l'on a voulu donner plus de solidité au bâtiment. Enfin, on avance sans aucune preuve, que c'est là l'endroit des campagnes de Sennaar où la Tour avoit été bâtie. Si quelqu'un étoit assez habile pour découvrir seulement à deux lieuës près ce lieu-là, notre dispute seroit bientôt finie, & on sçauroit au sûr si la Tour de Babel existe encore ou entiere, ou en ses débris, ou si elle ne subsiste plus du tout.

Quelques-uns assûrent que les restes de la Tour sont auprès de Baldach sur l'Euphrate (a). Les habitans de cette Ville-là disent qu'assez près de-là on voit un grand amas de pierres & de ruines d'un très-ancien bâtiment dont on ne peut approcher à cause des serpens & des animaux venimeux qui y sont en grand nombre. Mais si ces ruines sont des pierres, ce ne peut être de la Tour de Babel, qui étoit certainement bâtie de briques, & cimentée de bitume, comme l'Ecriture le marque expressément.

Paul Orose (b), & après lui saint Gregoire (c), semblent avoir confondu la Ville & la Tour de Babylone, comme si ces mots de l'Ecriture, *Civitatem & Turrim*, ne signifioient qu'une même chose, c'est-à-dire, une Ville fortifiée de tours. Du moins ils marquent assez clairement que la fameuse Babylone étoit l'ouvrage de Nemrod; mais Paul Orose remarque qu'elle avoit été réparée par Ninus, ou par Semiramis, qui y avoient fait les grands ouvrages que les Historiens nous décrivent. Du tems de Théodoret (d) on voyoit encore des restes de cette Tour: il dit que ceux qui l'avoient vûë, & qui en avoient arrachez quelques morceaux, assûroient qu'elle

(a) Kornman in templo natura, p. 289.

(b) Orosius l. 2. c. 6.

(c) Greg. Turon. l. 7. c. 6. Hist. Franc.

(d) Theodoret. qu. 59. in Genes. Kap. 11

ἀποτίθει τὴν ἀθήνην τι μὲν ἐκ τῆς πόλεως
καὶ ἀπεβῶς διαγινῶν ὡς ἀφ' αὐτῆς οὐκ ἔστι
ἡμίσητος ὑπερῶν πλεῖστος.

étoit de briques liées avec du bitume au lieu de ciment ; il ne nous en apprend pas davantage.

De tout ce qui a été dit jusqu'ici, on peut conclure que le récit de Moïse qui raconte le bâtiment de la Tour de Babel, est une vérité incontestable ; & que ni Julien, ni Celse, ni les autres Ennemis de notre Religion, n'ont rien pû avancer contre lui, qui mérite qu'on s'y arrête : Que la fable des Géans qui veulent détrôner Jupiter, est prise sur l'histoire de Moïse, & que Moïse n'a rien emprunté des Poètes, puisqu'il est plus ancien qu'eux tous ; Que la hauteur de la Tour de Babel n'est connue par aucun monument autentique : qu'il n'est nullement certain qu'elle ait été détruite ni par les vents, ni par le feu du Ciel ; qu'au contraire il y a beaucoup d'apparence qu'elle subsista après la dispersion des peuples, & que Bélus, Semiramis, & Nabuchodonosor, travaillèrent en différens tems à l'augmenter, l'embellir, & l'enrichir ; que ce ne fut pas Xercès qui la ruina entierement, mais qu'elle tomba de caducité ou autrement dans l'intervale qui s'écoula depuis Hérodote jusqu'à Alexandre le Grand ; que ce Prince entreprit & commença, mais n'acheva pas de la rétablir ; & que ce que les Voyageurs racontent de la Tour de Babel, peut être vrai, par rapport aux édifices qu'on leur a montrez ; mais qu'il est très-douteux que ces édifices soient des restes de l'ancienne Tour de Babel.



DISSERTATION

OU L'ON FAIT VOIR L'EXCELLENCE

*de l'Histoire des Hébreux, par dessus toutes celles
des autres Nations.*

L'Histoire
des Hébreux
est la source
de celles
de tous
les peuples.

NOUS sommes maintenant plus à portée que jamais de juger du mérite & de la valeur des monumens historiques de toutes les Nations du monde, puisque, selon toutes les apparences, il n'y en a aucune d'entierement inconnue, & que nous avons en main tout ce qu'elles peuvent produire de plus solide & de plus certain sur leur origine, & sur leur histoire. Quand même il y auroit dans le centre de l'Afrique, par exemple, ou dans les lieux

DISSERT. SUR L'HIST. DES HE'BREUX. 75

Les plus reculez de l'Amérique, ou des Terres Australes, quelques peuples obscurs & non encore découverts, on peut sans témérité avancer, qu'ils ne pourront nous faire voir rien de plus certain, ni de plus autentique en fait d'Antiquité, que ce que les Egyptiens, par exemple, les Caldéens, les Indiens, les Perfes, les Chinois, & les plus célèbres des Américains nous ont dit de leur histoire. Or nous prétendons montrer dans cette Dissertation, que nulle des Nations, qui nous sont aujourd'hui connues, ne peut fournir de connoissance bien certaine sur son origine, & sur son antiquité; & que pour parvenir sur cela au vrai & au certain, il faut de nécessité avoir recours aux Livres Sacrez des Hébreux. C'est là la source commune où tous les peuples doivent venir puiser, s'ils veulent vérifier & rectifier ce que les plus anciens de leurs Ecrivains racontent touchant leur histoire. Toute Nation qui ne rapporte pas son origine à Noë, & à ses fils, ou à leurs descendans, & qui porte son antiquité au-delà du Déluge, & des époques connues par l'Histoire des Juifs, est par-là même suspecte de fausseté.

Le premier & le plus essentiel de tous les avantages de l'Histoire des Juifs par-dessus celles des autres Nations, c'est qu'elle a pour Auteur Dieu même qui nous l'a donnée par la plume des Historiens Sacrez, & des Prophètes qui étoient remplis d'une lumière surnaturelle, & dirigés par la vérité essentielle & infaillible. Or la vérité étant l'ame de l'histoire, il est evident que celle des Juifs doit l'emporter infiniment sur toutes les autres, qui n'ont pour Auteurs que des hommes, souvent ignorans ou intéressés à déguiser la vérité, & toujours sujets à se tromper, & à tromper les autres, soit volontairement & par malice, soit involontairement & par défaut de lumières & de connoissance.

Mais en faisant pour un moment abstraction de l'inspiration surnaturelle, qui fait le caractère des Ecrivains de l'Histoire des Juifs, & qui les distingue de tous les autres Auteurs, de quelque nation & de quelque qualité qu'ils soient, on peut montrer à ceux qui ne reconnoissent pas cette qualité dans les Auteurs Sacrez, que même sans cela ces Ecrivains ont tout ce que l'on peut demander, pour former une autorité certaine, aussi grande que l'on en puisse souhaiter en ce genre, & telle, qu'il n'y en a point qui l'égalé, dans toutes ses circonstances, en aucune autre Nation, & dans aucun autre pays.

Les qualitez qu'on demande d'ordinaire dans un Historien, sont qu'il soit contemporain, sincere, bien instruit, & autant qu'il se peut, desintéressé, exact, judicieux, exempt de préjugés; dégagé

K ij

Dieu même est l'Auteur de l'Histoire des Juifs.

Les Auteurs Sacrez, outre l'inspiration surnaturelle, ont toutes les qualitez requises.

des passions, de la crainte, de l'espérance, de la haine, de l'amour ; qu'il soit domestique, & non étranger, homme de Guerre, ou d'Etat, de qualité & connu ; plutôt que simple Particulier, sans naissance, sans nom, sans expérience & sans emploi. Or les Auteurs de l'Histoire des Juifs ont respectivement toutes ces qualitez, ou du moins la plûpart, réunies, de maniere qu'on ne peut raisonnablement les soupçonner de s'être trompez, ni d'avoir voulu nous tromper. Ajoutez que leurs récits sont si bien liez les uns avec les autres, si soutenus, si raisonnables, si conformes aux loix du bon sens & de la raison ; ils se rapportent si parfaitement aux autres Histoires autentiques & étrangères que nous connoissons ; leur maniere d'écrire porte un certain caractère de droiture & de verité si uniforme ; enfin toute la Nation des Hébreux a toujours tellement compté sur leur sincerité, que personne n'a jamais ni contesté, ni contredit leur narration. Toutes ces qualitez rassemblées, forment certainement un préjugé en leur faveur, que l'on ne rencontrera dans aucunes Histoires profanes.

**Autorité
des Livres
de Moïse.**

Moïse, le premier & le principal Auteur de l'Histoire des Juifs, étoit un homme d'un très-beau & très-vaste génie, d'un grand courage, incapable d'une lâcheté, très-instruit, très-sérieux, très-sage, plein de Religion & de pieté, d'une sincerité & d'une droiture qui se déclarent à chaque pas dans ses Ecrits. Ayant été adopté par la fille du Roi d'Egypte, il n'y avoit rien qu'il ne pût espérer, s'il eût voulu se livrer à sa bonne fortune. Il quitta ces espérances pour partager avec ses freres toutes leurs disgraces. Son zèle le porta à les secourir, jusqu'à encourir la colere du Roi, & à se voir obligé de prendre la fuite. Après une longue absence, Dieu l'ayant suscité pour tirer les Israélites de l'Egypte, & pour leur donner des Loix, il exécuta heureusement ce grand ouvrage ; après quoi il entreprit d'écrire l'Histoire de cet événement, du vivant de tous ceux qui en avoient été les temoins, c'est-à-dire, à la face de six-cens mille Combattans rassemblez dans un même camp, très-attentifs à observer toutes ses démarches & tous ses discours, & très-disposés à lui résister, & à le contredire, s'il eût avancé des choses contraires à la verité, comme il en racontoit de contraires à leur honneur, à leur réputation, à leur inclination.

**Motifs
qui ont
engagé
Moïse à
commen-
cer son
Ouvrage**

Pour prendre les choses de plus haut, & pour rendre son Histoire plus complete, il la conduit depuis le commencement du Monde jusqu'à son tems ; il donne la généalogie des premiers Auteurs de la Nation des Hébreux, raconte les principales actions des Patriarches, sur-tout de Joseph, qui avoit eu tant de crédit dans l'Egypte,

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 77

Tout ce détail faisoit admirablement à son dessein, puisqu'il rap-
pelloit aux Hébreux leur origine, & celle des Nations, contre qui
ils devoient bientôt entrer en guerre, ou en alliance; il leur mon-
troit le droit qu'ils avoient au pays, dont ils alloient entreprendre
la conquête: droit acquis par les promesses que Dieu en avoit faites
à leurs peres; il leur propoisoit de grands exemples de vertu dans
la personne d'Abraham & des autres Patriarches; il leur mettoit de-
vant les yeux le choix plein de distinction que Dieu avoit fait de
leurs peres & de leur race, pour placer au milieu d'eux sa Religion
& son Sacerdoce. De plus, il lui importoit extrêmement de mar-
quer ce qui avoit donné lieu à certaines cérémonies, & à certaines
pratiques Religieuses qu'il renouvelloit, ou qu'il établissoit de nou-
veau, comme le Sabbat & la Circoncision. Or ce sont là apparem-
ment les motifs qui engagerent Moïse à commencer son ouvrage
par la Genèse.

par la Ge-
nèse.

Ce qu'il dit de plus incroyable dans l'Exode, s'étoit fait à la vûe
de tout Israël; Moïse ne pouvoit ni tromper les Hébreux, ni im-
poser aux Egyptiens ses ennemis. Il parle des Hébreux d'une ma-
niere qui n'est nullement flateuse. Il parle de lui-même sans aucune
affectation, il en dit le bien ou le mal, suivant les circonstances.
Ce caractère de droiture se soutient toujours d'une maniere uni-
forme. Moïse a donc toutes les qualitez qui peuvent rendre un
Historien digne de foi, & qui peuvent mettre son témoignage hors
de toute atteinte, & même au-dessus de tout soupçon de faux, &
de mensonge.

Caractère
de droi-
ture & de
vérité
dans les
Livres de
Moïse.

Il n'y a que les premiers événemens de la Genèse qu'il rapporte,
& qu'il ne pouvoit sçavoir par lui-même, qui puissent faire quel-
que difficulté. Mais 1°. Moïse est né seulement quarante-huit ans
après la mort de Lévi; Lévi avoit vécu quatre-vingt cinq ans avec
Abraham, & cinquante ans avec Sem, fils de Noë. Sem avoit vécu
quatre-vingt dix-huit ans avant le Déluge, & avoit vû Lamech &
Mathusalé, & ces deux derniers avoient vû le premier homme;
ainsi la tradition des choses qui s'étoient passées avant & après le
Déluge, étoit encore récente, eût égard à la longue vie des pre-
miers hommes.

Moïse
sçavoit
les pre-
miers é-
vénemens
du Mon-
de par u-
ne tradi-
tion tou-
te récen-
te.

2°. Il n'est pas certain qu'il n'y eût point alors d'Écritures & de
Mémoires de ce qui s'étoit passé auparavant; & s'il y en avoit chez
les Egyptiens ou chez les Juifs, Moïse en devoit être mieux informé
qu'un autre, ayant été parfaitement instruit chez les Egyptiens,
& n'ignorant rien de l'Histoire de sa Nation.

3°. Enfin les choses qui sont racontées dans Moïse, sont de na-

K. iij

ture à être aisément conservées dans la mémoire des hommes, par exemple, la création du Monde, la chute d'Adam, le Déluge, la Tour de Babel, la fondation de la Monarchie de Nemrod, la vie d'Abraham, d'Isaac, de Jacob & des douze Patriarches : car voilà presque à quoi se termine le détail des événemens rapportez dans Moïse pour cet âge-là.

Livre de Josué.
Son anti-
quité.

Quant au Livre de Josué, que l'on attribue communément à ce Chef du peuple de Dieu, qui introduisit les Israélites dans la Terre de Chanaan, & qui la leur distribua par le sort; on peut en faire le même jugement que de ceux de Moïse. L'Auteur étoit contemporain, sage, éclairé, exact, judicieux, il étoit à la tête du peuple Hébreu; il écrivoit ce qui se passoit à leurs yeux, & ce qu'il faisoit lui-même.

Livre des Juges & des Rois.

L'Ecrivain du Livre des Juges est apparemment Samuël, dont on connoît la gravité, la sagesse, les lumieres, la qualité; il avoit en main des Mémoires de ce qui s'étoit passé sous les Juges, & c'est sur cela qu'il composa le Livre que nous avons sous ce nom. Ainsi il peut encore passer pour contemporain, ou pour presque contemporain. Si est Auteur de la plus grande partie du premier Livre des Rois, comme on le croit communément, il a écrit ce dont il a été témoin, & ce à quoi il a eu grande part. L'écriture (a) nous apprend que les actions de David ont été décrites *par Samuël le Voyant, & par les Prophètes Nathan & Gad*. Or tout le monde sçait le mérite de ces deux grands hommes, qui vivoient sous David & sous Salomon.

Livres historiques des Hébreux. Leurs Auteurs.

Les autres Livres historiques des Juifs ont eu pour Auteurs des Prophètes, qui vivoient du tems des Princes dont ils ont écrit la vie. Addo & Ahias écrivirent l'histoire du regne de Salomon (b); Addo & Semeias celle du regne de Roboam (c); le même Addo celle d'Abia (d). Hanani écrivit les Annales (e) sous Asa; & Jehu fils d'Hanani sous Josaphat (f). Sous le même Roi on vit les Prophètes Eliézer (g) & Jahazéel (h). Isaïe rédigea ce qui arriva sous Ozias (i) & sous Ezéchias (k). Les Prophéties d'Isaïe renferment plusieurs particularitez de l'histoire d'Achaz. Osai rédigea les mémoires du regne de Manassé (l). Jérémie fut chargé du même

(a) 1. Par. xxix. 29.

(b) 2. Par. ix. 29.

(c) 2. Par. xii. 15.

(d) 2. Par. xiii. 22.

(e) 2. Par. xvi. 7.

(f) 2. Par. xx. 34.

(g) 2. Par. xx. 37.

(h) 2. Par. xx. 14.

(i) 2. Par. xxvi. 22.

(k) 2. Par. xxxii. 32.

(l) 2. Par. xxxiii. 19.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 79

soin sous Josias & sous les Rois de Juda ses successeurs. Ses Prophéties sont, pour ainsi dire, une narration de ce qui se passa dans les derniers tems du Royaume de Juda. Les Livres des Rois & des Paralipomènes citent très-souvent les Annales des Rois de Juda & d'Israël, & ils nous y renvoient comme à des Mémoires publics, assurés & authentiques. Ces pièces subsistoient encore pendant la Captivité, & même au retour de la Captivité, s'il est vrai, comme il y a beaucoup d'apparence, qu'Esdras soit l'Auteur, ou plutôt le Compilateur des Livres des Rois & des Paralipomènes, où ces Annales sont si souvent citées.

Pour l'Histoire des Juifs durant la Captivité, nous avons les Prophètes Ezéchiel & Daniel, qui nous en apprennent beaucoup de particularitez. Tobie à Ninive, Esther & Mardochée à Suses, continuent la chaîne historique de la Nation Juive. Je ne fais point de réflexion sur ces personnages, ils sont trop connus, & leur témoignage est au-dessus de toute exception. Après la Captivité nous avons le Livre d'Esdras, celui de Néhémie, & ceux des Macchabées, qui conduisent assez loin l'Histoire des Juifs (a).

L'intervalle qui se rencontre entre Néhémie & les Macchabées, n'est pas long (b); & alors la Nation des Juifs étoit si peu considérable, & faisoit une si petite figure dans le monde, elle avoit si peu de part aux grandes affaires, que ni les Histoires Sacrées, ni les Profanes n'ont pû leur donner place dans leurs Annales. Tout le monde connoît la grande capacité, le zèle & la haute piété d'Esdras; il étoit d'une race illustre: & durant la Captivité, il fut fort considéré du Roi Artaxercès, surnommé à la Longue-main: Il écrivit le premier des Livres que nous avons sous son nom; Néhémie écrivit le second. Ce dernier étoit d'une famille distinguée de la Tribu de Juda. & Echanon du même Roi Artaxercès, qui avoit pour lui une affection particulière. Il parle presque toujours en première personne dans son Ouvrage, & l'on cite dans les Macchabées (c) *les Mémoires de Néhémie*, dont apparemment le Livre que nous avons sous son nom, n'est que l'abrégé, puisque l'endroit cité dans les Macchabées, ne s'y remarque point.

Nous avoüons que dans le Livre d'Esdras & de Néhémie, il s'est glissé quelques petites choses qui n'ont pas été écrites par ces deux Auteurs. Mais il y a peu de Livres de l'écriture, où l'on ne re-

Livres
d'Esdras,
de Néhé-
mie.

Additions
que l'on
remarque
dans les
Auteurs
Sacrés.

(a) Néhémie mourut après l'An du Monde 3563. & le regne d'Antiochus Epiphanes commença en 3829. de l'un à l'autre, il n'y a que 266. ans, & encore dans cet intervalle on a l'Histoire de la persécution

des Juifs d'Egypte par Eupator, arrivée en 3787.

(b) 2. *Macch.* 11. 15.

(c) *Macch.* 11. 13.

marque quelques pareilles additions. Les anciens Hébreux ne faisoient nul scrupule d'insérer ainsi dans leurs textes certains termes propres à expliquer ce que la longueur du tems avoit pu rendre trop obscur. La maniere dont cela s'est fait, montre plutôt la bonne foi de ces anciens tems, que l'envie de tromper. On a fait ces additions sans user de finesse ni de précaution. C'est comme nous mettons quelquefois sur la marge, ou même dans le corps des Livres qui sont à nous, nos propres remarques, ou celles de quelque habile homme. Des Livres chargez de ces sortes de notes, n'en sont pas moins authentiques; ils n'en sont au contraire que plus recherchés. Dans les Livres Sacrez des Juifs les notes seront, par exemple, une généalogie poussée un peu plus loin que le premier Auteur n'avoit fait; une remarque géographique, qu'une telle ville s'appelloit autrefois de ce nom; qu'en ce tems-là un tel peuple possédoit ce pays; qu'un tel lieu est au-delà ou au-deça du Jourdain; que la même chose se lit dans un tel autre Livre ancien. Voilà à quoi se terminent les additions que l'on remarque dans les Auteurs Sacrez. Il peut aussi s'y être glissé quelques fautes de Copistes. Mais où est le Livre où il n'y en ait point?

Livres des
Macchabées.

Le premier Livre des Macchabées fut écrit en Hébreu, ou plutôt en Syriaque, qui étoit la Langue de la Palestine, du tems des Macchabées. Cet Auteur cite à la fin de son Ouvrage les mémoires du Pontificat de Jean Hircan (a); ce qui fait juger qu'il écrivoit sur des Commentaires ou des Annales du tems; & que sous les Macchabées on avoit eu soin de rédiger ce qui arrivoit de plus remarquable dans le pays. L'Auteur du second Livre des Macchabées (b), dit que Judas ramassa les monumens de sa Nation qui avoient été dissipés pendant la guerre. L'Auteur du troisième Livre des Macchabées qui contient l'histoire de ce qui se passa en Egypte sous la persécution de Ptolemée Philopator, n'est point connu; mais il est ancien, & paroît très-instruit de l'affaire qu'il rapporte.

Joseph
l'Historien. Son
autorité.

Depuis les Livres des Macchabées, nous avons l'Histoire des Juifs dans Joseph, & dans des Mémoires plus anciens qui se trouvent en Arabe dans la Bible Polyglotte de Mr. le Jay. Tout le monde connoît le jugement & le discernement de Joseph l'Historien. Joseph Scaliger lui donne le glorieux titre du plus diligent Ecrivain, & du plus grand amateur de la vérité, que l'on connoisse (c), il

(a) 1. Macch. xvi. 23.

(b) 2. Macch. II. 14.

(c) Joseph. Scaliger in Prolegom. in Libros de Emendatione Temporum. Diligentissimus

φιλαληθῆσαι ὅτι omnium scriptorum Josephus; de quo nos audacter dicimus, non solum in Judaicis, sed etiam in externis, tutius illi credi, quam omnibus Græcis & Latinis.

ajoute

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 81

ajoute qu'il mérite plus de créance, non seulement dans ce qui regarde l'Histoire des Juifs, mais aussi dans l'Histoire Etrangere, qu'aucun autre Auteur ni Grec, ni Latin. Eusebe, saint Jérôme, Photius, en parlent aussi avec éloge ; ils étoient bons Juges, & leurs éloges ne sont point outrez: quoiqu'on ne nie pas que Joseph n'ait eu ses défauts, & qu'en quelques endroits il ne se soit éloigné de la vérité des Saintes Ecritures.

Voilà ce que nous avons à dire sur l'autenticité & la vérité de l'Histoire des Hébreux. Cette Nation au travers d'une infinité de revolutions, de disgraces, de guerres & de malheurs, a sçu conserver souvent au péril de sa vie, de ses biens & de sa liberté, les monumens de son Histoire. Ils sont passés jusqu'à nous dans la Langue originale dans laquelle ils ont été écrits; cette Langue, quoique morte depuis plus de dix-huit cens ans, est encore assez connue par les Sçavans, pour entendre ces Ecrits; nous en avons des Traductions qui ont plus de dix-huit cens ans d'antiquité. Le peuple Juif subsiste encore dans presque tous les pays du Monde, toujours très-zelé pour sa Religion, très-instruit de son Histoire, & très-attentif à la conservation de ses monumens sacrez; de sorte qu'il ne nous reste rien à désirer pour l'autenticité & la vérité de cette Histoire.

Examinons à présent si dans les autres Nations nous trouverons les mêmes motifs de créance & de certitude. Les Orientaux en général paroissent avoir été plus soigneux d'écrire leurs Histoires, que les peuples d'Occident. C'est qu'ils sont plus anciens, & que les arts ont été dès le commencement plus cultivez chez eux. Les Assyriens, les Caldéens, les Phéniciens, les Perses & les Egyptiens, de même que les Hébreux, conservoient des Annales, où ils écrivoient ce qui arrivoit de plus considérable dans leur pays. Hérodote (a) & Diodore de Sicile (b) parlent des anciennes Annales des Egyptiens. Platon (c) dans son Timée fait dire à un Prêtre d'Egypte, que les Egyptiens ont accoutumé d'écrire tout ce qui vient à leur connoissance d'actions & d'événemens mémorables, tant dans l'Egypte, que dans les autres pays. Manéthon (d) cité dans Joseph, dit qu'il a tiré ce qu'il raconte, des Lettres sacrées des Egyptiens. Le même Joseph dit, que les Tyriens conservoient dans leurs Archives (e) des monumens publics, écrits & gardez avec

L'Histoire des Hébreux est passée jusqu'à nous dans sa Langue originale.

Les Orientaux plus soigneux d'écrire leurs Histoires, que les Occidentaux.

(a) *Herodot. l. 2. c. 3.*

(b) *Diodor. Sicul. l. 2. p. 16. & 44. 45.*

(c) *Plat. in Tim. p. 21. A. B.*

(d) *Joseph. contra. Appion. l. 1. p. 10. 9.*

(e) *Idem ibidem p. 402.*

L

grand soin, où l'on rédigeoit tout ce qui arrivoit de plus remarquable dans la Province.

Berosé dans son Histoire des Caldéens, avoit suivi, dit Joseph (a), de très-anciens monumens de son pays. Menandre d'Ephèse avoit écrit un Ouvrage plus étendu (b), où il avoit ramassé avec soin tout ce qu'il avoit trouvé dans les anciens monumens des différentes Nations, pour en composer une Histoire générale (c). L'écriture nous parle des Annales de Perse sous Cyrus & sous Darius. Esther (d) fait voir le même usage sous Assuerus. Les Romains quoique plus modernes que la plupart des Peuples que nous venons de citer, avoient coutume d'écrire dans leurs Annales, les choses les plus importantes qui arrivoient dans leur République. Pour celles qui étoient moins considérables, ils les mettoient dans de simples Journaux (e). Plutarque dans la vie d'Alexandre (f), cite les Journaux de la vie de ce Conquérant, où l'on marquoit jour par jour ce qu'il faisoit.

Mais quand on examine de près ce qui nous reste de l'Histoire de ces anciens Peuples, on est forcé d'avouer, qu'elle ne nous fournit rien que de très-imparfait. Les anciennes & primitives Histoires de ces Nations, leurs Journaux, leurs Mémoires sont ensevelis dans l'oubli. Il n'en est parvenu jusqu'à nous que des fragmens, & encore des fragmens assez imparfaits & assez informes. Nous ne les tenons que des Auteurs Grecs, qui peut-être n'ont pas eu toute la lumière & l'exactitude nécessaire, pour les entendre & les rapporter comme il faut.

Histoire
des Cal-
déens très
imparfai-
te.

Berosé étoit Caldéen. Tatien (g) dit qu'il vivoit sous Alexandre le Grand, & Perizonius soutient ce sentiment contre Vossius, qui ne le met que sous Antiochus I. dit Soter, Roi de Syrie. Berosé écrivoit en Grec & pour les Grecs; ce que Joseph & Eusebe nous ont cité de ses Ecrits, répand beaucoup de jour sur l'Histoire des Hébreux; mais il ne nous apprend que bien peu de choses des antiquitez des Caldéens

Diodore de Sicile (h) assure que les Caldéens faisoient monter l'antiquité de leurs observations Astronomiques, jusqu'à quatre cens soixante & douze mille ans. Cicéron (i) n'en met que quatre cens soixante & dix mille. Epigènes cité dans Plin (k) sept cens

(a) Joseph. *ibidem* p. 1043. G. 1044. A.

(b) *Idem ibidem* p. 1042. G.

(c) 1. *Esth.* IV, 15. & VI. 1. 2.

(d) *Esth.* X. 2.

(e) *Tacit. Annal.* XIII.

(f) *Plut. in Alexandro.* p. 706.

(g) *Tatian.* p. 171.

(h) *Diodor. Sicul.* l. 2. p. 83. D.

(i) *Cicero* l. 1. & l. 2. *de Divinat.*

(k) *Plin.* l. 7. c. 56.

SUR L'HITOIRE DES HEBREUX. 83

vingt mille; enfin Berosé & Critodème dans le même Auteur en comptent quatre cens quatre-vingt mille. Ce nombre d'années est excessif sans doute, & Cicéron condamne en cela les Caldéens de folie, de vanité & d'imprudence. Si l'on avoit eu parmi eux des observations certaines depuis ce tems-là, seroient-elles tombées dans l'oubli & dans le mépris, comme elles y sont tombées?

Aristote (*a*) se défiant de cette prétendue antiquité, & curieux d'en sçavoir au juste la verité, pria Callisthènes, qui étoit alors à Babylone à la suite d'Alexandre, de lui envoyentout ce qu'il rencontreroit de bien certain sur cela. Callisthènes lui fit tenir des observations célestes de mille neuf cens trois ans. Or en remontant depuis la prise de Babylone par Alexandre le Grand, jusqu'à mille neuf cens trois ans en arriere, on arrive à l'an du Monde 1771. avant J. C. 2234. & au tems de Nemrod, peu après l'entreprise de la Tour de Babel.

Observations célestes de 1983. ans. envoyées à Aristote par Callisthènes.

L'ère de Nabonassar, si célèbre parmi les Chronologistes, ne va pas au-delà de l'an 3966. de la période Julienne. du Monde 3257. avant J. C. 1743. avant l'ère vulgaire 1747. Ce Nabonassar n'est autre que Baladan, pere. de Merodach Baladan, dont il est parlé dans Isaïe (*b*) & dans le quatrième Livre des Rois (*c*). C'est ce Merodach Baladan, qui envoya des Ambassadeurs à Jérusalem pour faire des complimens à Ezéchias sur le recouvrement de sa santé, & pour s'informer du miracle de la rétrogradation du Soleil arrivée dans cette occasion.

Le fragment de Berosé cité dans Joseph (*d*), parloit du Déluge & de ses effets, & de l'Arche qui s'étoit arrêtée sur les montagnes d'Arménie. Il en parloit de la même maniere que Moïse. Ensuite il donnoit la généalogie de la postérité de Noë, jusqu'à Nabopolassar pere de Nabuchodonosor. Ainsi il devoit marquer l'origine de la Monarchie des Caldéens; mais comme Joseph ne nous a point donné ce qu'il en disoit, nous n'en pouvons rien conclure. Pour ce qui est des successeurs de Nabuchodonosor depuis Evilmerodach jusqu'à Cyrus, nous avons assez de peine de concilier Berosé, avec ce que Daniel & les autres Auteurs nous en apprennent.

Nous avons du tems d'Abraham un Roi de Sennaar ou de la Babylonie, dans l'armée de Codorlahomor (*e*). Il est parlé des

(*a*) *Porphyrius apud Simplic. l. 2. de Caelo.*

(*b*) *Isai. xxxix. 1.*

(*c*) *4. Reg. xx. 12.*

(*d*) *Joseph. l. 1. contra Appion. p.*

1044. 1045.

(*e*) *Genes. xlv. 1.*

troupes de voleurs des Caldéens dans le Livre de Job (a). Jules Africain avance que Evechoüs Roi des Caldéens commença à regner sur les Caldéens deux cens vingt-quatre ans avant les Arabes; & par conséquent en l'année 2952. de la période Julienne, vers le tems du voyage de Jacob en Mésopotamie, l'an du Monde 2242. On fixe la guerre des Arabes contre les Caldéens en l'an du Monde 2466. qui revient à peu près à la trentième année de Moïse. Les Arabes regnèrent dans la Babylonie deux cens seize ans avant Bélus l'Assyrien, pere de Ninus (b).

Arbacès
affranchit
les Médes
de la do-
mination
des Assy-
riens.

Belesis, ou Baladan, ou Nabonassar, Satrape de Babylone, s'étant liguez avec Arbacès Gouverneur de Médie, & s'étant révoltés contre Sardanapale Roi d'Assyrie leur Seigneur, marcherent ensemble contre lui avec une armée de quatre cens mille hommes, composée de Médes, de Perses, de Babyloniens & d'Arabes (c); Sardanapale eut l'avantage dans les trois premiers combats; mais Arbacès ayant attiré à son parti les troupes Bactriennes de l'armée de Sardanapale, attaqua ce Prince pendant la nuit, le battit, prit & pillà son camp, & dissipa son armée.

Sardanapale ayant donné le commandement de ses troupes à Salamene son beau-frere, celui-ci perdit encore deux batailles contre les Conjurez, & le Roi fut forcé de s'enfermer dans Ninive. Il y fut assiégé, & soutint le siège pendant trois ans. Mais la troisième année le Tigre s'étant enflé par les pluyes continuelles, abattit environ vingt stades, ou deux mille cinq cens pas de murailles de la Ville; les ennemis y entrerent par cette brèche, & Sardanapale se brûla au milieu de son Palais, avec ses femmes, ses Eunuques & toutes ses richesses, qui étoient immenses.

Belesis,
ou Bala-
dan pre-
mier Roi
des Cal-
déens.

Ainsi Arbacès affranchit les Médes de la domination des Assyriens, & Baladan fut reconnu Roi des Babyloniens. Ninus le jeune continua à regner à Ninive, & fut la souche de la seconde race des Rois d'Assyrie. Ce Ninus le jeune est le même que Theglathalassar connu dans les Livres Sacrez des Juifs (d). De maniere que Belesis ou Baladan, est le premier Roi des Caldéens dont l'époque soit bien certaine; car pour Amraphel Roi de Sennaar, nommé dans la Genèse, & ces Caldéens marquez dans Job, & ceux dont nous parle Eusebe, qui furent vaincus par les Arabes, nous ne pouvons rien dire de certain, ni du siège de leur domi-

(a) Job. 1. 17.

(b) Vide Eusebii Chronic. Jul. African.
& Usser. ad an. M. 2465. & 2466.

(c) Diodor. Sicul. l. 2.

(d) 4. Reg. xv. 29. xvi. 7. 10.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 85

nation, ni de la durée de leur Monarchie : on ne sçait ni quand, ni comment ils tomberent sous la puissance des Assyriens. Ainsi on peut avancer que l'Histoire des Caldéens est beaucoup inférieure à celle des Hébreux, soit qu'on considère la longueur, la suite, ou la certitude de l'une, comparée à l'autre, soit qu'on examine les monumens & les sources d'où elles sont tirées.

Nous ne connoissons aucun Auteur qui ait écrit exprès l'Histoire des Médes ; Hérodote (*a*) ne donne à leur Monarchie que cent cinquante ans de durée, depuis Déjocès leur premier Roi. Mais en la commençant à Arbacès, dont nous venons de parler, & la finissant à Cyrus, qui réunit l'Empire des Médes & des Perses, on peut lui donner cent quatre-vingt treize ans. D'autres lui en donnent trois cens cinquante (*b*). On convient que l'on ne sçait que très-imparfaitement l'origine, les progres & la chute de cette Monarchie. Le Livre de Judith (*c*) parle d'Arphaxad Roi des Médes qui bâtit la ville d'Ecbatanes, & qui fut vaincu par Nabuchodonosor Roi d'Assyrie. Nous avons essayé de montrer dans le Commentaire sur le Livre de Judith, que cet Arphaxad n'étoit autre que Phraortès Roi des Médes, successeur de Déjocès premier Roi de cette Nation. Si l'Histoire de Judith est arrivée au tems de Manassé Roi de Juda, cela ne nous donne pas une fort haute idée de l'antiquité, ni de la durée de la Monarchie des Médes, qui, selon cette hypothèse, commenceroit à Déjocès, & finiroit à Cyrus.

L'Empire d'Assyrie a toujours passé pour le plus ancien des Empires d'Orient. L'écriture en marque la fondation par Nemrod, peu après la construction de la Tour de Babel (*d*). Mais on ignore la durée de la Monarchie de ce fameux Chasseur, & celle de ses successeurs jusqu'à Ninus fils de Bélus l'Assyrien, qui vivoit neuf cens quatre-vingt ans après Nemrod, vers le tems d'Aod & de Barac, Juges d'Israël. Durant l'intervalle qui s'écoula depuis Nemrod jusqu'à Ninus, l'écriture parle de Codorlahomor Roi des Elamites, d'Arioc Roi d'Ellazar, & d'Amraphel Roi de Sennaar, qui vivoient du tems d'Abraham (*e*), & qui vinrent faire la guerre dans la Palestine aux Rois de la Pentapole. Ce qui fait juger qu'alors l'Empire des Assyriens n'étoit pas fort étendu, quand même on diroit que le Roi de Sennaar étoit Roi d'Assyrie, & non de Caldée. Sous les Juges (*f*) nous connoissons Chusan-Rafathaim Roi

Histoire des Médes très-obscur.

Premier Empire des Assyriens. Leur Histoire très-incertaine.

(*a*) *Herodot.* l. 1.

(*b*) *Fustini.* l. 1. c. 7. p. 10.

(*c*) *Judith.* 1. 1.

(*d*) Vers l'an du Monde 1757. de la

période Julienne 2407.

(*e*) *Genes.* xiv. 1. 2.

(*f*) *Judic.* iii. 8. 29.

de Mésopotamie, qui vivoit cent quarante six ans avant la fondation de l'Empire des Assyriens par Ninus. Or depuis Ninus jusqu'à la ruine de l'Empire d'Assyrie, Hérodote (*a*) suivi par Appion, met cinq cēns vingt ans de durée. On fixe la fin de ce premier Empire d'Assyrie sous Sardanapale l'an du Monde 3255. lorsqu'Arbacès & Belesus se révolterent contre lui.

Second
Empire
d'Assyrie.

Après les premiers Rois d'Assyrie successeurs de Ninus, nous connoissons un second Empire d'Assyrie qui fut formé des débris du premier, & qui fut commencé l'an du Monde 3257. par Ninus le jeune. Il regna à Ninive pendant dix-neuf ans, & est nommé dans l'écriture Teglatphalasar. Il eut pour successeurs Salmanassar, Sennacherib, & Assaradon, fort connus dans les livres des Hébreux. Assaradon en l'an 3323. du tems de Manassé Roi de Juda, s'empara de l'Empire de Babylone, au défaut des héritiers & réunit ainsi les deux Monarchies d'Assyrie & de Caldée. Il eut pour successeur Saosduchin, apparemment le même qui est nommé Nabuchodonosor dans le livre de Judith, qui vainquit Arphaxad, autrement Phraortès Roi des Médes.

Chûte de
l'Empire
d'Assyrie.

A Saosduchin succeda Chinaladan, autrement Sarac; il fut attaqué par Nabopolassar Caldéen ou Babylonien & par Astyages Mede, qui le déposséderent (*b*), & partagerent ses Etats; ainsi on vit de nouveau les Caldéens & les Médes indépendans & séparés du Royaume d'Assyrie. On peut mettre en cet endroit la chute de la Monarchie Assyrienne, qui ne se releva plus dans la suite; car Nabopolassar, Nabuchodonosor, Evilmerodach & Balthasar qui regnent à Babylone, appartiennent à la suite de la Monarchie Caldéenne.

Voilà ce que l'on a de plus certain sur la fameuse Monarchie d'Assyrie, qui a été renversée, & qui s'est relevée plus d'une fois dans le cours de plus de seize cēns vingt ans. Mais l'Histoire de cette Monarchie n'est, pour ainsi dire, qu'un squelette, puisqu'on ne sçait distinctement ni les noms, ni la durée du regne, ni les actions de la plupart de ses Princes, ni l'étendue de leur Empire, & qu'on n'a aucun monument certain & existant qui puisse nous en instruire, les Auteurs Grecs qui nous en parlent n'ayant jamais connu cette Histoire que très-imparfaitement, & ne s'accordant pas même entr'eux; car comment concilier, par exemple, Ctesias avec Hérodote, & les autres Historiens qui ont parlé de l'Empire d'Assyrie?

(*a*) Hérodote. l. 1. 95.

I (*b*) Vers l'an du Monde 3378.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 87

Tout le monde convient que la Monarchie des Perses n'a proprement commencé qu'avec Cyrus. Je sçai que quelques Auteurs ont soutenu que Cambyse pere de Cyrus, étoit Roi des Perses ; mais ce fait est démenti par Hérodote, & par Trogus ; & ceux qui le soutiennent n'en apportent aucune bonne preuve. Quand il y auroit eu avant Cyrus des Monarques dans la Perse, on n'en pourroit rien dire, puisqu'ils sont entierement inconnus. Cette Nation étoit assez obscure lorsque Cyrus parut, & ceux qui en font remonter la Monarchie le plus haut, ne passent pas au-delà d'Achemenès pere de Cambyse & ayeul de Cyrus. Depuis ce dernier Prince, dont le nom est devenu très-célebre dans les Ecritures des Juifs, de même que dans les Ecrits des Auteurs Profanes, la Monarchie des Perses a été très-puissante ; mais sa durée n'a pas été bien longue, puisque depuis l'an du Monde 3456. auquel Cyrus commença à regner à Babylone, jusqu'à la défaite de Darius Condomanus dernier des Rois de Perse, arrivée en 3674. il n'y a que deux cens dix-huit ans.

Histoire des Perses ; Leur Monarchie de peu de durée.

Les anciens Perses n'ont produit aucun Historien de leur Nation. Ce sont les Grecs qui nous ont appris ce que nous sçavons de plus certain sur leur Monarchie, & sur leurs antiquitez. Ce qui les a engagés à nous parler des Perses avec tant de soin, a été la guerre que les Perses leur firent, & où les Grecs acquirent tant de gloire. L'amour de leur propre réputation, & l'intérêt de leur Nation les portèrent à vouloir connoître avec plus d'exactitude, une Nation qui faisoit alors une si grande figure dans l'Orient, & dont le nom remplissoit tout le monde. De plus, la Grèce avoit alors un très-grand nombre de gens de Lettres, qui ne cherchoient que des sujets propres à les occuper, & dignes d'être transmis à la postérité. Or il n'y avoit rien dans le monde qui méritât mieux leur application, que la Monarchie des Perses & leur propre République, les guerres qu'ils faisoient aux Perses, ou celles que les Perses leur faisoient, ou leur avoient faites.

Ce que nous sçavons des Perses nous vient des Grecs.

Mais si nous consultons les Livres des Hébreux, nous trouverons quelque chose de plus sûr & de plus ancien sur l'origine & sur l'antiquité des Perses. Moïse parle d'Elam fils de Sem, qui peupla l'Elimaïde voisine de la Perse, & qui fut pere des Elyméens, que l'on confond d'ordinaire avec les Perses. Le nom de *Perse* ne paroît dans l'écriture qu'assez tard. Il y avoit des Perses & des Medes dans l'armée d'Holofernes (a) Général de l'armée de Nabucho-

Elam pere des Perses.

(a) *Judith.* xvi 32.

donosor, autrement Saosduchin Roi d'Assyrie. Ezéchiël (a) parle des Perses sous le nom de *Paras* dans le dénombrement des troupes auxiliaires des Tyriens, vaincus par le grand Nabuchodonosor Roi de Babylone. Daniel (b) parle aussi des Perses, en prédisant la destruction de l'Empire des Babyloniens, ou des Caldéens. Le nom de *Paras* fut apparemment donné aux Perses à cause de l'habitude où ils ont toujours été, & où ils sont encore aujourd'hui, d'aller presque toujours à cheval, *Paras* (c) en Hébreu signifie proprement un cavalier. De manière que *Paras*, ou *Persa* seroit moins le nom propre de cette Nation, qu'une épithète ou une dénomination tiré de leur habitude d'aller à cheval.

Preuve qu'il faut recourir à l'écriture Sainte pour parvenir à la connoissance de l'origine des peuples.

Que si l'on prend *Elam* pour le vrai nom des Perses, on trouvera Codorlahomor roi d'Elam, dès le tems d'Abraham (d). Isâie (e) joint Elam aux Médes, dans le siège de Babylone, qu'il prédit plusieurs années auparavant; & Jeremie dit (f), que le Seigneur fera boire le calice de sa colere à tous les Rois d'Elam. Cette Nation est donc plus ancienne & plus puissante que ne l'ont dit les Auteurs Grecs. Isâie (g) prédit la venue de Cyrus, & le nomme par son nom, plus de cent ans avant sa naissance. C'est ainsi que les Livres sacrez des Hébreux suppléent à ce que l'Histoire profane ne peut pas nous apprendre; & voilà encore une preuve, que pour parvenir à la connoissance des véritables origines des peuples, il faut recourir à l'écriture.

Les Perses modernes ignorent leur ancienne origine & leur Histoire.

Le reste des anciens Perses que l'on voit aujourd'hui dans l'Orient, sous la domination du Sophi, & dans les Indes, & qui ont conservé le culte du feu, & plusieurs autres superstitions des premiers Perses dont ils sont descendus, ignorent absolument & leur ancienne origine & leur propre Histoire. Ils conservent avec grand soin un Livre nommé *Zandavastavv* (h), qui contient les rites de leur Religion, & les articles de leur créance. Ils racontent l'origine du Monde, à peu près de même que les Hébreux, reconnoissant avec eux Adam & Eve pour les premières souches du genre humain. Ils disent qu'après que les hommes se furent multipliés, & corrompus sur la terre, Dieu envoya le Déluge qui les noya tous, à l'exception de Noë, qu'ils appellent le second Adam; & de peu de personnes qui repeuplerent le monde.

(a) *Ezech.* xxvii. 10.

(b) *Dan.* v. 28.

(c) פֶּרֶשׁ *Eques*, פֶּרֶס *Persa*.

(d) *Genes.* xiv. 1. 9.

(e) *Isai.* xxi. 2.

(f) *Jerem.* xxv. 25. xlix. 34.

(g) *Isai.* xlv. 28. xlv. 1.

(h) Voyez le Livre intitulé, *Histoire de la Religion des anciens Persans*: Extrait du Livre appelé *Zandavastavv*, in-82. à Paris chez Ninville 1657.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 89

Ils racontent qu'Aram fils de Sem, eut un fils nommé Guiomarus, qui fut le premier Roi des Perses, dont la Monarchie dura pendant plus de mille ans, & fut possédée par une suite de 45. Rois. Le dernier de ces Monarques fut Yesdegerd, sur lequel les Arabes de la secte de Mahomet, conquièrent la Perse, & contraignirent Yesdegerd à se retirer à Karafon. Cela arriva l'an trente-un de l'Egire, & six cens cinquante-un de Jesus-Christ. C'est tout ce que l'on peut tirer de l'Histoire de ces Perses qui subsistent aujourd'hui : cela montre jusqu'à quel point ils sont ignorans, & où l'on en seroit, si l'on étoit réduit à chercher les antiquitez Orientales dans les monumens que ces peuples en conservent, & si nous n'avions premièrement les Livres saints des Hebreux, & ensuite les Historiens Grecs & Latins, qui viennent à notre secours pour les tems, où les Livres Hébreux commencent à nous manquer.

On voit encore à présent des monumens très-anciens & très-magnifiques des anciens Perses, avec des inscriptions d'une langue & d'un caractère inconnus. On ne connoît rien de plus auguste ni de plus superbe dans tout l'Orient, que ces monumens, que les Voyageurs prennent pour des restes de quelque Palais de la ville de Persepolis ; mais on en ignore les auteurs : on y remarque certaines inscriptions Grecques qui sont plus recentes que le reste (a). Il y a bien de l'apparence que ce sont plutôt des restes des tombeaux, que des Palais des anciens Rois de Perse.

Les Egyptiens ont toujours été en reputation d'être les plus anciens peuples du monde. Les Scythes leur contestoient l'antiquité (b) ; mais ils souvenoient mal leurs prétentions, parce qu'ils n'écrivoient point, & qu'ils ne pouvoient produire de monumens certains de leur origine, ni une suite de Princes de leurs Monarchie. Les Egyptiens au contraire (c) avoient des Livres & des Histories très-anciennes : ils montroient des monumens subsistans & des listes de Monarques, qu'ils prétendoient avoir regné dans leur pays : ils souvenoient que l'Egypte avoit été gouvernée successivement par les Dieux, les Demi-Dieux ou les Héros, & enfin par les hommes ou les Rois. Ils donnoient au regne des Dieux & des Demi-Dieux trente-quatre mille deux cens un an ; & à celui des Rois depuis Ménes, jusqu'à Nectanébe, deux mille trois cens vingt-quatre ans. Nectanébe fut dépossédé par Artaxerçès Ochus Roi de Perse,

Anciens
monu-
mens des
Perses a-
vec des
incri-
ptions en
caractè-
res inconnus.

Antiqui-
tez des
Egy-
ptiens.
Leur Hi-
stoire.

(d) Voyez le Voyage de Perse par Mr. Chardin.

(b) *Justin. lib. 2. c. 1.*

(c) *Vet. Chronicon. Egypt. & Manetho apud Syncell. Vide Marsham. Canon Chronol. Egypt.*

dix-neuf ans avant la Monarchie d'Alexandre le Grand. Depuis Nectanébe, jusqu'à la naissance de Jesus-Christ, il y a environ trois cens cinquante ans; de sorte que depuis le commencement de la Monarchie d'Egypte, jusqu'à la naissance du Sauveur, il y auroit trente-six mille huit cens soixante-quinze ans; supputation qui est abandonnée par tous les Chronologistes, même par ceux qui suivent les Septante: car ceux qui sont attachez à l'Hébreu, ne comptent qu'environ quatre mille ans depuis le commencement du Monde, jusqu'à Jesus-Christ.

La Chronique Egyptienne ne contient 30. dynasties, & 113. générations.

George Syncelle (a), de qui nous tenons ces particularitez, cite trois monumens anciens dont il dit qu'il les a tirées, sçavoir une ancienne Chronique d'Egypte, Manéthon, & Eratosthenes, d'où Jules Africain, & Eusebe avoient puisé tout ce qu'ils en disoient. La Chronique Egyptienne citée par Syncelle, finit à la fuite de Nectanébe, quinze ans avant l'expédition d'Alexandre le Grand contre les Perses. Elle contient trente dynasties, & cent treize Générations, qui occupent un espace de trente-six mille cinq cens vingt ans.

Manéthon étoit Prêtre Egyptien, il se qualifie Secrétaire ou Ecrivain des Temples de l'Egypte, & dédie son ouvrage au Roi Ptolemée Philadelphe, qui mourut l'an du Monde 3758. & 242. ans avant la naissance de Jesus-Christ. Il s'accorde avec la Chronique dans le nombre de 30. dynasties, de cent treize générations & dans la distribution de la Monarchie Egyptienne, entre les Dieux, & les Demi-Dieux & les hommes. Mais dans le nombre des années que Manéthon assigne aux Dieux, il est assez différent de la Chronique; ce que Marsham attribue aux Interpolateurs du texte de Manéthon.

Quant à Eratosthenes, il fut mandé d'Athènes par Ptolemée Evergete, fils de Philadelphe, & fut employé par ce Prince à recueillir la suite des Rois de Thèbes, ou Diospolis, & il en donna une liste de 38. Rois, qui occupent un espace de mille soixante dix-sept ans. Il y a assez d'apparence qu'Eratosthenes n'a fait que suppléer à ce qui manquoit à l'histoire de Manéthon, & que ces Rois de Thèbes n'étoient point du nombre de ceux, que l'ancienne Chronique d'Egypte, & Manéthon avoient ramassés.

La difficulté consiste à sçavoir quel fond l'on peut faire sur ces antiquitez Egyptiennes; si l'on doit les abandonner entièrement, ou s'il y a quelque moyen de les concilier avec les monumens sa-

Préjuger contre l'authenticité des monumens Egyptiens.

(a) Il vivoit au huitième siècle.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 91

erez des Hébreux, que nous tenons pour infallibles. Le peu de conformité qu'ont entr'eux les monumens Egyptiens ; l'opposition qu'ils ont avec Hérodote (*a*), qui assure qu'il ne dit rien que ce qu'il a appris des Prêtres Egyptiens ; enfin l'affectation de Manéthon (*b*) à contredire Hérodote comme un Auteur fabuleux & menteur, sont de grands préjuges contre leur authenticité. La verité est une & uniforme, elle se soutient d'elle-même, & exclud toute contradiction. Or ce caractère ne se rencontre point dans les Ecrits dont nous venons de parler.

Les Livres saints des Juifs nous apprennent (*c*) que l'Egypte fut peuplée originairement par Cham fils de Noë. Ce pays est nommé dans les Pseaumes, *la Terre de Cham* (*d*). Mezraïm fils de Cham, est le premier Roi d'Egypte. L'Egypte est toujours désignée dans l'Ecriture, sous le nom de *Mezraïm*. Ces veritez se soutiennent par les noms anciens de l'Egypte, rapportez dans des Auteurs d'une autorité incontestable. Plutarque (*e*) assure que l'Egypte s'appelloit anciennement *Chemia*. Divers Cantons de ce pays conservoient des vestiges du nom de Cham, par exemple, *Chemnis*, *Psochemmis*, *Psttchemmis* ; le Dieu *Hammon*, le pays *Ammonia*, la ville de *Noammon*, tout cela nous rappelle le nom de Cham, premier Auteur des Egyptiens.

Cham & Mezraïm premiers Auteurs des Egyptiens.

A l'égard de *Mezraïm*, les anciens Egyptiens donnoient à leur premier mois le nom de *Mezari*. Les Arabes appellent encore aujourd'hui le grand Caire *Mezer*. George Syncelle assure que de son tems l'Egypte étoit appelée *Metzrea*, par les Hébreux, les Syriens & les Arabes. Ce rapport des noms anciens de l'Egypte avec ce qu'en disent les Livres Sacrez, montre admirablement la verité de ces mêmes Livres, & réfute les chimeres des Egyptiens. Car enfin on sçait à n'en pouvoir douter, que depuis Cham jusqu'à Alexandre le Grand, il ne peut pas à beaucoup près, y avoir un aussi long espace de tems, que le prétend Manéthon avec la Chronique Egyptienne.

Quand on seroit forcé de reconnoître le nombre d'années & de dynasties marquées dans la Chronique Egyptienne, il y auroit encore bien des moyens d'exception contre l'excessive antiquité prétendue par les Egyptiens. 1°. On soutient que les anciennes années des Egyptiens n'étoient pas aussi longues que les nôtres ; Palé-

Durée des années des Egyptiens inconnue.

(*a*) *Herodot. lib. 2. c. 3.*

(*b*) *Joséph. contra Appion. l. 1. p. 1039. E.*

(*c*) *Genes. x. 6. collata cum Psalm. LXXVII. 51.*

(*d*) *Psalm. LXXVII. 51. CIV. 23. 27.*

c v. 22.

(*e*) *Plutarch. de Iside & Osiride.*

phate (a) dit qu'au commencement ils ne comptoient les regnes de leurs Rois que par jours. Par exemple, après la mort de Vulcain, Helios son fils regna 4477. jours, qui font douze ans trois mois quatre jours. Qui nous dira que les Auteurs Egyptiens des tems postérieurs, pour enfler le nombre des années de leurs Princes, & pour soutenir, aux dépens de la verité, leur antiquité prétendue, n'ont pas mis des années au lieu de jours ?

Diodore de Sicile (b) dit, que les Egyptiens nous content des fables, lorsqu'ils assurent que les plus anciens de leurs Dieux ont regné chacun dans l'Egypte au moins douze cens ans; & que les moins anciens y ont regné pour le moins trois cens ans : enforte qu'ils comptent depuis le regne d'Helios; ou du Soleil, 22. mille ans de regne, jusqu'au passage d'Alexandre le Grand dans l'Asie. Après cela il dit que ce nombre d'années surpassant toute créance, quelques personnes pour excuser les Egyptiens, soutenoient qu'au commencement, avant que l'on eût fixé l'année à 12. mois, suivant le cours du Soleil, on se contentoit de donner un mois à l'année, se conformant au cours de la Lune; enforte que les douze cens ans de regne de chaque Dieu, se réduiroient à douze cens mois, ou cent ans. Que dans la suite les Egyptiens ayant fait leurs années de quatre mois, ils avancerent que leurs Rois avoient regné chacun au moins trois cens ans, qui font douze cens mois ou cent ans. De cette sorte on réduisoit à une durée raisonnable, l'excessive antiquité des dynasties Egyptiennes. Censorin (c) assure que l'ancienne année Egyptienne n'étoit que de deux mois, & que ce fut le Roi Pison qui lui en donna quatre, & qui dans la suite la fixa à douze mois.

Les dynasties des Egyptiens ne sont pas toutes successives.

Quant à leurs dynasties, il est certain qu'elles ne sont pas toutes successives, mais qu'il y en a beaucoup de collatérales; & que plusieurs de ces Rois que l'on place les uns après les autres dans les listes, ont souvent été contemporains, les uns regnant dans un canton de l'Egypte, & les autres dans un autre. Aussi ces listes portent-elles sept noms différens, selon les sept cantons dans lesquels les dynasties subsistoient, sçavoir à This, à Memphis, à Diospolis, à Thanis, à Sethron, autrement Heracleopolis, à Elephantine, & à Saïs. Or on comprend aisément, qu'en mettant ces dynasties bout à bout & de suite, on ne peut qu'on n'en exagère beaucoup la durée & l'étendue. Ainsi sans vouloir absolument nier

(a) Palaphati fragment. in *Chronic. Alex.*

(b) *Diodor. Sicul. l. 1. p. 15. d. Vide &*

Plin. l. 7. c. 48. & Solin. c. 1.

(c) *Censorin. de die natali. c. 19.*

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 93

l'antiquité de la Monarchie Egyptienne, on peut avancer qu'elle a beaucoup moins de durée, que ne le veulent les Auteurs de ce pays-là.

Il est arrivé à ces Ecrivains, ce qui ne manque jamais d'arriver à ceux qui sont reconnus pour trompeurs, qui est qu'on ne les croit plus, lors même qu'ils disent les plus grandes vérités. Les Egyptiens au lieu d'établir par-là solidement l'antiquité de leur Nation & de leur Monarchie, nous ont mis dans une espèce d'impossibilité de connoître leur Histoire, & d'arranger la succession de leurs Princes. Nous ne connoissons pas le nom propre de ce Roi d'Egypte qui enleva Sara (a), ni de celui qui établit Joseph en dignité (b), ni enfin de celui qui persécuta les Israélites (c), & qui fut noyé dans la mer rouge. L'écriture ne les désigne que par leur nom commun de *Pharaon*, qui vaut autant dire que le *Roi*. Sésac est le premier Roi d'Egypte qui soit désigné par son nom dans l'écriture (d). Après cela nous trouvons Nechao (e), puis Sua (f), ou Sué, ou So; & enfin Ephrée (g), ou Vaphrès. Sésac vivoit du tems de Roboam; Nechao du tems de Josias Roi de Juda; Sua du tems d'Osée Roi d'Israël; Ephrée du tems du Prophète Jérémie, & de Sédécias Roi de Juda. Sésac est peut-être Sesonchis. Nechao est le même que Nechos, ou Nechus d'Hérodote (h): Sua est apparemment Sabacon, ou bien Sethon: & Ephrée est Apriès d'Hérodote (i). Cet Historien dit qu'Apriès étoit fils de Psammis, & petit-fils de Nechos.

Les Auteurs Egyptiens ont embrouillé leur Histoire, pour avoir exagéré leur antiquité.

Après Apriès nous trouvons encore Amasis & Psammétichus, sous lequel Cambysé fit la conquête de l'Egypte, l'an du Monde 3479. Après cela regnerent Inarus, Achoris, Tuchos & Nectanébe; ce dernier fut dépouillé par Artaxercès Ochus Roi de Perse l'an du Monde 3654. & dix-neuf ans avant qu'Alexandre le Grand assujettit toute l'Egypte en 3673. Enfin les Ptolemées succederent à Alexandre, & gouvernerent l'Egypte pendant 293. ans, jusqu'en l'an du Monde 3974. qui est celui de la mort de la fameuse Cléopâtre.

Herodote (k) parle au long de Scsostris, dont il fait un Heros célèbre, qui subjuga une grande partie de l'Orient; mais nos plus sçavans Chronologistes ne sçavent en quel tems le placer. Si vous

(a) Genes. XII. 15.

(b) Genes. XLI. 1. & seq.

(c) Exod. I. 8.

(d) 3. Reg. XI. 40.

(e) 4. Reg. XVII. 29. 33. Jerem. XLVI. 2.

(f) 4. Reg. XVII. 4.

(g) Jerem. XLIV. 30.

(h) Herodot. l. 2. c. 158. 159. 161.

(i) Herodot. l. 2. c. 141.

(k) Herodot. l. 2. c. 161.

consultez Africain, Eusebe, Syncelle, Scaliger, Usserius, le P. Pezron & les autres Chronologistes, ils ne vous diront rien qui s'accorde. Les uns accourcissent les dynasties des Egyptiens, les autres en retranchent une grande partie; d'autres se tirent d'embaras tout d'un coup en les rejettant comme insoutenables. D'où je croi pouvoir sûrement conclure qu'il n'y a sur cela rien de certain; & que pour arriver à la certitude sur ces matieres, il en faut toujours revenir aux Ecritures Saintes de l'ancien Testament, qui fixent l'origine des Egyptiens à Cham fils de Noë; & à Mezraïm fils de Cham.

Antiqui-
tez Chi-
noises.
Leur ori-
gine.

On vante les antiquitez Chinoises; mais aussi-tôt que vous remontez au-delà de Fohi, qui vivoit 2352. ans avant Jesus-Christ, on n'y trouve qu'obscuritez & incertitudes, au jugement même des Chinois. Ainsi leur Monarchie, du moins ce que l'on nous en donne comme certain, ne commence que l'an du Monde 2048. & 34. ans avant la vocation d'Abraham. Cette antiquité est encore beaucoup au-dessous de celle des Hébreux & de leur Histoire: mais elle ne laisseroit pas d'être fort considerable, si l'on pouvoit s'assurer qu'elle fût bien avérée. Il est vrai que l'on avance (a) que les Chinois ont une infinité de monumens historiques, chaque Historien écrivant ce qui arrive de son tems, sans se donner la liberté de censurer, ou même de révoquer en doute les Histoires précédentes (b): *Neque enim Scriptori sequentium temporum licet historiam priorem corrigere, vel in dubium vocare; sed id muneris habet, ut ex fide temporum suorum annales prioribus subtexat.*

Mais sans prétendre nous ériger en Juges de la conduite de ceux qui jusqu'ici nous ont donné des Histoires de la Chine, il vaudroit peut-être mieux traduire en une Langue connue dans l'Europe, les Annales des Chinois, faire la critique de leur Histoire & de leurs Historiens; nous apprendre leur âge, les circonstances de leur vie, leur caractère, le lieu d'où l'on a tiré les exemplaires de leurs écrits; comment ils sont parvenus jusqu'à nous parmi tant de révolutions; marquer les précautions que l'on a prises pour les conserver. Il seroit agréable de sçavoir ces particularitez, & elles serviroient beaucoup à affermir la créance que l'on auroit en ces Histoires. On seroit charmé de voir le style, la maniere d'écrire, le goût de ces peuples, & de comparer leurs Histoires à celles des Hébreux, des Grecs, des Romains & des nôtres. Il n'est nullement impossible que les Chinois n'en imposent à ceux qui veulent connoître à fond

(a) Herodot. l. 2. c. 102. & sequ.

(b) Martini Martini Sinica historia

| prefatio ad Lectorem.

leurs antiquitez, en leur vantant le mérite de leurs Auteurs, & en relevant leur grand âge ; peut-être même que les Chinois modernes sont à cet égard, la dupe des anciens Chinois leurs prédécesseurs.

Car on sçait que les Chinois d'aujourd'hui ne sont pas fort sçavans en Astronomie ; & on peut avancer que leurs Ancêtres l'étoient encore moins. On s'étoit imaginé que ces peuples étoient en ce point de beaucoup supérieurs aux autres Nations ; on avoit fort relevé leur Cycle de soixante années, & les Observations marquées dans leurs Histoires. Ce préjugé s'étoit fortifié lorsque le Pere Couplet apporta de la Chine les Tables Astronomiques Chinoises, dont on avoit ouï parler, mais qui n'avoient jamais été vûes en Europe (a). Le premier examen qui en fut fait par Mr. Cassini & par Mr. l'Abbé Picard, leur fit connoître qu'elles étoient conformes jusqu'à une minute, aux Tables de Ticho - Brahé ; ensorte qu'ils en conçurent quelque défiance ; ils en parlerent au Pere Couplet, qui étant homme fort sincere, avoua de bonne foi, que comme l'exactitude des Tables de Ticho - Brahé étoit reconnüe par tous les Astronomes, ses Confreres avoient crû devoir réformer les Tables Chinoises sur les premieres.

Les Chinois ont toujours passé pour habiles Astronomes : preuves du contraire.

Le même Pere fit imprimer à Paris en 1687. son Abregé de la Chronologie Chinoise, avec les Cycles & quelques Observations Astronomiques, particulièrement celle de la conjonction de cinq Planetes dans la Constellation que les Chinois appellent *Xe*. Ce Phenomène ayant été exactement calculé par Mr. Cassini, il s'y trouva une erreur de calcul de cinq cens ans ; & une pareille dans l'observation d'un Solstice d'hyver faites selon le P. Martini l'an 2342. avant Jesus-Christ. Qui croira donc après cela que les Chinois ayent été de si habiles Astronomes, & qu'on doive faire un si grand fond sur leurs Observations Astronomiques, & sur leur Chronologie.

Abregé de la Chronologie Chinoise par le P. Couplet : Et ses Observations Astronomiques.

Ils enseignent que leur Cycle de 60. ans est de l'invention du Roi *Hamsi*, qui vivoit 2697. ans avant Jesus-Christ (b). selon d'autres il en faut mettre le commencement ou la perfection 28. ans plus tard, lorsqu'un habile Mathématicien de leur pays nommé *Tanao* l'eut perfectionné. Cette différence d'années n'est pas considerable en elle-même. Mais toute cette matiere est toujours très-importante, dès qu'on fait attention que la Chronologie Chinoise

(a) Mr. l'Abbé Renaudot, *Eclaircissement sur les Sciences des Chinois*, p. 350.

(b) Mr. l'Abbé Renaudot, p. 355.

ruine l'autorité de nos Livres sacrez, en renversant la Chronologie de l'écriture, le système du Déluge & la dispersion des nations à la tour de Babel : car suivant Moïse le Déluge n'étoit pas encore arrivé 2697. ans avant Jesus-Christ, & selon les Chinois leur Monarchie duroit déjà depuis plusieurs milliers d'années.

Anacronismes de cinq cens ans dans la Chronologie Chinoise.

Mais qui nous assurera de la verité de ces époques, puisque, comme on l'a vû, le Cycle Chinois & leurs observations astronomiques, sur quoi la chronologie est fondée, sont si fautives, qu'on y a remarqué en deux événemens des Anacronismes de cinq cens ans chacun ; & quels fonds peut-on faire sur leurs anciennes observations, puisque de nos jours les Chinois ont été obligez de charger les Jesuites Missionnaires de dresser leurs Calendriers & de redresser leurs calculs astronomiques. Enfin peut-on s'assurer que ceux qui nous ont donnez les Annales de la Chine, suivant ce Cycle sexagénaire, ne l'auront pas rectifié selon les observations de Ty-Cobrahé, auquel cas nous n'aurions rien moins qu'une Chronologie Chinoise.

Les Chinois n'ont point de manuscrits, ils n'ont que des livres imprimez.

Quant à l'antiquité de leurs livres, on avouë qu'ils n'ont point de manuscrits anciens ; les Chinois ne se servent pas de parchemin, & leur papier délié comme il est, ne pouvant souffrir l'impression que d'un côté, ne peut pas durer bien long-tems. Ils n'ont que des Livres imprimez, & encore qu'ils prétendent avoir l'usage de l'impression avant nous ; Ils conviennent toutefois qu'elle n'est plus ancienne chez eux que chez nous, que de quelques siècles : or chez nous elle est certainement recente & un Livre qui n'a que deux ou trois cens ans d'antiquité avant l'impression n'est pas regardée en Europe, ni chez les Grecs comme un manuscrit fort ancien. L'Histoire (a) rapporte que deux cens ans ou un peu plus avant Jesus-Christ l'Empereur Chinois fit brûler tous les Livres Chinois, & que ceux de Confucius & de Mensius furent conservez par une vieille qui les colla contre une muraille d'où on les détacha ensuite. Ces Livres étoient, dit-on, écrits sur de l'écorce. On n'en trouve plus à la Chine de cette sorte, ni aucune inscription, ni médailles anciennes (b) ; ou s'il s'en trouve quelqu'une, les Chinois modernes ne savent pas les expliquer, comme on peut l'entendre par une que rapporte le P. Rougemont. D'où l'on peut conclure, ce me semble, incontestablement que l'Histoire Chinoise est très-douteuse, leur Chronologie très-incertaine, & leurs antiquitez mal fondées.

(a) Martini p. 239,

(b) Renaudot loco citato p. 356. 384.

Lorsque

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 97

Lorsque les Européens entrèrent dans la Chine, vers l'an 1594. les Chinois comptoient depuis le commencement du Monde jusqu'alors (*) huit cens quatre-vingt mille soixante & trois ans. Quelques-uns augmentoient encore considérablement ce nombre d'années ; cependant ce n'est rien en comparaison de celui que rapporte Ulugbeg, qui a parlé avec plus de justesse qu'aucun autre, des Cycles Chinois. Il dit donc qu'en l'an de l'Hégire 847. qui répond à celui de J. C. 1444. les Chinois composoient quatre-vingt huit millions six cens trente neuf mille huit cens soixante ans depuis le commencement du Monde, ce qui surpasse infiniment les calculs immenses des Caldéens & des Egyptiens qui ont été rejettés avec raison, même par les Payens, ainsi qu'on l'a vû ci-devant.

Le calcul des années des Chinois immense & fabuleux.

Mais supposé même que nous admettions toute l'Histoire des Chinois depuis le regne de Fohi, de quelle utilité pourroit-elle être à notre égard, par rapport aux choses & aux affaires qui nous intéressent ? Leur pays & leur Religion sont entièrement étrangères aux nôtres. Les Chinois sont gens peu communicatifs, contents d'eux-mêmes, & n'estimant guère que les beautés, les avantages, les inventions & les sciences de leur pays ; ils négligent le commerce des Etrangers, & méprisent ce qui ne revient point à leurs mœurs. Ils sont très-ignorans en fait de Religion, n'ont que des idées bizarres sur la création du Monde ; reconnoissent les deux principes, comme les Manichéens croient la Métempychose ; ne connoissent point Dieu, ou n'en ont que des idées fort confuses ; ignorent les bonnes règles de la vraie Morale. Or, qui s'est jamais avisé de vouloir étudier à fond l'Histoire d'un peuple très-éloigné de nous par sa situation, par ses mœurs, par ses intérêts, par sa Religion ? Ainsi l'Histoire des Chinois a trois desavantages par rapport à nous, comparée à l'Histoire des Hébreux ; elle est moins ancienne, moins certaine & moins intéressante.

Les Phéniciens nous touchent de plus près que les Chinois, parce qu'ils ont eu beaucoup plus de rapport à l'Histoire des Hébreux, & même avec celle des Grecs & des Latins. Ils sont connus dans l'Ancien Testament sous le nom de Chananéens. Chanaan leur pere est fils immédiat de Cham fils de Noë. Chanaan nâquit l'année qui suivit le Déluge, ou très-peu après, puisqu'il étoit déjà assez grand, lorsque Noë ayant planté la vigne, fut trouvé nud & endormi par Chanaan. On a lieu de croire que Chanaan avec ses onze fils, peupla la Palestine de très-bonne heure, & qu'il y vint

Les Phéniciens : leur origine, leur histoire.

(*) Scaliger de emendat. Temporum, Renaudot, loc. cit. p. 357.

aussi-tôt après la construction de la Tour de Babel. Lorsqu'Abraham arriva en ce pays, les Chananéens y étoient établis depuis long-tems; & on n'a nulle connoissance, qu'aucun autre peuple y ait été avant eux.

Les Phéniciens abandonnent aux Hébreux la culture des terres & s'adonnent à la navigation & au commerce.

Depuis que Josué eut fait la conquête de la Palestine, & qu'il eut exterminé ou chassé la plupart des Chananéens, ceux qui restèrent dans le pays, & qui sont connus chez les Profanes sous le nom de Phéniciens, étant referrez dans un coin de ce pays sur le bord de la Méditerranée, s'adonnerent entierement à la navigation & au commerce, abandonnant aux Hébreux la culture des terres, & le soin de nourrir les troupeaux. De-là ce grand nombre de Colonies Phéniciennes dans presque toutes les Isles de la Méditerranée, & sur les côtes de l'Afrique & de l'Espagne; de-là leurs grandes richesses, & leur réputation répandue dans tout le Monde, & vantée par tous les Auteurs Grecs & Latins.

Homère ne parle des Phéniciens qu'en passant; il les appelle *industrieux* (a); il donne à Sidon le nom de *riche en cuivre* (b). Hérodote (c) remarque que les Phéniciens furent les premiers auteurs des divisions qui éclaterent entre les Grecs & les Barbares. Les Phéniciens ayant ravi la fille du Roi d'Argos, les Grecs par représailles, ravirent Europe fille du Roi de Tyr. Ensuite d'autres Grecs allerent ravir Medée fille du Roi de Colchos. Enfin Paris fils du Roi Priam vint ravir Héléne femme de Menélaus Roi de Lacédémone, qui fut cause de la guerre de Troye, un des plus célèbres évènements de l'Histoire ancienne, & qui eut des suites très-fâcheuses; puisque ce fut la semence de la division qui a duré si long-tems entre les Perses & les Grecs, & qui a coûté tant de sang à ces peuples.

Le même Hérodote (d) dont on a tiré ces réflexions, parle d'un Temple bâti par les Phéniciens à Thasos, cinq générations avant la naissance d'Hercule, fils de Jupiter & d'Alcmene. Il dit aussi au même endroit, qu'il a vû à Tyr un très-ancien Temple d'Hercule, que les Prêtres du lieu lui disoient avoir été bâti avec la ville de Tyr, 2300. ans avant le tems où il écrivoit. Hérodote vivoit environ 480. ans avant Jesus-Christ: enforte que Tyr auroit été bâtie 2780. ans avant la Naissance de Notre-Seigneur, vers l'an du Monde 1220. ce qui précéderoit le Déluge de plus de

(a) Homer. *Iliad.* 23. v. 743.

(b) *Idem* *Odys.* XV. v. 424.

(c) *Herodot.* lib. 1. c. 10.

(d) *Herodot.* l. 2. c. 44.

400. ans Nous avons examiné dans le Commentaire sur Josué (a), le tems de la fondation de Tyr, & nous avons tâché de montrer qu'elle étoit bien plus récente. Joseph ne la met que 240. ans avant le Temple de Salomon, c'est-à-dire, vers l'an du Monde 2760. à peu près au tems de la Tour de Babel. Tout cela doit s'entendre de l'ancienne Tyr située sur le continent, bâtie long-tems avant la nouvelle Tyr, qui fut dans la suite fondée sur un rocher dans la mer, vis-à-vis l'ancienne.

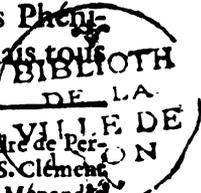
Les Phéniciens avoient autrefois des Annales, dont Joseph (b) nous a conservé quelques fragmens. Dius (c), Diodore Ménandre & quelques autres avoient aussi composé l'histoire des Phéniciens. Enfin Sanchoniathon cité dans Porphyre, avoit travaillé sur le même sujet, & avoit conduit son ouvrage depuis le commencement du Monde, jusqu'à son tems. Il vivoit, dit Porphyre, du tems de Semiramis, & avoit tiré son Histoire des anciens Registres & des inscriptions hiéroglyphiques des Temples de la Phénicie & de l'Egypte. Il avoit aussi consulté Jerombal Prêtre du Dieu Jao, qui n'est autre apparemment que Jerobaal, autrement Gedéon, Juge d'Israël, & qui avoit sacrifié au Dieu d'Israël, nommé Jao ou Jehovah. Ce Livre ayant d'abord été écrit en Phénicien, & dédié à Abibal Roi de Beryte, fut ensuite traduit en Grec par Philon de Biblos, qui vivoit du tems d'Adrien. Voilà ce que Porphyre disoit de Sanchoniathon.

A l'égard de Dius & de Ménandre, on n'en sçait que très-peu de choses, & leurs ouvrages sont entièrement perdus, à l'exception de quelques fragmens que l'on en trouve dans d'autres Auteurs. Ménandre étoit de Pergame: Il ne paroît pas que Joseph ait connu son Histoire des Phéniciens; mais elle est citée dans Tatien & dans saint Clement d'Alexandrie. Pour Dius, Joseph en parle avec élégance, & en rapporte un long fragment, qui contient quelques particularitez de la vie de Salomon & de Hiram. Il cite aussi Ménandre d'Ephése (d), qui rapporte la fuite des Rois de Tyr, depuis Hiram jusqu'à la fondation de Carthage par Didon (e). Enfin Tatien cite Théodote, Hypsicrate & Mochus, Historiens Phéniciens, dont Choetus avoit traduit les ouvrages en Grec. Mais tous

Divers
Auteurs
de l'His-
toire des
Phéni-
ciens.

(a) Comment. sur Josué, chap. xix.
p. 29. p. 273. & suiv.
(b) Joseph. contra Appion, l. 1. p. 1042.
& lib. 8. Antiq. c. 2.
(c) Apud Joseph. contra Appion, lib. 1.
p. 1042. 1043.

(d) Je soupçonne que Ménandre de Pergame cité par Tatien, p. 171. & S. Clément d'Alexandrie, est le même que Ménandre d'Ephése cité par Joseph.
(e) Contra Appion l. 1. p. 1042. 1043.



ces Ecrits sont à notre égard comme n'ayant jamais été, puisqu'ils sont perdus; & l'on a même de grandes raisons de croire que Sanchoniathon n'a jamais existé, & que le fragment qu'Eusebe en a rapporté, & qu'il a tiré de Porphyre, n'a jamais été écrit par Sanchoniathon; mais que Porphyre, qui est le premier qui en ait parlé, en est aussi le fabricant & l'auteur.

Ainsi il faut encore ranger les Phéniciens au nombre des peuples dont l'antiquité en général est fort certaine; mais dont l'histoire est fort inconnue, faute de monumens. Et certes, sans les Livres des Juifs & des Auteurs Chrétiens, qui se sont intéressés par rapport à la Religion, à nous conserver quelques débris de l'Histoire de ces peuples, à peine saurions-nous seulement leur origine & le nom de leurs anciens Historiens.

Histoire
& anti-
quité des
Grecs.

A voir le grand nombre d'Ecrivains Grecs qui nous restent, on croiroit que les antiquitez de cette Nation sont parfaitement éclaircies, & qu'il n'y a point de peuple au Monde, dont l'Histoire soit plus certaine & plus développée. Toutefois, quand on examine la chose de plus près, on y trouve encore de grandes obscuritez, & de grands vuides. Ce qui a le plus contribué à décrier les Grecs, c'est leur inclination pour la Poésie & pour la Fable. Leurs plus anciens Ecrivains étoient tous Poètes (a); ils donnoient à tout ce qu'ils manioient, un tour & un air fabuleux. Le merveilleux & l'extraordinaire étoient toujours bien reçus chez eux aux dépens du vrai & du naturel. Ce mauvais goût a duré dans la Grèce pendant plusieurs siècles; & ils ont si bien fait, qu'enfin leur Histoire ancienne est toute enveloppée sous les voiles de la Fable; & lorsqu'ils sont revenus à la manière naturelle d'écrire & de raconter, ils se sont vus obligés d'abandonner tous les tems qui précèdent la première Olympiade, pour se borner à l'Histoire qui a suivi ce célèbre événement.

L'Histoire
Grec-
que n'a
rien de
certain,
que de-
puis les
Olympia-
des.

Varron (b) le plus sçavant des Romains, partageoit tous les tems en trois classes; La première depuis le commencement du Monde, jusqu'au premier Déluge; la seconde depuis ce Déluge, jusqu'à la première Olympiade; la troisième depuis les Olympiades, jusqu'à son tems. Il tenoit le premier intervalle pour absolument inconnu, comme il l'étoit en effet aux Grecs & aux Latins. Il appelloit le second intervalle, *fabuleux*; parce que tout ce que les Grecs en disent, est mêlé de fables & de fictions, qui empêchent

(a) Strabo l. x.

I (b) Varro apud Gensolin. de die natali, c. 2.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 101

de discerner le vrai du faux. Il ne reconnoissoit de tems historique, que depuis les Olympiades; Et en effet ce n'est que depuis ce tems, que l'Histoire Grecque commence à marcher d'un pas plus ferme & plus assuré.

Diodore de Sicile (a) a renfermé dans six livres, les fables & les événemens que l'on prétend avoir précédé la guerre de Troye; & il ne commence proprement son Histoire que depuis la prise de cette célèbre Ville. Ephore de Cumes s'étoit retranché au tems qui a suivi le retour des Héraclides dans le Peloponnèse. Jule Africain a fixé le commencement de sa Chronologie au Déluge d'Ogyges, arrivé sous le regne de Phoronée Roi d'Argos, 1020. ans avant la première Olympiade. Cecrops Egyptien avoit fondé le Royaume d'Athènes 780. ans avant la première Olympiade, comme on le prouve par un ancien Chronographe de Paros, publié par Selden parmi les Marbres d'Arundel.

Mais ce petit nombre d'époques, qui précèdent le tems des Olympiades, n'est pas capable de rectifier le reste de l'Histoire Grecque, qui est toute gâtée par les fables. On ne doute pas, par exemple, qu'il n'y ait eu une grande inondation sous Deucalion, qui a été connue par les Grecs sous le nom de Déluge. Mais qui nous en garantira les circonstances? Qui débrouillera tout ce qui est dit de l'incendie de Phaëton, de la naissance d'Érictonius, du ravissement de Proserpine & d'Europe; & tout ce que l'on raconte de Cérès, d'Apollon, de Bacchus, de Minos, de Persée, de Cadmus, de Castor, de Pollux, d'Esculape & d'Hercule? Le commencement même des Olympiades est-il bien connu? Nous sçavons que l'on négligea assez long-tems de marquer les noms des Vainqueurs dans les Jeux Olympiques. Corébus est le premier dont on ait écrit le nom; & il ne remporta la victoire qu'à la vingt-septième Olympiade, environ cent huit ans après l'établissement de ces Jeux par Iphytus. Atrée fils de Pelops les avoit instituez aux funérailles de son pere, trois cens quarante-six ans, selon Velleius, avant l'établissement des Jeux Olympiques par Iphytus.

Quand on auroit que les Grecs ont une Histoire bien suivie depuis les Olympiades, ou même depuis le Déluge d'Ogyges, ou depuis la guerre de Troye, jusqu'à nous, où cela nous conduiroit-il? La prise de Troye, suivant la Chronologie que nous suivons, arriva vers l'an du Monde 2820. vers le tems de Jephthé Juge d'Is-

(a) *Diodor. Sicul. Biblioth. l. 1. p. 4.*

raël. Le Déluge d'Ogyges est placé vers l'an du Monde 2208. assez long-tems après la mort d'Abraham. Enfin la premiere Olympiade tombe en l'an du Monde 2228. & de la Periode Julienne 3938. huit ans après la mort de Jeroboam II. sous le regne de Zacharie Roi d'Israël, & sous celui d'Ozias Roi de Juda. Et encore depuis ce tems, combien d'incertitudes & d'embarras dans l'Histoire des Grecs; Il n'y a que les Livres sacrez des Juifs qui nous apprennent la vraie origine des peuples, qui ont les premiers peuplé la Grèce & l'Ionie. C'est Moïse qui nous dit que Javan est le pere des Ioniens; Céthim des Macédoniens; Thiras des Thraces; Tharsis des Ciliciens: que les peuples de l'Elide sont sortis d'Elifa; ceux de l'Emathie de Madai, & que toutes ces Nations sont venuës de Japhet.

Histoire
des La-
tins peu
ancienne.

On convient que les Latins n'ont point d'Histoire bien sûre & bien connue, pour le tems qui précède la fondation de Rome. Tout ce que l'on nous en dit, souffre de grandes difficultez, & se ressent de ce goût fabuleux, qui est répandu sur toute l'Antiquité profane. L'Histoire de Cacus, celle de Latinus & de Turnus, l'arrivée d'Enée en Italie, la naissance & l'éducation de Remus & de Romulus, sont de ces points d'Histoire que l'on a voulu embellir aux dépens de la vérité. Le tems de la fondation de Rome est une époque importante, mais peu assurée. Les premiers habitans de cette Ville ne furent rien moins que Chronologistes & qu'Historiens. Uniquement occupez ou au labourage, ou à la guerre, ils négligeoient les lettres & le soin d'écrire. Nous plaçons la fondation de Rome en l'an 3966. de la Periode Julienne; du Monde 3256. sous le regne d'Ezechias Roi de Juda; & pendant que Sardanapale Roi d'Assyrie étoit assiégé dans Ninive par Arbacès & Bélésus. Tout cela est fort récent comparé aux antiquitez des Orientaux, & sur-tout des Hébreux.

Antiqui-
tez des
Gaulois
& des
Germaines
fort in-
connuës.

Nous n'entrons point ici dans l'examen des antiquitez des Gaulois, des Germains & des Septentrionaux, parce qu'ils n'écrivoient point, & qu'il ne nous reste aucun monument historique de leur part. Tout ce que nous en sçavons, nous vient des Grecs & des Romains, peu instruits des histoires de ces peuples, & trop récents pour nous apprendre ce qui se passoit dans les Gaules, ou dans l'Allemagne, lorsque les premiers habitans de ce pays vinrent s'y établir au commencement, & lorsqu'ils y fondèrent des Républiques ou des Royaumes. Les Auteurs qui nous en parlent, représentent ces Nations comme déjà formées & établies depuis long-tems.

Origine
des peu-
ples d'A-
mérique.

L'origine des Peuples de l'Amerique a fort exercé les Sçavans, depuis qu'on a fait la découverte de leur terre. Quelques-uns ont

prétendu qu'ils étoient très-anciens dans ce pays. On leur a appliqué ce que dit Aristote (a) d'une Isle déserte, située au-delà des colonnes d'Hercules, d'une grandeur fort considérable, arrosée de grands fleuves, & couverte de vastes forêts de toutes sortes d'arbres, fertile en toutes espèces de fruits, & éloignée de plusieurs journées de la ville de Gadès. Les principaux Magistrats de Carthage voyant que plusieurs de leurs citoyens entreprenoient le voyage de cette Isle, & que quelques-uns même s'y établissoient, firent une ordonnance qui défendoit sous peine de la vie d'y aller, & qui ordonnoit à ceux qui y étoient déjà, d'en revenir incessamment; de peur, disoient-ils, que la chose venant à se divulguer, d'autres Peuples n'en eussent connoissance, & n'y établissent une domination, qui troubleroit la paix & le commerce de Carthage.

Diodore de Sicile (b) dit encore quelque chose de plus précis. Quelques Phéniciens ayant été jettés dans cette Isle, dont il parle comme d'un très-vaste pays, & d'une espèce de Paradis terrestre, & à leur retour en ayant beaucoup vanté la beauté & les richesses, les Tyrrhéniens (c) voulurent s'en emparer, & y envoyer une colonie; mais les Carthaginois l'empêchèrent, craignant que la plupart de leurs citoyens, attirés par la bonté du pays, ne désertassent Carthage, pour aller s'y établir. Ils avoient en vûe de s'y conserver un lieu de retraite assurée, au cas d'un malheur imprévu, ou de la chute de leur République en Afrique; car étant maîtres de la mer, ils se flattoient de pouvoir s'y réfugier eux & leurs familles, avec d'autant plus de facilité, que ce lieu étoit inconnu à tout le reste du Monde.

Voilà ce que l'on rencontre chez les Anciens sur cet article. Quelques-uns ont regardé tout cela comme une fable; d'autres ont prétendu que ces descriptions regardoient les Isles fortunées qui sont au-delà des colonnes d'Hercules & dans l'Océan. Mais la grandeur, les richesses, les grands fleuves, les montagnes, les rivières navigables, les vastes forêts, les riches édifices, les grandes Villes, qui se voyoient, dit-on, dans l'Isle dont nous parlent Aristote & Diodore, font juger qu'ils vouloient nous décrire autre chose que les Isles fortunées; ou du moins qu'ils ont fort exagéré ce qui se voyoit dans ces Isles, que peut-être ils ne connoissoient que très-imparfaitement, & que la renommée faisoit bien plus gran-

L'Amérique ne nous est bien connue que depuis la découverte faite au 15^e siècle.

(a) *Aristotel. de mirabilibus auditis.*

(b) *Diodor. Sicul. l. 5. p. 207. 208.*

(c) Ce sont les habitans des Isles Lem-

nos & Imbros dans la Mer Egée; ou les peuples de l'Etrurie, aujourd'hui la Toscane.

des qu'elles ne sont en effet. Quoi qu'il en soit, on convient que l'Amerique ne nous est bien connue que depuis la découverte qui en fut faite au quinzième siècle par Amerique Vesputse, & Christophe Colomb; & qu'auparavant on n'en avoit aucune connoissance distincte.

Les peuples de l'Amerique que ignorent quand & comment ils y sont venus.

On est en peine de sçavoir comment les hommes sont passez dans cette partie du Monde. Les peuples qui l'habitent, ne sçavent eux-mêmes comment ils y sont venus, ni combien de tems il y a qu'ils y sont établis. On s'imagine qu'ils y ont été jettez par la tempête, ou par quelqu'autre cas impreveu. Il se peut faire que ceux de l'Amerique Septentrionale y soient passez par la Norvege, ceux de Jucatan par l'Ethiopie; & que ceux du Perou y soient venus de l'Inde & de la Chine; enfin que ceux qui sont vers le Midi jusqu'au détroit de Magellan, y soient passez de l'Orient par les terres Australes. On sçait que les extrémitez de la grande Tartarie touchent de fort près l'Amerique Septentrionale, peut-être même lui sont-elles contiguës.

Histoire du Mexique mis en François.

Nous avons une Histoire du Mexique (a) en figures assez grotesques, qui représentent en soixante trois planches l'Histoire des Mexicains, leur police, leur morale, leurs cérémonies, leur Religion, leurs revenus. Un Gouverneur Espagnol de Mexique tira des mains de ceux du pays, cette Histoire, avec une interprétation en leur Langue, des figures qui la composent. On a mis en François l'interprétation Mexicaine; & on y voit que l'Histoire de ces peuples ne remonte pas au-delà de l'an 1324. de Jesus-Christ; que c'est là l'époque de la fondation de la ville de Mexique; & que Montezume leur dernier Roi, regnoit en 1518. lorsque Cortez aborda en Amerique. Au lieu d'écriture, ils se servoient d'une espee d'hieroglyphe, ou de peinture fort imparfaite. Dans les planches dont nous avons parlé, leurs Princes sont désignez par de petits hommes mal formez, avec certaines marques qui les distinguent. Le nombre des années de leur regne est exprimé sur le bord du tableau, par un nombre de petits quarrez. Leurs victoires & leurs conquêtes sont de même exprimées par d'autres caracteres, qu'il seroit très-mal aisé de deviner, sans un Commentaire verbal, ou par écrit.

Les autres Peuples de l'Amerique n'en sçavent pas davantage que ceux du Mexique. Ceux du Perou content plusieurs fables de

(a) Histoire de l'Empire Mexicain représentée par figures. A Paris, chez André Cramoisy, 1673.

SUR L'HISTOIRE DES HÉBREUX. 105

la première origine de leurs Rois, qu'ils font descendre du Soleil. Mais la vérité est que leur premier Roi ne commença à régner qu'environ l'an de Jésus-Christ 1125. quatre cens ans avant que les Espagnols entraissent dans le Pérou, c'est-à-dire avant l'an 1525. Auparavant ce tems-là ces Peuples ne se servoient d'aucune écriture, mais de quelque peinture grossière comme les Mexicains. Ils employoient aussi de petites cordes, dont les couleurs & les nœuds faisoient à peu près le même effet, que parmi nous les vingt-quatre lettres de l'alphabet arrangées en différente manière.

Le premier Roi du Pérou ne commença à régner qu'environ l'an 1125. de J. C.

Après avoir ainsi parcouru tous les Peuples du Monde, où l'on pouvoit raisonnablement présumer que l'on trouveroit des Histoires sûres & anciennes, nous sommes obligés de revenir aux Israélites comme aux véritables dépositaires des anciennes origines des choses, & de l'histoire des premiers hommes. L'antiquité des Hébreux n'est ni excessive, ni fabuleuse, ni fondée sur des discours en l'air: Ils produisent des monumens anciens de plus de trois mille deux cens ans. Moïse le premier Ecrivain de leur Histoire, touche, pour ainsi dire, les premiers Patriarches. La mémoire de la Tour de Babel & du Déluge étoit encore récente; il étoit aisé de sçavoir ce qui s'étoit passé avant le Déluge. L'écriture nous dit que Moïse étoit instruit de toute la sagesse des Egyptiens (a): il sçavoit donc la véritable origine & l'histoire de ce Peuple: il a profité de tout ce qu'il y avoit de certain dans leurs Livres, & a détruit par son récit, ce que dès lors il pouvoit y avoir de faux & de fabuleux.

Les Israélites sont les véritables dépositaires des anciennes origines & de l'histoire des premiers hommes.

Les peres de Moïse sortoient de la Caldée & de la Mésopotamie; ils en devoient connoître l'histoire & les antiquitez: c'est d'eux que Moïse les avoit apprises. Aussi il y avoit une entière conformité entre l'Histoire de Bérosee & celle des Hébreux, pour les premiers tems, au rapport de Joseph (b); & cette conformité est une grande preuve de la vérité du récit de Bérosee. Hérodote que l'on nomme avec raison le pere de l'Histoire (c), s'accorde aussi parfaitement avec l'écriture dans les choses qui étoient à sa portée, & qu'il pouvoit sçavoir par lui-même. Si quelquefois il s'est trompé, c'est lorsqu'il a ajouté foi aux discours & aux rapports fabuleux des autres: par exemple, dans ce qu'il dit sur le témoignage des Prêtres Egyptiens, qui abusoient visiblement de sa crédulité sur plusieurs articles, qu'ils tournoient à leur gloire & à leur avantage.

Conformité de différents Auteurs avec l'écriture: preuve de la vérité.

Quand les Grecs, pour relever leur antiquité, & celles de quel-

(a) Act. VII. 22.

(b) Joseph. lib. 1. contra Apion. p. 1044.

(c) Tullius l. 1. de Legibus.

Les Grecs
se van-
tent d'être les en-
fans de la
terre :
preuve
de leur
ignorance.

ques autres Peuples, se vantent d'être les enfans de la terre (a) ; ou du pays même où ils demeurent, & qu'ils prétendent n'y être jamais venus d'ailleurs, en voulant cacher la nouveauté de leur origine, ils découvrent visiblement leur ignorance. Tous les hommes sont sortis d'un seul (b), & ceux qui croient n'en être pas issus, sont voir qu'ils ne savent d'où ils viennent. Les Peuples qui sont véritablement anciens, & qui approchent du lieu où les premiers hommes ont demeuré, n'ont eu garde de se vanter, comme les Athéniens, d'être nez de leur propre terre. On n'a jamais vû ces Peuples vivre dans la Barbarie, commencer après un long espace de tems à bâtir des Villes, à écrire, à se policer, à se cultiver, à former leur Religion. C'est de la Caldée, de l'Assyrie, de l'Egypte, que sont venues les loix, la Religion, l'architecture ; & qu'elles sont passées dans la Grèce & dans les autres pays. C'est dans l'Orient qu'il faut chercher l'origine des Peuples les plus fameux, & la source des traditions. Si d'anciens Peuples comme les Scythes, & quelques Nations d'Afrique sont demeurées dans la Barbarie, on doit s'en prendre ou à la nature de leur pays, qui ne leur a pas permis à cause de sa sterilité, de demeurer assez long-tems dans un lieu, pour y cultiver les beaux arts, & pour s'y policer ; ou à la maniere de vivre vagabonde & incertaine, qu'ils ont embrassée dès le commencement, & qu'ils ont toujours voulu suivre depuis.

Les pays
Septentrionaux
ont été
long-tems sans
l'usage de
l'écriture
& des
beaux
arts.

Pour les autres Peuples moins anciens, & plus éloignez de la demeure des premiers hommes, leur plus grand soin, lorsqu'ils étoient arrivez dans un pays désert, étoit de le défricher, & de se défendre du froid, du chaud, des injures de l'air & des bêtes farouches. S'il y avoit déjà d'autres hommes dans le pays, ils songeoient à la guerre, à attaquer, à se défendre, à se prémunir contre les surprises. Au milieu des allarmes, des travaux & des inquiétudes dont leur vie étoit environnée, ils n'avoient guère le loisir d'écrire & de composer leur Histoire. Plus les Provinces sont éloignées de celles que nous considérons comme le centre d'où tous les hommes sont sortis, plus les Peuples sont grossiers, barbares, ignorans. Les pays Septentrionaux, l'Allemagne, les Gaules, l'Italie même, ont été fort long-tems sans forme réglée de gouvernement, sans politesse, sans usage de l'écriture & des beaux Arts. Leur Religion toute brute & toute informe, se sentoient de la dureté de leurs mœurs, & du peu

(a) Euripid. Strabo. l. 8. ex Thucidid.
Hæcat. Panegy. alii.
(b) AÆ. xviii. 26. Fecit ex uno omne

genus hominum inhabitare super universam
faciem terra.

de soin qu'ils prenoient de cultiver leur esprit. D'abord ils négligèrent leur Histoire & leur origine ; ensuite ils les oublièrent entièrement ; & lorsqu'ils se sont trouvez disposés à les vouloir étudier, & à les rédiger par écrit, ils sont tombez dans des erreurs monstrueuses, & nous ont débité des fables informes, fondées sur quelques légères traces d'une tradition confuse & incertaine qu'ils avoient conservée.

Les Gaulois, les Germains & les autres Peuples, qui s'imaginoient pouvoir suppléer aux Annales & aux Ecrits, en chargeant leur mémoire des généalogies de leurs Dieux, de leurs Demi-dieux, de leurs Héros, de leurs Rois, & des rites de leur Religion, ne remédioient que très-imparfaitement au danger de l'oubli, aux variations de la mémoire, & aux inconvéniens qui naissent de la mort des hommes, des guerres & des autres révolutions auxquelles les états & les choses humaines sont nécessairement assujettis. Aussi l'expérience a fait voir que tout ce que les Druides & les Bardes avoient confié à leur mémoire & à celle de leurs Eleves, est enfin tombé dans l'oubli, & qu'il n'en est rien venu jusqu'à nous.

Le peu de monumens qui ont échappé à la longueur des siècles, & qui ont résisté aux armes des Romains & des Barbares, je veux dire quelques débris de statues, & quelques monnoyes Gauloises, ne nous donnent aucun jour pour leur Histoire ; leur Langue même nous est entièrement inconnue, parce qu'ils negligeoient l'usage des lettres & de l'écriture (a), qui sont les seuls moyens de transmettre sûrement à la posterité la connoissance de ces sortes de choses. On croit avoir quelque reste de la Langue Gauloise dans la Basse-Bretagne, & dans le pays de Galle ; mais cela étant dénué des anciens monumens écrits, ne nous sert à rien pour leur Histoire. Ce que les Grecs & les Romains nous en ont appris, étant très-peu de chose & très-imparfait.

Les Egyptiens & les Ethiopiens, qui se servoient de figures hie-

Ce que les Druides & les Bardes ont confié à leur mémoire, est dans l'oubli.

Le peu de monumens qui restent des anciens Gaulois ne donne aucun jour à leur Histoire.

(a) On voit dans César que les Helvétiques se servoient de caractères Grecs pour écrire, puisqu'il trouva dans leur camp le dénombrement de leurs troupes, écrit en lettres Grecques, mais apparemment en Langue Gauloise, l. 1. c. 29. *In castris Helvetiorum tabula reperta sunt litteris Graecis confecta, &c.* Mais dans un autre endroit César dit qu'il écrivit en Grec à Quintus Cicéron, de peur que si sa lettre étoit interceptée, on ne découvrit les desseins des Romains. l. 5. *Hanc Graecis con-*

scriptam litteris mittit, ne intercepta epistola, nostra ab hostibus consilia cognoscatur. Ce que l'on ne peut concilier, qu'en disant que les Gaulois voisins de Marseille & de la Méditerranée, se servoient de caractères Grecs, mais non pas ceux qui étoient plus avant dans le pays. Au Livre 6. il dit que les Druides se servoient de caractères Grecs dans toutes leurs affaires tant publiques que particulières. *Cum in reliquis rebus publicis, privatisque rationibus Graecis litteris utantur.*

Anciens
caracté-
inconnus.
Sans les
Samaritains
nous ig-
norerions
les lettres
Phéni-
ciennes

roglyphiques pour marquer les beaux faits de leurs Princes, n'ont pas réussi non plus à nous conserver par-là la mémoire de leur antiquité, quoiqu'ils les gravassent sur le marbre & sur le bronze. Cette maniere d'écrire est trop mystérieuse & trop obscure. Il est vrai qu'ils avoient une autre maniere d'écrire, qui étoit plus aisée & plus certaine : mais cette écriture, aussi-bien que l'ancienne Langue Egyptienne, est aujourd'hui perdue; & le peu de monumens écrits en cette Langue, qui ont échappé à la barbarie, ne sont ni lûs, ni entendus de personne. La Langue Grecque qui fut introduite dans l'Egypte par les Ptolemées, fit perdre insensiblement la Langue & le caractère ancien de ce pays. Les anciennes inscriptions de Palmyre & de Persepolis sont entièrement inconnues; & sans les Samaritains qui ont conservé le Pentateuque écrit en caractères Hébreux anciens, nous ignorerions les lettres Phéniciennes, & celles dont se sont servi les Israélites, jusqu'après la Captivité de Babylone. Personne ne peut déchiffrer les lettres Puniques & les médailles de ce pays-là. Ainsi on ne peut guère considérer que comme un miracle de la Providence, que les Livres sacrés des Hébreux soient parvenus entiers jusqu'à nous, malgré les révolutions, les exils, les disgrâces & les guerres qui ont presque toujours accompagné cette malheureuse Nation.

Le plus
ancien
Historien
de la Grèce
ne dévance
que de
peu de
tems la
guerre
des Per-
ses con-
tre les
Grecs.

Les Grecs reçurent les lettres & l'usage d'écrire de la Phénicie (*a*). Ils croient que Cadmus leur apporta cette invention de son pays. Mais ils ne la mirent en usage qu'assez tard. Joseph (*b*) avance qu'Homere n'écrivit pas son Poëme, mais qu'il le chantoit par cœur, tantôt une partie, tantôt une autre : qu'ensuite les Rapsôdes ou les Chantres le réciterent de même, ne le sçachant que par mémoire. On s'avisa enfin de l'écrire, & de le réduire en corps comme nous l'avons : c'est ce que Joseph avance. Il est sûr que le plus ancien Historien de la Grèce ne dévance que de peu de tems la guerre des Perses contre les Grecs. Saint Clement d'Alexandrie (*c*) soutient qu'Anaxagore est le premier des Grecs qui ait écrit quelque chose. Themistius (*d*) veut que ç'ait été Anaximenes; & qu'avant lui c'étoit une chose honteuse d'écrire des Livres. Pline (*e*) prétend que Cadmus de Milet est le premier Historien Grec qui ait paru. La Fable & la Poësie furent en honneur long-tems avant l'Histoire & la Philosophie, comme le remarque Strabon (*f*). Les premiers

(*a*) Ita Tacit. Lucan. & Curt. Plutarch.
Plin. Mela. alii.
(*b*) Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1034. d.
(*c*) Clem. Alex. l. 1. Stromat.

(*d*) Themist. Orat. 10.
(*e*) Plin. l. 7. c. 56.
(*f*) Strabo l. 1. p. 18. 19.

Historiens mêlerent même la Fable avec leur Histoire, pour la faire mieux goûter aux Peuples accoutumés aux fictions. C'est ainsi qu'Homère a traité l'Histoire de la guerre de Troie ; il y a mêlé la Fable, & lui a donné les agrémens de la Poésie.

Il est vrai que malgré les circonstances fabuleuses qui enveloppent l'ancienne Histoire, nous y découvrons divers traits de la vérité historique ; Mais combien y a-t'il de faits importants qui ont été étouffés sous les fictions des Poètes ? Et les veritez historiques mêmes que nous voyons au travers les voiles de la Fable, comment les distinguerions-nous, sans le secours des Divines Ecritures, qui nous rapportent les choses dans leur simplicité naturelle ? Sans cela comment verrions-nous Saturne dans Noë ; Sem dans Pluton, dans Smi, ou dans Typhon ; & Japhet dans Neptune ? C'est Moïse qui nous découvre la source de la Fable de Saturne mutilé par Jupiter, dans ce qu'il dit de Noë trouvé nud par Cham son troisième fils. Neptune Dieu de la Mer est le même que Japhet, pere des Peuples qui ont habité les Isles des Nations (a). Saturne & Rhea marquent Adam & Eve, ou plutôt Noë & sa femme. Les Géans qui déclarent la guerre à Jupiter, & qui entassent montagnes sur montagnes pour assiéger le Ciel, sont les hommes qui entreprennent la Tour de Babel.

La Fable d'Isis & d'Osiris en Egypte, celle de Venus & d'Adonis en Phénicie ; celle de Cyniras pere d'Adonis, vaincu par Apollon ; celle de l'enlèvement d'Europe, & celle de l'exposition & de la délivrance d'Andromède, sont d'anciennes Histoires travesties en Fables. L'âge d'or, l'âge d'argent, l'âge de fer, le chaos des anciens Grecs ; tout cela est pris sur les Histoires qui nous ont été conservées dans Moïse. Hyriée qui donne le couvert à Jupiter & à Mercure cache sous la forme de Voyageurs, est le même qu'Abraham qui reçoit les Anges, & qui merite que Dieu accorde un fils à Sara. Moïse est représenté dans la Fable de Bacchus, Aaron dans celle de Mercure, & Samson dans celle d'Hercules. Les Anciens vouloient avoir trop d'esprit ; ils aimoient l'énigme & la subtilité : ils ne croyoient rien dire, quand ils ne disoient rien de merveilleux. Ce mauvais goût n'a pas gâté l'Histoire des Hébreux. Rien de plus sérieux, ni de plus grave que ceux qui l'ont écrite : disons mieux ; rien de plus sage, rien de plus vrai, rien de plus respectable que l'Esprit de Dieu, qui en est le premier Auteur. Son onction, sa lumière, sa force s'y font sentir depuis le commencement jusqu'à la fin : jamais personne n'a narré d'un air plus imposant ni plus majestueux, que nos Auteurs Sacrez ;

On découvre dans les Fables divers traits de la vérité de l'Histoire.

(a) Genes. 1. 5.

& jamais Histoire n'a eu plus de caractère de vérité que celle du peuple de Dieu.

Conclu-
sion.

Tous les
Peuples
du Mon-
de ne
peuvent
rien pro-
duire de
plus an-
cien, de
plus cer-
tain, ni
de plus
autenti-
que que
l'Histoire
des Hé-
breux.

Or il étoit important à notre sujet, de faire voir que les Hébreux étoient seuls dépositaires de la vraie Histoire des premiers siècles ; & que les Egyptiens, les Caldéens, les Phéniciens, les Chinois, les Grecs & les Romains ne nous peuvent produire pour ce tems-là, d'Histoires authentiques & bien suivies. Il falloit montrer que les antiquitez Egyptiennes, Phéniciennes, Assyriennes, Chinoises, Grecques & Romaines sont très-embrouillées & très-douteuses, pour détromper ceux qui sont trop prévenus en faveur de ces Nations, & qui ne le sont point assez en faveur des Hébreux. Nous faisons par-là notre apologie de ce que dans le cours de notre Histoire de la Bible, nous n'avons que rarement fait mention de ces Peuples, dont on ne peut contester l'antiquité. Nous en rapportons assez dans cette Dissertation, pour instruire le Lecteur de ce qui peut l'intéresser sur cela, sans être obligé d'interrompre le fil de notre narration, & sans la charger de discussions ennuyeuses & difficiles. Nous avons déjà ébauché cette matière dans une Dissertation sur la Chronologie, imprimée à la tête de notre Commentaire sur la Genèse, & dans une autre Dissertation sur les grands Empires d'Orient, qui se trouve à la tête de notre Commentaire sur Isaïe.

Ceux qui croient que le Monde est sans commencement, qui s'imaginent qu'il y a eu des hommes avant Adam ; & qu'on a vû différentes révolutions d'âges, d'Empires & de Religions, avant celles qui nous sont connues par l'Histoire, peuvent s'applaudir dans leurs imaginations ; pour nous, nous attendrons qu'ils produisent de bonnes preuves de ce qu'ils avancent. Quand il n'est question que de former des systèmes, de faire des suppositions, & de payer d'esprit, bien des gens en sont capables ; mais quand il s'agit de donner des raisons de ces systèmes nouveaux, & de les soutenir par des preuves de fait, c'est en quoi consiste la difficulté. Le monde porte de toutes parts des marques de sa nouveauté, dans les inventions nouvelles, dans les pays nouveaux que l'on a découvert depuis peu. Les monumens les plus inaltérables qui soient dans le Monde, les marbres, les monnoyes, les inscriptions, les édifices, tout cela montre que le Monde n'est pas créé depuis un très-long tems. On sçait l'origine de presque toutes les inventions les plus nécessaires à la vie : du moins on sçait qu'elles ne sont pas éternelles, & qu'elles ne se sont perfectionnées qu'à la longue. L'éternité du Monde & de la matière est insoutenable & incompréhensible, dans le système qui nie l'existence de Dieu, comme premier principe ; ainsi que dans celui qui croit son existence.



TABLE CHRONOLOGIQUE DES ROIS D'ASSYRIE.

An du Monde 1770	N EMBROD, fils de Chus, & petit-fils de Cham, fonde la Monarchie des Assyriens, vers le tems de la Tour de Babel, c'est-à-dire 114. ans environ après le Déluge, vers l'an du Monde 1770. Il eut plusieurs successeurs dont on trouve les noms dans divers Catalogues, mais qui ne sont nullement certains; & d'ailleurs on ne sçait aucune action de leur regne.	Avant J. C. 2230. avant l'ère vul- gaire. 2234.
2682	B ELUS l'Assyrien commença à regner en 2682. il regna 55. ans.	1318
2737	N INUS son fils, que les Persans considèrent comme le Fondateur de cet Empire, commença à regner l'an du Monde 2737. & avant J. C. 1263. On dit qu'il regna 52. ans: il mourut vers l'an 2789. avant J. C. 1211. avant l'ère vulg. 1215.	1263
2831	S EMIRAMIS épouse de Ninus, regna 42. ans; & mourut vers l'an du Monde 2831. avant J. C. 1169.	1169
2870	N INIAS regne environ 39. ans: il mourut l'an du Monde 2870. avant J. C. 1130. avant vulg. 1134.	1130
3233	Après Ninias on trouve de grandes listes, mais peu assurées des Rois d'Assyrie, jusqu'à Phul, marqué dans l'Écriture, qui est apparemment le pere de Sardanapale. Phul vint sur les terres d'Israël, l'an du Monde 3233. & il mourut en 3237. avant J. C. 763. avant l'ère vulg. 767.	767
3237	S ARDANAPALE son fils & successeur regna 20. ans, depuis 3237. jusqu'en 3257.	763
3257	A RBACE'S Satrape de Médie, & Belesus, autrement Nabonassar, nommé Baladan dans les Livres Saints des Hébreux, Satrape de Babylonic, s'étant révolté contre Sardanapale en 3254. le contraignent de se brûler dans son Palais, l'an du Monde 3257. avant J. C. 743. avant l'ère vulg. 747.	743
	N INUS le jeune succède à Sardanapale dans Ninive. C'est le même qui est nommé Teglath-Phalassar dans les	

An du Monde	II2 TABLE CHRONOLOGIQUE.	Avant J. C.
	Livres saints, 1. <i>Par.</i> v. 6. 26. & 2. <i>Par.</i> xxviii. 20. & 4. <i>Reg.</i> xv. 29. & xvi. 7. 10. Il regne 19. ans, mort l'an du Monde 3276. avant J. C. 724.	724
3276	SALMANASAR regne 14. ans; mort l'an du Monde 3290. avant J. C. 710.	710
3290	SENNACHERIB regne 4. ans; mort en 3294. avant J. C. 706.	706
3294	ASSARADON. regne 13. ans sur les Assyriens & sur les Caldéens, il meurt l'an du Monde 3336. avant J. C. 664. avant l'ère vulg. 668.	664
3336	SAOSDUCHIN, autrement nommé Nabuchodonosor dans Judith, regne 20. ans, mort en 3356. avant J. C. 644. avant l'ère vulg. 648.	644
3356	CHINALADAN OU SARACUS regne 22. ans; mort l'an du Monde 3378. avant J. C. 622. avant l'ère vulg. 626.	622
3378	NABOPOLASSAR & Astyages ayant assiégé Chinaladan dans Ninive, le déposent. Astyages regne en Medie & Nabopolassar à Ninive, depuis l'an du Monde 3378. jusqu'en 3399. Nabopolassar fut pere de Nabuchodonosor Roi de Caldée ou de Babylone.	601
3399	NABUCHODONOSOR Roi de Caldée & d'Assyrie, commença à regner à Babylone en 3399. il tomba dans la manie en 3435. & vécut 7. ans parmi les bêtes: il revint en 3442. & mourut après 43. ans de regne, l'an du Monde 3442. avant J. C. 558, avant l'ère vulg. 561.	558
3442	EVILMERODACH regne 2. ans depuis 3442. jusqu'en 3444.	556
3444	BALTHASAR regne 4. ans; mort l'an du Monde 3449.	551
3449	DARIUS le Mede lui succéde, & regne à Babylone 16. ou 17. ans: il meurt l'an du Monde 3466. & laisse l'Empire à Cyrus, qui est le Fondateur de l'Empire des Perses.	534
3466		

Table

TABLE CHRONOLOGIQUE. 113

An du
Monde

Avant
J. C.

Table Chronologique de l'Empire des Perses.

3466.	<p>CYRUS regne à Babylone 19. ans, depuis l'an 3466. jusqu'en 3475. avant J. C. 525. avant l'ère vulg. 529.</p>	534. 525.
3482.	<p>CAMBYSE regne 7. ans 5. mois; mort en 3482.</p> <p>OROPASTE feignant d'être Smerdis fils de Cyrus, & frere de Cambyse, usurpe la Royauté, & regne 5. mois.</p>	518.
3483.	<p>DARIUS fils d'Hystaspe, monte sur le trône. C'est lui qui épousa Esther, & qui est nommé Assuérus dans l'écriture. il regna 36, ans; mort l'an du Monde 3519. avant J. C. 481. ayant l'ère vulg. 485.</p>	517. 481.
4519. 3531.	<p>XERCÈS regne 12. ans; mort en 3531. avant J. C. 469. avant l'ère vulg. 473.</p>	469.
3579.	<p>ARTAXERCE'S surnommé à la longue main, regne 48. ans; mort en 3579. avant J. C. 421. avant l'ère vulg. 425.</p>	421.
3580.	<p>XERCÈS II. regna un an; mort en 3580. avant J. C. 420. avant l'ère vulg. 424.</p>	420.
3600.	<p>SECUNDIANUS ou Sogdianus son frere regne 7. mois.</p> <p>OCHUS troisième fils d'Artaxercès, autrement Darius Nothus, regne 19. ans; mort en 3600. avant J. C. 400. avant l'ère vulg. 404.</p>	400.
3643.	<p>ARTAXERCE'S Mnémon regne 43. ans; mort en 3643. avant J. C. 357. son frere le jeune Cyrus lui fait la guerre.</p>	357.
3666.	<p>ARTAXERCE'S Ochus regne 23. ans; mort en 3666. avant J. C. 334.</p>	334.
3668.	<p>ARSEN regne 3. ans : Bagoüs le fit mourir en 3668. avnt J. C. 332.</p>	332.
3674.	<p>DARIUS Condomanus fut vaincu par Alexandre le Grand en 3674. avant J. C. 326. avant l'ère vulg. 330. après 6. ans de regne.</p>	316.

L'Empire des Perses a duré 208. ans.

Table Chronologique de la Monarchie des Caldéens.

LA plupart des Auteurs tiennent que Nembrod fonda l'Empire des Caldéens, ayant établi le siège de sa Monarchie à Babylone. Voyez *Genes.* x. 10. & *Mich.* v. 6. En suivant ce système, on peut voir ce que nous avons marqué ci-devant de la Monarchie des Assyriens, qui est souvent confonduë avec celle des Caldéens.

Ceux qui croient que Nembrod fonda l'Empire d'Assyrie, ne savent proprement qui est le Fondateur de l'Empire de Caldée : mais on connoit Amraphel Roi de Sennar du tems d'Abraham, *Genes.* xvi. 1. l'an du Monde 2092. avant J. C. 1908. avant l'ere vulg. 1912.

Jules Africain & Eusebe marquent le commencement d'Evechoüs Roi des Caldéens 224. ans avant que les Arabes se fussent rendus maîtres de cette Monarchie, & par conséquent en l'an du Monde 2952.

Les Arabes firent la guerre aux Caldéens, & les assujettirent l'an du Monde 2466. Ils regnerent dans la Caldée pendant 216. ans, jusqu'à Bélus l'Assyrien.

Le nom du premier Roi des Caldéens Arabes, est Mardocentès, apparemment Merodach, que ces Peuples adorerent dans la suite comme une Divinité. Il regna 45. ans : mort en 2511. avant J. C. 1489.

BELUS l'Assyrien commença à regner à Babylone, l'an du Monde 2682. De la Période Julienne 3392. avant J. C. 1318. Il regna 55. ans, & mourut en 3737. avant J. C. 1263. Il eut pour successeurs Ninus, Semiramis, Ninias & les autres dont on a parlé sous l'Empire d'Assyrie.

BELESUS, autrement Baladan, ou Nabonassar, se souleva contre Sardanapale dernier Roi d'Assyrie, un des successeurs de Bélus, l'an du Monde 3257. De la Période Julienne 3966. avant J. C. 743. & fonda un nouvel Empire de Caldée, qui subsista jusqu'à l'an du Monde 3323 auquel tems Assaradon Roi d'Assyrie s'en rendit maître. Il eut pour successeurs Saolduchin, Chinaladan, Nabopolassar, Nabuchodonosor, Evilmerodach & Balthasar, ainsi qu'on l'a vû ci-devant, dans la liste des Rois d'Assyrie.

2092.

2952.

2466.

2511.

2682.

3737.

3257.

3323.

1908.

1058.

1520.

1489.

1318.

1263.

743.

677.

Table Chronologique de la Monarchie des Médes.

3257.	A RBACÈS ou Orbacès, ou Pharnacès, Satrape ou Gouverneur de Médie, se souleva contre Sardapale Roi d'Assyrie, l'an du Monde 3257. & mit les Médes en liberté. Il regna, ou il gouverna les Médes jusqu'à sa mort dont on ignore le tems.	743.
	Après sa mort il y eut un inter-regne qui dura jusqu'en	
3270.	l'an du Monde 3270. avant J. C. 730.	730.
3322.	DEJOCÈS fut établi Roi en 3270. & regna 52. ans. Il mourut l'an du Monde 3322. avant J. C. 678.	678.
3347.	PHRAORTÈS son fils lui succéda : il subjuga les Perses, & fut vaincu par les Assyriens. Nous croyons que c'est lui qui est nommé Arphaxad dans Judith 1. 1. & qu'il fut vaincu par Nabuchodonosor, autrement Saofduchin Roi d'Assyrie, l'an du Monde 3347. après 22. ans de regne, avant J. C. 653. avant l'ère vulg. 657.	653.
3387.	CYAXARÈS regne 40. ans : il meurt en 3387. de J. C. 613.	613.
3422.	ASTYAGÈS Roi des Médes, regne 35. ans : meurt l'an du Monde 3422. avant J. C. 578.	578.
3449.	CYAXARÈS II. ou Darius le Méde, fils d'Astiagès, succéda à Balthasar au Royaume de Babylone, l'an du	551.
3466.	Monde 3449. il meurt l'an du Monde 3466. Cyrus lui succéda; il réunit les Empires des Médes, des Assyriens	534.
3468.	& des Perses, & permit aux Juifs de retourner dans leur pays. 1. <i>Esdr.</i> 1. 1. 2. & 2. <i>Par.</i> xxxv 1. 22. 23.	536.



*Table Chronologique de la Monarchie des Grecs
en Orient.*

An du
Monde
3670.

3681.
avant
J. C.
319.
avant
l'ère vul.
322.

Aléxandre le Grand né en 3648. perdit son pere Philippe en 3668. passa en Asie en 3670. vainquit Darius en 3674. posséda l'Empire d'Orient pendant 6. ans. Il mourut en 3681. âgé de trente-trois ans. Il avoit régné en tout douze ans; six ans Roi de Macédoine, & six ans Monarque de l'Orient. Son Empire fut partagé entre ses principaux Capitaines. Nous ne marquons ici que ceux qui régnèrent dans la Syrie & dans l'Egypte, comme les seuls avec qui les Hébreux ont été en relation.

ROIS D'EGYPTE.

3681.
av. J. C.
319.
3720.
av. J. C.
280.
avant
l'ère vul.
384.

3758.
av. J. C.
242.

3783.
av. J. C.
213.

3800.
av. J. C.
200.

PTOLEME'E fils de Lagus surnommé Soter, regna 39. ans; mort en 3720.

Ptolemée Philadelphie regne 29. ans; mort en 3758.

Ptolemée Evergete regne 25. ans; mort en 3783.

Ptolemée Philopator regne 17. ans; mort en 3800.

ROIS DE SYRIE

An du M.
3682.
av. J. C.
318.
3724.
av. J. C.
276.
3743.
av. J. C.
257.
3758.
av. J. C.
242.

3778.
av. J. C.
222.

3781.
av. J. C.
219.

3816.
av. J. C.
184.
3828.
av. J. C.
1729.

SELEUCUS I. Roi de Syrie regne 42. ans de puis l'an du Monde 3682. jusqu'en 3724.

Antiochus Soter regne 19. ans; mort en 3743.

Antiochus le Dieu regne 15. ans; mort en 3758.

Seleucus II. Calinicus, ou Pôgon, regne 20. ans; mort en 3778.

Seleucus III. surnommé Keraunos regne 3. ans; mort en 3781.

Antiochus le Grand regne 36. ans; mort en 3816.

Seleucus IV. Philopator regne 12. ans; mort en 3828.

DES GRECS EN ORIENT. 117

<p>An du Monde 3824. av. J. C. 176.</p>	<p>Ptolémée Epiphane regne 24. ans; mort en 3824.</p>	<p>Antiochus Epiphane, frere de Seleucus Philopator regne 11. ans; mort en 3840.</p>	<p>3840. Av. J. C. 160.</p>
<p>3861. av. J. C. 139.</p>	<p>Ptolémée Philometor regne 37. ans; mort en 3861.</p>	<p>Antiochus Eupator regne 2. ans; mort en 3842.</p> <p>Demetrius Soter fils de Seleucus IV. regne 12. ans; mort en 3854.</p>	<p>3842. av. J. C. 158.</p> <p>3854. av. J. C. 146.</p>
<p>3888. av. J. C. 112.</p>	<p>Ptolémée Evergete, ou Physcon regne 53. ans; mort en 3888.</p>	<p>Demetrius Nicanor regne 10. ans dans le trouble: il eut pour concurrens Balas & Antiochus le Dieu jusqu'en 3864.</p>	<p>3864. av. J. C. 156.</p>
<p>3923. av. C. J. 77.</p>	<p>Ptolémée Lathurus regne 36. ans 6. mois; mort en 3923.</p>	<p>Antiochus le Pieux, surnommé aussi Sidetès, ou Soter, frere de Demetrius Nicanor, regne 9. ou 10. ans. Il fut pris par les Parthes en 3873.</p>	<p>3873. av. J. C. 127.</p>
	<p>Cleopatre fille de Lathure, femme d'Alexandre I. regne six mois.</p>	<p>Demetrius Nicanor remonte sur le trône. Il a pour concurrent Zebina. Demetrius est vaincu en 3878.</p>	<p>3878. av. J. C. 122.</p>
<p>3924. 3943.</p>	<p>Alexandre I. neveu de Lathure établi en 3924. mort en 3943.</p>	<p>Seleucus son fils regne un an; mort en 3880.</p> <p>Antiochus Gryphus ou Philometor regne huit ans en paix jusqu'en 3892.</p>	<p>3880. av. J. C. 120.</p> <p>3892. av. J. C. 108.</p>
<p>3939.</p>	<p>Alexandre II. fils d'Alexandre I. fut chassé par les Alexandrins en 3939.</p>	<p>Antiochus de Cyzique son frere le vainquit en 3892. ils partagerent le Royaume. Gryphus mourut en 3910.</p>	<p>3910. av. J. C. 90.</p>
<p>3953. av. J. C. 47.</p>	<p>Ptolémée Nothus ou Anletès fils de Lathure regne 13. ans, depuis l'an 3940. jusqu'en 3953.</p>	<p>Le Royaume est dans la division entre Seleucus fils de Gryphus, Antiochus le Pieux fils d'Antiochus de Cyzique; Philippe frere de Seleucus, & Demetrius Eucérus. Cette division dura</p>	<p>3920. av. J. C. 80.</p>

118 TABLE CHRONOLOGIQUE.

An du Monde.	118	TABLE CHRONOLOGIQUE.	An du Monde
3957. av. J. C. 43.	Ptolemée , dernier de ce nom, surnommé Denys ou Bachus regna 3. ans 8. mois , mort en 3957.	environ 20. ans jusqu'en 3920. Antiochus l'Asiatique & son frere, fils d'Antiochus le Pieux, vinrent à Rome en 3935. pour demander au Senat le Royaume de Syrie ; mais on ne leur accorda pas leur demande, & on les dépouilla de ce qu'ils possédoient.	3935. av. J. C. 65.
3974. av. J. C. 26. avant l'ère vul. 20.	Cleopatre lui succéde. Elle se fit mourir en 3974.	Tygranne Roi d'Arménie gouverne le Royaume de Syrie pendant 18. ans, jusqu'à l'an du Monde 3939.	3939. av. J. C. 61.
	<i>La Monarchie des Ptolemées en Egypte a duré 293. ans.</i>	<i>Le Royaume de Syrie a été possédé 254. ans par les Seleucides, depuis l'an du Monde 3682. jusqu'en 3936.</i>	
<hr/>			
	<i>Liste Chronologique des Princes Asmonéens qui ont gouverné les Juifs depuis Judas Macchabée.</i>		
3838.	J udas Macchabée prit le Gouvernement du pays après la mort de Mattathias son pere arrivée l'an du Monde 3838.		162.
3843.	Judas gouverna environ six ans ; mort l'an du Monde 3843.		157.
3860.	Jonathas son frere gouverne 17. ans, mort en 3860.		140.
3869.	Simon son frere gouverna huit ans trois mois ; mort en 3869.		131.
3898.	Jean Hircan son fils lui succéde & gouverne 29. ans ; mort l'an du Monde 3898.		102.
3899.	Judas Aristobule prend le premier la qualité de Roi des Juifs. Il gouverne un an ; mort en 3899.		101.
3926.	Alexandre Jannée regne 27. ans ; mort en 3926.		7.
3935.	Salomé ou Alexandra sa femme, gouverne neuf ans en la place d'Hircan son fils aine. Elle mourut en 3935.		6.
3938.	Hircan regne trois ans en paix. Aristobule son frere		62.

DES ASMONE'ENS. 119

An du Monde		Avant J. C.
3940.	usurpe le Royaume , & le possède pendant trois ans trois mois , jusqu'en 3940.	60.
3943.	Hircan est de nouveau établi Roi par Pompée en 3943.	57.
3964.	Il est assez paisible pendant 23. ans , jusqu'en 3964.	36.
	Antigone son neveu fils d'Aristobule , fait venir les Parthes à Jerusalem en 3494. se saisit d'Hircan ; le livre aux Parthes ; s'empare de la Royauté & de la grande Sacrificature , & en jouit pendant deux ans sept mois. Il fut pris par Sosius en 3967. & ensuite décapité à Antioche par l'ordre de Marc-Antoine.	33.
3967		
3964.	Herodes fils d'Antipater obtient d'Antoine le titre de Roi de Judée en 3964. Il vient en Judée en qualité de Roi en 3965. Il assiège Jerusalem en 3966. & s'en rend maître en 3967.	36.
3965.		37.
3966.		34.
3967.	Hircan ayant été pris par les Parthes en 3664. on lui coupa les oreilles , pour le rendre à l'avenir incapable d'exercer les fonctions sacerdotales. Il fut alors mené à Babylone , d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par Herodes en 3974.	33.
3974.		26.
4000.	Naissance de Jesus-Christ le 25. Decembre.	4. ans avant l'é-
4001.	Mort d'Herodes , vers la Fête de Pâque.	re vulg.

Liste Chronologique des Souverains Pontifes des Juifs.

2552.	I. A RON frere de Moyse , premier Grand-Prêtre des Juifs , mort l'an du Monde 2552. avant Jesus-Christ 1448.	1448.
2571.	II. Eleazar , mort vers l'an 2571.	1410.
2590.	III. Phinées , mort vers l'an 2590.	1110.
Années incertaines.	IV. Abiezer ou Abisué.	} sous les Juges.
	V. Bocci.	
	VI. Uzy.	
	VII. Heli de la race d'Ithamar , établi en 2848. mort en 2888.	
2888.	VIII. Achitob.	
Année incertaine.	IX. Achia , il vivoit en 2911. ou 2912.	1088.
2912.	X. Achimelech , autrement Abiathar , mis à mort par l'ordre de Saül en 2944.	1056.
2944.		

An du Monde	120 TABLE CHRONOLOGIQUE	Avant J. C.
2989.	XI. Abiathar, ou Achimelech, ou Abimelec, sous David, depuis 2944. jusqu'en 2989.	1011
3000.	XII. Sadoc I. sous Saül, sous David, & sous Salomon depuis 2994. jusques vers l'an 3000.	1000.
3030.	XIII. Achimaas sous Roboam, vers l'an 3030.	970.
3092.	XIV. Azarias ou Amarias, sous Josaphat, vers l'an 3092.	908.
3126.	XV. Johanan, le même apparemment que Joiada sous Joas, mort en 3126. âgé de 130. ans.	874.
3164.	XVI. Azaria, peut-être le même que Zacharie, tué dans le Temple en 3164.	836.
3221.	XVII. Amarias, peut-être Azarias, sous Osias en 3221.	779.
Année incertaine.	} XVIII. Achitob. } sous Joathan Roi de Juda. } XIX. Sadoc II. }	
3265.	XX. Urias sous Achas, vivoit en 3265.	735.
Année incertaine.	XXI. Sellum ou Salum, ou Mosollam, pere d'Azarias, & ayeul d'Helcias.	722.
	XXII. Azarias du tems d'Ezechias vers l'an 3278.	
3278.	XXIII. Helcias aussi sous Ezechias.	
3380.	XXIV. Eliacim ou Joakim, ou Helcias sous Manassé. Il continua sous Josias jusqu'en 3380. & plus avant.	620.
	XXV. Azarias, peut-être Nérias, pere de Saraïas & de Baruch.	
Année incertaine.	XXVI. Saraïas dernier Pontife avant la captivité, mis à mort en 3416. par l'ordre de Nabuchodonosor.	584.
	XXVII. Josedech pendant la captivité, depuis 3416. jusqu'en 3467.	
3467.	XXVIII. Josué ou Jesus fils de Josedech revient de captivité, en 3468.	535.
3468.	XXIX. Joachim sous le regne de Xercès.	532.
Année incertaine.	XXX. Eliasib ou Jasib, ou Chasib sous Nehemie, en 3550.	450.
	XXXI. Joiada ou Juda. 2. <i>Esdr.</i> XII. 10.	
3550.	XXXII. Jonathan ou Jean.	
Année incertaine.	XXXIII. Jeddoa ou Jaddus reçut Alexandre le Grand dans Jerusalem en 3673. mort en 3682.	318.
	XXXIV. Onias I. établi en 3682. mort en 3702.	
3682.	XXXV. Simon I. surnommé le Juste, depuis 3702. jusqu'en 3711.	298.
3702.	XXXVI. Eleazar depuis 3712. jusqu'en 3744.	289.
3711.	XXXVII. Manassé depuis 3745. jusqu'en 3771.	256.
3744.		226.
3771.		

XXXVIII.

DES SOUVERAINS PONTIFES. 121

An du Mo nde		Avant J. C.
3785.	XXXVIII. Onias II. depuis 3771. jusqu'en 3785.	215.
3805.	XXXIX. Simon II. depuis 3785. jusqu'en 3805.	295.
3834.	XL. Onias III. établi en 3805. déposé en 3829. mort en 3834.	166.
3832.	XLI. Jafon ou Jesus achete la souveraine sacrficature en 3829. est déposé en 3832.	169.
3842.	XLII. Menelaüs ou Onias IV. établi en 3832. mis à mort en 3842.	158.
3834	XLIII. Lyfimaque Vicegèrent de Menelaüs tué en 3834.	166.
3844.	XLIV. Alcime, ou Jacim ou Joakim établi en 3832. mort en 3844.	156.
3854.	XLV. Onias V. se retire en Egypte, où il bâtit le Temple d'Onion en 3854.	146.
3843.	XLVI. Judas Macchabée rétablit l'Autel & les Sacrifices en 3840. mort en 3843.	157.
3860.	XLVII. Jonathas, Asmonéen, frere de Judas Macchabée, établi en 3843. mort en 3860.	130.
3869.	XLVIII. Simon Macchabée depuis 3860. jusqu'en 3869.	131.
3898.	XLIX. Jean Hircan depuis 3869. jusqu'en 3898.	102.
3899.	L. Aristobule depuis 3898. jusqu'en 3899.	101.
3826.	LI. Alexandre Jannée depuis 3899. jusqu'en 3926.	74.
3974.	LII. Hircan fut Grand-Prêtre 32. ans entiers : mort en 3974.	26.
	LIII. Aristobule son frere s'empare du Pontificat de son vivant, & le possède trois ans trois mois, depuis 3935. jusqu'en 3940.	
3967.	LIV. Antigone fils d'Aristobule & neveu d'Hircan, jouit du Pontificat pendant deux ans sept mois, depuis l'an 3964. jusqu'en 3967.	33.
3969.	LV. Ananel qu'Herodes fit venir de Babylone en 3968. fut déposé quelque tems après en 3969.	31.
3970.	LVI. Aristobule dernier des Asmonéens, ne fut Grand-Prêtre qu'un an. Noyé en 3970.	30.
3971.	Ananel pour la seconde fois établi en 3971. On ne sçait combien il tint le Pontificat; il eut pour successeur.	29.
3981.	LVII. Jesus fils de Phabi, déposé en 3981.	19.
3999.	LVIII. Simon fils de Boëthus établi en 3981. & déposé en 3999.	l'année de la naissance de J. C. an de l'ère vul. r.
4000.	LIX. Matthatias fils de Théophile depuis 3999. jusqu'en 4000. Ellem lui fut subrogé pour un seul jour.	

Q

An du Monde	122 LIST. CHRON. DES SOUV. PONT.	Avant J. C.
4003.	LX. Joazar fils de Simon , fils de Boëthus , établi en 4000. jusqu'à 4003.	1.
4009.	LXI. Eleazar frere de Joazar en 4004. jusqu'en 4009.	6.
4010.	LXII. Jesus fils de Siah , établi en 4009. jusqu'en 4010.	7.
4016.	Joazar pour la seconde fois en 4010. jusqu'en 4016.	13.
4027.	LXIII. Ananus fils de Seth depuis 4016. jusqu'en 4027.	23.
4027.	LXIV. Ilimaël fils de Phabi en 4027.	23.
4027.	LXV. Eleazar fils d'Ananus en 4027.	23.
4028.	LXVI. Simon fils de Camithe en 4028.	25.
4038.	LXVII. Joseph surnommé Caïphe, depuis 4029. jusqu'en 4038.	35.
4040.	LXVIII. Jonathas fils d'Ananus depuis 4038. jusqu'en 4040.	37.
4044.	LXIX. Theophile fils de Jonathas depuis 4040. jusqu'en 4044.	41.
4045.	LXX. Simon Cantharus fils de Simon I. depuis 4044. jusqu'en 4045.	42.
4047.	LXXI. Matthatias fils d'Ananus depuis 4045. jusqu'en 4047.	43.
4048.	LXXII. Ælioneus depuis 4047. jusqu'en 4048.	45.
	Simon Cantharus pour la seconde fois, déposé la même année 4048.	
4050.	LXXIII. Joseph fils de Canée depuis 4048. jusqu'en 4050.	47.
4066.	LXXIV. Ismaël fils de Phabée depuis 4050. jusqu'en 4066.	63.
	LXXV. Joseph surnommé Cabeï en 4066.	
	LXXVI. Ananus fils d'Ananus en 4066.	
4067.	LXXVII. Jesus fils d'Ananus en 4067.	64.
	LXXVIII. Jesus fils de Gamaliel en 4067.	
4070.	LXXIX. Mathias fils de Theophile depuis 4068. jusqu'en 4070.	67.
4073.	LXXX. Phannias fils de Samuël depuis 4070. jusqu'en 4073.	70.

Fin de la Liste des Grands-Prêtres des Juifs.



DISSERTATION SUR LE SALUT DU ROI SALOMON,

III. Reg. c. XI. v. 43.

Quand on réunit tous les caractères que les Livres saints donnent à Salomon, on trouve dans sa personne un des plus grands sujets d'étonnement que fournisse l'Histoire de tous les siècles. D'un côté, un Prince promis de Dieu avant sa naissance, comblé de grâces, de lumière, de sagesse, de richesses, de prospérité, de science, plus qu'aucun autre Prince que l'on connoisse, favorisé de Dieu, jusqu'à recevoir l'inspiration, & à servir d'organe aux oracles sacrez du Saint-Esprit, destiné à figurer JESUS-CHRIST, dont il a représenté les qualitez divines dans sa personne en cent manières différentes.

Mais en le considérant sous un autre point de vûë, on voit dans lui un homme livré à la plus honteuse débauche, & aux plaisirs les plus bas, abandonné à la complaisance pour les femmes, jusqu'à bâtir à leur sollicitation des Temples aux Idoles, & à rendre lui-même un culte impie au bois & à la pierre. Un prince qui avoit été dans sa jeunesse l'admiration des peuples, à cause de sa piété & de sa sagesse, devenu sur la fin de sa vie, le scandale de tout Israël, & la honte de sa race. Voilà les contrastes étonnans que l'on remarque dans la vie & dans la personne de Salomon.

Il n'appartient point aux hommes de prononcer sur son bonheur ou sur son malheur éternel; Dieu seul s'est réservé le secret de la prédestination ou de la réprobation des hommes. Nous sçavons bien que ceux qui meurent dans le péché mortel, ne posséderont pas le Royaume de Dieu; mais comme le Tout-Puissant peut dans un moment changer les cœurs les plus corrompus, & accorder aux plus endurcis la grace de la pénitence, tandis que nous n'avons point de preuves qu'un homme soit mort dans l'im-

Q ij

pénitence finale, nous n'avons aucune raison de juger de sa damnation éternelle. Si donc nous entreprenons de traiter ici la question du salut ou de la damnation de Salomon, nous n'avons d'autre dessein que d'examiner selon les règles que l'Écriture & la Théologie nous fournissent, si ce Prince a vécu & est mort comme un prédestiné, ou comme un réprouvé.

ARTICLE PREMIER.

Preuves du salut de Salomon.

LES défenseurs du salut & de la prédestination de Salomon, le fondent premièrement, sur les témoignages avantageux que l'Écriture lui rend. Dieu parlant à David, lui dit (a) : *Lorsque vos jours seront accomplis & que vous serez endormis avec vos pères, je ferai asseoir votre fils sur votre trône. Il bâtira un Temple à mon nom, & j'affermirai le trône de son Royaume pour toujours. Je lui servirai de père, & il me tiendra lieu de fils : s'il tombe dans quelque faute, je le corrigerai avec la verge dont je châtie les hommes, mais je ne retirerai pas de lui ma miséricorde, comme je l'ai retiré de Saül, que j'ai rejeté de devant ma face.* L'Auteur du Pseaume LXXXVIII. (b) & David dans les Paralipomènes (c), répètent en faveur de Salomon, les mêmes promesses qui avoient été faites plusieurs années auparavant, par la bouche du Prophète Nathan. Dieu peut-il donner à un homme des assurances plus positives de prédestination & de salut, que de lui promettre qu'il lui tiendra lieu de père, qu'il le considérera comme son fils, qu'il ne retirera jamais de lui sa miséricorde, & que s'il tombe dans quelque faute, il le châtera, mais sans l'abandonner entièrement.

Dans les Paralipomènes (d), il est dit, que Roboam fils de Salomon & le peuple de Juda *ne marcherent dans les voies de David & de Salomon, que pendant trois ans.* Les voies de David & de Salomon sont donc les bonnes voies ? les voies de la piété & de la justice, opposées à celles du désordre & de l'idolâtrie (e), *car Roboam fit le mal devant le Seigneur, & il ne prépara pas son cœur pour chercher son Dieu.* Le parallèle que l'Écriture fait de David & de

(a) 2. Reg. VII. 12. 13. 14. &c.

(b) Psalm. LXXXVIII. 27. 28. & seq.

(c) 1. Par. XXII. 9. 10.

(d) 2. Par. XI. 17.

(e) 2. Par. XII. 14.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 125

Salomon avec Roboam, de la sainteté des deux premiers avec l'impunité de l'autre, & cela après la mort de Salomon, fait juger que la fin de ce Prince avoit été heureuse & accompagnée de circonstances favorables à son salut.

Les termes dont se sert l'Auteur sacré, pour marquer la mort & la sépulture de Salomon fournissent encore une preuve de son salut. Il dit (a), *que ce Prince mourut avec ses peres, & fut enterré dans la cité de David*, sans ajouter un seul mot contre sa mémoire, comme l'écriture a coutume de le faire, lorsqu'elle marque la mort de quelque Prince déréglé & scandaleux. Elle diroit par exemple, qu'il a fait le mal devant le Seigneur, ou qu'il n'a pas marché dans les voies de David son pere; mais elle ne dit rien de pareil. De plus, ne lui auroit-on pas refusé la sépulture dans les tombeaux des Rois, comme on a fait à tant d'autres, s'il fut mort dans l'idolâtrie; ce qui fait conclure à Bacchiarius Auteur Ecclesiastique du cinquième siècle (b), que Salomon ayant mérité d'être enseveli avec les gens de bien, on ne doit pas croire que Dieu lui ait refusé le pardon: *Quia inter justos meruit sepeliri, non fuit alienus à venia.*

Salomon est tombé dans de grandes fautes: on en convient. Mais on prétend aussi qu'il a donné de grandes preuves de son repentir & de sa pénitence; le Livre de l'Ecclesiaste contient, pour ainsi dire, sa confession publique; & on trouve même dans celui des Proverbes, certains traits qui marquent son retour à Dieu. *Je suis le plus insensé des hommes*, dit-il (c), *& la sagesse des hommes ne se trouve point en moi, je n'ai point appris la sagesse, & je ne connois point la science des Saints.* Ces paroles conviennent-elles à Salomon dans le tems de sa prospérité & de sa première piété? Et ne sont-elles pas plutôt un humble aveu de sa foiblesse & de sa chute dans le crime, qui l'avoit mis au rang des plus insensés & des plus ignorans? Dans un autre endroit du même Livre (d) il dit, suivant la Version des Septante; *à la fin j'ai fait pénitence, & je me suis appliqué à étudier les règles des mœurs.*

Le Livre de l'Ecclesiaste est plein des sentimens d'un homme persuadé de la vanité des choses du monde, pénètre de mépris pour tous ses amusemens, & persuadé qu'il n'y a de bonheur, de plaisir & de paix solide, que dans la crainte & la connoissance de Dieu (e). *Vanité des vanitez*, dit l'Ecclesiaste ou Salomon; *vanité*

(a) 3. Reg. XI. 43.

(b) Bacchiarius, Ep. ad Januarium de
compendis lapsis.

(c) Prov. XXX. 2. 3.

(d) Prov. XXIV. 31. 32.

(e) Ecclé. I. 1. 2.

des vanitez, & tout n'est que vanité. Que revient-il à l'homme de tout le travail qu'il fait sous le Soleil? *γ. 12.* Moi l'Ecclesiaste; j'ai été Roi d'Israël dans Jérusalem, & je me suis proposé d'examiner & de considérer avec sagesse tout ce qui se fait sous le Soleil.... & je n'y ai trouvé que vanité & affliction d'esprit. Les ames corrompues ne se corrigent que difficilement, & le nombre des insensé est infini. Je me suis dit dans mon ame (a): Je vais me plonger dans les délices.... mais je n'ai trouvé dans cela même que vanité. J'ai regardé le ris comme une folie, & j'ai dit à la joie: Pourquoi vous séduisez-vous si vainement? Je n'ai rien refusé à mes yeux de tout ce qu'ils ont désiré, & j'ai permis à mon cœur de jouir de toutes sortes de plaisirs: & tournant ensuite les yeux sur tout cela, j'ai reconnu qu'il n'y avoit que vanité & affliction d'esprit.... (b) J'ai dit dans mon cœur: Dieu jugera le juste & l'injuste, & alors ce sera le tems de toutes choses. Bannissez (c) la colere de votre cœur, éloignez le mal de votre chair, car la jeunesse & le plaisir ne sont que vanité. Souvenez-vous de votre Créateur pendant les jours de votre jeunesse, avant que le tems de l'affliction soit arrivé.... & que la poussiere retourne en la terre dont elle avoit été tirée, & que l'esprit retourne à Dieu qui l'avoit créé.... Ecoutons tous ensemble la fin de ce discours. Craignez Dieu, & observez ses Commandemens, car c'est-là le tout de l'homme, & Dieu fera rendre compte en son jugement, de tout ce que l'on aura fait de plus secret, soit en bien soit en mal.

Voilà la doctrine & les sentimens de Salomon dans sa pénitence, & dans le tems de son retour à Dieu. Car les Rabbins, saint Jérôme (d), saint Grégoire Thaumaturge & plusieurs Interprètes (e) enseignent que l'Ecclesiaste est l'ouvrage de la vicillesse & du repentir de Salomon. Si les Livres Historiques que nous avons en main, ne parlent pas expressément de la pénitence de ce Prince, on ne doit pas beaucoup s'en étonner, puisque nous n'avons proprement que les abrégés des Ouvrages & des Histoires qui furent composez sous son regne; & que l'Ecriture dit expressément (f), que le reste des actions de ce Prince, ses premieres & ses dernieres actions sont écrites dans les Annales, qui furent composez alors, & dans les Ecrits des Prophetes Nathan, Ahia & Addo (g).

(a) *Eccle. II. 1. &c.*

(b) *Eccle. III. 17.*

(c) *Eccle. XI. 10. & XII. 1. 2.*

(d) *Hieronym. in Eccle. 1. 12. Gregor. Neocæs. in Eccle. II. Vido & Alcuin. in Ecclesiast.*

(e) *Cornel. Pineda. Geier. Merter. aliâ plures apud Pinedam de Rebus Salomonis, l. 8. cap. 1.*

(f) *3. Reg. XI. 41.*

(g) *2. Par. IX. 29.*

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 127

Si nous avons ces Ecrits , nous pourrions apparemment y trouver une ample justification de la dernière conduite de Salomon & des preuves de sa pénitence à la fin de sa vie.

Les Juifs ont une si haute idée de Salomon , & ils doutent si peu de son salut , que quelques-uns ont crû que c'étoit le Messie promis par les Ecritures : *Que dirai-je du Roi Salomon*, dit saint Ambroise (a), *qui, quoiqu'il soit tombé à la fin de sa vie dans de grands égaremens, n'a pas laissé d'être considéré par le commun des Juifs, comme le Messie?* Il ajoute que Dieu a permis la chute de ce grand Prince, pour en retirer plusieurs de l'erreur, & afin qu'ils ne le prissent pas pour le divin Libérateur, en voyant qu'il étoit tombé dans des fautes humaines. *Major ergo culpa plus profuit, ne supra hominem crederetur, qui vitio non caruisset humano.* Les Rabbins (b) affectent de l'excuser dans les endroits mêmes où l'Ecriture lui reproche les plus grands crimes. Le Rabbin Samuël fils de Nachman, dit qu'un autre Rabbin nommé Jonathan soutenoit qu'on ne pouvoit sans erreur accuser Salomon de péché; & que quand l'Ecriture dit, *qu'il n'avoit pas le cœur droit avec le Seigneur, comme David son pere*; cela veut dire, qu'il avoit au-dessus de David de n'avoir point péché; Et quand il est dit, *que dans sa vieillesse, les femmes firent pancher son cœur à suivre les Dieux étrangers*, il faut l'entendre ainsi. Elles le firent pancher; mais il n'y consentit pas: Et quand l'Ecriture marque d'une manière si expresse, *qu'il bâtit un Temple à Chamos Dieu des Moabites*; il faut dire seulement qu'il eut envie de le bâtir, mais qu'il ne le bâtit pas. Enfin le P. Lorin (c) assure que les Juifs dans leurs prières font mention de Salomon, avec les autres saints Patriarches.

Ils ont aussi une ancienne tradition (d), que ce Prince pour réparer le scandale qu'il avoit donné à son peuple par son idolâtrie, en avoit fait une pénitence publique dans Jérusalem, qu'on l'avoit traîné cinq fois dans les places publiques de cette ville; &

(a) *Ambros. Apolog. David. c. 3. n. 13. p. 680. nov. Edit.* Quid de Salomone sancto loquar, cuius posteriora cum gravi errore non careant, vulgus tamen Judæorum ipsum existimare venisse pro Christo? *Vide & in Apolog. David. altera. c. 4. n. 22. p. 713. & in Lucam l. 3. n. 9.* Salomonem fortasse idcirco errasse tam graviter, ne errarent homines, & ad ipsum crederetur manasse promissum, divinarum serie cognovimus Lætionum.

(b) *Salmund. cod. p. 56.*

(c) *Lorin. in Eccles. c. 1. p. 9.*

(d) *Tostat* cite cette tradition comme tirée de S. Jérôme, & *Viva la* cite comme tirée de S. Jérôme: on ne la lit ni dans l'un ni dans l'autre de ces deux Peres, mais on la trouve dans les fragmens de Bède sur les *Proverbes de Salomon*, à la fin du septième tome de ses Ouvrages. Philippe Abbé de Bonne-Espérance la cite comme tirée des *Rectiels* de Bède, *ex Beda foliis*, aussi-bien que l'Auteur de la *G.ose ordinaire*.

qu'il étoit venu au Temple avec cinq poignées de verges, demandant aux Docteurs de la Loi qu'ils reçussent sa pénitence, & qu'ils le frappassent de ces verges. Mais que les Juifs craignant de porter leurs mains sur l'oint du Seigneur, & Salomon ne se croyant plus digne de la royauté, s'en étoit déporté, & s'étoit réduit à une telle pauvreté, qu'il alloit, dit-on, mandiant dans les ruës de Jérusalem, en disant, faites l'aumône à Salomon ci-devant Roi de Jérusalem (a).

On lit aussi dans le Talmud (b), que ce Prince étant assis sur son trône, s'éleva d'orgueil à cause de ses grandes richesses, & qu'étant tombé dans plusieurs péchez, la colère de Dieu s'alluma contre lui & donna pouvoir à Asmodée prince des démons, de le chasser de son trône, & de lui arracher des mains son anneau royal : en sorte que Salomon dépourvu de toute sa gloire, & chassé de son Palais alloit par les villes & les bourgades d'Israël, en pleurant & en disant : *Moi l'Ecclesiaste, j'ai été Roi d'Israël à Jérusalem.*

Joseph (c) ne dit pas expressément que Salomon ait fait pénitence, mais il marque qu'étant déjà sur l'âge & son esprit se sentant de l'affoiblissement de son corps, il se laissa aller par complaisance à servir les idoles que ses femmes adoroient, que Dieu lui envoya un Prophète qui le reprit de son infidélité, & qui lui dit, que le Seigneur étoit prêt d'en tirer vengeance. *A ces mots, Salomon fut fort affligé, & demeura chargé de confusion, parce qu'il vit qu'il alloit perdre tous les biens qu'il avoit toujours tant aimez.* On peut si l'on veut expliquer cela de la pénitence de ce Prince, mais il faut avouer que le passage n'est pas bien clair.

Le Pere Pinéda (d), qui a traité cette matière avec beaucoup de soin, rapporte un fragment d'une ancienne écriture Arabe, gravée sur des plaques de plomb, de la largeur de la main, trouvée, dit-on, sous la terre dans les montagnes de Grenade, & que les Espagnols tiennent comme venant de saint Jacques & de ses Compagnons, Apôtres de leurs Pays. Ces tables marquent expressément que Salomon touché de repentir, renversa les idoles & les temples qu'il leur avoit bâti, & pleura son péché avec des larmes très-amères, qu'il en obtint le pardon, & qu'il mourut fidel & assuré de son salut. Croira qui voudra toutes ces traditions des Juifs. Il est très-possible que l'esprit de Fables qui les occupe depuis si long-tems,

(a) Vide, si lubet, in fine tom. 7. operum Bedæ fragmentum cui titulus: De Salomone judicium.

(b) Talmud. Cohel. 1. 12.

(c) Antiq. l. 8. c. 2. αὐτὸ ἀκούσας Σολό-

μων ἤλι γησε, κ. σφοδρῶς σιωχούση πάλιν ἀντὶ
σχιδάρων ἐφ' οἷς ζηλ: τὸς ητ, εἰς μὲν βολὰν
ἐρχομένων πον εἰν

(d) Pinéda de Rebus Salomonis, l. 8. c. 1. p. 766.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 129

les ait portez à inventer ces choses pour mettre à couvert l'honneur du plus grand & du plus sage de leurs Rois. Pour nous nous n'en concluons autre chose, sinon que telle a été leur ancienne tradition.

Plusieurs Peres de l'Eglise ne sont gueres moins favorables au salut de Salomon, que le sont les Docteurs Juifs. Saint Irenée (a) après avoir dit, que Dieu avoit corrigé les anciens Patriarches, lorsqu'ils étoient tombez dans quelques fautes, comme il fit reprendre David de son adultère, & Salomon de son idolâtrie (b), ajoute, que cette correction leur suffit, pour mériter le salut éternel, ainsi qu'il l'avoit appris d'un ancien qui avoit vû les Apôtres, & que l'on croit être Papias, ou le pape saint Clement. Il dit de plus, que JESUS-CHRIST étant descendu aux enfers, y prêcha sa venue & la remission des péchez à ceux qui l'y attendoient; que tous les Juifs qui espéroient en lui, qui avoient annoncé son avènement, & qui avoient servi à l'économie du salut qu'il nous a procuré, crurent en lui, & que JESUS-CHRIST leur remit leurs péchez, comme il nous les a remis. *Crediderunt autem in eum omnes qui sperabant in eum, id esse qui adventum ejus prænuntiaverunt, & dispositionibus ejus servierunt iusti & Propheta, quibus similiter ut nobis remisit peccata.* Or on voit par ce qui précède, qu'il comptoit Salomon au nombre de ceux qui avoient prédit la venue du Sauveur, qui avoient servi à l'économie de notre salut, qui étant tombez dans quelques fautes, en avoient été repris, & avoient besoin de la grace du Sauveur, pour recevoir la remission de leurs péchez. On doit donc conclure que saint Irenée a cru que Salomon a été sauvé, quoique l'on ne reçoive pas ce qu'il dit de la prédication de JESUS-CHRIST dans les enfers, qui est une opinion fondée sur le passage mal entendu de la premiere Epitre de saint Pierre, ch. III. 19.

Marcion croyoit aussi-bien que saint Irenée (c) que JESUS-CHRIST étoit descendu aux enfers, & y avoit prêché à ceux qui y étoient détenus, mais il soutenoit qu'il n'avoit sauvé que ceux que l'Écriture nous représente comme des méchans & des réprouvez, qui n'ont pas connu & honoré le vrai Dieu; par exemple, Caïn, Coré, Dathan, Abiron & Esäü, & qu'au contraire, il avoit laissé dans les peines ceux qui ont reconnu le Dieu des Juifs, & qui ont suivi ses loix & ses preceptes, comme Abel, Hénoc, Noë, Abraham, Isaac,

(a) Iren. l. 4. c. 45. seu 27. nov. Edit. pag. 164.

(b) 3. Reg. xi. 1. & seq.

(c) Epiphan. hares. 42.

Moïse, David, & Salomon. Si c'est une hérésie de dire, que ceux que l'Écriture représente comme des scélérats, sont sauvez, est-il permis de dire que les Saints, comme David & Salomon, soient damnés? Gregentius (a) dans sa dispute avec un Juif, marque expressément, que si notre Sauveur J E S U S - C H R I S T après sa résurrection n'étoit descendu aux enfers, & n'avoit tendu la main de miséricorde à Salomon, ce Prince y seroit demeuré éternellement dans la damnation.

Saint Cyrille de Jérusalem (b), dit assez clairement que Salomon a reconnu sa faute: *Vous voyez que ceux qui font pénitence obtiennent le salut, Salomon lui-même est tombé, mais que dit-il? Depuis cela j'ai fait pénitence* (c). C'est le passage des Proverbes que nous avons déjà cité, pour montrer que Salomon étoit revenu à Dieu par une sincère douleur de ses fautes. Saint Hilaire (d) met Salomon entre ceux qui étant tombez & ayant été repris de leurs fautes, en ont obtenu le pardon, *quibus increpitis demutationum offensis, ob fidei tamen meritum adfuit venia proclivis*. Ailleurs il l'appelle (e), *le saint Roi Salomon*; & il dit, que plusieurs tenoient qu'il avoit prédit la ruine de la Ville de Jérusalem & du Temple, dans le tems même qu'il travailloit à les bâtir.

Saint Gregoire Thaumaturge dans la Paraphrase qu'il a faite du Livre de l'Ecclesiaste, représente par-tout Salomon comme confessant ses égaremens, reconnoissant la vanité des choses du monde, & témoignant sa douleur de s'être laissé aller à les aimer & à les rechercher. Voici comme il le fait parler: Je ne me suis refusé aucun plaisir, & j'ai eu tout ce que l'on peut désirer pour la félicité de la vie (f). ψ. 11. *Mais enfin me réveillant comme d'un profond sommeil, j'ai trouvé que tout ce que j'avois dans les mains, n'étoit que des sujets de douleur & de chagrin....* ψ. 12. *C'est pourquoi comparant ensemble les biens qu'apporte la sagesse, & les maux que cause la folie, j'ai jugé que celui-là étoit vraiment digne d'admiration, qui s'étoit retiré du panchant du vice & du péché, pour rentrer dans la voie de la vertu & de son devoir.* ψ. 17. *C'est pourquoi j'ai commencé à concevoir de l'horreur de toute ma vie que j'ai passé dans la vanité & dans la recherche des choses de la terre, &c.*

(a) Gregentius Dialogo cum Judæo, p. 31. Εἰ μὴ ὁ Κύριος ἡμῶν Ἰησοῦς Χριστὸς ὄλεσεν σαυροὺς καὶ δαιμόνων κατὰ τὴν εἰς τὸ Ἄδην, καὶ ἐξ αὐτῶν (Σαλωμῶνα) σωτηρίας δίδουσι ἐκ τῆς αἰδῆς.

(b) Cyrill. Hierosolym. Catech. 2. Illuminat. Βλῆπεῖς δὲ τὸν μισθὸν τῆς σωτηρίας καὶ

Σαλωμῶνα ἐκπέπληκτον ἀλλὰ τὴν φησὶ ὑπεροχὴν μετάνησεν.

(c) Prov. XXIV. 32.

(d) Hilar. in Psalm. LII.

(e) Idem in Psalm. CXXVI.

(f) Gregor. Thaumaturg. in Eccles. Po. raphr. c. II.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 131

Saint Chrysofote (*a*) est encore un de ceux qui croient que le Livre de l'Ecclesiaste est un monument de la pénitence de Salomon. Ce Prince, dit-il, pendant qu'il étoit engagé dans l'amour des choses du monde, les regardoit avec estime & admiration, & recherchoit avec avidité tous les moyens de se procurer du plaisir. Mais lorsqu'il rentra dans lui-même, & qu'il commença à lever les yeux, & à envisager la lumière du fond de l'abyme où il s'étoit précipité, alors il prononça ces paroles si sublimes & si dignes du Ciel: *Vanité des vanitez, & tout n'est que vanité.*

Saint Gregoire Thaumaturge, saint Ambroise (*b*), donnent à Salomon le nom de Saint: *Quid de Salomone sancto loquar?* Il compare sa chute à celle de David, & dit que Dieu l'a permise, afin que les Juifs voyant qu'il étoit tombé par fragilité humaine, ne le prisent pas pour le Messie. Il croit que son péché aussi-bien que celui de David, étoit figuratif, & prouvoit que les promesses qui semblent n'être faites qu'à Salomon, regardoient véritablement le Messie.

Saint Jérôme (*c*) ne doute pas de la pénitence de Salomon; il la met en parallèle avec celle de David. *David, l'oint du Seigneur, & Salomon son favori, ont été vaincus comme hommes, afin que nous nous désions de nos forces, que nous craignons de tomber comme eux, & que nous les imitions dans leur pénitence: Ut & ruina nobis ad cautionem, & pœnitudinis ad salutem exempla præbeant.* Dans un autre endroit (*d*) comparant le Temple de Salomon, à celui qui fut montré en vision à Ezéchiel, il préfère ce dernier, parce que non seulement les Prêtres & les Ministres du premier, mais Salomon même, qui le fit bâtir, offensèrent le Seigneur. Quoique Salomon, ajoute-t-il, ait ensuite reconnu sa faute, & ait écrit le Livre des Proverbes, où il dit: *Après cela j'ai fait pénitence;* ce sentiment qui veut que Salomon ait écrit les Proverbes après son péché, n'est pas commun; mais il est soutenu par plusieurs Rabbins, & par tous ceux qui, comme saint Cyrille de Jérusalem, expliquent de la pénitence de Salomon, les paroles que saint Jérôme vient de citer.

Nous avons déjà remarqué que saint Jérôme (*e*) après les Hébreux, croit que le Livre de l'Ecclesiaste est le fruit de la pénitence de Salomon. Il explique encore son sentiment d'une manière bien

(*a*) Chrysof. Serm. contra concubinos, item Homil. de pœnitentia. t. 1. p. 126.

(*b*) Ambros. Apolog. David. c. 3. n. 13. Vids & Apolog. David. altera, c. 4. n. 22. Et in Luc. l. 3. n. 9.

(*c*) Hieronym. Ep. 9. ad Salvinam, de servanda virginit.

(*d*) Hieronym. in Ezech. XLIII. lib. XIII.

(*e*) Hieronym. in Eccl. 1. 12.

expresse, sur ces paroles du ch. 11. de ce Livre: J'ai fait de grandes choses, ou de grands ouvrages: *Magnificavi opera mea*. Sur quoi il fait ainsi parler Salomon. Je me laissois aller sans mesure & sans scrupule à tous les plaisirs, où ma sensualité m'entraînoit, & je croyois trouver le dédommagement de mes peines, & le soulagement de mes travaux dans la débauche & la volupté. Mais étant rentré dans moi-même, & comme réveillé d'un profond assoupissement, j'ai regardé dans mes mains, & je n'y ai trouvé que des œuvres remplies de vanité, de souillures & de l'esprit d'erreur; je me suis enfin aperçû qu'il n'y avoit rien d'heureux dans tout ce que le monde estime bonheur, &c.

Bacchiarus (a) Auteur ancien, puisqu'il étoit contemporain de saint Augustin, dans la Lettre qu'il a écrite à Janvier, pour prouver qu'il faut recevoir à pénitence ceux qui sont tombez dans de grandes fautes, avouë que Salomon s'est souillé par plusieurs crimes, en s'engageant dans des mariages avec des femmes étrangères, & en érigeant des Autels aux Idoles: Mais, dit-il, ayant été averti de son péché par la voix d'un Prophète (b), n'obtint-il pas miséricorde? *Sed qui per Prophetam culpam erroris agnovit, numquid misericordia caelestis extorris est?* Vous m'objecterez, ajoûte-t-il, que sa pénitence n'est point marquée dans les Livres Sacrez, & que l'Ecriture ne dit point qu'il ait obtenu le pardon de ses fautes. Mais sa pénitence n'étant point écrite dans les Monumens publics n'en est peut-être que plus agréable à Dieu, parce qu'elle s'est faite, non à la vûë des hommes, mais en secret, & aux yeux de Dieu seul.

Nous finirons cette Tradition des Peres par le témoignage de Tichonius (c), qui, quoiqu'Arrien, a donné de fort bonnes règles pour l'intelligence de l'Ecriture, qui ont été approuvées par saint Augustin. Tichonius donc raisonne ainsi: *Que dirons-nous de Salomon? Est-il avec Dieu, ou a-t-il été réprouvé après son péché? Si nous disons qu'il est avec Dieu, nous assurerons l'impunité aux Idolâtres, puisque l'Ecriture qui raconte sa chute, ne parle point de sa pénitence. Et si nous disons qu'il est réprouvé, nous semblons contredire l'Ecriture, qui dit que Dieu ne voulut pas même lui ôter le Royaume temporel, en considération de David son serviteur. Et de quoi servirois*

(a) Bacchiar. tom. 6. Bibliot. SS. fol. 1174.
 (b) 3. Reg. xi. 11. 12. Dixit autem Dominus Salomoni; quia non custodisti patrum meum, &c. Il y apparence que Dieu

lui fit dire ces choses par le Prophète Abias.
 Voyez 3. Reg. xi. 30. & suiv.
 (c) Tichonius Regul. 3. 2. 6. Bibliot. PP. Lugdun.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 133

à David de voir conserver à son fils le Royaume de la terre, s'il lui voyoit perdre celui du Ciel? Il faut donc conclure que Salomon est avec Dieu, puisque Dieu ne l'a pas même dépouillé du Royaume temporel, en considération de David.

A ce grand nombre de Peres, nous ajoûtons plusieurs Ecrivains Ecclesiastiques & plusieurs Interprètes, qui ont soutenu que Salomon avoit fait penitence, & étoit sauvé: Parmi les défenseurs de ce sentiment, nous mettons 1°. Tous les Interprètes qui ont écrit que l'Ecclesiaste avoit été écrit par Salomon, comme un monument de sa pénitence, & le nombre de ces Interprètes est fort grand. 2°. Le Pere Pineda cite pour cette opinion saint Thomas, Livre 3. du Gouvernement du Prince, c. 8. Vincent de Beauvais, dans son Miroir Historial, c. 84. Saint Bonaventure dans sa Préface sur l'Ecclesiaste, Hugues le Cardinal, Denys le Chartreux, la Glosse ordinaire, Pierre le Mangeur, Paul de Burgos, Jean Major, Alvarez Pelagius l. 2. *De Planctu Ecclesie*, c. 45. Jacques de Valence, Hertolanus, Martin Delrius, Jean Arborcus, Louis Viralde, George de Venise, Genebrard dans sa Cronique, Christophe Santotifius, Lopesius, Chetonienfis, Feuardent, & quelques autres auxquels on peut ajoûter les Differtations sur ce sujet, de Calef, Dalecamp, de Christianus, Chemenitius, de Jean Henry Heidegger, de Jean Rendtorf, & André Rivet, l. 2. p. 484. & l'Ouvrage de Jean-Louis Reimer, intitulé Salomon à deux visages, *Salomon Bifrons*, Geiener & Mercerus sur l'Ecclesiaste, & plusieurs autres dont il seroit aisé de faire un long Catalogue. Pierre de Natalibus a placé Salomon dans le Calendrier au premier jour d'Août; d'autres l'ont mis au huitième Février. Ils ne doutoient donc pas qu'il ne fût au nombre des Saints.

L'objection la plus solide que l'on forme contre le sentiment que nous venons d'appuyer, est que non seulement Salomon tomba dans l'idolâtrie, & y engagea son peuple par son exemple, & qu'il érigea des statues & des autels aux faux Dieux, mais aussi qu'il les laissa subsister pendant toute sa vie, & qu'elles demeurèrent encore long-tems après sa mort. En sorte que Josias Roi de Juda plus de 340. ans après Salomon (a), *détruisit les Autels que ce Prince avoit bâti à la droite, ou au midi de la montagne du Scandal, ou de la montagne des Oliviers, & qui étoient dédiés à Astaroth, Déesse des Sidoniens, ou des Pheniciens, à Chamos Dieu de Moab, & à Mel-*

(a) 4. Reg. xxiii. 13.

chom, *Dieu des Ammonites*; *Josias renversa leurs Autels, brisa leurs Statues, abbatit les bois de futaye, & fouilla tous ces lieux.*

On peut donner à cela plusieurs réponses. 1°. Que Salomon fit ce qu'il put pour détruire ces restes & ces monumens d'idolâtrie, mais qu'il ne put en venir à bout, tant à cause de l'attachement de ses femmes & de son peuple à ce culte superstitieux, qu'à cause de la foiblesse de son Royaume, ébranlé par la révolte de Razon, d'Adad, & de Jeroboam. 2°. Il détruisit apparemment, & les Autels & les Temples des faux Dieux, mais on les rétablit dans la suite, & on leur conféra le nom de leur premier fondateur, comme il arrive assez souvent dans de pareilles rencontres. Les Princes successeurs de Salomon n'étant pas fâchez de s'autoriser de son nom dans l'établissement d'un culte étranger, quand ce n'auroit été que pour se mettre à couvert du reproche de nouveauté, contre les invectives des Prêtres, & les reproches des Prophètes du Seigneur.

3°. Peut-être aussi que Salomon se contenta de fermer ces Temples, & d'interdire le culte des faux Dieux sans ruiner leurs Temples, & sans renverser leurs Autels; & c'est apparemment de la même sorte qu'en usèrent Ezechias & les autres Rois de Juda, qui cultivèrent la piété, & qui vécurent dans l'interval qui s'écoula entre Salomon & Josias; car autrement comment ces Temples & ces Autels se seroient-ils conservés si long-tems? Ou ils laisserent ces Monumens sans les détruire, à cause peut-être de leur beauté, & de la grandeur, & de la délicatesse du travail.

Je préférerois le sentiment qui tient que Salomon les détruisit, mais qu'on les rétablit dans la suite au même endroit, & qu'on leur donna son nom; il est même très-probable qu'ils furent détruits & rétablis plusieurs fois dans la suite de tant d'années qui s'écoulerent depuis Salomon jusqu'à Josias, puisque l'Ecriture rend témoignage à plus d'un Roi de Juda, d'avoir détruit les haut lieux, & aboli l'idolâtrie dans leurs Etats; ce qu'on ne peut concilier que dans la supposition que nous venons de faire.

ARTICLE II.

Raisons de douter du salut de Salomon.

Après avoir vû ce que l'on dit en faveur de Salomon, il est juste d'entendre ce que l'on apporte contre lui. Le péché de Salomon est fortement marqué dans l'Ecriture, & gravé pour ainsi

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 135

dire avec un style d'acier, & un burin de diamant (a). *Le Roi Salomon aima plusieurs femmes étrangères, la fille de Pharaon, & des femmes Moabites, Ammonites, Iduméenes, Sidoniennes, & Héthéenes. De ces nations desquelles le Seigneur avoit dit aux enfans d'Israël: Vous ne les prendrez point pour femmes, & vous ne leur donnerez point vos fils pour maris; car elles ne manqueront pas de détourner les cœurs de vos enfans du service du Seigneur, & de les porter au culte des Dieux étrangers. Salomon aima ces femmes d'un amour très-violent, & il avoit jusqu'à sept cens femmes, qui étoient comme des Reines, & trois cens concubines: Les femmes séduisirent donc son cœur; & lorsqu'il devint vieux, elles l'engagerent à adorer les Dieux étrangers; & son cœur ne fut pas parfait avec le Seigneur son Dieu, comme l'avoit été celui de David son pere. Il adoroit Astarte, Déesse des Sidoniens, & Moloch idole des Ammonites, & il fit ce qui ne plaisoit point au Seigneur. Il bâtit un Temple sur la montagne qui est vis-à-vis Jérusalem, à Chamos, Idole des Moabites, & à Moloch, Dieu des Ammonites. Il en fit de même pour toutes les femmes étrangères qu'il avoit épousées.*

C'est pourquoi le Seigneur irrité contre lui, le menaça de diviser son Royaume, & de le donner à un de ses serviteurs: toutefois par consideration pour David son pere; Dieu ne voulut point le faire pendant la vie de Salomon, mais il lui suscita des ennemis sur la fin de son regne, qui en troublerent la paix.

Voilà par où l'Ecriture finit l'histoire de Salomon. Lorsqu'elle parle des autres Princes, qui après être tombez dans le désordre, sont revenus à Dieu par la pénitence, elle ne manque pas d'en avertir, pour lever le scandale de leur vie précédente: Par exemple, après avoir dit que Manassé avoit fait le mal aux yeux du Seigneur, & qu'il avoit imité les abominations des peuples que Dieu avoit exterminés devant Israël: Elle ajoûte que dans son affliction il eût recours au Seigneur, qu'il le pria, retablit son culte dans son Temple, abbatit les Idoles, & les Autels qui leur étoient consacrez, & répara autant qu'il put le mal qu'il avoit fait dans Israël. Mais à l'égard de Salomon, elle étale au long ses désordres & son idolâtrie, & ne dit pas un mot de sa conversion. Ce qui étoit si aisé à faire, & qui n'auroit coûté à l'Ecrivain sacré, qu'une ligne de plus d'écriture.

Tout ce que l'on dit pour répondre à ce silence de l'Ecriture, ne leve pas la difficulté, parce qu'il n'est fondé que sur des conjectures incertaines. Peut-être, dit-on, sa pénitence étoit écrite dans

(a) 3. Reg. XI. 1. 2. 3. 4. &c.

les Annales de son regne ; peut-être a-t-il démoli les Autels des Faux-Dieux ; peut-être n'a-t-il pû les faire démolir , quoiqu'il l'ait commandé, & qu'il l'ait voulu de tout son cœur ; peut-être que ces Autels & ces Temples qui subsistoient encore du tems de Josias , & que l'Écriture dit être ceux qu'avoit bâti Salomon , étoient simplement fondez sur la place ou sur les ruines de ceux que ce Prince avoit élevez : mais aussi peut-être qu'il n'est rien de tout cela , & qu'aucun de ces peut-être n'a de réalité. Et l'on est toujours en droit de conclure , que la pénitence de Salomon est au moins douteuse , puisque l'Écriture n'en dit rien , & que certainement les monumens de son idolâtrie subsistoient du tems de Josias , puisque les Livres saints le marquent d'une manière si expresse.

Que le Livre des Proverbes ait été écrit depuis la chute de Salomon , c'est déjà une chose fort incertaine , & qui est contredite par le plus grand nombre des Interprètes. Mais pour le passage que saint Jérôme & quelques Peres Grecs ont cité comme favorable à la pénitence de Salomon , on peut assurer que suivant le Texte Hébreu , la Vulgate & les meilleurs Interprètes , il ne dit rien du tout qui la favorise. Le voici selon l'Hébreu , avec ce qui le précède (a). *J'ai passé par le champ du paresseux , & par la vigne de l'insensé , & j'ai trouvé que tout y étoit plein d'orties. Ayant vu cela , je l'ai mis dans mon cœur , & j'ai été instruit par cet exemple.* Ce Texte n'a certainement aucun rapport à la penitence de Salomon.

Si le consentement des Interprètes , & des Peres Grecs & Latins , qui attribuent le Livre de l'Ecclesiaste à Salomon revenu de ses égaremens , & touché d'un sincere repentir ; si ce consentement étoit général & unanime , nous conclurions sans difficulté en sa faveur , n'ayant aucun intérêt à affoiblir les preuves qui le favorisent ; & désirant au contraire , de leur donner tout le poids nécessaire pour ne laisser aucun doute dans les esprits. Mais il faut avouer que l'on n'a sur cet article aucune certitude. Il est vrai que Salomon y parle comme un homme détrompé de toutes les vanitez du monde , & de tous les mauvais raisonnemens des libertins. Mais cela décide-t-il la question ? N'en étoit-il pas défabusé dans le tems que la lumière de la sagesse lui étoit le plus dans son cœur ? & n'a-t-il pas pû durant cet heureux tems , écrire le Livre dont nous parlons ? Ne peut-il pas depuis ce tems-là être tombé dans l'égarement & dans l'idolâtrie ? Personne ne nie qu'il n'ait été pendant la plus grande partie de sa vie , le plus sage & le plus éclairé Prince

(a) *Prou.* xxiv. 31. 32.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 137

du monde ; & qu'ensuite il ne soit tombé dans les plus grands excès d'égaremens & de folie : il s'agit de sçavoir , si après sa chute il s'est retiré ; & c'est ce que nient de très-habiles gens.

Les Traditions des Rabbins copiées, & suivies par quelques Auteurs Chrétiens, ne sont, ni anciennes, ni solides, ni vraisemblables. Quelle apparence que Salomon soit allé au Temple avec des verges en main, pour être fouetté publiquement de la main des Prêtres ; qu'il ait fait abdication du Royaume ; qu'il soit allé de ville en ville confessant ses fautes, & de porte en porte, demandant l'aumône ? Ce n'est que depuis la venue de JESUS-CHRIST que les Juifs se sont avisés de vouloir faire de Salomon, leur Messie, & d'excuser son idolâtrie. L'Auteur de l'Ecclesiastique qui s'étoit proposé de faire l'éloge des plus illustres personnages de sa nation, après avoir dit ce qu'il a pu de plus glorieux à la mémoire de Salomon, conclut ainsi (a). *Après cela vous vous êtes abandonné à l'amour des femmes ; vous avez asservi votre corps ; vous avez imprimé une tache à votre gloire ; vous avez profané votre race, pour attirer la colère sur vos enfans, & la punition sur votre folie, en formant un schisme dans le Royaume, & faisant sortir d'Ephraïm une domination dure & cruelle. Mais Dieu n'oubliera pas sa miséricorde ; il ne détruira & n'anéantira pas ses ouvrages. Il ne retranchera pas par la racine la postérité de son Elu, & il n'exterminera point la race de celui qui l'a aimé, (de David son serviteur). Il a laissé quelque reste à Jacob, & à David quelques rejets de sa race. Salomon a fini sa vie, & s'en est allé avec ses peres. Ainsi finit l'éloge de Salomon. Si ce Prince eut fait pénitence, comme on le prétend, Jésus, fils de Sirach, l'aurait-il oublié dans cet endroit ?*

Venons aux témoignages des Peres qui ont été contraires à Salomon. On peut mettre à leur tête Tertullien, qui, quoi qu'intéressé à soutenir contre les Marcionites, que ce Prince avoit été sauvé ; ne parle jamais de sa pénitence, ni de son salut, quoiqu'il fasse souvent mention de ses péchez & de sa chute. Il dit dans un endroit (b) qu'il a perdu toute sa gloire, ayant été entraîné dans l'idolâtrie par l'amour des femmes. Ailleurs il avance, que Salomon ne fut rejeté de Dieu, qu'après s'être engagé dans des mariages défendus par la Loi, & dans l'idolâtrie des Moabites & des Sidoniens (c). *Rejicitur Salomon, sed jam à mulieribus alienis possessus, & idolis Moabitarum & Sidoniorum mancipatur.* Il le met en quel-

(a) Eccli. XLVII. 15. 16. &c. 21. 22. &c.
(b) Contra Marcion l. 5. p. 472. c. 9.

(c) Idem contra Marc. l. 2. c. 22. p. 393.

que forte en parallele avec Saül, qui fut réprouvé de Dieu à cause de sa défobéissance.

Saint Cyprien (a) après avoir montré que ce n'est pas le commencement du bien, mais la fin qui est couronnée de Dieu, ajoute: Saül & Salomon, & plusieurs autres ont pû conserver la grace de Dieu, tandis qu'ils ont marché dans les voies du Seigneur, mais aussi-tôt qu'ils ont abandonné sa Loi, la grace les a quittez (b). *Quamdiu in viis Domini ambulaverunt, datam sibi gratiam tenere potuerunt: Recedente ab eis disciplinâ Dominicâ, recessit & gratia.* Dans un autre endroit il emploie le même raisonnement, & il montre que les confesseurs de JESUS-CHRIST n'étant ni plus agréables à Dieu, ni plus grands, ni meilleurs que Salomon, ils ne doivent pas se flatter d'être plus affermis que lui dans la grace; & que comme ce Prince est déchu de son premier état, & a été privé de la grace & de la couronne, dès qu'il a quitté le Seigneur; ainsi les Confesseurs peuvent être dépouillez de ce qui fait toute leur gloire, s'ils cessent d'être fideles à la grace. *Scriptum est: tene quod habes, ne alius accipiat coronam tuam, quod utique Dominus non minaretur auferri posse coronam justitiæ, nisi quia recedente justitiâ, recedat necesse est & corona.*

Saint Jean Chrysofome n'a pas toujours parlé d'une maniere égale sur le salut de Salomon, du moins nous trouvons dans les ouvrages qui portent son nom des sentimens assez différens sur son sujet, soit que ces ouvrages ne lui appartiennent pas, soit que regardant cette matiere comme problématique, il ait cru pouvoir la traiter tantôt sous une vûë, & tantôt sous une autre, selon que son sujet & le besoin de ses Auditeurs le demandoient. Nous avons vû ci-devant ce qu'il a dit en faveur de ce Prince; & voici ce qu'il dit contre lui (c): *Qui a été plus méchant que Manassé? Et cependant par sa pénitence il a mérité que Dieu le reçût dans ses bonnes graces. Dieu dit qu'il se repent d'avoir choisi Saül, pourquoi cela? c'est que ce Roi n'a point eu recours à la pénitence. Qui a été plus sage que Salomon? Mais parce qu'il a négligé de faire pénitence, il a perdu la grace.* Dans d'autres endroits (d) il dit que Salomon est tombé dans l'abîme de la malice, & qu'il a mérité mille morts, ayant perdu la grace, parce qu'il n'a pas eu recours à la Pénitence. Théodoret (e) com-

(a) Cyprian. Epist. 6. ad Rogatian.

(b) Idem de unitate Ecclesiæ.

(c) Chrysof. serm. de Pœnitentiâ.

(d) Chrysof. homil. 40. & homil. 66. &

homil. 88. ad Popul. Antioch. in editione Latin. tom. 5.

(e) Theodoret. in c. xi. Ep. ad Romanos.

SUR LE SALUT DU ROISALOMON. 139

pare ce Prince à Saül, & aux Juifs qui ont été réprouvez de Dieu. Saint Basile dans son Epître à Chilon, le met en parallele avec Giézi & Judas le traître.

Saint Augustin est celui des Peres qui a le plus raisonné sur le salut de Salomon, & qui après avoir bien examiné cette matiere, a été le moins persuadé de sa prédestination. Ecrivant contre Fauste (a), il dit que ce Prince est encore plus blâmé par le témoignage fidele & infallible de l'Ecriture, que par les discours insolens & outrageux de Fauste, puisque les Livres Saints nous apprennent que l'amour des femmes, non seulement le jetta dans l'idolâtrie, mais qu'il l'y submergea: *Inde ad profundum idololatria lapsus, atque demersus*. Ailleurs (b) il s'exprime ainsi: Que dirai-je de Salomon, que l'Ecriture Sainte condamne d'une maniere très-forte, sans faire aucune mention, ni de sa pénitence, ni du pardon qu'il ait reçu de Dieu? Je ne vois pas même ce qu'une chute si fatale peut signifier dans le sens allégorique, si ce n'est l'alliance que JESUS-CHRIST a faite avec les Gentils; & encore faudroit-il pour soutenir ce sens, que ces femmes idolâtres qu'épousa Salomon, se fussent converties au Seigneur, au lieu qu'elles pervertirent ce Prince, & l'engagerent dans le culte idolâtre des faux-Dieux: Je croirois donc plutôt, ajoute-t-il, que les deux états de bien & de mal où il a été pendant sa vie, désignent la vicissitude qui se voit dans l'Eglise, où il y a des bons & des méchants. Les bons sont signifiés par son premier état de droiture & de sagesse; & les méchants par sa chute & son idolâtrie. Ce passage se trouve en mêmes termes dans saint Isidore de Séville (c); & il est cité sous son nom par Raban Maur (d). Toutefois d'autres l'attribuent à Bède, & le traité où il se trouve, est aussi imprimé parmi ses œuvres, t. 8. p. 275.

Saint Augustin (e) comparant la conduite de David après sa chute, avec celle de Salomon après son idolâtrie, en fait remarquer la différence, en ce que David ne fit, pour ainsi dire, que passer comme un étranger, au lieu que Salomon demeura, séjourna, croupit dans son crime. *In filio Salomone non quasi hospes transitum habuit, sed regnum ista libido possedit*. Il fut comme assujetti & asservi sous la domination de cette impérieuse & honteuse passion. Rien n'est plus éclatant que les commencemens de ce Prince, dit-il

(a) Aug. l. 22. contra Faust. c. 81.
 (b) Ibid. c. 88. Comparez le Comment. sur les Livres des Rois sous le nom de S. Eucher, t. 16. Bibl. PP. p. 992.

(c) Isidor. quest. in l. 3. Reg. c. 6.
 (d) Raban. in l. 3. Reg. c. XI. p. 116.
 (e) Aug. l. 3. de Doctr. Christ. c. 21.

ailleurs, & rien n'est plus triste que sa chute (a); le Saint-Esprit s'est servi de ce Prince, pour donner aux Peuples une infinité d'excellens préceptes & de conseils salutaires. Mais l'Écriture n'a pas laissé de marquer & son amour déréglé pour les femmes, & son idolâtrie, & l'abandonnement de Dieu où il est tombé (b). *Ipse Salomon mulierum amator fuit, & reprobatus est à Deo.* Afin que l'on comprit que ce qu'il avoit dit de bien, étoit un don de Dieu, & que son péché ne venoit que de lui. *Ut quidquid boni per Salomonem dictum est, Deo tribueretur, peccatum autem hominis homini.* Ce saint Docteur ne croyoit donc pas que la qualité de Prophète & d'Auteur inspiré, fût une raison décisive pour établir la prédestination de Salomon.

Bède le Vénéable & Raban-maur ont adopté le sentiment de saint Augustin en le rapportant, ainsi que nous l'avons déjà dit, & Bède l'appuye encore dans un autre endroit, lorsqu'expliquant le passage du quatrième Livre des Rois (c), où il est dit, que *Jofias détruisit les Autels des faux Dieux que Salomon avoit bâtis.* Il remarque que ce passage fait assez voir que Salomon ne se repentit jamais comme il faut de son péché, puisqu'il ne détruisit point ces monumens de son crime, qui étoient le scandale de tout Israël. *Ubi hoc palam ostenditur, quod utinam non ostenderetur, quia videlicet Salomon de admissa Idololatria scelere numquam perfectè pœnituit; nam si fructus pœnitentia dignos faceret, satageret ante omnia, ut idola qua edificaverat, de civitate sacrâ tollerentur.* On trouve les mêmes paroles dans Raban-maur, & dans Angelemus, qui sont postérieures à Bède, & dans le Commentaire imprimé sous le nom de saint Euchèr. t. 6. Bibl. SS. p. 1012. Col. 2.

Otîgènes & saint Gregoire le Grand parlent souvent de Salomon & de son péché, mais ils ne disent rien de son retour à Dieu, de sa pénitence & de son salut, ce qui fait croire qu'ils ne croyoient point qu'il fût du nombre des prédestinez. Saint Gregoire même semble assurer qu'il ne se releva jamais, lorsqu'il dit qu'il fut renversé de fond en comble, que la sagesse abandonna entièrement son cœur, parce qu'il n'avoit éprouvé aucune traverse dans cette vie (d): *Concessa sapientia funditus cor deseruit, quod nulla vel minima tribulationis disciplina custodivit.* Il met ailleurs (e) Salomon avec le mauvais Riche, avec Juda, avec ceux de Sodome, & in-

(a) Aug. Lib. 17. de Civit. c. 20.

(b) Idem in Psalm. 126.

(c) 4. Reg. XXIII. 13.

(d) Greg. cura Pastoral. 3. parte. c. 26. in fine.

(e) Lib. 2. Moral. in fol. c. 20.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 141

fière sa perte, de ce qu'il ne reçût la sagesse que pendant la nuit & en songe. Je n'examine pas la valeur de son raisonnement, mais les paroles de sa conclusion, laquelle est fondée sur ce que l'Histoire nous apprend de l'idolâtrie & des autres péchez de Salomon.

Saint Prosper (a) ou l'Auteur du Livre *des Prédications & des promesses* que l'on cite sous son nom, dit nettement que Salomon étant tombé dans la fornication corporelle & spirituelle, fut abandonné de Dieu, & mourut d'une mort malheureuse, *in senio fornicatus mente & corpore dominum ipsum deserente malè obiit*. Laisant à toute la postérité un exemple terrible du danger qui accompagne les prosperitez de cette vie. Paschase (b) Diacre, de l'Eglise Romaine, dit de même, que Salomon a été condamné pour son Idolâtrie, & qu'au lieu d'être un témoin fidel dans le Ciel, il est un faux témoin sur la terre.

Philippe Abbé de Bonne-Espérance, de l'Ordre de Prémontrez, & contemporain de saint Bernard, dans un long traité qu'il a écrit de la damnation de Salomon, après avoir rapporté tous les passages de l'Ecriture & des Peres, qu'il avoit pû ramasser sur cette matiere, conclut qu'il ne croit pas qu'un lecteur prudent doive résister à l'autorité de saint Augustin, de Paschase, de saint Gregoire, de Bede, de saint Fulgence, de saint Isidore, d'Angelosme, ou d'Angelome, & de Raban, d'autant plus qu'ils ne s'éloignent pas du Texte de l'Ecriture, & qu'au contraire ils y sont très-conformes; car, ajoute-t-il, qui sera assez dépourvû de raison, ou qui aura l'esprit assez mal fait pour croire que ces grands hommes ont ainsi parlé de Salomon dans un esprit de jalousie contre sa gloire & contre son salut, ou que par ignorance du vrai sens des Ecritures, ils sont tombez dans l'erreur en parlant de ce Prince.

On cite pour le même sentiment plusieurs autres Auteurs: Sozomene (c), l'Auteur de la Glose ordinaire (d), Adon dans sa Chronique, Nicolas de Lyre sur les Proverbes (e), Toftat (f), quoiqu'il ne se déclare pas absolument contre le salut de Salomon, ne laisse pas de dire que l'on peut assurer très-certainement, que Salomon n'a pas fait pénitence: Jean Capistran (g), Jean Cognatus (h), Martin de Chaupré (i), André Vega (k), Bellar-

(a) *Anth. lib. de predict. & promissionib. parte 2. c. xxvii.*

(b) *Paschas apud Philipp. Bona spei Abb. extat. t. 8. Bibl. PP.*

(c) *Sozomen. init. hist. Eccles.*

(d) *Glos. hist. Isac. II.*

(e) *Lyran. in Prov. xxx. II.*

(f) *Toftat. in 2. Reg. vii. q. 13.*

(g) *Joan. Capistr. de autorit. Papa.*

(h) *Joan. Cognat. de prosperit. & exitu Salomon. c. 18.*

(i) *Cantaprat. lib. x. hyperpol Reg. 23.*

(k) *Andr. Vega. l. 12. in Trident. c. 2.*

min (*a*), Pererius (*b*), Maldonat (*c*), Gerson (*d*) & quelques autres, dont la principale raison est que le peché de Salomon est très-certain , & la pénitence très-incertaine. Son peché est certainement du nombre de ceux qui méritent la damnation éternelle. Il semble donc que l'on doit conclure ce qui est certain , & abandonner la conclusion incertaine.

Mais suivant les regles du bon raisonnement , la conséquence ne doit jamais être plus étendue que les propositions d'où on la tire ; & c'est un crime de Logique , que la conclusion soit toujours la partie la plus foible. Que l'on concluë à la bonne heure que Salomon a commis des pechez , qui donnent la mort à l'âme , nous ne nous y opposons pas ; mais si l'on en veut inférer qu'il est damné , nous contesterons cette conséquence , parce qu'il peut s'être relevé de sa chute par la pénitence. Mais , dira-t-on , l'Écriture n'en dit rien ? Il est vrai ; mais elle ne dit pas le contraire. Il faut donc s'en tenir là , & conclure que la pénitence de Salomon étant incertaine , son salut à notre égard est aussi douteux.

Les témoignages des Peres & des Auteurs Ecclesiastiques , étant aussi partagez que nous l'avons vû , & nul d'entre-eux n'ayant produit de raison décisive ni pour , ni contre le salut de ce Prince ; on peut sans manquer au respect qui leur est dû aux uns & aux autres , prendre un milieu entre ceux qui condamnent , & ceux qui sauvent Salomon , en disant que son salut est une question problématique , & par-là très-instructive & très-propre à nous humilier sous la puissante main de Dieu ; car si un homme aussi privilégié de Dieu , & aussi comblé de ses faveurs , a pû tomber dans un abyme de péchez , si capable de faire douter de sa prédestination & de son salut , quelle doit être notre frayeur , puisque nous sommes si éloignez de ses lumieres , de sa sagesse , de la vertu & de la pieté de ses premieres années : ainsi *que celui qui est debout , craigne de tomber* (*e*).

Au reste , le parti que nous prenons dans cette dispute , est celui qu'ont suivi la plupart des Peres ; car plusieurs de ceux-mêmes que nous avons citez , n'osent condamner clairement Salomon ; ils se contentent de déplorer sa chute , & l'incertitude de sa pénitence ; on peut aussi citer pour notre sentiment , Hugue de saint Victor (*f*) , l'Abbé Rupert (*g*) , saint Antonin (*h*) , Pamelius (*i*) ,

(*a*) Bellarm. l. 1. de verbo Dei. c. 6.

(*b*) Peverius in Rom. VIII.

(*c*) Maldonat. in Matth. II. n. 8.

(*d*) Gerson. 4. part. serm. contra Romanos.
de Rosa.

(*e*) I. Cor. x. 12. *Qui stant, videant ne cadant.*

(*f*) Hugo de S. Victore, homil. 5. in Eccle.

(*g*) Rupert. de operib. Trinit. l. 3. c. 32.

(*h*) D. Antonin. 1. parte tit. 3. c. 2.

(*i*) Pamel. in Tertull. l. 2. contra Marcion.

SUR LE SALUT DU ROI SALOMON. 143
Feuardent (a), Barradius (b), Denis le Chartreux (c), Toftat,
Janfenius sur les Proverbes, c. xxx. Pineda, Lorin, Sanctius, le
Pere Alexandre Dominicain, & plusieurs autres.



DISSERTATION

S U R

LA VULGATE.

Nous appellons *Vulgate*, ou *Edition Vulgate*, ou *Vulgate Latine*, le Texte Latin de nos Bibles, qui a été déclaré authentique dans le Concile de Trente, que nous citons dans les Ouvrages & dans les discours; en un mot la Bible qui est le plus communément en usage dans toutes les Eglises de la Communion Romaine, où l'Office public se fait en Latin.

Tous les Livres sacrez tant de l'ancien, que du nouveau Testament, étant écrits en Hébreu ou en Grec, & la Religion Chrétienne s'étant formée dans le tems où l'Empire Romain étoit le plus florissant, & où la Langue Latine étoit le plus en vogue, on ne tarda pas long-tems à traduire en Latin les Livres saints, qui faisoient comme le fondement de nôtre Religion. Car encore que la Langue Grecque fût fort commune dans toutes les Provinces de l'Empire Romain, & que dans Rome même on la parlât fort communément, toutefois il y avoit dans l'Empire plusieurs personnes qui ne sçavoient que le Latin, en faveur desquelles on fut bientôt obligé de faire des traductions des Livres sacrez en cette Langue.

Mais quand, & par qui furent-elles faites? C'est ce qu'il est impossible de marquer distinctement. Les Juifs, quoiqu'ils fussent en grand nombre dans Rome & dans l'Italie, dès avant que le Christianisme y fût établi, ne songèrent pas à traduire en Latin les Livres sacrez de l'ancien Testament; au moins nous n'avons aucune

(a) Feuardent. *Distrib. de salute Salom.*

(b) Barrad. *concion.* l. 5.

(c) Dionys. in 2. Reg. 171.

preuve qu'ils l'ayent fait. Les premières Traductions que nous en avons, sont faites sur le Grec ; & apparemment les Juifs les auroient faites sur l'Hébreu. D'ailleurs tous ces Juifs étant venus de la Grèce & de l'Orient, y avoient apporté l'usage de la Langue Grecque, qui étoit, pour ainsi dire, la Langue générale & de commerce de tout ce pays-là, depuis les conquêtes d'Alexandre le Grand. Ils la conservoient dans leurs familles, comme encore à présent ils conservent dans les lieux où ils sont, la Langue des Provinces d'où ils sont venus. De sorte que s'ils ne pouvoient lire & entendre l'écriture en Hébreu, ils l'entendoient en Grec, & se passoient aisément de Traductions Latines. Ajoutez qu'ils ne communiquoient pas volontiers leurs Écritures, & qu'ils ne croyoient pas qu'il fût de la majesté & de la dignité de ces divins Oracles, d'en multiplier trop aisément les Traductions. La Version Grecque avoit déjà assez souffert de contradictions de la part des Juifs hébraïzans ; & on risque toujours quelque chose, en traduisant en Langue vulgaire des Livres de cette conséquence. Les Versions, quelque fidèles qu'elles soient, sont toujours perdre quelque chose à leur Original.

Mais les Apôtres & leurs Disciples remplis d'un autre Esprit, & pénétrés d'une part d'une profonde vénération pour les Livres saints, & de l'autre brûlans de zèle pour répandre par tout la vraie Religion, s'empresèrent non seulement de prêcher JESUS - CHRIST, mais aussi de communiquer la vérité à tous les peuples par des Traductions de l'écriture en Langue vulgaire. De-là vient ce grand nombre de Versions Latines faites dès les premiers siècles de l'Eglise. On peut compter le grand nombre des Interprètes qui ont traduit l'écriture d'Hébreu en Grec, dit saint Augustin (a) ; mais le nombre de ceux qui l'ont traduite de Grec en Latin, est innombrable : *Qui enim Scripturas ex Hebraea Lingua in Græcam vertèrunt, numerari possunt ; Latini autem Interpretes nullo modo.*

Dès qu'un homme croyoit avoir quelque connoissance des deux Langues, il se hâtoit de rendre en Latin le premier Livre Grec qui lui tomboit entre les mains : *Ut enim cuique primis fidei temporibus, in manus venit Codex Græcus, & aliquantulum facultatis sibi utriusque Lingua habere videbatur, ausus est interpretari.* On ne s'avisa point alors de recourir aux sources Hébraïques pour l'ancien Testament ; l'Hébreu étoit trop peu connu, même parmi les Juifs ; d'ailleurs les premiers Fidéles ne croyoient pas en avoir besoin, ayant en main la Version des Septante, employée par les Apôtres,

(a) Aug. de Doctrina Christiana, lib. 2. c. 11. n. 16.

& reçûe dans presque toutes les Synagogues du Monde ; même dans la Palestine & dans Jérusalem. C'est donc sur cette ancienne Version que l'on fit les Traductions Latines de l'ancien Testament : *Ex hac Septuaginta interpretatione etiam in Latinam Linguam interpretatum est, quod Ecclesia Latina tenent* (a).

Cette multitude de Traductions faites par différens Auteurs, dans tous les pays où la Langue Latine avoit cours, produisit un très-grand bien, puisqu'elle fut cause que la vraie Religion, auparavant resserrée dans la nation des Juifs, se répandit dans tout le monde parmi les Gentils : mais elle eut aussi son inconvénient, puisque la multiplicité des Versions & des Exemplaires donna occasion à diverses fautes qui s'y glissèrent, soit par la faute des Copistes, ou par la liberté des Traducteurs ; chacun ayant ajouté ou retranché ce qu'il jugea à propos : *Cum apud Latinos, dit saint Jérôme (b), tot sint Exemplaria ferè quot codices, & unusquisque pro arbitrio suo vel addiderit, vel subtraxerit quod ei visum est.*

Mais parmi ce grand nombre de Traductions, il y en eut toujours une plus autorisée & plus universellement reçûe, que toutes les autres. C'est celle que les Anciens ont reconnuë sous le nom d'*Italienne* ou *Italique* (c), de *Commune* (d), de *Vulgate* (e), & qui fut nommée (f) *Ancienne*, depuis que saint Jérôme en eut donné une nouvelle sur l'Hébreu. L'Italique étoit faite sur le Grec, & on lui avoit accordé le premier rang parmi les autres Versions, parce qu'elle étoit & plus littérale, & plus claire : *Verborum tenacior, cum perspicuitate sententia.*

Quoiqu'elle ait eu autrefois beaucoup de vogue, & qu'elle soit apparemment du premier siècle de l'Eglise, on n'a encore pû jusqu'ici en découvrir le véritable Auteur. Mais on ne doute pas qu'elle ne soit ou des Apôtres, ou de quelqu'un de leurs premiers Disciples. Il est même assez croyable que plusieurs personnes y ont travaillé séparément, & que celui, par exemple, qui a traduit les Livres historiques, n'est pas le même qui a mis en Latin les Pseaumes & les Livres Sapientiaux. Si l'on avoit aujourd'hui cette version dans son entier, on pourroit peut-être en juger, par la confrontation des styles : mais comme il ne nous en reste que les Pseaumes, la Sageesse, l'Ecclésiastique, quelques autres morceaux séparés, divers fragmens dans les Ecrits des Peres, & quelques

(a) Aug. l. 18. de Civit. c. 43.
 (b) Hieronym. Prefat. in Josue.
 (c) Aug. de Civit. l. 18. c. 15.
 (d) Hieronym. Ep. ad Pammach.

(e) Crof. Apolog. de libero arbitr.
 (f) Greg. Magn. Pref. in lib. Moral. in Job.

autres Livres qui ne sont pas encore imprimez, il est mal-aisé d'en porter un jugement sûr & exact. Les Pseaumes qui sont imprimez dans nos Bibles Latines, ne sont pas entièrement les mêmes que ceux de l'ancienne Vulgate. Saint Jérôme ayant retouché jusqu'à deux fois cette ancienne Version, l'Eglise a adopté une partie de ses corrections, & les a admises dans le Pseauteur. Le reste est conforme à l'ancienne Italique. On peut consulter la Dissertation que nous avons faite sur le Texte & les Versions des Pseaumes en particulier.

L'ancienne Version Italique des Pseaumes s'est conservée dans l'Eglise de Rome, jusqu'au tems du Pape Paul V. qui y introduisit la Vulgate. Mais l'ancien Pseauteur Romain ne laisse pas de subsister encore à présent dans l'Eglise du Vatican, & dans celle de saint Marc de Venise. Dans l'Eglise de Milan, on ne chante pas le Pseauteur suivant notre Vulgate, ni aussi suivant l'ancienne Italique; mais une autre Version plus approchante de la Romaine que de la Vulgate.

Les Livres de la Sagesse & de l'Ecclesiastique, les deux Livres des Maccabées, la Prophétie de Baruch, l'Épître de Jérémie, & les additions qui se trouvent à la fin d'Esther, sont encore de l'ancienne Vulgate, de même que les treizième & quatorzième Chapitres de Daniel, & le Cantique des trois jeunes Hébreux jettez dans la fournaise, que l'on n'a plus en Hébreu, ni en Caldéen. Il y a beaucoup d'apparence que c'est un même Auteur qui a traduit la Sagesse & l'Ecclesiastique, parce que dans l'un & dans l'autre on remarque certains tours & certains mots, qui sont propres à cet Ecrivain; par exemple, *honestus*, pour riche; *honestare*, enrichir; *honestas*, les richesses; *respectus*, ou *visitatio*, la visite, pour la vengeance de Dieu, la punition; *supervacuus*, nuisible; *supervacuitas*, vanité; *monstra*, des Merveilles; *interrogatio*, châtement. L'Auteur de la traduction de l'un & de l'autre de ces deux Livres, s'attache scrupuleusement à rendre son Original mot à mot, négligeant les ornemens du discours, & les tours de la pure Latinité, & quelquefois même jusqu'au genre des noms qu'il traduit; par exemple, dans cet endroit (a) : *Spiritus Domini replevit orbem terrarum, & hoc quod continet omnia scientiam habet vocis*. Après avoir traduit le Grec, *Pneûma*, qui est neutre, par *Spiritus*, qui est masculin, il continue à parler de *Spiritus*, comme s'il étoit du neutre. L'Auteur de la Version de l'Ecclesiastique a fait plusieurs additions à son Texte,

(a) Sap. I. 7.

soit qu'il ait voulu y ajouter quelques gloses, ou explications de son fond, ou qu'il ait eu dessein de donner quelquefois deux versions du même verset, dans la crainte de n'avoir pas rendu aussi parfaitement qu'il l'auroit voulu, le sens de son Original, par une seule traduction.

Pour ce qui est du nouveau Testament, nous avons trouvé dans un Manuscrit de Corbie les quatre Evangiles de la Version Italique usitée avant saint Jérôme. Le R. P. Martianay avoit déjà donné saint Matthieu sur deux ou trois anciens Manuscrits. Celui dont nous parlons, est assez défectueux sur saint Matthieu, puisqu'il ne commence qu'au Chapitre xi i. mais il est assez complet sur les autres Evangiles. Luc de Bruges (a) dit qu'il a eu en main un Manuscrit de l'Abbaye de Malmédy, où étoient les Epîtres de saint Paul suivant l'ancienne Italique. Le P. Martianay a donné l'Epître de saint Jacques de la même Version, & il a encore Tobie & Judith de l'ancienne Vulgate; en sorte qu'on ne doit pas désespérer de revoir quelque jour le corps entier de l'ancienne Vulgate, au moins du nouveau Testament.

Dans le Livre des quatre Evangiles, dont nous avons donné les variétez de leçons à la fin de ces nouvelles Dissertations, on lit un grand nombre de diverses leçons importantes, qui se trouvent de même dans les plus anciens Manuscrits Grecs; par exemple, dans saint Matthieu xx. 28. *Vos autem queritis de pusillo crescere, & de majore minores esse; intrantes autem & rogati ad cœnam, nolite recumbere eminentioribus locis, ne forte clarior te superveniat, & adcedens qui te vocavit ad cœnam, dicat tibi: Adhuc deorsum adcede, & confundaris. Si autem in loco inferiore recubueris, & supervenerit humilior te; dicit tibi qui te vocavit ad cœnam: Accede adhuc superius; & erit hoc tibi utilius.* Après saint Matthieu, suit l'Evangile de saint Jean, où il y a aussi diverses variétez considérables; par exemple, l'histoire de la femme adultère est racontée d'une manière différente dans les termes, quoique la même dans le fond. Et à la fin on lit Chap. xxi. v. 22. *Si sic volo eum manere donec venio, quid ad te? ... 23. ... Sed volo manere eum donec veniam, quid ad te?* Saint Jean est suivi par l'Evangile de saint Luc, ou de *Lucain*, comme l'appelle le Manuscrit. Entre autres diversitez de leçons, on y peut remarquer que les deux Disciples qui alloient à une bourgade éloignée de soixante stades de Jérusalem (b), l'un s'appelloit

(a) Luc Brug. Prefat. in Annot. Bibl. t. 4. parte 2. p. 32. col. 2. novissima edit.

(b) Luc. xxiv. 13.

Cléophas, & l'autre *Emmaüs*. C'est apparemment une faute du Copiste. Mais cette leçon est très-ancienne, puisque saint Ambroise l'a suivie en plus d'un endroit de ses Ouvrages (a).

Le style de cette ancienne Vulgate n'a rien de la politesse, ni de la pureté de langage des bons siècles de la latinité, où l'on suppose qu'elle a été faite; c'est, ce qui a fait douter à quelques-uns qu'elle fût aussi ancienne qu'on le dit. Mais on peut donner deux raisons de ce défaut de politesse & de pureté. 1°. La simplicité &, s'il est permis de le dire, la barbarie du stile des Originaux que l'on traduisoit: car encore que les Originaux Hébreux, par exemple, ayent une grande beauté dans leur langue naturelle; toutefois ils deviennent barbares, dès qu'on les rend littéralement en Grec ou en Latin; & pour mettre en beau Latin un ouvrage bien écrit en Hébreu, il faut entièrement abandonner le tour & le génie de son Original, pour en prendre un tout différent. Or les Traducteurs des Livres saints n'ont pas crû pouvoir se donner cette liberté, ni abandonner le tour barbare des Livres sacrez, au hasard d'en perdre ou d'en affoiblir le sens, & de donner atteinte aux sublimes vérités qu'ils contiennent.

2°. Le mépris que les Apôtres & leurs premiers Disciples faisoient de la pompe, de l'éloquence & de la sagesse humaine, est encore une autre raison de la simplicité & de la bassesse de leur style. Saint Paul dont l'éloquence naturelle & sans art, fait l'admiration des connoisseurs, & qui auroit pû certainement se distinguer par cet endroit, aussi-bien que par le feu de son esprit, par la vivacité de ses pensées, & par la sublimité de ses connoissances, déclare (b) qu'il n'a pas voulu employer la sagesse de la parole dans la prédication de l'Évangile, pour ne pas anéantir la Croix de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, de peur que l'on n'attribuât non à la Croix du Sauveur, mais à son éloquence, la victoire qu'il auroit remportée sur l'infidélité & sur l'erreur.

Il ajoute que Dieu dans l'établissement de son Eglise, a convaincu de folie la sagesse de ce monde, en ce qu'il lui a plû sauver par la folie de la prédication ceux qui croiroient en lui; & que ce qui paroît en Dieu une folie, est plus sage que toute la sagesse des hommes: Que Dieu a choisi les moins sages selon le monde, pour confondre les sages; & les foibles selon le monde, pour confondre les forts: Qu'enfin il a choisi les plus vils selon le monde, pour détruire ce qu'il y avoit de plus grand.

(a) Ambros. Apolog. David. l. 2. c. 8. | c. 29. de tempore, ser. 19. p. 15. ca.
p. 513. g. in Luc. c. 24. p. 148. g. in Symbol. | (b) 1. Cor. 1. 17. & seq.

Les premiers Fidèles animez du même esprit, n'eurent que de l'indifférence pour l'éloquence humaine, & pour le choix affecté des termes dans leurs discours & dans leurs Ecrits. Ils représentèrent jusques dans leur style la pauvreté, la simplicité, l'humilité, & le mépris du monde dont ils faisoient profession.

Les Apôtres étoient pour la plupart gens pauvres, & nullement instruits des Lettres humaines: leurs Disciples leur ressembloient; & l'événement a justifié la sagesse de la conduite qu'ils ont tenue dans la Traduction des Livres saints. Ils ont fait plus de fruit dans le monde, & ont plus converti de Sçavans par leur simplicité, & la bassesse de leur style, qu'ils n'auroient pû faire avec toute l'éloquence & le sçavoir des Philosophes & des Orateurs. Encore aujourd'hui nous sommes plus touchés des véritez exprimées dans le style simple de l'écriture, que si on les tournoit d'une manière plus relevée & plus éloquente.

M. Mille, qui a examiné avec une diligence infinie pendant plus de trente ans, le Texte & les Versions du nouveau Testament, a remarqué que l'ancienne Italique n'étoit pas l'ouvrage d'un seul Interprète; mais que presque chaque Livre avoit été traduit en Latin par un Auteur différent. Il dit que le Traducteur de l'Evangile de saint Matthieu étoit extrêmement attaché à son Texte, & scrupuleux à l'excès, jusqu'à rendre non seulement mot pour mot les termes de son Original, mais aussi à suivre en Latin jusqu'au genre, au cas & au régime du Texte Grec. Par exemple, *si fuerit homini centum oves* (a), au lieu de, *si fuerint*; ainsi *dominantur eorum*, & *principantur eorum*; & *repleta sunt nuptiae discumbentium* (b) *non nubunt*, *neque nubuntur* (c); qui sont toutes expressions étrangères à la Langue Latine, & prises de la Langue Grecque.

Il paroît que cet Ecrivain, quel qu'il soit, étoit différent de celui qui a traduit saint Marc; parce qu'il rend autrement le même mot Grec, & qu'il est un peu plus Latin. Par exemple, l'Interprète de saint Matthieu traduit le Grec *nymphônos*, par *sponsi*; & celui de saint Marc par, *nuptiarum*. Le premier rend par: *Quid labores praestatis?* le même mot que le second traduit par: *Quid molesti estis* (d)? Celui de saint Matthieu lit *plantavit*, où celui de saint Marc (e) porte *pertinavit*. M. Mille lui reproche quelques expressions bar-

(a) Matth. XVIII. 12. Ἐάν γίνηται πικρὸν ἄνθρωπον ἰσχυρὸν πρὸς αὐτόν.

(b) Matth. XXI. 10. Ἐπληθῆ ἡ γάμος ἀνακειμένη.

(c) Matth. XXXII. 30. Ὅτι γαμήσιον, ἐπὶ Ἰσραηλίων.

(d) Marc. XIV. 6. Τί κ' ἔσθις πικρὸν χυτῶν.

(e) Ἐφύτῳσι. Marc. XII. 1.

bares, comme *accusabunt eum multa; & , majus horum aliud mandatum non est; & , communicare*, pour rendre impur.

Le Traducteur de l'Évangile de saint Luc est encore différent des deux dont nous venons de parler : il est comme eux scrupuleusement attaché à son Texte, & néglige assez souvent les règles de la Grammaire Latine. Il traduit par *diversorium* (a), ce que l'Interprète de saint Marc a rendu par *refectio*; & par *amphora*, ce que l'autre a rendu par *lagena* (b); & *multis passeribus differitis vos* (c), au lieu que l'Interprète de saint Matthieu lisoit, *multorum passerum superponitis vos*. Et à l'égard de ses barbarismes, on remarque: *Cæperunt ab una* (d) *omnes se excusare; & , illuminare his qui in tenebris, &c. & nihil vos nocebit; & vapulabis multus;*

M. Mille fait le même jugement de l'Interprète de saint Jean, qu'il a fait de celui de saint Luc, & prouve par des exemples son attachement scrupuleux à son Texte, son peu de soin de la pureté & de l'élégance du langage; & enfin qu'il est différent des trois autres, par la manière diverse dont il traduit les mêmes termes Grecs.

Il croit que l'Interprète des Actes est le même que celui de l'Évangile de saint Luc. On y voit la même diligence, la même méthode, la même traduction pour les mêmes termes. Notre Auteur remarque dans la Traduction des Epîtres de saint Paul beaucoup d'exactitude & de diligence : mais comme en ce tems-là le Texte Grec n'étoit ni accentué, ni ponctué, les Traducteurs sont tombez dans quelques fautes qu'ils auroient aisément évitées, si l'on y eût mis les accens & la ponctuation. Il dit que l'Auteur de la Traduction de l'Épître aux Colossiens manquoit de capacité & d'exactitude, & avoit un Exemplaire Grec où les mots étoient mal distinguez. Il n'est pas content non plus du Traducteur des Epîtres à Tite & à Timothée. Il dit qu'il n'est pas toujours assez attaché à son Texte, & qu'en quelques occasions, il en rend plutôt le sens que les paroles. La Version de l'Épître aux Hébreux est d'un Auteur différent de tous ceux dont on a parlé jusqu'ici, mais d'un caractère à peu près pareil au leur, assez attaché à son Texte, mais négligeant souvent la construction & la pureté du langage. Enfin M. Mille fait grand cas de l'ancien Interprète de l'Apocalypse, comme d'un Auteur très-exact, & très-attaché à son Texte.

Ce ne fut ni la bassesse, ni la barbarie du style de l'ancienne Tra-

(a) Luc. XVII. 11. Κατάλυμα.

(b) λέγεται. Luc.

(c) Luc. . . . Πολλὰ σαρδίων διαφίγειν ὑμῖν.

(d) Luc. XIV. 18. Ἀπὸ μιᾶς.

duction Latine de l'Écriture, qui fit naître à saint Jérôme sur la fin du quatrième siècle, l'envie d'en donner une nouvelle Version; lui-même ne s'est pas beaucoup mis en peine du choix des paroles, pourvu qu'il exprimât clairement le sens du Texte; il le déclare en plus d'un endroit (a): Ce saint Docteur ne l'entreprit qu'à la priere de plusieurs personnes très-éclairées; & il ne s'y détermina que parce que les Exemplaires Latins étoient pour la plupart tellement défectueux, qu'à peine en quelques endroits y reconnoissoit-on le sens & l'esprit de l'Original. La multitude des Traductions, leur peu de conformité entre elles, la liberté qu'on s'étoit donnée d'y toucher, d'y ajoûter, d'en retrancher (b), avoient causé dans les Exemplaires une confusion, à laquelle les personnes les plus sages de l'Église crurent qu'il falloit remédier.

Saint Jérôme ajoûte encore un autre motif qui le porta à entreprendre ce travail. C'est que les Juifs insultoient aux Chrétiens, & accusoient de fausseté leurs Ecritures, lorsqu'ils ne les citoient que selon les Septante (c). Dans les disputes qu'on avoit avec eux, ils en rappelloient toujours au Texte original: de manière que pour les désarmer, & pour les forcer jusques dans leur retranchement, il se crut obligé de traduire l'ancien Testament sur l'Hébreu (d): *Ne Judai de falsitate Scripturarum Ecclesiis Dei diutius insultarent.* Dans l'exécution de ce dessein, il eut infiniment à souffrir tant de la part de ses envieux, que de quelques saints personnages très-bien intentionnez, qui craignoient que cette nouvelle Traduction ne portât préjudice à celle des Septante, qui étoit alors considérée par plusieurs comme inspirée du Saint-Esprit, & que l'Église gardoit comme un dépôt qu'elle avoit reçu des Apotres. Toutes ses Préfaces sont autant d'apologies de sa conduite attaquée & blâmée par un grand nombre de personnes.

Comme il ne se porta à ce travail qu'à la sollicitation de ses amis, qui lui demandoient qu'il leur traduisit tantôt un Livre, tantôt un autre, on ne doit point s'étonner qu'il ne les ait pas traduits de suite, & en commençant par les premiers. Il travailla d'abord à corriger les Pseaumes sur le Grec, étant à Rome, sous le Pape Damase, vers l'an 382. ou 383. Mais l'habitude où l'on étoit de réciter les Pseaumes à l'ancienne maniere, l'ayant emporté, & la correction

(a) Hieronym. Pref. in Chronic. Euseb. Vide & in cap. XL Ezechiel.

(b) Hieronym. Prefat. in Paralip. Item Prefat. in Esdr. in Job. in Josue.

(c) Vide Hieronym. ad Chromatium, Prefat. in Paralip. & ad Sophronium, Prefat. in Psalter.

(d) Prefat. in Isaiam.

de saint Jérôme n'ayant eu presque aucun effet, les saintes Paule & Eustochium le prièrent quelques années après, lorsqu'il étoit à Bethléem, vers l'an 389. d'y travailler de nouveau. Ce qu'il fit. Et pour rendre son Ouvrage plus utile & plus correct, il ajouta des obèles & des astériques à sa Traduction, à l'imitation d'Origènes, pour montrer ce qu'il y avoit de plus ou de moins dans les Septante que dans l'Hébreu. Les obèles montroient ce qui manquoit dans l'Hébreu, & les astériques ce qu'il y avoit de plus dans les Septante que dans le Texte original. Et quoique ce travail n'ait pas encore eu tout le succès qu'on pouvoit souhaiter, il ne laissa pas d'avoir son utilité, puisqu'il purgea le Texte des Pseaumes de plusieurs fautes grossières. Or de sa correction & de l'ancienne Italique, s'est formée l'Edition Vulgate des Pseaumes que nous chantons aujourd'hui, & qui est dans nos Bibles. Mais le Texte pur comme il l'avoit corrigé, ne se lit que dans quelques anciens Manuscrits, & dans quelques Impressions que l'on en a faites, & ne paroît pas dans nos Bibles.

Outre la correction du Pseauteur selon les Septante, il corrigea aussi les Proverbes de Salomon, l'Ecclesiaste, le Cantique des Cantiques, le Livre de Job & les Paralipomènes; & quand il semble dire en général en plusieurs endroits de ses Ouvrages, qu'il a corrigé le Texte des Septante, on doit l'entendre avec restriction, des Livres que nous venons de nommer (a). Mais ces corrections ne sont pas ce qui nous intéresse le plus en cet endroit, c'est sa Version de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, qui est ce que nous connoissons sous le nom de Vulgate.

Il traduisit d'abord (b) les quatre Livres des Rois, comme nous les appellons, ou les Livres de *Samuël* & de *Malachim*, comme il les appelle après les Hébreux, à la priere des saintes Paule & Eustochium. 2°. Il traduisit le Livre de Job, qu'il semble avoir destiné à Marcelle, Dame Romaine. 3°. Il mit en Latin, à la priere des saintes Paule & Eustochium, tous les grands & les petits Prophètes, & quelque tems après les Livres d'Esdras. 4°. Il fit la traduction des Pseaumes sur l'Hébreu, & la donna à Sophronius pour la mettre en Grec. 5°. Il mit d'Hébreu en Latin les Livres de Salomon, sçavoir les Proverbes, l'Ecclesiaste & le Cantique des Cantiques, à la sollicitation d'Héliodore & de Chromace, tous deux Evêques.

(a) Voyez le second Prolégomène sur la nouvelle édition de S. Jérôme.

(b) Vide Prolegom. Galeatum B. Hiero-

nym. in Libb. Regum, & R. P. D. Joan. Martianay Prolegom. II. in nov. Edit. S. Hieronym. nym.

60. Il entreprit de traduire sur l'Hébreu , à la priere d'un de ses amis nommé Didier , la Genése , l'Exode , le Lévitique , les Nombres & le Deutéronome ; mais il n'acheva cet Ouvrage qu'à diverses reprises , à cause de sa longueur. 70. Il accorda aux prieres d'Eustochium la Version de Josué , des Juges , de Ruth & d'Esther. 80. Enfin il traduisit les Livres des Paralipomènes , à la sollicitation de Chromace.

On ne peut pas marquer précisément la datte de chacune de ces Versions ; mais on sçait que les quatre Livres des Rois , Job , les grands & les petits Prophètes , les Pseaumes , & les Livres de Salomon , étoient traduits avant l'an de JESUS-CHRIST 342. Que le Livre d'Esdras , & la Génese furent mis en Latin entre l'an 392. & 394. Il ne put achever le reste du Pentateuque , c'est-à-dire , l'Exode , le Lévitique , les Nombres , & le Deutéronome , avant l'année 404. ou 405. (a) Vers le même tems , c'est-à-dire , après l'an 404. il traduisit Josué , les Juges , & Ruth ; il n'acheva la Traduction des Paralipomènes qu'en l'an 396. C'est ce que l'on peut inférer des Lettres & des Préfaces de saint Jérôme ; ainsi on peut fixer la naissance de nôtre Vulgate à la fin du quatrième , ou au commencement du cinquième siècle.

Pour réussir dans une entreprise si importante , saint Jérôme avoit étudié avec grand soin les Langues Grecque , Hébraïque , & Caldéenne (b) , & avoit amassé à Bethléem une riche Bibliothèque ; sur tout il s'étoit appliqué à recueillir les Textes sacrez , & toutes les anciennes Versions de l'Ecriture , pour s'en aider dans son travail. Et quand on confronte son Edition Latine avec ce qui nous reste des anciennes Traductions d'Aquila , de Symmaque & de Théodotion , on s'apperçoit aisément qu'il a beaucoup profité de leur travail , & qu'il a sur-tout beaucoup suivi Symmaque. Les Héxaples d'Origenes qu'il avoit en main , & qui lui mettoient sous les yeux tout d'un coup le Texte Hébreu , & ces quatre Versions , des Septante , d'Aquila , de Symmaque & de Théodotion , lui tenoient lieu de nos Polyglottes , de nos Dictionnaires & de nos Interprètes ; & il n'étoit nullement mal-aisé qu'un homme fort éclairé d'ailleurs , qui sçavoit les Langues , qui consultoit les Juifs les plus sçavans (c) , & les meilleurs Interprètes Chrétiens de l'Ecriture , ne réussît par-

(a) Il ne les acheva qu'après la mort de sainte Paule , arrivée en 404. Voyez sa Préface sur Josué.

(b) Vide Hieronym. Prefat. in Daniel. & Ep. 2. ad Rufin. & Ep. 65. Augustin. l. 18. de

Civit. c. 43. & l. 1. advers. Julian.

(c) Vide Hieronym. Ep. 65. Item Prefat. in Job & in Daniel. & in Paralip. & in Isai. xxii.

faitement dans son entreprise. Aussi on peut assurer que ce que saint Jérôme a traduit sur le Grec & sur l'Hébreu, est un chef-d'œuvre en son genre ; & quoi qu'en puissent dire les ennemis de la Vulgate, elle passera toujours dans l'esprit des connoisseurs désintéressés, pour un excellent Ouvrage.

Pendant la vie même de saint Jérôme, Sophronius traduisit en Grec une partie des Traductions qu'il avoit faites sur l'Hébreu (a) ; & plusieurs personnes, entr'autres saint Augustin, lui demanderent avec empressement les autres Traductions qu'il avoit faites sur le Grec des Septante, afin, disoit saint Augustin, de n'être plus exposé à suivre les mauvaises interprétations des Traducteurs Latins, qui pour la plûpart sont ou ignorans, ou présomptueux. *Ut tantè Latinorum Interpretam, qui qualescumque ausi sunt, quantum possumus, imperitiâ careamus* (b). Les Romains reçurent fort bien son Pseauteur corrigé sur les Hécaples (c), & saint Augustin dans ses Olimasques sur Job, ne suit aucun des anciens Interprètes Grecs, il ne s'attache qu'à la Traduction que saint Jérôme avoit faite sur ce Texte.

Sa Version Latine faite sur l'Hébreu, fut reçûë avec encore plus d'empressement par les Eglises Latines. Rufin (d) se plaint de ce que saint Jérôme envoyoit ses Traductions dans les Villes & dans les Bourgades, dans les Eglises & les Monasteres, & il lui en fait un grand crime. C'est qu'on les demandoit de tous côtez au saint Docteur, & que presque tout le monde revenu de la trop haute estime qu'on avoit eue pour la Version des Septante, en considérant l'extrême différence qu'il y avoit entre elle & le Texte Hébreu, souhaitoit de puiser dans les sources mêmes la verité toute pure.

Saint Augustin (e) raconte qu'un Evêque d'Afrique avoit commencé à faire lire dans son Eglise la Version Latine de saint Jérôme, dès avant l'an 403. Lucinius Espagnol très-zelé pour les saintes Ecritures (f), envoya dès l'an 394. d'Espagne à Bethléem, six Ecrivains en notes, pour copier les Versions & les autres Ouvrages de saint Jérôme. Hesy chius (g) Prêtre de Jerusalem, qui vivoit en même tems, quoiqu'il écrivit en Grec, n'a pas laissé de

(a) Hieronym. de Scriptorib. Eccles. Sophronius vir apprime eruditus opuscula mea in Græcum eleganti sermone transfudit; Psalmeterium quoque & Prophetas, quos nos de Hebræo in Latinum vertimus.

(b) Aug. Epist. 82.

(c) Hieronym. l. 2. Apolog. contra Rufin.

(d) Rufin. l. 2. Invektive in Hieronym.

(e) Aug. Epist. 71.

(f) Hieronym. Lucinio Batice.

(g) Hesy chius l. 1. Comment. in Levit. c. 14. §. 30.

citer la Version de saint Jérôme prise sur le Texte Hébreu ; & saint Augustin , qui d'abord n'avoit pas été favorable à la nouvelle Traduction de saint Jérôme , l'approuva tellement dans la suite , qu'il en composa son *Speculum* , ou Miroir , qui est un tissu des plus beaux endroits moraux de l'Écriture , destiné à être mis entre les mains des simples Fideles , qui n'avoient pas le moyen , ni le loisir de lire toute la Bible.

Le Prêtre Philippe contemporain de saint Jérôme , dans son Commentaire sur Job , a suivi en tout la Version de ce saint Docteur. Saint Gregoire le Grand (*a*) témoigne que de son tems l'Église Romaine employoit & l'ancienne Vulgate faite sur le Texte des Septante , & celle de saint Jérôme faite sur l'Hébreu ; & quoique ce saint Pape suivît la nouvelle Version de saint Jérôme dans son Commentaire sur Job , il ne laissoit pas d'employer quelquefois le témoignage de la Version faite sur les Septante. *Nunc novam, nunc veterem per testimonia assumo , ut quia sedes Apostolica utraque utitur , mei quoque labor studii ex utraque fulciatur.* Mais il témoigne assez qu'il donnoit la préférence à celle de saint Jérôme , lorsqu'il dit en un endroit qu'elle est plus fidelle (*b*) , & en un autre (*c*) , qu'il faut croire tout ce qu'elle dit comme étant conforme à l'original.

Ainsi alloit s'autorisant par degrez la Version de saint Jérôme faite sur l'Hébreu , en sorte que peu de tems après saint Gregoire , saint Isidore de Séville disoit sans restriction , que toutes les Eglises se servoient de cette Traduction (*d*) ; *Cujus Editione omnes Ecclesia usquequaque utuntur.* Il vivoit vers l'an 630. environ quinze ans après la mort de saint Gregoire Pape. Il ne dit pas que l'on ait entièrement abandonné l'ancienne , & il se peut faire que sous le nom de *toutes les Eglises* , il n'entend que celles d'Espagne , où il écrivoit. Mais il est certain que peu de tems après saint Isidore , les Eglises Latines ne lûrent plus communément d'autre Version , que celle de saint Jérôme sur l'Hébreu ; à l'exception des Pseaumes que l'on continua de chanter suivant l'Édition des Septante.

Hugues de saint Victor (*e*) avance que l'Église Latine fit sur

(*a*) Gregor. Magn. Praefat. in lib. Moral. in Job.

(*b*) Greg. Magn. lib. 1. homil. 10. n. 6. in Ezech.

(*c*) Idem l. 20. in cap. 30. Moral. in Job. c. 32. n. 62.

(*d*) Isidor. l. 1. de Officiis Eccles.

(*e*) Hugo Victorin. l. de Script. sacr. c. 9.

Quia Hebraica veritati concordare magis probata est, idcirco Ecclesia Christi per universam Latinitatem pra caeteris omnibus translationibus, quas vitiosa Interpretatio sive prima de Latino in Graecum, sive secunda de Graeco in Latinum facta corruperat, hanc solam legendam, & in autoritate habendam constituit.

cela un decret, & qu'elle ordonna que l'on ne s'y serviroit désormais que de la Traduction que saint Jérôme avoit faite sur l'Hébreu : mais il ne cite ni le lieu, ni le tems auxquels ce decret auroit été fait, & on n'en a d'ailleurs aucune connoissance. Ce qui fait juger que ce fut plutôt par la force de la coûtume, & par un consentement unanime des Eglises, que par aucune loi particuliere, que l'on se porta à recevoir généralement la Traduction dont nous parlons.

L'autorité qu'elle acquit, fut telle, qu'elle effaçà entièrement toutes les autres; en sorte que quand Etienne second Abbé de Cîteaux voulut faire réformer ses Bibles, il ne songea qu'à les conformer avec le Texte traduit par saint Jérôme. Il fit venir des Juifs pour lui marquer (a) exactement ce qui étoit dans l'Hébreu, pour ôter de la Bible Latine de saint Jérôme, ce qu'on y avoit ajoûté mal-à-propos. Car, dit-il, la raison nous dicte que la Version de saint Jérôme, que l'Eglise Latine a adoptée, à l'exclusion de toutes les autres, ne doit représenter que son seul original, sans aucun mélange. *Hoc plena docet ratio, ut quod ab uno Interprete, videlicet beato Hieronymo, quem cateris Interpretibus omiſſis, nostrates jamjamque susceperant, de uno Hebraica veritatis fonte translatum est, unum debere sonare.*

Mais dans cette Version de saint Jérôme, on ne doit pas s'imaginer que tout soit absolument nouveau, & que ce Pere n'y ait rien laissé de l'ancienne Traduction. Il s'est étudié au contraire d'en conserver, autant qu'il a pû, les expressions lorsqu'elles se sont trouvées conformes à l'Hébreu (b), pour ne pas troubler l'esprit des Peuples accoutumés à certaines manieres de parler, & pour prévenir les soupçons qui auroient pû faire croire que l'on donnoit atteinte à la Religion & à la Foi, en changeant l'ancien langage de l'Ecriture.

Il est même arrivé que la longue habitude où l'on étoit de lire certains mots ou certaines sentences dans le Texte de l'ancienne Italique, les a fait remettre dans la nouvelle Vulgate, contre l'intention de S. Jérôme, qui avoit eu grand soin de les retrancher. On en voit un assez grand nombre d'exemples, sur tout dans les Livres des Rois & dans les Proverbes, & on a eu soin de les remat-

(a) Stephani Abb. Cisterciens. 11. censura de aliquot locis Bibliorum ad calcem tom. 4. Opera S. Bernardi à Mabillonis editorum.

(b) Hieronym. Pref. in Evangel. ad Damas. Sed & veterum, qua ne multum à

lectionis Latina consuetudine discreparent, ita calamo temperavimus, ut his tantum qua sensum videbantur mutare correctis, reliqua munere pateremur ut fuerant. Vide. & Ep. ad Suniam & Fretellam.

quer dans la nouvelle Edition de saint Jérôme. Il y en a de même plusieurs dans les Pseaumes, mais moins dans les autres Livres.

Les Critiques ont aussi prétendu que saint Jérôme, qui promet une Version de l'ancien Testament toute sur l'Hébreu, s'en est éloigné assez souvent; mais on répond, 1°. que le Texte Hébreu que lisoit saint Jérôme, pouvoit être en quelque endroit différent du nôtre, comme en effet cela est arrivé dans plus d'une occasion. 2°. Que la Langue Hébraïque ayant plusieurs termes dont la signification est équivoque, indéterminée, le saint Docteur a suivi celle qui lui a paru la meilleure, quoique assez éloignée de celle que les Rabbins lui donnent aujourd'hui. 3°. Enfin que du tems de saint Jérôme, la Leçon du Texte Hébreu n'étant point fixée par les points voyelles, comme elle l'est à présent, il n'est pas extraordinaire qu'il l'ait lû autrement, & par une conséquence nécessaire, qu'il ait aussi traduit d'une manière qui s'éloigne de nos nouveaux Interprètes. Enfin on n'a jamais prétendu dans l'Eglise que saint Jérôme fût inspiré, ni infallible dans sa Traduction. Il a pû se tromper dans quelques endroits, & ne pas attraper le sens de son Original.

Car encore que l'Eglise dans le Concile de Trente (a), ait déclaré la Version Vulgare authentique, elle n'a pas entendu la soutenir entièrement exemte de fautes. Voici la décision du Concile: *Le saint Concile considérant qu'il ne conviendroit pas un petit avantage à l'Eglise de Dieu, si de plusieurs Editions Latines de la Bible, qui courent aujourd'hui, on sçavoit qui est celle qui doit passer pour authentique, ordonne & déclare qu'on doit tenir pour authentique l'ancienne & commune Edition, qui a été approuvée dans l'Eglise par un long usage de tant de siècles; qu'elle doit être reconnue pour authentique dans les Leçons publiques, dans les disputes, dans les prédications & dans les explications théologiques; & que nul ne soit si osé que de la rejeter, sous quelque prétexte que ce soit.* Il n'est donc pas permis de la rejeter: mais il n'est pas défendu d'en préférer quelquefois une autre, dans les endroits qui ne concernent ni des points de foi, ni rien d'essentiel à la Religion. Le Saint Concile ne défend pas de recourir aux Originaux, & de les suivre, lorsqu'on les peut entendre. En un mot, selon Pallavicin, il n'a prétendu décider autre chose, sinon que la Vulgate ne contenoit rien de contraire à la foi.

Comme les Livres sacrez & originaux ont une authenticité inérinsèque, qu'ils tirent de l'inspiration du Saint-Esprit, qui les a

(a) Concil. Trident. sess. 4. cap. 2.

dictez; aussi les Versions & les Copies de ces Originaux sont toujours authentiques, lorsqu'elles y sont conformes. Mais elles peuvent encore avoir une autre sorte d'authenticité, qu'on peut appeller extrinsèque, & qu'elles tirent de l'autorité de l'Eglise, qui les adopte & les déclare authentiques. Les Peres du Concile ne font aucune mention dans leur Canon des Textes originaux; ils ont seulement choisi entre les Versions Latines, celle qu'ils ont jugée la meilleure & la plus sûre, après qu'un usage de plusieurs siècles avoit fait connoître à l'Eglise que cette Version ne contenoit rien de contraire à la foi, ni aux bonnes mœurs. En vain les ennemis de l'Eglise (a) accusent les Peres du Concile d'avoir préféré la Version à l'Original; on ne peut sans injustice leur imputer cette pensée, puisque leur décision ne dit rien de semblable. Il ne fut point question des Originaux dans le Concile, dit Salméron (b), qui y avoit assisté; on n'y parla que des Versions Latines, dont il venoit de paroître un grand nombre, & on décida que la Vulgate étoit la seule que l'Eglise reconnût pour authentique; qu'elle étoit la meilleure & la plus sûre; qu'elle ne contenoit rien ni contre la foi, ni contre les mœurs, & qu'on pouvoit y ajouter une foi entière (c).

Tout le monde convient que la suite des tems, la hardiesse & la négligence des Copistes & des Imprimeurs, ont fait glisser plusieurs fautes dans le Texte de la Vulgate; on reconnoit qu'il y a des additions & des retranchemens; & quand on compare les anciennes Editions les unes aux autres, on voit entre elles une assez grande différence. C'est ce qui obligea le Concile de Trente (d) d'ordonner que *l'Ecriture sainte seroit imprimée au plutôt le plus correctement qu'il seroit possible, particulièrement selon l'Edition ancienne & vulgate*. En execution de ce Decret, les Papes Sixte V. & Clement VIII. firent imprimer la Bible à Rome, après l'avoir fait examiner & corriger par plusieurs habiles Théologiens, en consultant à l'exemple des saints Peres le Texte Hébreu, la Version Grecque, & les anciens Manuscrits, lorsque les Exemplaires varioient, ou que le Latin étoit ambigu & équivoque. C'est ce que marque le Pape Sixte V. dans la Bulle qui se lit à la tête de son Edition Latine faite en l'an 1589. & publiée en 1590. *In iis tandem que neque Codicum, neque Doctorum magna consensione satis munita videbantur, ad Hebraeorum Græcorumque Exemplaria duximus confugiendum, &c.*

(a) Vide Sixtin. Amama Censura Vulg. editionis. Calvin. alios.

(b) Salmèro. Prolegomen. 3.

(c) Bellarmin. de Verbo Dei, l. 2. c. 11.

(d) Concil. Trident. sess. 4.

Il ne faut pas toutefois s'imaginer que les Reviseurs Romains en aient ôté toutes les fautes qu'ils auroient pû ôter. On nous avertit dans la Préface qui est à la tête de notre Edition Vulgate, qu'ils y ont laissé, sans y toucher, plusieurs endroits qui avoient besoin de correction, tant à cause que la prudence ne permettoit pas que l'on choquât les peuples, accoutumés depuis long-tems à une certaine manière de lire, que parce qu'il est à présumer que nos Anciens qui ont suivi cette Leçon, avoient de meilleurs Manuscrits, & plus corrects que ceux que nous avons en main; ceux-ci ayant pû être altérés par la suite de tant de siècles. Le Cardinal Bellarmin (a), qui avoit été un des Correcteurs de l'Edition Vulgate, écrivoit à Luc de Bruges, & lui rendant grâces de son petit Livre de Corrections de la Bible Latine, qu'il lui avoit envoyé, lui dit : Nous n'avons pas réformé la Vulgate avec toute l'exacritude & la rigueur que nous aurions pû, & pour de justes causes, nous y avons laissé plusieurs choses sans y toucher : *Scias velim, Biblia Vulgata non esse à nobis accuratissimè castigata; multa enim de industria justis de causis pertransivimus.* C'est aussi ce que témoigne Jean Bandin (b), qui présidoit à l'Imprimerie du Vatican : *Fateor in Bibliis nonnulla superesse, quæ in melius mutari possent.*

L'Edition de la Bible publiée à Rome par les ordres du Pape Sixte V. en 1590. qui fut la dernière année de ce Pontife, fut purgée par ses soins & par la diligence des Theologiens qu'il y employa, des fautes les plus grossières qui se trouvoient dans les Editions précédentes. Mais il en resta encore beaucoup d'autres, qu'on ne corrigea point, parce qu'on s'appliqua moins à consulter les Originaux, & à mettre en usage les règles de la Critique, qu'à donner, suivant les Textes communs d'alors, une Edition la plus correcte qu'il fût possible.

Clement VIII. s'y prit d'une manière plus méthodique, & y réussit beaucoup mieux dans la Bible Latine qui parut en 1592. de l'Imprimerie du Vatican : ce qui fit qu'on abandonna la Bible de Sixte V. laquelle ne fut pas réimprimée; au lieu que celle de Clement VIII. fut réimprimée en 1593. avec quelques légers changemens; & elle a servi comme de modèle & d'Original au Texte de la Vulgate, qui a été si souvent imprimé depuis, & qui est aujourd'hui entre les mains de tout le monde. C'est à cette Edition que l'on

(a) Bellarmin. Litteris Capua datis 6. Decemb. 1603.

(b) J. Bandin. Epist. data prid. Calend.

Augusti 1604. ad Moretum. Apud Francisc. Luc. Brug. Prefat. in Annot. in nov. Test.

doit s'en tenir, selon la Bulle de Clement VIII. c'est elle qui doit passer pour la Vulgate déclarée autentique par le Concile de Trente, tenu plusieurs années auparavant (a).

Ce n'est pas à dire que cette dernière Edition même soit encore entièrement exemte de fautes ; ceux qui ont composé la Préface qui se lit à la tête de nos Editions communes, déclarent qu'ils ont fait tous leurs efforts pour la rendre la plus correcte qu'il a été possible ; & que s'ils n'osent pas assurer qu'elle soit dans la dernière perfection, au moins il est certain qu'elle est la plus pure & la plus correcte qui ait paru jusqu'alors. Thomas Jamès Protestant Anglois, dans le Livre qu'il a intitulé, *Bellum Papale*, & où il a eu dessein de montrer les différences qui se trouvent entre la Bible de Sixte V. & celle de Clement VIII. & de mettre en quelque sorte ces deux Pontifes aux mains l'un contre l'autre, a véritablement remarqué environ deux mille différences entre ces deux Bibles.

Le Pere Henri de Bukentop (b) Recollet, a aussi travaillé, mais dans un esprit bien différent, à donner toutes les différences qu'il y a entre les Bibles de Sixte V. & de Clement VIII. & il y en a remarqué un grand nombre que Jamès avoit omises : mais il soutient, & il est aisé de s'en convaincre, en parcourant ces diverses Leçons, qu'il n'y en a aucunes de contraires ni à la foi, ni aux bonnes mœurs, & qu'il ne s'agit entre l'une & l'autre, que d'un peu plus ou moins d'exactitude.

François Luc de Bruges (c) a montré plus de quatre mille endroits que l'on pourroit encore corriger dans les Bibles ordinaires imprimées sur celle de Clement VIII. Bellarmin loua son travail, & lui écrivit que l'on ne doutoit point qu'il n'y eût encore bien des choses à corriger dans l'Edition Vulgate ; & c'est ce que reconnoissent nos plus habiles Critiques, & nos meilleurs Théologiens.

Mais malgré cet aveu, il faut convenir que la Vulgate, qui est en usage dans l'Eglise Romaine & Catholique, est encore la plus parfaite & la meilleure Traduction que nous ayons de la Bible tant de l'ancien, que du nouveau Testament ; & c'est ce que les plus habiles d'entre les Protestans mêmes ont reconnu. Tout le monde sçait qu'elle a été la capacité de Louis de Dieu dans les Langues Orientales ; & par conséquent, combien il étoit en état de juger de la bonté d'une Traduction. Cet Auteur comparant la Vulgate avec

(a) Le Décret du Concile de Trente qui déclare la Vulgate autentique, est de l'an 1546. De là jusqu'en 1590. il y a 44. ans.

(b) Bukentop. *Lux de luce*, lib. 3. c. 1.

(c) Vide Luc. Brug. *Prefat. in Annot. in nov. Test.*

les Traductions Latines du nouveau Testament faites par Bèze & par Erasme (a), dit : *Si j'avance que l'Auteur de la Vulgate, quel qu'il soit, est un sçavant & un très-sçavant homme je ne croirai pas avoir mal jugé. Il a ses défauts, je l'avoue; il a aussi ses barbarismes: mais je ne puis nier que je n'admire par tout sa bonne-foi, & son jugement même dans les lieux où il paroît barbare.* Le même Auteur dans ses Remarques sur le vieux & le nouveau Testament, appuye souvent la Vulgate, & la défend contre ceux qui l'attaquent. Grotius (b) rendant raison du motif qui l'a porté à choisir la Vulgate, pour en faire le fonds de ses notes sur l'ancien Testament, dit qu'il a toujours fait une estime particuliere de cette Version, non-seulement parce qu'elle ne contient rien de contraire à la sainte doctrine, mais aussi parce que l'Auteur qui l'a composée, est plein d'érudition. Théodore de Bèze (c) n'ose la désapprouver entièrement, quoiqu'il y trouve des défauts que d'autres n'y voyent pas; & Paul Fagius (d) traite de Demi-sçavans & d'impudens ceux qui osent parler mal de cette fameuse Traduction.

Drusius (e) louë la conduite du Concile de Trente, qui a autorisé la Vulgate; parce, dit-il, que les Versions nouvelles ne sont pas meilleures que cette ancienne, & qu'elles ont peut-être de grands défauts. Enfin M. Mille (f) parlant de l'ancienne Italique, & de la nouvelle Version de saint Jérôme, dit ces paroles remarquables : “ Nous regardons avec un souverain respect l'ancienne Italique, “ comme étant composé sur les premiers Originaux, & nous estimons au prix de l'or ses moindres fragmens. Nous n'avons garde “ de rien dire non plus contre l'Edition Vulgate de saint Jérôme, “ quoiqu'assez peu correcte aujourd'hui. A la vérité il auroit été à “ souhaiter que ce saint Docteur se fût plutôt appliqué à rétablir “ dans sa pureté primitive l'ancienne Italique, par le secours des “ anciens Manuscrits qui subsistoient de son tems: mais puisqu'il “ a mieux aimé la réformer sur les Originaux Grecs, nous sommes “ ravis qu'il n'ait pas pris en cela une trop grande liberté, & qu'il “ n'ait changé que peu de choses dans le Texte ancien, pour le “ conformer aux Originaux. Voilà ce que nous pensons de la Vulgate; & tant s'en faut que nous jugions qu'on doive la réformer “

(a) Ludovic. de Dieu, *Notis ad Evangelia.*
 (b) Grot. *Prefat. in Annot. suas in veter. Testam. Vulgatum Interpretem semper plurimi feci, non modo quod nulla dogmata insalubria continet, sed etiam quod multum habet in se eruditionis.*

(c) Beza *Prefat. in nov. Testam.*
 (d) Fag. *Prefat. ad collat. transl. vet. Test.*
 (e) Drus. *ad loca difficilia Pentateuchi.*
 (f) Mill. *Prolegom. in N. T. Græc. p. 142.*

» sur aucun Exemplaire Grec imprimé, que nous croyons au con-
 » traire qu'on ne peut lui rendre un plus grand service, que de la
 » corriger sur les anciens Manuscrits ; afin que par leur moyen,
 » on la rende la plus conforme qu'il sera possible à ce qu'elle étoit
 » lorsqu'elle sortit des mains de saint Jérôme.

Nous employons d'autant plus volontiers le témoignage de ces Auteurs, qu'étant d'une Communion différente de la nôtre, on ne peut les soupçonner de flaterie, ni de collusion ; & étant d'une érudition reconnuë, on ne peut les accuser de porter leur jugement sans connoissance de cause. Mais nous ne pouvons approuver le zèle excessif de quelques Théologiens Catholiques (a), d'ailleurs très-sçavans & très-bien intentionnez, qui préfèrent la Vulgate aux Textes originaux, & qui soutiennent que c'est-là le sentiment du Concile de Trente : Que cette sainte Assemblée inspirée du Saint-Esprit, ayant déclaré cette Traduction authentique, & ayant défendu de la rejeter sous quelque prétexte que ce soit, on doit la regarder comme sacrée & inviolable, en l'état où elle à présent ; au lieu que le Texte Hébreu & la Version Grecque des Septante peuvent être rejettez & abandonnez, lorsqu'on fait voir qu'ils sont fautifs, ou contraires à la Vulgate : Que quand les Peres, comme saint Jérôme (b) & saint Augustin (c), ont enseigné que dans le doute, dans l'ambiguïté, & dans la diversité des Editions & des Versions entre elles, on devoit recourir aux Originaux ; que ces raisons étoient bonnes au tems où vivoient ces Peres, & où les sources de l'Hébreu & du Grec étoient encore pures : Qu'à présent il est inutile de nous renvoyer au Texte Hébreu & à la Version des Septante, puisqu'on convient que ce sont des sources gâtées ou corrompues, soit par la malice des Juifs, ou par la négligence des Copistes.

Mais on peut satisfaire à ces difficultez, en disant, 1°. qu'une Traduction ne peut jamais être plus authentique que son Texte original, tandis que ce Texte n'est pas entièrement alteré & corrompu. Or on ne peut pas dire que le Texte Hébreu soit absolument gâté. Il y a des fautes, on en convient ; la plupart y étoient déjà du tems des Septante & de saint Jérôme ; d'autres s'y sont glissées depuis.

(a) Melchior Canus l. 2. c. 13. & 15. de locis Theolog. Gregor. Valentia. l. 8. c. 5. Anabys. Suarez in 3. partem D. Th. qu. 7.

(b) Hieronym Ep. ad Suniam & Fretellam. Sicut in novo Testamento si quando apud Latinos quaestio exoritur, recurrimus ad fontem Graeci sermonis, quo novum instrumentum scriptum est. Ita in veteri Testamento si quar-

do inter Gracos Latinosque diversitas est, ad Hebraicam recurrimus veritatem, &c.

(c) Aug. lib. 2. de Doctr. Christ. c. 11. Latina Lingua homines Hebrae & Graeci Lingua cognitione opus habent, ut ad exemplaria praecedentia recurrant, si quam dubitationem intulerit Latinorum Interpretum varietas.

Mais n'y en a-t-il point dans la Vulgate? Et ces fautes sont-elles en si grand nombre, & si considérables, qu'elles intéressent le fond de la Religion, qu'elles attaquent la foi ou les bonnes mœurs? Enfin sont-elles de nature à ne pouvoir être corrigées? Si l'on faisoit à l'égard du Texte Hébreu, ce que l'on a fait à l'égard de la Vulgate, que l'on consultât les Manuscrits & les anciens Interprètes, suivant les règles d'une bonne & sage critique, on en ôteroit certainement un très-grand nombre de fautes, & on le rendroit peut-être plus pur que ne l'est la Vulgate même; car en général on doit dire que jamais Texte n'a été ni mieux, ni plus fidelement conservé, que le Texte Hébreu. Le Grec n'a peut-être pas eu le même avantage; mais il est encore exempt des fautes grossières, & contraires à la pureté de la foi & des bonnes mœurs.

2°. On doit juger du sens du Concile de Trente, par le témoignage de ceux qui y ont assisté, & qui ont consulté ceux qui y présidoient. Or Salmeron (a) & Vega (b) qui y avoient assisté, assurent que le Concile n'a fait aucune comparaison de la Vulgate aux Originaux, mais seulement aux autres Editions Latines qui avoient cours en ce tems-là; & qu'il leur a préféré la Vulgate, comme plus pure & plus conforme aux Textes originaux, & comme ne contenant rien d'opposé à la foi & aux bonnes mœurs. Vega cite pour témoin de ce qu'il avance, le Cardinal de Sainte-Croix Légat du Pape Paul III. au Concile, & depuis Pape lui-même, sous le nom de Marcel II. qui vivoit dans le tems même que Vega écrivoit, & qui étoit en état de le démentir, s'il eût avancé quelque chose de contraire à la vérité: Enfin Bellarmin (c) accuse de mensonge Calvin (d), qui disoit que les Peres du Concile de Trente avoient défendu d'écouter ceux qui vont chercher l'eau pure jusques dans sa source, & qui réfutent l'erreur par la pure vérité. Bellarmin soutient que c'est-là un mensonge, que le Concile n'a rien dit de pareil; qu'il n'a point parlé des Originaux, mais seulement que de ce grand nombre de Versions Latines qui couroient alors, il en a choisi une entre les autres, pour la déclarer authentique, & la préférer à toutes les autres.

3°. Quoique le Concile de Trente dirigé par le Saint-Esprit, ait déclaré la Vulgate authentique, & qu'il ait défendu de la rejeter dans les disputes, il ne s'ensuit pas qu'il l'ait préférée aux Originaux, ni qu'il ait voulu autoriser les fautes qui y étoient alors, &

(a) Salmeron. Prolegom. 3.
(b) Andr. Vega, l. 15. c. 9.

(c) Bellarmin. de Verbo Dei, l. 2. c. 10. 11.
(d) Calvin. in Antidot. fess. 4.

qui peuvent y être encore aujourd'hui. L'inspiration, ou la direction du Saint-Esprit, qui rend sa décision infaillible, ne tombe que sur le corps entier de la Vulgate, & non pas sur tous les mots & les périodes en particulier. On peut sans blesser l'autorité du Concile, ni l'autenticité de la Vulgate, la confronter aux Originaux, & la réformer lorsqu'elle est défectueuse, ou l'appuyer lorsqu'elle s'y rencontre conforme; ou enfin redresser les Originaux mêmes sur la Vulgate, lorsqu'elle se trouve plus pure & plus correcte qu'eux; ce qui n'est nullement rare, comme le reconnoissent ceux qui ont étudié les saintes Ecritures avec plus de soin & de capacité.



DISSERTATION

SUR LA VERSION

DES

SEPTANTE INTERPRETES.

SI nous n'écrivions que pour les Sçavans, nous nous gardions bien de traiter ici cette matiere, qui a déjà été maniée tant de fois par nos plus habiles Critiques: mais pour remplir le dessein que nous avons formé de donner un Recueil complet de Dissertations, qui pût servir comme de Prolégomènes de l'Ecriture, nous n'avons pû nous dispenser de parler de la Version des Septante, qui a toujours été si célèbre dans l'Eglise, & qui a été considérée par plusieurs anciens Peres comme inspirée du Saint-Esprit (a).

L'on a débité sur cette matiere tant de conjectures, & on l'a embarrassée de tant de circonstances peu certaines, qu'il est assez mal-aisé même de les rapporter toutes, & de les ranger dans un

(a) *Clem. Alex. l. 1. Stromat. Justin. Exhort. ad Gentes, & Dialog. cum Tryphone. Cyrill. Jerosol. Catech. 4. Irena. l. 3. advers. her. c. 25. seu 21. Epiphani. lib. de Ponderib.*

& Mensur. Chrysof. homil. 4. in Genes. & c. Aug. l. 2. de Doctr. Christ. c. 15. & l. 2. de Consensu Evangel. c. 66.

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 165

ordre méthodique. La plupart des Critiques nouveaux rejettent absolument toute l'histoire de la Version des Septante, rapportée avec quelque diversité par Aristée, Philon, Joseph, saint Justin, saint Irénée & saint Epiphane. D'autres en soutiennent la vérité, abandonnant seulement quelques circonstances qui paroissent trop visiblement fabuleuses. Quelques-uns soutiennent que les Septante Interprètes traduisirent d'Hébreu en Grec seulement les cinq Livres de Moïse. D'autres veulent qu'ils ayent traduit toute la Bible; & il y en a qui y ajoutent plusieurs Livres apocryphes.

On est encore moins d'accord sur le tems auquel cette Traduction a été faite. Les uns la mettent sous Ptolemée I. fils de Lagus, pere de Ptolemée Philadelphic (a) : d'autres, sous Philadelphic lui-même; & c'est l'opinion la plus suivie. D'autres (b) la reculent de beaucoup, & prétendent que celle que nous avons, n'a été faite que vers le tems de Ptolemée Philometor, qui est le sixième après Ptolemée fils de Lagus, & le cinquième après Philadelphic.

Il y en a (c) qui croyent que la Version que nous avons à présent sous le nom des Septante, n'est pas la véritable: mais qu'elle a été altérée par les Juifs, en haine des Chrétiens; ou bien, que le Texte Hébreu d'aujourd'hui n'est pas le véritable & l'ancien. D'autres avancent que ce qui porta les Juifs d'Alexandrie à faire cette Version, fut qu'ils n'entendoient plus l'Hébreu; & que pour lui concilier plus d'autorité ils lui donnèrent le nom de Version des Septante, comme pour faire entendre qu'elle avoit été entreprise par l'ordre des septante ou septante-deux Sénateurs du Grand Sanhédrin; ou du moins qu'elle avoit été approuvée par eux.

Philon (d) dit que l'ouvrage de cette Version fut si agréable aux Juifs d'Egypte, qu'ils établirent une Fête annuelle, pour en célébrer la mémoire. On voit tous les ans, dit-il, une affluence non seulement de Juifs, mais aussi d'étrangers, qui passent dans l'Isle de Pharos, & y vont témoigner leur respect pour ce lieu, où la Version des Septante a paru pour la première fois, & pour en rendre grâces à Dieu, comme si ce bienfait étoit encore tout récent; & après avoir satisfait à leur dévotion, ils se réjouissent dans des repas de piété; les uns sous des tentes dressées sur le bord de la

(a) Vide Iren. & Clem. Alex. locis sup. citatis. Anatol. in comput. pasce. Theodor. Praef. in Psalmos.

(b) Bochart. de anim. sac. l. 2. c. 18.

Usser. Syntag. de 70. Interp.

(c) Alphonf. Salmeron. Prolegom. 5. 6.

(d) Philo. l. 2. de vita Moïsis, p. 659.

660.

mer, & les autres assis sur le sable & à l'air, plus contens que s'ils étoient dans les plus beaux palais. C'est ce que dit Philon.

Mais les Juifs qui parloient Hébreu, eurent tant d'horreur de cette Version (*a*), qu'ils établirent un jeûne le 8. de Thébot, qui répond au mois de Decembre, pour marquer combien ils délaprouvoient la liberté que les Hellenistes s'étoient donnée de traduire la Loi en une Langue profane & étrangere. Ils disent (*b*) que le jour de cette Traduction fut regardé comme aussi fatal à Israël, que celui de la fabrication des veaux d'or par Jerobam, & qu'alors le Ciel fut couvert de ténèbres pendant trois jours. Quelques Auteurs Juifs (*c*) racontent que l'on n'envoya à Alexandrie que cinq Interprètes. D'autres y en mettent septante-deux. Saint Hilaire (*d*) suivi de Baronius, veut qu'ils ayent été Princes & Docteurs de la Synagogue, c'est-à-dire, membres du Sanhédrin. Joseph fils de Gorion (*e*) dit que le Grand-Prêtre, dont il ne dit pas le nom, y envoya septante Prêtres, entre lesquels étoit Eléazar, ce vieillard célèbre, qui souffrit la mort dans la persécution d'Antiochus Epiphane.

Il y en a qui croient que la Version des Septante fut faite sur le Caldéen (*f*); d'autres, sur le Syriaque (*g*); d'autres, sur le Samaritain (*h*); d'autres, sur un Hébreu peu correct. Quelques-uns remarquant la différence qui se remarque en tant d'endroits entre les Septante & l'Hébreu, croient que ces Interprètes n'ayant entrepris que malgré eux cette Version, ne furent ni exacts, ni fideles à la faire. D'autres veulent que les diversitez dont il s'agit, soient un effet de la prudence & du ménagement des Interprètes, qui n'ayant pas voulu découvrir à des Payens les mysteres de leur Religion, ni les fautes de leurs peres, ont souvent exprès détourné le sens du Texte. Saint Jérôme (*i*), d'ailleurs fort peu favorable aux Septante, regarde leur Traduction comme une défense & un rempart du Texte sacré, qui le mettent à couvert de toutes les corruptions qu'on y pourroit faire: *Post LXX. nihil in sacris litteris potest immutari vel perverti, quin eorum translatione omnis fraus & dolus patefiat.* Voilà les différens sentimens qu'on a formez sur les Septante.

(*a*) Scaliger, not. ad Chronic. Euseb. ad an.

2734. p. 134.

(*b*) In Massechet. Sopherim.

(*c*) In Massechet. Sopherim.

(*d*) Hilar. in Psal. 2. p. 29.

(*e*) Gevionides l. 3. c. 29.

(*f*) Ita Philo l. 2. de vita Moysi. Rab. Azarias in Meor-Eh'araim.

(*g*) Rab. Gedalia in Schalschet. Cabala.

(*h*) Ita Samarit. Chronic. Selden. Postel.

(*i*) Hieronym. Praef. in 4. Evangelia.

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 167

Pour traiter cette matiere avec quelque ordre, & sans sortir des bornes d'une Dissertation, nous essayerons de montrer 1°. Que la Version des Septante que nous avons, est la même qui a été connue & citée par les Apôtres & par les Peres. 2°. Qu'elle a été, & est encore d'une grande autorité dans l'Eglise. 3°. Que l'histoire des Septante rapportée par Aristée, est fabuleuse dans plusieurs de ses circonstances. 4°. Qu'apparemment on traduisit d'Hébreu en Grec le Penta teuque, du tems de Ptolémée Philadelphe, & que les autres Livres furent traduits dans la suite des tems, par différens Auteurs. 5°. Nous ferons la critique de cette Version, & nous rapporterons le jugement qu'en ont porté les plus sçavans Critiques.

L'accusation qu'on a formée contre les Juifs, comme ayant corrompu le Texte des Septante, ne roule sur quelques passages, que l'on prétend qui se lisoient autrefois dans le Grec, & qui ne s'y lisent plus aujourd'hui. Par exemple (a) : *Dites parmi les nations que le Seigneur a regné dans le bois*. Saint Justin le Martyr soutient que ces paroles *dans le bois*, sont du Texte des Septante (b), & que les Juifs les en ont malicieusement retranchées. Il ajoute cet autre passage d'Esdras, qu'ils en avoient aussi ôté (c) : *Esdras dit au peuple, si vous pensez sérieusement que cette Pâque est nôtre Sauveur & nôtre refuge, & si vous vous mettez dans l'esprit que nous l'humilierons dans le signe; & après cela, si nous mettons en lui nôtre confiance, ce lieu ne sera jamais détruit*. Il dit de plus qu'ils avoient entrepris de supprimer de quelques-uns de leurs Exemplaires ces paroles de Jérémie (d) : *Je suis comme un agneau destiné au sacrifice. Ils ont formé contre moi des desseins, en disant : Venez, mettons du bois dans son pain & effaçons son nom de dessus la terre*; mais que leur fourbe ayant été découverte le passage est demeuré entier. Enfin il soutient qu'ils ont ôté du Texte du même Prophète ces mots (e) : *Le Seigneur, le Dieu d'Israël s'est souvenu de ses morts qui étoient dans leurs tombeaux au fond de la terre, & il est descendu vers eux, pour leur annoncer son salut*.

Tertullien (f) se plaint de ce que les Juifs ont rejeté de leur

(a) Psal. xcvi. 10.

(b) Justin. Dialog. cum Tryphone.

(c) Ce passage est apparemment du quatrième d'Esdras, qui est apocryphe. On ne lit rien de semblable dans les deux Livres Canoniques d'Esdras. On pourroit aussi l'avoir inféré au 1. Esdr. vi. 19. 20. 21.

(d) Voyez Jérémie xi. 19. Il n'y a aucun retranchement considérable.

(e) Ces mots ne se trouvent dans aucun Livre Canonique. S. Irénée les cite quelquefois sous le nom d'Isaïe, & le plus souvent sous celui de Jérémie.

(f) Tertull. de habitu mulier. l. 1. c. 2. 3.

Canon le Livre d'Henoch, de même que d'autres Livres qui parloient de JESUS-CHRIST. Origènes (a), les accuse d'avoir corrompu le Texte des Septante qui porte: *Le péché de Juda est écrit avec un burin de fer; & d'avoir mis en la place: Leur péché est écrit, &c.* Il dit de plus (b) que les Juifs ont retranché beaucoup d'autres choses, & des Livres entiers, pour cacher leur propre honte, & les crimes de leurs ancêtres. Saint Jérôme leur fait le même reproche. Saint Chysofome (c) soutient qu'ils ont corrompu exprès le Texte des Prophètes, pour nous dérober les Prophéties qui regardoient JESUS-CHRIST.

Mais sans prétendre faire ici l'apologie des Juifs en toutes choses, ni les disculper d'avoir quelquefois préféré des leçons moins favorables au Messie à d'autres qui lui étoient favorables, & d'avoir détourné le sens de plusieurs passages qui le regardoient visiblement, pour en faire l'application à d'autres; nous ne pouvons nous persuader que leur malice ait pû aller jusqu'à corrompre exprès le Texte des Septante. Car 1°. S'ils y font quelque changement en haine du Christianisme, ce ne peut-être que depuis la venue de JESUS-CHRIST. Or en ce tems ils ne l'auroient pû faire que dans les Exemplaires qui étoient entre leurs mains; & encore comment le faire dans tous, & dans toutes les Provinces où l'on parloit Grec? *Incredibile est*, dit saint Augustin (d), *Judeorum gentem tam longè lateque diffusam, uno consilio conspirare potuisse in hac conscribenda mendacio, & dum aliis invidiant autoritatem, sibi abstulisse veritatem.* Les Exemplaires que les Chrétiens possédoient, seroient toujours demeurez exempts de corruption. Or que gaignoient-ils, si la corruption n'étoit pas générale?

2°. S'ils vouloient nous ravir quelques prophéties concernant le Messie, il étoit naturel qu'ils prissent les plus claires & les plus expresses; & il est certain qu'ils en ont laissé un très-grand nombre de cette nature. 3°. Ce n'auroit pas été assez de corrompre les Textes des Septante; il auroit encore fallu retrancher du Texte Hébreu ce qu'ils ôtoient de celui des Septante. Or il étoit moralement impossible qu'ils le fissent, & qu'ils corrompissent tout à la fois ces deux Textes, sans trouver de la résistance même dans leur nation, toujours infiniment jalouse de la pureté des Livres saints (e). 4°. Quand les Juifs incrédules auroient pû consentir à cette dépra-

(a) Origen. homil. xii. in Jerem.

(b) Origen. Ep. ad Ful. African.

(c) Chrysost. homil. 5. in Matth.

(d) Aug. l. 15. de Civit. c. 13.

(e) Joseph. lib. 1. contra Appion. p. 1037

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 169

vation de leurs Exemplaires, les Chrétiens judaïsans, qui lisoient comme eux les Livres saints en Hébreu, l'auroient-ils souffert ?

5°. Enfin quand on examine suivant les regles de la bonne critique, les passages que saint Justin & quelques autres Peres reprochent aux Juifs d'avoir retranchez du Texte des Septante, on trouve ou qu'ils n'ont jamais été ni dans l'Hébreu, ni dans les Septante, ou du moins que l'on n'a aucune preuve bien solide pour soutenir cette accusation. Que si ces Interprètes, ou après eux les Juifs, ont effacé ou détourné quelques passages qui n'étoient point honorables à leurs ancêtres, cela s'est fait apparemment avant JESUS-CHRIST; & le nombre de ces prétendus passages ainsi retranchez, est bien petit, en comparaison de tant d'autres qu'ils y ont laissez, & qui ne leur font point d'honneur. D'où je conclus que le Texte des Septante d'aujourd'hui est le même que celui que les Juifs ont eu avant JESUS-CHRIST, & que les Chrétiens ont reçu d'eux. Ce qui n'empêche pas qu'on n'y reconnoisse quelques fautes & quelques dérangemens, qui peuvent venir ou de la trop grande liberté, ou de la négligence des Copistes, ou de la longueur des siècles.

Ussérius (*a*) a prétendu, aussi-bien que saint Jérôme, que la première Version qui fut faite sous Ptolemée Philadelphie, ne contenoit que les cinq Livres de Moÿse; l'autre qui passa depuis sous le nom de Version des Septante Interprètes, n'ayant été, selon lui, composée que sous l'année quatrième de Ptolemée Physcon (*b*), appelé autrement Philométor. Elle fut reçue de tous les Juifs, & déposée dans la fameuse Bibliothèque d'Alexandrie, où elle étoit encore du tems d'Origènes, qui la mit dans ses Hécaples, vis-à-vis une autre Edition, qui passoit aussi sous le nom des Septante, & qu'Origènes appelle *la commune*, ou *la vulgaire*, parce qu'elle étoit entre les mains de tout le monde, quoique beaucoup moins correcte que l'autre.

Nous ne contesterons point à Ussérius que la Loi de Moÿse n'ait été traduite en Grec sous Ptolemée Philadelphie; mais nous ne croyons pas qu'il doive jamais produire de bonnes preuves d'une Traduction nouvelle de toute la Bible, faite sous Ptolemée Evergètes, ou Philométor. Il n'a aucun garand de ce fait parmi les Anciens. Il seroit même assez mal-aisé de prouver qu'avant le regne de Physcon, il n'y ait eu que le Pentateuque de traduit en Grec; & beaucoup plus mal-aisé encore de montrer que les Versions qu'Ori-

(*a*) *Usser. Syntagma de 70. Interp.*

(*b*) An du Monde 3865. avant J. C. 139.

gènes inféra dans ses Héxaples, furent différentes de celle qui a toujours été connue sous le nom de Version des Septante, faite en tout, ou en partie, vers le tems de Ptolemée Philadelphe.

Pour montrer la grande autorité de la Version des Septante, on ne peut employer de raisons plus efficaces que celles-ci: Elle a été citée par les Apôtres & par les Peres, *Jure obtinuit in Ecclesiis*, dit saint Jérôme (a), *vel quia prima & ante Christi adventum, vel quia ab Apostolis in quibus tamen ab Hebraico non discrepat, usurpata*. Plusieurs Anciens l'ont crüe inspirée du Saint-Esprit; & jusqu'au tems de la Version Latine de saint Jérôme, elle étoit la seule en usage dans l'Eglise. Encore aujourd'hui elle est regardée comme authentique dans l'Eglise Grecque, & même dans l'Eglise Latine, le Texte Latin des Pseaumes, qui a été déclaré authentique dans le Concile de Trente, est pris sur le Grec des Septante.

Saint Chrysostome (b) regarde comme un des plus grands miracles de la Providence divine, qu'un Roi barbare, étranger à la vraie Religion, ennemi de la vérité & du peuple de Dieu, (il parle de Ptolemée Philadelphe) ait entrepris la Version de l'Ecriture en Grec, & qu'il ait par ce moyen répandu la connoissance de la vérité parmi toutes les nations du monde. Saint Augustin (c) s'exprime de même. Les Juifs par jalousie, ou par scrupule, dit-il, ne voulant pas communiquer aux étrangers les saintes Ecritures, Dieu s'est servi d'un Roi idolâtre, pour procurer cet avantage aux peuples Gentils: *Libri quos gens Judæa cateris populis vel religione, vel invidia proderet nolebat, credituris per Dominum Gentibus ministrâ Regis Ptolemæi potestate tantò ante prodita est*. Que peut-il manquer à l'autorité de cette Version, dit saint Hilaire (d), laquelle a été faite avant la venue de JESUS-CHRIST, & dans un tems où l'on ne peut soupçonner ceux qui y ont travaillé, d'avoir voulu flater celui qui y est annoncé, ni les accuser d'ignorance, puisqu'ils étoient les Chefs & les Docteurs de la Synagogue, instruits de toute la plus secrète doctrine de Moÿse, & revêtus de toute l'autorité qui appartient aux Docteurs d'Israël? *Non potuerunt non probabiles esse arbitri interpretandi, qui certissimi & gravissimi erant Authores docendi*.

Quand on confronte les citations de l'ancien Testament qui se trouvent dans l'Evangile & dans les Epîtres de saint Paul, avec le

(a) Hieronym Ep. 101. ad Pammach,

(b) Chrysof. homil. 4. in Genes.

(c) Aug. l. 2. de Doctr. Christi. c. 15. &

serm. 68. in Joan.

(d) Hilar, in Psal. 11. Vide sflubet & En-

seb. lib. 8. Preparat. c. 1.

Texte des Septante, on y remarque presque par tout une très-grande conformité. C'est ce qu'ont remarqué principalement Origènes (a) & saint Jérôme (b), les deux plus sçavans Peres de leurs siècles, & les plus capables d'en juger, puisqu'ils possédoient non seulement le Grec, mais aussi la Langue Hébraïque, & qu'ils étoient en état de confronter la traduction avec l'Original. Saint Matthieu qui a écrit en Hébreu ou plutôt en Syriaque, cite assez souvent l'ancien Testament suivant l'Hébreu (c): mais saint Luc, saint Jean & saint Paul suivent plus communément le Texte des Septante; & saint Irénée (d) remarque en général que les Apôtres conviennent avec l'interprétation des Septante, & que les Septante conviennent avec la doctrine des Apôtres: *Apostoli consonant prædictæ interpretationi, & interpretatio consonat Apostolorum traditioni.*

C'est, dit-il, que le même Esprit qui a inspiré les Prophètes pour prédire la venue du Sauveur, & les Interprètes pour bien rendre le sens des prophéties, a aussi inspiré les Apôtres pour annoncer la venue du Fils de Dieu, & l'avènement du Royaume des Cieux: *Unus enim & idem Spiritus Dei, qui in Prophetis quidem præconavit quis & qualis esset adventus Domini, in Senioribus autem interpretatus est benè, quæ benè prophetata fuerant; ipse & in Apostolis annuntiavit plenitudinem temporum adoptionis venisse.* Il compare la manière dont les Septante Interprètes firent leur Traduction, à celle dont Esdras rétablit les saintes Ecritures, qui avoient été perduës pendant la captivité (e). Il ne peut pas donner une plus grande preuve de l'inspiration qu'il attribué aux Septante.

Saint Clément d'Alexandrie (f) & Théodoret (g) employent la même preuve & dans le même sujet; & généralement tous les Peres qui ont suivi Philon, & qui ont crû avec saint Justin que les Septante Interprètes, quoique enfermez separément s'étoient parfaitement rencontrés dans leur Version, ont enseigné aussi qu'ils avoient été remplis du Saint-Esprit; ce rapport & cette convenance si entière & si parfaite, ne s'étant pû faire autrement.

(a) Origen. in cap. xv. & x. Epist. ad Roman. & in Joan. Vide & Cyrill. Ferosol. Catech. 4.

(b) Hieronym. quæst. Hebr. in Genesi & alibi.

(c) S. Jérôme dans son Livre des Ecrivains Ecclésiastiques, pose comme un principe, que S. Matthieu cite toujours suivant l'Hébreu. Mais ailleurs il avouë en général que

tous les Evangélistes citent ordinairement selon les Septante.

(d) Irena. lib. 3. contra hæres. c. 25.

(e) 4. Esdr. XIV. 19. 20. 21. Ce sentiment n'est pas vrai, comme nous l'avons montré dans une Dissertation particulière, à la tête d'Esdras.

(f) Clem. Alex. l. 1. Stromat. p. 342.

(g) Theodoret. Præf. in Psalm.

Saint Hilaire (a) soutient que dans les endroits où les Traductions varient, on doit s'en tenir aux Septante, que leur Traduction étant la plus ancienne & la plus autorisée par l'usage des Eglises, il n'est pas permis de la rejeter ni de s'en éloigner (b); que ceux qui l'ont faite, avoient la capacité, l'autorité & tous les autres caractères capables de l'autoriser & de la faire recevoir avec respect. Saint Augustin a toujours crû l'autorité des Septante fort supérieure à celle des autres Interprètes Grecs (c): *Septuaginta Interpretum quod ad vetus Testamentum attinet, excellit autoritas; qui jam per omnes peritiores Ecclesias tantâ presentia Spiritus sancti interpretati esse dicuntur, ut os unum tot hominum fuerit.* Il dit que lors même qu'ils s'éloignent des Exemplaires Hébreux, on doit croire que c'est par un effet de la Providence divine, qui a permis qu'ils traduisissent de cette manière; le Saint-Esprit qui les conduisoit, & qui faisoit qu'ils n'avoient tous, pour ainsi dire, qu'une seule bouche, ayant proportionné leur Traduction aux besoins & à la portée des Gentils, pour qui elle étoit principalement destinée.

Dans un autre endroit (d), il dit que si l'on demande pourquoi les Septante s'éloignent quelquefois de la vérité des Livres Hébreux, il faut répondre que le même Esprit qui a dicté les anciennes Ecritures, ayant aussi inspiré les Septante, qui les ont traduites, comme il parut par l'admirable conformité qui se rencontra dans leur Traduction, lorsqu'elle fut achevée, Dieu a permis ces différences, comme il a permis celles qui se rencontrent entre les Evangélistes; lesquelles n'étant qu'apparentes, font voir qu'on peut sans mentir, & sans blesser la vérité, raconter quelque chose différemment, quand on ne s'écarte point de la volonté de celui à qui l'on doit toujours se conformer.

Mais comme ce sentiment de l'inspiration des Septante n'est fondé que sur un fait douteux, pour ne pas dire absolument faux, qui est que ces Interprètes ayent été enfermés dans des cellules différentes, & sans s'être parlé, ni s'être communiqué leur ouvrage, ils se soient recontrez tellement semblables, qu'il n'y eut pas

(a) Hilar. in Psalm. 131. n. 24.

(b) Idem in Psalm. 118. litt. 5. n. 13. Sed nos sicut oportet sequimur LXX. Interp. Religiosam & antiquam autoritatem. Vide & in Psalm. 118. litt. 4. n. 6. Sed neque nobis tutum est translationem LXX. Interp. transgredi.

(c) Aug. de Doctr. Christ. l. 2. c.

(d) Lib. 2. de Consens. Evangelist. c. 66.

Cur tanta auctoritas Interpretationis LXX. multis in locis diffet ab ea veritate qua in Hebraicis codicibus invenitur nihil occurrere probabilius existimo, quam illos LXX. eo Spiritu Interpretatos qua & illa qua interpretabantur, dicta fuerant, quod ex ipsa eorum mirabili qua pradicantur, consensione firmatum est.

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 173

un mot de différence entre leurs Traductions; on peut sans scrupule abandonner une opinion, qui est une suite d'un principe si ruineux. Aussi saint Jerome (a), qui étoit si habile Critique, n'a jamais crû que les Septante fussent Prophètes; il ne les tient que pour de simples Traducteurs, & après avoir rapporté quelques endroits où ils s'éloignent de l'Hébreu, il dit qu'ordinairement quand ils rencontrent dans le Texte Hébreu quelque chose de particulier sur le Pere, le Fils & le Saint-Esprit; ou ils le détournent dans un autre sens, ou ils le suppriment tout-à-fait, pour ne pas publier devant les Payens les secrets de la foi, & pour ne pas aussi désobliger le Roi; qui souhaitoit ardemment cette Traduction: *Ubicumque sacratum aliquid Scriptura testatur de Patre, & Filio, & Spiritu sancto, aut aliter interpretati sunt, aut omninò tacuerunt, ut & Regi satisfacerent, & arcanum fidei non vulgarent.*

Il s'éleve ensuite contre le premier auteur des cellules où l'on prétend que furent enfermés les Septante Interprètes, & où ils travailleroient séparément à leur Version. Il traite ce récit de mensonge, & soutient que ni Aristée, ni Joseph, ni Philon n'en ayant rien dit, & ayant assuré au contraire que les Septante Interprètes avoient été mis ensemble dans un appartement du palais royal, & avoient conféré entre eux, & travaillé en commun à leur Traduction, on en doit inférer qu'ils étoient de simples Traducteurs, & non des Prophètes: *In una basilica congregatos contulisse, non prophetasse. Aliud est enim Vatem, aliud est esse Interpretem.*

Mais tout cela ne détruit point ce que nous avons dit de l'autorité où a été dans l'Eglise la Version des Septante. Saint Jérôme lui-même la reconnoît dans tous ses Ouvrages (b); mais il ne veut pas qu'on la porte trop loin. Il condamne l'abus qu'on auroit pu faire de cette Version, en l'égalant aux Originiaux, & en la croyant inspirée du Saint-Esprit; car le Saint-Esprit ne peut être contraire à lui-même, en parlant autrement dans l'Hébreu, & autrement dans le Grec; il ne peut tomber dans l'erreur, comme ces Traducteurs y sont visiblement tombez en plusieurs endroits de leur Traduction. Enfin l'histoire qui a servi de fondement à cette créance des Anciens, n'étant d'aucune autorité dans l'Eglise, ne peut servir de fondement pour établir un dogme de cette conséquence.

(a) Hieronym. Prefat. in Pentateuch. ad Desiderium.

(b) Hieronym. in Isai. xviii. p. 492. nov. edit. & in lib. 2. Apolog. advers. Rufin. p. 421. nov. editio. Ego ne contra LXX. Interpretes

aliquid sum locutus, quos ante annos plurimos diligentissimè emendatos mea Lingua studiosi dedi! quos quotidie in conventu fratrum edisero, quorum Psalmos jugi meditatione decanto &c.

Car s'il y a une histoire certaine de la Version des Septante, c'est sans doute celle d'Aristée, puisque c'est de-là que tout ce que l'on a dit sur ce sujet, a été tiré. Mais l'histoire même d'Aristée, que saint Jérôme semble reconnoître pour véritable, est très-douteuse; à plus forte raison, les autres récits, qui ne sont proprement que des embellissemens & des additions qu'on y a faites.

Voici le précis de l'histoire d'Aristée. Cet Auteur qui veut passer pour Gentil, & pour garde du corps du Roi Ptolemée Philadelphie, dit dans sa Préface qu'il fut envoyé par ce Prince à Jérusalem au Grand-Prêtre Eleazar, pour lui demander des hommes sçavans en Grec & en Hébreu, qui pussent traduire en Grec les Livres sacrez des Juifs. Il y rend compte de son voyage, & de tout ce qui en avoit été l'occasion, à Philocrates son frere, & il lui dit que Demétrius Phaléréus, qui étoit garde de la Bibliothèque du Roi Ptolemée Philadelphie, ayant mis tous ses soins pour y ramasser, s'il étoit possible, tous les Livres du monde; un jour le Roi lui demanda combien de Livres il y avoit déjà dans sa Bibliothèque. Demétrius répondit qu'il y en avoit plus de deux cens mille, & qu'il esperoit qu'il y en auroit bien-tôt plus de cinq cens mille: Car, ajouta-t-il, j'ai appris que les Loix des Juifs méritent bien aussi d'y avoir place: mais il faut les traduire d'Hébreu en Grec. Le Roi dit qu'il seroit écrire incessamment au Grand-Prêtre des Juifs pour cela.

Alors Aristée, qui étoit présent, crut qu'il étoit tems de découvrir au Roi ce qu'il avoit dans l'esprit depuis long-tems, & dont il avoit souvent entretenu Sosibius de Tarente, & André, deux des principaux Officiers des Gardes du Roi. C'étoit de procurer la délivrance aux Juifs, que Ptolemée fils de Lagus, & pere de Philadelphie, avoit autrefois amenez captifs en Egypte, pendant qu'il faisoit la guerre en Syrie & en Phénicie. Il en amena environ cent mille: mais de ce nombre il en choisit trente mille des mieux faits & des plus forts, à qui il confia la garde de ses forteresses. Les autres furent abandonnez aux soldats, & réduits en servitude, avec les femmes & les enfans qu'on avoit pris à la guerre.

Aristée, Sosibius & André prirent donc cette occasion pour parler au roi en faveur de ces captifs; & ils lui dirent que les Loix qu'il vouloit faire traduire, appartenant à tout le Peuple Juif, il ne conviendroit pas de leur demander des Interprètes de ces Loix, pendant qu'il tenoit en Egypte un si grand nombre de captifs de cette Nation. Qu'il seroit de sa magnificence & de sa liberalité, de les délivrer de servitude, afin qu'ils s'en retournassent en paix

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 175

dans leur patrie. Le Roi leur ayant demandé combien ils croyoient qu'il y avoit bien des Juifs captifs, André répondit qu'ils pouvoient être cent mille. Ce nombre ne rebuta point Philadelphie, & il leur accorda la liberté, & fit payer à leurs maîtres vingt dragmes pour chaque esclave, afin de les dédommager de leur perte. Le Roi donna plus de six cens talens (a) pour cela, & fit publier un Edit très-favorable pour l'affranchissement des Juifs, dans lequel il fit ajouter qu'il donnoit la liberté non-seulement à tous les Juifs que son pere avoit amenez captifs en Egypte, mais aussi à tous les autres qui y avoient été amenez avant ou après lui.

En même tems il dit à Demétrius Phaléréus de lui présenter un Placet, ou un Mémoire pour l'exécution du projet dont il lui avoit parlé, afin que les choses se fissent dans toutes les regles. Demétrius ayant dressé son Placet, le présenta au Roi, qui fit aussitôt écrire au Grand-Prêtre Eléazar, pour le prier de lui envoyer les Livres de la Loi, & des Traducteurs capables de les mettre en Grec.

Il lui députa pour cela des Ambassadeurs, & les chargea de riches présens pour le Temple du Seigneur. André & Aristée furent destinés à cette commission; & ils s'en acquitterent avec tant de succès, que le Grand-Prêtre envoya avec eux au Roi soixante & douze Juifs habiles en Grec & en Hébreu, tirez des douze Tribus, six de chacune, dont on a donné les noms avec ceux de leurs Tribus. Eléazar leur mit en main les Livres de la Loi qu'ils devoient traduire. Il récrivit au Roi, loüant sa piété, lui rendant graces pour les présens qu'il faisoit au Temple, & lui recommandant ses Envoyez.

Lorsqu'ils furent arrivez à Alexandrie, le Roi les reçût avec beaucoup de bonté & des marques d'estime, leur marqua la joie qu'il avoit de leur arrivée, témoigna sa profonde vénération pour les oracles de Dieu qu'ils avoient apportez, les adora, ou se pencha presque sept fois devant ces divins Livres, admira la beauté du velin, dont les feuilles étoient si bien liées ou collées l'une à l'autre, qu'on n'en voyoit pas les jointures, & qui étoient peintes de diverses couleurs & chargées d'une écriture en lettres d'or. Le Roi reçut fort gracieusement les présens du Grand-Prêtre, & dit aux Envoyez que toute sa vie il célébreroit la fête de leur arrivée, comme un jour heureux & solennel; & comme ce jour se rencontroit avec celui auquel le Roi avoit vaincu en bataille:

(a) Les 600. talens à 2400. liv. l'un, font 1440000. livres.

navale le Roi Antigone, il voulut que les Septante eussent l'honneur de manger le même soir avec lui, & il leur fit préparer des logemens pour se reposer dans un appartement joignant la citadelle. L'heure étant venuë, on se mit à table; & le Roi leur fit plusieurs questions, auxquelles ils satisfirent parfaitement. Le lendemain il les fit encore manger avec lui, & continua ainsi sept jours de suite, jusqu'à ce qu'il les eût tous ouïs les uns après les autres.

Trois jours après, Demétrius Phaléréus prit les septante-deux Hébreux, & les conduisit dans l'isle de Pharos par une levée longue de sept stades, & les ayant fait passer le pont, il les plaça dans une maison fort bien meublée, au septentrion de l'isle, située sur le bord de la mer, éloignée du tumulte & du bruit, afin qu'ils pussent vacquer sans trouble à la Traduction des Livres saints. Ils se mirent donc à travailler; & discutant entre eux tout ce qui souffroit quelque difficulté, lorsqu'ils étoient d'accord, & que la chose étoit en état d'être mis au net, ils la portoient à Demétrius, qui la faisoit décrire par des Copistes (a). Ils travailloient ainsi tous les jours, & demeuroient assemblez jusqu'à la neuvième heure, c'est-à-dire, jusqu'à trois heures avant le coucher du soleil. Alors ils retournoient à la ville, où l'on leur fournissoit abondamment tout ce qui étoit nécessaire pour leurs besoins. Dès le matin, après avoir salué le Roi, ils s'en retournoient dans l'Isle de Pharos; & après avoir lavé leurs mains, & fait leurs prières à Dieu, ils se mettoient de nouveau à l'ouvrage. Ils continuèrent ainsi pendant septante ou septante-deux jours (b).

Après qu'ils eurent achevé leur Traduction, ils la remirent à Demétrius, qui la lut devant l'assemblée des Juifs d'Alexandrie, & en présence des Interprètes; afin qu'elle eût une approbation unanime & solennelle de tous ceux qui étoient capables de juger de sa conformité avec le Texte original. Tous les Juifs l'ayant ouïe, témoignèrent par leurs applaudissemens qu'ils en étoient très-satisfaits. Ils comblèrent de louanges Demétrius qui la leur avoit procurée, & les Interprètes qui l'avoient faite. Après cela ils prononcèrent des imprécations contre ceux qui y feroient quelques changemens, soit en y ajoutant, ou en retranchant, ou en renversant l'ordre de ce qui étoit écrit.

(a) *Arifl. de LXX. Interpr.* Οἱ δὲ ἑπτάκαισι
ἐκαστα συμφωνοῦσα πρὸς αὐτὸς ἕως ἀντι-
βολαίς. Τὸ δὲ εἰς τὴν συμφωνίαν γινόμενοι πρὸς

νότους, ἀνεργαφῆς ἕως ἐπιγχασι παρὰ τῷ
Δριση... .

(b) *Ita Aristaas Joseph in Versione Rufini
Euseb. Cyrill. Alexand. Cedren.*

Le Roi ayant été informé de tout ce qui s'étoit fait, en témoigna beaucoup de joye; & s'étant fait lire la Traduction de la Loi, admira la sagesse du Législateur, & demanda à Demétrius Phalé- réus pourquoi aucun Historien, ni aucun Poète n'avoit fait men- tion d'un si excellent Ouvrage. Demétrius lui répondit qu'ils en avoient été détournez par la sainteté & la majesté de cette Loi toute divine, & trop au-dessus de la portée de l'homme. Il ajoûta qu'il avoit appris que Théopompe ayant entrepris d'en insérer dans son histoire quelque chose qu'il avoit tiré d'une Version peu exacte faite auparavant, il avoit été frappé d'une maladie, qui lui avoit troublé l'esprit pendant plus de 30. jours; mais qu'enfin ayant deman- dé à Dieu quelle étoit la cause de cette maladie, Dieu lui avoit fait connoître en songe, que c'étoit en punition de sa témérité, qui avoit voulu rendre publiques des choses sacrées, & dignes d'un sou- verain respect. Demétrius dit de plus que Théodecte Poète tragi- que, ayant voulu insérer quelque chose de la Loi de Dieu dans un de ses Poèmes, fut aussi-tôt privé de la vûë, qu'il ne recouvra qu'après avoir reconnu sa faute, & en avoir fait pénitence.

Le Roi ayant ouï ces raisons, reçut de ses mains l'Ouvrage des Interprètes avec une grande vénération, ordonna qu'on en eût grand soin, & qu'on le conservât avec respect, combla de louan- ges les Traducteurs, les invita à le venir voir souvent, & les ren- voya en Judée chargez de riches présens pour eux-mêmes, & pour le Grand-Prêtre Eléazar. Voilà le précis de ce qu'on lit dans Aristée. C'est de-là que Joseph a pris ce qu'il en raconte: mais il a tourné Aristée à sa manière, & a mis en un autre style les lettres du Roi Ptolemée au Grand-Prêtre Eléazar, & celle d'Eléazar au Roi; quoi- qu'il assure qu'il les a copiées mot à mot sur le Texte d'Aristée (a).

Philon Juif d'Alexandrie (b), fait aussi mention de la Version des Septante: mais il ne nomme ni Aristée, ni Demétrius Phalé- réus. Il parle (c) des Septante Interprètes comme des gens inspirez du Saint-Esprit, qui sans s'être consultez l'un l'autre, exprimé- rent en mêmes termes ce qu'ils lisoient dans l'original Caldéen; en sorte que ceux qui confrontent ces deux Textes, y remarquent encore à présent une si grande conformité, que rien ne peut être plus ressemblant que cette Version l'est à l'Original. Dans tout

(a) *Antiq. l. 12. c. 2. p. 389. 390.* Τῆς
 μὲν οὖν γε ἰσοδότητος τὸ ἀπλοῦς φανὸν ὑπάρχει τοῦ
 Ζεῦ.

(b) *Philo de vita Moysi, l. 2. p. 659. 660.*

(c) *Philo loco citato. Καθάπερ ὁμοιωμένοις*

προσφύτουσιν ἐπὶ ἄλλα ἄλλοι τὰ δ' αὐτὰ πάντες
 ἰσόμοιρα καὶ ἰσομετρίως ὅσῳσι ὑποβολίαις ἐκείνοις
 ἀσχετίως ἐσηχῶνται. Et post nonnulla: Οὐκ
 ἐξερμηνεύουσιν ἀλλ' ἰεροφάντας καὶ ἀπόφάσας
 προσευχόμενοι.

le reste Philon est si conforme à Aristée, qu'on voit clairement qu'il fait allusion à l'histoire de cet Auteur, ou qu'Aristée fait allusion au Texte de Philon. Car M. Vandale (a) dans sa Dissertation sur les Septante Interprètes, conjecture que c'est sur le récit de Philon qu'Aristée a composé son Roman; ce qui est contraire au sentiment commun de tous ceux qui ont écrit sur Aristée, & qui tiennent que Philon a tiré de lui ce qu'il raconte des Septante Interprètes.

Le même M. Vandale (b) prétend qu'outre l'Aristée dont nous venons de donner le précis, il y en a encore un autre qui étoit Chrétien, duquel saint Epiphane a tiré ce qu'il nous dit de la Version des Septante. Voici le récit de saint Epiphane. (c) Il dit
 „ qu'Aristée dans l'histoire qu'il a donnée des Septante Interprètes,
 „ raconte que Ptolemée Philadelphie forma une Bibliothèque à
 „ Alexandrie, & qu'il la plaça dans le lieu nommé Bruchium; qu'il
 „ en confia la garde à Démétrius Phaléréus, & qu'un jour le Roi
 „ lui ayant demandé combien il y avoit de Livres dans sa Bibliothé-
 „ que, Démétrius lui répondit qu'il y en avoit environ cinquante-
 „ quatre mille huit cens; mais qu'on en pouvoit encore ramasser
 „ un bien plus grand nombre, si l'on vouloit faire traduire ceux
 „ qui étoient chez les Ethiopiens, les Indiens, les Perses, les Ela-
 „ mites, les Babyloniens, les Assyriens, les Caldéens, les Romains,
 „ les Phéniciens, les Syriens, & ceux qui habitent dans la Grèce,
 „ (lesquels s'appelloient autrefois Latins, & non pas Romains) (d).
 „ Enfin que dans la Judée & à Jérusalem, il y avoit des Livres
 „ tout divins, écrits par des Prophètes, lesquels traitoient de Dieu,
 „ de la Création du Monde & de plusieurs autres choses très-utiles:
 „ Que si le Roi vouloit faire écrire aux Juifs, on pourroit mettre
 „ aussi ces Livres dans sa Bibliothèque. „

Sur quoi Philadelphie écrivit aux Juifs une Lettre qui se trouve dans saint Epiphane, par laquelle il les prie de lui envoyer leurs Livres sacrés, pour en enrichir sa Bibliothèque. Les Juifs pour satisfaire à la demande du Roi, lui envoyèrent toutes leurs Ecritures écrites en lettres d'or: sçavoir, les vingt-deux Livres de l'ancien Testament en Hébreu; & outre cela, septante-deux Livres apocryphes. Le Roi ayant reçu ces Ouvrages, & n'ayant pû les lire,

(a) *Dissert. de Aristea*, c. 1.

(b) *idem*, c. 1. § 6.

(c) *Epiphane de ponderib. & mensuris*, n. p. 10. 11.

(d) Ce sont les paroles de S. Epiphane, qui ne sont pas autrement claires. Il veut marquer apparemment les Grecs de l'Italie ou de la grande Grèce.

parce qu'ils étoient en Hébreu (a), députa une seconde fois aux Juifs , pour les prier de lui envoyer des Interprètes, pour les traduire en Grec , & leur écrivit sur ce sujet une seconde Lettre, qui est aussi dans saint Epiphane. Toutes ces deux Lettres sont très-différentes de celles qu'on trouve dans Aristée , & on ne lit pas dans saint Epiphane la Lettre du Roi au Grand-Prêtre Eléazar , ni la réponse du Grand-Prêtre à Ptolemée. Saint Epiphane ne parle pas même de ce Grand-Prêtre. On envoya donc de Jérusalem septante-deux hommes choisis, habiles en Grec & en Hébreu ; six de chaque Tribu , pour éviter les dissensions & la jalousie qui auroient pû naître entre elles ; & ils traduisirent d'Hébreu en Grec les Livres qui avoient d'abord été envoyez. Or voici comment le Roi s'y prit pour empêcher qu'ils ne pussent communiquer l'un avec l'autre , & pour faire que la Traduction fut la plus exacte qu'il seroit possible.

Ptolemée fit faire dans l'isle de Pharos trente-six cellules, dans chacune desquelles il mit deux Interprètes , avec des domestiques pour leur préparer & leur servir à manger , & des Ecrivains pour écrire en notes ou en abrégé ce qu'ils leur dicteroient. On ne fit point de fenêtres à ces cellules, mais elles prenoient du jour par le haut ; afin que ceux qui y étoient, ne pussent parler à personne du dehors. On leur donnoit un Livre à deux dans chaque cellule, afin qu'ils le traduisissent : Par exemple, à ceux de la première cellule, le Livre de la Génèse ; à ceux de la seconde, l'Exode, & ainsi des autres. Et lorsque ceux de la première cellule avoient traduit la Génèse, ils la faisoient passer à la seconde, & reprenoient l'Exode, pour le traduire de même ; De sorte que toute l'Ecriture fut traduite trente six fois, chaque Livre de l'Ecriture passant d'une cellule à l'autre à tour de rôle, pour y être traduit.

Ils demeuroient ainsi enfermés depuis le matin jusqu'au soir ; & sur le soir on les venoit prendre dans trente-six nasses, pour les mener au palais, où ils mangeoient avec le Roi : puis on les conduisoit dans trente-six chambres séparées, où ils couchoient deux dans chaque chambre. Le lendemain de grand matin on les menoit de nouveau dans leurs cellules.

Après que tout fut achevé, le Roi s'assit sur son trône, & se fit lire tout l'Ouvrage par trente-six Lecteurs, qui tenoient autant d'E-

(a) Epiph. de ponderib. & mens. p. 167. } ὁ παρχόντων , καὶ διαλέκτου τῆ Ἑβραϊκῆ γὰρ γραμμῆσι ,
 Ο' δὲ βασιλεὺς κομισάμενος καὶ ἐν πύλαις , καὶ
 μετ' ἀνάμειξιν ἀναλίσσει, τῶν πικρῶν Ἑβραϊκῶν

xemplaires de la Version Grecque. Il y avoit un trente-septième Lecteur, qui tenoit l'Original Hébreu. Pendant qu'un lisoit à haute voix, les autres confrontoient leur Version; & il arriva par un miracle sensible de la puissance divine, que tous les Exemplaires de cette Version se trouvèrent si semblables, que quand un Interprète avoit ajoûté ou retranché quelque chose au Texte, tous les autres avoient fait les mêmes additions ou les mêmes retranchemens; & tout ce qu'ils avoient retranché, parut véritablement superflu. Ce qui persuada toute l'assemblée, qu'ils étoient inspirez du Saint-Esprit. Après cela, le Roi fit mettre ces Livres dans la première Bibliothèque, nommée *Bruchium*, qui étoit comme la mere de la seconde, nommée *Serapaum*, dans laquelle on mit dans la suite beaucoup d'autres Livres, & en particulier les Versions d'Aquila, de Symmaque & de Théodotion, qui furent faites deux cens cinquante ans après.

La différence qui se remarque entre ce récit & celui d'Aristée; fait conjecturer, que saint Epiphane avoit un autre Exemplaire d'Aristée, que celui que nous connoissons. Saint Justin le Martyr (*a*), saint Irénée & saint Augustin (*b*) semblent avoir suivi l'Aristée de saint Epiphane. Joseph & Eusebe (*c*) ont copié l'ancien Aristée. Ce que saint Irénée (*d*), saint Clement d'Alexandrie (*e*) & Tertullien (*f*) rapportent sur ce sujet, n'est pas assez étendu, pour juger de quelle source ils l'ont pris.

Mais voici ce que dit saint Justin : Ptolemée Roi d'Egypte, ayant appris qu'il y avoit chez les Juifs des Livres qui contenoient d'anciennes histoires écrites en Hébreu, fit venir de Jerusalem soixante & dix hommes sçavans en Grec & en Hébreu, pour traduire ces Ouvrages en Grec. Et afin qu'ils le fissent plus promptement & avec plus de liberté, il les mit dans l'Isle de Pharos dans autant de cellules qu'ils étoient d'Interprètes, afin qu'ils ne pussent communiquer ensemble, & que l'on fût plus sûr de la fidelité de leur Traduction. Ils traduisirent d'une maniere si uniforme, que non seulement ils se servirent des mêmes termes, mais aussi qu'ils en employèrent le même nombre: ce qui remplit le Roi d'une telle admiration, qu'il les combla de présens, & les renvoya avec honneur dans leur pays. Il jugea que cet Ouvrage n'avoit pû être si heureusement achevé, sans un effet de la Tout-puissance divine.

(a) Justin. Mart. Admonit. ad Græcos.
 (b) August. l. 18. c. 42. de Civit. Dei.
 (c) Euseb. Prepar. l. 8.

(d) Irén. l. 3. c. 25.
 (e) Clem. Alex. l. 1. Stromat.
 (f) Tertull. Apolog. c. 18. p. 17.

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 181

Il reçut ces Livres divins avec un très-grand respect, & les consacra à Dieu dans sa Bibliothèque d'Alexandrie. Saint Justin ajoute qu'étant lui-même à Alexandrie, ceux de l'Isle de Pharos lui avoient montré les ruines des cellules où les Interprètes avoient autrefois travaillé.

Dans sa seconde Apologie, il parle de cette Traduction d'une manière fort différente de ce que nous venons de voir. Il dit que le Roi Ptolémée voulant faire une Bibliothèque très-nombreuse, & sachant qu'il y avoit chez les Hébreux plusieurs Livres des Prophètes, il écrivit à Hérode qui étoit alors Roi des Juifs, pour le prier de les lui communiquer. Hérode lui envoya les Livres des Prophètes, écrits en Hébreu. Mais Ptolémée n'en pouvant faire aucun usage, parce qu'il n'entendoit pas cette Langue, il députa de nouveau vers Hérode, pour le prier de lui donner des hommes capables de les traduire en Grec. Ce qui ayant été exécuté, les Livres saints des Juifs furent mis dans la Bibliothèque du Roi d'Egypte; & ils sont à présent entre les mains de tous les Juifs.

Tertullien (a) semble dire que non seulement la Traduction Grecque; mais aussi l'Original Hébreu, furent déposés dans la Bibliothèque Royale d'Alexandrie, qui étoit dans des galeries du Temple de Sérapis: *Hodie apud Serapeum Ptolemai Bibliotheca cum ipsis Hebraicis Litteris exhibentur.* Saint Cyrille de Jérusalem (b) parle des septante cellules des septante Interprètes, de même que saint Justin.

On comprend aisément que toutes ces histoires sont prises de celle d'Aristée; & nonobstant les différentes circonstances dont on les a revêtues, on y remarque toujours le même fond & le même objet principal. L'anachronisme que commet saint Justin le Martyr, en disant que Ptolémée députa vers Hérode, pour le prier de lui envoyer les Livres saints des Juifs, est insoutenable. Philon dit que le Grand-Prêtre des Juifs réunissoit tout ensemble dans sa personne la Royauté & le Sacerdoce (c); ce qui n'est nullement conforme à l'histoire des Juifs. Ce peuple obéissoit alors aux Rois d'Egypte. Saint Clément d'Alexandrie & saint Irénée parlent d'une manière plus correcte, lorsqu'ils disent que les Juifs d'alors étoient soumis aux Rois Macédoniens, ou plutôt aux Rois d'Egypte successeurs d'Alexandre le Grand.

a) Tertullianus Apologet. c. xviii. p. 18.
 (b) Cyrill. Jerosol. Cathech. 4. pag. 36.
 37.

(c) Philo l. 2. de vita Mos. p. 658. α.
 Ἐξέτιστοντι πρὸς τὸ ἱερόμας ἀρχιερεὶς καὶ βασιλεὺς καὶ γὰρ αὐτοὶ εἶναι.

Les trente-six cellules de saint Epiphane, & les septante-deux de saint Justin le Martyr & de saint Cyrille de Jerusalem, de saint Irénée, de saint Augustin & de saint Chrysostome, sont tellement opposées au récit d'Aristée, de Joseph, de Philon, d'Eusebe, & des autres qui les ont suivis, qu'il faut de nécessité abandonner les uns ou les autres; & saint Jérôme, comme nous l'avons vû, ne feint point de traiter ces cellules de fabuleuses : *Nescio quis primus auctor septuaginta cellulas Alexandria mendacio suo extruxerit.*

Les Talmuds de Jerusalem & de Babylone (*a*) reconnoissent septante-deux cellules; mais ils disent que le Roi d'Egypte ayant fait venir les septante-deux Vieillards, les enferma dans ces chambres, sans leur avoir dit ce qu'il demandoit d'eux. Il ne leur ouvrit son intention que quand ils y furent entrez. Mais Dieu dirigea tellement leur esprit, qu'ils traduisirent tous de la même sorte.

Les Samaritains, qui sont toujours les singes des Juifs, racontent dans leurs Chroniques que Ptolemée Philadelphie fit venir à Alexandrie Aaron Grand-Prêtre des Samaritains, avec des hommes choisis de sa nation, & qu'il manda en même tems des Docteurs Juifs, avec leur Grand Sacrificateur Eléazar, afin que les uns & les autres traduisissent la Loi de Dieu d'Hébreu en Grec. Mais comme la Version des Samaritains & celle des Juifs varioient entre elles dans certains passages, le Roi préféra la Version faite par les Samaritains, les combla de riches présens, & interdit aux Juifs l'entrée du sacré mont de Garizim.

Tant de variété de sentimens entre Aristée, saint Epiphane, saint Justin, les Talmudistes, les Samaritains, font juger que non seulement les circonstances, mais le fond même de cette histoire sont très-incertains; & c'est le jugement qu'en portent les plus habiles Critiques (*b*). Ils abandonnent absolument tous les autres, & prétendent montrer même dans Aristée des particularitez incompatibles avec les véritables histoires qui nous sont connus. Par exemple, Aristée nous dit que cette Traduction fut entreprise sous Ptolemée Philadelphie, fils de Ptolemée I. fils de Lagus. Mais saint Irénée (*c*) dit qu'elle fut faite sous ce dernier; & saint Clément d'Alexandrie (*d*) dit que les uns la mettent sous le fils de

(*a*) *Talmud. Jerosol. & Babyl. titul. Megillab.*

(*b*) *Bellarmin. de Verbo Dei, l. 2. c. 6. Masius Prefat. in Grac. Josue. Reuclin. l. de Arte Caballistica. Joseph. Scaliger. Hen-*

ric. Valois. Humpf. Hody, Vandales, alii passim.

(*c*) *Irena. l. 3. c. 21. nov. edit.*

(*d*) *Clem. Alex. l. 1. Stromat. p. 341.*

Lagus , & les autres sous Philadelphie. Vitruve (a) assure que la Bibliothèque d'Alexandrie ne commença qu'après celle des Attales Rois de Pergame, lesquels vivoient l'an du Monde 3835. & du tems d'Aristophane de Byzance, c'est-à-dire, sous Ptolemée Evergètes, ou sous Ptolemée Epiphane son successeur. Or Ptolemée Evergètes étoit fils, & Ptolemée Epiphane petit-fils de Philadelphie.

Ce ne fut donc pas ce dernier Prince qui commença la Bibliothèque d'Alexandrie; elle est plus récente que lui. Usserius (b), & après lui Bochart (c), prétendent que la Version des Septante est encore plus nouvelle que ni Epiphane, ni Evergètes, & qu'elle n'a été faite que depuis Ptolemée Philométor, comme nous l'avons vû ci-devant. Nous n'adoptons pas les raisons, les époques & les dattes de tous ces Auteurs; mais nous les rapportons simplement pour faire voir le peu de fond qu'il y a à faire sur ce qui se dit de la Version des Septante procurée par Ptolemée Philadelphie.

Aristée & ceux qui l'ont suivi, (d) parlent de Ptolemée Philadelphie comme d'un Roi très-Religieux, plein de zèle pour connoître la Loi de Dieu, orné de toutes les vertus morales & politiques: mais les Auteurs profanes, qui le pouvoient mieux connoître, nous le dépeignent comme un Prince corrompu, impie, perdu de débauches, qui épousa sa propre sœur, tua deux de ses freres (e), eut un grand nombre de maîtresses (f), fut fort attaché au culte du faux Dieu Serapis, & voulut mettre au rang des Dieux sa sœur & son épouse Bérénice après sa mort (g).

Demétrius Phaléréus, qu'Aristée fait garde de la Bibliothèque d'Alexandrie, & dont il loue tellement la piété & le respect pour la Loi de Dieu, qu'il lui fait dire au Roi Ptolemée, que cette Loi est toute divine, & que c'est-là ce qui est cause que ni les Poètes, ni les Historiens profanes n'ont osé en rien inserer dans leurs Ecrits; ce Demétrius (h) étoit un homme de bonne-chère, prodigue jusqu'à l'excès, engagé dans des amours honteuses & contraires à la nature; un homme effeminé, qui alloit toujours parfumé, fardé, & les cheveux teints d'une couleur blonde, & qui pendant qu'il gouvernoit la République d'Athènes, & y faisoit observer les Loix,

(a) Vitruv. Praefat. in lib. 7. Architect. Vide Vandale de 70. Interpp. c. 4.
 (b) Usser. Syntagm. de 70. Interpp.
 (c) Bochart. l. 1. c. 18. de anim. sacr. p. 226. n. 30. 40.
 (d) Vide Philo. l. 2. de vita Mosis. Epiphane.

lib. de ponderib. & mensuris, &c.
 (e) Pausanias l. 1. seu Attic. p. 12.
 (f) Athena. l. 13. Dipnosoph.
 (g) Plin. l. 14. c. 34.
 (h) Duris l. 6. hist. apud. Athena. lib. 12. Dipnosoph.

vivoit lui-même dans la dissolution & dans la débauche. Il fut enfin obligé de se sauver d'Athènes, & de se retirer d'abord à Thèbes, & enfin en Egypte, auprès de Ptolemée Soter, fils de Lagus, pere de Philadelphie, où il demeura assez long-tems (a). Il conseilla à Soter de laisser le Royaume à ses enfans qu'il avoit eus d'Euridice: mais ce Prince aima mieux le laisser à Philadelphie, qu'il avoit eu de Bénélice; de sorte qu'après la mort de Soter, Philadelphie relégua Demétrius, & le fit garder, en attendant qu'il en eût ordonné autrement.

Demétrius ennuyé de cet exil, y mourut de la piquure d'un aspic, dont il se fit mordre (b). Voilà ce qu'on lit dans Hermippe, cité par Diogène de Laërce, & par Suidas. Qui croira après cela que Ptolemée Philadelphie ait confié à Demétrius Phaléréus le soin de sa Bibliothèque, supposé toutefois qu'il en eût une aussi nombreuse qu'on le dit; & qu'il lui ait donné part à ses bonnes grâces au point que le veulent Aristée & ses partisans, après ce qu'il avoit fait contre lui, en tâchant de le faire exclure de la Royauté? Comment concilier tout cela avec son exil, si bien marqué dans Hermippe, dans Diogène de Laërce, dans Suidas & dans Cicéron (c), en plus d'un endroit?

On forme encore des difficultez sur le nombre presque incroyable des Volumes que Demétrius dit qu'il avoit déjà ramassés dans la Bibliothèque du Roi & qu'il fait monter à deux cens mille. Il dit qu'il espère d'en avoir bien-tôt jusqu'à cinq cens mille. Saint Epiphane n'en compte que cinquante-quatre mille huit cens; & Joseph fils de Gorion, seulement neuf cens quatre-vingt-quinze, en sorte que le Roi Ptolemée n'en désiroit plus que cinq, pour faire le nombre de mille. Mais Aristée & André lui suggérèrent de faire traduire les Livres saints des Juifs, qui lui en fournirent un bien plus grand nombre. Aulu-Gelle (d) n'en comptoit que sept cens mille dans la Bibliothèque d'Alexandrie, lorsqu'elle fut brûlée durant la guerre d'Egypte sous Jules César. Sénèque (e), n'y en met que quatre cens mille. Or depuis Ptolemée Philadelphie jusqu'alors, de combien de Volumes devoit-elle être augmentée? Toutes ces diversitez, & sur tout l'opposition qu'elle a avec les autres histoires;

(a) Hermipp. apud Laërt l. 5. Ita & Suidas in Demetrio.

(b) Cicero pro Rabino. Aspide ad corpus admotâ, vitâ esse privatum. Laërt. loc. cit. *Ἰπ ἀσπίδος ἐπὶ τοῦ σώματος τῆς βίης ἐβίον περιδραμι.*

(c) Cicero l. 5. de finibus & orat. pro Rabino.

(d) Aul. Gell. l. 6. c. 17.

(e) Senec. de tranquillit. animi, c. 9. *Quadringenta millia librorum Alexandria arserunt, pulcherrimum Regia opulentia monumentum.*

forment

SUR LA VERSION DES SEPTANTE , &c. 185

forment certainement un préjugé très-désavantageux contre cette histoire ; car le vrai caractère de la vérité est l'unité & l'uniformité.

Si l'on mettoit ensemble tout l'argent que Philadelphie dépensa pour avoir les Livres des Juifs traduits en Grec , on trouveroit qu'il monte à plus de douze cens talents , qui font au moins deux millions huit cens quatre-vingt mille livres , en prenant le talent à deux mille quatre cens livres ; ce qui est une somme prodigieuse pour ce tems-là , & encore plus , pour une chose comme celle-là. La Fête que Philadelphie établit en mémoire du bonheur qu'il eut de recevoir les Livres des Juifs , a encore bien l'air de fable ; & ce que dit Aristée , qu'en ce jour-là tomboit la victoire Navalle que ce Prince avoit remportée contre Antigone , est encore plus faux ; soit qu'on l'entende du jour même où l'on apprit la nouvelle de cette victoire , soit qu'on l'explique de l'année révolué ; puisque ce fut Ptolemée fils de Lagus , & non pas Philadelphie son fils , qui remporta cette victoire , & qui lui survêquit de vingt-deux ans.

Le caractère du personnage que fait Aristée dans toute cette pièce , fournit encore des preuves contre elle. Aristée veut se faire passer pour Payen de naissance & de Religion , & il se trahit à chaque page , en parlant comme un Juif Helléniste zélé , instruit de la connoissance du vrai Dieu & de ses loix. Son discours parfemé d'hébraïsmes , fait voir qu'il est élevé parmi les Hébreux. Les Lettres de Philadelphie au Grand-Prêtre Eléazar , & celles d'Eléazar à Philadelphie , & le Placet de Démetrius Phaléréus au Roi , sont toutes de même style ; & cependant Aristée se vante de nous produire les pièces originales qui furent écrites dans le tems même. Elles sont donc au moins suspectes de fausseté , étant moralement impossible que des Ecrits de trois différens Auteurs se rencontrent d'un style si uniforme. La Lettre ou le Placet de Démetrius Phaléréus , qui devoit être d'une élégance & d'une pureté singulieres , puisque son Auteur étoit si poli & si éloquent , ne se ressent point du tout de la politesse d'un Disciple de Théophraste. De tout cela il est naturel de conclure que l'histoire d'Aristée est fausse au moins dans la plûpart de ses circonstances , & qu'à plus forte raison les récits de saint Epiphane & de saint Justin le Martyr , ne sont d'aucune autorité ; & que les conséquences que l'on en a tirées en faveur de la Version des Septante , pour prouver , par exemple , son inspiration , ne sont rien moins que certaines.

Les premiers Auteurs qui ont parlé des Septante , n'ont parlé que de la Traduction de la Loi des Juifs ; c'est-à-dire , des cinq

A a

Livres de Moïse. Aristée ne dit rien ni des Livres historiques, ni des prophétiques; il dit simplement qu'on lut au Roi *les Livres de la Loi*. Philon n'en dit pas davantage; & Joseph (a) marque expressement qu'on ne communiqua pas à Philadelphie toutes les Écritures, mais seulement les Livres de la Loi. C'est ce que saint Jérôme (b) a fort bien remarqué. Aristée & Joseph, dit-il, & toute l'École des Hébreux assèrent que les Septante ne traduisirent que les cinq Livres de Moïse. Il dit ailleurs, en écrivant sur le Prophète Michée, que le Texte des Septante en cet endroit, est si différent de l'Hébreu, qu'on ne peut les accorder; si toutefois, dit-il, cette Traduction est des Septante: car & Joseph, & les Juifs assèrent qu'il n'y eut que la Loi de traduite. Par tout ailleurs lorsqu'il semble attribuer la Traduction de toute l'Écriture aux Septante, il s'exprime toujours avec doute.

Toutefois les Peres (c) & le commun des Auteurs Chrétiens, qui croient l'histoire de la Version des Septante, tiennent qu'ils traduisirent toute l'Écriture de l'ancien Testament; c'est-à-dire, tous les Livres qui sont écrits en Hébreu. Saint Epiphane (d) enseigne même, qu'outre les Livres sacrez, ils traduisirent encore les septante, ou septante-deux Livres apocryphes; (apparemment les mêmes dont il est parlé dans le quatrième Livre d'Esdras (e). Cédrene (f) ne se contente pas encore de ce nombre: il dit qu'ils mirent en Grec jusqu'à cent mille Livres, dont les uns écrits en Caldéen, les autres en Hébreu, les autres en Egyptien, & les autres en Latin. Il ajoute que les Livres Hébreux furent tous traduits dans l'espace de septante-deux jours. Aristée, Eusebe & saint Cyrille de Jérusalem ne lisent que septante jours, peut-être pour faire le compte rond.

Il est certain que la Version du Pentateuque a été faite avec beaucoup plus de soin & d'exactitude, que les autres Livres de l'Écriture (g); & il n'y a aucune apparence que ce soient les mêmes Interprètes qui ont traduit les uns & les autres. Il y a trop peu

(a) Joseph. Proöm. in antiquit. lib. O'udè γὰρ πᾶσαν ἡμεῖς ἴφθην λαβόντες τῶν ἀναγραφῶν, ἀλλ' αὐτὰ μόνον & τὸ νόμον παρετίθεισαν ἡμῖν φθίσις ἐπὶ τῶν ἑβραίων πρὸς τῶν Ἀλεξανδρίων.

(b) Hieronym. in cap. v. Ezech. & in Mich. 11.

(c) Iren. Tertull. Clem. Alex. Epiphane. Hilari. Aug. alii passim.

(d) Lib. de ponderib. & mensuris.

(e) 4. Esdr. xiv. 45. 46. Posterioribus verò

70. conservas, ut tradas eas sapientibus in populo tuo. In his enim est vena intellectus & sapientia fons, & scientia fumen.

(f) Cédrene. p. 165. Κατὰ τῶν ἡεβραίων ἦ θείων γραφῶν καὶ λοιπῶν ἑβραίων, Καλδαιῶν, Ἀιγυπτίων, καὶ Ῥωμαίων αἰς διακομίδας ἀριθμημένων βιβλίων.

(g) Hieronym. Prolog. in quæst. Hebraic. in Genes. Quos nos quoque confitemur plus quam ceteros cum Hebraicis consonare.

d'uniformité dans la maniere de traduire le même mot Hébreu, & dans la méthode qu'ils ont suivie en traduisant; les uns s'étant attachés scrupuleusement à leur Texte, & les autres ayant traduit avec plus de liberté. Souvent ils ont lû dans le Texte Hébreu autrement que nous n'y lisons aujourd'hui: quelquefois leur leçon est plus correcte que la nôtre; & quelquefois aussi elle est plus fautive. On peut consulter sur cela le grand Ouvrage de Louis Cappel, intitulé: *Critica sacra*; où il montre par une infinité d'exemples, que les Septante s'éloignent très-souvent du Texte Hébreu. D'autres Critiques, comme M. Le Clerc (a), remarquent que souvent ils traduisent au hasard, & par pure conjecture; qu'ils sont inconstans dans leur traduction du même mot Hébreu; que quelquefois ils ajoutent, ou corrigent, ou retranchent quelque chose de leur Texte; que d'autres fois ils omettent certains termes; ailleurs ils en suppléent; que souvent leur Texte est corrompu, & chargé de gloses inutiles: défauts que saint Jérôme leur avoit déjà reprochez en quelques endroits.

Dans plusieurs Livres de l'Écriture, les Septante ou leurs Copistes, ont fait de si grandes transpositions, que l'on ne sçait à quoi en attribuer la cause. Il y a dans le Pentateuque des endroits, où ils sont plus remplis & plus étendus, que le Texte Hébreu des Juifs; & d'autres où ils semblent avoir plutôt suivi le Texte Samaritain, que l'Hébreu (b); ce qui a fait croire à quelques Sçavans (c), qu'ils pourroient bien avoir traduit sur le Texte Samaritain, & à d'autres, que le Samaritain avoit été retouché sur les Septante. D'autres ont trouvé tant de différence entre le Texte Hébreu & leur Version, qu'ils ont soupçonné qu'ils avoient traduit sur le Caldéen (d) ou le Syriaque. Dans les Livres de Josué ils ajoutent plusieurs Villes qui ne sont plus dans l'Hébreu: (e). Il y a de très-grandes transpositions, & de grands changemens dans les Livres des Rois, dans les Proverbes, dans l'Ecclésiastique, dans Job, dans les Prophètes; & jusqu'ici je n'ai vû personne qui ait donné de bonnes raisons de ces renversemens. Ils ont aussi changé l'ordre que les petits Prophètes tiennent entre eux dans l'Hébreu. Et ces changemens sont très-anciens, puisqu'ils se trouvent dans tous les

(a) *Comment. in Pentateuch. & lib. historicos in Indices, voce LXX.*

(b) *Vide Genes. IV. 8. XIX. 12. XX. 16. XXIII. 2. XXIV. 55. 66. XXVI. 18. XXIX. 27. XXXV. 29. XXXIX. 8. XLI. 16. 43. XLIII. 26. XLIX. 26. Exod. VIII. 3. & passim.*

(c) *Selden. & Eostel. apud Vandale. c. 22. in fine.*

(d) *Philo l. 2. de vita Moysi. R. Azarias l. Imre Binah. c. 8. 9.*

(e) *Vide Josue. xv. 59. & XXI. 36. 37.*

plus anciens Manuscrits, & dans l'Édition Romaine, qui passe pour la plus parfaite de toutes, quoique les Critiques (a) y remarquent encore des choses qui sont différentes de ce que les anciens Peres ont cité des Septante.

Je ne parle point des fameuses Additions qui sont au commencement de la Genèse, où les Septante ont ajoûté si considérablement à l'âge des premiers Patriarches: que selon leur calcul, le Monde auroit duré avant JESUS-CHRIST près de deux mille ans de plus, que le Texte Hébreu ne porte (b). Ces altérations ne sont certainement pas casuelles, & ne doivent pas être mises, comme quelques autres, sur le compte des Copistes. Elles sont faites à dessein. Il y en a bon nombre d'autres, qu'on doit imputer à la hardiesse, ou à la négligence des Ecrivains, & qu'il seroit aisé de corriger, si l'on vouloit se donner la peine de recueillir les diverses leçons, & de faire le choix des meilleures, pour les rétablir dans le Texte.

Les Juifs ont remarqué treize endroits qu'ils croyent avoir été changez exprès par les Septante (c); mais il s'en faut bien qu'ils ayent compris dans ce nombre toutes les diversitez de leur Texte. Saint Jérôme (d) avance une chose qui seroit fort peu avantageuse à la réputation des Septante, si elle étoit bien prouvée; c'est que ces Interprètes ont souvent traduit d'une maniere peu conforme à l'Hébreu, de peur de découvrir aux Payens certains mysteres qu'ils n'étoient pas encore capables de bien entendre; en sorte que, par exemple, quand ils rencontroient quelques passages où il étoit clairement fait mention du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit, de crainte que les Gentils ne soupçonnassent les Juifs d'adorer plusieurs Dieux; ou ils les ont omis, ou ils les ont traduit dans un autre sens; il en donne pour exemple ces paroles, que l'on ne trouve pas dans leur Texte: *J'ai appelé de l'Égypte mon Fils.*

Mais il faut avoier que cette regle de saint Jérôme n'est point du tout générale, & que si ces Interprètes ont quelquefois mal rencontré dans leur Version, il faut plutôt l'imputer à l'obscurité de la matiere, ou à un défaut de connoissance, qu'à un dessein prémédité. Le saint Docteur remarque lui-même qu'il y a bien de la dif-

(a) Vide Serra. Prolog. c. 17. qu. 21. Bon-
ferr. Praef. in S. Script. c. 2. sect. 8. Mo-
rin. Exercit. 9. c. 3.

(b) Nous comptons 4000. ans juste de-
puis le commencement du Monde, jusqu'à
J. C. & on en compte selon les Septante

5856. Nous plaçons le Déluge selon l'Hé-
breu en 1656. & selon les Septante en 2256.

(c) Talmud. Jerosolym. tit. Megilla.
Item Talmud Babylon. sub eod. titulo.

(d) Hieronym. Prolog. in Pentateuch. ad
Desider.

SUR LA VERSION DES SEPTANTE, &c. 189

férence entre interpréter & prophétiser, & entre interpréter avant la venuë de JESUS-CHRIST, & après la venuë du Sauveur. Ceux qui sont venus après ce grand événement, ont trouvé dans les prophéties des clartez, que d'autres n'y voyoient pas: *illi interpretati sunt ante adventum Christi, & quod nesciebant dubiis pratulere sententiis: nos verò post Passionem & Resurrectionem ejus, non tam prophetiam, quam historiam scribimus.*

Le même saint Jérôme dit ailleurs (a), que les Septante ont quelquefois traduit peu fidèlement, pour ne pas découvrir la honte & les infidélitez du peuple Juif. Dans un autre endroit (b) il soutient qu'ils n'ont pas voulu découvrir à Ptolemée Philadelphie, qui étoit dans les principes de Platon, les mysteres des saintes Ecritures, & sur-tout ce qui regardoit la naissance de JESUS-CHRIST, de peur que ce Prince n'en prit occasion de croire que les Juifs adoroient un second Dieu. Ailleurs (c) il dit qu'ils n'ont osé traduire ces paroles: *Il sera nommé Admirable, Conseiller, Dieu fort, Pere du siècle futur, Prince de paix.* Etant effrayez de la majesté de ces épithètes, *Quâ nominum maiestate perterritos LXX. reor non esse ausas de puero dicere quod aperte Deus appellandus sit.* Il dit (d) que les Maîtres de l'Eglise Chrétienne les ont entièrement abandonné dans la Traduction de Daniel, & ont mieux aimé suivre l'Edition de Théodotion, parce que celle des Septante leur a paru trop fautive.

Enfin il avance que toutes les fois que les Evangélistes, ou les Apôtres (e) citent quelques passages de l'Ecriture, s'il n'y a point de diversité entre l'Hébreu & les Septante, ils les citent d'ordinaire, ou dans les propres paroles des Septante, ou dans leur style particulier. Mais s'il y a de la différence entre cette Version & le Texte Original, ils ont soin de suivre plutôt le Texte Hébreu, que les Septante. Il défie ses Adversaires de montrer un seul passage tiré des Septante, qui ne soit pas aussi dans l'Hébreu: *Æmuli nostri doceant assumpta aliqua de Septuaginta testimonia, qua non sunt in Hebraeorum Litteris, & si vita contentio est.*

(a) Hieronym. in Isai. XVII.

(b) Hieronym. Prolog. in quæst. Hebr. in Genes. Vide & in Isai. c. 2. p. 30. nov. edit.

(c) In Isai. VIII. ad fin. l. 3. p. 86.

(d) In Dan. IV. p. 1088. A nov. edit. & Apolog. contra Rufin. l. 2. p. 431. Quorum

XXX. si in isto libro editionem dixi multam à veritate distare & recto Ecclesiarum Christi judicis reprobata, non est mea culpa qui dixi, sed eorum qui legunt.

(e) Hieronym. in Isai. l. 15. Proëm. & Apologetic. 2. contra Rufin.



DISSERTATION

SUR

LA NATURE DE L'ÂME,

ET

SUR SON ÉTAT APRÈS LA MORT;

Selon les anciens Hébreux, *Sap. c. v.*

ARTICLE PREMIER.

Distinction du Corps, de l'Âme & de l'Esprit.

LE nom d'*Âme* est souvent équivoque dans les Ecrits des Anciens. Quelquefois sous ce terme ils entendent cette substance simple, spirituelle, incorruptible, immortelle qui pense en nous. D'autrefois ils entendent une substance matérielle, mais d'une matière fine, subtile, & à peu près de la nature de l'air, de la lumière, de l'éclat; laquelle sert comme de char, d'habit, d'enveloppe à l'*Esprit*, qui est le principe de nos pensées & de nos raisonnemens. L'*Âme* prise au premier sens, selon plusieurs Anciens, est sensible aux attraits de la volupté, à l'odeur des parfums, au son des instrumens. Elle apparoît autour des tombeaux; elle goûte le sang des victimes; elle se communique par la génération. Ces sentimens se remarquent, non seulement dans des Philosophes & dans des Poètes Payens; on les trouve même dans quelques anciens Peres de l'Eglise, & dans des Livres apocryphes, qui ont eu de l'autorité au commencement du Christianisme. Ces Anciens distinguoient donc dans l'homme trois substances directes: le *corps*, grossier, corruptible & matériel: l'*âme*, subtile, déliée, & de la na-

ture de l'air ou de la lumière : & enfin l'esprit ou l'entendement, purement spirituel, & qui est renfermé dans l'ame comme dans un étuy.

Après la mort du corps, l'ame s'envole avec l'esprit au-dessous de la Lune ; celle qui a mal vécu, reste dans l'enfer, où elle souffre les peines qu'elle a méritées. Mais celle qui a bien vécu, s'élève au-dessus de la Lune, où il lui arrive une seconde mort. L'esprit se séparant de l'ame, va se réunir au Soleil ; & l'ame, ou l'image du corps, reste au-dessus de la Lune dans les Champs Elysiens, où elle jouit d'un parfait bonheur, conservant la forme du corps qu'elle animoit, & toutes les inclinations qu'elle avoit eues sur la terre, soit pour les armes, soit pour les chevaux, soit pour rendre la justice, &c.

Ces sentimens se remarquent principalement dans Homère, qui étoit le grand Théologien des Grecs, parlant de l'ame de Patrocle, qui apparoît à Achille (a), il dit qu'elle étoit toute ressemblante au Héros qu'elle avoit animé ; elle avoit sa taille, ses yeux, sa voix, & jusqu'à ses habits. Et ailleurs (b), Ulysse dit qu'étant descendu dans l'Enfer, il y vit le divin Hercule, c'est-à-dire, son image, (son Ame) car pour lui, (son Esprit) ajoute-t-il, il est avec les Dieux immortels, & assiste à leurs festins. Didon dit dans Virgile, que son image, son Ame après sa mort se retirera sous la terre (c).

Et tunc magna mei sub terras ibit imago.

Quoiqué ces sentimens soient très-éloignés de ce que la Foi & les Ecritures nous enseignent, on ne laisse pas de remarquer dans l'Ecriture quelques propositions, qui pourroient sembler y avoir rapport. On y voit l'ame distinguée de l'entendement, ou de l'esprit. L'ame que l'Ecriture appelle *Nephesh*, ou *Nesmach*, ou même *Ruah*, est attribuée aux animaux ainsi qu'à l'homme. Dieu dit que les eaux produisent des ames vivantes, & des oiseaux. Et un peu après (d), Dieu donne à l'homme & aux animaux, à toute ame vivante, les herbes de la terre pour se nourrir. Et ailleurs (e) Dieu fait alliance avec l'homme, & avec toute ame vivante (f), c'est-à-dire, avec tous les animaux. Et en parlant du Déluge (g) Dieu

(a) Homer. *Iliad.* xxxi. Ἡλθε δὲ ἐνὶ ψυ-
χῇ ἰαστοκλῆος δόλοιο.
Παντ' αὐτῷ μεγαῖδες ἔ' ἤματα κρη' εἰνήια.
καὶ φωνήν, καὶ οἷα παρ' ἑσθ' εἰμαρ' ἔην.
(b) Idem *Odyss.* A v. c. 600. Τὸν δὲ μὲν
ὕπνισσα βίβω Ἡ' ἑλλήϊω.
εἶδολοι αὐτὸς δὲ μὲν ἀθανάτιστο.
Τίρωτος εὐ' ἰωλῆς, ἔρε.

(c) Virgil. *Aeneid.* 4.
(d) Genes. 1. 20. בַּפֶּשׁ תוֹרָה
(e) Genes. 1. 30.
(f) Genes. 1x. 10.
(g) Genes. vii. 22. כָּל אֲשֶׁר נִשְׁמַח
רוּחַ חַיִּים
Vide & Deut. xx. 16. & Josue x. 40. &c.

fit périr tout ce qui a *l'esprit de vie* (a), ou la respiration, tout ce qui vit. Et encore, *Je vais faire mourir tout ce qui a l'esprit de vie*. En Hébreu *Ruah*. Et ailleurs (b) : *O Dieu des esprits de toute chair !* Voyez aussi *Eccle. III. 19. 20. 21.*

Mais l'esprit (*Ruah*) mis tout seul, ou (*Binah*) *l'intelligence*, ou ces deux noms joints ensemble *l'esprit d'intelligence* (c), ne s'attribuent jamais qu'à l'homme. Ces manières de parler ont pu faire croire aux anciens Hébreux que cette ame, qui est commune aux hommes & aux bêtes, & que l'écriture fait résider dans le sang (d), *anima carnis in sanguine est, & anima omnis carnis in sanguine est*; que cette espèce, dis-je, étoit matérielle, & différente de l'intelligence que l'écriture n'attribue pas aux bêtes. Philon (e) distingue fort bien l'ame sensitive de l'ame raisonnable. Il dit que l'ame sensitive, ou vitale, est celle par laquelle nous vivons; & que l'ame raisonnable est celle par laquelle nous sommes raisonnables: La première nous est commune avec les animaux; La seconde nous est propre. Dieu n'a pas cette ame raisonnable, mais il la domine, ou il en est le principe, comme étant la source de la raison. L'ame sensitive qui nous est commune avec les animaux, n'est autre chose que le sang: Mais l'ame raisonnable qui est un écoulement de la raison divine, est une substance spirituelle, elle est esprit non un air mêlé & agité, mais un modèle, & une image de la puissance divine. Ainsi cette ame qui fait la plus noble partie de nous-mêmes, s'appelle l'entendement ou la raison. C'est ce que dit Philon.

Il insinue ailleurs que l'ame est matérielle, puisqu'après s'être proposé la question pourquoi l'ame ne se voit pas (f), il répond qu'on n'en doit rien conclure qu'elle n'existe pas; qu'il y a des ames dans toutes les parties du monde, dans l'air, dans l'eau, dans le feu sur la terre; que les astres sont animez, que les Anges, les ames, & les démons ne diffèrent que de nom (g), & si dans quelques endroits il dit, que les Anges sont incorporels (h); il veut dire simplement qu'ils ne sont pas engagez dans un corps matériel, comme l'ame qui nous anime. Il lit avec les Septante que

(a) Genes. VI. 27. אֲשֶׁר בְּרוּחַ חַיִּים

(b) Num. XVI. 22. & XXVII. 16.

(c) Job. XX. 3. & XXVIII. 8.

(d) Levit. XVII. II. 14.

(e) Philo l. quod deter. potiori insid. p. 170.

α. Τῶ μὲν ἐν ζωτικῇ καὶ ἡ ζωμένη. Τῶ δὲ ἡ λογικῇ, καὶ ἡ λογικοὶ γινόμεται. Τῆς μὲν ἐν ζωτικῆς μετέχει καὶ τὰ ἄλογα. Τῆς δὲ λογικῆς ἢ μετέχει μὲν, ἀρχὴ δὲ ὁ Θεὸς, ἢ τῆς πρι-

βοῦλάτου λόγου πηγῆ. Ἡ μὲν ἐν κοινῇ πρὸς τὰ ἄλογα διὰ μίαν ἐπίαν ἵλαχαι αἴμα, ἢ ἵσα τὸ λογικῆς ἀπορροισίαν πηγῆς, το πινόμεν, ἐσα αἴμα κινόμενον, ἀλλὰ τύπον ἵκῆ τῆς καρτερῆς Θεῖας διὰ μίαν. Το τὸ ψυχῆς ἀείρει εἶδος, ὁ τῆς, καὶ λόγος κινητικῆς.

(f) Philo de Gigantib. p. 285. B.

(g) Ibidem p. 286. A.

(h) Adem de confus. Ling. p. 345. c. d. e.

Les Anges de Dieu voyant les filles des hommes, qui étoient belles, en choisirent, & en prirent pour femmes, & quoiqu'il jouë cela en allégorie, & qu'il l'explique de l'union des âmes à nos corps, il suppose toutesfois que ces âmes ou ces Anges qui sont dans l'air, ont un certain attrait qui les attire vers les corps, & qui les y unit; ce qui ne convient proprement qu'à une substance matérielle. Je ne veux pourtant pas assurer qu'il les ait crû corporelles, ne trouvant rien de bien formel sur ce sujet dans ses écrits.

Mais il est certain que Joseph (a), l'Auteur de l'ancien livre d'Enoch (b), ont crû les Anges corporels, & par conséquent les âmes, puisqu'ils les supposent tous de même nature que l'âme. L'Auteur du Livre d'Enoch distingue l'âme de l'esprit, en plus d'un endroit. *Les esprits des âmes des hommes soupirent, &c.* Un peu plus bas (c), *Les esprits des âmes des hommes, qui sont morts, poussent leurs soupirs jusqu'aux Cieux.* Et ailleurs (d), *Les Géans sortis de ces conjonctions monstrueuses, deviendront des démons, des mauvais esprits. Lorsque leur esprit sera séparé de la chair de leur corps, où l'on voit encore un autre sentiment qui paroît aussi dans quelques Rabbins (e), & dans Saint Chrysostome (f) que les âmes des méchants sont quelquefois changées en démons. Ce qui revient à peu près à ce que dit Joseph (g), & après lui saint Justin le Martyr (h), que les obsessions & possessions du démon se font souvent par l'opération des âmes des méchants, lorsqu'elles sont séparées du corps.*

Les Rabbins donnent aussi aux âmes, après la séparation du corps, un autre corps subtil, qu'ils appellent *le Vaisseau de l'Âme*. Ils croient qu'aussi-tôt après la mort, les âmes des méchants sont revêtues d'une espèce d'habit, dans lequel elles s'accoutument à souffrir, & que celles des Saints sont aussi revêtues d'un habit magnifique, & d'un corps resplendissant, à la faveur duquel elles s'accoutument, à l'éclat & à la félicité dont on jouit dans la Béatitude (i) : On remarque quelques traces de ce sentiment dans les Apôtres (k). Saint Thomas ne veut pas croire que ce qui étoit apparu aux Apôtres fût le corps de JÉSUS-CHRIST, à moins qu'il

(a) Joseph Antiq. l. 1. c. 4. Ποιοὶ δὲ ἄγγελοι οὗτοι γυναικί ο. μιμίμησις ὑβριστῶν ἐγίνησαν παίδας.

(b) Lib. Enoch c. 4. Ἐπεδεδίθησαν πρὸς τὰς γυναῖκας, καὶ συνκοιμήθησαν μετ' αὐτῶν, καὶ ἐκ τούτων ἐγέννησαν ἰμάνθησαν.

(c) Ibid. c. 4. Ἰδὲ τὰ πιδυμῶν καὶ ψυχῶν καὶ θανάτου ἰδρῶτων ἰντοχάματα, &c.

(d) Ibid. c. 9.

(e) Vide Bartolocci. t. 1. p. 351. 1.

(f) Chrysof. homil. 29. in Matth. pag. 283. D. E.

(g) Joseph de bello l. 7. c. 25. p. 981.

(h) Justin. Mart. Apol. 2. p. 65. a.

(i) Vide R. Abdiarn Sphurn. in Or Haf. chom. p. 91.

(k) Joan. xx. 25. 26. 27.

ne l'eût touché, & qu'il n'eût mis ses doigts dans ses pieds, dans ses mains & dans son côté; craignant que ce ne fût l'image de son corps, ou son ame qui serroit comme de vêtemens à son esprit.

Daniel (*a*) semble distinguer l'ame d'avec l'esprit, puisqu'il les invite séparément à louer le Seigneur: *Benedicite spiritus, &c. anima justorum Domino*; & on ne peut pas dire que sous le nom de *Spiritus*, il entend les Anges & les esprits bien-heureux; puisqu'il en a déjà parlé auparavant, aussi-bien que des *Vertus du Ciel* & des *Esprits de Dieu*; ou des grands vents, *Spiritus Dei*, comparez Dan. 111. 58. 61. 65. 86. L'Auteur de l'Assomption de Moïse (*b*) dit que Josué étant sur la montagne où Moïse mourut, vit deux Moïses, l'un au milieu des Anges qui montoit au Ciel, & l'autre sur la terre où il fut enterré; le premier Moïse étoit son ame, & le second étoit son corps grossier. Les Saducéens qui nioient l'existence des esprits & des Anges (*c*), ne nioient point sans doute l'existence de l'ame raisonnable, mais seulement son immortalité. Ils reconnoissoient qu'il y avoit quelque chose qui pensoit dans eux; mais ils nioient qu'il fût immortel & spirituel.

ARTICLE II.

Immortalité de l'Âme.

LE dogme de l'immortalité de l'ame a toujours été enseigné; non seulement par les Hébreux, mais aussi par les Caldéens, les Indiens & les Egyptiens, avant que les Grecs en eussent connoissance. Herodote (*d*) soutient que ce sont les Egyptiens qui en sont les premiers Auteurs. Il ajoûte qu'il connoît des gens parmi les Grecs qui se sont fait honneur de ce sentiment, les uns plutôt, les autres plus tard, comme s'ils en étoient les inventeurs; mais qu'il veut bien les épargner, en ne les nommant pas. Il veut apparemment désigner Thalès de Milet (*e*) & Phérécydes (*f*), à qui les Grecs attribuoient l'honneur d'avoir les premiers enseigné le dogme de l'immortalité de l'ame; mais il est certain qu'ils l'avoient puisé ailleurs.

(*a*) Dan. 11. 86.

(*b*) Apud Clement. Alex. l. 6. Stromat. Evod. ad Aug. Ep. 259. inter Augustin.

(*c*) Act. XXIII. 8.

(*d*) Herodot. l. 2. c. 123. Πρώτοι ἤ γρη

τὸν δὲ τὸ λόγον ἀγγέλλοι τὸν ἐπιπέλις ὡς ἀνθρώπου ψυχὴ ἀθάνατος ἐστίν.

(*e*) Cherilus apud Laërt. l. 1. p. 16.

(*f*) Tull. Tuscul. qu. l. 1. c. 16.

Pausanias (a) en rapporte l'origine aux Caldéens, & aux Mages des Indiens, & prétend que c'est d'eux que les Grecs, & en particulier Platon l'ont appris. Pour en découvrir la vraie source, il faut venir aux Hébreux. C'est dans Moïse & dans les autres Livres de l'Ecriture; c'est parmi les Patriarches & parmi la race choisie, que l'on trouve, non seulement la tradition & la créance de l'immortalité de l'ame, mais aussi les preuves & les fondemens de ce dogme, que l'on peut appeler un des principaux appuis de toute la Religion. Moïse qui est le plus ancien Auteur dont nous ayons les écrits, dit que Dieu après avoir créé le corps de l'homme (b), lui donna la vie, en inspirant sur son visage un souffle de vie. Il ne dit rien de pareil en parlant des autres animaux.

Ce souffle de vie n'est pas sans doute un souffle sensible & matériel: on sçait que Dieu est un pur esprit, & que les Hébreux ne l'ont jamais crû animé, ni corporel à la maniere des hommes; il faut donc l'entendre d'un souffle spirituel, & de l'ame raisonnable qu'il lui donna alors. C'est ce même souffle qu'il retire de l'homme, lorsqu'il le tire du monde (c); c'est ce souffle divin qui nous donne l'intelligence (d) & la vie (e); c'est comme une lampe allumée de Dieu même, dit le Sage (f), *lucerna Domini spiraculum hominis*. C'est de là que les Platoniciens (g) & d'autres Anciens ont pris que l'ame de l'homme étoit comme un écoulement, ou une partie de la substance de Dieu, un souffle de sa bouche (h): *Divina particulam aura*. L'ame de l'homme étant comme une partie de la divinité, dit Cicéron (i), ne peut-être comparée qu'à Dieu seul: nôtre raison n'est autre chose qu'une partie de l'esprit de Dieu, enfermée dans un corps humain, dit Sénèque (k): *Ratio nihil aliud est quam in corpus humanum pars divini spiritus mersa*.

Lorsque Dieu veut créer Adam, il dit (l): *Faisons l'homme à nôtre image & à nôtre ressemblance*. Cette ressemblance ne consiste point dans le corps, puisque Dieu n'est point corporel, mais seulement dans l'ame, dans l'entendement. Lorsqu'il veut faire périr

(a) Pausanias *Musen.* c. 4. p. 277. Εἶγὼ δὲ Χαλδαίους καὶ Ἰνδοὺς μάλιστα σκεπτοῦς εἶδαι ἰσχυροτάτους ὡς ἀρχαίους ἔχει ἀνθρώπων ψυχὰς, καὶ ἐφ' ἧς καὶ Ἐβραίων ἄλλοις ἐπιπέθετο, καὶ ἕχεται Πλάτων ἰ Α' εἰς ωσὶ.

(b) *Genes.* 11. 7. ויפח באפיו נשמת הים

(c) *Job xxxiv.* 14. רוחו ונשמתו אליו יאסם

(d) *Job xxxii.* 8. נשמת שרוי חביונם

(e) *Job xxxiii.* 4. נשמת שרוי חזינו

(f) *Prov.* xx. 27.

(g) *Plato in Phadone* p. 78. 80. 81. & 95. in *Timeo.* p. 99.

(h) *Horat. lib.* 2. *sat.* 2.

(i) *Cic. Tuscul. qu.* 1. 5. n. 38.

(k) *Senec. Ep.* 56.

(l) *Genes.* 1. 26.

les hommes par les eaux du déluge , il dit (a) , *Mon esprit ne demeurera pas plus long-tems dans l'homme , parce qu'il est chair*. C'est cet esprit qu'il retire de l'homme par la mort (b) ; c'est cet esprit qui s'en va , & ne revient plus (c) : *Spiritus vadens , & non rediens*. Enfin c'est cet esprit qui retourne à Dieu , qui en est l'Auteur ; puisque la poussiere retourne en la terre d'où elle est tirée (d) : *Revertatur pulvis in terram suam unde erat , & spiritus redeat ad Deum qui dedit illum*.

Il est vrai que l'écriture s'exprime quelquefois d'une manière qui semble éгалer les animaux à l'homme , & attribuer aux uns comme aux autres un esprit & un souffle émané de Dieu. Elle se fert des mêmes termes *anima , spiritus , spiraculum* , pour désigner l'ame des uns & des autres : la mort de l'homme & celle de la bête sont très-souvent exprimées par les mêmes termes. Dieu retire à lui l'esprit de toute chair (e) : vous donnez la nourriture & la vie à tous les animaux ; dès que vous détournez vôtre visage , ils tombent dans le trouble ; vous leur ôtez leur esprit & ils mourront , & ils rentreront dans leur poussiere : *Auferes spiritum eorum & deficient*. Dieu fait mourir dans les eaux du déluge tout ce qui avoit dans lui-même l'esprit de vie (f) ; il dit à la terre & aux eaux de produire des ames vivantes , ou des animaux vivans & animez (g) ; après le déluge , il fait alliance avec toute ame vivante (h) ; il dit que l'ame est dans le sang (i). Toutes ces façons de parler ne semblent-elles pas insinuer que les termes d'ames , d'esprit , de souffle divin sont équivoques , & qu'ils ne peuvent être employez pour prouver l'immortalité de nôtre ame , qu'en même tems on n'établisse l'immortalité de celle des bêtes , ce qui rendroit nos preuves inutiles , en voulant les pousser trop loin ?

Mais cette conformité d'expressions ne doit pas faire plus de peine dans l'écriture , qu'elle n'en fait dans nôtre langue , où à tout moment nous confondons les termes qui marquent les opérations de l'ame raisonnable , avec celles qui marquent les mouvemens & les actions des bêtes , & de l'ame sensitive ; & toutefois personne ne s'avise d'en inférer que nous donnons aux bêtes une ame pa-

(a) *Genes. vi. 3.* לא ידון רוחי באדם
 לא ילין *aliam*
 (b) *Psal. ciii. 29.*
 (c) *Psal. lxxvii. 39.* רוח הולך ולא ישב
 חורר תשוב אל האלהים

(e) *Psal. ciii. 29.* חסר רוחם יגיעין
 (f) *Genes. vi. 17. vii. 15.* אשר כו רוח חיים
 (g) *Genes. i. 20. 21. 27.* ו
 (h) *Genes. ix. 10.*
 (i) *Levit. xvii. 12. 17.* דמו כי נפש כל בשר

meille à la nôtre. Dans l'occasion nous sçavons bien distinguer ce qui nous est propre, & ce qui convient à la bête : l'écriture use de la même précaution. Si dans certains cas elle employe des expressions populaires, qui semblent égaler la bête à l'homme; dans les endroits plus importans, elle a soin de faire sentir la supériorité de l'homme, & la grande différence qu'il y a entre son ame & celle de la bête. Elle dit de l'homme, ce qu'elle ne dit jamais de la bête; & quand elle confond les expressions qui semblent les égaler l'un à l'autre, ce n'est qu'en parlant de la vie du corps, de l'ame sensitive, que tout le monde accorde à la bête, aussi bien qu'à l'homme; ainsi dans la bête l'ame, l'esprit, le souffle que Dieu donne, ou qu'il retire quand il lui plaît, ne signifient autre chose que la vie du corps, qui réside principalement dans le sang; & en parlant de l'homme, les mêmes termes marquent quelquefois l'ame sensitive & la raisonnable tout ensemble, & quelquefois seulement l'ame raisonnable: c'est la suite du discours qui en décide.

Il est dit, par exemple, qu'Abraham mourut de pure caducité, & qu'il fut réuni à ses peres. A quels peres? Ce n'est point sans doute (a) Tharé, Nachor, Heber, & aux autres; il n'y fut jamais réuni. Quant au corps, ils étoient morts & enterrez dans la Caldée, & dans la Méopotamie, & Abraham mourut & fut enseveli dans la terre de Chanaan; & dans un tombeau qu'il avoit acheté d'un étranger à prix d'argent. Ce fut donc seulement quant à l'ame, qu'il alla se réunir à ses peres; il alla vers eux dans le lieu où ils attendoient le jour de leur rédemption.

Jacob ayant appris que son fils Joseph avoit été dévoré par les bêtes, disoit (b), *Je descendrai avec mon fils dans l'enfer*, ou dans le sépulchre. Espéroit-il de trouver Joseph dans le tombeau? non sans doute. Il sçavoit bien, du moins il croyoit fermement que le corps de Joseph n'avoit point eu d'autre tombeau, que le ventre des bêtes carnacieres. Il faut donc l'entendre d'une autre vie, où il devoit l'aller rejoindre.

Quand le Seigneur dit à Moïse (c): *Qu'Aaron aille se joindre à son peuple, car il n'entrera pas dans le pays que j'ai donné aux Israélites*; & lorsqu'il dit au même Moïse (d): *Vous monterez sur le mont Nébo, & vous vous y réunirez à vos peuples*: On ne peut pas l'expliquer à la lettre, puisqu'on sçait que le mont Hor, où mourut Aaron, & le mont Nébo, où Moïse rendit l'esprit, sont, l'un dans

(a) Genes. xxv. 8
(b) Genes. xxxvii. 35-

(c) Num. xx. 24.
(d) Deut. xxxii. 50.

l'Arabic Pétrée, & l'autre dans le pays de Moab, tous deux fort éloignez des tombeaux de leurs Ancêtres, soit qu'on les cherche dans la Mésopotamie, dans la Caldée, ou dans la terre de Chanaan. Ces manieres de parler insinuent d'une maniere très-évidente l'espérance d'une autre vie, & un lieu où les Patriarches espéroient de retrouver les âmes de leurs Ancêtres. David étoit tout plein de cette espérance, lorsqu'il disoit de son fils né de Bersabée (a) : Il est inutile de pleurer à présent qu'il est mort : *C'est moi plutôt qui irai vers lui, & il ne reviendra jamais à moi.*

Dieu parlant à Moïse dans le Buisson, lui dit (b) : *Je suis le Dieu d'Abraham, d'Isaac, & de Jacob.* Il n'est pas sans doute le Dieu de ceux qui ne sont plus, comme le remarque notre Sauveur (c) ; ces Patriarches sont donc encore vivans dans une autre vie. Coré, Dathan & Abiron furent engloutis dans la terre, & descendirent, dit l'écriture (d), *tout vivans dans l'enfer* ; où Moïse semble vouloir dire qu'ils furent transportez dans le lieu des supplices tout en vie, à proportion comme Hénoch & Elie ont été transportez tout vivans dans un lieu de bonheur. Tout cela marque fort bien qu'ils avoient l'idée d'une autre vie, & qu'ils croyoient l'ame immortelle. Comparez les autres passages où l'on rencontre des expressions semblables (e).

Quand Jacob, au lit de la mort, dit qu'il attend le Salut & la Rédemption du Seigneur (f) ; *Salutare tuum expectabo, Domine.* Il l'attendoit sûrement pour un autre lever, pour l'Eternité. Balaam, tout corrompu qu'il étoit, souhaite pourtant de mourir de la mort des Justes, & que sa fin ressemble à celle des Israélites (g) : *Moriatur anima mea morte Justorum, & fiant novissima mea horum similia.* Il dit ensuite, qu'il verra le Libérateur d'Israël (h), mais non pas de près ; qu'il le considérera, mais seulement de loin. Il espéroit donc vivre assez long-tems pour voir l'exécution de ses prophéties, & il ne pouvoit s'en flatter que pour une autre vie. Enfin que sont devenues les promesses de Dieu envers les Patriarches, par exemple, lorsque le Seigneur dit à Abraham (i) : *Je suis votre récompense extrêmement grande.* Quelles récompenses ce grand Homme

(a) 2. Reg. XII. 23.

(b) Exod. III. 6.

(c) Matth. XXII. 32.

(d) Num. XVI. 30. 33.

(e) Prov. I. 12. *Deglutiamur eum sicut infernum viventem, & Psalm. LIV. 16. Veniat mors super illos, & descendant in in-*

fernum viventes ; & Psalm. IX. 18. Convertantur peccatores in infernum.

(f) Genes. XLIX. 18.

(g) Num. XXIII. 10.

(h) Num. XXIV. 17.

(i) Genes. XV. 1.

& ses successeurs Isaac, Jacob, Juda, & les autres Justes ont-ils reçûs en ce monde, qui égalent leurs mérites, & les engagements que Dieu a pris avec eux? Ils attendoient donc une autre vie, & d'autres récompenses, & ne doutoient point qu'après la mort de leurs corps, Dieu n'accomplît ses promesses en faveur de leurs âmes.

Une autre preuve décisive qui démontre que les Hébreux tenoient l'existence des âmes, après la mort du corps, & leur immortalité; c'est qu'ils croyoient que les morts ressuscitent, & qu'ils apparoissent quelquefois, & qu'on peut les consulter sur les événemens futurs. L'histoire des Rois nous parle des morts résuscitez par Elie (a), & par Elisée (b), & par le corps de ce dernier, même après son trépas (c). Anne mere de Samuël met entre les effets du pouvoir surnaturel de Dieu (d) de conduire au tombeau, & d'en faire sortir : *Deducit ad infernos & reducit*. Les Prophetes (e) parlent assez souvent du retour de la captivité des Babylo niens, & de la délivrance des Hébreux, sous le nom de résurrection. La résurrection générale des morts étoit un dogme reçu de tous les Juifs, à l'exception des Saducéens, dès le tems des Maccabées; & celle de JESUS-CHRIST cruë & soutenue par une infinité de Juifs; celle du Lazare se fit, pour ainsi dire, à la vûe de tout Israël, JESUS-CHRIST en avoit résuscité quelques autres dès auparavant : or si l'âme meurt avec le corps, il n'y a point de résurrection des morts.

Les apparitions des morts sont rares dans l'ancien Testament. Samuël évoqué par la Pythonisse (f), est l'exemple le plus éclatant que l'on connoisse; après cela Jérémie apparoît à Judas Maccabée (g). Les Apôtres voyant JESUS-CHRIST venir à eux sur la mer pendant la nuit, crurent que c'étoit un phantôme (h); & lorsqu'il leur apparut après sa résurrection, il leur dit (i) : *Voyez & touchez, un esprit n'a ni chair ni os*. Les Rabbins croyent que les âmes ne peuvent être vûes en quelque lieu que ce soit, ni dans l'Enfer ni dans le Paradis, que leur corps ne soit enterré; & encore après que leur corps est enterré, leur âme y revient souvent pour le visiter, & pour sçavoir ce qui se passe autour de lui (k). Ils croyent

(a) 3. Reg. XVII. 20. 23.

(b) 4. Reg. IV. 34. 35. &c.

(c) 4. Reg. XIII. 20. 21.

(d) 1. Reg. II. 6.

(e) Ezech. XXXVII. 1. Osee XIII. 148

(f) 1. Reg. XXVIII. 13. 14. 15. &c.

(g) 2. Macc. XV. 14.

(h) Matth. XIV. 26.

(i) Luc. XXIV. 37.

(k) Berekhit Rabb. c. 22. Talmud tract. Sanhedrin. c. 4. &c.

que ce fut pendant le cours de ces douze mois que la Pythonisse évoqua l'ame de Samuël , laquelle n'étant pas encore dans le Paradis, apparut à Saül avec son corps. Après ce tems, la Pythonisse n'auroit eü aucune vertu contre elle : c'est l'idée des Rabbins.

A l'égard de la Nécromantie, elle étoit severement condamnée par les Loix de Moïse. Ce Législateur défend de consulter les Magiciens, & ceux qui interrogent les morts (a) ; il le défend sous peine de la vie, tant pour celui qui les consulte, que pour ceux qui exercent ces arts curieux. Dans tous ces endroits, il se sert du mot *Ob* ou *Oboth* (b), qui est employé dans le premier livre des Rois, pour marquer la Pythonisse ou la Nécromantienne, que Saül consulta, & à qui il fit évoquer l'ame de Samuël ; & dans le Deutéronome il défend expressement (c) de consulter les morts.

Tout cela est positif, pour prouver que les anciens Hébreux croyoient l'existence des ames après la mort, & sans doute aussi leur immortalité ; car dans la Synagogue ceux qui ont nié son immortalité, comme les Saducéens, & ceux qui ont assuré leur anéantissement, comme des Maimonide & Kimchi (d), sont regardez comme des espèces d'hérétiques, qui s'éloignent du sentiment commun de leur nation ; & en ce sens, ils deviennent à notre égard une nouvelle preuve de la créance commune des autres Juifs ; aussi-bien que les impies dont Salomon nous dépeint les erreurs, & dont il nous rapporte les objections dans l'Ecclésiaste, en disant (e), *La mort de l'homme & celle de la bête sont la même, comme l'homme meurt, ainsi meurent tous les animaux ; ils ont tous la même vie, & l'homme n'a rien au-dessus de la bête ; ils sont tous également assujettis à la vanité, & ils vont tous au même lieu ; ils sont formez de la terre, & retournent tous en terre. Qui sçait si l'esprit des enfans d'Adam monte en haut, & si celui des bêtes descend en bas ?* Mais le même Prince donne lui-même la solution à cette difficulté, en disant (f) : *Que la poussiere dont notre corps est composé, retourne dans la terre dont elle est tirée, & que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné, & ensuite (g) : Craignez Dieu & gardez ses Commandemens, car c'est-là tout le devoir de l'homme ; le Seigneur fera tout paroître en jugement, pour juger tout ce que l'homme aura fait en bien ou en mal.*

(a) Levit. XIX. 31. אל חפניאל האבוח
Levit. XX. 6. & 27.

(b) 1. Reg. XXVIII. 3. &c.

(c) Dent. XVIII. 11. וררשאל הסח
Vide & Isah. XLII. 19.

(d) Maimon. & alii quidam ut D. Kimchi in Psal. I. 5. & CIV. 29.

(e) Eccl. XII. 7.

(f) Eccl. III. 18. 19. 20.

(g) Eccl. XII. 13.

ARTICLE III.

Ce qui arrive à l'Âme après la mort.

Les anciens Hébreux reconnoissoient un Ange qui présidoit à la mort, & qui tiroit l'âme du corps d'une manière douce ou violente, suivant le mérite de la personne. Tous ceux qui mourroient d'une mort prématurée & violente, étoient regardez comme des victimes de la vengeance divine, & comme livrez à l'Ange de mort, à l'Ange exterminateur en punition de leurs péchez, ou de ceux de leurs peres, ou de leurs Rois. Ainsi *Her & Onan* fils de Juda (a) furent frappez du Seigneur, à cause de leur crime; les premiers nez d'Égypte furent mis à mort par l'Ange exterminateur (b); les Israélites murmureurs, & l'armée de Sennacherib (c) sont abandonnez à l'Ange de mort. Les Septante parlent expressement de ce ministre de la colere de Dieu dans Job (d): *Quand il y auroit mille Anges de mort, nul ne le frapperoit, s'il pensoit dans son cœur à retourner au Seigneur.* Et ailleurs (e): *Si le pécheur n'écoute point le Seigneur, la vie lui sera ôtée par les Anges.* Et Salomon (f): *Le méchant ne cherche que la division & les querelles, & l'Ange cruel sera envoyé contre lui.*

On voit dans la vie de Moïse publiée par Monsieur Gaulmin, que Samaël Prince des démons attendoit le moment marqué pour la mort de Moïse, afin de le tuer & de lui enlever l'âme; mais Dieu ordonna à l'Ange Gabriël d'aller lui rendre cet office. Gabriël s'en excusa, disant qu'il n'osoit l'entreprendre. Michel s'en excusa de même, aussi-bien que Zinghiël; ensorte que Dieu y envoya enfin le mauvais Ange Samaël; mais Moïse le chassa jusqu'à deux fois, & enfin l'aveugla par l'éclat de sa gloire. Alors ce Législateur pria Dieu de ne le pas livrer à l'Ange de mort. Dieu l'exauça, & vint lui-même accompagné de Michel, de Gabriël & de Zinghiël pour appeler son âme à lui; & il la retira par son baiser, suivant cette parole (g): *Moïse serviteur de Dieu mourut sur la*

(a) Genes. xxxviii. 7. 10.

(b) Exod. xii. 23. 29.

(c) Isai. xxxvii. 36. 4. Reg. xix. 35.

(d) Job xxxiii. 23.

(e) Job xxxvi. 14.

(f) Prov. xvii. 11.

(g) Deut. xxxi. 6. 5. *Mortuus est Moyses jubente Domino. Hebr. Super os Domini.*

bouche du Seigneur. Mais le vrai sens de cette expression, est qu'il mourut selon l'ordre, & la parole du Seigneur.

Les Rabbins (a) enseignent que l'Ange de mort se tient sur la tête du malade, ou du moribond, ayant en sa main un glaive éclatant, & prêt à frapper. Le moribond le voyant est saisi de craintes; & la frayeur lui fait ouvrir la bouche, dans laquelle le mauvais Ange fait aussitôt couler trois goûtes mortelles qui sont à la pointe de son épée. L'une de ces goûtes le fait incontinent mourir, l'autre le rend pâle & livide, & la troisième le dispose à être réduit en poussière. Dès que le malade est expiré, l'Ange de mort accourt au premier vase d'eau qu'il rencontre, il y trempe son épée pour la laver, & infecte ainsi ces eaux d'un poison mortel. C'est pourquoi les Juifs répandent alors toute l'eau qui est dans la maison, de peur que quelque animal n'en boive, & ne s'empoisonne.

Ils croient de plus que l'ame du mort vient souvent visiter le corps qu'elle a quitté. C'est pourquoi ils allument pendant sept jours une lampe dans la chambre où il est décedé, afin que l'ame y trouve de la lumière (b), & lorsque le corps est enterré, l'Ange de mort vient s'asseoir sur son tombeau, fait rentrer l'ame dans ce corps pour un moment, afin qu'elle le tienne droit. Alors le mauvais Ange tenant une chaîne, dont la moitié est chaude, & l'autre moitié froide, il en frappe deux fois le cadavre; & du premier coup il lui brise tous les os; du second coup il les disperse, & du troisième il met tout le corps en poussière. Après cela les bons Anges viennent rassembler tous les os épars, & donnent de nouveau la sepulture au corps (c). Mais je ne trouve rien de tous ces détails, ni dans l'écriture, ni dans les anciens Juifs. Seulement je remarque dans Origènes & dans Théophraste, écrivant sur la résurrection du Lazare, *Joan. x1. 43.* que les Juifs, & les Payens croyoient que l'ame du mort demuroit quelque tems auprès du corps dans le tombeau, & que pour détruire cette fausse opinion, Notre Seigneur cria à haute voix: *Lazare, sortez dehors.*

(a) *Talmudista. Vide Buxtorf. synag. Jud. c. 35. p. 507.*

(b) *Bartolucci. l. 2. p. 147. l. Buxtorf. loc. citato.*

(c) *Buxtorf. synag. c. 35.*

• ARTICLE IV.

Le Jugement que Dieu exerce sur les Âmes.

Nous lisons dans saint Luc (a) que l'ame du pauvre Lazare fut portée dans le sein d'Abraham par les saints Anges, & les Rabbins croient que saint Michel présente à Dieu les ames des Justes (b). Joseph dit simplement que selon les Pharisiens (c); les ames des méchans sont jugées sous la terre, & condamnées à des supplices éternels. Les Juifs reconnoissent un Jugement particulier après la mort, & un Jugement général après la résurrection. Dieu juge les hommes au premier jour de Tisri, qui est le premier jour de l'année. Mais c'est plutôt une espèce de révision de ses registres, ou un examen de l'état des ames qui sont dans l'enfer, qu'un Jugement proprement dit.

Les Talmustides (d), suivant la doctrine de l'école de Saméas, enseignent qu'il y a trois ordres de personnes qui paroîtront au jour du Jugement. Le premier, des justes; le second, des méchans; & le troisième, de ceux qui sont dans un état moyen, qui ne sont ni tout-à-fait justes, ni tout-à-fait impies. Les justes seront aussitôt destinez à la vie éternelle, & les méchans aux malheurs de la gêne, ou de l'enfer. Les mytoyens tant Juifs que Gentils descendront dans l'enfer avec leurs corps, & ils y pleureront pendant douze mois montant & descendant, allant à leurs corps, & retournant en enfer. Après ce terme leurs corps seront consumez, & leurs ames brûlées, & le vent les disperfera sous les pieds des justes. Mais les Hérétiques, les Epicuriens qui nient la loi & la résurrection des morts; les tyrans qui répandent la terreur dans la terre des vivans, & ceux qui, comme Jéroboam fils de Nabac, engagent les peuples dans le peché, seront punis dans l'enfer pendant les siècles des siècles. Les Juifs reconnoissent donc une espèce de Purgatoire, comme on le voit. Mais nous traiterons ci-après cette matière plus au long. Etablissons premierement le Paradis & l'Enfer par des témoignages de l'Écriture de l'ancien Testament.

(a) Luc. XVI. 22.

(b) Vide Targum in Cantic. IV. 12. & Resbith. Chochmah. c. 3.

(c) Joseph Antiq. l. 18. c. 2. p. 617. c.

Lib. 2. de Belle, c. 12. p. 788. f. 2.

(d) Talmud. in Gemar. tract. Rosch. Haschana. c. 1. fol. 16.

ARTICLE V.

Bonheur du Paradis.

MOïse ne parle pas expressément de la vie éternelle & du bonheur de la vie future pour les gens de bien, mais il l'insinuë d'une manière assez claire en plus d'un endroit : Par exemple Dieu lui dit (*a*) : *Non videbit me homo & vivet*, l'homme ne me verra pas tant qu'il vivra ; comme pour marquer qu'après sa mort il le pourra voir. Ailleurs Dieu promet la vie à ceux qui observeront ses Commandemens (*b*) : *Custodite leges meas atque judicia, que faciens homo vivet in eis* ; & encore (*c*) : *Je vous ai aujourd'hui proposé la vie & le bien, & d'un autre côté la mort & le mal*. La vie, si vous observez les loix du Seigneur ; la mort, si vous les violez. Or ni la vie du corps n'est pas une récompense proportionnée au mérite des Justes, qui gardent les préceptes du Seigneur, ni la mort du corps une peine assez grande, pour punir les prévaricateurs : outre que l'expérience fait voir que souvent les plus gens de bien ne sont ni les plus heureux, ni ceux qui jouissent d'une plus longue vie ; & qu'au contraire on voit souvent des méchans très-heureux, jouir d'une très-bonne santé, & d'une longue vie sur la terre. Il faut donc reconnoître des récompenses éternelles dans une autre vie.

Abigaïl parlant au Roi David, lui dit (*d*) : *L'ame de mon Seigneur sera comme liée dans le faisceau des vivans, auprès du Seigneur notre Dieu ; mais l'ame de vos ennemis sera comme une pierre que l'on tourne dans une fronde*. Ce faisceau des vivans est le bonheur des Justes dans l'autre vie, & la pierre agitée dans une fronde marque l'état des méchans dans les enfers.

On lit dans les Pseaumes & dans les Prophètes plusieurs expressions figurées, qui désignent le bonheur de la vie future, comme le torrent de volupté dont les Saints sont enyvrez ; la fontaine de vie dont ils boivent ; le festin délicieux où ils sont assis ; la terre des vivans qui leur est promise ; le Royaume auquel ils sont appellez, la couronne de gloire qui leur est donnée ; l'éclat & la majesté dont ils seront environnez (*e*).

{ *a* } Exod. xxxiii. 20.

{ *b* } Levit. xviii. 5.

{ *c* } Deut. xxx. 15. 19.

{ *d* } 1. Reg. xxv. 29.

{ *e* } Dan. xiiii. 3. Sap. iii. 70.

SUR LA NATURE DE L'ÂME. 205

Saint Jean dans l'Apocalypse (a) nous représente les Martyrs sous l'Autel de Dieu; les Rabbins (b) placent l'ame de Moïse & celles des Saints sous le trône de Dieu; le Sauveur les représente dans le sein d'Abraham (c); Samuël apparoissant à Saül, lui dit: Pourquoi avez-vous troublé mon repos (d)? JESUS-CHRIST dit au bon Larron (e): *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis.* Il compare quelquefois le Royaume des Cieux à un festin (f), dont les méchans, les vierges folles, & ceux qui n'ont pas la robe nuptiale sont déçus & sont jettez dans les ténèbres extérieures, où sont les remords, le désespoir, les pleurs & les grincemens de dents: ailleurs il en parle comme d'un Royaume, dont les premières places seront remplies par ses amis & ses plus fidèles serviteurs (g). Tout cela nous fait connoître que les Hébreux d'alors comme ceux d'aujourd'hui, avoient plusieurs manières figurées, pour exprimer le bonheur de la vie future.

Quoique le lieu où sont les Justes soit fort différent & fort éloigné de celui où sont les méchans dans l'autre vie, puisqu'il y a entr'eux un grand cahos (h); *Inter nos & vos cahos magnum firmatum est*; cependant les méchans sont témoins de la gloire & du bonheur des Justes, & cette vûë excite leurs regrets, leur envie & leur désespoir (i): *Voilà, disent-ils, ceux qui ont été autrefois l'objet de nos railleries & de nos outrages, insensés que nous étions, leur vie nous paroissoit une folie, & leur mort honteuse; cependant les voilà élevez au rang des enfans de Dieu, & leur partage est avec les Saints..... Voilà ce que les pécheurs disent dans l'Enfer.* Le mauvais riche est témoin du bonheur du pauvre Lazare (k), & il prie Abraham d'envoyer Lazare dans le monde, afin, dit-il, qu'il avertisse mes freres qu'ils se gardent bien de tomber dans ce malheur. L'Auteur du 4. Livre d'Esdras (l) dit que les ames des Justes crient vers le Seigneur du lieu où elles sont en dépôt, *in promptuariis suis*, & lui disent: *Jusqu'à quand serai-je dans l'espérance, & quand viendra le tems de ma récompense?* L'Archange Jérémiei leur répond: *Attendez que le nombre de la semence soit rempli dans vous.* Ce qui est très-conforme à ce qu'on lit dans l'Apocalypse (m), où les ames des Mar-

(a) Apoc. VI. 6.
 (b) Vide Vindit. de vitâ sanctorum statu
 feit. 7.
 (c) Luc. XVI. 22.
 (d) 1. Reg. XXVIII. 15.
 (e) Luc. XXIII. 43.
 (f) Matth. VIII. 11. Luc. XIII. 28i

(g) Matth. XX. 21.
 (h) Luc. XVI. 21. 26.
 (i) Sap. V. 3.
 (k) Luc. XVI. 23. 24. 25. &c.
 (l) 4. Esdr. IV. 36. & seq.
 (m) Apoc. VI. 10.

tyrs qui sont sous l'Autel, crient au Seigneur, en disant : Jusqu'à quand ne vengerez-vous pas notre sang ? Mais il leur fut dit, qu'ils se reposassent encore un peu de tems, jusqu'à ce que le nombre de leurs freres & de leurs conserviteurs, qui devoient comme eux donner leur vie pour le Seigneur, fût accompli.

ARTICLE VI.

. Peines de l'Enfer.

L'Enfer est désigné dans l'Ecriture, sous les noms (a) de ténèbres, (b), de perdition, de corruption, de terre d'oubli, de silence, (c) de profondeur, de tempête, d'abîme, de puits, (d) d'ombre de la mort, (e) de lieu d'horreur & de confusion. Moïse investivant contre les Israélites infidèles au Seigneur, leur dit (f) : *Un feu s'est allumé dans ma fureur, & il brûlera jusqu'au fond de l'Enfer; il dévorera la terre & toutes les plantes, & il brûlera les fondemens des montagnes.* Voilà le souterrain de l'Enfer bien marqué, & le lieu de la perdition placé au fond de la terre, & sous les fondemens mêmes des montagnes, sous l'abîme des eaux; car les Hébreux mettoient la terre & les montagnes sur les eaux, & l'Enfer au-dessous des eaux. C'est là où les Réphaims ces anciens Géans gémissent dans les tourmens (g) : *Gigantes gemunt sub aquis*; C'est là où les impies sont jettés comme les animaux à la voirie (h). Ces lieux d'horreur inconnus & impénétrables à la vue des hommes, sont découverts & à nud aux yeux de Dieu (i).

Isaïe parle du feu des damnés, qui ne s'éteint point, de leur ver qui ne meurt point, de la pourriture & de la puanteur insupportable dont ils sont environnés (k) : *Cadavera virorum qui pravaricati sunt in me; vermis eorum non morietur, & ignis eorum non extinguetur, & erunt usque ad satietatem visionis universa carni.* Notre Sauveur dans l'Evangile (l) a appliqué à l'Enfer ce même passage du Prophète. Les voies de la femme débauchée, dit Salo-

(a) Psal. LXXXVII. 13. 14.

(b) I. Reg. II. 9.

(c) Psalm. XCIV. 17. & XCV. 17. 3.
Hebraeo.

(d) Psal. LXVI. 11. 16.

(e) Psal. LXXXVIII. 7. 8. Job x. 22.

(f) Deut. XXXII. 22.

(g) Job. XXV. 5.

(h) Psal. XLIX. 15. & CCLI. 7.

(i) Job. XXVI. 6. & Prov. XV. 21.

(k) Isai. LXVI. 24.

(l) Matth. 13. 44.

SUR LA NATURE DE L'ÂME. 207

mon, conduisent dans l'Enfer, qui est la demeure des Réphaïms (a), de ces anciens Géans qui corrompirent leurs voies avant le Déluge, & qui remplirent la terre de la frayeur de leur nom; c'est là où se prépare une demeure à ceux qui s'éloignent de la voie de la sagesse (b): *Vir qui erraverit à via doctrina, in cœtu Gigantum commorabitur.* Ils y demeureront éternellement ces Géans, & n'en sortiront pas. Le Psalmiste (c): *Les Réphaïms sortiront-ils de leurs tombeaux, pour venir vous louer?* Et Isaïe (d): *Les Morts ne ressusciteront point; les Géans ne vivront point, parce que vous les avez réduits en poudre, & que vous avez effacé jusqu'à la mémoire de leur nom.* Et ailleurs (e) en parlant des Israélites, il dit, que Dieu les ressuscitera, en faisant tomber sur eux une rosée de lumière; & qu'au contraire il fera tomber sur leurs ennemis *la terre des Réphaïms*, c'est-à-dire, la terre qui couvre les Géans, & qui les tient pour toujours dans les cachots ténébreux: Voyez aussi Ezéchiel xxxi. 15. *J'ai fermé sur lui l'abîme;* & Jérémie Lamentations, ch. iiii. 5. *Des Chasseurs ont pris comme un oiseau; ma vie est tombée dans la fosse; ils ont mis une pierre sur moi; des eaux m'ont inondé jusques sur la tête. J'ai dit: Je suis perdu: j'ai invoqué le Seigneur du fond de l'abîme.*

Ces dernières expressions du Prophète ont beaucoup de rapport à celles du Psalmiste (f), qui prie Dieu de ne permettre pas qu'il tombe dans l'abîme, ni que la bouche du puits infernal se ferme sur lui: on peut aussi rapporter le songe du nommé Er, dont parle Platon (g). Er étoit un Arménien, qui ayant été laissé pour mort dans une bataille, fut trouvé deux jours après entier & sans corruption: on le rapporta dans sa maison; & douze jours après, comme on le voulut mettre sur le bucher, il ressuscita, & raconta ce qu'il avoit vû dans l'autre vie. Il dit premièrement qu'il fut mené avec une grande foule de morts devant des Juges, qui envoyoient les Justes au haut du Ciel à leur droite, & les méchans à leur gauche, dans une ouverture qui alloit au plus profond de la terre. Que quand son tour fut venu, les Juges lui dirent qu'il falloit qu'il s'en retournât sur la terre, pour annoncer aux hommes ce qu'il avoit vû.

Il ajoutoit que considérant fort attentivement ce qui se passoit:

(a) Prov. II. 18. IX. 18.

(b) Prov. XXI. 16.

(c) Psalm. LXXVIII. 11. *Aut medici suscitabunt, & confitebuntur tibi?* L'Héb. *Aut Rephaïm, (seu Gigantes) resurgent.*

(d) *Ifai. xxvi. 14. כִּי טַל אֵרִיחַ טַלְךָ נֶאֱרָצוּ רֵפְאִיִּם חַפְלֵי*

(e) *Ibid. xxvi. 19.*

(f) *Psal. LXXVIII. 16.*

(g) *Plato de Rep. L. x. p. 614. 615.*

en ces lieux-là, afin d'en pouvoir rendre un compte exact aux vivans ; il avoit remarqué que les ames qui étoient montées au Ciel, & celles qui étoient descendues sous la terre, revenoient chacune par la même ouverture, par où elles étoient allées, & que celles qui descendoient du Ciel étoient nettes & brillantes, pendant que celles qui sortoient des enfers, étoient chargées d'ordures, de poussière & tous défaits. A mesure qu'elles arrivoient, elles alloient dans une grande prairie, comme pour se reposer après une longue fatigue ; là celles qui avoient eû ensemble quelques habitudes sur la terre, s'embrassoient & se racontaient l'un à l'autre leurs aventures.

Mais il y avoit certains grands scélérats, des tyrans, des persécuteurs du genre humain, qui ne pouvoient jamais sortir du gouffre où ils étoient entrez, & lorsqu'ils se présentoient sur l'entrée, la terre les repoussoit avec de grands mugissemens, & il y avoit là auprès des hommes terribles qui jettoient le feu par les yeux, qui les faisoient rentrer avec violence. C'est ce que racontoit cet Arménien, conformément sans doute à les préjugés & aux sentimens de sa nation, sur l'état des ames après leur mort.

C'est à peu près suivant les mêmes principes, que les Rabbins disent que les ames des morts vont & viennent, descendent en enfer & en sortent librement pendant les douze mois qui suivent leur trépas : liberté, néanmoins que n'ont pas les grands scélérats, qui sont condamnez à des supplices éternels. Le Livre d'Enoch marque que Dieu dit à saint Michel d'aller saisir Sémias & les autres Anges prévaricateurs, de les charger de chaînes, de les conduire au fond de la terre, où ils demeureront jusqu'à la fin de soixante-dix générations, qu'après cela ils paroîtront en jugement, & seront précipitez dans le cahos du feu éternel, & chargez de chaînes dans un lieu de ténèbres, où ils souffriront des tourmens éternels : enfin on peut remarquer dans l'Apocalypse (a) à peu près les mêmes idées. L'Ange qui descend du Ciel ayant en main la clef de l'abîme, prend le démon, l'ancien serpent, le lie, le jette dans l'abîme, en ferme la porte sur lui, & la scelle, afin qu'il n'en puisse plus sortir.

Mais revenons aux passages de l'ancien Testament, qui prouvent les peines des méchans dans l'autre vie, & que nous avons interrompu à l'occasion du songe d'Er l'Arménien. Isaïe parlant de la chute du Roy de Babylone, lui dit (b) : *L'enfer a été troublé à*

(a) *Apocal. xx. 3.*

(b) *Isai. xlv. 9. & seq.*

ton arrivée; les Géans se sont levez, pour venir au-devant de toi; les Princes de la terre & les Rois des nations sont descendus de leur trône, pour te faire honneur, & t'ont adressé leur parole, en disant: Tu as donc été percé de playes aussi-bien que nous, & tu es devenu semblable à nous, ton orgueil a été précipité dans l'enfer; ton lit sera la pourriture, & ta couverture seront les vers. Comment es-tu tombé du Ciel, ô étoile du matin, qui paroissoit avec tant d'éclat au point du jour: te voilà donc enfin dans l'enfer, réduit à un coin du tombeau; ceux qui te verront se prosterneront devant toi, en disant: Est-ce donc là cet homme terrible, qui a répandu la terreur dans toute la terre? On voit dans ce passage que l'on concevoit les Princes & les Rois dans les enfers, comme conservant encore quelques marques de leurs dignitez, & comme consolez par la compagnie de leurs semblables.

Ezechiél (a) parlant au Roy d'Egypte, lui dit comme pour le consoler: L'Assyrien étoit comme un cedre du Liban, beau, élevé, couvert de verdure; mais parce que son cœur s'est élevé, je l'ai livré au plus puissant des nations, qui l'a coupé & mis en pièces; les autres arbres qui étoient autour de lui, ont eu un sort tout pareil; je les ai tous fait abbattre; ils seront jettez au fond de la terre, au milieu des enfans des hommes qui sont descendus dans le tombeau. *Le jour qu'Assur est descendu dans l'enfer, j'ai ordonné un deuil général; j'ai fermé sur lui l'abîme, afin qu'il n'en sortit pas; j'ai arrêté le cours de ses fleuves & des grandes eaux qui l'arrosoient; le Liban & tous les arbres de la campagne ont été ébranlez de sa chute, jusqu'à tomber en défaillance; toutes les nations ont été frappées d'étonnement, lorsqu'il est descendu dans le tombeau; mais tous les bois d'Eden, les arbres des jardins de délices, qui sont au plus profond de la terre, en ont été comblez de joye; avec lui sont descendus tous les plus beaux arbres du Liban, qui étoient son bras & sa force, & qui se reposoient sous son ombre; à qui ressemblez-vous maintenant parmi tous les arbres d'Eden? Vous voilà enfin réduit au fond de la terre avec les arbres d'Eden; vous y dormirez avec tous ceux qui ont été tuez par l'épée; là sera Pharaon avec toutes ses troupes.*

Le Prophète compare ici l'Assyrien avec un cedre du Liban, & tous les Monarques qui étoient avant lui dans l'enfer à des arbres du jardin d'Eden, du Paradis terrestre. Il continuë au *Ch. XXXII. 18. 19. &c.* en parlant au Roi d'Egypte, qui descend avec les siens au plus profond de la terre: *Descendez & endormez-vous avec les Incir-*

(a) *Ezech. xxxi. 15. 16. &c.*

concis ; les plus puissans qui sont dans l'enfer lui parleront ; ces Incirconcis qui y sont depuis si long-tems , & qui ont été mis à mort par l'épée ; là est Assur & tous les siens qui ont autrefois répandu la terreur dans la terre des vivans ; ils sont rangez autour de son tombeau , au fond de la fosse ; là est Elam ; là Mofoch & Thubal... Ils ne dormiront point parmi les forts , qui sont descendus dans l'enfer avec leurs armes , & qui ont mis leurs épées sous leurs têtes ; là est l'Idaméen , tous ses Rois & tous ses Princes ; là tous les Rois de l'Aquilan , & tous ces Chasseurs d'hommes ; ils sont venus avec les autres Incirconcis , qui ont été mis à mort par l'épée ; Pharaon les a vus , & s'est consolé de la perte de ses troupes , qui sont tombées sous le tranchant de l'épée.

Remarquez qu'il n'y met point d'Israélites , mais seulement des Incirconcis , des Tyrans & des Princes cruels , qui se sont rendus redoutables parmi les nations. Les Rabbins ont grand soin aussi de distinguer les Israélites des autres peuples ; ils prétendent que toute la race d'Israël a part au siècle futur : voyez le même Ezéchiel Ch. XXVI. 19. 20. en parlant à Tyr , comme à une personne , il la menace de la conduire dans l'abîme , de la couvrir d'un déluge d'eaux , de la faire descendre dans l'enfer avec ce peuple éternel , *ad populum sempiternum* , & de la réduire au plus profond de la terre.

Ces sentimens ne sont pas fort éloignez de ce que nous lisons dans Joseph (a). Les Esséniens , dit-il , tiennent que l'ame est immortelle , & qu'aussi-tôt qu'elle est sortie du corps , elle s'élève pleine de joye vers le Ciel , comme étant dégagée d'une longue servitude , & déliée des liens de la chair. Les ames des Justes vont au-delà de l'Océan dans un lieu de repos & de délices , où elles ne sont troublées par aucune incommodité , ni dérangement des saisons. Celles des méchans au contraire sont reléguées dans des lieux exposez à toutes les injures de l'air , où elles souffrent des tourmens éternels. Les Esséniens ont sur ce sujet à peu près les mêmes idées que les Poètes nous donnent du Tartare & du Royaume de Pluton. Le même Joseph parlant des Pharisiens , dit qu'ils croient aussi les ames immortelles , & qu'après la mort du corps , celles des bons jouissent de la félicité , & peuvent aisément retourner dans le monde àimer d'autres corps ; mais que celles des méchans sont condamnées à des peines qui ne finiront jamais.

(a) De bello L. 2. c. 12. p. 787. 788. & Antiq. l. 18. c. 2. p. 617. ἡ ψυχή των τιμωμένων τε ἰσχυρῶς ψυχῆς πλείους αὐτῶν ἔστιν , καὶ ἐπὶ χθονὸς διαμένουσας τε καὶ ἡμῶν δὲ , ἀπερὶς , ἢ κα-

κίας ἐπιπέδου οὗ ἐστὶν ἡ ψυχή. καὶ οὗτος μὲν σίγῃ ἀίδιον προσεδραμάσθη , οὗτος ὅμως ἐπὶ τῷ ἀναβύθῳ

Philon (a) reconnoît de même que les autres Juifs, des peines pour les méchans, & des récompenses pour les justes; mais il est fort éloigné des sentimens des Payens & même des Esséniens au sujet de l'enfer: il traite tout ce que l'on dit des Tantales, des Sisyphes, des Ixions, & de toutes les autres choses qui se lisent dans les Poëtes: il les traite de fables & de contes faits à plaisir: il soutient que l'enfer n'est autre chose qu'une vie impure & criminelle; cela est même allégorique, & ce qu'on peut dire de cet Auteur, c'est qu'il ne s'explique pas distinctement sur le lieu où sont punis les méchans, ni sur le genre & la qualité de leurs supplices. Il semble même le borner au passage que les ames font d'un corps dans un autre, où elles ont souvent beaucoup de maux, de privations & de confusion à souffrir.

Pour le nouveau Testament, tout le monde convient que l'enfer & le Paradis, la gloire des justes & le supplice des méchans, le feu éternel & la béatitude y sont marquez, pour ainsi dire à chaque page. Au dernier jugement JESUS - CHRIST doit dire aux méchans (b): *Allez, maudits, au feu éternel, qui est préparé au démon & à ses anges; & il dira aux justes: Venez, les benis de mon Pere, entrez dans le Royaume qui vous est préparé dès le commencement du monde.* Saint Jean dans l'Apocalypse marque l'enfer sous le nom d'abîme, de perdition, de seconde mort (c). S. Pierre (d) dit que *les mauvais anges sont retenus dans l'enfer, liez par des chaînes éternelles dans de profondes ténèbres, & resserrez pour le jugement du grand jour.... & que de même que Sodome & Gomorre & les Filles voisines, qui s'étoient débauchées dans des excès d'impureté, & s'étoient portées à abuser d'une chair étrangère, ont été proposées pour un exemple du feu éternel, par la peine qu'elles ont souffertes; ainsi les Héritiques qui souillent leur chair, &c.* Il est superflu de s'étendre davantage sur une chose connue & indubitable.

(a) Philo de congressu quærenda eruditio-
nis causâ.

(b) Matth. xv. 41.

(c) Apoc. II. xx. 6. 24. xxv. 8.

(d) Juda x. 6. 7. &c.

ARTICLE VII.

Metempsychose.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelque chose de la Métempsychose, qui entre naturellement dans la matière que nous traitons, & qui nous a été enseignée par les Pharisiens, & par plusieurs Rabbins. Les Pharisiens (a) tenoient que les ames des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après le premier qu'elles avoient quitté. Philon (b) dit aussi que les ames qui sont descendues de l'air pour animer les corps, retournent dans l'air après la mort, & que quelqu'unes conservent toujours un très-grand éloignement de la matière, & craignent de s'engager de nouveau dans un corps; mais que d'autres y retournent volontiers, & suivent le penchant qui les y rappelle.

Les Juifs qui soutiennent la Métempsychose, ou comme ils l'appellent *la révolution des Ames*, citent ce passage de Job, comme favorable à leur sentiment (c). *Le Dieu fort fait ces choses-là deux & trois fois envers l'homme*. Ce qu'ils entendent d'une triple révolution, ou d'un triple retour de l'Ame dans le corps. D'autres l'entendent de trois Ames, dont ils croyent que chaque homme est capable. Mais le vrai sens du passage, est que le Seigneur garantit *jusqu'à trois fois*, c'est-à-dire, plusieurs fois l'homme qui recourt à lui, du danger où il se trouve.

Ils citent aussi pour le sentiment de la Métempsychose un passage du Paraphraste Caldéen sur Isaïe xxii. 14. où il est dit : *Cette iniquité ne vous sera point pardonnée jusqu'à la mort*. Le Caldéen porte *jusqu'à la seconde mort*, ce que les Juifs entendent de la mort d'un second corps que l'ame aura animé, & dans lequel elle aura expié les fautes qu'elle avoit commises dans le premier. Mais il faut l'expliquer de la mort éternelle qui est nommée *la seconde mort* par saint Jean dans l'Apocalypse en trois endroits (d). Enfin ils citent le Livre *Zohar* (e), qui est ancien & d'une grande autorité parmi eux, & qui est favorable à la Métempsychose.

(a) Joseph Antiq. l. 18. c. 2. p. 617.
Et de bello l. 2. c. 12. p. 788. ψυχὴν ἢ πᾶ-
σου μὴ ἀφάρτων, μὴ βλαψίων ἢ ἑ. εἰ ἐπρονέω-
μυ τῆν ἴ ἀγαθὸν μόνω. Τὴν ἢ ἴ φαύλων αἰ
διὰ ἡμετέρας καλῶς ἰδοῦ.

(b) Philo de somniis, p. 586. c.

Et de Gigantibus, p. 285. d.

(c) Job xxxiii. 29.

(d) Apoc. II. II. xx. 6. 24. XXI. 8.

(e) Lib. Zohar. Paraf. Haïc. Sava.

Mais ils n'ont rien de plus ancien que Joseph & que Philon, que nous avons citez, & nous voyons par l'Évangile que ce sentiment étoit fort commun parmi les Juifs du tems de JÉSUS-CHRIST, car le Sauveur ayant demandé à ses Apôtres, ce que l'on disoit de lui, ils lui répondirent (a) : *Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes.* Et Hérodes le Tétrarque (b) entendant parler des prodiges de JÉSUS-CHRIST, disoit : *C'est Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter, qui est ressuscité.* Comme ce dogme étoit fort commun dans l'Orient, sur tout dans l'Égypte, où l'on se vantoit de l'avoir toujours crû (c), & parmi les Philosophes ou Platoniciens, & Pythagoriciens ; il est fort probable que les Juifs l'avoient tiré des Payens.

Car je ne vois rien dans l'Écriture qui le favorise. Tous les passages où il est parlé du passage de l'esprit d'un homme à un autre, doivent s'expliquer du S. Esprit, qui se communique, par exemple, de Moïse à Josué, de Josué à Othoniel, d'Elie à Eliféc. C'est-à-dire que Dieu remplit de son Esprit le successeur, ainsi qu'il avoit fait le prédécesseur. On cite aussi pour ce sujet la Loi qui ordonne à un Israélite d'épouser la veuve de son frere mort sans enfans, afin qu'il lui suscite des enfans. Mais cela ne prouve en aucune sorte le dogme de la Métempfycose. Enfin on cite ces paroles de la Genèse III. 19. *Vous êtes terre, & vous retournerez en terre.* Comme si elles signifioient que l'homme après avoir quitté son premier corps de terre, retournera dans la vie pour en animer un second : Ce qui est un abus visible de ce Passage, qui ne marque autre chose que la nécessité de mourir, que l'homme encourt par son péché.

Les Cabalistes qui sont les principaux auteurs & défenseurs de ce sentiment parmi les Hébreux, ont sur ce sujet une infinité de détails & de minuties que nous n'avons pas dessein de recueillir, ni d'approfondir, puisque nous ne sommes engagez qu'à parler des sentimens des anciens Hébreux, pour aider à expliquer certains passages de l'Écriture. Voici donc principalement sur quoi ils fondent le dogme de la Transmigration des corps (d), de peur que les ames ne se plaignent à Dieu qu'elles n'ont pas eu le moyen de garder tous les Commandemens, ayant été envoyées dans des corps mal-disposez, les uns trop mélancoliques, les autres trop bilieux, ou trop colères, ou trop portez au plaisir. Le Seigneur par un effet de

(a) Matth. XVI. 14.
 (b) Matth. VI. 14. 15. 16.
 (c) Herodot. l. 2. c. 123.

(d) Menass. Ben-Israël. de Resurr. mort.
 l. 2. c. 18.

ARTICLE VII.

Metempsychose.

Mais nous ne pouvons nous dispenser de dire ici quelque chose de la Métempsychose, qui entre naturellement dans la matière que nous traitons, & qui nous a été enseignée par les Pharisiens, & par plusieurs Rabbins. Les Pharisiens (a) tenoient que les ames des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après le premier qu'elles avoient quitté. Philon (b) dit aussi que les ames qui sont descenduës de l'air pour animer les corps, retournent dans l'air après la mort, & que quelqu'unes conservent toujours un très-grand éloignement de la matière, & craignent de s'engager de nouveau dans un corps; mais que d'autres y retournent volontiers, & suivent le penchant qui les y rappelle.

Les Juifs qui soutiennent la Métempsychose, ou comme ils l'appellent *la révolution des Ames*, citent ce passage de Job, comme favorable à leur sentiment (c). *Le Dieu fort fait ces choses-là deux & trois fois envers l'homme.* Ce qu'ils entendent d'une triple révolution, ou d'un triple retour de l'Âme dans le corps. D'autres l'entendent de trois Ames, dont ils croient que chaque homme est capable. Mais le vrai sens du passage, est que le Seigneur garantit *jusqu'à trois fois*, c'est-à-dire, plusieurs fois l'homme qui recourt à lui, du danger où il se trouve.

Ils citent aussi pour le sentiment de la Métempsychose un passage du Paraphraste Caldéen sur Isaïe XXI 1. 14. où il est dit : *Cette iniquité ne vous sera point pardonnée jusqu'à la mort.* Le Caldéen porte *jusqu'à la seconde mort*, ce que les Juifs entendent de la mort d'un second corps que l'ame aura animé, & dans lequel elle aura expié les fautes qu'elle avoit commises dans le premier. Mais il faut l'expliquer de la mort éternelle qui est nommée *la seconde mort* par saint Jean dans l'Apocalypse en trois endroits (d). Enfin ils citent le Livre *Zohar* (e), qui est ancien & d'une grande autorité parmi eux, & qui est favorable à la Métempsychose.

(a) Joseph Antiq. l. 18. c. 2. p. 617.
Et de bello l. 2. c. 12. p. 788. ψυχὴν ἢ πνεύματιν ἀφθαρτον, μὴ βλαβιον ἢ ἐς ἔπειρον ὡμυε τῶν τῶ ἀγαθῶν μόνων. Τὴν ἢ τῶ φαύλων αἰδία ἡμωερα καλῶς ἰσθδαι.

(b) Philo de somniis, p. 586. c.

Et de Gigantibus, p. 285. d.

(c) Job XXXIII. 29.

(d) Apoc. II. 11. xx. 6. 24. XXI. 8.

(e) Lib. Zohar. Paraf. Haic. Sara.

Mais ils n'ont rien de plus ancien que Joseph & que Philon, que nous avons citez, & nous voyons par l'Évangile que ce sentiment étoit fort commun parmi les Juifs du tems de JÉSUS-CHRIST, car le Sauveur ayant demandé à ses Apôtres, ce que l'on disoit de lui, ils lui répondirent (a) : *Les uns croient que vous êtes Jean-Baptiste, les autres Elie, les autres Jérémie, ou quelqu'un des Prophètes.* Et Hérodes le Tétrarque (b) entendant parler des prodiges de JÉSUS-CHRIST, disoit : *C'est Jean-Baptiste que j'ai fait décapiter, qui est ressuscité.* Comme ce dogme étoit fort commun dans l'Orient, sur tout dans l'Égypte, où l'on se vantoit de l'avoir toujours crû (c), & parmi les Philosophes ou Platoniciens, & Pythagoriciens ; il est fort probable que les Juifs l'avoient tiré des Payens.

Car je ne vois rien dans l'Écriture qui le favorise. Tous les passages où il est parlé du passage de l'esprit d'un homme à un autre, doivent s'expliquer du S. Esprit, qui se communique, par exemple, de Moïse à Josué, de Josué à Othoniel, d'Elie à Elisée. C'est-à-dire que Dieu remplit de son Esprit le successeur, ainsi qu'il avoit fait le prédécesseur. On cite aussi pour ce sujet la Loi qui ordonne à un Israélite d'épouser la veuve de son frere mort sans enfans, afin qu'il lui suscite des enfans. Mais cela ne prouve en aucune sorte le dogme de la Métempsycose. Enfin on cite ces paroles de la Genèse 111. 19. *Vous êtes terre, & vous retournerez en terre.* Comme si elles signifioient que l'homme après avoir quitté son premier corps de terre, retournera dans la vie pour en animer un second : Ce qui est un abus visible de ce Passage, qui ne marque autre chose que la nécessité de mourir, que l'homme encourré par son péché.

Les Cabalistes qui sont les principaux auteurs & défenseurs de ce sentiment parmi les Hébreux, ont sur ce sujet une infinité de détails & de minuties que nous n'avons pas dessein de recueillir, ni d'approfondir, puisque nous ne sommes engagez qu'à parler des sentimens des anciens Hébreux, pour aider à expliquer certains passages de l'Écriture. Voici donc principalement sur quoi ils fondent le dogme de la Transmigration des corps (d), de peur que les ames ne se plaignent à Dieu qu'elles n'ont pas eu le moyen de garder tous les Commandemens, ayant été envoyées dans des corps mal-disposez, les uns trop mélancoliques, les autres trop bilieux, ou trop coléres, ou trop portez au plaisir. Le Seigneur par un effet de

(a) Matth. xvi. 14.

(b) Matth. vi. 14. 15. 16.

(c) Herodot. l. 2. c. 123.

(d) Menass. Ben-Israel. de Resurr. mort.

l. 2. c. 18.

sa bonté, les fait passer successivement d'un corps dans un autre, afin qu'elles n'ayent aucun prétexte de se plaindre, si elles sont condamnées aux supplices éternels; & afin qu'elles puissent acquérir dans un second corps, la perfection qu'elles n'ont pû obtenir dans le premier, & qu'elles puissent arriver dans l'autre vie au bonheur qui leur étoit destiné.

Ils prétendent que cette transmigration de l'ame se fait jusqu'à trois fois, fondez sur le passage de Job, que nous avons rapporté, & qui n'a certainement aucun rapport à cela. Quant aux autres raisons que nous venons de rapporter, elles n'ont aucune force pour prouver la nécessité de la Métempysycose. Nous sommes toujours inexcusables si nous ne remplissons pas nos devoirs, & si nous n'arrivons pas à la perfection que Dieu demande de nous. Dieu ne nous demande rien d'impossible, & il ne nous condamne jamais, que nous ne l'ayons bien mérité.

On s'étonne que les Juifs ayant pû croire que l'ame de Jean-Baptiste fût entrée dans JESUS-CHRIST, eux qui n'ignoroient pas que JESUS-CHRIST étoit contemporain de Jean-Baptiste, puisque celui-ci l'avoit baptisé, & lui avoit rendu témoignage. Mais les Rabbins soutiennent qu'un homme peut avoir jusqu'à deux ou trois ames, & qu'en ayant déjà une, il peut lui en survenir une nouvelle (a), pour expier quelque peché passé, ou pour acquérir quelque nouveau degré de perfection qui lui manque, ou pour lui aider à faire mieux son devoir. Et alors cette seconde ame est regardée comme le Pere spirituel de celui qu'elle anime. Et c'est en ce sens que les Rabbins croient que les Saints peuvent avoir des enfans dans l'autre vie. Ainsi l'ame de Jean-Baptiste après sa mort, put fort bien, selon eux, venir dans JESUS-CHRIST, & donner lieu de dire que Jean-Baptiste étoit en quelque sorte ressuscité en lui, & faisoit par lui des miracles.

Ils ne bornent pas la révolution des ames aux hommes seuls, ils les étendent jusques dans les bêtes, & jusques dans les créatures inanimées; car un Rabbín assure que l'ame d'un médisant qu'il avoit connu, fut envoyée dans un torrent aride, & qu'il le reconnut là. Ce Docteur a transmis ce conte à ses disciples, & tout incroyable qu'il paroisse, il a trouvé créance dans leurs esprits. Ils veulent que les ames des hommes passent aussi quelquefois dans le corps des femmes. Mais alors ces ames demeurent stériles, & ne se perfectionnent pas. Aussi Dieu permet rarement ces révolutions.

(a) Vide R. Isaac. Lorient. de revolut. anim. c. 5.

Il y en a qui deviennent semblables à un lion, d'autres à un serpent, d'autres à un âne ; chacun est transformé aux animaux avec lesquels il a eu plus de conformité par la disposition de ses mauvaises inclinations (a).

Philon (b) semble tourner cette révolution des âmes en allégorie, lorsqu'il dit : Que quiconque ne suit pas la raison, passe dans la nature d'une bête, quoiqu'au dehors il conserve la figure de l'homme. Mais il est certain que les Anciens & les Modernes qui ont cru la Métempsychose, l'ont cru très-réelle ; & Philon lui-même l'enseigne expressément dans les endroits que nous avons citez. Il est vrai qu'il n'y parle que de la révolution de l'âme dans le corps humain, qui est la plus commune : Mais les Anciens croyoient l'un & l'autre, & ne la bernoient à aucun tems, ni à aucun nombre de révolutions (c).

*Omnia mutantur, nihil interit : errat, & illinc
Huc venit, hinc illuc, & quoslibet occupat artus
Spiritus, èque feris humana in corpora transit
Inque feras noster : nec tempore deperit ullo.*

ARTICLE VIII.

Purgatoire.

VOyons à présent quelle a été l'idée des Juifs sur le Purgatoire. On a déjà pu remarquer dans tout ce que nous avons dit ci-devant, qu'ils reconnoissoient une espèce de Purgatoire pendant toute la première année qui suit la mort de la personne. L'âme a pendant douze mois la liberté de sortir de l'Enfer, pour venir sur la terre visiter son corps, & les lieux & les personnes pour qui elle a eu pendant sa vie quelque attache particulière. Les Juifs prient pour le repos des Morts pendant tout ce tems, & croient que par leurs prières ils peuvent leur procurer du soulagement, du repos, & le pardon de leurs fautes.

La créance des anciens Juifs à cet égard est très bien marquée dans le 2. Livre des Maccabées (d). Quelques Soldats Hébreux ayant

(a) Vide Ezechiel. Milē apud Gaalmin.
not. ad vit. Moſis, p. 327.

(b) Philo de legib. ſpecial.

(c) Ovid. Metamorph. l. xv.

(d) 2. Macc. xii. 40. 43.

été tuez dans un combat, lorsqu'il fut question de dépouiller les morts, on trouva sous leurs habits des choses consacrées aux Idoles, qu'ils avoient prises dans un Temple de Jaménia, contre la défense de la Loi (a). *Tout le monde reconnut donc clairement que ç'avoit été la cause de leur mort... C'est pourquoi se mettant en prieres, ils conjurèrent le Seigneur d'oublier le péché qui avoit été commis... & Judas ayant recueilli d'une quête qu'il avoit faite douze mille dragmes d'argent, il les envoya à Jerusalem, afin qu'on offrit un sacrifice pour ces personnes qui étoient mortes.* Il ne les croyoit donc pas dans ce puits de l'abime, d'où l'entrée est fermée pour toujours, mais dans un lieu où les prieres & les sacrifices des vivans, pouvoient leur être de quelque utilité ?

Ils tiennent que le lieu où sont *les prévaricateurs d'Israël*, c'est-à-dire, ceux qui peuvent espérer d'être délivrez de leurs peines, est le même que l'Enfer, où sont détenus les méchans, les athées & les impies, dont la perte est sans retour & sans espérance. Mais il y a entre ceux qui sont dans l'Enfer une grande différence. Premièrement du côté de la peine qui est beaucoup moins violente pour les premiers que pour les autres; & secondement du côté de sa durée, puisque celle des Israélites prévaricateurs doit finir un jour, & qu'elle peut être beaucoup abrégée par les prieres & les offrandes des vivans, au lieu que celle des impies est éternelle.

Ils racontent dans leurs livres (b) certaines histoires qui prouvent que le Purgatoire est parmi eux un dogme certain & généralement reçu. Un Rabbin nommé Elisée, fils d'Abia, ayant été introduit encore vivant dans le Paradis, y vit quelque chose qui ne lui plut point, & il en sortit mécontent; il enseigna qu'il y avoit deux principes, l'un bon, l'autre mauvais, & tomba ainsi dans l'hérésie; il changea même de nom & se fit appeller *Elisée acher*, ou *Elisée devenu autre*. Il eut pour disciple un Rabbin nommé Meir, qui l'exhortoit quelquefois à se convertir; & il le fit sur la fin de sa vie. Meir voyant que plusieurs doutoient du salut d'Elisée acher, promit qu'après sa mort il feroit sortir du tombeau de son maître, une fumée, en signe qu'il étoit en Purgatoire. Un autre Rabbin nommé Johanan promit qu'il feroit cesser cette fumée, pour marque qu'Elisée étoit délivré du Purgatoire; ils exécuterent l'un & l'autre leurs promesses, & tout le monde fut persuadé qu'Elisée acher étoit sauvé.

(a) Deut. vii. 25. 26. *Nec inferis quicquam ex Idolo in domum tuam.*

(b) Vide Cod. Chagigah. & Israël en Pa. 1. p. 170. col. 2. Bartolocci l. p. p. 152.

Ils racontent encore (a) que le Rabbin Akiba passant un cimetière rencontra un homme décédé depuis assez long-tems, qui portoit une grosse charge de bois sur ses épaules, & qui couroit avec beaucoup de précipitation. Akiba lui demanda qui il étoit, & s'il avoit besoin de quelque secours, le mort lui dit qu'il étoit condamné à faire le métier de bûcheron & de charbonnier, & que pendant sa vie il étoit receveur des impôts, & qu'il avoit commis mille violences contre les pauvres, & avoit commis plusieurs autres crimes. Il dit cela avec précipitation, & pria Akiba de ne le pas retarder plus long-tems, alléguant que ce retard ne faisoit qu'augmenter ses peines; que s'il vouloit lui rendre un service essentiel, ce seroit de chercher sa femme qu'il avoit laissée enceinte en sortant du monde, & si elle avoit eû un fils, d'enseigner à ce fils de prier pour lui, & de dire : *Benissez le Seigneur, & qu'il soit beni.* Akiba chercha tant qu'il trouva le fils du mort; il lui donna la Circuncision, & lui apprit à prier Dieu; il le mena à la Synagogue, & dès que l'enfant eut prononcé ces mots : *Benissez le Seigneur, & qu'il soit beni aux siècles des siècles,* le pere fut délivré des flammes du Purgatoire, & il apparut à Akiba, pour le remercier de ses bons Offices.

Le jour du Sabbat est un jour de grâces pour les ames du Purgatoire; selon les Juifs elles ne souffrent pas en ce jour-là. Un Rabbin le prouva sensiblement à un incrédule, en lui montrant qu'il ne sortoit point de fumée du tombeau de son pere ce jour-là. La fête de l'expiation solemnelle est encore un jour désirable pour elles; les Juifs y font plusieurs prières & plusieurs œuvres de pénitence, qu'ils croient fort efficaces & fort propres à les soulager; Dieu ouvre ses registres ces jours-là, & examine l'état des ames. Les Docteurs Juifs ne les laissent guères dans ce lieu d'expiation que pendant *douze mois*; ils ne disent pas pendant *un an*, de peur d'allonger ce terme, parce que quelquefois l'année est de treize mois, à cause d'un mois intercalaire.

Le Purgatoire est, disent-ils, dans la *Gène supérieure*, qu'ils appellent aussi *le sein d'Abraham*, le *trésor des vivans*, le *jardin d'Eden*, & l'enfer dans la *Gène inférieure*; car ils distinguent plus d'un degré dans l'enfer (b) : ils croient de plus *que tous les Israélites ont part au siècle futur* (c); c'est-à-dire, qu'ils auront part à la Béatitude,

(a) Rab. Tanchun. Paraf. Toladoth. Noab.

(b) Vide Vindec. de vitâ sanctorum status. sect. 8.

(c) Judai in Talmud. frequenter.

ou aussi-tôt après leur mort, ou du moins après avoir expié leurs pechez dans le Purgatoire. Il n'y a qu'un très-petit nombre de grands scélérats de leur nation qu'ils excluent pour toujourns de beatitude; & quelques Interprètes croient que nôtre Sauveur dans l'Evan-gile (a) avoit en vûe de réfuter cette fausse présomption, en leur disant que *le péché contre le Saint-Esprit ne se pardonnoit ni dans ce monde, ni dans l'autre*; & que leur qualité d'enfans d'Abraham (b) ne les mettroit pas à couvert de la peine éternelle dûe à leur crime.

ARTICLE IX.

Conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hébreux.

JE ne puis me dispenser avant que de conclure cette Dissertation, de faire remarquer la conformité des sentimens des anciens Hébreux, & de ceux des anciens Poètes & Philosophes du Paganisme. Le dogme de l'immortalité de l'ame a été commun non seulement parmi les Caldéens, les Egyptiens, les Hébreux, les Indiens & les autres Orientaux, mais aussi chez les Latins, & chez les peuples Barbares; ensorte qu'on peut le regarder comme une maxime reçûe de tout le monde (c): *Cum de animarum aternitate differimus, non leve momentum apud nos habet consensus hominum aut timentium inferos, aut colentium. Utar hâc persuasione publicâ*, dit Sénèque. Ils ont crû que l'ame étoit une partie, un écoulement, une étincelle de la substance divine (d); que la mort des hommes étoit causée par Apollon, & celle des femmes par Diane (e). Cela revient à l'Ange de mort des Hébreux; ils ont crû des peines & des récompenses après cette vie; & l'idée que les Esséniens s'étoient formée du Paradis & de l'Enfer, étoit tout-à-fait semblable à celle que les Egyptiens (f), & à leur imitation Homère (g) & les Grecs s'en étoient faite.

Les Géans qui gémissent sous les eaux, & qui y expient leur

(a) Matth. XII. 32.

(b) Matth. III. 9.

(c) Senec. Ep. II. c. 1.

(d) Ita Plato in Phadone. Philon. de mun-
di opificio. Cicer. som. Scipion. Virgil. Ovid.
Moral.

(e) Homer. Iliad. & Odyss. plus semel.

(f) Diodor. Sicul. l. I. p. 58. seu 82.
83. 86. 87.

(g) Homer. Odyss. lib. x. & XXIV.

entreprise criminelle (a), sont bien marquez dans les Profanes (b), aussi-bien que dans les Auteurs sacrez.

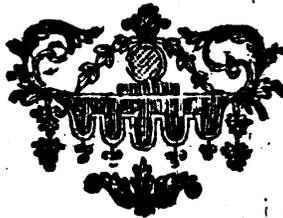
*Hic genus antiquum terra, Titania pubes,
Fulmine dejecti, fundo voluuntur in imo.*

Le jugement que Minos & Rhadamanté (c) exercent dans les enfers ont rapport à celui que Dieu exerce contre les morts dans l'autre vie. La Métempfycofe dont la créance a été si répandue dans l'Orient & dans la Grèce, se trouve à peu près la même chez les Pharisiens du tems de Joseph. Mercure qui conduit les ames dans l'enfer après leur mort, est une imitation de ce que les Juifs enseignent de l'Ange saint Michel, qui présente les ames devant le Trône de Dieu. Le Purgatoire même que les Juifs ont enseigné, se trouve dans les écrits des Auteurs Barbares, & dans ceux des Grecs & des Latins, soit dogme de la Métempfycofe, par laquelle les ames passant d'un corps dans un autre, sont purifiées & expiées, soit dans les différentes épreuves où ils font passer les ames, avant que de les introduire dans les Isles fortunées, & dans les Champs Elysiens.

(a) Job. xxvi. 5.

(b) Virgil. Æneid. vi. Hesiod. Theogonia.
Εἴσα θειοί Τίταιες ὑπὸ ζοφῶν κερουῶν.
Δαμναίω καί τ' αὐτοὶ ἐν ἀκαταίῳ γυμνασίῳ

(c) Vide Tertull. Apologo. c. 47. Lac-
tant. Instit. l. c. 20. Vide Homer. Platon.
Virgil.





DISSERTATION SUR LES TÉNÉBRES ARRIVÉES A LA MORT DE JESUS-CHRIST.

Matth. c. xxvii. v. 45. Marc. c. xv. v. 33.

U Ne des plus étonnantes merveilles qui soit arrivée à la mort de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, est celle des ténèbres qui couvrirent toute la terre pendant trois heures entières, depuis midi jusqu'à trois heures du soir, dans un tems où l'Eclypse du Soleil n'arrive jamais, dans une saison où l'air est ordinairement fort net, & fort pur, principalement dans la Palestine, & à l'heure du jour où le soleil a plus de force, & où sa lumière est plus vive. Cet événement n'est point de ceux qui ne se font remarquer qu'à un petit nombre de personnes, & qui se passent dans quelque lieu écarté & peu célèbre. Ces ténèbres couvrirent toute la terre, *tenebra facta sunt. super universam terram*, c'est-à-dire, sur tout notre hemisphère; & par conséquent, puisque cela arriva à midi, sur tout le globe de la terre, l'autre hemisphère opposé au nôtre étant déjà alors dans les ténèbres, ou tout au moins sur toute la Palestine, & dans les pais voisins, qui dans le style de l'Ecriture, sont quelquefois désignez sous le nom de toute la terre.

Elles se firent remarquer la veille de la plus grande Fête des Juifs, & dans un tems où presque toute la Nation étoit rassemblée de toutes les parties du monde à Jerusalem, pour célébrer la Pâque. Ce n'est point ici un de ces phénomènes qui passent dans un moment, & qui souvent ne laissent pas le tems de les voir à loisir, & d'en examiner les causes & les suites. Celui-ci dura trois heures en plein midi, à la face de tout le monde, & dans un siècle éclairé & attentif; en sorte que ramassant toutes les circonstances de ce miracle, on en connoît très-peu dans l'Histoire, qui

tenferment autant de caractères de certitude, & de marques de la toute-puiffance de Dieu.

Nous nous sommes propofez dans cette Differtation d'examiner la nature, les caufes, les effets, la durée, & l'étenduë de ce célèbre phénomène, & de pefer fuivant les regles de la critique; les témoignages des Auteurs profanes qui en ont fait mention.

Quelques ennemis de la Religion Chrétienne fouvenoient (a), que les ténèbres arrivées à la mort de notre Sauveur n'étoient autre chofe qu'une éclipse, que les Difciples par ignorance avoient regardé comme un prodige, quoiqu'elle fût toute naturelle. Mais ceux qui faifoient l'objection donnoient une preuve de leur prévention & de leur ignorance, puifque la Pâque Judaïque, qui est le tems auquel JESUS-CHRIST souffrit la mort, ne fe faifoit jamais qu'en pleine lune: Or tout le monde fçait que les éclipses du foleil n'arrivent jamais lorsque la lune est dans fon plein. De plus les éclipses font rarement telles qu'elles couvrent tout le difque du foleil, & qu'elles caufent des ténèbres fur toute la terre, elles ne durent ordinairement que peu de tems, au lieu que celles-ci durerent trois heures, & s'étendirent fur tout le monde: *Et no forfitan videretur umbra terra, vel orbis luna foli oppositus breves & ferrugineas feciffe tenebras, trium horarum spatium parcitur, ut omnis caufantium occasio tolleretur*, dit faint Jérôme.

Origènes (b) après avoir fait la même remarque, dit de plus, qu'à la vérité nos Evangélistes avoient donné lieu à cette objection, puifque quelques exemplaires de S. Luc portoient (c) que la terre fut couverte de ténèbres à caufe de l'éclipse du foleil: *Deficiente sole*; mais il répond que les mots, à caufe de l'éclipse du foleil, n'étoient pas dans les meilleurs Livres, qu'apparemment ils y avoient été mis ou par quelque Chrétien ignorant, qui avoit crû donner par là du jour au Texte de l'Evangéliste, ou par quelque ennemi mal-intentionné, qui avoit voulu faire naître un prétexte de calomnier l'Eglife, comme si les Evangélistes avoient marqué une éclipse dans un tems où il étoit notoire qu'elle ne pouvoit arriver. Quoiqu'il en foit des Exemplaires d'Origènes, on ne trouve plus *Deficiente Sole*. Dans aucun des nôtres, & tous ceux de S. Luc portent, que *le Soleil fut couvert de ténèbres*.

(a) Apud Origen. in Matth. traçt. 35. & Hieronym. in Matth. xxvii.

(b) Origen. in Matth. xxvii. traçt. 35. p. 128. col. 1.

(c) Tous les Exemplaires Grecs de faint Luc lifent και ισμεροθη η γη. Et obtentus est Soli. Ce qui est à peu près équivalent à *Deficiente Sole*.

Le même Origènes (a) dit, que les Sçavans du siècle formoient encore une autre difficulté sur cela. Comment se peut-il faire, disoient-ils, qu'un événement si extraordinaire, si public, n'ait été connu que des Chrétiens, & qu'aucun Ecrivain, ni Grec, ni Barbare n'en ait parlé, qu'on ne le trouve dans aucun de ceux qui ont publié des Annales, & des rêveries de semblable événement, surtout la chose étant si récente; car du tems d'Origènes, il n'y avoit pas plus de 180. ans que JESUS-CHRIST étoit mort (b). Le silence des Auteurs Payens rend certainement ce fait très-douteux, & laisse de grands soupçons de la fidélité des Evangélistes.

Il répond à cela deux choses : La première, que ces ténèbres n'ont peut-être pas été aussi grandes, ni aussi étendues qu'on se l'imagine, & qu'elles ne couvrirent que la Judée autour de Jérusalem. Et la seconde, que Phlégon Auteur Payen en avoit fait mention; Pour moi, dit Origènes, comme les autres signes qui arrivèrent à la mort du Sauveur, ne se firent remarquer que dans la ville de Jérusalem, car c'est là que la terre trembla, que le voile du Temple fut déchiré, que les rochers se fendirent, que les monumens s'ouvrirent : ainsi je crois que les ténèbres ne parurent que sur la Judée, ou même sur la ville de Jérusalem; car l'Ecriture (c) en plus d'une occasion exprime la Judée sous le nom de toute la terre. De sorte qu'il n'est pas étonnant que les Auteurs étrangers n'en aient rien dit.

Il est vrai, ajoute-t-il, que Phlégon a parlé dans les Annales d'une éclipse qui arriva sous Tibère, mais il ne dit pas qu'elle soit arrivée dans la pleine Lune. Or il n'y a aucune merveille qu'une éclipse arrive hors de la pleine Lune. Origènes ajoute : Si les incrédules insistent, & demandent : Qu'est-ce donc qui a causé ces ténèbres, si ce n'est pas une éclipse ? On peut leur répondre que les Evangélistes ayant simplement marqué que toute la terre fut couverte de ténèbres, sans parler ni du soleil, ni d'éclipse, il faut croire que ce furent une ou plusieurs grandes nuées, qui s'étant alors rencontrées à l'opposite du soleil sur la Judée, ou sur Jérusalem, interrompirent le cours, les rayons du soleil, & causèrent l'obscurité en question.

Il croit que les ténèbres qui couvrirent alors la Judée, ou Jérusalem,

(a) *Origen. loco citato.*

(b) Jésus-Christ est mort l'an 33. de l'Ere vulgaire, & Origènes est né vers l'an 185. de Jésus-Christ.

(c) 3 Reg. XVIII. 10. *Non est Gens, aut Regnum, quò non miserit Dominus meus te requirens. Luc. 11. 1. Exiit Edictum à Cesare Augusto, ut describeretur universus orbis.*

filles, étoient de la nature de celles qui couvrirent l'Égypte au tems de Moïse (a), lesquelles ne se firent sentir que sur l'Égypte seule, pendant que tout le pays où demeuroient les Israélites, étoit éclairé de la lumière comme auparavant. Les ténèbres de l'Égypte durèrent trois jours, & celles qui couvrirent Jérusalem, ne durèrent que trois heures. Les premières étoient la figure des secondes; & de même que Moïse pour attirer les premières sur l'Égypte, éleva les mains au Ciel, & invoqua le Seigneur; ainsi JÉSUS-CHRIST, pour couvrir de ténèbres la Judée, ou Jérusalem, étendit ses mains sur la croix contre un peuple ingrat, qui avoit crié: Crucifiez-le, Crucifiez-le. Ces dernières ténèbres quelques affreuses qu'elles fussent, n'étoient qu'une figure de celles où sont aujourd'hui plongés les Juifs, pendant que toute l'Église Chrétienne jouit de la lumière du soleil de justice. Voici le précis de ce que dit Origènes sur cet endroit.

Paschase Radbert (b) après avoir rapporté le sentiment d'Origènes sans le nommer, soutient contre lui que les ténèbres parurent non seulement sur la Judée, & sur Jérusalem, mais aussi sur tout le reste du monde, & qu'elles ne furent pas causées par des nuages qui se trouvèrent entre le soleil & la terre, comme il arriva dans l'Égypte, lorsque Moïse frappa ce pays de la playe des ténèbres, mais par une véritable éclipse, qui fut toute miraculeuse, puisqu'alors la lune étant en son plein, l'éclipse ne pouvoit arriver naturellement. Or si le soleil ne donna point de lumière, comme le porte expressément saint Luc (c): *Sol obscuratus est*; expliquant par ces paroles, ce que saint Matthieu, & saint Marc (d), avoient dit d'une manière plus vague: *Tenebra facta sunt super universam terram*. Les ténèbres furent sur toute la terre. Il s'ensuit manifestement que la lumière ne fut sur aucun endroit du monde; de sorte que l'on vit alors l'accomplissement de cette Prophétie (e): *Le soleil se couchera à midi, & la lumière se cachera sur la terre au milieu du jour*. Il cite après cela Orose, Phlégon, & Denis l'Aréopagite qui parloient de ce Phénomène arrivé à la mort de JÉSUS-CHRIST.

Saint Chrysostome (f) dit que ce fut principalement dans cette occasion que notre Sauveur accorda aux Juifs *ce signe du Ciel*, qu'ils lui avoient demandé pour preuve de sa mission (g). Il attendit:

(a) Exod. x. 21. 22.

(b) Paschas. Radbert. in Matth. xxvii. lib. 22. p. 1171. & seq.

(c) Luc. xxi. 11. 45. Ἐσκοτίθη ὁ ἥλιος.

(d) Matth. xxvii. 45. Marc. xv. 32.

(e) Amos viii. 9.

(f) Chrysost. in Matth. homil. 89 In Græcis 88.

(g) Matth. xvi. 1. & Marc. viii. 11. Luc. xi. 16.

qu'il fût attaché à la croix, pour leur donner cette marque de sa puissance. Il couvrit toute la terre d'obscurité, comme il avoit fait dans l'Egypte, dans le tems que les Israélites y devoient célébrer la premiere Pâque, un peu avant leur sortie de ce pays. La circonstance du milieu du jour, dit-il, est encore très-remarquable, puisqu'alors toute la terre, du moins tout notre hémisphère, étoit dans la lumière, & tout d'un coup il parut couvert d'obscurité, afin que tout l'Univers fût témoin du miracle.

La durée de cette obscurité & son étendue, ajoute-t-il, sont des preuves que ce n'étoit point une éclipse. Les éclipses ne durent que peu de tems, & ne causent pas des ténèbres sur toute la terre, au lieu qu'ici l'obscurité dura trois heures, & s'étend sur tout le monde. Mais d'où vient que les hommes furent si peu touchés d'un événement si public & si miraculeux? c'est à cause de leur endurcissement, de leur indifférence, & de leur ignorance. Les uns ne se donnerent pas la peine d'en découvrir la vraie cause; les autres sans y chercher d'autre mystère, crurent que c'étoit une simple éclipse; les Juifs témoins du miracle, ou ne l'attribuerent pas à JESUS-CHRIST; ou le regarderent sans en être touchés, comme ils avoient vu tant d'autres merveilles du Sauveur sans se convertir. Euthyme & Théophylacte rapportent en abrégé les mêmes raisons que saint Chrysostome sur ce sujet.

Saint Gregoire de Nazianze, saint Cyrille d'Alexandrie, Théodoret, saint Jérôme & saint Hilaire, ne reconnoissent ici ni éclipse, ni nuage: Ils croient que le feu du soleil s'éteignit, pour ainsi dire; que cet astre retira à lui ses rayons, qu'on le vit sans éclat & sans lumière, pleurer en quelque sorte la mort du Sauveur, & détourner avec horreur ses regards des Juifs criminels & meurtriers. Cet astre dans cette occasion, fut chargé de ténèbres, dit saint Gregoire de Nazianze (a), & ensuite il s'enflamma de nouveau. Il étoit donc en quelque sorte éteint auparavant. Il retira sa lumière, & retint ses rayons, dit S. Cyrille d'Alexandrie (b); refusant de les envoyer comme auparavant, pour éclairer la Terre.

Le soleil ne se coucha point, dit saint Hilaire (c); il se retira d'horreur: mais que dis-je, il se retira? Il ne se coucha point dans les nuës; mais il tomba en quelque sorte en défaillance, & ne put continuer sa course; *sol non occidit, sed refugit. Quid refugisse dico?*

(a) Gregor. Nazianz. orat. 42. ad finem.

ἡ λυγρὴ σκωτίζουσα, ἡ πάλιν ἀναφλέγουσα.

(b) Cyrill. Alex. in Joël. 11. p. 250. Οὐ λυγρὴ.

ἢ τὸ ὀκνητὸν ἀναύψας εἶνας, ἀποϊκόν ἕξιν φάινεν ἰπὶ τοῖς ἰσὶ τῷ γῆς.

(c) Hilar. inl. 3. de Trinit. n. 12.

Non receptus in nubem est, sed de cursu operis defecit. Le Ciel sensible à la douleur que souffroit JESUS-CHRIST sur la Croix ; & ne pouvant témoigner autrement aux hommes, l'horreur qu'il avoit de l'outrage que les Juifs lui faisoient souffrir, leur présenta le soleil sans rayons en plein midi, dit Théodoret (a) ; & fit paroître le soleil couvert de ténèbres, pour porter témoignage contre leur impiété.

Saint Jérôme (b) applique au tems de la mort du Sauveur ces paroles de Joël : *Le soleil se changera en ténèbres, & la Lune, en sang avant la venue du grand jour du Seigneur* : Et il dit que le Soleil n'osant considérer son Seigneur, pendu & attaché à la Croix, se couvrit d'obscuritez, & répandit une sombre nuit dans le monde. Que la Lune fut aussi apparemment changée en sang, ou qu'elle parut teinte de sang, ainsi qu'il arrive dans les Eclipses ; & quoique les Evangelistes n'ayent pas marqué cette dernière circonstance, il est très-probable que la Prophétie fût aussi vérifiée à cet égard.

Tertullien (c) insinüé que le soleil retira ses rayons, sans qu'il y eût des nuages en l'air, & sans interposition d'aucun corps capable de les arrêter. Le jour manqua tout d'un coup, pendant que le soleil étoit au milieu de sa carrière. *Eodem momento dies medium orbem signante sole subducta est.* Les Payens, ajoûte-t'il, ont cru que c'étoit une Eclipse, ne sachant pas que cela avoit été prédit (d), & devoit s'accomplir à la mort de Jésus-Christ. Ceux qui ont recherché la cause de cet événement, & qui ne l'ont pû découvrir, l'ont nié. Mais le fait est certain, & vous le trouverez bien marqué dans vos archives. *Et tamen eum mundi casum relatum in arcanis vestris habetis.* C'est ainsi que Tertullien parle aux Gentils : Rufin (e) fait aussi dire aux Payens par saint Lucien Prêtre d'Antioche, martyrisé en l'an 312. *Consultez vos annales, & vous trouverez que lorsque JESUS-CHRIST souffrit sous Ponce Pilate ; le Soleil cessa de luire, & le jour fut interrompu par des Ténèbres extraordinaires.*

Saint Leon (f) reconnoît dans cette occasion une espèce d'Eclipse, causée par des brouillards, ou des nuages, qui fermèrent

(a) Theodoret. in Isai. c. 16. p. Ο ἡ ἕως
 ὡς ἰσθὴν ἄνθρωπος τοῖς ἀνθρώποις παρῆσαν τὴν
 αἰσθητὴν σὺν ἰδίοις ἄστροις ἄν, ἢ ἐν αὐτῷ
 βαδίζοντα ἥλιος ἰδίῃς ἢ ἀστρίων ἰσχυρίων ἐν
 τῷ αἰθέρι ἵς τὴν γῆν ἢ ἀσπίδας ὑπερ-
 οὐραίου ἰσχυρίων.

(b) Hieronymo. in Joël, c. 11.

(c) Tertull. Apologet. c. 21. p. 120.

(d) Amos VIII. 9.

(e) Rufin. l. 9. c. 6.

(f) Leo Magn. serm. 51. De Passione
 Domini, c. 2. & serm. 55. qui est 6. in
 Passione Domini. cap. 4. Denzarum horrore
 tenebrarum radios solis abscondit. Et serm.
 59. qui est 10. in Passione Domini. c. 5. Sol,
 sideraque insolito defectu tenebras mundo ve-
 stra cœcitatibus ostentant.

le passage aux rayons du soleil. *Densis tenebris splendor solis obdus-*
tus, extraordinariè nocti subdidit diem. Tous les élémens, dit-il, en
 un autre endroit; refusèrent alors aux Juifs leurs services. Le soleil
 leur retira sa lumière; & ils se virent plongez dans les ténèbres,
 au milieu du jour. *Nobis sol servitutem suam diemque subtraxit.* Il
 insinuë que non seulement le soleil, mais aussi les autres astres fu-
 rent obscurcis, & témoignèrent leur horreur de la mort de JESUS-
 CHRIST.

Saint Augustin (a) sans s'expliquer sur la manière dont la chose
 arriva, dit qu'il est certain que ce fut un Phénomène vraiment mira-
 culeux, & surnaturel; puisque la lune étant alors dans son plein, il
 ne pouvoit pas y arriver d'éclipse selon le cours ordinaire des astres.
 Il croit que les signes qui doivent paroître au Ciel, & en la terre à la
 fin du monde, suivant la prédiction de JESUS-CHRIST (b) seront
 de même nature que cette obscurité qui parut dans le soleil pen-
 dant que le Sauveur étoit en Croix.

On peut donc distinguer trois sentimens sur la manière dont
 ces ténèbres sont arrivées. La première croit que ce fut par l'in-
 terposition de la lune entre le soleil & la terre, c'est-à-dire, par
 une véritable Eclipsé; c'est ainsi que l'explique le prétendu Denis
 l'Aréopagite, les écrivains Payens dont parlent Origènes, & saint
 Jérôme, qui attaquoient la vérité de nos Evangiles; enfin c'est
 ainsi que Phlégon & Thallus l'ont raconté, supposé comme le
 croient presque tous les Interprètes après Origènes, Eusebe, Afri-
 cain, & saint Jérôme, que ces Ecrivains Payens ayent parlé des
 ténèbres, arrivées à la mort du Sauveur. On peut rapporter à ce
 sentiment saint Leon, & Pascale Radbert, enfin Maldonat (c) dit
 que c'est le sentiment de presque tous les Catholiques, *Ferè apud*
omnes jam Catholicos obtinuit.

Mais comment les nouveaux Commentateurs répondent-ils à
 l'autorité d'Origènes, de saint Jérôme, de saint Augustin, qui
 nient que ç'ait été une Eclipsé; à l'autorité des Astronomes, à
 l'expérience de tous les siècles, & aux raisons Physiques qui dé-
 montrent que les Eclipses n'arrivent jamais en pleine Lune? Ils
 opposent à cela le témoignage de saint Denis l'Aréopagite, témoin
 oculaire & contemporain, disent-ils, qui assure qu'il a vû cette
 Eclipsé étant en Egypte, & qui dit, que par un effet tout extraor-

(a) Aug. Epist. 199. c. x. n. 34.

(b) Luc. XXI. 25. Erunt signa in sole
 & luna, &c.

(c) Maldonat. in Matth. XXVII. Vide &
 Cornel. à Lapide in eundem Matth. locum.

disaire de la puissance de Dieu, la lune qui étoit éloignée du soleil de toute la moitié du Ciel, rétrograda & revint se placer entre lui & la terre : comme du tems d Ezéchias le soleil retourna en arrière de dix degrés, pour donner à ce Prince un signe certain de recouvrement de sa santé. Je laisse aux Lecteurs sçavans, & judicieux, de voir si l'autorité du prétendu Denis l'Aréopagite, mérite que l'on recourre à un aussi grand miracle que celui-là ; pour expliquer un Phénomène véritablement miraculeux : mais qu'on peut entendre d'une manière beaucoup plus simple, & sans si fort multiplier les miracles.

La seconde manière dont on explique cette merveille, est celle dont saint Grégoire de Nazianze, saint Cyrille d'Alexandrie, & Théodoret se sont servi ; & qui a été suivie entre les Latins par Tertullien, saint Hilaire & saint Jérôme, qui croient que le soleil retint, retira, resserra ses rayons, & refusa la lumière aux hommes, ou du moins aux Juifs. Et cela conformément à cette Prophétie de Joël (a) : *Le soleil, & la lune seront obscurcis, & les étoiles retireront leur lumière.* En sorte que l'astre du jour se seroit en quelque sorte éclipsé lui-même, & auroit retenu sa lumière au-dedans de soi, sans la laisser paroître au-dehors.

Mais cela paroît absolument impossible, & incompréhensible : puisque la lumière n'est pas une chose accidentelle au soleil, ni une qualité ; & qu'il soit en la puissance de cet astre, de supprimer ou de faire paroître. Le soleil ne peut retirer ses rayons, & cesser de luire, sans cesser d'être : Il répand nécessairement la lumière, à moins qu'il ne se rencontre quelque corps opaque entre lui & nous, qui en arrête l'impression, & empêche ses rayons d'arriver jusqu'à nous, comme il arrive dans les Eclipses, & lorsque l'air est chargé de nuages, & de brouillards, ou qu'il se forme des croûtes sur le disque du soleil. Ainti quand l'écriture & les Peres disent, que le soleil, ou les astres retirent leur lumière, c'est une manière de parler figurée & populaire, qui attribué du sentiment aux astres, pour nous faire sentir plus vivement leur absence, ou la suspension de leurs effets.

Enfin la troisième opinion, qui est celle d'Origènes, de Théodoret, d'Euthyme & des autres, qui soutiennent que l'obscurité dont nous parlons, fut causée par des nuages épais, qui se répandirent sur la terre, & qui semblables à ceux de l'Egypte, causèrent dans la Judée des ténèbres palpables, & qui durèrent pendant trois

(a) Joël. II. 10. & III. 15.

heures. Cette explication est certainement la plus simple & la plus aisée à concevoir. Et si l'on veut borner ces mots, *toute la terre*, à la Judée seule, il n'y aura aucune difficulté dans cela. Le miracle consistera simplement dans la prompte formation de ces nuages dans cette saison, & à l'heure de midi; & dans leur dissipation au bout de trois heures précises.

Mais si l'on veut suivre le Texte des Evangélistes, qui porte que les ténèbres se répandirent dans toute la terre, c'est-à-dire, sur tout notre hémisphère, ou du moins sur toute sa plus grande partie; on pourra recourir à ces taches, ou croûtes qui se forment quelquefois sur le corps des astres (a), & qui empêchent le passage des rayons & de la lumière à proportion de leur épaisseur, & de leur grandeur. Dans cette occasion, ces croûtes purent se rencontrer plus grandes & plus épaisses qu'à l'ordinaire; mais elles ne subsisterent qu'environ trois heures. Selon cette hypothèse on sauve le miracle marqué dans les Evangélistes; on ne dit rien qui répugne à ce que nous connoissons qui arrive dans la nature; & on s'accorde avec Phlégon, qui, comme on le verra ci-après, suppose que cette obscurité se répandit sur toute la terre, puisqu'il dit que l'on y vit les étoiles en plein jour. Ce qui n'empêcha pas, selon la remarque de Maldonat & de Jansenius, que pendant tout ce tems, les Juifs n'agissent & ne vaquassent à leur affaire comme à l'ordinaire, à la faveur de la lueur des étoiles, & d'un foible reste de lumière, qui étoit répandu dans l'air.

Au reste c'étoit certainement une chose très-extraordinaire de voir en plein midi, dans un tems où il ne pouvoit point y avoir naturellement d'Eclipse de soleil, cet astre ainsi obscurci; & si les Juifs n'eussent pas été aussi aveuglez qu'ils l'étoient, ils auroient sans doute reconnu alors le doigt de Dieu, & auroient eu recours à la clémence de celui qu'ils avoient persécuté jusqu'à la mort. Ils auroient à ces signes admiré la vérité des Prophéties (b), qui les menaçoient de la colere de Dieu, & des ténèbres en plein midi; enfin ils auroient vû que celui qui alloit expirer sur la Croix, étoit maître des Elémens, & continuoit dans cet état si humilié, à donner des marques de sa puissance infinie.

Nôtre Sauveur voulut faire éclatter sa souveraine puissance sur la Croix, plus qu'il n'avoit fait en aucune autre rencontre durant sa vie, afin de balancer par là l'impression que la vûe de ses tour-

(a) Voyez Regis, Physique l. 2. partie
2. c. 8.

(b) Amos VIII. 9. Joël. II. 10. III.
15. Ezech. XXXII. 7. 8.

mens devoit faire sur ses Disciples, & même sur les Juifs, qui l'ayant vû ainsi mourir sur une Croix comme un criminel, n'auroient jamais pû se persuader qu'il fût le Messie, & le Dieu fort promis par les Prophètes s'il n'y eût rien fait paroître de surnaturel. La sagesse de Dieu a scû tellement dispenser toutes choses dans l'Economie de la Naissance, de la vie, & de la mort de JESUS-CHRIST; que les circonstances les plus humiliantes, ont été celles qui ont été suivies de plus grandes marques de puissance.

Les autres raisons que l'on apporte de ce qui arriva dans cette occasion, sont plus morales, plus populaires, & plus propres à toucher, & à édifier. Par exemple, que le soleil ayant horreur de la cruauté des Juifs, cacha ses rayons pour ne pas voir son Dieu dans les tourmens; que touché de douleur, il retira sa lumière & se cacha dans lui-même; qu'il voulut montrer par son obscurité, que le Soleil de Justice alloit être éclipsé, que les ténèbres figuroient l'aveuglement, où les Juifs devoient bien-tôt tomber, & où ils étoient déjà par rapport à JESUS-CHRIST, ou qu'elles étoient des signes sensibles de la colere divine, qui est souvent désignée dans l'Ecriture par l'obscurcissement du soleil, par la chute des étoiles, par la nuit, par les ténèbres.

La durée des ténèbres dont nous parlons, est bien marquée dans les trois Evangélistes (a), saint Matthieu, saint Marc, & saint Luc. Elles durèrent depuis la sixième heure du jour, jusqu'à la neuvième. C'est-à-dire, depuis midi jusqu'à trois heures du soir. Car alors les Juifs partageoient le jour en douze heures égales, & la nuit de même; en sorte que la sixième heure du jour répondoit toujours à midi, en quelque saison que ce fût; Mais les autres heures ne répondoient pas toujours à nos mêmes heures du jour, à cause de l'inégalité des heures. Car pendant l'hyver, les douze heures du jour étoient plus courtes, & en été plus longues. Mais comme ceci arriva dans l'Equinoxe & au quatorzième de la Lune de Mars, la neuvième heure revient à peu près à trois heures après midi.

Quelques Peres ont semblé dire que les ténèbres parurent au moment de la mort du Sauveur. Mais il faut prendre ce moment d'une manière étendue pour tout le tems qui s'écoula depuis midi jusqu'à trois heures.

D'autres disent qu'elles durèrent pendant tout le tems que JESUS-CHRIST fut à la Croix; ce qui n'est vrai à la rigueur, que selon ceux qui croient que nôtre Seigneur fut crucifié précise-

(a) Matth. xxvii. 45. Marc. xv. 33. Luc. xxiii. 44.

ment à midi, ou à la sixième heure du jour, comme le marque saint Jean (a). Mais il est plus croyable qu'il le fut auparavant; puisque saint Marc (b) dit qu'il fut crucifié à la troisième heure, c'est-à-dire à neuf heures du matin; ce que nous expliquons de cette sorte. Il étoit environ la troisième heure ou neuf heures du matin, lorsque Pilate condamna JESUS-CHRIST à être crucifié. Le plus grand nombre des exemplaires de saint Jean, lisent qu'il fut condamné à la mort *vers la sixième heure*. Mais d'autres très-anciens lisent *la troisième heure* aussi-bien que saint Marc. Après donc que la Sentence eut été prononcée vers la troisième heure; on le conduisit au Calvaire où il fut attaché à la Croix. Il fallut quelque tems pour cela: en sorte qu'il n'étoit pas loin d'onze heures, ou de midi, lorsqu'il fut élevé à la Croix. Il y demeura exposé aux insultes, & aux outrages de ses ennemis, jusqu'à la sixième heure, ou midi; & alors commencèrent les ténèbres, qui durèrent jusqu'à l'heure de None, ou trois heures après midi, comme le marquent expressément les trois Evangélistes que nous avons citez.

Il faut à présent examiner ce que les Payens ont dit de ce grand événement. On cite une Lettre (c) prétendue de saint Denis l'Aréopagite écrite à saint Polycarpe, dans laquelle il répond aux reproches qu'Apollophane son ancien ami lui faisoit, de ce qu'il employoit d'une manière peu sincère, le témoignage des Auteurs Payens pour combattre le Paganisme. Saint Denis dit donc à saint Polycarpe qu'Apollophane devoit se souvenir de ce qui se passa lorsqu'ils étoient ensemble en Egypte; " Nous étions tous deux, » dit-il, auprès de la ville d'Heliopolis, lorsque tout d'un coup » nous vîmes la lune qui vint se réunir au soleil (quoique ce ne » fut pas le tems de la conjonction,) & qui causa une grande » Eclypse, & ensuite vers la neuvième heure du jour, nous la » vîmes de nouveau, qui quitta la place qu'elle occupoit au-des- » sous du soleil, pour aller se remettre à l'endroit opposé du dia- » mètre. Il se souvient sans doute que nous observâmes alors que » cette conjonction de la lune avec le soleil, commença d'un côté » de l'Orient, en s'avancant jusqu'à l'autre extrémité du disque du » soleil, puis s'en retourna en retrogradant par le même côté qu'il » le étoit revenu. En sorte que le soleil commença à s'obscurcir,

(a) Joan. XIX. 14. Η' ἡ μεσημέριον ἦν
 Πάρα τῶν ἡμετέρων... ὧ. 16. Τ. ἡ παρὶ-
 δὲ αὐτοῦ αὐτοῖς ἡ σάββατον. Alii codd.
 ὡς ἔστι τῆς. Ita Cantab. Vechel. Nonn.

Petr. Alexand.

(b) Marc. XV. 25. Η' ἡ ὡς ἡμετέρων, ἡ
 ἡμετέρων αὐτοῦ.

(c) Dionys. Areopag. l. 2. Ep. 7. p. 91.

& à recevoir la lumiere par des côtez tout differens l'un de l'autre. (Il commença à se couvrir de ténèbres du côté de l'Orient, & à recevoir de la lumiere par la rétrogradation de la lune, du côté de l'Occident ;) c'est ce que vous pourrez lui dire. Et vous Apollophane, démentez-moi si vous l'osez : moi qui étoit alors présent avec vous, à ce spectacle, qui l'ai vû, & admiré avec vous. Enfin dans ce moment Apollophane comme transporté hors de lui-même (a) s'écria en s'adressant à moi, comme s'il eût deviné ce qui se faisoit, *mon cher Denis, ce sont là des changemens, ou des vicissitudes des choses divines.* »

Il y a encore une autre prétendue Lettre de saint Denis à Apollophane déjà converti au Christianisme (b), où Denis lui parle en ces termes : Je vais vous faire souvenir de ce qui arriva dans le tems que nous étions ensemble à Héliopolis d'Egypte. J'avois alors environ vingt-cinq ans, & vous pouviez être du même âge. Nous vîmes tout d'un coup un jour de Vendredi, environ l'heure de sexte ou de midi, la lune venir se placer au-dessous du soleil, & y causer une éclipse qui nous remplit de frayeur. Je vous demandai alors ce que vous pensiez de ce prodige, & vous me dites une parole qui ne s'effacera jamais de mon esprit. Car après que tout le corps du soleil eut été entierement caché, & que toute la terre eut été couverte de ténèbres ; lorsque le soleil commença à se découvrir un peu, nous primes les regles de Philippe Aridaus, & ayant examiné le cours des astres, nous trouvâmes que le soleil naturellement n'avoit pû être éclipsé en ce tems-là. De plus nous observâmes que la lune, contre son mouvement naturel, au lieu de venir de l'Occident, étoit venuë du côté de l'Orient se ranger sous le soleil, & en avoit entierement couvert tout le disque, en sorte qu'il ne répandoit plus aucune lumiere ; & après cela la lune s'en retourna en arriere du côté de l'Orient, & laissa le soleil découvert comme auparavant. Alors je vous demandai, ô Apollophane, ce que vous croyiez que signifioit cette merveille, & vous me répondites : *Ce sont là, mon cher Denis, des changemens des choses divines.* Je remarquai exactement, & le tems & l'année de ce prodige ; & ayant combiné tout cela avec ce que Paul m'en apprit dans la fuite, je me rendis à la verité, a laquelle vous vous êtes aussi heureusement rendu vous-même.

(a) Καὶ πρὸς ἐμὲ ἔλασε τὰ γινόμενα σικ-
 κάων, ἴφη ἑαῖα, ὡς κατὰ Διο. ἰάστ. Θείων
 ἀμφοτέρων πραγμάτων.

(b) In vita Dionysii apud Corder. t. 2.
 p. 273.

Voilà ce que l'on lit dans cet Auteur, qui a passé long-tems pour saint Denis l'Aréopagite, mais qui est reconnu aujourd'hui pour un Ecrivain du cinquième ou sixième siècle, qui a voulu faire passer ses Ecrits sous un nom illustre, afin de leur concilier du crédit & de la réputation. Il y a réussi jusqu'au dernier siècle, puisqu'il a été lû, connu, & cité par les Grecs & les Latins, comme étant saint Denis l'Aréopagite, & c'est ce qui a donné tant de cours à l'opinion qui a cru que les ténèbres qui arriverent à la Passion du Sauveur, avoient été causées par une éclipse extraordinaire & surnaturelle; car comment résister à l'autorité d'un témoin oculaire, éclairé, dé-sintéressé, puisqu'alors on suppose qu'il étoit encore Payen?

Mais à présent que la supposition de ces Ouvrages est reconnue, l'autorité du prétendu saint Denis l'Aréopagite est réduite à celle d'un Grec inconnu du cinquième, ou sixième siècle. On a prétendu aussi que saint Denis dans cette occasion s'étoit écrié (a): *Ou l'Auteur de la nature souffre, ou la machine de l'Univers sera bientôt détruite.* D'autres lui font dire (b): *Un Dieu inconnu souffre, ou un Dieu souffre sans qu'on le connoisse, & c'est à cause de lui que tout l'Univers est couvert de ténèbres, & est ébranlé.* Mais ces paroles sont aussi peu vraies que celles que nous venons de rapporter d'Apollophane.

Le témoignage de Phlégon, Affranchi d'Adrien (c), est bien plus considérable. Cet Auteur étoit Payen, & a écrit l'Histoire des Olympiades, en seize livres depuis leur origine, jusques vers l'an de JESUS-CHRIST 140. Il dit qu'en la quatrième année de la 202. Olympiade, qui devoit finir vers le milieu de l'an 33. de l'Ere commune, qui est celui de la mort de JESUS-CHRIST, il y eut une éclipse de soleil la plus grande que l'on eût jamais vûe, l'obscurité ayant été telle qu'à l'heure même de midi, on avoit vû les étoiles dans le Ciel. Il ajoute qu'il y eût alors un fort grand tremblement de terre dans la Bithinie, qui renversa la plus grande partie de la ville de Nicée. Eusebe, qui rapporte ces paroles de Phlégon, dit au même endroit qu'il a trouvé dans les anciens monumens des Grecs ces paroles: *La dix-huitième année de Tibere il y eut une éclipse de soleil; La Bithinie fut ébranlée d'un grand tremblement de terre, plusieurs maisons de la ville de Nicée furent renversées.*

(a) Vide Corderii not. in Epist. 7. Dionys.

(b) Michaël Synkel. Hierosol. l. 2. Oper. S. Dionysii p. 207. & apud Suidam in Dionysio. Δ' ἄγνωστος ἴσθι, πᾶσι θεοῖς, δι' ἃν τὸ ἵν' ἔσαν ἐξοφῶσαι καὶ ἐσάλωται.

(c) Phlegon. de Olympiad. apud Euseb.

Chronis. p. 202. Τὸ δ' ἐστὶ τὸ ὁ Ὀλυμπιά-
δων ἰγνύται ἐλαψίαι ἡλίου μεγίστη ἢ γνωστο-
μῶν ἀστέρων καὶ νύξ ἀγῆς τ' ἡμέρας ἰγνύται,
ὡστὶ καὶ ἀστῆρας ἐν ἕσπερῳ φανῆσαι, σαρκαίς
μῆνας κατὰ Βιθυνίαν γινώσκουσιν ἔτι πολλὰ Νε-
καίαις ἑπιτερείψασι.

Jule Africain cité dans Syncelle (a), dit que Phlégon raconte que sous Tibere dans la pleine Lune, il arriva une Eclipsé totale du soleil, depuis la sixième jusqu'à la neuvième heure du jour. On lit le même passage d'Africain dans la cronique d'Eusebe (b), mais avec cette différence qu'il ne nomme pas Phlégon, & ne parle pas de la pleine Lune. Il est vrai que ce passage paroît tronqué dans la cronique d'Eusebe; mais il est mal-aisé de croire que cette circonstance de la pleine lune se soit rencontrée dans l'Original; puisqu'Origene (c), contemporain d'Africain, dit expressément qu'elle n'est pas dans Phlégon, & que ni Eusebe & saint Jérôme, ni Philopone, ni la cronique d'Alexandrie qui le citent, ne la marquent pas.

Depuis Eusebe & saint Jérôme, la plupart des Grecs & des Latins qui ont eu connoissance de ce passage de Phlégon, ont cru qu'il regardoit véritablement la Passion de J E S U S - C H R I S T, la circonstance du tems, & l'année, dix-huitième de Tibere, qui est la même que la trente-troisième de l'Ere Vulgaire, ont fait qu'on a donné aisément dans cette créance. Il est vrai que Phlégon dit que c'étoit une Eclipsé, or certainement ce qui arriva le jour de la mort de notre Sauveur, n'en pouvoit être une, comme nous l'avons déjà dit: mais il est très-possible que Phlégon ayant trouvé dans les monumens publics du tems de Tibere qu'il y avoit eu en plein midi, des ténèbres si prodigieuses, qu'on avoit vû les Etoiles dans le Ciel, & ne croyant pas que cela pût être arrivé autrement que par une Eclipsé, sans examiner la chose de plus près, aura assuré que ç'en étoit une véritablement. Cette circonstance avancée trop legerement, ne doit pas faire rejeter le reste de son récit, qui se trouve conforme à nos Evangélistes.

Cela paroitra encore plus fort, s'il est vrai, comme le veut M. Ferrand (d), qu'il n'y ait point eu, & n'y ait pû avoir d'Eclipsé du soleil en la quatrième année de la 202. Olympiade. Mais il y en eut une de lune qui arriva une demie heure après l'obscurité, dont parle l'Evangile. Cette éclipse de lune arriva un peu après que J E S U S - C H R I S T eût rendu l'esprit, & dura environ trois heures, la lune étant éclipsee dans plus de la moitié de sa grandeur (e). Ainsi on vit

(a) Syncell. Chronic. p. 322. Φλίγων ἰσο-
ρεῖ ἐπὶ Τιβερίου Καίσαρος ἐν καιροῦ ἡμέρας ἑκτα-
ψεν ἡλίος καὶ γίνονται πλάσαι, ὡς ὅρας ἕκτης,
μέχρις ἑνάτης Δῆλον ὡς αὐτῶν.

(b) African. apud Euseb. Chronic. Ἐκλα-
ψεν ἡλίος γυγόνθωι πλάσαι ὡς ὅρας ἑ-
μέχρεις

a Δῆλον ὡς αὐτῶν.

(c) Origen. in Genes. homil. 35.

(d) Ferrand tome 1. p. 321. Réflexions
sur la Religion Chrétienne.

(e) Vide Toynard. harmon. Evang. p. 131.

dans un même jour le soleil & la lune couverts de ténèbres pour vérifier les Prophéties, qui avoient prédit & l'un & l'autre.

Pour revenir à Phlégon, on forme encore sur son texte une difficulté considérable. Eusebe, Philopone (a), la Cronique d'Alexandrie, Jule Africain dans Syncelle, porte clairement que l'eclipse dont parle Phlégon, arriva la quatrième année de la 202. Olympiade, qui est la trente-troisième de l'Ere commune. Le P. Petau (b) soutient que ce passage de Phlégon est corrompu, & qu'au lieu de la quatrième année; il faut lire la deuxième année de la 202. Olympiade. Il ne cite ni Manuscrit, ni anciens Auteurs qui lise la deuxième année; il n'allègue pas l'incompatibilité des caractères de Chronologie avec cette Epoque. Seulement, il dit qu'Eusebe & Jules Africain ne plaçant pas la mort de JESUS-CHRIST en cette quatrième année; mais en la deuxième ou en la troisième de la 202. Olympiade: or il n'est pas à présumer qu'ils eussent voulu se servir du témoignage de Phlégon; s'il eût été contraire à leur prétention, & inutile à leur sujet. Ils lisoient donc la deuxième, & non la quatrième année de cette Olympiade.

On peut répondre à cela. 1°. Que tous les exemplaires que nous avons, portant uniformement la quatrième année; il n'est pas permis de changer cette leçon sans une autre grande nécessité, & sans de bonnes preuves. 2°. Quand il seroit vrai qu'Eusebe & Africain se seroient trompez dans l'application qu'ils ont faite de ce passage à leur système cronologique sur l'époque de la mort de JESUS-CHRIST: nous ne devons pas pour cela l'abandonner, ni en changer la leçon, puisqu'elle est favorable à l'époque qui est aujourd'hui la plus suivie dans l'Eglise. 3°. Enfin Eusebe met certainement le Baptême de JESUS-CHRIST par saint Jean, la première année de la 202. Olympiade, 15. de Tibere; & sa mort la quatrième année de la même Olympiade, 18. de Tibere. Il n'y a qu'à jeter les yeux sur la page 202. de la cronique Grecque de l'édition de Scaliger, & sur la 158. page de l'édition Latine. Eusebe ajoute au même Livre la preuve de ce qu'il avance, en disant que depuis la vingt-cinquième année de Tibere, (qui est la première de la 202. Olympiade) JESUS-CHRIST a prêché pendant trois ans selon saint Jean; ainsi sa mort tombe nécessairement la 18. année de Tibere. Pour Jules Africain (c) il marque clairement que la deuxième année

(a) Philoponus l. 2. c. 2. p. 88. 89.

(b) Petavius de doctrinâ tempor. l. 12. c. 21. p. 458. Voyez aussi M. de Tillemont,

note 35. sur Jesus-Christ tome 1. p. 474.

(c) Vide ejus fragment. in Chronico Graeco Euseb. p. 77. Et apud Syncell.

de la 202. Olympiade, qui étoit la seizième de Tibere, étoit la fin des soixante-dix semaines de Daniel.

Outre Phlégon, Jule Africain (a) cite encore Thallus Historien Grec, qui dans le troisième Livre de son Histoire parloit des ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, & qui disoit que c'étoit une éclipse. En quoi Africain remarque qu'il se trompoit, puisque la Pâque des Juifs se faisant le 14. de la lune, il étoit impossible qu'il y arrivât une éclipse du soleil. Je ne sçai si ce n'est pas ce Thallus dont Eusébe a cité les propres termes, sans le nommer, lorsqu'il dit qu'il avoit trouvé dans les monumens des Grecs ces paroles (b). La troisième année de la 202. Olympiade : *Le soleil fut éclipse, la Bithinie fut ébranlée par un tremblement de terre & la plus grande partie de la Ville de Nicée fut renversée.* On ne sçait pas au juste le tems auquel vivoit Thallus : Mais saint Justin (c) & Tertullien (d) l'ayant cité, on juge qu'il devoit être à peu près de l'âge de Phlégon, s'il n'étoit pas plus vieux.

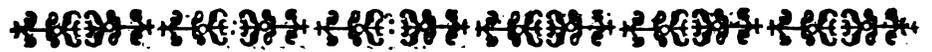
C'est apparemment aux annales de Phlégon, & à l'histoire de Thallus, que Tertullien (e), & le Martyr S. Lucien d'Antioche (f), renvoyent les Payens, pour y trouver la preuve de cette obscurité si miraculeuse, qui parut à la mort du Sauveur. M. de Tillemont conjecture que Phlégon, & peut-être Thallus, avoient pû tirer ce qu'ils ont dit de cette nuit extraordinaire, de la Relation que Pilate envoya à Tibere sur la mort de JESUS-CHRIST : Mais quoiqu'il en soit, nous ne voyons aucune bonne raison qui doive nous faire abandonner ce témoignage tant vanté, si conforme à nos Evangiles & à notre Chronologie, & si favorable à notre Religion.

Or en adoptant le témoignage de Phlégon & de Thallus, nous devons dire que les ténèbres arrivées un peu avant la mort de JESUS-CHRIST, furent miraculeuses dans leur cause; que ce que Phlégon prit pour une éclipse, étoit apparemment une croûte épaisse qui se forma sur le soleil, qui en arrêta tellement les rayons pendant trois heures, que l'on vit paroître les étoiles dans le Ciel : que cette obscurité fut générale, qu'on ne doit pas s'étonner

(a) Idem ibidem. Τὸ το σκῆτος ἐκλήθη
 ψεν ἄλλα θάλασσα ἀπαλάλα ἐν τῆσιν ἡ ἰσορῶν.
 Ως ἰμοὶ δεκαὶ ἀλόγως.
 (b) Euseb. Chronic. Græc. p. 102. Καὶ ἐν
 παροῖ καὶ ἐν ἄλλοις μὲν Ἑλλησποισ ὑπομνήμασι.
 Ἐρομὴν ἰσχυρῶτα κατὰ λίξιν, ἑὸν. Ὁ ἥλιος
 ἐξέλειπε Βιθυνίᾳ ἰσίδωρ. Νικαίας ὅ ποτὰ ἵπτοι.

(c) Justin. cohort. ad Gentes. Vide Voss.
 de Hist. Græc. l. 3. p. 417.
 (d) Tertull. Apologet. c. 10.
 (e) Tertull. Apologet. c. 21.
 (f) Lucian. Mart. apud Rufin. hist. l. 9.
 c. 6. p. 149.

qu'elle ne soit pas marquée sur les Tables Astronomiques, puisqu'elle non seulement elle n'est point naturelle; mais qu'il est même contraire aux loix de la nature, qu'une éclipse arrive dans le tems où celle-ci arriva. L'hypothèse des nuages répandus dans l'air, ou des brouillards sur la terre, est insoutenable dans le sentiment qui tient que les étoiles parurent dans le Ciel; puisque les nuës & les brouillards en auroient ôté la vûë, comme elles déroboient celle du soleil; enfin que le récit qu'on lit dans le prétendu saint Denis l'Aréopagite, & suivi par plusieurs Auteurs, même assez anciens, est non seulement faux & contraire à l'Histoire: mais enferme encore de grands inconvéniens, à cause des miracles dont il multiplie le nombre, sans preuve & sans nécessité.



DISSERTATION SUR LA RÉSURRECTION DES SAINTS PERES QUI RESSUSCITÉRENT AVEC JESUS-CHRIST.

Matth. XXVII. 51. 52.

SAINT Matthieu raconte que JESUS-CHRIST ayant rendu l'esprit sur la Croix (a), la terre trembla, les rochers se fendirent, les monumens s'ouvrirent, & plusieurs corps des Saints qui étoient dans le sommeil de la mort, ressuscitérent; & que sortant de leurs tombeaux après sa Résurrection: ils vinrent en la Ville Sainte, & furent vûs de

(a) *Matth. XXVII. 51. 52. 53. Terra mota est, & petra scissa sunt, & monumenta aperta sunt, & multa corpora Sanctorum, qui dormierant, surrexerunt; &*

exerunt de monumentis post Resurrectionem ejus, venerunt in Sanctam Civitatem, & apparuerunt multis.

SUR LA RE'SURRECT. DES SS. PERES, &c. 237

plusieurs personnes. Comme si le Sauveur par ces signes de sa puissance, avoit voulu marquer qu'il venoit de vaincre la mort, & qu'il alloit rendre la vie à ceux qui étoient en quelque sorte ensevelis dans le péché. L'ouverture de ces tombeaux, & le retour de ces morts à la vie, étoit aussi une preuve & un gage de notre résurrection future., dit saint Jérôme (a) : *Monumenta aperta sunt in signum futuræ resurrectionis.*

Comme cette matiere est belle & intéressante, & qu'elle donne lieu à plusieurs questions curieuses, nous la traiterons ici avec quelque étendue, & nous examinerons qui sont ceux qui ressusciterent; quand ils ressusciterent; en quelle forme, & avec quels corps ils parurent; s'ils moururent de nouveau, ou s'ils montèrent au Ciel avec JESUS-CHRIST, pour y vivre éternellement, heureux en corps & en ame. L'on peut s'exercer sur cette matiere avec d'autant plus de liberté & de sûreté, que les divers sentimens qui partagent les Peres & les Ecrivains modernes sur cela, n'intéressent point le fond de la Religion, puisque tout le monde reconnoît la verité du récit de l'Evangile, & que les difficultez ne roulent que sur les circonstances, la maniere & les suites du miracle.

On ne peut sans quelque témérité marquer précisément le nombre, la qualité de ceux qui ressusciterent alors. Le saint Evangéliste nous dit seulement que *plusieurs corps des Saints ressusciterent.* Ils ne ressusciterent donc pas tous, & s'il est vrai, comme le prétendent quelques Interprètes, que le tremblement de terre & la rupture des rochers, & l'ouverture des monumens n'arriverent que dans Jérusalem & aux environs: il faudra dire aussi qu'il n'y eut de ressuscitez que ceux des Saints, qui étoient enterrez aux environs de cette Ville, & auxquels le Fils de Dieu voulut faire cette grace. Si l'on veut que les sepulchres des Saints se soient ouverts par toute la terre, ou du moins par toute la Palestine, cette vaste étendue de pays nous laissera encore dans une plus grande incertitude sur le nombre & la qualité de ceux qui se releverent de leurs tombeaux dans cette occasion.

Il y en a qui croient que ce furent tous les plus anciens des Patriarches qui parurent alors, étant assez probable que JESUS-CHRIST fit sentir les premiers effets de sa mort & de son avènement, à ceux qui l'attendoient depuis long-tems; ainsi Adam, Abel, Seth, Mathusalé, Lamech, Noë, Sem, Abraham, Jacob, Joseph, Moïse, Josué, David & les autres Anciens, dévoient être

(a) Hieronym. ad Hedibiam. Ep. 52.

les plus privilégiés, & ressusciter avant tous les autres ; mais comme il y a beaucoup d'apparence que les Patriarches d'avant le déluge, & ceux qui ont précédé Abraham, ont vécu & ont été enterrés hors de la Palestine ; il y a assez de difficulté à les faire ressusciter avec JESUS-CHRIST dans la supposition que les tombeaux n'aient été ouverts que dans la Judée, ou même qu'aux environs de Jérusalem. Ajoûtez qu'il semble que ceux-là devoient plutôt ressusciter, qui étoient plus connus aux Juifs qui vivoient alors, & plus voisins de leur tems, que ne l'étoient les anciens Patriarches, dont ils n'avoient qu'une idée plus vieille & plus confuse.

Enfin il semble que les Prophètes ayant été les principaux témoins qui ont prédit la venue, la naissance, la vie, la mort, & la résurrection de JESUS-CHRIST ; & ayant pour la plupart donné leur vie pour lui rendre témoignage, devoient aussi par une prérogative particulière, avoir part avec tous les autres aux fruits de sa mort & de sa résurrection ; de sorte que Moïse, David, Samuël, Isaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, & les autres Prophètes dont on a les Ecrits, auroient dû être préférés à plusieurs autres, qui quoi qu'animez de l'esprit de Prophétie, ne nous ont toutefois laissé aucuns monumens de leur prédiction. Quelques-uns croient que Job, & Jonas, & les trois jeunes hommes délivrés de la fournaise de Babylone, comme les principales figures de la résurrection du Sauveur (a), Isaïe comme le Prophète Evangélique, Melchisedech, comme le Type du Sacerdoce de JESUS-CHRIST, Daniel comme celui qui a marqué plus précisément les années de sa venue, ont dû ressusciter alors préférablement aux autres.

Saint Epiphane (b) voudroit qu'on donnât la préférence à ceux qui étoient les plus voisins du tems de JESUS-CHRIST, & dont les visages pouvoient être encore connus de ceux qui vivoient en ce tems-là, & qui avoient rendu témoignage à JESUS-CHRIST depuis sa venue ; comme Zacharie Pere de Jean-Baptiste, le vieillard Simeon, saint Jean-Baptiste, le bon Larron. Lerins (c) ne croit pas qu'aucune femme soit ressuscitée, parce qu'il convenoit que la Sainte Vierge fût la première personne de son sexe qui ressuscitât ; ainsi que JESUS-CHRIST étoit (d) *le premier né des morts*. Comme si JESUS-CHRIST en cette qualité de premier né des

(a) Vide Pined. in Job. xix. 25.

(b) Epiphani. in Anchorato c. 102 p. 103.
Ἐπιφάνιος περὶ τῶν ἰδίων, διὰ τὸ ἀρχαίων

Ἰησοῦ πρῶτος γενόμενος.

(c) Lerin. in AE. II. 29.

(d) Coloss. 1. 18.

SUR LA RE'SURRECT. DES SS. PERES , &c. 239

morts , n'avoit pas procuré aux femmes comme aux hommes le privilège de la résurrection ? D'autres (a) au contraire veulent qu'Eve soit ressuscitée des premières dans cette occasion , comme la Mere commune de tous les hommes. Mais laissons ces conjectures ; & sans rien déterminer sur une matière qui est indécise , tenons nous aux termes de l'Evangeliste , qui nous dit que *plusieurs Corps des Saints ressuscitèrent.*

Il y a deux sentimens divers sur le tems de la résurrection des Saints , dont nous parlons. Les uns (b) croient qu'ils ressuscitèrent immédiatement après la mort du Sauveur , & aussi-tôt que leurs sépulchres furent ouverts par le tremblement de terre , qui arriva quand il eut rendu l'esprit ; & les autres (c) soutiennent qu'ils ne se levèrent de leurs sépulchres , qu'après la résurrection de nôtre Sauveur , en sorte que selon saint Paul JESUS-CHRIST est véritablement *le premier né d'entre les morts.* On appuye l'une & l'autre de ces deux opinions par le texte de saint Matthieu. La première se fonde sur ce qu'il dit que JESUS-CHRIST ayant expiré , *la terre trembla , les monumens s'ouvrirent . & plusieurs Corps des Saints ressuscitèrent.* Où l'on voit qu'il ne met aucun intervalle , entre la mort du Sauveur & la résurrection des Saints , ceux qui défendent l'autre sentiment , font remarquer que saint Matthieu ayant raconté la résurrection des Saints , ajoute aussi-tôt ; & après que JESUS-CHRIST fut ressuscité des morts , *ils apparurent à plusieurs.* Insinuant par là qu'ils ne ressuscitèrent qu'après lui , ou avec lui ; & qu'il a raconté l'ouverture de leur tombeau , & leur résurrection par anticipation , & en effet qu'auroient-ils fait depuis la mort du Sauveur , jusqu'à sa résurrection , puisqu'ils ne devoient paroître , & qu'ils ne parurent en effet qu'après qu'il fut ressuscité ; alors ils allèrent rendre témoignage à leur Sauveur , en se faisant voir dans la Ville Sainte.

S. Augustin (d) fait mention de ces deux sentimens dans sa Lettre à Evode , & il ne désapprouve , ni l'un , ni l'autre : Mais comme ils étoient étrangers à son dessein , il ne s'y arrête pas. Origène (e) marque clairement qu'ils ne ressuscitèrent pas avant JESUS-

(a) F. Luc. Brug. in Matth. xxvii.

(b) Vide Chrysof. & Theophyl. in Matth. xxvii. Theodorot. Grot. Ligf. Lud. de Dieu, Hensius

(c) Origen. in Matth. xxvii. trañ. 35. Hieronym. in Matth. xxvii. Raban - Maur. Paschas. Radbert. Beda. Gloſſa ord.n. Liran. Cornel. à Lapide , alii plures.

(d) Aug. Ep. 164. nov. Edit. n. 9. p. 576.. Respondetur hoc dictum esse per anticipacionem , ut monumenta quidem illo terra motu aperta esse intelligantur . . . resurrexisset autem Justorum corpora non tunc , sed cum illa prior resurrexisset.

(e) Origen. in Ma th. trañ. 35.

CHRIST, mais après sa résurrection : *Non ante resurrectionem primogeniti ex mortuis*. Saint Gregoire le Grand (a) s'exprime de même. JESUS-CHRIST mourut seul, dit-il, mais il ne ressuscita pas seul ; il rendit la vie en même tems à des hommes qui étoient morts il y avoit long-tems. *Solus mortuus est, & tamen solus minime surrexit*. Saint Jérôme (b) est encore plus exprès : Quoiqu'au moment de la mort du Sauveur, les monumens ayent été ouverts ; toutefois, dit-il, les Saints ne ressusciterent qu'après sa résurrection, afin qu'il fût véritablement le premier né d'entre les morts. On trouve les mêmes paroles dans Bede & dans Raban Maur, Paschase Radbert est dans de pareils sentimens, aussi-bien que Druthmare & plusieurs autres.

Mais saint Hilaire (c) semble dire qu'ils ressusciterent au moment que JESUS rendit l'esprit. Alors, dit-il, *les monumens s'ouvrirent*, parce que les liens & la mort furent brisez ; & *les morts ressusciterent*, parce qu'en éclairant les ténèbres de la mort, & l'obscurité de l'enfer ; il enleva les dépouilles de la mort par la résurrection de ceux qu'il alla visiter, par où il insinuë que JESUS-CHRIST étant descendu aux Enfers immédiatement après qu'il eut expiré, il rendit aussi-tôt la vie à ceux qui étoient morts, avant qu'il ressuscitât lui-même. Saint Chrysostome (d) parle encore plus clairement : Il dit que le Sauveur fit bien voir en ressuscitant ses serviteurs, pendant qu'il étoit encore à la Croix, la fausseté de ce que lui représentoient les Juifs, en disant : *Il a sauvé les autres, & il ne peut se sauver lui-même* : Car si ce fut une grande merveille de voir sortir Lazare de son tombeau, c'en fut une bien plus extraordinaire, de voir alors tous ces Saints qui ressusciterent, & qui se firent voir à plusieurs personnes. Théophilacte (e) & les autres Grecs qui ont accoutumé de suivre saint Chrysostome, sont dans la même pensée. Ils disent que la résurrection des morts qui arriva pendant que JESUS-CHRIST étoit à la Croix, étoit le signe & le gage de la délivrance future de ceux qui étoient dans les enfers.

Mais s'il est vrai, comme il semble qu'on n'en peut pas douter,

(a) Greg. Magn. homil. 21. in Evang. n. 6.

(b) Hieronym. in Matth. xxvii. Et tamen cum monumenta aperta sunt, non ante surrexerunt quam Dominus resurgeret, ut esset primogenitus resurrectionis ex mortuis.

(c) Hilar. in Matth. c. 27.

(d) Chrysof. in Matth. xxvii. homil. 82. Α τὸν Ἰησοῦν ὡς τὸν μόνον ἐν τοῖς ἔθνεσιν ἀπο-

μειν τὸν ἐν ἀποστάσει ἰδιῶν πολλῶν. Ἐν τῷ τῷ πνεύματι ἐξ Ἰησοῦ Λαζάρου μίση Πολλῶν μόνον τὸ πάντως ἀδελφῶν τῶν πάσης κινήσεως φανῆσαι ζῶντος, ὁ ἴδιος ἀνάστασις σημειῶν ἦν.

(e) Theophylact. in Matth. xxvii. Ἡ ἔκστασις ἡγεῖται ἢ ἐν τῷ σώματι ἢ ἐν τῷ πνεύματι, ἰδίως ἢ ἐν τῷ ἴδιῳ ψυχῶν τῶν ἐκ τῶν ἐν-
 que

SUR LA RE'SURRECT. DES SS. PERES, &c. 241

que les ames des saints Patriarches ne sont pas sorties des enfers avant que JESUS-CHRIST y soit descendu, & que leurs corps n'ont pû ressusciter, que depuis que leurs ames dégagées de ces lieux où elles attendoient sa venuë, sont venuës les animer de nouveau. Il faut reconnoitre que la résurrection des Saints n'arriva que quelque tems après la mort de JESUS-CHRIST, car encore que l'ame passe dans un moment d'un lieu à un autre, & que les opérations des esprits dégagés de la matiere, se fassent sans succession de tems; toutefois nous ne concevons pas que le Sauveur ait été aux enfers, qu'il y ait annoncé sa venuë aux saints Patriarches qu'il en ait tiré leurs ames, qu'il les ait réunies à leurs corps, qu'il ait fait tout cela dans un moment.

Les anciens Peres (a) ont cru qu'il avoit été quelque tems dans d'enfer, puisqu'ils ont dit qu'il y avoit prêché aux ames des Incrédules, & qu'il en avoit converti plusieurs. Il est vrai que ce sentiment n'est pas aujourd'hui reçu dans l'Eglise, mais au moins est-il certain que ceux qui étoient dans ces sentimens ne croyoient pas que les Saints fussent ressuscitez aussi-tôt après la mort du Sauveur, à moins que leur résurrection n'ait précédé son retour sur la terre. Or nous ne voyons point que JESUS-CHRIST ait donné sur la terre aucune marque de sa présence avant sa résurrection, comme ayant été tout le reste du tems dans les ténèbres, pour y consoler les ames des saints Patriarches (b).

Ainsi il est tout-à-fait croyable que ce ne fut qu'après la résurrection du Sauveur, que les Saints ressusciterent : Mais en quelle forme parurent-ils? fut-ce avec des corps glorieux & immortels, comme nous espérons de les avoir après la résurrection générale, ou avec leurs corps naturels qu'ils avoient avant leur mort, comme le Lazare & les autres morts, qui ne ressusciterent que pour mourir de nouveau, & qui n'avoient que des corps palpables & sujets à boire & à manger comme les nôtres; enfin eurent-ils des corps éclatans; mais d'un éclat passager, qui devoit disparoître après leurs apparitions, ainsi que les corps de Moïse & d'Elie, qui apparurent avec JESUS-CHRIST dans sa Transfiguration, & qui s'étant fait voir glorieux dans cette rencontre, rentrèrent l'un & l'autre dans leur état naturel; Elie retourna au lieu où il attend le second avènement du Messie, & Moïse entra dans son tombeau, pour y attendre cette résurrection particuliere, ou la résurrection générale.

(a) Vide Origen. Clem. Alex. Irena. alios.

(b) Vide Euseb. Emisec. homil. 6. in Pascha. | cha. Theophylact. & Brugent. in Matth. XXVII.

La résolution de ces difficultez dépend beaucoup de ce que nous devons dire dans la suite, où nous examinerons si ces corps ressuscitez montèrent au Ciel avec JESUS-CHRIST, ou s'ils moururent de nouveau, & retournerent dans leurs sépulchres comme auparavant; si l'on dit qu'ils ressuscitérent pour ne plus mourir; je ne vois pas qu'on puisse leur refuser des corps glorieux, subtils, pénétrans, tels que nous les accordons aux bienheureux. Mais s'ils ne firent que paroître pour un moment, ou peut-être pour quelques heures, ou pour quelques jours, comme Moïse & Elie sur le Thabor: Il ne sera pas aisé de déterminer de quelle nature étoit leur corps, qui, suivant cette hypothèse, n'étoient pas encore revêtus de l'immortalité parfaite.

Mais il est indubitable que l'on doit les distinguer des corps simplement ressuscitez, qui vécurent & conversèrent avec les autres hommes, comme Lazare, & ceux qui dans l'ancien Testament furent ressuscitez par les Prophètes Elie & Elisée. L'Évangile nous marque assez que tout le monde ne les voyoit pas, & qu'ils ne se manifestoient qu'à qui ils vouloient, & par conséquent que leur corps étoit d'une nature différente des nôtres, que nous ne pouvons dérober aux yeux de ceux que nous rencontrons.

L'Auteur des questions aux Orthodoxes imprimées sous le nom de saint Justin (a) prend un milieu dans cette dispute. Il reconnoît que les Saints qui ressuscitérent ne sont pas morts depuis, qu'ils jouissent de l'immortalité, mais non pas du bonheur du Ciel. Leur corps n'est pas encore rendu conforme au corps glorieux de JESUS-CHRIST, mais il attend sa transmutation, comme Enoch & Elie, qui vivent; mais qui n'ont pas encore reçu leur parfaite récompense; car ajoûte-t'il, il n'y a encore que JESUS-CHRIST qui soit ressuscité pour vivre d'une vie immortelle & incorruptible, comme étant le premier né d'entre les morts, & les prémices de ceux qui se sont endormis du sommeil de la mort.

Resteroit donc de sçavoir quelle est la nature des corps d'Enoch & d'Elie, dans l'état où ils sont aujourd'hui. Je ne vois rien qui empêche qu'on ne les croye semblables aux nôtres, avec cette différence qu'ils ne sont pas sujets à nos besoins, ni à nos infirmités; mais quand on sçauroit cela, en seroit-on plus assuré, si l'hypothèse:

(a) *Auth. quest. ad Orthodox. qu. 85.* Οὐκ ἐτελεύτησαν πάλιν, ἀλλὰ μένουσι ἐν ἀθανασίᾳ, καθάπερ ὁ Ἐὐὸς, καὶ ὁ Ἠλίης, καὶ ἰσοὺ σὺν αὐτοῖς ἐν τῇ παραδείσῳ, ἀγαμέλιοντες τὴν ἡδὴ αἰῶ-

νίαν . . . ἐνακαλεῖται . . . ἵνα γὰρ ἀθάνατον πρὸς τὸν ἄφθαρτον ζωῆν ἔτι γίγνεται πρὸς τὴν ἀνάστασιν, πρὸς τὴν ἑσπερίαν ζωῆν.

SUR LA RESURRECT. DES SS. PERES, &c. 243

de l'Auteur dont nous parlons est certaine ? où seront donc tous ces Saints qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, s'ils ne sont pas au Ciel ? En quel lieu de la terre les placerons-nous ? De telles solutions sont pires, que les difficultez que l'on veut résoudre, elles nous jettent dans de plus grands embarras que nous n'étions. Comme donc nous n'avons rien de certain sur cette matière, nous aimons mieux laisser la question indécise que de la décider au hazard, & sans une pleine connoissance.

La grande difficulté de toute cette Dissertation consiste à sçavoir si les Saints qui ressusciterent alors, monterent au Ciel avec JESUS-CHRIST, ou s'ils demeurèrent sur la terre pour y mourir de nouveau. Il y a sur cela partage de sentimens, & on apporte des raisons considérables & des autoritez de part & d'autre. L'Écriture nous représente JESUS-CHRIST montant au Ciel, comme un conquérant qui revient dans son Royaume chargé de dépouilles, & menant avec lui une multitude de captifs qu'il a délivrez (a). Il est venu en ce monde pour annoncer la liberté aux captifs, & pour dégager ceux qui étoient dans les liens (b) ; *Prædicare captivis remissionem*. Il étoit donc convenable qu'il rentrât dans le Ciel à la tête de ceux qu'il avoit tirez de prison ; & puisqu'il y retournoit avec son corps glorieux & immortel, il étoit naturel qu'il fist entrer de même aux moins les principaux témoins de sa résurrection & de ses amis avec leurs corps ressuscitez, sur tout après leur avoir accordé d'abord l'honneur de la résurrection (c). Convenoit-il qu'il les séparât de ces corps, qu'ils venoient de reprendre, pour les laisser de nouveau dans l'obscurité, & la poussière du tombeau ? Une telle séparation peut-elle se faire sans douleur, & la douleur convient-elle à l'état d'un ame bienheureuse (d) ? Les dons de Dieu sont-ils sujets à repentir, & ôte-t'il d'une main, ce qu'il a donné de l'autre ?

Saint Ignace le Martyr dans sa lettre aux Magnésiens (e), marque la résurrection des Prophètes arrivée à la mort de JESUS-CHRIST comme d'une faveur absolüe, & sans témoigner qu'ils soient morts

(a) Vide Osee XIII. De manu mortis liberabo eos, de morte redimam eos, ero mors tua, ô mors ! Psalm. LXVII. 19. Ascendisti in altum, cepisti captivitatem. Ephes. IV. 8. Ascendit in altum, cepit captivitatem, dedit dona hominibus

(b) Luc. IV. 18.

(c) Vide D. Thom. 3. parte 9. 53. art. 3.

ad 2. G. Maldonat. in Matth. XXVII.

(d) Rom. XI. 29. Sine penitentia enim sunt Dei dona.

(e) Ignat. ad Magnes. c. 9. Πιστις καὶ θεοῦ ὅτις τὸ π. δ. μ. π. ὡς διδασκαλοὶ αὐτῶν προσέδ' αὐτ. Καὶ ἀφ' αὐτῶ, ὅτι δικαιοὺς ἀντίμας παρὰ ἑαυτῶν αὐτῶν ὡν νεκρῶν.

de nouveau. *Ils ont attendu*, dit-il, *Jésus-Christ comme leur maître, & lorsqu'il est venu, il les a ressuscitez des morts.* L'Auteur des questions aux Orthodoxes (a), imprimées sous le nom de saint Justin, croit que la résurrection de ces Saints Patriarches étoit très-réelle, qu'ils ne sont point morts, & qu'ils sont dans un état d'immortalité; mais non pas toutefois dans le Ciel, comme on l'a déjà dit.

Origènes (b) insinüé dans son Commentaire sur saint Matthieu, que les Saints ressuscitez avec JÉSUS-CHRIST, le suivirent dans le Ciel; mais il le marque d'une manière plus positive, écrivant sur le Cantique des Cantiques, où il dit que JÉSUS-CHRIST en se ressuscitant lui-même, a ressuscité en même tems ceux que la mort tenoit captifs, & les a amenez avec lui en montant au Ciel, où il a élevé non seulement leurs âmes, mais aussi leurs corps comme nous l'apprenons, dit-il, de l'Évangile, qui dit que plusieurs Saints étant ressuscitez entrèrent dans Jérusalem, la sainte Cité du Dieu vivant. Saint Clément d'Alexandrie (c) ne s'explique là-dessus qu'en passant, mais il dit d'une manière bien claire, que les Saints qui ressuscitérent après la mort du Sauveur sont transportez dans une meilleure vie.

Eusébe de Césarée (d), a fait une vive peinture de la victoire que JÉSUS-CHRIST remporta sur la mort en cette occasion. Aussi-tôt qu'il eut dit: Mon Pere, je vous recommande mon Esprit; il quitta son corps, sans attendre que la mort le fâit, mais il prévint lui-même la mort, il la prit toute tremblante, qui se jettoit en quelque sorte à ses pieds, & cherchoit à s'enfuir. Il l'arrêta, & brisant les portes de ces cachots obscurs, où les âmes des Saints étoient enfermées, il les en tira, les ressuscita, se ressuscita lui-même, & les mena comme en triomphe avec lui dans la céleste Jérusalem. Saint Hilaire (e) favorise assez visiblement cette opinion, lorsqu'il dit que JÉSUS-CHRIST regne dans Sion, dans Jérusalem, non dans la Jérusalem terrestre, cette ville meurtrière, & sanguinaire, mais dans la céleste Jérusalem, qui est nôtre Mere, dont les Saints qui ressuscitérent avec lui, sont les habitans. *Cujus, & existimo, hodieque incola sunt in Passione Domini resurgentes,*

Saint Epiphane n'est pas tout-à-fait constant dans ce qu'il rapporte des Saints qui ressuscitérent avec le Sauveur. Dans un en-

(a) Auth. quæst. ad Orthodox. qu. 85.

(b) Origen. in Matth. tract. 35. & Genes. p. 546. c.

(c) Clem. Alex. l. 6. Stromat. p. 764.

Édit. Chron. Καὶ μὴ ἔσθυσται φησὶ τὸ Ἐυαγγ.

γὰρ πάλιν ἢ κρημυμένην ἀνίστασθαι. Εἰς ἀμείνω δὲ ὅτι ἦν μὴ τελευτήσασα ζῆτι.

(d) Euseb. Casar. Evang. c. 12.

(e) Hilar. in Psalm. 11. n. 26. p. 40. Vide

si lubet, & in Matth. c. xxxiii. n. 71.

SUR LA RE'SURRECT. DES SS. PERES, &c. 245

droit (a) en expliquant ce qui est dit dans saint Paul (b) que JESUS-CHRIST est les prémices des morts ressuscitez : *Primitia dormientium Christus* : Il remarque qu'à la vérité on a vû des morts ressusciter avant JESUS-CHRIST, qu'Elie & Elisée en ont ressuscité quelqu'uns, que le Sauveur même a rendu la vie au Lazare, & à quelques autres, mais ajoute-t'il, ce qui distingua JESUS-CHRIST des autres, c'est qu'il est ressuscité pour ne plus mourir, au lieu que tous les autres qui sont ressuscitez, sont morts de nouveau. Ailleurs (c) en parlant des Bienheureux dont les corps sont sur la terre, il excepte de leur nombre ceux qui ressuscitèrent avec JESUS-CHRIST, qui sont entrez avec lui dans la Chambre de l'Epoux, qui sont venus dans la ville sainte, & ont apparu à plusieurs, comme il est dit dans l'Evangile. Il est certain, ajoute-t'il, qu'ils sont d'abord entrez dans la Jérusalem terrestre, mais ensuite ils furent introduits avec JESUS-CHRIST dans la céleste, qui jusqu'alors n'avoit été ouverte à personne.

Pour concilier saint Epiphane avec lui-même, on pourroit dire, que dans le premier passage il n'a entendu parler que des morts qui étoient ressuscitez pour la vie ordinaire, & dans un corps mortel & corruptible; mais non pas de ceux qui étoient ressuscitez avec un corps subtil & glorifié (d). Lazare & ceux qu'Elie & Elisée ressuscitèrent, furent rappelés à la vie peu de tems après leur mort, & avant que leurs corps fussent détruits & réduits en poussière. Ceux que JESUS-CHRIST ressuscita étoient morts & consumez depuis long-tems. La chair des premiers étoit comme le grain de froment qui est encore en son entier, & qui n'a pas été pourri dans la terre pour y germer, & y ressusciter en quelque sorte. La chair des seconds étoit comme le grain de froment, qui après avoir éprouvé la corruption, germe, & se reproduit. Cette chair étoit animée d'un nouveau souffle de vie, & revêtu de l'immortalité.

Saint Jérôme a encore plus varié que saint Epiphane, & il est mal aisé d'accorder ce qu'il dit sur ce sujet. Il assure dans un endroit que le bon Larron fut reçu après JESUS-CHRIST dans le Paradis; & que plusieurs corps des Saints qui ressuscitèrent, furent vûs dans la céleste Jérusalem (e). *Post Christum latro in paradiso, & adcirco in resurrectione ejus multa dormientium corpora surrexerunt, visaque sunt in caelesti Jerusalem.* Dans un autre endroit il traite ce sen-

(a) Epiphan. heres. 64. n. 65. p. 594.

(b) 1. Cor. xv. 20.

(c) Epiphan. heres. 75. n. 7. p. 911.

(d) Vide, si placet, eundem Epiphan. Anachorat. c. 102. p. 103.

(e) Hieronym. Ep 3.

timent de ridicule (a) : Il ne faut pas entendre cela de la Jérusalem céleste, comme plusieurs le font d'une manière ridicule ; puisque le miracle de la résurrection de ces Saints n'auroit servi de rien aux hommes, si on ne les avoit vû que dans la céleste Jérusalem.

Cela est vrai si on ne les avoit vûs que dans le Ciel ; mais ceux qui croient que ces corps monterent au Ciel avec JÉSUS-CHRIST, ne nient pas qu'ils n'ayent été vûs aussi dans la Jérusalem terrestre. Car on explique le passage de l'Evangile de trois manieres. 1°. Ces Saints ressuscitez se montrerent réellement dans la ville de Jérusalem. 2°. Ils figuroient une autre sorte de personnes ressuscitées spirituellement, qui par la foi, par le Baptême, & par leur bonne vie ont mérité de devenir citoyens de la céleste Jérusalem. S. Jérôme lui-même fournit cette explication dans son Epître à Hédibia (b). 3°. Ils pûrent monter avec leurs corps dans la céleste Jérusalem, pour y jouir de l'immortalité, & de l'éternité bienheureuse. On trouve ces trois sens dans saint Jérôme & dans les autres Interprètes.

Bède (c) le Vénérable introduit ces Saints ressuscitez dans la Jérusalem terrestre, puis dans la céleste. Raban - Maur & Druthmare (d) marquent expressement qu'ils monterent au Ciel à la suite de JÉSUS-CHRIST, avec leurs corps ressuscitez. Paschafe Radbert (e), après avoir remarqué que plusieurs forment la question, sçavoir, si après être ressuscitez ils moururent de nouveau, pour ressusciter une seconde fois, comme le Lazare qui est mort deux fois, & qui doit encore ressusciter une fois ; il dit qu'encore que l'Evangile ne s'explique point sur cela, toutefois la plupart croient que leur résurrection fut éternelle, & qu'ils monterent au Ciel en chair avec JÉSUS-CHRIST. Il ajoûte que si ces Saints devoient être des témoins certains de la véritable résurrection du Sauveur ; il est de la piété, non seulement de penser, mais de croire, qu'ils sont ressuscitez pour ne jamais mourir : car comment auroient-ils été de vrais témoins de la résurrection réelle de JÉSUS-CHRIST, & de celle que nous attendons, s'ils étoient aussi-tôt rentrez dans la poussiere ? A la vérité, ajoûte-t-il, nous ne pouvons pas démontrer cela par le Texte de l'Evangile ; mais aussi ceux qui combattent

(a) Idem Ep. 17. Paula & Eustoch. Nec statim Hierosolyma cœlestis, sicut plerique ridiculè arbitrantur, in hoc loco intelligitur, cum signum nullum esse potuerit apud homines Domini resurgentis, si corpora Sanctorum in cœlesti Jerusalem visa sunt.

(b) Hieronym. Ep. 150. ad Hedibiam. qu. 8.

(c) Beda in Matth. xxvii.

(d) Raban. & Druthmar. in Matth.

(e) Paschas. Radbert. in Matth. l. xii. pag. 1187.

SUR LA RE'SURRECT. DES SS. PERES, &c. 247

notre sentiment, ne peuvent nous opposer aucune autorité décisive pour nous le faire abandonner.

Tertullien (a) reconnoît que plusieurs tenoient que les Patriarches & les Prophètes étoient montez au Ciel avec leurs corps resuscitez, comme des suites & des dépendances de la résurrection de JESUS-CHRIST, *ut appendices Dominica resurrectionis*. S. Augustin (b) rapporte aussi ce sentiment dans sa lettre à Evode, *Scio quibusdam videri morte Domini Christi; am talem resurrectionem praestitam Justis, qualis nobis in fine promittitur*. Ni l'un ni l'autre n'approuve cette opinion; mais cela fait voir qu'elle est ancienne & célèbre dans l'Eglise. Rufin dans son exposition du Symbole la tient expressement, *Ingressi sunt in sanctam Civitatem; sine dubio ingressi sunt Civitatem de qua Apostolus ait: Qua autem sursum est Jerusalem, libera est, &c.*

On peut joindre à ces autoritez grand nombre de nouveaux Interprètes, qui tiennent que les Saints qui resusciterent alors avec JESUS-CHRIST, ne moururent plus; mais qu'ils monterent au Ciel en corps & en ame. Saint Thomas (c) propose ce sentiment, & il en donne quelques preuves, mais il ne s'y arrête pas. Il cite un Sermon de l'Assomption sous le nom de saint Jérôme, qui laisse la chose indécidée. Denis le Chartreux (d) ne se déclare pas non plus d'une manière décisive. Cornelius à Lapede (e) dit que le sentiment le plus commun & le plus probable, est qu'ils monterent au Ciel avec JESUS-CHRIST. L'Abbé Rupert (f) semble croire qu'ils resusciterent pour ne plus mourir, puisqu'il parle du sentiment de ceux qui tenoient qu'ils moururent de nouveau comme d'une opinion de quelques autres. *Qui utique (ut quidam existimaverunt) iterum morituri resurrexerunt*. Maldonat tient aussi qu'ils ne moururent plus; mais le sentiment qui tient qu'ils sont morts de nouveau, & ne sont pas montez au Ciel avec leurs corps, est fondé sur plusieurs textes de l'Ecriture, & des Peres, & sur diverses raisons, qui donnent à ce sentiment Théologique une grande supériorité sur celui que nous venons de proposer. Saint Paul nous apprend que les Saints Patriarches (g) n'ont point encore reçu la récompense qui leur avoit été promise; Dieu ayant voulu par une faveur particulière qu'il nous a faite, qu'ils ne reçussent qu'avec nous l'accom-

(a) Tertull. de Anima, c. 55. p. 304. B.

(b) Aug. Ep. 164. ad Evod. n. 9.

(c) D. Thom. 3. parte qu. 53. art. 3.

(d) In Matth. x. xvii.

(e) Cornel. à Lapede in Matth. xxvii.

(f) Rupert. in Johan. l. 6. Comment. p.

310

(g) Hebr. xi. 40.

plissement de leur bonheur. Ils ne sont donc pas encore ressuscitez, ni montez au Ciel avec leurs corps; car que leur resteroit-il à délirer, s'ils jouissoient en corps & en ame de la béatitude éternelle.

Le même Apôtre parlant de la résurrection future, dit que JESUS-CHRIST est les premières de ceux qui sont endormis du sommeil de la mort, & qui doivent un jour ressusciter pour toujours; de plus si quelqu'un a dû ressusciter & monter au Ciel avec JESUS-CHRIST, c'est sans doute David, saint Jean-Baptiste, les Patriarches & les Prophètes enterrez dans la Palestine. Or nous sçavons que depuis l'Ascension de notre Sauveur, on a continue de montrer leur Tombeau & leurs Reliques dans ce pays, il faut donc conclure qu'ils n'étoient pas ressuscitez pour ne plus mourir; ou du moins qu'on ne le croyoit pas dans le pays.

Saint Pierre parlant aux Juifs de Jérusalem, leur dit (a) *Mes freres, qu'il me soit permis de vous dire hardiment du Patriarche David, qu'il est mort, qu'il a été enseveli, & que son sépulchre est parmi nous jusqu'à ce jour.* Il vouloit prouver que c'étoit de JESUS-CHRIST, & non de lui-même, que David avoit parlé, en disant: *Vous ne laisserez point mon ame dans l'enfer, & vous ne permettrez point que votre saint éprouve la corruption.* Or quelle force auroit eû son raisonnement, si David étoit ressuscité & monté au Ciel avec JESUS-CHRIST, dans son corps glorieux & immortel? Certainement les Juifs n'auroient pas manqué de lui répondre, que selon ses principes, la Prophétie s'étoit accomplie en la personne de David, qui à la verité étoit mort, & avoit été mis dans le tombeau; mais qui en étoit sorti revêtu de gloire & d'immortalité, pour ne plus mourir.

Si l'on nous dit que les Reliques de saint Jean, de Samuël, d'Elie, d'Elifée, & les Tombeaux d'Abraham, d'Isaac & de Jacob, que l'on a montrez dans la Palestine & ailleurs, ne sont pas de très-puissantes preuves, puisque les Tombeaux pouvoient être vuides, & les Reliques suspectes. Mais ceux qui ont cherché, & montré ces Reliques & ces Tombeaux, ne croyoient pas certainement que ces Saints fussent montez au Ciel avec leurs corps; & c'est déjà une grande raison de douter, lorsqu'on a contre soi la voix des peuples.

Tertullien (b) réfute ceux qui croyoient que les Patriarches & les Prophètes étoient montez au Ciel après la Résurrection du

(a) Act. xi. 29.

(b) Tertull. de Aniqnâ, c. 55. p. 304.

Sauveur.

SUR LA RESURRECT. DES SS. PERES, &c. 249

Sauveur. Il se sert d'assez mauvaises raisons pour montrer qu'il n'y a dans le Ciel que les ames des Martyrs ; & il dit même qu'il avoit écrit un ouvrage exprès pour prouver que toutes les ames, excepte celles des Martyrs, étoient dans les enfers jusqu'au jour du Seigneur (a). Nous n'approuvons point ces raisons ; mais nous nous contentons de citer cet Auteur comme un témoin du sentiment de plusieurs anciens (b), qui ont cru que les Saints ne jouïssent de la béatitude, qu'après la résurrection générale, & qui ont avancé cela, sans aucune exception en faveur de ceux qui étoient resuscitez avec JESUS-CHRIST ; ce qui fait juger qu'ils ne croyoient pas même qu'ils fussent montez au Ciel en ame.

Saint Chrysostome (c) dit expressément que ceux qui ressusciterent pendant que JESUS-CHRIST étoit à la Croix, moururent de nouveau, & dans son Commentaire sur l'Épître aux Hébreux (d). Je dis après l'Apôtre, que les saints Prophètes & les Patriarches de l'ancien Testament n'ont pas encore reçu leur récompense, Dieu voulant qu'ils ne la reçoivent qu'avec nous. Il met du nombre de ces Justes, Abel, Noé, Abraham, & même saint Paul. Il étoit donc bien éloigné de croire que ces Saints fussent dans le Ciel en corps & en ames. Théodoret s'exprime presque de même sur cet endroit de saint Paul (e) ; il parle sans aucune exception, ainsi que saint Chrysostome, & il dit que tous les Saints attendent encore leurs couronnes & leurs récompenses. Théophylacte avance que ces Saints ne ressusciterent (f) que pour servir de preuves à la résurrection de JESUS-CHRIST ; & une marque de cela, dit-il, c'est qu'ils moururent après avoir apparu à plusieurs dans Jérusalem ; Euthyme (g) reconnoît qu'ils ressusciterent pour soutenir le témoignage de ceux qui affuroient que JESUS-CHRIST étoit resuscité ; mais qu'ensuite ils moururent de nouveau, & c'est le sentiment commun des Grecs, qui tirent ordinairement leurs explications de saint Chrysostome.

Saint Ambroise (h) assure positivement que c'est JESUS-CHRIST qui nous a mérité la grace de la résurrection future ; mais aussi

(a) *Habeo etiam de Paradiso à nobis libellum, quo constituimus omnem animam apud inferos sequestrari in diem Domini.*

(b) *Vide in primis Irena. l. 5. c. 31. p. 331. nou: Edit. &c.*

(c) *Chrysof. homil. 40. in 1. Cor. xv. p. 690. Α. Πολλοί γδ ἀναστάντες πάλιν ἀπέθανον, ὡς οἱ ἐν τῇ κυλαϊά, ὡς Λάζαρος, ὡς οἱ ἐν τῷ κρητῷ τῷ γουρῷ.*

(d) *Idem homil. 28. in Hebr. xi. p. 1932. 1933.*

(e) *Theodoret. in Hebr. xi. p. 452.*

(f) *Theophylact. in Matth. xxvii. p. 172.*

Αΐσισησαν ἃ ἔτι χάρει τῷ σημεῖν. Περίηλοι ἃ ἔτι πάλιν πθίνασαι, &c.

(g) *Euthym. in Matth. xxvii.*

(h) *Ambros. in Job. c. 7. ad fin.*

que jusqu'à présent il est le seul qui soit ressuscité pour ne plus mourir : *Solus tamen ipse adhuc resurrectione perpetuâ resurrexit*. Il dit ailleurs (a) que ceux qui ressusciterent avec le Sauveur, ne ressusciterent que pour un tems ; mais que cette résurrection passagere est une preuve de la résurrection éternelle, que nous attendons.

Les Peres que nous avons cité jusqu'ici, n'ont parlé de cette matiere qu'en passant ; mais saint Augustin la traite exprès dans sa Lettre à Evode (b). Il y rappelle la plûpart des preuves que nous avons déjà apportées ; & après avoir mûrement pesé ce qui se dit de part & d'autre, il témoigne assez qu'il ne croit pas que les Justes qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, ou avec lui, ou après lui, car il ne décide rien sur cela, soient ressuscitez pour toujours. Il est persuadé qu'autrement on ne pourroit pas proprement conserver à JESUS-CHRIST la qualité de *Premier-né d'entre les morts* ; & qu'on donneroit atteinte à ce que dit saint Paul (c) ; que Dieu par un effet de sa bonté pour nous, n'a pas permis que les Saints reçussent leur parfait accomplissement, & leur récompense sans nous ; & qu'enfin saint Pierre n'auroit pû employer efficacement contre les Juifs incredules, la preuve (d) tirée du tombeau de David, qui se voyoit encore parmi eux, pour montrer qu'il avoit éprouvé la corruption ; & que le texte du second Pseaume ne le regardoit pas, si ce tombeau eût été vuide, & si ce Prince eût été ressuscité pour ne plus mourir.

Saint Thomas (e), après avoir rapporté les raisons qu'on apporte pour & contre dans cette dispute, se déclare pour ceux qui tiennent que les Saints qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, moururent de nouveau ; & c'est le sentiment qui nous paroît le mieux fondé dans l'Écriture, dans les Peres & dans la Tradition. Les raisons qu'on produit pour soutenir que les Saints sont montez au Ciel avec leurs corps ressuscitez, ne sont pas sans replique. Le triomphe de JESUS-CHRIST étoit assez orne par le nombre innombrable des saintes ames qu'il tira de la captivité où elles gémissent depuis tant de siècles, & qu'il fit entrer dans le Ciel, dont jusqu'à lors les portes avoient été fermées. Il étoit juste & convenable qu'il parût dans ce triomphe d'une manière distinguée des autres, &

(a) *Ambros. in Luc. c. 8. Sic & resurrectione temporalis in Passione Domini celebratur, ut perpetua illa credatur.*

(b) *Aug. Ep. 164. n. 7. 8. 9.*

(c) *Hebr. xi. 40.*

(d) *Act. 11. 29.*

(e) *D. Thom. 3. parte qu. 53. art. 3.*

SUR LA RESURRECT. DES SS. PERES, &c. 251

que son corps ressuscité & glorieux entrât le premier dans la gloire; ç'en étoit assez, & pour affermir nôtre foi, & pour soutenir nôtre espérance, & pour consoler les Saints, qui attendent comme nous leur résurrection future.

Les Prophètes & les Patriarches qui ressuscitèrent pour un tems avec JESUS-CHRIST étant très-réellement ressuscitez, étoient des témoins indubitables de la vraie résurrection du Sauveur; & il suffisoit que nous fussions bien convaincus que nôtre Chef est vraiment ressuscité, pour nous assurer que nôtre corps mortel sera un jour revêtu d'immortalité. Les Saints qui avoient repris leurs corps pour rendre témoignage à la résurrection du Sauveur, les quittèrent aussi par son ordre, sans douleur & sans déplaisir, aussi-tôt qu'ils eurent accompli cette fonction, parce qu'ils ne trouvent de plaisir & de joie qu'à faire la volonté du Pere Céleste; Dieu ne marqua ni inconstance, ni repentir en permettant qu'ils mourussent de nouveau, parce qu'il ne les avoit ressuscité qu'à cette condition; il leur accorda cet honneur & cette grace dans toute sa plénitude, mais il n'étoit pas obligé de leur en accorder une seconde toute différente de la première, en les introduisant dans le Ciel, avec leurs corps immortels.

Les Peres que l'on a citez pour le sentiment qui tient que ces Saints ressuscitèrent pour ne plus mourir, sont de trois sortes. Les uns s'expriment d'une manière nette & positive, mais ils n'apportent aucune bonne preuve de leur décision. Les autres s'expriment d'une manière douteuse & incertaine; & les troisièmes ne sont pas d'accord avec eux-mêmes, puisqu'on les allègue pour l'affirmative, comme pour la négative. Nous opposons aux premiers d'autres Peres, qui se sont exprimez pour le sentiment contraire d'une manière aussi claire, & aussi expresse, mais mieux soutenue, & mieux prouvée; Nous ne comptons point ceux dont le témoignage est obscur & ambigu, non plus que ceux qui ont dit le pour & le contre; nous pourrions les interpréter en nôtre faveur, comme les autres les prennent en la leur. Un tel témoignage selon toutes les regles est nul; & lorsque les Peres & les Auteurs Ecclesiastiques sont partagez, on doit peser leurs raisons, & en faire un bon choix. Or il paroît que les textes de l'Écriture que nous alléguons, seront beaucoup plus exprès, que ceux que l'on cite pour le sentiment contraire; & nous avons pour nous entre les Peres ceux que l'on considère comme les trois colonnes de la Théologie; Saint Chrysostome parmi les Grecs; Saint Augustin parmi les Latins; & Saint Thomas parmi les Scolastiques.

Ainsi nous ne craignons point de soutenir que les Saints qui ressusciterent après la mort du Sauveur, moururent de nouveau pour ressusciter un jour dans la bien-heureuse immortalité ; Que l'on ne sçait ni le nombre, ni les qualitez, ni l'âge de ceux qui ressusciterent alors; qu'il est indubitable que leur résurrection fut très-réelle, mais que leurs corps n'étoient pas visibles à tout le monde, ni peut-être aussi parfaitement glorieux, que ceux dont les Saints seront revêtus dans le Ciel, mais qu'ils étoient tels qu'il le falloit pour persuader aux hommes & la résurrection présente de JESUS-CHRIST, & nôtre résurrection future. Enfin qu'encore que saint Matthieu (a) raconte l'ouverture des monumens immédiatement après la mort de JESUS-CHRIST, il y a toute apparence que tout cela ne se fit qu'après la résurrection du Sauveur, & après son retour des enfers, où la foi nous apprend qu'il descendit après sa mort, pour en délivrer les saintes Ames, qui y attendoient sa venue.

(a) *Matth.* XVII. 52. 53.





DISSERTATION SUR SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA SAINTE VIERGE.

Enc. c. III. v. 23. & suiv.

LE peu que l'Écriture nous dit de saint Joseph, lui est si glorieux, & les questions que l'on forme sur sa personne, sont si intéressantes, que nous avons crû les devoir traiter ici dans une Dissertation particulière. Saint Joseph est un des plus illustres rejetons de la race de David; il est l'Époux de Marie, le gardien de sa virginité, le pere nourricier de JÉSUS-CHRIST. Il est déclaré *Juste* par l'organe même du Saint - Esprit. Voilà les prérogatives que l'Écriture lui attribue; & voici les questions que l'on forme sur sa personne. Quelle est sa généalogie? Quel est son métier? A-t-il eu une première femme avant la sainte Vierge? A-t-il eu des enfans de cette première femme? ou a-t-il toujours gardé la continence? Étoit-il seulement fiancé à la sainte Vierge, lorsqu'il s'aperçut de sa grossesse? Comment est-il devenu son Époux? Pourquoi la vouloit-il quitter? En quel sens est-il nommé *Juste*? Quand est-il mort, & où est-il enterré? C'est ce que nous avons dessein de traiter ici avec quelque étendue,

ARTICLE PREMIER.

Quelle étoit la Généalogie de saint Joseph?

QUE saint Joseph ait été de la Tribu de Juda, & de la race de David, c'est ce que l'Écriture marque d'une manière décisive. Saint Paul dans l'Épître aux Hébreux VII. 14. dit qu'il est ma-

nifeste que JESUS nôtre Sauveur est né de la famille de Juda, & dans saint Matthieu l'Ange appelle Joseph fils de David (*a*). *Joseph fili David, noli timere accipere Mariam conjugem tuam.* Enfin le même Evangéliste donne sa généalogie par David, depuis Abraham (*b*).

Divers Auteurs tant anciens que modernes, ont cru que saint Luc (*c*) avoit aussi tracé la généalogie de Joseph, depuis Adam jusqu'à *Héli*, mais il y a sur cela quelque difficulté, que nous examinerons ci-après. Nous en avons une autre à examiner ici, qui consiste à sçavoir si Joseph étoit le seul héritier de la race de David, comme l'a cru un Critique de nos jours (*d*); ou s'il étoit seulement le plus proche parent de la Vierge, laquelle étant selon plusieurs Peres (*e*), fille unique & seule héritière de sa famille, devoit, selon la Loi (*f*), être donnée à Joseph en mariage.

Quant à la première difficulté, elle n'est fondée que sur deux passages mal expliqués. Dans le premier, l'Ange appelle Joseph (*g*) *Fils de David*; Dans le second, Gabriel dit à Zacharie (*h*) : *Le Seigneur lui donnera le Trône de David son pere, & il regnera dans la maison de Jacob pour toujours.* On prétend que le premier de ces deux endroits montre que Joseph est le seul fils & le seul héritier de David; & le second que JESUS-CHRIST lui a succédé en qualité d'héritier. On en conclut que dans JESUS-CHRIST s'accomplit la fameuse Prophétie de Jacob (*i*); *Le sceptre ne sortira point de Juda, & le Prince ne manquera point dans sa race, jusqu'à la venue de celui qui doit être envoyé.*

J'avoué que je ne suis pas la force de ce raisonnement; *Joseph est fils de David*: donc il est le seul fils & le seul héritier de sa race. *JESUS-CHRIST regnera dans la maison de Jacob, & il possèdera le trône de David son pere*, donc il est le dernier héritier de cette famille? On en auroit pu conclure tout autant de Salomon, de Roboam, de Josias, & des autres Rois de Juda, successeurs de David. JESUS-CHRIST n'a-t'il pas déclaré que son Royaume n'étoit pas de ce monde (*k*)? & ne fait-on pas que long-tems après sa mort, l'Empereur Vespasien fit rechercher avec grand soin tous ceux qui

(*a*) Matth. I. 20.

(*b*) Matth. I.

(*c*) Luc. III. 23. & sequ.

(*d*) Harduin. Chronol. Vet. Test. p. 523.

(*e*) Hilav. in Matth. I. Euseb. hist. Eccl.

1. I. c. 7. Cyrill. contra Julian. Eucher. q.

2. In Matth. Theophyl. Euthym. in Matth. I.

Vide Maldonat. in Matth. I. 16. Grot. Brug. alios.

(*f*) Num. XXXVI. 6. 7.

(*g*) Matth. I. 20.

(*h*) Luc. I. 22.

(*i*) Genes. XLIX. 10.

(*k*) Johan. XVIII. 36.

étoient encore de la race de David (a), pour les faire mourir, & ôter ainsi aux Juifs tout sujet de révolte, en leur ôtant toute espérance de rétablir leur Monarchie? Il restoit donc encore des héritiers de David, & JÉSUS-CHRIST n'a jamais prétendu à son Royaume temporel.

Quant à l'opinion qui veut que saint Joseph ait été le plus proche parent de la Vierge, & que Marie ait été la seule héritière de sa maison, elle n'est pas nouvelle comme nous l'avons déjà vû, puisque saint Hilaire, saint Cyrille d'Alexandrie, Eusebe de Césarée, saint Eucher, Euthyme, Théophilaëte, & tant d'autres l'ont cru ainsi. Mais il s'agit d'en produire des preuves. Les anciens Evangeliques de la Nativité de Marie, & le Protévangile de saint Jacques marquent assez clairement que Marie fut la fille unique d'Anne, & de Joachim; mais l'autorité de ces Livres est si décriée, que l'on n'ose presque la produire. Cela prouve seulement l'antiquité de ce sentiment.

Aucun Ancien (b) n'a donné des freres à la sainte Vierge; quoique plusieurs lui aient donné des sœurs; & quand même elle n'auroit eu ni freres ni sœurs, on n'en pourroit pas inférer que S. Joseph ait été ni de sa famille, ni son plus proche parent; la Loi ne défend pas aux filles qui ne sont pas héritières de se marier à qui leurs parens veulent. Mais elle oblige celles qui n'ont point de freres, & qui sont héritières dans leur maison, soit qu'il n'y en ait qu'une, ou qu'il y en ait plusieurs, d'épouser celui qu'elles voudront, seulement dans leur Tribu (c); *Nubant quibus volunt, tantum ut sua Tribus hominibus.* Les anciens Auteurs des Evangeliques apocryphes que l'on a citez, ne portent point que saint Joseph ait été obligé d'épouser la sainte Vierge, comme étant son plus proche parent; ils disent tout le contraire. Les Peres ne le marquent point non plus, si ce n'est peut-être S. Epiphane (d). Mais plusieurs infèrent que la sainte Vierge étoit de la Tribu de Juda, & de la famille de David, de ce que Joseph en étoit sorti; fondez sur un principe qui n'est nullement vrai; sçavoir, que les filles devoient se marier à des hommes de leur tribu & de la famille. La Loi; comme on l'a vû, n'ordonnoit rien de semblable aux filles en général; mais seulement à celles qui étoient héritières, ainsi qu'on l'a dit.

(a) Euseb. hist. Eccl. l. 3. c. 12.

(b) Vide Hieronym. in Matth. xxvii. in Hebr. c. 7. Theodoret. in Epist. ad Galat. p. 268. Petr. Chrysolog. serm. 48. Bede in Marc.

III. 18.

(c) Num. xxxvi. 6.

(d) Epiphan. hares. 78. c. 7. Κλέρον τις τείσο αναγκαστικω αυτω ηκει.

On ne peut disconvenir que saint Matthieu n'ait donné la généalogie de saint Joseph au commencement de son Evangile. Mais on doute que saint Luc ait voulu tracer la même généalogie; il est sûr que ces deux Evangélistes ne suivent pas la même ligne généalogique depuis David jusqu'à Zorobabel, ni depuis Zorobabel jusqu'à saint Joseph époux de Marie, qui est le dernier de leur liste généalogique. Dans saint Matthieu on donne pour pere à Joseph un nommé *Jacob*, & dans saint Luc un nommé *Héli*. On demande si ces deux personnes Héli & Jacob, sont les mêmes, ou si ce sont deux personnes différentes. On répond que ces deux personnes peuvent être nommez Peres de Joseph à different égard; l'un selon la Loi, & l'autre selon la nature; ou selon la chair, & l'autre selon l'adoption (*a*). Nous appellons *Peres selon la Loi*, celui qui étant mort sans lignée, laisse sa veuve à son frere, ou à son plus proche parent, pour lui susciter des enfans (*b*), qui passent sous le nom du défunt. Mais comme c'est ici une pure hypothèse, on ne peut pas marquer au juste lequel des deux, de Jacob, ou d'Héli est le pere naturel, ou le pere selon la Loi, non plus que dans l'autre hypothèse, lequel est le pere par l'adoption, ou celui selon l'ordre de la nature.

Toutefois on a dans l'Eglise sur cela une très-ancienne tradition, qui nous a été conservée par Jule Africain (*c*). Il dit donc avoir appris de quelques parens de JESUS-CHRIST selon la chair, que Mathan descendu de David par Salomon, & Melchi descendu du même David par Nathan, épousèrent successivement la même femme nommée Escha, *Mathan* en eut *Jacob*, & *Melchi* en eut *Héli*. Ce dernier se maria à une femme dont on ignore le nom, & étant mort sans enfans, Jacob épousa la veuve en vertu de la loi de Moïse (*d*), qui veut que les femmes dont les maris meurent sans laisser d'enfans, épousent les freres, ou les plus proches parens de leurs maris. de ce dernier mariage vint Joseph, qui par ce moyen étoit fils de Jacob, selon la nature, & d'Héli selon la Loi.

Cette explication est d'autant plus considérable, qu'elle est pour ainsi dire domestique, & qu'elle vient de la famille même de saint Joseph, à laquelle on doit dans cela s'en rapporter préféablement à toute autre. Mais on y trouve un inconvénient, qui est,

(*a*) Vide Ambros. in Luc. Quid. apud Aug. quæst. in nov. Test. qu. 56. Idem l. 2. quæst. Evang. quæst. 2. Idem de consensu Evang. l. 2. c. 2. 3.

(*b*) Deut. xxv. 5.

(*c*) African. ad Aristid. apud Euseb. l. 1. c. 7. Hist. Ecel.

(*d*) Deut. xxv. 5.

qu'elle

qu'elle joint immédiatement *Melchi & Héli*, comme pere & fils, au lieu que le Texte de saint Luc met *Mathat & Lévi* entre *Melchi & Lévi*. Il y a apparence que Jule Africain, & ceux qui l'ont suivi, ne lisoient pas *Mathat & Lévi* dans leurs Exemplaires. En effet saint Irenée (a) ne compte que soixante & douze générations depuis Adam jusqu'à JESUS-CHRIST, au lieu que dans saint Luc il y en a soixante & quatorze, en suivant nos Exemplaires. Le systême proposé par Africain, a eu un grand cours parmi les Anciens (b) & est encore effez suivi par les Modernes.

Saint Epiphane (c) croit que Jacob surnommé *Panther*, fut pere de saint *Joseph*, & de *Cléophas*. Que *Joseph* épousa d'abord une femme de la Tribu de Juda, dont il eut six enfans, quatre fils & deux filles: Que l'aîné de ses fils fut *Jacques*, surnommé dans l'Evangile le frere du Seigneur. Saint Jean Damascène (d) explique la chose un peu autrement. Il croit que *Lévi* descendu de David par la branche de Nathan, eut pour fils *Melchi & Panther*. *Panther* engendra *Bar-Panther*, & de *Bar-Panther* sortit *Joachim*, pere de la sainte Vierge. D'un autre côté, *Mathan* descendu de David par la branche de Salomon, fut pere de *Jacob*, qui engendra *Joseph*, époux de Marie. Le nom de *Panther* se lit aussi dans Origènes (e), dans le Thalmud de Babylone (f), & dans les Vies de JESUS-CHRIST publiées par les Juifs. Ils prétendent que ce *Panther* étoit pere de JESUS-CHRIST. Mais ces traditions, quoiqu'assez anciennes, n'en sont pas plus certaines. Elles viennent originairement des Juifs, & toujours appliquez à dénier JESUS-CHRIST, & la Religion Chrétienne.

Plusieurs nouveaux (g) trouvent une voie plus courte pour concilier saint Matthieu & saint Luc, en disant que saint Matthieu a donné la Généalogie de saint *Joseph*, & saint Luc celle de la sainte Vierge. Suivant ce systême, notre Seigneur JESUS-CHRIST est sorti de la race de David, tant du côté de son pere nourricier, que de la Vierge sa mere, puisque l'un & l'autre descendent de cette tige par différentes branches. Comme nous avons appuyé ce sentiment dans une Dissertation particuliere à la tête de l'Evangile

(a) Irena. l. 3. c. 33.
 (b) Euseb. hist. Eccl. l. 1. c. 7. Amb. l. 3. in Lucam. Nazianz. Carm. de Christi generatione, &c.
 (c) Epiphan. hares. 78. n. 7.
 (d) Damascen. l. 4. c. 15. de fide.
 (e) Origen. l. 1. contra Cels. p. 25.

Edit. Cantabrig.
 (f) Thalm. tract. Sanhedrin.
 (g) Galatin. Jansen. Genebr. Grot. Gemar. Ligfoot. Hor. Hebr. Brug. in Matth. Spanhem. Dub. Evang. Voss. de generatione Christi. Toynard. Harmon. Evang. p. 3. 8.
 13.

de saint Luc, nous ne nous étendrons pas ici à le prouver.

Quelques-uns (a) ont cru que Joseph réunissoit dans sa personne les droits du Sacerdoce & de la Royauté, étant de la race de David, & de celle d'Aaron. Mais je ne vois rien dans l'Écriture, ni dans la Tradition qui confirme ce sentiment. La sainte Vierge étoit à la vérité alliée à la famille sacerdotale, puisque sainte Elisabeth sa cousine étoit des filles d'Aaron; mais il ne s'ensuit pas que Joseph ait été de la même famille. Quelques anciens ont dit aussi que notre Sauveur étoit à la fois Prêtre de la race d'Aaron, & Roi de la race de David; mais quand cela seroit vrai de notre Sauveur, il ne s'ensuivroit pas qu'il le fût de saint Joseph. Selon les Écritures JESUS-CHRIST étoit Prêtre & Roi; Prêtre selon l'ordre de Melchisédech, & non selon l'ordre d'Aaron, & Roi d'un autre Royaume que de celui de ce monde.

ARTICLE II.

Quel étoit le métier de saint Joseph ?

ON trouve une tradition ancienne & bien marquée, que saint Joseph étoit Charpentier. L'Évangile apocryphe, qui porte le nom de saint Jacques, marque expressément qu'il bâtissoit des maisons (b), & que quand on eut sonné de la trompette sacrée pour inviter tous les veufs d'Israël à venir au Temple, ayant chacun une verge à la main. Joseph quitta sa hache (c), & y accoutut avec les autres. On lit aussi dans l'Évangile apocryphe de l'enfance de JESUS (d), que le Sauveur alloit avec saint Joseph son pere, par la ville, où on l'appelloit pour y faire des coffres, des cribles, & des portes, & que quand quelque bois étoit ou trop long ou trop court, JESUS le rajustoit aussi-tot en y portant la main. Je ne cite pas ces Ouvrages comme étant d'une grande autorité, mais ils sont anciens, & rendent témoignage à la tradition de leurs tems.

S. Justin le Martyr (e) raconte que nôtre Sauveur a aidé son pere

(a) *Serm. 3. in Annuntiat. Virg. p. 325. 326. Appendic. l. 5. Oper. S. Aug. Nov. edit. Idem qui ser. 25. Et in Nat. Domini. append. Lovan. p. 659.*

(b) *Protevangel. Jacobi II. IX. Α'πίρ-*

χομου ἢ ἀνοδοῦσας τὰς ἀνοδομας μου.

(c) *Ib. II. IX. Ἰ' ὄνη ἢ ἰψικὸν τὸ ἀνίπυρον.*

(d) *Evangel. Infantia, II. 38.*

(e) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphone.*

à faire des jougs & des charriës. S. Ambroise (a) dit qu'il travailloit à abattre & à tailler des arbres, à bâtir des maisons, & à d'autres ouvrages semblables. Mais au même lieu il avance qu'il se servoit des outils de maréchal ou de ferrurier, ce qu'il a tiré de Théophile d'Antioche. Théodoret & Sozoméne (b) racontent que Libanius demandoit un jour à un Chrétien ce que faisoit JESUS-CHRIST? Il fait répondre-il, un cerçuëil à l'Empereur Julien. L'Auteur de l'Ouvrage (c) imparfait sur saint Mathieu, saint Thomas, & la plûpart des nouveaux Commentateurs sont aussi pour le métier de Charpentier. C'est la tradition de tout l'orient, & c'est de-là que Mahomet a pris que Joseph avoit travaillé comme Charpentier dans le Temple du Seigneur.

Toutefois comme le grec *jecton*, dont se servent les Evangélistes (d), pour marquer la profession de saint Joseph, signifie en général un homme de métier, un artisan; plusieurs anciens ont crû qu'il étoit ferrurier, ou maréchal. Saint Hilaire (e) le dit expressément: *Jesus fabri erat filius ferrum igne vincens.* Nous avons déjà vû que saint Ambroise ne désapprouvoit point ce sentiment, puisqu'il le joint à celui de Charpentier; *Pater Christi igne operatur & spiritu, & tamquam bonus animæ faber vitia nostræ circumdolat, &c.* Bède le Vénérable (f) écrivant sur saint Marc, dit aussi d'une manière enveloppée, & allégorique, que Jesus est fils de celui qui agit par le feu & par l'esprit, & que lui-même baptise dans l'esprit & dans le feu. Saint Pierre Chrysologue (g) suit la même allusion en paraphrasant les paroles de ceux de Nazareth qui disoient que JESUS-CHRIST étoit fils d'un artisan: *Fabri filius.* Ils avoient, dit-il, raison sans le sçavoir, puisque le Sauveur est fils de celui qui a créé le monde, *Non malleo, sed præcepto*; qui a formé la masse du monde, *autoritate, non carbone*; qui a donné le feu & la lumière au soleil, *non terreno igne, sed superno calore.* Le Texte Hébreu de saint Matthieu donné par Tibius l'explique de même. Hugues le Cardinal fait saint Joseph Orfèvre, & ne désapprouve pas ceux qui le font Maçon. Les Bollandistes (b) citent aussi d'un sermon

(a) Ambros. in Luc. l. 3. n. 2. p. 1314. ex Theophyl. Antioch. in Matth. XIII.

(b) Theodoret Hist. Eccl. l. 3. c. 18. Sozomen. Hist. Eccl. l. 6. c. 2.

(c) Auth. Operis imperf. in Matth. c. 1. n. 18.

(d) Matth. XIII. 55. Ο υἱος υἱατοῦ υἱοῦ. Marc vi. 3. Τίτυμο.

(e) Hilar. in Matth. XIII.

(f) Bedæ in Marc. vi.

(g) Petr. Chrysal. serm. 48. t. 7. Bibl. PP. p. 883.

(b) Bolland. 19. Mart. p. 17. Ce sermon ne se lit pas dans la nouvelle édition, & même dans l'édition des Docteurs de Louvain, je ne lis rien de semblable, si ce n'est dans le second sermon dans l'article de l'Epiphanie, où l'Auteur faisant allusion au nom d'Artifex, le prend pour un Maçon, un Architecte, un Charpentier.

cinquième de saint Augustin sur Noël, qu'il étoit Maçon. Enfin Cornélius à Lapidé allégué un autre endroit du même Pere, où il est dit qu'il bâtissoit des maisons, mais apparemment c'est plutôt comme Charpentier, que comme Maçon. Car il faut avouer que l'opinion la plus ancienne & la plus suivie, est qu'il étoit Charpentier; & ceux qui ont dit qu'il étoit ferrurier, ou maréchal, ont voulu suivre l'allégorie que leur fournissoit le terme vague & générique de *Faber*.

ARTICLE III.

Saint Joseph a-t'il toujours gardé la Virginité ?

Quelques anciens & plusieurs nouveaux ont soutenu que saint Joseph avoit toujours conservé une parfaite virginité. Saint Jérôme est le principal défenseur de ce sentiment, dans ce qu'il a écrit contre Helvidius (a), où il avance que Joseph a toujours vécu dans la continence, afin que JÉSUS vierge sortit d'un mariage parfaitement vierge. D'ailleurs, ajoute-t'il, on ne lit nulle part qu'il ait été marié, & on peut dire qu'il étoit plutôt le gardien de la virginité de Marie, que son mari. *Etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam, ut ex virginali conjugio virgo filius nasceretur Maria autem quam putatus est habuisse, custos fuit potius quam maritus.* L'Auteur d'un sermon, qui est le cinquième du jour de Noël dans l'appendix de l'édition de saint Augustin par les Docteurs de Louvain, suppose aussi que Joseph a toujours gardé la virginité. Pierre de Damien (b) va plus loin, puisqu'il dit que c'est la foi de l'Eglise : *Ecclesia fides est ut virgo fuerit, & is qui simulatus est pater.* Il faut reconnoître que ce sentiment est assez commun aujourd'hui parmi les fideles (c), mais c'est beaucoup de dire que c'est la foi de l'Eglise, car dans l'antiquité à l'exception de saint Jérôme, il seroit mal-aisé de trouver des Peres qui la soutinssent. Il y a au contraire une tradition très-ancienne qui veut qu'il ait été veuf, lorsqu'il épousa la sainte Vierge. Les Evangiles apocryphes dont nous avons déjà parlé, le marquent expressément (d). Dans le Pro-

(a) Hieronym. in Helvid. c. 9. Vide & in Matth. XII.

(b) Petr. Damiani Opuscul. 17; n. 30.

(c) Voyez les Bolland. au 19 Mars.

(d) Protevangel. Jacobi, n. 9. Vide & Evangel. de Nativitate Mariae, n. 70.

Evangile de saint Jacques, Joseph s'excuse d'épouser Marie, disant: J'ai des enfans, je suis vieux, elle est jeune, je crains de devenir la fable d'Israël. Saint Epiphane (a) dit qu'il avoit alors environ quatre-vingt ans, qu'il étoit veuf, & pere de six enfans. Saint Hippolyte de Thèbes (b) lui donne aussi quatre fils & deux filles. Les fils sont Jacques, Simon, Judas, & Josès, les filles Esther & Thamar. Sa femme se nommoit *Salomé*, & étoit fille d'Aggée, frere de saint Zacharie, pere de saint Jean-Baptiste. Nicephore (c) écrit la même chose d'après saint Hippolyte de Porto, mais il y a assez d'apparence, qu'au lieu de saint Hippolyte de Thèbes, lui, ou ses copistes, ont mis Hippolyte de Porto. Saint Gregoire de Tours (d) reconnoît que saint Jacques Apôtre, frere du Seigneur, étoit un des fils de Joseph, né d'un premier mariage.

Saint Epiphane (e) dans un autre endroit, que celui que nous avons allégué, dit que saint Joseph avoit eu une premiere femme de la tribu de Juda, dont il eut quatre fils, Jacques, José, Simon, & Jude; & deux filles, Marie & Salomé. Jusques-là, il n'y a que la difference des noms des filles de Joseph qui distingue le sentiment de saint Epiphane, de ceux que nous avons rapportez. Eusebe (f) parlant de saint Jacques, surnommé le frere du Seigneur, dit qu'il étoit aussi nommé fils de Joseph; sans doute parce qu'il l'avoit eu d'une autre femme. Saint Hilaire (g) reconnoît nettement que les freres du Seigneur dénommez dans l'Evangile, étoient fils de Joseph, & non d'un premier mariage. *Qui si Maria filii fuissent, & non potius Joseph. ex priore conjugia suscepti.* Origènes (h) reconnoît que ce sentiment est assez commun, & qu'il vient de l'Evangile apocryphe attribué à saint Pierre, ou du Livre de Jacques, il ne le refuse pas, & loin de dire que saint Joseph étoit demeuré vierge, il croit qu'il est raisonnable de dire que J E S U S est le premier modèle de la parfaite virginité parmi les hommes, de même que Marie parmi les femmes.

Saint Ambroise (i) déclare que ceux que l'Evangile appelle freres du Seigneur, pourroient être fils de Joseph; & d'une autre femme

(a) Epiph. hares. 51. n. 10.

(b) Hippolyth. Theb. Chronic. pag. 59. Fabric.

(c) Niceph. l. 2. c. 3.

(d) Greg. Turon. l. 1. hist. Franc. o. 21.

(e) Epiph. hares. 28. c. 7. & 78. 7.

(f) Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 1. Ἰωάννου τῆς ἀποκρυφῆς ἐπιτομῆς ἀδελφοί, ὅτι δι' αὐτῶν

τῶ ἰωάννου ἀποκρυφῆς ἐπιτομῆς.

(g) Hilar. in Matth. c. 1. pag. 612. n. 4.

(h) Origen. in Matt. ex edit. nov. aliis. p. 223. καὶ ὁ μὲν λέγει ἔχειν ἀδελφούς μετὰ τὸν ἰωάννην τὸν ἀποκρυφῆς ἐπιτομῆς ἀδελφοί ἀπαρχὴν γεννησάτω τῶν οὐκ ἠνωμένων τῆν Μαριάμ.

(i) Ambros. de Instit. Virg. c. 6. n. 43. p. 260.

que Marie, *Potuerunt autem fratres esse ex Joseph, non ex Maria.* Il ajoute que si l'on veut bien examiner ce sentiment, on le trouvera vrai : *Quod quidem si quis diligentius prosequatur, inveniet.* L'Ambrôsiasier (a), c'est-à-dire, Hilaire Diacre de l'Eglise Romaine, qui vivoit au quatrième siècle, s'explique nettement sur cela. Il dit que saint Jacques Evêque de Jérusalem, est fils de Joseph, & qu'en cette qualité il est frere du Seigneur. On cite pour ce sentiment, saint Amphiloque (b), saint Gregoire de Nyffe (c), & même saint Chrysostome sur saint Matthieu (d), quoiqu'il ne soit pas bien clair.

Saint Jérôme (e) réfute ce sentiment dans son Commentaire sur l'Épître aux Galates ; mais les preuves dont il se sert, ne sont nullement convaincantes. Il renvoye d'abord à son Ouvrage contre Helvidius, puis il dit que saint Jacques a mérité d'être qualifié frere du Seigneur, à cause de la pureté de ses mœurs, de l'excellence de sa foi, de l'éminence de sa sagesse, & de la dignité de l'Eglise de Jérusalem, dont il fut le premier Evêque : *Propter egregios mores, & incomparabilem fidem, sapientiamque non mediam frater dictus sit Domini, &c.* Saint Augustin (f) dans son Ouvrage sur l'Épître aux Galates, laisse indécis, si saint Jacques étoit fils de Joseph ou si il étoit simplement parent de JESUS-CHRIST en quelque autre maniere. Mais dans un Ouvrage (g) écrit depuis celui-là, il dit que saint Jacques étoit fils d'Alphée.

Mais un raisonnement qui détruit tout d'un coup ce qu'on a voulu dire touchant saint Jacques frere du Seigneur, comme fils de saint Joseph, c'est que Marie mere de Jacques étoit encore vivante au tems de la mort de notre Seigneur (h), puisqu'elle est nommée parmi les saintes Femmes qui y assisterent. Or il n'est pas croyable que saint Joseph eût à la fois deux femmes, sçavoir, Marie mere de Jacques, & Marie mere de JESUS; ni qu'il eût répudié Marie mere de Jacques, pour épouser Marie mere de JESUS; ni l'Écriture, ni l'Histoire, ni la Tradition ne nous apprennent rien de pareil. La chose paroitra encore plus incroyable, si l'on suppose que ces deux saintes Femmes étoient sœurs, comme le veu-

(a) Hilar. Diacon. in Epist. ad Galat. 1.

19.

(b) Amphiloche. homil. 4. p. 56.

(c) Greg. Nyssen. homil. 2. in resurrect.

p. 412. 413.

(d) Chrysost. in Matth. homil. 5.

(e) Hieronym. in Galat. 1.

(f) Aug. in Galat. 1. N. 19.

(g) Aug. Idiotism. S. Script.

(h) Marc. XVI. 1. & Luc. XXIV. 10. Matth. XXVII. 56. Joan. XIX. 25.

lent plusieurs Peres (a). Puisque la Loi (b) défend bien expressement de tels mariages, il faut donc suspendre son jugement sur la question que nous avons proposée sur la virginité de saint Joseph, & avouer qu'il est très-douteux qu'il ait été marié avant que d'épouser la sainte Vierge, & par conséquent aussi qu'il ait jamais eu des enfans.

ARTICLE IV.

Comment s'est fait le mariage de saint Joseph avec la sainte Vierge ?

Les anciens Livres apocryphes (c) dont nous avons parlé, suivis en cela de quelques Peres, nous apprennent que les Prêtres du Temple de Jérusalem, voulant donner à la Vierge Marie un Epoux, ou plutôt un témoin de sa pureté, qui fût selon le cœur de Dieu, convierent tous ceux de la Tribu de Juda qui étoient veufs, & à marier, de se trouver au Temple, ayant chacun une verge à la main, afin que celui dont la verge fleuriroit, & sur laquelle le Saint-Esprit se reposeroit en forme de Colombe, fût choisi pour Epoux de Marie. Tous les prétendants s'étant donc assemblez dans le Temple, la verge de Joseph fleurit, & le Saint-Esprit étant sorti de dessus sa verge, se reposa sur sa tête; à ce signal on ne douta pas qu'il ne fût destine de Dieu pour recevoir Marie dans sa maison, & pour être le gardien de sa virginité. C'est sur cela qu'est fondée la pratique des Peintres, qui dépeignent S. Joseph avec une verge fleurie à la main, surmontée d'une Colombe, lorsqu'il épouse la sainte Vierge en présence du Grand-Prêtre. Eustache d'Antioche (d), saint Gregoire de Nyffe (e) & saint Epiphane (f) montrent la chose à peu près de même; car nous ne nous mettons pas en peine de ramasser ici de legeres différences dans une histoire aussi douteuse que celle-là. Nous ne faisons pas attention non plus à ce que nos Peintres, fondez sur je ne sçai quelles Traditions, repré-

(a) Hieronym. in Matth. in Hebr. & Epist. 150. Theodor. in Galat. Beda in Marc. Chrysol. ser. 420. Theophylact. in Matth. &c.
 (b) Levit. XVIII. 18. Sororem uxoris sue in pellicatum illius non accipies, nec re-

velabis turpitudinem ejus illa vivente.
 (c) Evangel. de Nativit. B. Mariæ. Item Evang. B. Jacobi, n. 9.
 (d) Eustat. Antioch. in Hexæmer.
 (e) Greg. Nyssen. Orat. in Nativ. Christi.
 (f) Epiphani. hæres. 78. n. 8.

sentent. le Prophète Agabus au mariage de la Vierge, qui rompt son bâton de dépit de ce qu'il n'avoit pû l'avoir pour femme, & qui va se faire Carme.

ARTICLE V.

Joseph étoit-il marié, ou seulement fiancé à la Vierge, lorsqu'il s'aperçut de sa grossesse ?

L'Écriture semble s'expliquer assez clairement sur cette question, lorsqu'elle dit, que (a) *Marie mere de Jesus étant fiancée à Joseph, avant qu'ils eussent été ensemble, elle se trouva enceinte par l'opération du Saint-Esprit. Or Joseph son mari étant juste, & ne voulant pas la déshonorer, voulut la renvoyer secrètement.* S. Luc (b) dit de même, que *Joseph étoit fiancé à Marie* (c). Mais comme le terme Grec qui signifie *fiancer*, se met quelquefois pour *épouser*, les Peres & les Interprètes sont partagez sur cet Article ; les uns soutenant que Joseph étoit véritablement Epoux de Marie ; & les autres qu'il l'avoit simplement fiancée. Le faux Evangile de la Nativité de Marie, porte que Joseph ayant solennellement épousé Marie dans le Temple, *Nuptiarum jure de more celebrato*, se retira à Bethléem sa patrie, pour disposer sa maison, & pour préparer les choses nécessaires à la célébration de la noce, & que Marie s'en alla avec ses compagnes en Galilée chez ses parens. Le Protévangile de saint Jacques lit simplement, que Joseph pressé par les menaces du Grand-Prêtre, prit Marie (pour femme) & lui dit: Marie, je vous reçois aujourd'hui du Temple du Seigneur ; & je vous laisserai dans la maison (jusqu'à mon retour,) pour moi je m'en vas exercer mon métier, en travaillant à bâtir des maisons ; le Seigneur vous conserve. Tout cela prouve que les Auteurs y croyoient un vrai mariage ; mais un mariage qui ne devoit pas être suivi de la consommation, puisque selon les anciens Ouvrages, & selon les Peres (d), la sainte Vierge ayant été consacrée à Dieu par ses parens, avoit fait vœu de virginité. Toutefois il faut que ce

(a) Matth. 1. 18.

(b) Luc. 1. 17. II. 4.

(c) Matth. L. 18. Μηνσδδδδσθ ρδ ρ μν-
 σθις αορις Μαρίας τής Γορλάφ. Luc. Α' πρσάλλν
 ρ Α' σιλσ. . . . σθις παρδδδσθ μμμμμσδ μμμμμ

αδδδδ ρ β' σ' μμμμ μμμμμ.

(d) Vide Nyssen. Orat. de Nativ. Domini.
 p. 778. Ambros. de Inffit. Virg. c. 5. Epi-
 phan. harej. 78. c. 24. &c.

vœu de la Vierge ait été inconnu au monde, & apparemment même à saint Joseph, puisque les Peres les plus judicieux (a) ont enseigné que Dieu avoit voulu que la Vierge eût un mari pour couvrir son honneur, & la merveille de son enfantement, sous le voile d'un mariage ordinaire, & saint Augustin (b) paroît croire que Joseph avoit épousé Marie dans le dessein de vivre avec elle comme avec sa femme; *Neque enim cum eam vidisset divinâ fecunditate donatam, ipse aliam quaesivit uxorem; cum utique nec istam quaesisset, si necessariam conjugem non haberet; sed vinculum fidei conjugalis non ideo judicavit esse solvendum, quia spes commiscenda carnis ablata est.*

Pour revenir à la question proposée, sçavoir si la sainte Vierge étoit mariée, ou simplement fiancée à saint Joseph, lorsque l'Ange lui annonça le Mystère de l'Incarnation, le sentiment qui croit qu'elle étoit mariée, est fondé sur ce que l'Écriture appelle Joseph Epoux de Marie (c). *Joseph autem vir ejus*, & que Marie est nommée son Epouse; *Noli timere accipere Mariam conjugem tuam* (d).

Saint Ambroise (e) cite aussi ce texte de l'Évangile; Joseph étant juste ne voulut pas la renvoyer; comment la renvoyer s'il ne l'avoit pas encore épousée? *Qui valebat dimittere, fatebatur acceptam*, en effet il n'y a proprement point de divorce, où il n'y a point de mariage. Mais un homme ne peut-il pas quitter sa fiancée pour cause d'infidélité? Certes les Auteurs Juifs enseignent qu'on tenoit des filles fiancées presque comme des Epouses, & qu'on ne les répudioit pas sans lettres de divorce (f). Origène & l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu (g), Theophylacte, & plusieurs autres veulent que le texte de saint Matthieu, *cum esset desponsata*, &c. marque un mariage réel.

Mais le sentiment contraire est plus fort en preuve, & en autorité. Il est certain que le texte Grec signifie proprement des fiançailles. De plus l'Ange dit à saint Joseph: *Ne craignez point de prendre Marie pour votre femme*. Donc il ne l'avoit pas encore prise. L'ancien Auteur imprimé sous le nom d'Origènes (h) sur différens endroits de l'Évangile, mais qui paroît avoir copié saint Hilaire, & saint Jérôme en quelques endroits, adopte leurs sentimens sur

(a) Ignatius Martyr. *Epist. ad Ephesios*.
Ambrosius in *Luc. l. 27. de justis Virg. c. 6.*
Origenes in *Luc. homil. 6.* Hieronymus in
Matth. l. 1. §. 18. Bernardus *ser. 19. c. 12.*

(b) Aug. *l. 5. contra Julian. c. 12. pag.*
652.

(c) *Matth. l. 19.*

(d) *Matth. l. 20.*

(e) Ambrosius in *Luc. l. 2. n. 5. p. 1283.*

(f) Vide Selden. *Uxor. Hebraic. l. 2. c.*
1. & 8.

(g) Origenes in *Matth. Opus imperfect.*
in *Matth. homil. 1.*

(h) Origenes seu alius Auth. *homil. l. 1. c.*
3. in diversis *Evangel.*

le mariage, ou plutôt sur les fiançailles de saint Joseph & de la Vierge; il dit qu'avant la naissance du Sauveur, Marie n'est nommée l'Epouse de Joseph que pour cacher le Mystère de l'Incarnation au Démon, & celui de la virginité de Marie aux Juifs. Saint Hilaire (a) dit de même que la sainte Vierge ne fut reconnue pour Epouse de Joseph, & qu'il n'y eut proprement de mariage entr'eux, que depuis la naissance de JESUS-CHRIST. *Ergo & conjugis nomen sponsa suscepit, & post partum recognita tantum, Jesu Mater ostenditur.* Saint Jérôme (b) est plus exprès; il dit que saint Joseph remarquant presque avec la liberté d'un mari tout ce qui concernoit sa future Epouse, vit qu'elle étoit enceinte. *Penè licentiâ maritali futura uxoris omnia noverat, & quelques Versets après, il ajoute; quand vous entendez nommer le mari de Marie, ne vous imaginez pas qu'il y ait eu des nôces, ou un vrai mariage: Cum virum audis, suspicio tibi non subeas nuptiarum.* Saint Epiphane (c) remarque fort bien que l'Evangeliste ne dit pas que la sainte Vierge ait épousé Joseph, mais simplement qu'il l'avoit fiancée; il ne l'avoit pas prise pour être sa femme, mais pour en être le gardien.

Saint Chrysostome (d), l'Auteur de l'Ouvrage imparfait sur saint Matthieu, & saint Bernard (e), enseignent, que quoique simplement fiancée, la sainte Vierge demouroit avec saint Joseph, parce que, disent-ils, c'étoit la coûtume parmi les Juifs de confier ainsi aux futurs Epoux la garde de celle qui leur étoit promise en mariage; *Mos Judaeorum erat ut à die desponsationis suae, usque ad tempus nuptiarum, sponsis sponsa traderentur custodienda.* Pratique qu'il seroit mal-aisé de prouver par les Auteurs Juifs. Seulement on sçait qu'entre les fiançailles & les nôces, ils mettoient souvent un intervalle assez long; & dont on a des preuves dans l'Ecriture, & dans les Livres des Juifs (f), & dans le fait même dont il s'agit ici, puisque la sainte Vierge demeura trois ou quatre mois fiancée à saint Joseph, avant que de devenir son Epouse. Encore aujourd'hui chez les Juis, les filles demeurent quelquefois six mois, quelquefois un an ou deux en promesse, avant la consommation du mariage; & si la fille dans cet intervalle tombe dans quelque faute contre son honneur, elle est traitée comme adultère; on le voit dans l'exemple de Thamar.

(a) Hilari. in Matth. 1.

(b) Hieronym. in Matth.

(c) Epiphani. haer. 78. n. 7. 8. Μηδεδαίσης Φοίτ' Μαριας, και ουκ ειπε γαμηθεις... ουκ ελαβε παθινοι εις χειρον, αλλα μάλλον αποκρατησθη αυτη εις το φυλαττειν.

(d) Chrysof. in Matth. homil. 4.

(e) Bernard. in missus est. homil. 2. n. 12.

(f) Selden. Uxor. Hebr. Léon de Modène, Cérém. des Juifs, p. 3. c. 3. Basnag. Hist. des Juifs, liv. 5. c. 19. n. 12. Vide & Grot. in Matth. 1. 18.

ARTICLE VI.

Pourquoi saint Joseph vouloit-il quitter la sainte Vierge ?

Mais si Joseph étoit informée de la pureté de Marie, & de son innocence, comme le prétendent plusieurs Auteurs, pourquoi la voyant enceinte, vouloit-il l'abandonner ? s'il la croyoit coupable, pourquoi, étant juste, se contentoit-il de la quitter secrètement ? N'étoit-ce pas conniver à son crime, que de ne la pas dénoncer, & de ne la pas faire punir comme adultère ? Ne savoit-il pas que Dieu punit non-seulement ceux qui commettent le crime, mais aussi ceux qui y consentent (a) ? On répond qu'à la vérité la Loi permet de mettre en justice une femme adultère, & de la faire condamner à mort (b) ; mais elle ne l'ordonne pas. Le Sage dit que *celui qui retient une femme adultère, est un insensé & un impie* (c) Mais aussi saint Joseph ne vouloit pas retenir la sainte Vierge, dont sa grossesse lui étoit inconnue, quoique la manière dont elle étoit devenue enceinte, ne le fût pas, elle pouvoit avoir souffert une insulte, & une violence malgré elle (d) ; ou Joseph pouvoit soupçonner qu'elle seroit devenue enceinte avant qu'elle lui eût été promise. Or dans le doute il ne pouvoit pas prendre d'autre voye que celle qu'il prit. Il est vrai qu'il auroit pu demander une explication à Marie. Mais auroit-il cru ce qu'elle lui auroit dit, la chose étant aussi extraordinaire qu'elle l'étoit ? Marie auroit pu, en voyant les inquiétudes de saint Joseph, lui donner des éclaircissements sur ce qui étoit arrivé en elle ; mais elle aima mieux attendre en silence que Dieu parlât pour elle, & qu'il guérît l'esprit de son Epoux.

Quelques-uns veulent que Joseph étoit informé du mystère de l'Incarnation, & que pénétré d'une profonde vénération pour la pureté de Marie, & ne se croyant pas digne de demeurer avec elle, il prit la résolution de la quitter secrètement. Saint Basile (e) dit que Joseph craignant de passer pour l'Epoux d'une créature si parfaite & si privilégiée, voulut l'abandonner sans bruit. Un Auteur

(a) Rom. I. 32.

(b) Levit. XX. 10.

(c) Prov. XVII. 22.

(d) Vide Deut. XXI. 24.

(e) Basile. l. II. homil. 25. pag. 218.

imprimé sous le nom d'Origenes (a), croit que Joseph remarquant dans Marie un Mystère ineffable, & une chose qui lui étoit inconnue, se jugeant indigne d'approcher d'elle, pensa à se retirer, s'humiliant profondément, & disant à peu près comme S. Pierre disoit à JESUS-CHRIST dans l'Evangile (b): *Retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur*. S. Bernard (c) avance la même chose, mais avec plus d'étendue. Il assure que c'est le sentiment des Peres; *Accipe in hoc non meam, sed Patrum sententiam*. Joseph considérant la suprême dignité de Marie, & ne se regardant que comme un pécheur, ne pouvoit se résoudre à demeurer plus long-tems avec elle; il ajoute: *Videbat & horrebat divina presentia certissimum gestantem insigne; & quia Mysteriorum penetrare non poterat, volebat dimittere eam*. Ne pouvant pénétrer le Mystère qui se passoit dans elle, il aima mieux prendre le parti de se retirer, que de demeurer plus long-tems en sa compagnie. Saint Jérôme (d) dit à peu près dans le même sens; *Joseph sciens Mariae castitatem, & admirans quod evenerat, celat silentio, cujus Mysteriorum nesciebat*. L'ancien Evangile de saint Jacques (e) raconte que Joseph ayant été absent de sa maison pendant environ six mois, & ayant trouvé à son retour que Marie étoit enceinte, en fut fort troublé, disant: Que ferai-je, & comment me présenterai-je devant le Seigneur, moi qui ai reçu cette Vierge du Temple du Seigneur, & qui ne l'ai point bien gardée? Et s'adressant ensuite à Marie, il lui dit: O vous qui avez été nourrie dans le Saint des Saints, & qui receviez la nourriture de la main des Anges, qu'avez-vous fait? Elle répondit en pleurant: Je suis innocente, & je n'ai point vû d'homme. Et d'où vient donc ce qui paroît dans votre sein? Elle replique: Vive le Seigneur mon Dieu, je ne sçai d'où cela est venu. A ces mots Joseph fut saisi d'étonnement, il disoit en lui-même: Que ferai-je? si je cache son péché, je me rends coupable contre la Loi du Seigneur, & si je l'accuse devant le peuple, je crains que je ne blesse la justice, & que je ne fasse condamner une personne innocente. L'Auteur de l'Ouvrage imparfait (f) sur saint Matthieu, rapporte la chose à peu près de même, disant qu'il l'a prise dans une ancienne histoire.

Mais l'Ecriture ne nous dit rien de semblable. Il ne paroît pas que ce Juste ait découvert ses sentimens & sa peine à son Epouse,

(a) Origen. in Dionys. homil. 1.

(b) Luc. 7. 8.

(c) Bernard. in Missus est. homil. 2.

(d) Hieronym. in Matth. 1.

(e) Protevang. Jacobi. n. 13. 14.

(f) Author. imperf. in Matth. homil. 5.

voulant ménager sa pudeur, & lui épargner cette confusion. S. Augustin (a) remarque que Joseph voyant son Epouse enceinte, & la croyant adultère, ne voulut ni la faire punir, ni approuver son crime; ce qui lui a été imputé à justice. *Cum eam comperisset esse pregnantem, cui se noverat nomine commixtum, & ob hoc nihil aliud quam adulteram esse credidisset, puniri tamen eam noluit, nec approbator flagitii fuit. Nam hac voluntas ejus etiam justitie deputatur.* Le même Saint dans un autre endroit (b) relève la justice de saint Joseph, qui voyant son Epouse enceinte, ne put s'empêcher de la soupçonner d'adultère: *Restabat itaque certa adulterii suspicio*; mais comme la chose n'étoit connue que de lui, il se garda bien de la diffamer, aimant mieux lui être utile, que de la punir; *Voluit prodesse peccanti, non punire peccantem.* Saint Chrysostome (c) raisonne sur cet événement à peu près comme saint Augustin.

A R T I C L E VII.

En quel sens saint Joseph est-il nommé Juste ?

LA plupart des Peres (d) expliquent le nom de Juste dans le sens d'homme vertueux, bon, équitable, accompli en toutes sortes de vertus, & orné de toutes les qualitez qui forment un homme de bien; c'est l'idée ordinaire que l'Écriture nous donne de l'homme juste, un homme parfait & agréable à Dieu. Et on ne peut douter qu'en effet saint Joseph n'ait possédé les vertus morales dans un degré fort éminent, puisqu'il a été choisi de Dieu pour remplir un ministère si important & si relevé dans l'œconomie de l'Incarnation & de l'éducation de JESUS-CHRIST.

D'autres (e) expliquent ce terme de Juste dans l'acception d'une justice rigoureuse & sévère, qui rend à chacun ce qui lui est dû, & qui est également exact à punir le mal, & à récompenser la vertu. Joseph voyant sa fiancée enceinte, ne jugea pas qu'il pût la garder plus long-tems, ni tenir les engagements qu'il avoit contractés avec elle, suivant cette parole de l'Écriture (f); *Celui qui retient une adultère, est un insensé & un impie.* Il prit donc le parti de la

(a) Aug. Epist. olim 54. nunc 153.
 (b) Aug. serm. 82. de verbis Evang. p. 444. nov. Edit.
 (c) Chrysof. in Matth. homil. 4.

(d) Chrysof. loco citato. p. 39. Auth. Operis imperf. in Matth. Maldon.
 (e) Brugens. Pisc.
 (f) Prov. XVIII. 22.

quitter ; mais comme le crime étoit secret , il ne voulut pas l'exposer à la rigueur de la Loi , ni la diffamer ; il résolut de lui donner secrètement des lettres de divorce , ou même de la quitter , & de se retirer dans quelque endroit inconnu. Dans tout cela il crut suivre les règles de la plus exacte justice. La grossesse de Marie étoit manifeste , cela suffisoit pour l'autoriser à la soupçonner d'adultère , & à la quitter. Mais comme il se pouvoit faire qu'elle eût souffert une violence , & qu'elle fut devenuë enceinte malgré elle , il ne crut pas qu'elle méritât la mort , ni qu'il fallût l'accuser devant la Justice , pour lui faire subir la rigueur de la Loi.

Enfin , quelques-uns prennent le nom de *Juste* , comme s'il y avoit doux , benin , clément , miséricordieux , par opposition à la sévérité & à la rigueur de la Justice. Le nom de *Juste* & de *Justice* se prend assez souvent de cette sorte dans l'Écriture ; & saint Chrysostome (*a*) , saint Ambroise (*b*) & saint Augustin (*c*) favorisent cette explication. *Ne soyez pas trop juste* , dit Salomon (*d*) ; c'est-à-dire , suivant les Docteurs Hébreux : Ne soyez pas trop clément , ni trop compatissant , comme Saul le fut envers Agag Roi des Amalécites ; & Isâie (*e*) , après avoir exhorté les Juifs à exercer la miséricorde , & à faire l'aumône , conclut : *Alors votre justice marchera devant vous , & la gloire du Seigneur vous recevra comme entre ses bras*. Et le Psalmiste (*f*) : *Il a répandu ses biens , & les a distribués aux pauvres , sa justice demeure dans les siècles des siècles* ; où le terme de justice marque la miséricorde & l'aumône. Et Daniel (*g*) : *Rachetez vos péchez par vos aumônes*. L'Original Caldéen porte : *Rachetez vos péchez par la justice*. L'Écriture ne loue donc pas dans Joseph une indulgence nonchalante , ni une clémence vicieuse qui tolère le mal , & autorise l'abus par sa foiblesse. Il s'agit ici d'une douceur accompagnée de justice , de sagesse , de zèle & de lumière , mais éloignée de la trop grande sévérité , & de l'excessive rigueur.

(a) Chrysoſt. in Matth. homil. 4 p. 39.
40.
(b) Ambros. in Psalm. cxviii. v. 52.
(c) Aug. ser. 8.

(d) Eccl. vii. 17.
(e) Isai. lviii. 8.
(f) Psalm. cxl. 9.
(g) Dan. iv. 24.

ARTICLE VIII.

Quand saint Joseph est-il mort , & où est-il enterré ?

IL ne nous reste plus qu'à examiner quand saint Joseph est mort. On croit communément qu'il mourut avant que JESUS-CHRIST commençât à annoncer l'Évangile, puisque depuis ce tems, il n'est fait mention de lui en aucun endroit de l'Écriture, que comme d'un homme qui n'est plus en vie; c'est pourquoi les Juifs disent simplement, que JESUS est *filz du Charpentier* (*a*), ou qu'il est Charpentier lui-même, selon saint Marc (*b*). Ils ne disent point que son pere demeurait parmi eux, mais seulement sa mere, ses freres & ses sœurs (*c*). Sa mere & ses disciples sont invitez aux nôces de Cana (*d*), mais non pas saint Joseph. Il n'en est plus parlé depuis que JESUS à l'âge de douze ans demeura au Temple, & y fut retrouvé par saint Joseph & par la sainte Vierge. L'Évangéliste dit ensuite, que JESUS leur demeura soumis (*e*). Enfin JESUS étant prêt d'expirer, recommanda sa mere à saint Jean l'Évangéliste (*f*); ce qui ne seroit pas arrivé sans doute, si saint Joseph eût encore été en vie; car le Sauveur n'est pas le Dieu de la division, mais de l'union & de la charité (*g*).

Saint Epiphane (*h*) croit qu'il mourut âgé de quatre-vingt douze ans, peu de tems après qu'il eut retrouvé dans le Temple JESUS assis au milieu des Docteurs. Un Auteur imprimé sous le nom de saint Augustin (*i*), a prétendu que saint Joseph étoit encore en vie lorsque le Sauveur monta au Ciel. Il applique à cette circonstance ce que dit le Patriarche Joseph (*k*) : *J'ai vu le soleil, la lune & onze étoiles qui m'adoroient*. Dans le sens allégorique le soleil est saint Joseph, la lune est la Vierge, les onze étoiles sont les Apôtres qui rendirent alors leurs adorations au Sauveur. Mais de telles allusions ne prouvent rien quand il est question d'un fait.

Saint Joseph mourut apparemment, & fut enterré à Nazareth

(*a*) *Matth.* XIII. 55.

(*b*) *Marc.* VI. 3.

(*c*) *Matth.* XIII. 56.

(*d*) *Johan.* II. 1. 3.

(*e*) *Luc.* II. 51.

(*f*) *Johan.* XIX. 26. 27.

(*g*) *Ambros.* in *Luc.* XXIII.

(*h*) *Epiphan. hares.* 78. n. 10.

(*i*) *Aug. t. 5. append. p. 27. ser. 1. de*

S. Joseph.

(*k*) *Genes.* XXXVII. 7. 9.

sa patrie ; car il fixa sa demeure dans cette Ville depuis son retour d'Egypte (a), & notre Sauveur y demuroit encore au commencement de sa prédication. Il n'alla à Capharnaüm que quelque tems après. Quelques - uns croyent que cette dernière Ville étoit celle de saint Joseph, & Nazareth la patrie de la sainte Vierge. Il est certain que saint Joseph étoit assez connu a Capharnaüm, puisque quand JESUS-CHRIST y prêcha sur la vérité de son corps qu'il donnoit à ses Disciples, ils dirent (b) : *N'est-ce pas là le fils de Joseph, dont nous connoissons le pere & la mere ?* Quoi qu'il en soit, le tems de la mort de saint Joseph, & le lieu de sa sépulture, nous sont inconnus. On a montré dans les siècles postérieurs un tombeau que l'on disoit être le sien, dans la vallée de Josaphat près de Jérusalem ; mais les Anciens n'en ont pas parlé, & il n'y a nulle apparence qu'il soit venu mourir à Jérusalem, où il n'a jamais fait sa demeure. Une preuve que l'on n'a jamais scû le lieu de sa sépulture, c'est qu'on ignore où sont ses reliques, & qu'on ne montre nulle part aucune partie de ses os. Le jour de sa mort est marqué au 19. de Mars dans des Martyrologes qui ont plus de 800. ans ; & l'Eglise Latine en fait la fête ce jour-là. Les Cophtes & les autres Orientaux, & quelques Eglises d'Italie la célèbrent le 20. de Juillet. On peut voir les Bollandistes au 19. de Mars.

(a) *Matth. 11. 23.*I (b) *Johan. vi. 42.*



DISSERTATION

S U R

LES OBSESSIONS

E T

POSSESSIONS DU DÉMON.

Luc. c. XI. v. 14.

Les anciens Ennemis de la Religion Chrétienne, convaincus par l'évidence des miracles qu'ils voyoient faire à JESUS-CHRIST, aux Apôtres, ou aux premiers Chrétiens, n'osoient en contester, ni la vérité, ni la réalité. Ils se contentoient de les attribuer, ou à la magie, ou au Prince des Démons, ou à certaines paroles & à certains secrets naturels. D'autres oppoient aux miracles du Sauveur & des Apôtres, ceux des Faux-Dieux, des Magiciens & des Héros du Paganisme. Les Juifs disoient que JESUS-CHRIST chassoit les Démons au nom de Belzebuth; les Payens comparoient les guérisons prétendues miraculeuses d'Esculape à celles de JESUS-CHRIST, & les merveilles d'Apollonius de Thyane à celles des Apôtres.

Aujourd'hui les prétendus esprits forts se servent de la Philosophie, pour contester, ou pour éluder les prodiges rapportez dans l'Ecriture. On trouve dans les secrets de la nature, dans la connoissance des simples, dans les ressorts de l'imagination, dans les faux préjugés de l'enfance & de l'éducation, dans les regles du mouvement, dans la réduction des prétendues hyperboles de l'Ecriture à leur sens simple & naturel, de quoi sauver toutes les difficultez, & de quoi expliquer naturellement & simplement les faits les plus extraordinaires & les plus miraculeux, qui soient racontez dans les Livres saints.

Nous nous bornerons ici aux obsessions & aux possessions du Dé-

M m

mon, & nous examinerons, 1°. Si les possessions du Démon sont possibles. 2°. Si elles sont réelles. Nous proposerons d'abord tout ce que l'on dit de plus fort contre elles, & ensuite nous y répondrons, & nous établirons le sentiment contraire par toutes les preuves que l'écriture & la raison nous fourniront. Comme nous avons ici à faire à des esprits philosophes, nous nous servirons peu de l'autorité des Peres; si nous les rapportons, ce sera plutôt pour faire valoir leurs raisons, que pour nous prévaloir de leur crédit, quoique d'ailleurs si respectable.

ARTICLE PREMIER.

Raisons de ceux qui nient la réalité des Obsessions.

Les Démons sont des substances purement spirituelles, qui ne peuvent agir par elles-mêmes naturellement & immédiatement & sur les corps : donc les obsessions naturellement ne sont point possibles; puisqu'elles supposent que le Démon agit immédiatement & naturellement sur les corps des Démoniaques; ou si l'on veut qu'elles soient réelles & possibles, il faut reconnoître qu'elles sont miraculeuses; puisque la chose ne se peut faire selon les loix connues de la nature. Or on ne voit aucune bonne raison, qui puisse engager Dieu à donner cette permission au Démon; il sembleroit agir de concert avec cet ennemi de sa gloire & du genre humain; il exposeroit les foibles au scandale, en leur donnant une trop haute idée du pouvoir du Démon, qui se jouë quelquefois des exorcismes & de tout ce qu'il y a de plus sacré dans la Religion; enfin il multiplieroit mal-à-propos le nombre des miracles : miracle pour posséder un homme, miracle pour le guérir, miracle pour l'empêcher de périr durant sa possession.

Car si l'on admet que le Démon obsède réellement un Energumène, il faudra reconnoître dans cet homme tout à la fois, pour ainsi dire, deux principes d'actions, & deux esprits qui le feroient agir, ou tour à tour, ou tout à la fois; sçavoir, le Démon & son ame ordinaire. Ces deux principes nécessairement contraires & ennemis, se combattoient continuellement, & se dissiperoient bientôt; & le corps qui en seroit le théâtre, & comme le champ de tous ces combats, ne pourroit subsister long-tems. De quoi ne seroit pas capable un Démon qui se seroit rendu maître d'un corps?

Que ne diroit-il, que ne feroit-il pas? Où emporteroit-il ce corps? Voit-on quelque chose dans les histoires, qui réponde à ce que nous en concevons? Quelles découvertes par le moyen d'un tel Démon? Quel fond de connoissance n'en tireroit-on pas?

On voit quelquefois des enfans baptisez & des personnes fort innocentes, que l'on dit être obsédées du Démon. Peut-on croire que Dieu ait permis ou ordonné ces obsessions? Ne vaudroit-il pas mieux recourir à quelque autre explication, & dire, par exemple, que ce sont des maladies? Ce ne peut pas être pour punir ces personnes, puisqu'on les suppose innocentes, ni pour les éprouver, puisque les enfans, par exemple, n'ayant pas l'usage de la raison, ne sont pas capables de profiter de ces épreuves; & si c'est pour manifester les œuvres de Dieu, pourquoi n'en voit-on pas dans tous les lieux & dans tous les tems, & qu'il y a des Nations entières, où l'on ne connoît point de possédé?

D'où vient qu'on n'en voit guères que dans des pays & parmi des peuples superstitieux, ou dans des personnes d'un sens foible & d'un esprit peu solide. Voit-on des gens éclairés, sains de corps, guéris des frayeurs d'une vaine superstition, tomber visiblement sous la puissance & dans la possession du Démon? Que l'on examine de près tous ceux & celles qui se disent possédés, & qui passent pour tels; je suis certain que l'on n'en trouvera aucun, qui n'ait eût quelque atteinte de mélancolie, ou d'autres maladies qui affectent le cerveau, les entrailles & les parties nobles, & qui affoiblissent la force de l'esprit.

On s'imagine que nier les possessions des Démons, c'est attaquer la Religion dans ce qu'elle a de plus sacré, & donner atteinte à la vérité des saintes Ecritures: vaine terreur. C'est au contraire lui rendre un service essentiel; puisque c'est la purger des superstitions, & diminuer le nombre des faux miracles. La multiplication indiscrete des vains prodiges dans la Religion, affoiblit la foi des véritables, & donne lieu aux libertins de les nier tous. Or la possession d'un homme par le Démon est certainement un grand miracle; Dieu pour l'ordonner ou pour la permettre, s'éloigne des loix ordinaires de la nature. Lorsqu'il l'a permise, il faut un second miracle, pour suspendre l'action & la malice du Démon, & pour l'empêcher de faire périr celui qu'il a possédé; & pour guérir ce possédé, il faut un troisième miracle.

Si vous supposez que plusieurs Démons possèdent le même homme, comme il est dit dans l'Evangile, que Marie étoit possédée

de sept Démons (a), & qu'un homme du pays des Gadaréniens en avoit une légion (b) au-dedans de lui-même ; pour expliquer tout cela, il faut encore recourir à un enchainement de plusieurs nouveaux prodiges. Si l'on trouve que le possédé ne soit agité que par reprises & par accès, comme ceux qui ne l'étoient que dans les lunaisons (c), ou dans les tems de certaines maladies : voilà encore de nouvelles raisons de recourir au miracle. Car en ce genre dès qu'on a commencé par cette voie, on n'en peut plus suivre d'autre, s'il y a du surnaturel. Il n'est plus question de recourir aux raisons physiques, pour expliquer ces refus, s'il y a de la diablerie ; il y a certainement du surnaturel, puisqu'il n'est pas naturel qu'un Démon obsède un homme.

La Religion n'est nullement intéressée à soutenir qu'il y ait des possessions & obsessions réelles. Le pouvoir de Dieu n'en est pas moindre sans cela, & les miracles de JESUS-CHRIST n'en sont pas moins certains. En niant la réalité des possessions, on ne nie pas que Dieu ne puisse limiter, ôter, augmenter, diminuer le pouvoir du Démon, jusqu'au point qu'il lui plaît. On prétend simplement que Dieu agiroit contre ses propres loix, & contre l'intérêt de la Religion, en multipliant trop les miracles, & en permettant les possessions, qu'il accorderoit trop au Démon, & donneroit lieu de révoquer en doute les vrais miracles ; puisqu'on verroit faire aux possédez des choses que nous croyons au-dessus des forces ordinaires de la nature, & par conséquent miraculeuses. Et si cela est, qui prouvera à un incrédule que les miracles de saint Pierre & de saint Paul ne sont pas des opérations du Démon & des œuvres de Démoniaques ? comme les Juifs accusoient JESUS-CHRIST d'être possédé du Démon (d), & de chasser les Diables au nom de Belzebuth.

On ne nie pas non plus que JESUS-CHRIST n'ait eu la plénitude de puissance nécessaire, pour opérer une infinité de merveilles, & pour confirmer par-là d'une manière incontestable sa divinité & sa mission. Quand on nie que ceux qui lui ont été présentés comme démoniaques, l'ayent été réellement, on ne nie pas qu'il n'ait pû les guérir, quand ils l'auroient été, & qu'il n'ait fait réellement un grand miracle, en guérissant la maladie du corps ou celle de l'esprit, ou même celle du cœur & de la conscience, qui

(a) *Luc. VIII. 2.*
 (b) *Marc. V. 9. Luc. VIII. 30.*

(c) *Matth. XVII. 14.*
 (d) *Joan. VIII. 48.*

caufoit cette obsession réelle ou imaginaire. Etoit-ce un petit miracle de guérir tout d'un coup un enfant lunatique, sourd & muet, que l'on croyoit possédé du Démon ? N'étoit-ce pas le comble de la puissance divine de convertir Marie la péchereffe, & de chasser de son cœur, non sept Démons qui l'obédaient réellement, mais sept péchez ou sept inclinations vicieuses qui la portoient au crime, de vaincre par la force de sa grace sept habitudes qu'elle avoit contractées depuis long-tems, de s'abandonner à ces désordres honteux dont on revient le moins, ou enfin de la guérir d'une maladie compliquée de sept autres ? Car c'est ainsi qu'on peut expliquer sa délivrance de sept Démons.

Le plus ancien exemple d'obsession dont nous parle l'Écriture, est celui de Saül. Or il est aisé de montrer que ce n'étoit dans ce Prince qu'une disposition naturelle à la mélancolie ; c'étoit une maladie qui avoit ses accez & ses redoublemens : on n'y chercha point d'autre guérison qu'un remède naturel, qui fut d'inspirer de la joie à ce Prince. David avec sa harpe jouoit devant lui ; & sa mélancolie se dissipant petit à petit, alors on disoit que le mauvais esprit le quittoit, & ne le tourmentoit plus. Saint Chrysostome (a) lui-même suivi de plusieurs Interprètes (b), attribué la maladie de Saül à la manie ou à la mélancolie.

Les obsessions marquées dans le Nouveau Testament ne sont pas plus mal-aisées à expliquer. Dans l'un, c'étoit une humeur noire & mélancolique ; dans l'autre, c'étoit un sang trop brûlé & trop échauffé : ici c'étoit une ardeur d'entrailles, là un amas de mauvaises humeurs, qui suffoquoient la personne, à peu près comme il arrive aux épileptiques ; quelquefois c'étoit un simple travers d'esprit, qui persuadoit aux gens qu'ils étoient obsédés d'une légion de Démons, comme on en voit souvent qui croient être bœufs, ou chevaux, ou chiens, ou chats, ou Rois, ou Dieux. D'autrefois c'étoit une surdité réelle, ou une autre incommodité naturelle ou accidentelle, que le peuple ignorant attribuoit au Démon.

Pour chasser ces prétendus Démons, il ne falloit que guérir le malade, s'il étoit réellement incommodé, ou régler & rétablir son imagination, si elle étoit blessée ou dérégulée. Dans l'Évangile nous voyons des possédés de ces deux manières, guéris par JÉSUS-CHRIST. Celui qui fut présenté aux Disciples du Sauveur le len-

(a) Chrysost. homil. 2. de Davide & Saüle. I (b) Cajet. Sanct. Cornel.

demain de sa Transfiguration, étoit un enfant lunatique (*a*), épileptique (*b*) & muet (*c*) ; l'Écriture dit que dès l'enfance souvent le Démon le faisoit, le jettoit par terre, & dans le feu, en sorte que l'enfant écumoit, crioit, & entroit en convulsion. JESUS mença le Démon, & guérit l'enfant.

Pour expliquer tout cela il n'y a qu'à supposer un fait indubitable par l'Évangile même, que cet enfant étoit épileptique dès l'enfance. Comme cette maladie passe pour incurable, que les symptômes en sont souvent fort extraordinaires, le peuple les attribuoit au Démon. C'étoit bien plus le fait de J.C. de guérir le malade, que de détromper le peuple sur une erreur, dont les suites n'étoient nullement dangereuses. J'en dis autant de toutes les obsessions prétendues, lesquelles n'étoient autres que des maladies inconnues & attribuées au Démon. Par exemple, cette femme qui étoit courbée depuis dix-huit ans (*d*), & dont il est dit qu'elle avoit un esprit d'infirmité, qu'elle étoit possédée par un mauvais esprit, qui la rendoit malade, & que *Satan la tenoit courbée depuis dix-huit ans*.

Il y avoit une autre sorte de possession qui étoit causée par les péchez de la personne qui en étoit attaquée, soit que le Démon l'affligât, & la tourmentât réellement, soit que le remord du péché lui causât des troubles & des inquiétudes que l'on attribuoit au Démon. Il est assez croyable que les femmes qui suivoient JESUS-CHRIST, & qui avoient été guéries de la possession des mauvais esprits (*e*), étoient de ce nombre, aussi-bien que ceux dont parle JESUS-CHRIST dans la Parole (*f*), où il dit que l'esprit immonde étant sorti d'un homme, parcourt les déserts pour y chercher un lieu de repos; mais que n'en trouvant point, il revient dans sa première maison, & prend avec lui sept autres esprits plus méchants que lui, ils y rentrent ensemble, & y demeurent, en sorte que le dernier état de cet homme, est pire que le premier.

Le mauvais esprit qui fit mourir les deux premiers maris de Sara, fille de Raguël, étoit de ce genre (*g*), c'étoit un Démon qui n'avoit de pouvoir que contre ceux qui s'abandonnoient brutalement au plaisir des sens, sans faire attention à Dieu. Enfin nous savons

(*a*) *Matth.* XVII. 15. Σιληνίζεται.

(*b*) *Luc.* IX. 39. ἰσχυρὸς λαμβάνει αὐτόν, καὶ ἰξαιφνης κροῖει. καὶ αὐτὸ φασὶ αὐτοὶ μετ' ἄφρον.

(*c*) *Matth.* IX. 16. Ἐχόντα πνεύμα ἄλλοιον.

(*d*) *Luc.* XIII. 13. 16.

(*e*) *Luc.* VIII. 2.

(*f*) *Luc.* XI. 24. *Matth.* XII. 43.

(*g*) *Tobi.* VI. 14. 17.

SUR LES OBSESSIONS DU DÉMON. 279

que par le péché mortel l'homme devient l'esclave du Démon (a), & que ce dangereux maître possède les méchans, & les conduit de précipice en précipice, à moins que Dieu par sa grace, ne les délivre de cet affreux esclavage. Voilà la plus réelle & la plus dangereuse possession du Démon.

L'Écriture nous parle souvent de l'esprit d'impureté (b), de l'esprit de mensonge (c), de l'esprit d'étourdissement (d), de l'esprit de jalousie (e), & ainsi du reste, pour marquer le mauvais penchant, ou le mauvais esprit qui nous porte à ces vices, ou qui cause en nous ces mauvaises dispositions. Il ne faut pas croire que le Démon soit toujours auteur de tout cela. Saint Jacques (f) nous apprend que nous ne devons nous en prendre qu'à notre concupiscence, à laquelle nous ne résistons pas si nous sommes portés au mal, & si nous y succombons. Ainsi on ne doit pas légèrement s'imaginer qu'il y ait du surnaturel dans tout ce que l'on nous dit des hommes possédés par l'esprit d'impureté, ou par l'esprit d'ambition. Le cœur de l'homme est assez corrompu, & ses passions sont assez puissantes pour le porter aux derniers excès, sans que le Diable s'en mêle. Mais soit qu'il s'en mêle, ou non, il faut convenir qu'il n'y a que Dieu seul qui puisse chasser ces sortes de Démons. L'Église & les Saints par leurs prières peuvent obtenir les effets de la miséricorde de Dieu sur les pécheurs, & leur obtenir la grace de la conversion. Mais ce ne sont pas là des obsessions, où il faille employer les Exorcismes. La pénitence, le jeûne, l'aumône, la prière, sont les vrais remèdes de ces maux.

Une troisième sorte d'obsessions est celle des hypocondriaques & des maniaques, dont la folie consiste à croire qu'ils sont possédés du Démon. Leur maladie est uniquement dans leur imagination, qui frappe de cette pensée que le Démon les possède, agissent, parlent, hurlent, courent, frappent, s'agitent, comme si véritablement il y avoit dans eux un, ou plusieurs Démons. Que la source de cette maladie soit dans le sang, ou dans le cerveau, ou dans les esprits, ou dans les viscères, ou dans plusieurs de ces causes ensemble, c'est aux Médecins à l'examiner. Ils entreprendront même quelquefois de les guérir, & y pourront réussir, soit par des remèdes naturels & rafraichissans, soit par des stratagèmes & des artifices proportionnez aux cas & aux besoins des personnes, en

(a) 2. Petri II. 19. Rom. VI. 16.
 Matth. VI. 24.
 (b) Osee IV. 12. & V. 4. Spiritus fornicationum.

(c) 2. Reg. XXI. 22.
 (d) Isai. XXI. 10.
 (e) Num. V. 14. 30.
 (f) Jacobi I. 14.

leur découvrant leur illusion, ou en leur faisant croire qu'ils sont guéris. On en a vingt exemples divertissans ; mais nous voulons traiter ici cette matiere dans tout le sérieux que demande la Religion , & le respect que nous avons pour les Livres Saints , où nous croyons remarquer quelques-uns de ces sortes de malades , qui se croient possédés , sans l'être véritablement , & qui ont été guéris autant par la sagesse , que par la puissance du Sauveur.

L'Évangile (a) nous dit que JÉSUS-CHRIST ayant passé la mer de Tibériade , & étant entré dans le canton de Geraze , il trouva deux démoniaques , dont l'un étoit possédé depuis long-tems de plusieurs Démons. Il alloit nud , & avoit sa demeure dans des tombeaux creusés dans la montagne , & étoit si violent qu'on ne pouvoit plus le tenir avec les chaînes & les cordes , dont on essayoit de le lier. Il accourut au-devant de JÉSUS-CHRIST , & lui demandoit avec de grands cris , comme si les Démons eussent parlé par sa bouche , qu'il ne les chassât point de ce corps , ou du moins qu'il leur permit d'entrer dans un troupeau de porceaux , qui passoit là auprès. JÉSUS-CHRIST demanda à cet homme , comme s'il eût parlé au Démon : Quel est ton nom ? Il répondit : Je m'appelle Légion , parce que nous sommes un grand nombre. En même tems JÉSUS leur commanda de partir , & il leur permit d'entrer dans les porcs qui étoient au voisinage , aussi-tôt on vit les porcs , qui étoient au nombre de près de deux mille , courir avec impétuosité , & se précipiter dans la mer , & l'homme se trouva tout d'un coup parfaitement guéri.

On s'étonnera que nous ayons choisi cet homme pour exemple d'un possédé d'imagination ; mais quoiqu'il n'y en ait aucun de plus marqué , aucun dont l'histoire soit plus circonstanciée , & qui ait plus d'apparence d'une possession , toutefois nous prétendons l'expliquer dans la supposition que nous avons faite , & sans y rencontrer de possession réelle. Cet homme n'étoit point malade de corps , il étoit au contraire si plein de vigueur qu'on ne le pouvoit tenir , & qu'il brisoit tous les liens dont on le vouloit lier , & déchiroit les habits dont on le vouloit vêtir. Il n'étoit point possédé par ses crimes. JÉSUS-CHRIST ne lui fait aucun reproche là-dessus , & lorsqu'après sa guérison , il veut se mettre à la fuite du Sauveur , JÉSUS lui dit simplement : Retournez dans votre maison , & racontez ce que Dieu a fait en votre faveur. Il ne lui dit point : Ne péchez plus à l'avenir , comme il a dit à quelques au-

(a) *Matth. VIII. 28. Marc. V. 1. 2. 3. & seq. Luc. VIII. 26. & seq.*

tres, que Dieu avoit frappé d'infirmitez, pour les punir de leurs fautes.

Voici donc comme on peut expliquer la prétendue possession de cet homme ; sa maladie étoit dans son sang trop échauffé, & dans son imagination dérégée, qui lui faisoit croire qu'il avoit au-dedans de lui une légion de Démons. Il est bon de remarquer en passant, que suivant les principes des Juifs, un même homme pouvoit avoir plusieurs ames, & être possédé de plusieurs esprits (a). Cet homme frappé de cette fausse pensée, & rempli d'un sang trop bouillant & trop abondant, se retire de la compagnie de ses semblables, fuit les villes, & demeure à la campagne, vivant au gré de son esprit troublé, ou comme il se le figuroit, au gré de cette légion de Démons, qui le possédoit.

Pour le guérir, que fait le Sauveur ? il n'a garde d'aller combattre de front cette folle pensée, dans laquelle ce visionnaire s'étoit confirmé depuis tant d'années, il fait semblant de le croire possédé ; cet homme lui demande, que s'il fait sortir la légion des Démons, il leur permette d'entrer dans un troupeau de porceaux. JESUS lui accorde sa demande ; mais comme cela n'auroit pas encore suffi pour guérir l'esprit blessé de cet homme, il faut lui donner des preuves qui le convainquent que ces porcs sont possédés au lieu de lui. Aussi-tôt ces porcs prennent la fuite, & vont se précipiter dans la mer. Cet objet le frappe vivement, prévenu d'ailleurs que JESUS-CHRIST est un homme miraculeux, il se persuade qu'il est guéri, il agit, il parle comme un homme délivré du Démon.

Il est probable que JESUS-CHRIST en même tems opéra sur son sang, sur son cerveau, sur ses humeurs, & qu'il leur rendit la température & la tranquillité dont ils étoient privez depuis si long-tems. Il y a dans tout cela du miracle sans doute, mais il ne consiste point dans la délivrance réelle d'un homme vraiment possédé du Démon, il consiste uniquement dans la guérison de son imagination dérégée, & dans le rétablissement de ses humeurs dans leur assiette naturelle, & enfin dans la précipitation des porceaux dans le lac, que JESUS-CHRIST ordonne.

Remarquez que si ç'eût été véritablement des Diabes qui eussent possédé cet homme-là, & qui eussent obtenu la permission de se retirer dans un troupeau de porcs, pour n'être pas si-tôt préci-

(a) Vide Joseph. l. 2. de Bello. p. 788. & de Revolutione animarum. l. 7. c. 25. p. 981. & Rab. Isaac. Loviens.

itez dans l'abyme, ces Diabes qui craignoient si fort de retourner en Enfer, auroient bien agi contre leur intérêt, & contre leur propre demande, s'ils se fussent d'eux-mêmes aussi-tôt jettés dans la mer. Que ne demeuroient-ils dans ces pourceaux, en les promenant par les campagnes, & les garantissant même le plus long-tems qu'ils auroient pû de la main des Bouchers? au lieu de leur faire prendre la fuite du côté de la mer. Que ne gaignoient-ils les montagnes & les deserts? on les auroit toujours crû posséder, & on les auroit laissé vivre sans vouloir toucher à leur chair, comme on ne touche point à celle des animaux enragez. Mais JESUS-CHRIST vouloit donner une preuve plus sensible, plus prompte, qui frappât fortement cet hypocondriaque, & qui lui fît croire que sa prétendue légion l'avoit quitté; tandis qu'il auroit vû les porcs en vie, il auroit toujours eû sur cela quelques inquiétudes, que la légion ne revînt le posséder: il falloit le guérir pour toujours, en faisant noyer ces animaux.

On peut rapporter toutes les sortes d'obsessions & de possessions, dont nous parle l'Ecriture, & l'Histoire de l'Eglise, à l'une de ces espèces dont nous venons de parler, sçavoir, à quelque humeur peccante & dominante avec excès dans le corps d'un homme, ou au dérangement de l'imagination, ou à la maladie, ou enfin à des scrupules, ou à des remords violens, & l'on peut expliquer leur guérison de même à proportion de celles que nous venons d'expliquer.

Mais, me dira-t-on, si cela est, JESUS-CHRIST, les Apôtres & l'Eglise sont dans l'erreur, ou du moins ils nous y engagent volontairement, en parlant, en agissant, écrivant, comme s'il y avoit eu des obsessions réelles; les Evangélistes les rapportent comme en étant bien persuadez; JESUS-CHRIST s'adresse aux Démons, qui possédoient les corps des démoniaques; il leur commande, ils obéissent, & donnent même des preuves de leur présence & de leur puissance, en causant de violentes convulsions aux possédez, en les jettant par terre, en les laissant comme morts, en entrant dans des pourceaux, & les précipitant dans la mer. Sont-ce là des efforts de l'imagination, ou des efforts de la maladie? On présente à JESUS-CHRIST un homme ayant un Démon qui le rendoit sourd & muet; JESUS-CHRIST chasse le Démon, & aussitôt l'homme recouvrit la parole & l'ouïe. Quoi de plus réel? S'il commençoit par guérir la surdité, & qu'après cela on nous dit que le Démon se retira, je ne m'étonnerois pas que l'on soupçonnât que le Démon n'est autre chose que la surdité. Mais l'Ecriture les

distingue expressement, elle dit que JESUS chassa le Démon, & qu'ensuite le malade fut guéri (a) : L'Eglise dans ses prieres & dans ses exorcismes, ne suppose-t-elle pas une véritable obsession des Démons ? Sil n'y a point de vrais démoniaques, ses prieres ne sont-elles pas un jeu & une momerie ?

On peut répondre que ni JESUS-CHRIST, ni les Apôtres, ni l'Eglise n'ont pas entrepris de réfuter les opinions & les préjuges des Peuples, ni de réformer les manieres de parler triviales & populaires, toujours peu correctes & peu exactes, & souvent contraires à la vérité. On sçait quelles étoient les fausses idées du commun des Juifs, & des Apôtres sur le regne du Messie, sur le siècle futur, & sur tant d'autres traditions. Le Sauveur a souffert jusqu'à la fin leur grossiereté & leur ignorance, & il a laissé au Saint Esprit le soin de les détromper, de les former, de leur ouvrir l'esprit & le cœur, & de les éclairer sur tout ce qu'il leur avoit dit si souvent, sans qu'ils l'eussent pû comprendre :

Le peuple Juif attribuoit la plupart des maladies au Démon, & croyoit qu'elles étoient la peine du peché ; Le Sauveur s'est-il mis en peine de les retirer d'erreur sur ce sujet ? je ne parle pas des erreurs sur la Philosophie, & sur les choses naturelles. Comme cette ignorance ne fait rien à l'affaire du salut, on ne s'étonne point que JESUS-CHRIST n'en ait rien dit. Mais combien d'erreurs sur les apparitions des Anges & des Esprits, sur le pouvoir du Démon, sur la magie, sur les enchantemens, que le Sauveur n'a ni touchées, ni réformées. Les Hébreux étoient fort ignorans en fait d'Anatomie & de Médecine ; on le voit par tout ce qu'ils en disent. Serons-nous obligés d'adopter leurs erreurs, parce que l'écriture, pour se proportionner à leur portée, & à la nôtre, employe leurs expressions, & semble autoriser leurs préjuges.

Lors donc que les Auteurs sacrez nous parlent, comme si les Malades que JESUS-CHRIST guériffoit, eussent été réellement possédés, lorsque JESUS-CHRIST parlant à ces Malades, semble supposer que le Démon les obsède, & les rend sourds, muets, courbez, maniaques accablez de douleurs, cela ne veut dire autre chose, sinon que le Peuple étant dans cette persuasion, JESUS-CHRIST & ses Apôtres se sont accommodés à leurs idées & à leur langage. Les Philosophes & les Sçavans sont bien obligés d'en user de même, lorsqu'ils parlent à la populace, & lorsqu'ils écri-

(a) Luc. xi. 14. Et erat ejiciens Damonium, locutus est mutus, & admirata sunt turba.

vent pour le peuple. Que l'on appelle un Médecin pour traiter un hypocondriaque, ira-t-il d'abord contredire son malade, & révolter son esprit, en lui soutenant qu'il n'est rien de tout ce qu'il s' imagine être? Que ridiculement il croit être de glace & de neige, ou cheval, ou lapin: Il va d'abord à rétablir les humeurs dans leur affiette naturelle, & ensuite si son art, ou son esprit lui inspire quelque secret pour tromper, ou plutôt pour détromper l'imagination de son malade, il ne manque pas de l'employer; proportionnant toujours son langage aux circonstances, aux dispositions, & au besoin de celui qu'il traite. C'est ce que le Sauveur a fait avec une bonté, une sagesse & une patience admirable.

A l'égard de l'Eglise, elle employe des exorcismes de plus d'une sorte; il y en a dont elle se sert sur les enfans qu'on présente au Baptême, dans la créance où elle est qu'étant nez dans le péché originel, ils sont sous la puissance du Démon. Elle exorcise aussi le sel & l'eau, avant que de les benir, convaincuë que les puissances infernales répandues dans l'air, exercent quelque sorte d'empire sur les autres élémens, & sur les fruits, nous ne pouvons que louer & approuver ces usages, fondez sur des vérités certaines, & autorisées de toute l'Antiquité. Enfin elle employe les exorcismes contre les lieux & les personnes, qu'elle croit possédés du Démon; & son intention est que ses Ministres ne s'en servent qu'avec la dernière circonspection, & qu'on ne les employe ni à l'aventure, ni à tout propos.

Elle paroît convaincuë qu'il y a quelquefois des obsessions réelles, & que le Démon tourmente certaines personnes, ou pour punir des péchez secrets, ou pour exercer leur vertu, ou pour manifester les œuvres de Dieu. Elle parle comme si le Démon étoit dans le corps du possédé, qu'il le tourmentât, qu'il y résidât: Mais ne peut-on pas prendre ces manières de parler, comme tant d'autres qui sont usitées dans le langage ordinaire, & dans le langage même de l'Eglise, & dont on ne doit point presser la signification à la rigueur? Les aspersions d'eau bénite qu'elle fait sur les personnes & sur les choses les plus sacrées, prouvent bien que l'Eglise suppose que les Démons sont répandus dans l'air, & dans presque tous les lieux même les plus saints. Mais cet usage & cette opinion ne sont point des preuves incontestables de ce fait; ce sont des pratiques pieuses fondées sur des choses que l'on croit pieusement, mais qui ne sont ni de foi divine, ni d'une entière certitude. Il en est de même à proportion des exorcismes: l'Eglise n'oblige personne à en user; elle ne condamne pas ceux qui en

usent : elle ne nie pas les possessions réelles des Démons ; mais peut-on dire qu'elle nous oblige de les croire, & qu'elle condamne ceux qui ne les croient pas, ou du moins qui les croient infiniment rares ?

Et si la chose est problématique, & que l'Eglise ne s'intéresse pas à la soutenir comme un article de sa créance, ne doit-on pas préférer le sentiment qui nie les obsessions réelles à l'opinion contraire, parce qu'il donne moins de pouvoir au Démon, qu'il est moins favorable aux superstitions populaires, qu'il introduit moins de miracles douteux dans la Religion, & par conséquent qu'il laisse plus de force aux vrais miracles ; De plus, il explique simplement & naturellement plusieurs passages de l'Ecriture, qui sans cela souffrent de grandes difficultés, & il nous donne la vraie raison pourquoi dans les siècles lumineux, parmi les peuples éclairés on voit moins de Démoniaques, que dans les tems d'ignorance, & parmi les Nations crédules & grossières.

Enfin les expressions que l'Eglise emploie dans ses exorcismes, sont relatives à celles qui sont employées dans l'Ecriture, lorsqu'il est question de possession du Démon, & l'on a fait voir que l'on peut expliquer les Ecritures sans admettre la réalité des obsessions ; on peut donc de même admettre les expressions des Rituels, & les formules des Exorcismes, sans s'engager à reconnoître de vrais Démoniaques. Le Sauveur n'a jamais promis expressément à son Eglise un pouvoir continu, miraculeux, ordinaire, attaché à certaines formules pour chasser les Démons. Les Exorcismes ne sont donc que des prières dont l'Eglise se sert, & où elle interpose le nom de JESUS-CHRIST contre les possédés, c'est-à-dire, pour soulager les maladies du corps, & pour guérir l'esprit de ceux qui croient être possédés du Démon.

Quoique les Juifs aient eû des idées assez favorables à la réalité des obsessions, il paroît pourtant par leurs Livres, que plusieurs ne les croient pas réelles. Joseph (a) dit expressément que ce qui tourmente certaines personnes, n'est autre que l'ame de quelque scélérat, qui refusant de se rendre dans le lieu de supplice qui lui est préparé, s'empare du corps de quelque mortel, l'agite, le tourmente, & fait ce qu'il peut pour les faire mourir. Le commun des Juifs croyoit que les Démons se chassoient quelquefois par la magie, par la vertu des simples, par certaines odeurs, par certains enchantemens, & enfin par la vertu du Nom de Dieu, ou

(a) Joseph. Antiq. l. 7. c. 25.

par celui de Belzébuth. On lit dans Tobie (a) que le Démon Amodée a été chassé par la fumée du foye d'un poisson.

Joseph (b) raconte que Salomon composa des charmes contre les maladies, & des formules d'Exorcismes pour chasser les mauvais esprits, en sorte qu'ils ne revenoient plus dans les corps qu'ils possédoient. Cet Auteur raconte qu'un Juif nommé Eléazar guérit en présence de Vespasien quelques possédez, en leur mettant sous la narine un anneau, dans lequel étoit enchassée la racine d'une herbe enseignée par Salomon; en même tems qu'on prononçoit le nom de ce Prince, & la priere, ou l'exorcisme qu'il avoit enseigné, alors le Malade tomboit par terre, & le Démon ne le tourmentoit plus.

Les Ennemis de JESUS-CHRIST l'ont accusé plus d'une fois de ne chasser les Démons qu'au nom de Belzébuth, Prince des Diabes (c). Le Sauveur répondant aux Pharisiens qui l'accusoient ainsi d'avoir commerce avec le Démon, leur répond: *Si je chasse les Démons au nom de Belzébuth, vos enfans au nom de qui les chassent-ils (d)?* Il reconnoissoit donc qu'il y avoit parmi les Juifs des Exorcistes qui chassoient aussi les Démons, & qui ne les chassoient pas au nom de Belzébuth, d'où il est aisé de conclure qu'il y avoit d'autres moyens de les chasser, que celui du nom de Belzébuth, & ainsi que c'étoit témérairement qu'ils l'acusoient de se servir pour cela du nom du Prince des Diabes.

Nous lisons dans les Actes des Apôtres (e), que les fils de Scéva, qui n'étoient point Disciples de JESUS-CHRIST, ne laissoient pas de se mêler d'exorciser les possédez, & de chasser les Démons. Mais ayant entrepris d'exorciser un homme au Nom de JESUS, que Paul prêchoit; *L'homme répondit: Je connois JESUS, & je sçai qui est Paul; mais pour vous, qui êtes-vous?* En même tems cet homme sauta sur deux de ces Exorcistes, les saisit & les maltraita de telle sorte, qu'ils furent obligez de se sauver tout bleffez & à demi-nuds. Je tirerai tantôt mes inductions & mes conséquences de tous ces exemples.

Les Rabbins, & sur-tout Maimonides, accoûtumez qu'ils sont au style des Ecritures, donnent souvent aux maladies le nom de certains Démons. Ils appellent, par exemple, *Cordiens (f)* ou *Cor-*

(a) Tob. vi. 19. & viii. 2. 3.

(b) Joseph. Antiq. l. 8. c. 2.

(c) Matth. xii. 24. Luc. xi. 15. & seq.

(d) Luc. xi. 19. 20.

(e) Act. xix. 14.

(f) Vide Maimonid. & alios in Gittin.

c. 7. §. 1.

diagues, le Démon qui exerce son empire sur ceux qui se sont enyvrez de vin nouveau, ou, selon leurs expressions, *ceux que le vin nouveau a contraint de renoncer au pressoir*. Maimonides dit que *Cardiacus* est une espèce de mal caduc, causé par une trop grande réplétion des vases du cerveau, & qui trouble l'esprit. Ailleurs (a) ils disent que *Schibta* est un Démon qui prend aux enfans à la nuque du col, & qui les desseiche, & fait retirer leurs nerfs.

Les Hébreux ont apparemment imité cela des anciens Philosophes & Médecins Grecs, qui donnoient quelquefois le nom de Démons aux maladies extraordinaires & inconnues, comme à l'apopléxie; Platon l'a appelée Démon, & d'autres l'ont appelée la Luë, dit Gallien (b). Les Grecs (c) ont appelé le mal caduc, *le saint mal*, parce qu'ils ont crû qu'une maladie d'une origine & d'une nature si extraordinaire & si inconnue, ne pouvoit venir que des Dieux.

Or suivant cette hypothèse des Rabbins & des Philosophes, il y a bien moins de possessions de Démons que l'on ne s'imagine, puisqu'il y en a peu qui ne soient causées par une erreur de l'imagination, ou par une maladie, ou par un dérangement des humeurs, que l'on a jugé à propos d'attribuer au Démon, n'en pouvant pas découvrir la véritable cause, ni le remede naturel.

Si les esprits qui possèdent ces hommes, ne sont autres, comme le croit Joseph, que les ames des méchans, il est inutile d'imputer toutes les obsessions aux Démons; & tout ce que l'on en dit, & ce que l'on en suppose dans l'Écriture & dans les prieres de l'Église, n'est pas dans l'exacte vérité. Mais il y a beaucoup d'apparence que Joseph nous a débité une conjecture de sa façon ou de celle de sa secte; car on voit par plusieurs passages du Nouveau Testament, que le commun des Juifs croyoient la réalité des obsessions. Mais comment les croyoient-ils? Ils croyoient que les Démons entroient dans les hommes, & y causoient presque toutes les maladies, tant intérieures qu'extérieures qu'ils souffroient, que l'on pouvoit les chasser par des enchantemens, & par les secrets de la magie; en un mot que Belzébut, Prince des Démons, pouvoit commander à ses suppôts de saisir un homme, ou de l'abandonner, & que Belzébut même y pouvoit être contraint par les forces de la magie.

(a) *Aruch. in Schibta.*

(b) *Galen. 2. part. oper. tract. 9. p.*

402. Voyez Bekker. l. 1. c. 27. du Monde enchanté.

(c) *Hippocrates. lib. Π. c. 1. §. 1. c. 1. c.*

Or si guérir les obsessions, est une affaire de magie, je soutiens qu'il n'y a point d'obsessions, 1°. Parce qu'il n'y a point de vraie magie; 2°. Parce que si les Démons obsèdent ces hommes, ce ne peut être que par une permission particulière de Dieu, qui a permis à un tel Démon de s'emparer du corps d'un homme; & si cela est, comme on n'en peut pas douter, la magie n'a certainement aucun pouvoir contre les obsessions. Belzébut n'a aucune autorité, & n'a rien à commander à un autre Démon, à qui Dieu a permis d'obséder un homme: tous les charmes, toutes les herbes, tous les Démons ensemble ne déferont point de leur autorité, ce que l'Eternel a fait ou commandé.

Il est pourtant certain par l'Histoire, que quelquefois des Exorcistes Juifs & Payens, ou plutôt des Magiciens, ont chassé des Démons: Ces prétendues obsessions étoient donc fausses & de pures illusions, aussi-bien que la magie qui feignoit de les guérir. S'il y a jamais eû parmi les hommes quelque moyen naturel de chasser les Démons des prétendus Possédez, ç'a été la médecine ou l'industrie qui ont sçû guérir les corps ou l'imagination des Possédez: Voilà tout le miracle qu'il y a eu en cela. A l'égard de Notre Sauveur, il a fait l'un & l'autre; mais d'une manière surnaturelle & miraculeuse; il l'a fait tout d'un coup avec empire, par sa seule parole; point d'invocations, point de charmes, point de moyens humains, point de préparations, point d'étude, point de travail.

Les prétendues obsessions ne fournissent aucunes preuves certaines de leur réalité, ni à nous qui les voyons, ni aux prétendus Possédez qui les ressentent. Toutes les preuves qu'ils en peuvent avoir, sont équivoques à leur égard & au nôtre; elles sont par conséquent douteuses & incertaines; Elles sont équivoques, puisque plusieurs personnes qui sont simplement hypocondriaques, ou attequées d'autres maladies, souffrent de pareils accidens, sont tourmentées, agitées, rendues muettes, se croient possédées, passent pour telles dans l'esprit des simples, & sont guéries de même par des Exorcismes, par des vives impressions faites sur leurs sens & sur leurs imaginations, par des remèdes naturels, par l'âge, par des révolutions d'humeurs, par des stratagèmes, par des tromperies ingénieuses qu'on leur a faites: On n'a donc aucune certitude qu'il y ait des obsessions véritables & réelles.

ARTICLE II.

Raisons pour la réalité des Obsessions du Diable.

LE sentiment qui soutient la réalité des possessions du Démon, a pour lui l'Écriture, les Peres, l'Église, les Juifs, les Payens, les Anciens & les Modernes. Comment tenir contre une telle autorité? JÉSUS-CHRIST même & les Apôtres ont cru que les Démons obsédoient réellement les corps; du moins ils se sont expliqués, comme le croyant très-fermement. Que peut-on opposer à ce témoignage? JÉSUS-CHRIST donne pour preuves de sa mission, qu'il chasse les Démons (a): il promet aux Apôtres de leur accorder la même autorité (b). Ils exercent les uns & les autres ce pouvoir aux yeux de tout le monde. JÉSUS-CHRIST parle aux Démons, il leur commande, il les menace, il les fait taire, il les fait sortir des corps; & pour marque de leur sortie, il guérit les Malades des maux dont ces mauvais esprits les affligeoient.

Tout cela, si l'on s'en rapporte aux prétendus esprits forts, n'étoit qu'un jeu; il n'y avoit ni Démons, ni Démoniaques, ni Possédez, ni guérisons d'Énergumènes: c'étoient des Malades frappez au cerveau, qui ayant l'imagination blessée, croyoient être ce qu'ils n'étoient pas. JÉSUS-CHRIST, disent-ils, & les Apôtres de gayeté de cœur, & de leur pleine science, laissoient les Peuples dans cette erreur. De telles raisons devroient seules suffire pour confondre ceux qui croient la réalité des obsessions.

Ils disent que naturellement une substance spirituelle ne peut point agir par elle-même immédiatement sur une substance matérielle; parce qu'il n'y a nulle proportion physique entre ces deux substances. La matière ne peut recevoir aucune autre impression que le mouvement, le repos & la configuration: Or un esprit ne peut rien produire de semblable dans une masse de matière; donc l'esprit ne peut point agir sur elle. Un Démon ne peut donc obséder le corps d'un homme, ni le remuer, ni le faire parler, &c.

Je réponds à ce principe que le Démon n'obsède jamais un homme par sa propre vertu, par son autorité, par son pouvoir naturel; mais par la puissance de Dieu, qui le lui permet, ou le lui

(a) *Luc. vii. 20. 21.*I (b) *Marc. xvi. 17.*

ordonne : Or la volonté de Dieu est la nature des choses. Que ce soit une volonté particulière & un effet surnaturel, & si l'on veut miraculeux de sa part ; je ne m'en informe point. Après tout, ce miracle (s'il y a miracle) n'est pas plus grand que celui de l'union de notre ame avec notre corps, & que la dépendance réciproque des mouvemens & des sentimens de l'un sur l'autre, & à l'occasion l'un de l'autre.

En vain on nous objecte que c'est là multiplier les miracles sans nécessité. Cette objection est frivole, si le fait est certain, & elle ne suffit pas pour me le faire abandonner, quand il seroit douteux ; parce que je ne sçai pas jusqu'où Dieu veut étendre les bornes de sa puissance, ni combien il veut nous en donner de preuves & de témoignages extraordinaires & miraculeux : On ne peut jamais dire que l'on multiplie les miracles sans nécessité, tandis qu'on n'en produit point de nouveaux, d'incertains, de faux. Or du consentement de nos Adversaires, les histoires des obsessions que nous tenons pour véritables, ne sont ni nouvelles, ni fausses, ni même douteuses. C'est donc à eux de prouver que ces obsessions ne sont point réelles, avant que de se plaindre que l'on multiplie les miracles sans nécessité.

D'ailleurs trouve-t-on qu'il y ait eû trop de Possédés du tems de Notre-Seigneur, pour nous fournir dans leur guérison des preuves de sa Divinité ? Il auroit pû faire moins de miracles ; mais je n'ai vû personne qui se plaignît qu'il en ait trop fait, & nous n'avoüons pas que toute possession même réelle soit miraculeuse, ni que toute guérison d'un vrai Possédé soit un prodige : on peut guérir un Possédé par les Exorcismes & les prieres de l'Eglise sans miracle ; & une possession simple n'a rien de miraculeux, à moins qu'elle ne soit accompagnée de circonstances fort extraordinaires. Car nous ne reconnoissons pas pour miracle la permission que Dieu donne au Démon d'agir sur le corps, sur les sens, sur les organes, & si l'on veut, sur l'ame d'un homme : en cela nous ne concevons rien qui soit au-dessus des loix ordinaires de la nature, comme il n'y a rien de miraculeux dans l'union de notre ame avec notre corps, ni dans la dépendance mutuelle du corps & de l'ame.

Puis donc que l'Ecriture marque expressement les obsessions comme réelles, que JESUS-CHRIST & les Apôtres les ont cruës telles, ou du moins ont parlé, & ont agi, comme le croyant : dès qu'on a montré qu'elles ne sont ni impossibles, ni contraires à la nature, on a droit de conclure qu'elles sont réelles ; sur ce

principe qu'on ne doit point détourner les Textes clairs des Ecritures, tandis qu'on n'y est point forcé, ou par des contradictions, ou par des blasphêmes, ou par des conséquences absurdes & contraires à la Religion, ou aux vérités révélées (a). Or dans le cas dont il s'agit, il n'y a rien ni de contradictoire, ni qui enferme des conséquences absurdes, impies, ou opposées aux vérités révélées; il faut donc s'en tenir à la lettre.

On nous objecte comme quelque chose de difficile à expliquer, que dans la supposition des obsessions réelles, on donne au même homme comme deux principes d'actions, ou deux âmes qui le conduisent & qui l'animent. Mais cela est-il plus difficile à concilier, que ce qui nous arrive à tous momens, lorsque nous sommes agitez par divers désirs ou diverses passions, ou frappez par la présence de différens objets? Un homme obsédé n'est pas incessamment agité & mù par le Démon. La volonté humaine domine à son tour sur les mouvemens du corps; elle résiste au Démon, elle le combat; & quand on avoueroit que les opérations de la liberté de l'âme seroient suspenduës & enchainées, ensorte que pendant l'obsession actuelle, elle ne feroit aucun usage de ses connoissances & de sa liberté; Qu'en pourroit-on conclure contre nous? Rien du tout. Ne voyons-nous pas tous les jours des personnes qui parlent & qui agissent pendant la nuit & en dormant; d'autres qui marchent & qui s'habillent, sans qu'ils s'en souviennent à leur réveil, & sans que leur esprit & leur liberté y aient aucune part. Il n'y a là ni miracle, ni inconveniens; il ny en a pas davantage dans les actions des Démoniaques: leur âme est comme endormie, & ses opérations sont suspenduës.

Si Dieu permet quelquefois que des enfans baptisez & des personnes fort innocentes soient obsédées du Démon, c'est afin de manifester en eux les œuvres & la puissance de Dieu: on peut leur appliquer ce que dit JESUS-CHRIST dans l'Évangile, à l'occasion de cet Aveugle-né, dont les Apôtres avoient dit (b): *Maître, sont-ce les péchez de cet homme, ou ceux de ses parens, qui ont fait qu'il soit né aveugle?* JESUS leur répondit: Ce n'est ni pour ses péchez, ni pour ceux de ses parens. Mais afin que les œuvres de Dieu se manifestent en lui, c'est-à-dire, afin que JESUS-CHRIST lui rendit la vûe, & que la puissance & la miséricorde de Dieu éclatassent en sa personne. Il en est de même des Obsédez petits ou

(a) Vide S. Aug. de Cōtr. Dhriff. l. 3. | 12. & lib. 11. c. 1. n. 2.
c. 10. 11. 12. & de Genesi ad litt. l. 9. c. | (b) Johan. 12. 2. 3.

grands, innocens ou coupables ; Dieu sçait pourquoi il les afflige. Ce n'est point à nous à lui prescrire des bornes, ni à lui demander compte de sa conduite. Quand ceux à qui ces malheurs arrivent, ne seroient pas en état d'en profiter, il suffit que d'autres en sçachent tirer de l'avantage pour leur salut.

Si nous souûtenions que toutes les obsessions dont il est parlé dans les Histoires, tant sacrées que profanes, sont réelles & véritables, on auroit raison de nous demander pourquoi on voit plus d'obsessions dans certains lieux que dans d'autres, & parmi certaines personnes que parmi d'autres ? Pourquoi ce sont d'ordinaire des cerveaux foibles, & des complexions délicates, & sujettes à des incommoditez corporelles qui en sont attaquées ? Mais nous avouons qu'il y a grand nombre de possessions chimériques & de fausses histoires sur cela ? nous ne nous intéressons qu'aux obsessions rapportées dans l'écriture. Il nous suffit de montrer qu'il y en a d'incontestables, & que c'est très mal-à-propos que l'on veut les rejeter toutes, & qu'en particulier celles qui sont rapportées dans l'Évangile, ont tous les caractères de vérité que l'on peut souhaiter.

Purger la Religion des vaines superstitions, & démontrer la fausseté des miracles mal fondez, c'est sans doute rendre un service essentiel à l'Église ; mais aussi nier de vrais miracles, & détruire la créance des faits rapportez par les Auteurs Canoniques, ou les détourner à un sens étranger & inoui, c'est scandaliser les foibles, & ravir à l'Église ses preuves & ses armes ; c'est y introduire le pyrronisme & la licence dans les sentimens. Chacun voudra expliquer les Textes selon son esprit, & nos plus grands Mysteres ne seront plus que des choses communes & triviales, par les nouvelles explications qu'on y donnera.

Les obsessions dont il est fait mention dans l'Évangile, n'y sont point marquées en passant, ni en termes équivoques. Elles n'y sont point racontées comme des faits communs & indifférens : on les y relève comme des preuves certaines de la mission & de la divinité de JÉSUS-CHRIST. Le Sauveur les propose comme des marques assurées, qu'il est le Libérateur promis dans les Prophètes (a) ; il promet à ses Apôtres qu'ils chasseront les Démons en son Nom (b) ; & les soixante-dix Disciples au retour de leur mission se réjouissent, en racontant que même les mauvais es-

(a) Luc. VII. 20. 21.

I (b) Marc. XVI. 17.

prits leur sont souûmis , & leur obéissent (a). Est-ce rendre un grand service à la Religion , que de détruire ces faits , & de faire regarder ces obsessions , comme de simples maladies & des possessions chimériques ?

Mais , dit-on , admettre des possessions réelles ; c'est trop donner au Démon ; c'est lui accorder le pouvoir de faire des miracles. En effet n'est-ce pas un miracle fort extraordinaire qu'un Démon se saisisse d'un homme souvent innocent , & marqué du sceau de JESUS-CHRIST , qu'il le tourmente , qu'il lui inspire des pensées de blasphêmes , de desespoir , de cruauté & autres , & qu'il lui ôte la liberté d'agir & de raisonner comme auparavant ? En accordant ce pouvoir au Démon , ne donne-t-on pas lieu aux foibles de croire qu'il est après Dieu un second principe de ce qui nous arrive , & qu'il a un pouvoir presque égal au sien sur les créatures ? Si l'on admet encore que les opérations de la magie , les charmes & les exorcismes au nom de Belzébut ou de Salomon peuvent chasser les Démons ; ce que souvent les exorcismes de l'Eglise ne peuvent pas faire. Autre sujet de scandale pour les Fideles , qui se confirment de plus en plus dans la fausse pensée que le Démon est très-puissant , & qu'il a des moyens terribles de se vanger , en se rendant maître d'un homme pour le tourmenter.

On peut répondre , 1°. Que ce n'est point un miracle que la possession d'un homme , ainsi qu'on l'a déjà montré. Dieu peut permettre au Démon d'obséder un homme , & le Démon doit lui obéir , sans aller contre , ni au - dessus des loix de la nature. 2°. Quelque grand que l'on veuille nous représenter le pouvoir du Démon dans les Energumènes , il est toujours infiniment moindre que celui de Dieu , sans la permission duquel il ne peut rien entreprendre , & moindre que celui de JESUS-CHRIST , qui commandoit aux Démons avec empire , & qui les chassoit , sans qu'ils osassent lui faire aucune résistance ; moindre aussi que celui des Apôtres & d'une infinité de Saints qui les ont chassés avec autorité ; enfin moindre que celui de l'Eglise , qui par ses exorcismes , par ses prières & par ses cérémonies saintes , fait fuir les Démons , & leur fait souffrir des peines plus grandes que celles du feu.

Si quelquefois les exorcismes n'ont pas leur effet , on ne doit pas plus s'en étonner , que de voir les Apôtres qui ne peuvent chasser le Démon du corps d'un enfant épileptique & muet. Jesus-

(a) Luc. x. 17.

CHRIST leur dit que cette sorte de Démons ne peut sortir que par l'oraison & le jeûne (a). Il peut y avoir plusieurs raisons qui empêchent le succès des exorcismes. Le peu de foi des Ministres, celui des personnes qui demandent qu'on les employe pour eux; enfin les péchez de la personne sur qui on les fait, & d'autres raisons qui nous sont inconnues, & qui sont réservées au Jugement de Dieu. Les remèdes les plus efficaces de la Religion, tels que sont les Sacremens, n'opèrent pas toujours sur ceux qui les reçoivent, faute de bonnes dispositions de leur part. Si les exorcismes ne réussissent jamais, on auroit quelque raison de nous préférer sur cela; mais puisque souvent ils opèrent, l'objection n'a point de force. Si les obsessions n'étoient point réelles, ils n'opéreroient jamais; puisque certainement ces prières ne sont pas des remèdes naturels contre les maladies du corps, au nombre desquelles on voudroit réduire les obsessions.

Pour expliquer les obsessions d'une manière qui ruine leur réalité, on les distingue en trois classes. La première, de ceux qui étoient malades de quelque maladie incurable & inconnue aux Médecins. La seconde, de ceux dont l'imagination étoit simplement blessée. La troisième, de ceux qui étoient tombez dans quelques désordres, & que l'on croyoit livrez à quelque mauvais Démon, qui les entraînoit dans le crime, ou qui les y entretenoit. On prétend que de ces trois sortes d'obsessions, il n'y en a aucune que l'on n'explique aisément dans la supposition que ce sont de simples maladies corporelles, & sans recourir au Démon, quoiqu'on ne puisse les expliquer sans recourir à une autre sorte de miracle, sur-tout lorsqu'il s'agit de guérir le corps ou l'imagination sur le champ, & par sa seule parole, comme faisoit JESUS-CHRIST, ou lorsqu'on pardonne les péchez, & qu'on arrête les mauvais penchans, & qu'on guérit les plaies de l'ame par une vertu divine & surnaturelle, comme le Sauveur l'a fait dans tant d'occasions. En un mot toute cette objection se réduit à dire, que si l'on peut expliquer les faits racontés dans l'Ecriture, sans recourir au miracle, il faut se contenter de ce moyen.

Nous avouons que si l'on peut naturellement expliquer tous les faits avec leurs circonstances marquées dans l'Ecriture, sans admettre de miracles, & sans reconnoître de possessions réelles, on veut bien n'y en pas reconnoître, mais nous soutenons qu'il n'y

(a) Marc. IX. 28.

SUR LES OBSESSIONS DU DÉMON. 295

a aucun fait de ceux qui sont marquez dans l'Évangile ; que l'on puisse expliquer de cette sorte avec toutes ses circonstances ; il n'y en a pas un où il ne soit dit expressément , que le Démon tourmentoit un homme , que JÉSUS-CHRIST commanda au Démon , que le Démon sortit , & que le Malade fut guéri. Si malgré ces expressions , il est permis de supposer qu'il n'y avoit ni Démon , ni Démoniaque , mais seulement un Malade , ou un Hypochondriaque. Il est certain qu'il n'y a aucun miracle que l'on ne réduise au plus simple événement naturel, fût-ce le Passage de la Mer rouge , ou le retardement du Soleil , la Priere de Josué , ou la résurrection du Lazare. Il n'y aura qu'à dire que les expressions dont se sert l'Écriture , ne doivent pas s'entendre à la lettre ; qu'au lieu de dire que les Hébreux passèrent la Mer , il faut croire qu'ils entrèrent simplement dans son sein pendant le flux ; Que le Soleil ne s'arrêta point du tout sous Josué , mais que Dieu permit que ce Général usa de tant de diligence , qu'il atteignit & qu'il défit ses Ennemis avant la nuit ; Que Lazare n'étoit pas mort depuis quatre jours , mais qu'on l'avoit ainsi crû mal-à-propos , quoiqu'il fût simplement tombé en apopléxie , & ainsi des autres.

On nous dira que le Texte de l'Écriture , & que les circonstances des faits que nous venons d'alléguer , ne souffrent point ces explications : Nous répondons tout de même que dans ce qui est dit des obsessions des Démons , tous les Textes , & toutes les circonstances nous conduisent à en croire la réalité , qu'ainsi il est inutile de recourir à d'autres explications. On ne doit pas séparer la guérison de la maladie du Possédé , de l'expulsion du Démon. Ces deux choses se sont faites ensemble , & ne font qu'un même miracle , parce que le Diable chassé emportoit avec soi la guérison de la maladie.

Nous convenons qu'il peut y avoir des possessions du Démon fausses & douteuses , & d'autres qui ne sont que des maladies ; mais s'il y a du danger d'en admettre un trop grand nombre de réelles , il n'y en a pas moins d'en reconnoître trop peu : Il est assez vraisemblable que dans l'obsession de Saul il y avoit plus de mélancolie , que d'opération du Diable ; les Juifs peu instruits de la nature des maladies , attribuoient souvent au Démon plusieurs effets purement naturels. Ils croyoient ordinairement qu'un Epileptique , qu'un Lunatique , qu'un Hypochondriaque , étoient réellement possédés. Mais il ne s'ensuit pas que les Possédés , dont il est parlé dans l'Évangile , ne le fussent pas réellement. On convient que le Sauveur a souvent parlé comme le Peuple , & qu'il n'est point venu

réformer le langage, ni corriger les fausses idées des Juifs sur une infinité de miracles indifférens ; Que les Apôtres & les Evangélistes en ont souvent usé de même : Mais sur quoi se fonde-t-on pour prétendre que dans cette matière, ils ayent tous conspiré à nous tromper, ou du moins à ne vouloir pas nous détromper, & nous faire appercevoir que ce que nous prenions pour des obsessions réelles, n'étoient qu'apparentes, & uniquement causées par la maladie ? On ne doit recourir à ces sortes de dénouemens, que lorsqu'on y est forcé par une nécessité absolue, qui ne se rencontre certainement pas ici.

Quelque contenance que fassent les prétendus esprits forts, on voit bien que les Exorcismes de l'Eglise les embarrassent. Ces Exorcismes prouvent qu'elle est persuadée de la réalité des obsessions. Cette persuasion n'est ni nouvelle, ni particulière à quelque Eglise, ni renfermée dans le simple Peuple ; c'est une créance générale & ancienne, elle est dans la pratique commune de tous les siècles & de toutes les Eglises. Les Peres défont les Payens de produire des Démoniaques devant les Chrétiens. Les Démons ne tenoient point en présence de nos Exorcistes ; nos Ennemis en convenoient. Les Exorcistes Juifs employoient même le nom de JESUS-CHRIST pour chasser les Démons (a), tant ils étoient persuadez de son pouvoir efficace : Dire que l'Eglise peut croire les obsessions réelles, quoiqu'elles ne le soient pas, ou qu'elle en peut être persuadée, sans demander à ses enfans une créance expresse sur cela, c'est ce qui ne peut entrer dans l'esprit d'aucun fidele Catholique, qui se fait une loi indispensable de croire tout ce que croit l'Eglise, & de respecter toutes ses pratiques.

Nos Adversaires conviennent que les expressions des Rituels, qui contiennent les Exorcismes, sont correlatives à celles du Nouveau Testament, qui nous parlent des guérisons miraculeuses que JESUS-CHRIST a faites des Possédez, & c'est cela même qui prouve la vérité des obsessions marquées dans l'Evangile. Si l'Eglise ne les croyoit point pour vraies, elle n'agiroit, & ne parleroit pas comme elle agit, & comme elle parle. Et qui oseroit soutenir qu'elle se trompe dans ses sentimens & dans ses pratiques ? Quand on nous objecte que nous attribuons à l'Eglise une vertu miraculeuse, & toujours présente, de faire des miracles sur la personne des Possédez qu'elle exorcise, & dont elle chasse les Démons. On suppose une chose qui n'est nullement prouvée, qui est que le

(a) *Marc.* ix. 36. 37. *Act.* xix. 14.

pouvoir soit toujours miraculeux. Il ne l'est pas plus que les autres prières de l'Eglise, lesquelles ont souvent leur effet, & souvent aussi ne l'ont pas, soit par la faute de ceux qui prient mal, ou pour d'autres raisons, qui ne sont connues qu'à Dieu seul. JÉSUS-CHRIST a promis à son Eglise le pouvoir de chasser les Démons, mais il n'a pas promis que dans toute occasion, & à l'égard de toutes sortes de personnes l'effet suivroit l'exercice de ce pouvoir.

On nous dit que les obsessions dont les Exorcistes Juifs guérissent au nom de Salomon, & par certains charmes particuliers, étoient de même nature que celles dont JÉSUS-CHRIST & ses Apôtres ont guéri; & on en conclut que les uns & les autres étoient imaginaires, & ne subsistoient que dans l'idée du peuple; car si elles eussent été réelles, la magie n'auroit rien pu contre elles, puisque toute vraie obsession se faisant par une volonté, & une permission particulière de Dieu, elle ne peut se défaire, ni se guérir que par la même volonté & la même permission, & que Dieu agiroit contre lui-même, s'il obéissoit à la magie, & s'il permettoit aux Magiciens, ou plutôt au Démon, de détruire ce qu'il auroit fait: Ceux qui nous font ces objections, devraient distinguer avec nous deux sortes de possessions du Diable; les unes vraies, & les autres apparentes, & ils verroient leur difficulté disparaître.

Les Magiciens & les Exorcistes dont on parle, pourroient par le moyen de certains remèdes naturels, ou de certaines cérémonies, auxquelles le Peuple attribuoit un effet surnaturel, guérir des obsessions prétendues, qui au fonds n'étoient que des maladies, ou du corps, ou de l'esprit, & de l'imagination. Un Malade fortement frappé de certaines grimaces d'un Exorciste, pourra s'imaginer que par la vertu de quelques cérémonies, le Démon dont il se croit possédé, l'a abandonné. Mais quand ces Exorcistes rencontreront de vrais Démoniaques, alors ils seront forcez de reconnoître l'inutilité de leur art, & de chercher des excuses frivoles pour couvrir leur confusion, souvent même ils n'en seront pas quittes à si bon marché, comme il arriva au fils de Sceva, Prêtre Juif (a), qui ayant voulu entreprendre de chasser un Démon au nom de JÉSUS-CHRIST, que Paul prêchoit, le Démoniaque se jetta sur eux, & faillit de les étrangler. Il est même assez croyable que souvent les Charlatans avoient des Possédés de commande, sur qui ils

(a) Act. xix. 14.

faisoient l'épreuve de leur art , pour se mettre en réputation , & pour se faire amener les Malades , dont on ne connoissoit point la maladie , & que l'on attribuoit au Démon.

On trouve de l'inconvénient à dire que le Démon à qui Dieu permet d'obséder un homme , agisse sur l'esprit & sur la volonté de cet homme ; mais du moment que l'on suppose que Dieu l'ordonne ou le permet ainsi , il n'y a plus de sujet d'étonnement. La maladie , le dérangement des humeurs , l'ivresse , l'erreur de l'imagination , cent autres causes peuvent ou suspendre , ou déranger , ou interrompre , ou supprimer pour un tems les opérations de notre ame , notre mémoire , notre liberté , nos sentimens ; & on trouve étrange que par la volonté , ou la permission de Dieu , le Démon se saisisse du corps d'un homme , qu'il l'agite , qu'il l'obsède , qu'il le tourmente , & qu'agissant sur son esprit , il en empêche les opérations , & en trouble les idées. Une passion un peu violente , l'amour , la colere , l'ambition n'en font-ils pas tous les jours à peu près autant dans nos esprits & dans nos cœurs ?

La dernière & peut-être la plus forte raison que l'on nous produise contre la réalité des possessions , est que toutes les preuves de la possession réelle sont équivoques , tant par rapport à celui qui est possédé , que par rapport à ceux qui jugent de son état. Elles sont , dit-on , équivoques ces preuves , parce que l'on n'a aucun moyen certain de distinguer une vraie possession d'une possession imaginaire. Toutes les marques extérieures , les contorsions , les cris , les convulsions , les symptômes extraordinaires , peuvent être de purs effets de la maladie , ou de l'imagination , & non pas de la présence du Démon. Il y a même des maladies où le Malade qui aura entendu parler certaines Langues , en dira quelques mots , & qu'il prédira au hazard quelque chose de futur ; mais tout cela est absolument équivoque , & l'on n'en peut nullement conclure une obsession réelle.

On répond qu'à la vérité il y a plusieurs caractères douteux & équivoques dans les obsessions du Démon , & qu'il y en a beaucoup moins de réelles que l'on ne s'imagine : nous n'entreprenons la défense d'aucune autre , que de celles qui sont clairement marquées dans l'Écriture , ou qui se trouvent dans l'Histoire , avec des circonstances si sûres & si extraordinaires , que l'on ne puisse raisonnablement les attribuer , ni à la maladie , ni à l'imagination , ni à la supercherie de ceux qui contrefont les Possédés , ou de ceux qui les supposent par des motifs d'intérêt ou d'amour propre. Nous ne sommes les défenseurs ni de la vaine supposition des Peu-

bles, ni du prétendu pouvoir excessif du Démon, ni des faux miracles, ni de la folle crédulité des ignorans. Mais nous défendons les Textes sacrez qui nous apprennent expressément que Norre Sauveur & ses Apôtres ont guéri des Possédez : nous soutenons que ces Possédez l'étoient réellement, & notre principe est que ces sortes d'obsessions n'ont rien de contraire à la puissance de Dieu, aux loix de la nature, au pouvoir du Démon, & qu'on ne peut les nier, sans donner atteinte à la Religion, au Texte de l'Ecriture, & aux véritez connues & révélées.

Si l'on nous demande quels sont donc les vrais caracteres des obsessions réelles, nous répondrons qu'il y en a de probables, & qu'il y en a de certains, lorsque tout d'un coup, sans aucune indisposition précédente, un homme tombe dans un état tout extraordinaire, lorsque son esprit n'est plus le même, & qu'il est agité & tourmenté malgré lui, qu'il fait des choses non seulement fort éloignées de son esprit & de son inclination ; mais qu'il les fait dans des circonstances si singulieres & d'une maniere si violente, qu'on ne comprend pas comment un homme en peut faire aucunes, lorsqu'il s'éleve, par exemple, en l'air, & qu'il déclare des choses qu'il ne peut naturellement sçavoir, lorsque la plûpart de ces circonstances se rencontrent ; & d'autres encore que des personnes sages & éclairées, jugent ne pouvoir être les effets naturels de la disposition du corps, ou de l'esprit de la personne dont il s'agit : on peut assurer qu'il y a là une possession réelle.

Mais nous dira-t-on, tout cela ne se remarque pas dans les Possédez dont il est parlé dans l'Evangile. Nous répondons à cela deux choses. La premiere, que tout ce qui est arrivé à ces Démoniaques, & la maniere dont ils sont tombez dans cet état, n'est pas bien spécifiée dans l'Ecriture : d'où vient aussi que souvent un Evangéliste supplée une circonstance qui avoit été omise par un autre. La seconde, que l'Ecriture tranche tout d'un coup la difficulté, en m'assurant que l'obsession étoit véritable ; que le Peuplé la tenoit pour telle, & que JESUS-CHRIST même l'a guérie, comme une vraie obsession. Cette preuve seule, quand toutes les autres manqueroient, doit suffire, pour fixer notre jugement, & pour lever tous nos doutes.

Les expressions des Auteurs profanes, & des Hébreux, qui attribuent certaines maladies au Démon, prouvent le consentement des Peuples, & l'idée générale que l'on a toujours eüe, que le mauvais esprit est l'instrument dont Dieu se sert, pour causer la plû-

part des maux qui arrivent en ce monde. Jamblique (*a*) remarque que les Démons n'apparoissent jamais, & ne se font sentir aux hommes que pour abattre leurs corps, pour les frapper de maladies, & pour appesantir leurs ames, & les entraîner vers la terre. Porphire (*b*) soutient que les mauvais esprits sont la cause de tous les maux qui arrivent aux hommes, comme la peste, la stérilité, les tremblemens de terre, la sécheresse; enfin Minutius Felix (*c*) dit qu'ils troublent la vie, qu'ils envoient des mauvais songes; & que s'insinuant secrettement dans les corps, ainsi qu'un vent subtil, ils y causent des contorsions de membres, & jettent la frayeur dans les esprits, afin d'engager les hommes à leur rendre quelque culte superstitieux & idolâtre: on sçait les maux que Sathan fit souffrir à Job dans son corps & dans ses biens. Plutarque (*d*) parle d'une Prêtresse d'Apollon que le Démon fit mourir.

Ainsi, quoiqu'il soit vrai que cet Ennemi du genre humain prend quelquefois occasion des maladies & des mauvaises dispositions, des humeurs & de la foiblesse de l'esprit, pour obséder les hommes & pour les tourmenter; il ne le fait jamais que par la permission de Dieu: souvent c'est lui-même qui produit les maladies, & qui dispose les corps & les humeurs, à recevoir les mauvaises impressions qu'il y cause par sa présence & son obsession. Mais l'obsession & la maladie sont deux maux tout différens, encore qu'ils soient assez souvent produits par la même cause; & prétendre que toute obsession est une maladie ou une suite de maladie, un tour d'imagination blessée, une erreur populaire, un effet de la folie & de la mélancolie; c'est visiblement se tromper & confondre des choses qui n'ont entre elles nul rapport nécessaire & de nature. L'obsession est un mal qui peut arriver aux corps les plus sains, & aux esprits les plus solides, lorsque Dieu veut faire éclater les œuvres de sa justice & de sa puissance.

(*a*) Jamblic. de Myster. sect. 2. c. 6. Η ἵ
 * Δαιμόνων (ἀπφανεῖα) βαρῆ μὲν τὸ σῶμα
 καὶ ἰσότης κοιλῆς, καὶ δὲλας ἡ καὶ τῶ ψυχῆ
 ἐπὶ τὴν φύσιν, &c.

(*b*) Porphir. de abstinent. p. 198.

(*c*) Minut. Felix in Obsessio. Impuri Spi-

ritus vitam turbant, somnos inquietant, ir-
 repunt etiam corporibus occultè, ut spiritus
 tenues, morbos fingunt, terrent mentes, mem-
 bra distorquent, ut ad cultum sui cogant.

(*d*) Plutarch. de defectu oraculorum.



DISSERTATION

S U R

LA SUEUR DE SANG

DE NOTRE

SEIGNEUR JESUS-CHRIST

AU JARDIN DES OLIVIERS.

Luc. XXII. 43. 44.

LA considération des souffrances, des humiliations, de la Croix de JESUS-CHRIST, a produit des effets bien différens dans les esprits; les Fidèles en ont tiré des sujets d'édification, & des motifs de créance; & les Infidèles, des motifs de scandale & d'incrédulité. Jusqu'aujourd'hui le Sauveur est aux uns une odeur de mort pour leur malheur, & aux autres une odeur de vie pour leur salut (a); De tous tems JESUS-CHRIST crucifié a été aux Juifs & aux mauvais Chrétiens une folie & un scandale, & aux vrais Fidèles la vertu & la force de Dieu (b): *Verbum enim Crucis pereun-ribus quidem stultitia est, iis autem qui salvi sunt, Dei virtus est.*

L'agonie de notre Sauveur dans le Jardin des Oliviers, & sa sueur de sang, ont été regardez par les uns comme une preuve de la vérité de sa chair & de son humanité passible, & sujette aux infirmités de la nature humaine, & ils en ont tiré un argument contre ceux qui soutenoient que JESUS-CHRIST ne s'étoit incarné, & n'avoit souffert qu'en apparence (c). Les autres craignant que les Ennemis de la Religion n'en abusassent pour attribuer à JESUS-CHRIST des foiblesses qu'ils croyoient indignes de lui, ôterent de

(a) 2. Cor. 11. 16.
(b) 1. Cor. 1: 18.

(c) Vide Epiphani. Ancorat. c. 31. 32. 43.

leurs Livres l'endroit où il en est parlé, enforte qu'encore aujourd'hui il y a un bon nombre d'anciens Exemplaires Grecs qui ne le lisent point (a), & il y en avoit autrefois un bien plus grand nombre, même des Latins. *Nec sanè ignorandum nobis est*, dit saint Hilaire (b), & in Græcis, & in Latinis codicibus quàm plurimis, vel de adveniente Angelo, vel de sudore sanguinis nil scriptum reperiri. Il ajoûte que cela ne peut porter aucun préjudice à la vérité, ni donner aucun avantage à l'erreur, à cause de la variété des Exemplaires, & du doute où cela nous laisse de la véritable leçon: *Ambigentibus igitur utrum hoc in libris variis aut desit, aut superfluum sit, (incertum enim hoc nobis relinquetur de varietate Librorum, &c.*

Saint Jérôme écrivant contre les Pélagiens (c), dit que dans quelques Exemplaires Grecs & Latins, on lit ce passage (d): Il lui apparut un Ange du Ciel qui le vint fortifier; & étant tombé en agone, il redoubloit ses prières, & il lui vint une sueur comme de gouttes de sang, qui découloient jusqu'à terre. Il en infère que notre Sauveur a voulu se réduire à un tel état de foiblesse, que d'avoir besoin d'un Ange pour le fortifier, & il attribué sa sueur de sang à la véhémence, à l'ardeur de sa prière. *Tam vehementer orabat, ut gutta sanguinis prorumperent ex parte, quem totum erat in passione fufurus.*

Saint Hilaire (e) soutient au contraire que cette sueur de sang est toute miraculeuse & surnaturelle, & qu'on n'en peut rien conclure pour la foiblesse du Sauveur, puisqu'au contraire elle prouve sa toute-puissance. *Sudorem verò nemo infirmitati audebit deputare, quia & contra naturam est sudare sanguinem; nec infirmitas est, quod potestas non secundùm natura consuetudinem gessit.*

Le vénérable Bède (f) a copié presque mot à mot saint Hilaire; il croit que la sueur de JESUS-CHRIST étoit toute miraculeuse, qu'elle ruinoit l'hérésie qui croyoit qu'il n'avoit paru qu'en phantôme & en apparence; il ne doutoit point qu'il n'eût véritablement sué du sang, puisqu'il tire une allégorie de la terre arrosée de son sang, pour montrer qu'il devoit sauver tout le monde par le mérite de sa passion.

Saint Epiphane (g) reconnoît que ce passage de saint Luc a

(a) Deest in Mss. Alex. Bodl. 4. 5. Cod. Leicestr. Copht. Paris. 6. Syri quidam teste Photio. Epist. 138. Plurimi Latini testibus Hieronym. l. 2. contra Pelag. & Hilar. l. x. de Trinitate. Plures Græci teste Epiphano. Anacorati. c. 31. 32. 33.

(b) Hilar. l. x. Trinit. c. 41.

(c) Hieronym. l. 2. Dialogi contra Pelag.

(d) Luc. xxii. 43. 44.

(e) Hilar. locò cit.

(f) Beda in Lucam. l. 6. c. 22. p. 429.

(g) Epiphano. Ancorat. c. 31. Ἀλλὰ τῆς ἐκλαυσίσεως, καὶ αὐτοῦ τοῦ κατὰ Λουκᾶν εὐαγγελίου, ὅτι τοῦ ἀδιορθῶντος ἀπαγγέλλει. . . . ἰσθῶδες ἢ ἀφιλωτο τὸ ἴσθον, φοβηθῆναι καὶ μὴ κοιμῶνται αὐτῷ τὸ τίλον καὶ τὸ ἰσθῶδες.

été retranché de plusieurs Exemplaires Grecs par les Catholiques, qui craignoient les conséquences qu'on en pourroit tirer, & qui n'en voyoient pas la force & les suites. Il ajoûte que saint Irenée se sert de ce passage dans son Ouvrage contre les hérésies (a), pour prouver la réalité de l'Incarnation.

Saint Epiphane (b) s'en sert aussi pour appuyer le même dogme, & il montre que les pleurs & la sueur sont des choses purement corporelles; & que si un Ange a paru à JESUS-CHRIST pour le consoler & le fortifier, on ne doit pas l'attribuer à la foiblesse du Sauveur, comme s'il avoit eu besoin du secours, ou de la consolation des Anges, lui devant qui tout genou fléchit dans le Ciel, sur la terre, & dans les Enfers (c). Grotius (d) conjecture qu'un tel changement dans les Exemplaires ne s'est fait que par l'autorité des Evêques. Mais il y a bien plus d'apparence qu'il est arrivé comme une infinité d'autres, par la témérité des Copistes, ou par le scrupule de quelque demi sçavant, qui ayant crû ce passage injurieux à JESUS-CHRIST, a jugé à propos de l'effacer, ou de le noter en marge, comme dangereux, ce qui ensuite a donné lieu à ceux qui ont transcrit leurs Livres, de le supprimer entièrement.

Mais cela n'a pas empêché qu'il ne se soit conservé dans la plupart des anciens Manuscrits, tant Grecs que Latins; & nous le lisons aujourd'hui dans tous les imprimez. On a vû ci-devant l'apologie qu'en a faite saint Epiphane, & l'argument qu'il tire en sa faveur de ce que saint Irenée l'a cité. Saint Hippolyte le cite de même (e), aussi-bien que saint Justin dans son dialogue contre Tryphon (f), saint Chrysostome (g), Ammonius dans sa Concorde, saint Augustin livre du consentement, ou de la concorde des Evangélistes, & les autres Peres ensuite. Photius (h) écrit à son ami Théodore de se bien garder de rejeter le passage en question, sur l'autorité de certains Syriens qui l'avoient retranché de leurs Livres, comme étranger au vrai Texte de saint Luc. Le motif qui les avoit engagé à faire ce retranchement, étoit l'indécence qui leur avoit paru de voir JESUS-CHRIST accablé de douleur & de tristesse jusqu'à suer du sang. Ces Syriens sont apparemment les

(a) Irenæ. l. 3. c. 32.

(b) Epiphân. loc. cit. c. 37. p. 42.

(c) Philipp. 11. 10.

(d) Grot. ad Luc. xix. 41.

(e) Hippolyt. Martyr. contra Noëtum. c.

18. Edit. Fabric. Item ser. de Resurreç. apud

Anastaf. Sinait. in Hodego. p. 356.

(f) Justin. Dialog.

(g) Chrysoſt. in Matth. homil. 84. p.

872.

(h) Phot. Epist. 138.

Arméniens, car Nicon (*a*) témoigne qu'ils retranchoient cet endroit de leur Evangile, aussi-bien que l'histoire de la femme adultère.

Après avoir rapporté le sentiment des Peres sur la variété de Leçon que l'on remarquoit en cet endroit dans les anciens Exemplaires Grecs & Latins ; il faut à présent examiner le sens du passage, & ramasser les opinions des Commentateurs. Saint Luc dit donc que JESUS-CHRIST (*b*) *étant tombé en agonie, redoubloit sa priere*, ou, selon le Texte Latin, *prioit plus long-tems* (*c*) ; mais le Grec signifie, *qu'il prioit avec plus d'instance*, plus d'ardeur, plus d'affection, plus de persévérance. L'agonie du Sauveur étoit une frayeur dont il étoit saisi à la vûe de la mort & des tourmens qu'il alloit souffrir ; le Grec *Agonia* signifie proprement le mouvement d'un homme de cœur, qui se trouve dans un danger éminent, il ne s'abat point, il ne se décourage point ; mais il est saisi, il est troublé, quoiqu'il résiste & au trouble & à la frayeur, & cette résistance même fait une partie de sa peine & de son agonie ; car *Agon* en Grec signifie combat, danger. JESUS-CHRIST s'étoit livré volontairement & librement à cette agonie, à ce combat, à cette douleur.

Ligtfoot (*d*) s'imagine que l'Ange n'apparut à JESUS-CHRIST, qu'après que le Sauveur eut soutenu un rude combat contre le Démon qui se fit voir à lui sous une forme hideuse & terrible, & qui employa contre lui toute sa rage, sa force & sa fureur. L'Ange vint donc alors pour le fortifier dans ce combat contre le Démon. *In agonia*. Ce sentiment est singulier, & dénué de preuves. Aucun des quatre Evangélistes ne parle d'apparition du Démon dans toute l'histoire de la Passion du Sauveur.

Saint Luc dit qu'il lui vint une sueur comme de gouttes de sang, qui découloient jusqu'en terre. On forme sur cette sueur plusieurs questions : 1°. Quelques-uns (*e*) soutiennent qu'on ne peut pas montrer invinciblement par le Texte de saint Luc que JESUS-CHRIST ait eu une sueur de sang, mais seulement *comme une sueur de sang*, c'est-à-dire, une sueur ordinaire, mais plus épaisse, plus abondante, & qui formoit sur le corps du Sauveur des espèces de grumeaux de sueur, comme des gouttes de sang, qui se fi-

(*a*) Nicon. de pessima Religione Armen.

(*b*) Luc. XXII. 44. Γραμμιῶν ὡς ἄγρια
 ἄντι-ἵστρον προσέχευα. Ἐγένετο ἰδρῶς αὐτοῦ
 ὡς θρόμβοι αἵματος καὶ ὡβελίστρος ἐπιτῆρητος.

(*c*) Grot. Eras. Vatab.

(*d*) Ligtfoot. Hor. Hebr. in Luc.

(*e*) Vide Grot. Hamm. Prica. & Binaum
 de morte Christi, l. 2. p. 130.

geoient

étoient sur son corps, & dont quelques-uns tomboient jusqu'en terre. Ils citent saint Justin le Martyr qui ne parle point de sang, mais seulement de sueur (a). Saint Hippolyte aux deux endroits où il fait allusion à cet endroit de saint Luc, ne parle que de sueur; Théophylacte & Euthyme remarquent aussi que saint Luc ne dit pas qu'il lui survint *une sueur de sang*, mais *une sueur comme de gouttes de sang*.

Mais le Texte de saint Luc ne souffre pas cette explication. Le terme Grec *Thrombos* dont il se sert, signifie proprement du sang caillé. C'est ainsi que les Médecins l'expliquent. Ils appellent *Thrombos* un sang figé, & une petite tumeur qui arrive quelquefois après la saignée par un peu de sang extravasé qui se fige & se grumèle autour de la peau. Il n'en est pas de même de la sueur qui ne se fige point. Ainsi la sueur de JÉSUS-CHRIST étant composée de sang & de sueur ordinaire, ou plutôt le sang & la sueur ordinaire ayant paru presque en même tems sur son corps, le sang s'y figea bientôt, & fut entraîné jusqu'en terre par la fluidité de la sueur, qui lui servoit comme de vehicule: ou bien la sueur de sang étant très-abondante coula jusqu'à terre, étant aidée à prendre ce cours par l'humidité & la moiteur que la sueur laissa sur sa peau, & étant tombée en terre, s'y figea aussi-tôt.

2°. D'autres croient que c'étoit une sueur de sang pur; S. Augustin (b) semble l'avoir entendu ainsi. JÉSUS-CHRIST, dit-il, a sué le sang de tout son corps, pour marquer le sang des Martyrs, que son corps, c'est-à-dire, son Eglise devoit répandre; & comme le sang couloit de tout le corps de JÉSUS-CHRIST, ainsi le sang des Martyrs couloit de tout son corps, qui est l'Eglise: *Toto corpore sanguis exibat, ita Ecclesia ejus habet Martyres, per totum corpus ejus fusus est sanguis*. Ce sentiment paroît être aussi celui de Maldonat (c), & du vénérable Bède.

3°. Photius (d) veut que saint Luc dans l'endroit dont il s'agit, marque simplement d'une manière exagérée, & hyperbolique, la douleur, la détresse, l'extrême abattement du Sauveur, il se sert pour cela d'une expression proverbiale, comme nous disons communément d'un homme qui a beaucoup souffert, qui a sué sang & eau; ainsi pour exprimer que JÉSUS-CHRIST a été accablé de tristesse dans le Jardin, & qu'il y a sué d'une manière très-abon-

(a) Justin. *Dialogo cum Tryphon*. Ἰδὲ αὖτε αὐτῶν ἑρμῆβοι κατὰ τὸν αὐτῶν ὁμοίωσι.

(b) Aug. in *Psalms*. xci. ii.

(c) Maldonat. in *Matth*. xxvi. 37.

(d) Photius *Ep.* 138. ad Theodor. Voyez aussi Euthyme & Théophylacte pour ce sentiment.

dante & très-extraordinaire, il a dit qu'il y a sué comme des grumeaux de sang, une sueur qui découloit de tous les membres; en un mot qu'il a sué sang & eau: *Salsusque per artus sudor iit.* Théophraste & Euthyme favorisent cette explication.

4°. Nous avons déjà remarqué que saint Hilaire attribuoit cette sueur au miracle, & qu'il en tiroit une preuve, non de la foiblesse de JESUS-CHRIST, comme faisoient les Arriens, & les Ennemis de la Divinité du Sauveur, mais de sa force toute-puissante: *Nec infirmitas est, quod potestas non secundum naturam consuetudinem gessit.*

5°. Enfin la plus commune opinion est, que cette sueur de sang étoit naturelle, mais plus abondante & plus forte que les ordinaires; en effet l'on a plusieurs exemples de sueurs de sang qui n'ont rien de miraculeux, & qui sont arrivées dans les dangers imprévus, & dans les grandes frayeurs.

Tout le monde convient des effets puissans des passions sur le corps humain, & l'on n'en a tous les jours que de trop funestes exemples; l'union de l'ame avec le corps est si intime, qu'elle ne peut être troublée, sans que le corps en soit attaqué, de même que le corps ne peut être dérangé, que l'ame n'en ressente quelques atteintes. Quels effets, par exemple, ne cause pas dans la plupart des hommes la crainte de la petite vérole, ou de quelque autre maladie contagieuse? le sang se trouve si agité dans le moment, les oscillations si dérangées, & les secretions si troublées, qu'une personne sur le champ contracte cette maladie, & tombe dans de si fâcheux accidens, que rarement elle guérit. Quels effets ne produit pas l'excès de joie? puisque nous voyons dans l'Histoire des personnes mortes de joie. J'entens ici par passions, toutes les émotions que l'ame ressent naturellement à l'occasion des mouvemens extraordinaires du sang, & des esprits animaux.

Or JESUS-CHRIST a eü ces sortes de passions, ces passions que saint Jean Damascène (a) appelle naturelles, *naturales & innoxie*, c'est-à-dire, qui sont nécessairement attachées à la nature humaine, sans attirer après elle aucune imperfection de grace ou de science; la différence seule des passions de JESUS-CHRIST d'avec les nôtres, étant, selon le même Pere, qu'en nous elles préviennent notre volonté, au lieu qu'en JESUS-CHRIST elles n'ôtoient pas l'opération de sa volonté; & comme dit saint Augustin (b): *Hos motus certissima dispensationis gratia, ita cum voluit suscepit animo humano, sicut cum voluit, factus est homo.* Si le Sau-

(a) Damascen. l. 3. de fide, c. 30.

(b) Aug. Lib. 4. de Civitat. Dei.

veur a eu ces passions pendant sa vie , personne ne peut nier qu'il n'en ait eu plusieurs différentes dans le Jardin des Oliviers , & surtout celle de la crainte de la mort , puisqu'il dit : *Mon ame est triste jusqu'à la mort.* Dans ce moment JESUS-CHRIST sentit toute l'horreur de la mort ignominieuse qu'il alloit souffrir.

Sa prescience divine lui fit voir la mort par toutes ses faces différentes , il en vit la certitude , il senti tous les outrages & les opprobres qu'il alloit essuyer ; il s'abandonna à toutes les réflexions les plus terribles , la misère de l'homme , la grandeur du péché , l'ingratitude , la cruauté & l'aveuglement des Juifs , la foiblesse de saint Pierre , la lâcheté de ses Apôtres ; tous ces objets se représentèrent à la fois à son esprit ; Enfin ayant comme suspendu & arrêté la force de sa Divinité , il fut , pour ainsi dire , abandonné de Dieu son Pere , puisqu'il dit : *Deus , Deus meus , quare me dereliquisti ?* Et il se livra volontairement à la plus grande tristesse & à la plus cruelle douleur dont l'humanité soit capable.

Alors toutes ces passions jointes ensemble , arrêterent d'abord le cours des esprits , & ralentirent le mouvement du sang , & par conséquent toutes les secretions ; mais ensuite JESUS-CHRIST ayant été fortifié par l'Ange , s'étant soumis à la volonté de Dieu , son amour pour les hommes l'ayant enflammé , & résolu à souffrir la mort ; les esprits reprirent leurs cours naturels , les pores de la peau se rouvrirent , & le sang coula avec la sueur : de même qu'une digue arrêtant le cours impétueux des eaux d'un fleuve , il s'enfle , jusqu'à ce qu'ayant rompu l'obstacle , il se répand avec impétuosité ; de même encore que dans l'accès des fièvres ardentes , dans l'éréthisme de tous les solides , la peau devient sèche & aride ; mais dès que l'accès est fini , que les *contractions* forcées sont diminuées , la crise survient par une sueur abondante.

C'est ce que nous voyons tous les jours arriver aux personnes frappées de crainte & de frayeur. D'abord la pâleur se peint sur leur visage , tout le corps est saisi de foiblesse & de tremblemens , & ils demeurent ainsi plus ou moins , selon que la crainte est plus ou moins grande ; ensuite si elle dure , ou si elle augmente considérablement , le cœur palpite , il survient une moiteur à toute la peau , puis une sueur , à quelques-uns même , un saignement de nez , ou un dévoyement.

Ces symptômes arrivent , parce que dans le premier instant de la crainte , les esprits animaux se ralentissent dans leur mouvement , & les *contractions* du cœur deviennent plus foibles & moins fréquentes ; par conséquent il pousse moins de sang qu'à l'ordinaire

dans les artères, tant de la tête, que des extrêmités; de-là vient la pâleur du visage, le tremblement de tout le corps, & la foiblesse dans les jambes. Les artères ne recevant point ou peu de sang, ne laissent pas, & par le propre poids du sang, & par leur ressort naturel, de se vider dans les veines, du sang qu'elles contenoient dans le premier instant de la crainte; ainsi les artères se vidant toujours, & les veines s'emplissant de plus en plus, reportent au cœur une plus grande quantité de sang qu'à l'ordinaire. Le cœur n'ayant pas pour un moment, fourni du sang aux artères, & en recevant toujours des veines, se trouve rempli, par-là les parois de ses ventricules sont obligées de se dilater, ses fibres & ses nerfs se trouvent forcez au-delà de leur ressort naturel, ainsi il est obligé de se contracter pour se débarrasser du superflu du sang qui y abonde toujours par les veines. Or comme un corps élastique se contracte à proportion de sa dilatation, on peut juger quel sera pour-lors l'effort & la puissante pression du cœur.

Car si dans l'état de santé la force de la *contraction*, ou de la *vibration* du cœur seul, séparément des artères, est égal à un poids de 3000. livres dans chaque pulsation (a), combien ne doit-elle pas augmenter dans cet état? Il se contractera donc pour-lors pour chasser le sang surabondant, ses fibres & ses nerfs entrèrent en jeu, ses *oscillations* redoublées communiqueront leurs mouvemens & leurs ondulations aux artères, qui pour-lors entrans aussi en *contraction*, chasseront le sang avec impétuosité jusqu'aux extrêmités *capillaires*, même des vaisseaux de la peau, qui ne reçoivent ordinairement que la partie sereuse du sang; de-là survient ensuite après la pâleur, une palpitation, une transpiration forcée & précipitée, qui fait d'abord la moiteur, & ensuite la sueur.

Il est aisé à présent d'expliquer comment on peut même dans un grand chagrin suer du sang, & pour cela il faut remarquer: Premièrement, que le corps humain est composé d'artères & de veines, que l'artère forme un vaisseau continu (b) avec la veine, que la veine n'est qu'une artère recourbée, que l'extrêmité de l'artère est la pointe d'un *cone* (c) qui finit en cet endroit, & que la veine qui en naît est la pointe d'un autre *cone* (d) qui commence au même endroit, en sorte que l'artère de large vers le cœur, devient plus étroite insensiblement, & jette & à droit & à gauche des ramifications, par où se sépare la partie blanche du

(a) Borelli de motu animalium.
(b) Bellini de motu bilis, p. 146.

(c) Strom. Theoria nova, p. 31.
(d) Strom. ibid. p. 83.

sang , qui est la matiere de toutes les secretions , & par conséquent de la nutrition , de la transpiration insensible , & de la sueur.

Secondement , que la sueur se fait par les pores de la peau , qui sont les orifices des glandes *cutanées* , & la transpiration insensible par une infinité d'autres pores plus petits.

Troisièmement , que pendant la foible *contraction* du cœur au premier instant de la crainte , les extrêmités des nerfs qui accompagnent les vaisseaux de la peau , n'étant plus tendues par les esprits animaux , qui les tiennent toujours dans un ressort naturel , pour être susceptibles de la sensation du toucher , & le mouvement du cœur étant un peu ralenti , doivent être relâchées , ainsi les pores de la peau se trouveront plus ouverts , avec d'autant plus de facilité , que les Anatomistes modernes les plus exacts (*a*) ont découvert qu'il y a à chaque pore de la peau une petite pellicule faite en demi cercle , qui sert comme de valvule , ou de *soupage* , & qui embrassant les fibrilles des nerfs , tantôt les resserrent , ou les relâchent , & par conséquent relâchent , ou resserrent les pores de la peau.

L'expérience d'ailleurs a démontré que ces pores peuvent tellement se relâcher , qu'il en ait sorti non seulement du sang , mais même de petits sables dans des Goutteux (*b*) ; & Vanderlinden (*c*) assure qu'il y a eu des pores si ouverts , qu'on y a mis jusqu'à un grain d'orge.

Tout cela étant supposé , si nous admettons une frayeur extraordinaire , l'horreur d'une mort ignominieuse , un abandonnement général de toute consolation , une grande fluidité dans le sang , des esprits fort subtils , & fort faciles à se mettre en mouvement , il ne sera pas difficile de concevoir la cause naturelle de la sueur de sang du Sauveur.

Car suivant nos principes , le cœur dans le premier moment de la crainte ayant été ralenti dans son mouvement , se trouvant rempli de sang , & venant pour se débarasser , à pousser avec violence dans des artères vuides , capables de beaucoup de ressort , un sang fort subtil , plein d'esprits retenus , il est aisé de juger que ces coups de piston étant violens & redoublés , & les artères se *contractant* aussi avec force , le sang sera poussé avec impétuosité jusques dans les artères *capillaires* ; mais le sang par les *contractions* réitérées du

(*a*) Malpighi , premier Médecin d'Innocent XII. & Verheyen , dans son Anatomie.
(*b*) Anton. Benivinius , de *abditis mor-*

borum causis , cap. 4.

(*c*) In *Physiologia* , cap. 16. artic. 17. §2. 24.

cœur & des artères sera obligé d'augmenter son mouvement intestinal & progressif, par conséquent les principes du sang se mêleront ensemble, il se fera une espèce de décomposition de son tissu, la partie rouge sera plus atténuée, plus brisée, & plus confonduë avec la séreuse, & par conséquent ne fera plus qu'un seul corps avec la serosité.

Or le sang accru dans l'artère, & fortement poussé par la puissance du cœur, unie à celle des artères, fait effort vers la pointe de l'artère que nous appellons artère *capillaire*; mais comme les diamètres d'un vaisseau ne prêtent, ni à proportion du volume de sang qui aborde, ni à proportion de l'impétuosité qui le pousse, il faut qu'il se ralentisse dans les extrémités *capillaires*, où il forme une digue au sang que le cœur envoie, étant poussé sur-tout dans des tuyaux qui perdent de la largeur de leur diamètre à mesure qu'ils s'éloignent du cœur. Ainsi étant poussé en droite ligne par le cœur, la *systole* des artères le pressant par les côtés, & trouvant embarras aux extrémités *capillaires*, étant sans règle & sans retraite, chassé de toutes parts, & ne cherchant qu'à s'échapper, il sera obligé d'enfiler avec la serosité, la route des vaisseaux dont les bouches se trouveront ouvertes dans son canal.

Or comme nous avons dit que l'artère jectoit à droit & à gauche des rameaux qui séparoient la matiere de la transpiration & de la sueur, il suivra par-là le chemin de la serosité jusqu'aux glandes *cutanées*, où trouvant des pores fort lâches & fort ouverts, dénués d'esprits animaux, il sortira par ces pores, & formera une sueur sanguine. De même que dans la violente toux, on crache du sang, non que toujours les vaisseaux du poumon soient rompus, (car rarement on guériroit) mais parce que par la forte contraction du poumon, les diamètres des vaisseaux sont forcez, & par-là le sang enfile la route des vessicules du poumon; de même encore que dans l'inflammation de l'œil, les vaisseaux lymphatiques qui rampent sur la *cornée*, se trouvent abreuvez de sang, ainsi l'œil devient rouge en un moment, on saigne, l'inflammation cesse, parce qu'ôtant de la quantité du sang, on le repompe, & il reprend sa route ordinaire. C'est par la même raison qu'on explique l'observation constante du sang qu'on a vû sortir plusieurs fois des mammelles des nourrices, faute de lait, (quoique ce soient des glandes comme celles de la peau; mais c'est que les glandes ne sont que des pelotons de vaisseaux.) (a)

(a) Bergerus, de natura humana, p. 113. Pitcairn. Dissert. p. 29. Ruysch. Thesaur. passim.

SUR LA SUEUR DE SANG. 311

Enfin c'est par les mêmes principes qu'on donne une idée raisonnée de cette cruelle, & nouvelle maladie des Polonois, que nous appellons *Plica Polonica*, dans laquelle tous les cheveux, & les poils du corps rendent du sang. C'est Jean Stadlerus Médecin qui l'a observée le premier en 1564. au rapport d'Hercules Saxonia, Médecin de Padoüe (*a*). Les cheveux se crépent, grossissent extraordinairement, s'entortillent, & se lient tous ensemble, il semble voir une tête de Méduse, ou les Furies entortillées de mille serpens, dont nous parlent les Poètes, ils grossissent quelquefois au rapport de Schenckius (*b*), comme le doigt, & la barbe croît tellement, qu'elle descend quelquefois jusques sur le ventre.

Ce qu'il y a de plus singulier & de plus étonnant dans cette maladie, c'est qu'il faut que le Médecin la procure, & se donne bien de garde de vouloir la guérir en coupant ou rasant les cheveux ou la barbe. Car Aloysius Sinapius (*c*) dit avoir vû des gens avoir un mal de tête excessif, ensuite une inflammation aux yeux, & enfin devenir aveugles pour les avoir coupez; aussi-tôt donc qu'un homme se plaint de grand mal de tête, de mal aux yeux, de colique & de gouttes vagues, qui sont les signes du *Plica*, le seul remède qu'il y ait, est de frotter la tête avec la décoction d'herbes fines, & sur-tout de la branche ursine pour faire venir le *Plica*. Dès que ce symptôme est survenu, les douleurs & la maladie cessent, & l'on laisse à la nature le soin de la cure: que si l'on veut les peigner, les percer avec une éguille, ou les couper, il en sort un sang noir, épais & en abondance, le Malade souffre des douleurs inconcevables, & souvent même en meurt.

La cause de ce mal effroyable ne vient point comme on l'a crû d'abord de la mal-propreté qu'on attribuoit aux Polonois, & de ce qu'ils couchent par terre, puisque les grands Seigneurs y sont sujets, mais plutôt de l'air très-froid de ce pays, qui empêche la facile transpiration, de la grande quantité d'eau de vie, du vin de Hongrie, de la grande quantité de bière qu'ils boivent, des mauvaises eaux & des viandes salées & pleines d'épices qu'ils mangent, ce qui a établi le proverbe, que les Polonois mangent & boivent le feu. Je me suis un peu étendu sur cette maladie singulière, mais j'ai cru que la nouveauté du sujet excuseroit la digression. Ceux qui en fouhaiteront un détail plus circonstancié,

(*a*) In Traç. de Plica, p. II. Patavii. 1600. in 4.

(*b*) Primo lib. Observation. de capite.

(*c*) *Abjurda vera, seu Paradoxa Medica* in - octavo. Geneva 1697.

peuvent consulter, outre les deux Auteurs, dont je viens de parler, Jean Agricola (*a*), Roderic à Fonseca (*b*), Jean Colle (*c*), Janus Abraham à Gchema (*d*), Michel Gehlerus (*e*), Jean Thomas Minadous (*f*), Théophraste Veridicus Ecoffois (*g*), & Honnuphre Bonfigli (*h*), qui ont écrit en particulier sur cette matiere.

Voilà l'explication physique que je crois la plus simple & la plus naturelle qu'on puisse donner de la sueur de sang. Mais comme les faits & l'expérience frappent davantage, & persuadent mieux que tous les raisonnemens qui ne doivent être fondez que sur les observations, je vais rapporter plusieurs exemples de pareilles sueurs, tirez des Historiens les plus dignes de foi, & des observations de la plûpart des Médecins anciens & modernes.

Nous avons un grand nombre d'exemples certains, de sueurs de différente couleur, & de différente qualité.

Avicenne (*i*) rapporte avoir vû des sueurs jaunes, & d'autres vertes; & dans un autre Livre (*k*) il dit avoir vû une sueur noire comme l'encre, dont la cause étoit la mélancolie. Olaus Borrichius (*l*) rapporte avoir été témoin d'une sueur semblable, qui arriva à une femme phtisique, ce qui la guérit entièrement. Asharavius Arabe (*m*) fait mention d'une sueur toute rouge, & pleine de gravier. Les Ephemerides d'Allemagne décrivent une sueur de lait, des sueurs huileuses, de vertes, de violettes; & depuis peu Messieurs Gelly & Geoffroy, Médecins de la Faculté de Paris, ont vû un Malade, qui après une petite verole mourut au vingt de la maladie, avec une sueur toute bleue, qui teignit en bleu son bonnet & son linge. Enfin il y a eu des sueurs d'urine arrivées par une rétention d'urine, des sueurs qui avoient l'odeur des excréments (*n*); & Apulée dans son Apologie premiere, dit que Crassus s'étant baigné une seconde fois après un grand repas, eut une sueur de vin. François Zypée (*o*) dit avoir vû un homme, qui

(*a*) De Helotide, seu Plica Polonica. Basilea. Decade 4. Disputation. Joan. Genathii. in-quarto. 1620.

(*b*) Consultationes Medicae, ubi de Plica. Venetiis. 1618. fol.

(*c*) Methodus parandi jucunda, ubi de Plica. Venetiis 1628. in-quarto.

(*d*) De morbo Plica. Haga-Comitis. 1683. in octavo.

(*e*) De Plica, Decade 3. Joan. Genathii. Basilea. 1620. in-quarto.

(*f*) De corporis turpitudinib. Patav.

1600. fol.

(*g*) Plicomastix. Dantisci. 1668. 4.

(*h*) De Plica. Uratislavia. 1712 in-quarto.

(*i*) Lib. 2. cap. de sudore.

(*k*) In Cantico.

(*l*) Acta Hafniens. Bartholin. 1672.

tom. 1. p. 155

(*m*) Lib. Practic. sect. 2. tract. 31. c. 19.

(*n*) Appendix Ephemerid. Germanic.

an. 1688.

(*o*) Fundament. Medica Physica, part. 2. cap. 3. art. c. 17.

après

après avoir bû beaucoup de vin d'Espagne, eut une sueur qui en avoit toute la couleur & l'odeur; & Chrétien Menzélius dans les Ephémérides d'Allemagne, parle d'une sueur de saffran après avoir pris de la rhubarbe. Ces faits étant constans, prouvent déjà parfaitement la possibilité de la sueur de sang contre Scaliger, qui dit dans son *Scaligerana*, qu'Aristote se trompe de parler de cette sueur, qu'elle est impossible, & qu'il n'a jamais lû que personne en ait sué.

Nous avons encore un grand nombre d'observations de sang coulant, ou transudant de quelques parties en particulier. Il en sort quelquefois par les oreilles, par les yeux, par les gencives; Bartholin (a) dit avoir vû une Dame à qui il ruisseloit des gouttes de sang du visage, ou de la main gauche dès qu'on lui touchoit. Toutes les fois que George Castriot Roi d'Albanie, surnommé *Scanderbeg*, qui veut dire Seigneur Alexandre, alloit au combat contre les Turcs, dont il étoit le plus cruel ennemi, il lui sortoit une sueur de sang de toutes les lèvres (b); nous avons des sueurs de sang arrivées sous les aisselles.

Henri ab Héers (c) dit que toutes les fois qu'un Flamand qui buvoit les eaux de Spâ, revenoit le matin de la fontaine, il lui sortoit du sang goutte à goutte de dessous les aisselles. Gaspar Pézoldus (d) rapporte la même chose d'un homme âgé de 66. ans, qui en suoit aussi entre les doigts des pieds. Antoine Benivenius (e) dit qu'un homme âgé de 36. ans rendoit tous les mois beaucoup de sang par un pore de la peau à la région du foye. Qu'ayant été appelé pour le voir, & ne trouvant en cet endroit aucune cicatrice, ni aucune ouverture, il douta d'abord du fait, mais qu'ensuite un mois après, étant revenu voir cet homme, il vit le sang sortir du même endroit jusqu'à la quantité d'une livre. Que ce sang étant sorti, il ne parut aucune marque en cet endroit. Fernel (f) premier Médecin d'Henri II. & Médecin de la Faculté de Paris, dit aussi avoir vû sortir du sang des vaisseaux capillaires de la peau à la région du foye.

Enfin il est hors de doute, qu'il y a des sueurs de sang générales.

(a) De Cruce Hippomnem 4. De sudore sang.

(b) Marinus Barlettus de vita & morte Scanderbegi, cum Epitome Georg. Berthol. Pontani à Breitenberg.

(c) Observation. Medica variores, seu sens Spadanus. Lugd. Batavor. in 12. 1685.

Observation. 23.

(d) Observation. Uratistavla. 1715. in 12.

(e) De abditis morbor. causis. Basilea. in. 8°. 1529. p. 20.

(f) Lib. 6. Pathologia. cap. 4. Parisiis 1567. fol.

Les causes en sont externes ou internes.

L'externe vient d'un serpent nommé *Hamorrhois*, ou *coule sang*, à cause de cet effet ; Diodore de Sicile (*a*) dit que sa morsure cause d'abord d'extrêmes douleurs, & qu'ensuite son venin dissout tellement le tissu du sang, qu'il sort en forme de sueur par toute la peau. Nicandre en parle dans son *Traité de la Thériaque*. Et Lucain dans sa *Pharsale*, livre 9. en décrit les effets en ces termes :

Sic omnia membra

*Emisere simul rutilum, pro sanguine, virus
Sanguis erant lacryma, quacunq; foramina novit
Humor ab his largus manat cruor, ora redundant
Et patula nares, sudor rubet, omnia plenis
Membra fluunt venis, totum est pro vulnere corpus.*

Jacques Grevin Médecin de la Faculté de Paris dans son *Traité des Venins*, imprimé en 1568. in 4°. à Anvers, pag. 85. dit que ce serpent est petit, & de l'espèce des vipères, qu'il est de couleur grise, ayant le col fort étroit, & deux cornes blanches sur le front.

George Marggravius, livre 6. de l'Histoire naturelle du Brésil, parle aussi d'un serpent nommé *Ibyara*, qui par sa morsure fait sortir le sang du nez, des yeux, des oreilles, & de la bouche, & même des pores de la peau en si grande quantité, que rarement on guérit.

Le Pere Kircher Jésuite dans son *Traité Scrutinum pestis*, dit qu'à Quito, il y a de certaines couleuvres à deux queues, lesquelles par leur piquûre, font couler le sang de tous les pores de la peau.

Il y a encore certaines plantes qui procurent cette sueur, selon Galien (*b*), & il faut que ce soit la même que le Pere Kircher nomme *hamanthes*, & que Courtaut dans son *Apologie*, nomme *hamagogue*, ou herbe Galénique, qui ressemble assez à la sauge, on la trouve dans les Pyrenées, & étant appliquée sur la peau, elle fait sortir une sueur de sang.

Pierre d'Osma dans une lettre écrite du Pérou en 1568. au Médecin Monardes, au rapport de Marcellus Donatus (*c*), dit qu'il a connu un Indien qui guérissoit les maladies les plus rebelles, en frottant, & appliquant sur les jointures le suc d'une certaine herbe;

(*a*) *Lib. 17. p. 560.*

(*b*) *Lib. de Medicament. purgant. cap. 4.*

(*c*) *De Medica Historia mirabili. Mantua in-quarto 1596. cap. 2.*

qu'il couvroit ensuite la partie bien chaudement, & que quelque tems après le sang sortoit en formé de sueur de tous les articles. Le changement de climat est encore une des causes externes, puisque les Etrangers qui arrivent dans l'Amérique, ou rendent du sang par toutes les ouvertures du corps, ce qu'on appelle à la Martinique la maladie de *Siam* (a), ou même en suent par tous les pores.

Les causes internes viennent quelquefois d'un air empesté, mais principalement des passions de l'ame. On a vû dans la peste plusieurs sueurs de sang, & c'est un symptôme des plus dangereux de cette maladie. Schenckius (b) dit qu'en 1554. en la peste de Misène, une femme attaquée de cette maladie sua du sang pendant trois jours. Conard Lycosthenes (c) remarque qu'en 1552. une femme malade de la peste sua du sang de tous les pores de la tête.

Enfin il y a eu plusieurs sueurs de sang arrivées par les passions violentes : car sans parler des sueurs de sang que rapportent Aristote (d), Galien (e), Théophraste Eresius dans son Traité des Sueurs, & Rondelet (f); Durrius dans les Ephémérides d'Allemagne, observation 179. dit qu'un jeune homme ayant été mis en prison eut une si grande frayeur, qu'il tomba en foiblesse, & sua du sang par la poitrine, les mains & les bras. Rosinus Lentilius dans les mêmes Ephémérides, rapporte qu'un jeune enfant complice du même crime que deux de ses freres condamnez à être pendus, ayant été conduit devant l'échaffaut dans le tems de l'exécution, sua du sang par tout le corps.

Mr. Fagon Médecin de la Faculté de Paris dans sa Thèse du 25. Janvier 1665. cinquième Corollaire: *Ergo sudor sanguinis à natura vi; s'exprime en ces termes: Sed & sensibus facta fides est, consecratam virginem, impurissimis sicariis ad eam corrumpendam advolantibus, stupri horrore, mundissimum sanguinem è venis, sudoris specie cum vita profudisse.*

Collius (g) dit avoir appris de gens dignes de foi, qu'en 1583.

(a) On appelle ainsi cette maladie dans ce pays-là, parce qu'on croit qu'un vaisseau arrivé de *Siam* l'a apporté.

(b) Observat. 138. lib. 6. Francof. fol. 1609. Georg. Agricola. lib. 2. De peste.

(c) Prodigior. ac ostentor. Chronicon. in fol. Basilea 1557. p. 670.

(d) Lib. 3. Historia animalium. cap. 19. & lib. 3. partium animal. cap. 5.

(e) De utilitat. respirationis, Galeno ab-

tribut. Contingit poros ex multo & fervido spiritu aded dilatari, ut exeat sanguis per eos, & fiat sudor sanguineus.

(f) Lib. de dignoscend. morbis. cap. 2. In juvene studio propter venarum raritatem; oculatorum illorum laxitatem, & sanguinis tenuitatem.

(g) Tractat. de sanguine Christi, in quarto. Mediolan. 1617.

plusieurs personnes virent en prison à Paris un homme qui suoit du sang. Maldonat dit qu'un homme plein de vigueur & de santé, ayant ouï la sentence qui le condamnoit à la mort, parut tout couvert d'une sueur de sang. On lit dans la vie de Sixte V. (a), qu'un homme condamné à la mort, souffrit la nuit une très-grande sueur de sang. M. Légi Auteur de cette vie, remarque que les curieux qui voulurent examiner la cause d'un effet si surprenant, crurent que ce n'étoit simplement que des larmes, qui avoient emprunté cette couleur de l'inflammation, que la douleur & le desespoir avoient attiré sur les glandes lacrymales, persuadez que le sang ne sçauroit sortir de ses vaisseaux par transpiration, à moins qu'il n'y ait du miracle. Cela seroit bon s'il n'y avoit que les larmes de ce misérable qui fussent teintes en sang. Mais l'histoire parle d'une sueur de sang, qui parut sur cet homme, & non pas seulement de ses larmes. Les mélanges d'histoire & de littérature du R. P. Dom Bonaventure d'Argonne Chartreux, sous le nom de Vigneul Marville (b), parlent d'une femme qui mourut à Paris d'une sueur de sang si excessive, qu'il ne s'en trouva pas une seule goutte dans ses vaisseaux après sa mort. M. de Thou (c) rapporte que le Gouverneur de Montmarin ayant été arrêté par Auguste, fils naturel du Prince de Saluces, & menacé de mort s'il ne rendoit sa place, en fut tellement affligé, qu'il sua sang & eau. Enfin je ne puis m'empêcher de finir cette Dissertation par une sueur de sang des plus singulieres, arrivée à Gênes en 1703. & rapportée dans une lettre du 5. Décembre de la même année, par M. Saporitus Médecin de Gênes; & inserée avec quelques réflexions du célèbre M. Vallisnieri, Professeur en Médecine de Padoüe, dans les Ephémérides d'Allemagne de l'an 1712. Centurie première, Observation vingtième.

Une fille âgée de dix-huit ans, en parfaite santé jusqu'à ce tems-là, après quelques légères indispositions, eut un grand mal à l'estomac, puis cracha du sang, toussant violemment, avec douleur de côté, & difficulté de respirer. Cette maladie dura quatre jours, au bout desquels elle eut un grand mal de tête, & saigna beaucoup du nez, ce qui ne l'ayant point soulagée, elle fut saignée du bras & du pied. Il lui survint une *cardialgie*, & elle vomit du sang, ensuite elle saigna du nez, puis revomit du sang, malgré les astringens & les narcotiques qu'on lui donna; quelques jours

(a) Vie de Sixte V. par Grégoire Légi. |
liv. 6. p. 39.

(b) Tom. 3. p. 179.

(c) Thuanus Hist. lib. 12.

après le sang lui sortit par les oreilles , puis par le bout des doigts de la main , & des pieds , ensuite par le nombril , & par l'angle de l'œil , après cela il lui survint une sueur du milieu de la poitrine , du dedans & du dehors des deux mains , & de l'endroit du pied où on saigne. Trois jours après du menton , & la nuit de la pointe du nez , ce qui dura quatorze jours.

M. Saporitius dit que , malgré ces pertes continuelles , elle n'étoit pas fort affoiblie , qu'il paroissoit une cicatrice comme d'une légère piquûre dans sa main gauche , mais qu'il n'y avoit aucune marque à sa poitrine , & aux autres endroits par où le sang sortoit , & qu'elle ne sentoit de la douleur que quand le sang sortoit par le dedans de la main. Dix jours après l'ayant été revoir , il trouva le sang qui sortoit plus pâle qu'à l'ordinaire , & la malade se plaignant de beaucoup de douleur à la main , ce qui étoit le signe que le sang alloit sortir ; en effet , il le vit sortir en forme de sueur , & comme d'une profonde piquûre , ne paroissant nulle marque à la peau après l'avoir essuyée , un moment après il jaillissoit d'un pore voisin , puis ensuite d'un autre , & le mouchoir qui étoit sur son sein lui parut aussi tout teint de sang.

Voilà ce que M. Saporitius dit avoir vû ; mais il dit que trois jours après on lui rapporta que le sang qui étoit sorti , avoit paru en forme de croix , de couronne d'épine , & qu'il représentoit d'autres figures de la Passion de J E S U S - C H R I S T : apparemment , dit-il , que ce sang en coulant forma naturellement différentes figures , qui par une foible ressemblance avec les instrumens de la Passion , donnerent lieu à l'imagination des crédules de les marquer avec des caractères plus particuliers.

Après ces exemples , je ne pense pas que l'on conteste la possibilité des sueurs de sang , & qu'on veuille soutenir qu'elles sont surnaturelles & miraculeuses. Au reste je reconnois ici avec plaisir que je dois ces exemples & ces raisonnemens à *M. Alliot de Mussey*, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris , & Professeur en matière Médicale , qui a eu la bonté de me faire part de ses recherches & de ses découvertes sur cette matière ; & la manière obligeante dont il l'a fait , augmente encore le prix du présent qu'il offre aujourd'hui par mon canal au Public.



DISSERTATION

SUR

SIMON LE MAGICIEN.

Act. c. VIII. v. 13. & suiv.

IL est assez surprenant qu'un homme aussi fameux que Simon le Magicien, auteur d'une secte nombreuse, & révééré des hommes jusqu'à l'adoration réelle, qu'on dit avoir été honoré d'une statue, & d'un culte souverain au milieu de Rome, même par l'ordre de l'Empereur & du Sénat, & cela dans un siècle très-éclairé; que cet homme qui a paru avec tant d'éclat dans plusieurs Provinces, qui a écrit divers Ouvrages, & qui a prétendu être le Dieu suprême, & la grande puissance qui gouverne l'Univers; il est, dis-je, assez surprenant qu'un tel homme ait été inconnu aux Ecrivains Payens qui nous restent, ou s'ils l'ont connu, qu'ils l'aient tellement négligé, qu'ils n'aient pas même fait mention de son nom dans leurs Ouvrages (a).

Mais le silence des Auteurs Profanes à cet égard, est bien récompensé par le grand nombre d'Ecrivains Chrétiens qui en ont fait mention, & qui nous ont appris dans un très-grand détail sa vie, ses dogmes, ses prestiges, & la manière dont il est mort. Après les Actes des Apôtres qui nous décrivent sa fausse conversion, saint Justin le Martyr, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Epiphane, & ceux qui ont écrit sur les Hérésies, ont fait un ample étalage de ses dogmes, & des principales circonstances de sa vie. Nous allons les exposer d'après eux, & faire les remarques

(a) Nous examinerons ci-après ce que | voulut voler devant Néron, ce que l'on disent Dion & Suétone, d'un homme qui | entend de Simon le Magicien.

SUR SIMON LE MAGICIEN. 319

nécessaires sur les endroits qui auront besoin d'éclaircissemens ou de discussion.

Après la mort de saint Etienne premier Martyr, la persécution que l'on suscita contre l'Eglise, fut cause que les Disciples du Sauveur sortirent de Jérusalem, & que s'étant dispersez en différens endroits, ils y prêcherent l'Evangile de JESUS-CHRIST, mais seulement aux Juifs & aux Samaritains; la porte de la Foi n'étant pas encore ouverte aux Gentils. Saint Philippe, un des sept Diacres vint donc à Samarie (a), & y convertit plusieurs personnes. Au nombre de ceux qui crurent, ou plutôt qui parurent croire, fut Simon dont nous parlons ici (b): Il étoit (c) de la ville de Gitthe ou Gitton, située dans la Samarie, car on lui donne le surnom de *Samaritain* (d); il est certain que sa demeure étoit à Samarie, lorsque saint Philippe y arriva. Quelque Sçavant (e) a prétendu que Simon le Magicien étoit le même qu'un certain Magicien de Cypre nommé Simon, dont parle Joseph (f), & qui dit que Felix Gouverneur de la Judée, voulant épouser Drusille, fit venir de Cypre un Magicien nommé Simon, pour engager Drusille à abandonner Azize son mari. Ces Auteurs au lieu de *Gitthica*, de Gitthe, veulent qu'on lise *Cittica*, natif de Citthe, ville de Cypre. Cette conjecture n'est soutenue d'aucune preuve, & Joseph ne dit pas que Simon, dont il parle, ait été natif de Citthe. Quelques Anciens donnent au pere de Simon le Magicien le nom d'Antoine, & à sa mere celui de Rachel. Cet imposteur disoit que pour lui il étoit éternel, mais qu'il avoit passé par Rachel pour paroître aux hommes.

Lors donc que Philippe (g) eut instruit & baptisé ceux des Samaritains à qui Dieu ouvrit le cœur pour croire à l'Evangile, ayant consommé tout son ministère, & ne pouvant leur donner le Saint-Esprit, il envoya vers les Apôtres qui étoient demeurez à Jérusalem, pour les prier de venir achever son ouvrage en donnant la Confirmation à ceux qui avoient cru. Alors Pierre & Jean vinrent à Samarie, prièrent pour les Néophytes, & leur ayant imposé les mains, le Saint-Esprit descendit sur eux, & donna des mar-

(a) *Act. VIII. 1. 5. 6. 7. &c.*
 (b) *Act. VIII. 13. Tunc Simon & ipse credidit.*
 (c) *Constit. Apostol. l. 6. c. 7. Recognition. Clement. l. 1. c. 11. Justinus Martyr, alii. Epiph'an.*
 (d) *Ita Authores suprâ citati. Abdias*

in Petro, alii.
 (e) *Balmage, Ex. p. 104. 105. M. le Moine.*
 (f) *Antiq. l. 20. c. 5. p. 693.*
 (g) *Vide Abdiam in Petro, Recognit. Clement. l. 2.*

ques de sa présence par le don des Langues, & par les autres grâces sensibles dont il les remplit.

Simon dont la conversion, suivant les Peres (a), n'étoit qu'une feinte, & qu'il n'attribuoit les miracles qu'il voyoit faire à saint Philippe, qu'à la magie, & non à la puissance de Dieu, ne laissa pas de s'attacher à ce Diacre (b), pratiquant au-dehors plusieurs œuvres de piété, comme le jeûne & la priere (c), sans néanmoins changer son cœur, ni renoncer à son art dangereux: au contraire il cherchoit à s'y perfectionner, & à s'acquérir une plus grande réputation (d), espérant d'apprendre de saint Philippe le secret de faire les grands prodiges qu'il lui voyoit faire; mais ayant vû les merveilles qui avoient suivi l'imposition des mains faite par les Apôtres, & que les nouveaux baptisez étoient, pour ainsi dire, changez en de nouveaux hommes par les dons surnaturels qu'ils recevoient, Simon vint leur offrir de l'argent, en leur disant (e):

„ Donnez-moi aussi ce pouvoir, que tous ceux à qui j'imposerai
 „ les mains, reçoivent de même le Saint-Esprit. Mais saint Pierre
 „ lui répondit: Que ton argent périsse avec toi, toi qui as cru que
 „ le don de Dieu pût s'acquérir avec de l'argent, tu n'as point de
 „ part, & tu ne peux rien prétendre à ce ministère, car ton cœur
 „ n'est pas droit devant Dieu. Fais donc pénitence de cette méchan-
 „ ceté, & prie Dieu que, s'il est possible, il te pardonne cette
 „ mauvaise pensée de ton cœur, car je vois que tu es dans un
 „ fiel amer, & dans les liens de l'iniquité. Simon répondit (f):
 „ Priez vous autres le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive
 „ rien de ce que vous m'avez dit“. C'est là tout ce que l'Écriture
 nous apprend de Simon le Magicien.

Il est vrai que saint Paul dans quelque endroit de ses Epîtres, déclame contre les faux Apôtres, & on croit qu'en particulier il en veut aux disciples de Simon dans ce passage de la seconde lettre à Timothée (g): *Les hommes méchants & les imposteurs se fortifieront de plus en plus dans le mal, étant eux-mêmes dans l'illusion, & y faisant tomber les autres.* Et encore (h): *Ce sont des hommes corrompus dans l'esprit, & pervertis dans la foi: mais le progrès qu'ils*

(a) Irena. l. 1. c. 20. Aug. homil. 6. in Joan. Epiphan. hares. Simon. c.

(b) Act. VIII. 13. Cum baptizatus esset, adhaerebat Philippo.

(c) Conj. it. Apostol. l. 6. c. 7.

(d) Chrysost. in Acta. homil. 18. Aug. in Joan. homil. 6.

(e) Act. VIII. 18. 19.

(f) Tertull. de Anima, & le Ms. de Cambridge portent que Simon leur demanda cette grace avec larmes, & avec de grandes instances. Πολλὰ κλαίων ἔ διετίμησεν.

(g) 2. Timoth. III. 13.

(h) Ibidem v. 13.

feront

SUR SIMON LE MAGICIEN. 321

feront aura ses bornes , car leur folie sera connue de tout le monde, comme le fut celle des Magiciens de Pharaon. On lui applique aussi ce que saint Paul dit aux Theſſaloniens (a) de l'homme de péché, de l'impie que le Sauveur JESUS détruira par le soufflé de sa bouche, qu'il perdra par l'éclat de sa présence, cet impie qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes & de prodiges trompeurs, & avec toutes les illusions qui peuvent porter à l'iniquité ceux qui périssent, parce qu'ils n'ont pas reçu & aimé la vérité pour être sauvés. C'est pourquoi Dieu leur enverra des illusions si efficaces, qu'ils croiront au mensonge.

Enfin on peut entendre de cet Hérésiarque & de ses disciples, ces paroles (b) : Or sçachez que dans ces derniers jours il y aura des tems dangereux, & qu'on verra des hommes amoureux d'eux-mêmes, avares, glorieux, superbes, médisans, désobéissans à leurs peres & à leurs meres, ingrats, impies, dénaturez, ennemis de la paix, calomniateurs, intempérans, inhumains, sans affection pour les gens de bien, traîtres, insolens, enflés d'orgueil, plus amateurs de la volupté que de Dieu, qui auront une apparence de piété, mais qui en ruineront la vérité & l'esprit. Fuyez donc ces personnes.

Saint Jude dans son Epître désigne aussi ces Hérétiques, & les autres qui vivoient dans les premiers siècles, en disant (c) : Il s'est glissé parmi vous certaines gens, dont il a été prédit il y a long-tems, qu'ils s'attireroient ce jugement ; gens qui changent la grace de notre Dieu en une licence de dissolution, & qui renoncent JESUS-CHRIST notre unique Maître, & notre Seigneur. On croit que saint Jacques dans son Epître (d) réfute les mêmes Simoniens, en établissant la nécessité des bonnes œuvres pour le salut ; ces Hérétiques croyoient (e) que l'ame-ne devoit rien esperer que de la grace de Simon, sans s'arrêter aux bonnes œuvres ; toutes les actions étant, disoient-ils, indifférentes d'elles-mêmes, & la distinction des bonnes & des mauvaises n'ayant été établie que par les Anges, pour s'assujettir les hommes ; que ceux qui espéroient en Simon & en son Hélène, étant délivrés de cette superstition, étoient libres de faire ce qu'ils vouloient. Saint Jacques au contraire enseigne que sans les œuvres la Foi est morte ; qu'Abraham lui-même ne fut pas justifié par la Foi seule sans les œuvres ; en un mot, que l'homme est justifié par les œuvres, & non par la Foi seulement.

(a) 2. Theſſal. II. 8. 9. 10.

(b) 2. Timoth. III. 1. 2. 3. &c.

(c) Juda 4.

(d) Jacobi. II. 14. 15. &c.

(e) Irena. l. I. c. 20.

L'Apôtre saint Pierre nous fait une peinture affreuse de Simon, & des autres Hérétiques de son tems. " Il dit (*a*) que de même
 „ qu'autrefois on vit parmi les Israélites de faux Prophètes, aussi
 „ on verra dans l'Eglise de faux Docteurs, qui introduiront de
 „ pernicieuses hérésies, & renonçant au Seigneur qui les a rachetés,
 „ attireront sur eux-mêmes une soudaine ruine. Que leurs
 „ débauches seront imitées de plusieurs, qui exposeront la voix
 „ de la vérité aux blasphêmes, & séduisant les Fidèles par des paroles
 „ artificieuses, trafiqueront de leurs âmes pour satisfaire
 „ leur avarice. Mais leur condamnation qui est résoluë il y a long-
 „ tems, s'avance à grands pas, & la main qui les doit perdre, n'est
 „ pas endormie.

On sçait quelles étoient les infamies de Simon, & de ses Sectateurs. Cet Hérésiarque menoit avec lui son Héléne, & commettoit avec elle toutes sortes de crimes (*b*). Il appelloit cette femme la première intelligence, & la mère de toutes choses (*c*). Ses disciples imitoient les dérèglemens de leur maître, & enchérifsoient encore sur lui. Ils avouèrent eux-mêmes dans leurs Livres (*d*), que ceux qui entendoient parler pour la première fois de leur mystère, en seroient saisis d'étonnement. Nous ferons voir ci-après que la justice de Dieu ne laissa pas long-tems ses crimes impunis, & qu'elle ne permit son élévation, que pour le précipiter d'une manière plus terrible.

L'Apôtre saint Pierre continuë à décrire cet Hérétique en ces termes (*e*) : " Ils mettent la félicité à passer chaque jour dans
 „ les délices: ils font la honte & l'opprobre de la Religion; ils s'abandonnent à toutes sortes de dissolutions... Ils ont les yeux
 „ pleins d'adultère, & d'un péché qui ne cesse jamais; ils attirent
 „ à eux par des amorces trompeuses les âmes légères & inconstantes :
 „ Ils ont dans le cœur toutes les adresses que l'avarice peut
 „ suggérer; ce sont des enfans de malédiction : Ils ont quitté le
 „ droit chemin, & ils se sont égarés en suivant la voie de Balaam
 „ de Bosor, qui aima la récompense de son iniquité... Ce sont
 „ des fontaines sans eau, des nuées qui sont agitées de tourbillons;
 „ & de noires & profondes ténèbres leur sont réservées.
 „ Car tenans des discours pleins d'insolence & de folie, ils amorceront
 „ par les passions de la chair & ses voluptez sensuelles, ceux

(*a*) 2. Petri. 11. 1. 2. 3.

(*b*) Justin. Apol. 2. Irenæ. l. 1. c. 20.

(*c*) Irenæ. l. 1. c. 20.

(*d*) Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 13.

(*e*) 2. Petri 12. 13. 14. 15. 16.

„ qui peu de tems auparavant s'étoient retirez des personnes in-
„ fectées d'erreur.

Toute cette description convient admirablement à Simon , l'homme le plus corrompu & le plus extravagant qui fut jamais ; avare, impie, sacrilège, débauché ; il soutenoit que son Hélène , qui étoit une femme débauchée , qu'il avoit achetée à Tyr (a), étoit la même Hélène qui avoit été l'occasion de la guerre de Troye ; il prétendoit de plus , que cette femme étoit la première intelligence , & que par elle le pere avoit eu dessein de créer les Anges ; mais que connoissant la volonté du Créateur, elle étoit descendue plus bas , & avoit engendré les Anges , à qui elle n'avoit donné aucune connoissance de son pere. Que ces puissances spirituelles avoient ensuite créé le monde & les hommes ; mais craignant qu'on ne découvrit leur origine, elles avoient retenu cette intelligence parmi eux , & lui avoient fait souffrir mille outrages, de peur qu'elle ne retournât vers son pere ; qu'ils l'avoient enfermée dans différens corps de femmes, qu'entr'autres elle avoit animé celui de la belle Hélène , femme de Ménélaus ; & qu'après plusieurs révolutions elle étoit venue jusques dans celui qu'elle animoit alors. Voilà une partie des extravagances de cet Hérétique ; & voici quelques-unes de ses impiétés.

Il disoit qu'il étoit le Messie , & qu'il étoit descendu du Ciel pour délivrer son Hélène, qu'en descendant il avoit passé par différens lieux , & qu'en passant il y avoit pris la forme de l'intelligence qui y dominoit, de peur qu'on ne l'y arrêtât , & qu'on ne le reconnût ; qu'étant enfin arrivé sur la terre, il s'étoit revêtu de la figure humaine , quoiqu'il ne fût pas homme en effet ; que les Juifs avoient cru l'attacher à la Croix , mais qu'il s'étoit moqué d'eux , & n'avoit été crucifié qu'en apparence. Il avançoit de plus qu'il étoit descendu comme pere à l'égard des Samaritains , comme fils à l'égard des Juifs , & comme saint Esprit à l'égard des autres Nations. Saint Jérôme cite ces blasphêmes tirez d'un des Ouvrages de Simon. *Je suis la parole de Dieu, je suis la beauté de Dieu, je suis le Paraclet, je suis le Tout-puissant, je suis tout ce qui est en Dieu.*

C'est peut-être aussi à Simon & à ses Sectateurs, que saint Paul en veut dans son Epître aux Colossiens (b) : *Prenez garde, dit-il, que personne ne vous surprenne par la Philosophie, & par des discours vains & trompeurs, selon les traditions des hommes, & selon une*

(a) Epiph. hares. 21. Iren. l. 1. c. 20. I (b) Coloss. 11. 8. 9. 16. 18.

science mondaine, & non selon JESUS-CHRIST... Que personne ne vous condamne pour le manger & pour le boire, ou sur le sujet des jours de Fête, des nouvelles lunes & des jours de Sabbat... Que nul ne vous ravisse le prix de votre course, en affectant de paroître humble par un culte superstitieux des Anges, se mêlant de parler de choses qu'il ne sçait point, étant enflé par les vaines imaginations d'un esprit humain & charnel. Estius & le Peré Petau (a) croient que saint Paul dans cet endroit a en vûe les Simonien.

On auroit peine à croire que ces Hérétiques rendissent quelques cultes aux Anges, après ce qu'ils enseignoient des mauvais traitemens que ces esprits avoient fait à Hélène leur mere, qui les avoit produits, & qui ne s'étoit tirée de leurs mains que par artifice; Saint Epiphane (b) dit expressément qu'ils regardoient les Anges comme les ennemis de Dieu, & comme des puissances mauvaises qui étoient hors de la plénitude; ils croyoient d'ailleurs que les Anges avoient créé le monde, & qu'ils avoient inspiré les Prophètes: Ils attribuoient aux Anges tout l'Ancien Testament, croyant que l'un étoit Auteur d'un Livre, l'autre d'un autre: sur ces principes ils enseignoient que l'on devoit mépriser les menaces & les prédictions des Prophètes, & que non seulement on ne devoit pas obéir à la Loi, mais qu'on s'exposoit à la mort, & à la damnation, en l'observant.

Malgré cet éloignement & ce mépris qu'ils témoignent pour les Anges, il est certain qu'ils leur rendirent un culte idolâtre (c), prétendant qu'on ne pourroit être sauvé, sans offrir au Pere des sacrifices abominables, par la médiation des principautez & des puissances qu'il plaçoit dans chaque Ciel. Or il vouloit qu'on les honorât, non dans la vûe d'obtenir d'eux quelque assistance, mais pour les fléchir, les adoucir, & les empêcher qu'ils ne s'opposassent aux desseins des hommes dans cette vie, & qu'ils ne leur fissent du mal après leur mort. Voilà apparemment ce que saint Paul appelle: *Affecter de paroître humble par un culte superstitieux des Anges, se mêlant de parler de choses qu'on n'entend point.*

Mais il y a sur le passage de saint Paul que nous venons d'examiner, une autre difficulté qui peut faire douter (d) que l'Apôtre ait voulu désigner les Simonien: c'est que ceux dont il parle,

(a) Est. in-Coloss. 11. Petau. in Epiphani. hares. 21.

(b) Epiphani. hares. 21. c. 4.

(c) Tertull. Praescript. c. 33. Epiphani. ha

res. 21. c. 4. Theodoret. Haret. fab. 1. 5. c. 9.

(d) Tillemont, Note 4. sur Simon le Magicien.

cherchoient à surprendre les Coloffiens par des traditions des hommes, par une science mondaine, par le manger & par le boire, sur le sujet des jours de Fête, des nouvelles lunes, & des jours de Sabbat : Paroles qui marquent clairement que ceux dont il s'agit, étoient Juifs ou Samaritains. Or on sçait que Simon n'avoit que du mépris pour les Loix de Moïse, qu'il les regardoit comme mauvaises, disant qu'il étoit venu pour les abolir, & que ceux qui les observoient, encouraient la mort & la damnation. Pour répondre à cela, on peut dire que saint Paul dans l'endroit cité, attaque non seulement les Sectateurs de Simon, qui honoroient les Anges d'un culte superstitieux, mais aussi d'autres Hérétiques, qui vouloient introduire dans l'Eglise les pratiques de la Loi, avec l'observance de l'Évangile.

Estius (a) croit aussi avec quelques autres, que l'Épître aux Ephésiens regarde principalement Simon le Magicien & ses disciples, dont la plupart étoient des Juifs, ou des Samaritains, qui enseignoient des opinions monstrueuses, & commettoient des actions infâmes; se vantant d'une science ridicule, & faisant montre d'un langage inintelligible pour tromper les simples & les ignorans. Cet Auteur juge aussi, & avec beaucoup de raison, que les Épîtres à Tite & à Timothée ont le même but; Et en effet, si on les examine avec soin, on y découvrira aisément que l'Apôtre entreprend d'y réfuter les erreurs de ces Hérétiques, & de ceux de ses adhérens, & qu'il tâche d'inspirer de l'horreur de leurs crimes & de leurs actions infâmes.

Saint Justin (b) nous apprend que Simon parcourut diverses Provinces, dogmatifant par-tout, séduisant les simples par ses prestiges & par ses faux miracles, & enseignant qu'il étoit le Christ. Il avoit écrit quelques Ouvrages (c); & ses disciples pour autoriser leurs folies, composèrent un Livre intitulé: *La prédication de saint Paul* (d). Les Constitutions, & Timothée Prêtre de Constantinople (e), disent que Simon & Cléobius avoient écrit des Livres dangereux au nom de JÉSUS-CHRIST & de ses Apôtres, pour tromper les Fidèles; & la Préface des Canons Arabiques du Concile de Nicée, porte que les Simoniens avoient fabriqué un

(a) Est. Prefat. in Epist. ad Ephes.
 (b) Justin. Apolog. 2. p. 69. Theodoret. de haref. l. 1. c. 1.
 (c) Hieronym. in Matth. xxiv.
 (d) Cyprian. de Baptism.
 (e) Timoth. Presb. C. P. de libel. de his.

qui ad Eccles. accedunt. Οἰδαμεν γὰρ ὅτι ἰσχυρῶς Σιμωνας καὶ Κλεοβιον, ἰσχυρῶς οὐκ ἔχοντες βιβλία ἐν ἰσχυρῶν Χριστοῦ καὶ τῶν μαθητῶν αὐτοῦ, ἀπεφίκαν δις ἀνάκλησιν ἰσχυρῶν. Vide & Constituta. l. 6. c. 8.

faux Evangile qu'ils partageoient en quatre parties ou tomes auxquels ils donnoient le nom des quatre coins, ou des quatre pivots du monde. L'Auteur du Livre des Noms divins (a) assure que Simon composa plusieurs discours contre la Foi de JESUS-CHRIST, & qu'il les intitula, Antiorétiques, ou Contradictaires. Mais aucun de ces Ouvrages n'est parvenu jusqu'à nous, l'Antiquité ayant sagement jugé qu'ils ne méritoient pas d'être conservés.

Simon, étant à Tyr y acheta une femme débauchée, nommée *Hélène*, ou *Sélène*, ce dernier mot signifie la lune. Nous avons déjà remarqué qu'il donnoit à cette femme le nom de première intelligence, & de créature des Anges, qui, après plusieurs révolutions, étoit venue animer le corps qu'elle avoit alors. C'étoit une femme très-corrompue, avec qui il feignoit de n'avoir aucun commerce charnel, mais dans le secret il vivoit avec elle d'une manière proportionnée au dérèglement de son esprit & de son cœur (b); elle entra dans ses sentimens, & lui servoit à répandre les impiétez, les extravagances & les dissolutions qu'il enseignoit, & qu'il pratiquoit.

Il l'appelloit quelquefois *Hélène*, ou *Sélène*, c'est-à-dire, *la Lune*, ou *Minerve*, & quelquefois *Bar-belo*, c'est-à-dire, fils de la confusion, ou fils de Baal, ou enfin *Pruniqué*, peut-être *pornique*, comme qui diroit *impudique*, *corrompue*. Saint Epiphane (c) dit que ce terme vient d'une racine Grecque, qui signifie, corrompre une fille, attenter à son honneur: Hétychius (d) explique *Prunico*, d'un Crocheteur, d'un Porte-faix. Le Perc Petau ne convient pas tout-à-fait de la signification que lui donne saint Epiphane. En effet, est-il croyable que Simon donnât un nom aussi honteux à une personne qu'il vouloit faire passer pour une Divinité? & il est mal-aisé que ce nom soit corrompu dans le Texte de saint Epiphane, puisqu'il le répète tant de fois, & en tire l'étymologie d'un verbe qu'il répète encore si souvent.

Comme la plupart des autres noms dont il est parlé dans le système des Simoniens & des Gnostiques, sont Hébreux ou Syriacs, il se pourroit faire que *Prounicos* viendroit de l'Hébreu (e),

(a) Dionys. divin. nom. c. 6.

(b) Epiphane. hares. XXI. n. 2.

(c) Epiphane. hares. 25. l. 1. c. 4. p. 79.

Πρωικός ταν ιπποσι το ελσιν εν ηδι παλαιαι
 και σαμαρδιαι εκδρασι. Παν γδ το πρωι-
 κολοιμοι λαγωνια υποφαινη το ιπαινομοι Φθo-
 ραs j ιπαινηρημα. Επι τοις γδ ε σαμαρδιαι

αποδουσι ιμανηικη τις εν η λιξίς το ιπαινομοι
 εατη..... αμαρδιαι σαμαρδιαι.

(d) Hesyeh. Πρωικός οι μωδου κρηλιοντις
 ε αμαρδιαι η σαμαρδιαι.

(e) פרוקו fructifico, germino. וקו In-
 nocens sum, ou ככו Thimiamta.

SUR SIMON LE MAGICIEN. 327

Para fructifier, fleurir, germer, & de *Nacab* être pur, innocent, ou *Nacoth*, parfum. Quoi qu'il en soit, les Gnostiques disoient que par la *Prunique*, ils ramassoient la force du corps de l'homme & de la femme; & sous le nom de force, ils entendoient les flux honteux & impurs que la pudeur ne permet pas de nommer.

Simon vouloit qu'on le représentât sous la figure de Jupiter, & Hélène sous celle de Minerve, & qu'on leur rendît sous le nom de ces deux fausses Divinitez un culte suprême. Il appelloit son Hélène la mere de toutes choses; quelquefois il lui donnoit le nom de saint Esprit; il disoit que cette femme étoit la brebis égarée, & qu'il étoit descendu du Ciel pour la racheter (a); qu'Hélène étoit de même venue en terre en passant de Ciel en Ciel; qu'enfin elle avoit pris la forme humaine; que pour lui, il n'étoit rien moins que ce qu'il paroissoit; qu'il n'avoit que la figure de l'homme (b). Il prétendoit être le Messie, & c'est par ce moyen qu'il s'attira un assez grand nombre de disciples, qui se qualifioient du nom de Chrétiens; en mêlant à ses enchantemens le nom de Christ, il séduisoit grand nombre de personnes, qui étoient éblouis par l'éclat de ses faux miracles.

Il ne vouloit pas toutefois qu'on le prît pour JESUS-CHRIST, ni qu'on reconnût JESUS pour fils de Dieu (c); au contraire il se déclaroit son rival, & s'efforçoit de faire aux yeux des hommes des prodiges trompeurs, semblables aux vrais miracles du Sauveur, & capables de contrebalancer l'autorité qu'il s'étoit acquise parmi les hommes. Il auroit été mal-aisé que l'on confondit un personnage aussi corrompu & aussi extravagant que l'étoit Simon, avec JESUS-CHRIST, dont la vie & la morale étoient si pures, & dont la doctrine étoit si divine; mais il falloit être fort clairvoyant pour discerner les prestiges d'un aussi grand Magicien que Simon, des vrais miracles du Sauveur. J'avoüe que je ne vois pas pourquoi Simon disoit qu'il n'avoit été crucifié qu'en apparence, s'il ne vouloit pas qu'on le prît pour JESUS-CHRIST. Mais il est inutile de chercher de la suite & de la solidité dans un système aussi ridicule, & aussi mal entendu que celui de cet Imposteur.

Saint Irénée (d) raconte que cet Hérésiarque assuroit qu'il étoit descendu du Ciel, non seulement pour sauver son Hélène, sa brebis égarée, mais aussi pour rétablir l'ordre dans l'Univers troublé.

(a) *Iren. l. 1. c. 20.*

(b) *Epiph. loco citato. Augustin. de*

(c) *Origen. l. 5. contra Celsum.*

(d) *Iren. l. 1. c. 20. Aug. de hares. Epiph. hares. 21. c. 4.*

par l'ambition des Anges, dont chacun vouloit être le premier ; comme aussi pour procurer le salut aux hommes, dont le principal malheur étoit de ne le pas connoître, & de demeurer assujettis aux Anges, qui avoient établi la distinction des bonnes & des mauvaises œuvres, dans le dessein de tenir les hommes dans l'abaissement & dans la servitude.

Il disoit qu'il n'y avoit ni résurrection, ni salut à espérer pour le corps, mais seulement pour l'ame ; qu'au reste l'homme ne devoit rien compter sur les bonnes actions, & que pour être pleinement délivré de la servitude & de la supposition introduite par les Anges, il falloit mettre uniquement son espérance en lui & en son Hélène. De pareils principes ne furent que trop bien exactement pratiqués par ses disciples (a) qui déshonoroient le nom Chrétien par mille infamies.

Simon se vantoit de pouvoir attirer des enfers les ames des Prophètes (b). Il disoit qu'il avoit volé au travers des airs (c), qu'il s'étoit enveloppé dans le feu, en sorte qu'il ne faisoit qu'un corps avec lui, sans être consumé ; qu'il avoit animé & fait mouvoir des statuës, qu'il avoit changé des pierres en pain ; il se vantoit de se rendre visible, ou invisible quand il vouloit ; de passer au travers des montagnes, & de percer des rochers, sans qu'il lui fissent la moindre résistance ; de se précipiter à bas d'une montagne, sans crainte de se blesser ; de se pouvoir dégager des liens où l'on l'auroit mis ; de faire naître tout à coup de nouveaux arbres ; de se métamorphoser, & de changer de visage, sans qu'on pût le reconnoître. Il racontoit que sa mere Rachel l'ayant un jour envoyé aux champs à la moisson, il avoit commandé à sa faucille de moissonner seule, & qu'elle avoit fait autant d'ouvrage que dix ouvriers ensemble. On disoit de lui qu'un jour il avoit dit à Néron : Faites-moi décapiter en secret, & que dans trois jours je ressusciterai. Néron le fit ; mais Simon ayant substitué en sa place un Bélier que l'on décapita (d), lui-même se remontra trois jours après comme s'il étoit ressuscité.

L'Auteur des Constitutions Apostoliques (e), & celui des Reconnaissances publiées sous le nom de Clément (f), & le faux Abdias (g), enseignent que Simon eut une dispute avec S. Pierre à

(a) Euseb. l. 2. c. 13. *Hist. Eccles.*

(b) Tertull. *de Anima*, c. 57.

(c) Vide *Abdiam in Petro*, & *Clement. Recognition.* l. 3.

(d) *Pseudo-Marcellus in Actis Petri & Pauli.*

(e) *Constitut. Apost.* l. 2. c. 8.

(f) *Recognit. Clement.* l. 1. 2. 3.

(g) *Pseudo-Abdias in Petro.*

SUR SIMON LE MAGICIEN. 329

Césarée de Palestine ; que de-là il se retira à Tripolis en Phénicie, & enfin à Rome où saint Pierre le suivit. On lit dans le faux *Abdias* & ailleurs plusieurs particularitez de ce que Simon fit à Rome, & des disputes qu'il y eut avec saint Pierre en présence de Néron. Mais nous ne faisons pas assez de cas de ces Ouvrages, pour rapporter ici ce qu'il dit.

Nous faisons bien plus de fond sur le témoignage des anciens Peres. (a), qui ont parlé d'un premier voyage que Simon fit à Rome du tems de l'Empereur Claude, sous lequel les Romains lui dressèrent une statuë, avec cette inscription : *A Simon Saint Dieu ; Simoni Deo Sancto*. Saint Justin dit l'avoir vüe, & il assure qu'encore de son tems, c'est-à-dire, vers l'an 150. les Samaritains & quelques autres de ses disciples le reconnoissoient pour le plus grand des Dieux (b). Saint Clément d'Alexandrie (c) confirme la même chose dans ses *Stromates*, saint Irenée (d) dans ses *Livres contre les Hérésies*. Saint Cyrille de Jérusalem (e), Tertullien, Eusebe, Théodoret parlent aussi de cette statuë (f) : Saint Augustin (g) assure qu'elle avoit été dressée par une autorité publique. Saint Justin marque jusqu'à l'endroit où elle étoit placée, c'est-à-dire, entre les deux ponts du Tibre, ou dans l'Isle de ce fleuve. Voilà un fait attesté d'une manière qui ne paroît pas souffrir de contradiction. Ce sont des Auteurs très-grands & presque contemporains, qui affirment une chose dont quelques-uns ont été témoins, & qui passoit pour incontestable de leur tems. Si saint Justin, qui est le premier qui ait parlé de cette statuë, pouvoit être accusé de légereté & d'ignorance, ou s'il n'avoit avancé ce fait qu'en passant, & comme une conjecture, on pourroit peut-être suspecter son rapport, & se défier de son jugement, mais un homme aussi grave, aussi judicieux, aussi instruit qu'il l'étoit de la Religion Payenne, écrivant à Rome, où il faisoit sa demeure ordinaire, & où il tenoit un rang considérable dans l'Eglise, avançant le fait dont il s'agit, dans un Ecrit présenté à l'Empereur & au Sénat, auroit-il voulu se mettre en danger d'être convaincu d'imposture par le moindre Bourgeois de Rome, en soutenant comme certain, ce qui étoit si notoirement faux ? A quel péril ne s'exposoit-il pas, & avec lui l'Eglise Chrétienne, qui étoit alors si odieuse & si mé-

(a) *Justinus Apolog. 2. p. 69. & 91.*
 ΣΙΜΟΝΙ ΔΕΘ ΣΑΓΚΤΩ.
 (b) *Idem Dialogo cum Tryphone. p. 349.*
 (c) *Clem. Alex. l. 2. Stromat.*
 (d) *Iren. l. 1. c. 20.*

(e) *Cyrrill. Hierosol. Cathech. 6.*
 (f) *Tertull. Apologet. c. 13. Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 14. Theodoret. haretic. fabul. l. 1.*
 (g) *Aug. de hares. 1.*

prise à Rome? Certes s'il étoit tombé dans cette bévue ~~des~~ Payens n'auroient pas manqué de la relever, & s'ils ne l'ont pas fait, c'est qu'ils n'ont pas eu lieu de le faire.

Les Chrétiens mêmes avoient un intérêt essentiel à supprimer cet endroit, ou du moins à l'excuser, si l'erreur eût été aussi grossière qu'on le suppose, & si saint Justin avoit pris, comme le veulent quelques-uns, *Semoni Deo Saucio*, pour *Simoni Deo Sancto*, comment saint Irénée, comment Tertullien, Eusebe, saint Augustin, c'est-à-dire, ce qu'il y a eu de plus sage & de plus éclairé dans l'Eglise de leur tems, ont-ils soutenu la même chose après S. Justin? Dira-t-on que Tertullien & que saint Augustin ignoroient, qui étoit *Semo Sancus*, ou qu'ils n'ont pas pris la peine de s'en informer? qu'ils n'ont pas daigné voir par leurs propres yeux, étant à Rome, la statuë & l'inscription de *Simon*, ou si l'on veut, de *Semo Sancus*. Saint Augustin dans ses Livres de la Cité de Dieu (a) fait mention du Dieu *Sancus*, ou *Sanctus* des Sabins. Tertullien n'ignoroit rien de toute la Religion Payenne: cependant l'un & l'autre appuient ce qu'on lit dans saint Justin; & saint Augustin (b) ajoute même qu'on avoit aussi dressé une statuë à Hélène femme de Simon. Théodoret (c), dont l'érudition & la sagesse sont si connues, dit que la statuë de Simon étoit d'airain; circonstance qu'il ne tenoit pas de saint Justin.

On ne doit pas disconvenir qu'il n'y ait assez de ressemblance entre *Simoni Deo Sancto*, & *Semoni Deo Saucio*; mais ce qui se lit dans l'inscription trouvée à Rome, & que nous rapporterons incontinent, est trop différent de ce qui a été vû par saint Justin, pour croire que ce soit le même. 1°. La statuë de saint Justin étoit érigée par autorité publique, & par l'ordre de l'Empereur & du Sénat, ainsi qu'il le déclare dans sa seconde Apologie (d), & celle que l'on nous vante, est l'ouvrage d'un Particulier. 2°. Dans l'inscription de *Semo Sancus*, on lit *Semoni Deo Saucio Fidio*: paroles qui ruinent tout le système de saint Justin, qui n'ignoroit pas que *Deus Fidius* étoit une ancienne Divinité Romaine, qui présidoit aux sermens. 3°. Enfin il paroît que la statuë & l'inscription de Simon le Magicien étoit unique à Rome, & celles de *Semo Sancus* y étoient communes & ordinaires, puisqu'encore aujourd'hui on y en trouve deux. Le sentiment de saint Justin est soutenu non seu-

(a) Aug. de Civit. l. 18. c. 19.

(b) Aug. de hares. 1.

(c) Theodoret. haretic. fabul. l. 1. c. 1.

(d) Justin. Apolog. 2. Sub Claudio Casara

Simon Magus Senatuum, populorumque Romanorum in tantum admiratione sui stupefecit, ut haberetur pro Deo, & receptus in Deorum numerum honoraretur dicatâ sibi statuâ.

lement par les Anciens que nous avons cité, & par tous les autres qui sont venus depuis, jusqu'au tems de Baronius; mais aussi par plusieurs Modernes, comme Baronius (a), Guillaume Spencer (b), Hammond (c), M. de Tillemont (d), le P. Halloix (e), Grotius (f), M. Fleury, & une infinité d'autres.

Ces raisons toutefois, & ces autoritez n'ont point empêché que plusieurs autres habiles gens n'ayent révoqué en doute le récit de saint Justin. Ils veulent bien avouer qu'il a été à Rome, qu'il a vu une inscription pareille à peu près à celle qu'il a rapportée; mais ils soutiennent qu'elle n'étoit pas précisément la même, & qu'elle n'avoit aucun rapport à Simon le Magicien, qui a reçu des honneurs divins dans sa Secte, & parmi les Samaritains, mais non pas chez les Romains, ni dans la ville de Rome, où il n'étoit pas aisé d'introduire de nouvelles Divinitez, ni un nouveau culte, & où ces sortes de Thèses ne se faisoient qu'avec beaucoup d'appareil, & seulement par la permission du Sénat (g): Circonstances & cérémonies que nul Auteur ne nous dit avoir été employées dans la prétendue apothéose de Simon le Magicien, qui par les prestiges a bien pû tromper la populace de Rome, mais qui dans un siècle aussi éclairé n'auroit pas aisément imposé au Sénat.

Si cette fameuse compagnie a eu quelquefois la foiblesse de déferer les honneurs divins à des hommes morts, ou à des mortels, ce n'a été que par des motifs de crainte, d'intérêt, ou de flatterie. Ici aucune de ces raisons n'ont pû la porter à donner le nom de Dieu à Simon, homme obscur, étranger, sans naissance, sans crédit, sans autorité; qui n'avoit pour tout mérite que sa magie & ses prestiges; choses souverainement odieuses & méprisées parmi les Romains, dont les Loix condamnoient la magie & les Magiciens, & punissoient sévèrement ceux qui les consultoient, & ceux qui exerçoient cet art pernicieux.

Est-il concevable que l'Empereur & le Sénat aient déferé les honneurs divins à un homme vivant, dont on connoissoit la naissance, la patrie, la vie, & dont on voyoit les infirmités & les besoins. J'avoue que les mêmes Romains ont donné le nom de Dieu à Caius & à Domitien; mais la crainte & l'intérêt les y forçoient, & jamais personne ne fut intérieurement persuadé de la

(a) *Baron. ad an. 44. n. 55.*

(b) *Guill. Spencer. not. in Origen. contra Cels. l. 1. p. 44.*

(c) *Hammond. Dissert. 1. de Episcoporum jure.*

(d) *Tillemont, Note 2. sur S. Justin.*

(e) *Halloix. in Justin.*

(f) *Grotius. l. 3. Operum. p. 488.*

(g) *Tertull. Apologet. c. 5.*

déité de ces monstres. Nul de ces motifs ne se rencontroit dans la prétendue Canonisation de Simon. Les peuples de Lyftré se mirent en devoir d'offrir de l'encens à saint Paul & à saint Barnabé, & de leur immoler des victimes (*a*), mais c'est qu'ils les prirent pour des Divinitez descenduës du Ciel, qui leur étoient apparuës; & auffi-tôt qu'ils reconnurent que ce n'étoient que des hommes, ils volurent les lapider.

Enfin on ne peut raisonnablement croire que les Romains ayent adoré Simon, ni pendant sa vie, ni après sa mort. Pendant sa vie ils n'ont jamais reçu sa Religion, ni déferé à ses sentimens, du moins on n'en voit aucun vestige dans l'Antiquité. Les Peres mêmes qui ont cru que les Romains l'avoient adoré, n'ont rien avancé de semblable. Or s'ils l'avoient pris pour un Dieu, ils auroient auffi adopté ses erreurs. Après sa mort son crédit étoit tombé, par la chute qu'il avoit faite en présence de Néron & du peuple Romain; & quand il seroit vrai que l'Empereur Claude l'auroit mis au rang des Dieux, il n'auroit pû se soutenir dans cet honneur après sa mort, lorsqu'on eut publiquement fait voir que ce n'étoit qu'un Magicien & un imposteur. Cependant saint Justin & les autres Peres qui l'ont suivi, supposent que plus de cent ans après Claude & après Néron il passoit encore pour un Dieu chez les Romains.

Le plus ancien Ecrivain qui nous parle de cette circonstance, est saint Justin le Martyr, & c'est apparemment de lui que tous les autres l'ont apprise les uns dans ses Ecrits, & les autres par le récit d'autrui, & sur le bruit commun. Or sans toucher à la sainteté, à la bonne-foi & à l'érudition de saint Justin, on peut avancer que dans quelques rencontres il étoit un peu trop crédule, & qu'il a avancé plus d'une chose comme certaine, qui passent aujourd'hui pour très-douteuses, pour ne rien dire de plus. Par exemple, il dit qu'il a vû près d'Alexandrie les Cellules, où les Septante Interprètes ont traduit les Saintes Ecritures, & il en raconte des particularitez toutes fabuleuses (*b*). Il accuse les Juifs d'avoir corrompu les Livres saints, & d'en avoir retranché divers passages qui étoient favorables au Messie; il assure, par exemple, qu'on lisoit autrefois dans le Pseaume xcvi. 10. *Dominus regnavit à ligno*, & que les Juifs en ont ôté *à ligno* (*c*), en haine de la Croix du Sauveur. Il est donc très-possible qu'il ait pris une inscription consacrée au Dieu *Semo Sancus*, honoré principalement parmi les Sabins, comme si elle eut

(*a*) *Act. xiv. 6. 11. 13.*

(*b*) *Justin. Exhort. ad Gentes.*

(*c*) *Justin. Dialogo cum Tryphone.*

SUR SIMON LE MAGICIEN. 333

regardé Simon le Magicien, divinisé, à ce qu'il prétend, par les Romains. En 1574. on déterra à Rome l'inscription suivante, dans l'Isle du Tibre, au même lieu où saint Justin avoit lû celle dont il nous parle.

SEMONI SANCO.
DEO. FIDIO.
SACRUM.
SEX. POMPEIUS. SP. F.
COL. MUSSIANUS.
DECUR.
BIDENTALIS.
DONUM DEDIT.

Il y en avoit une autre à peu près pareille placée sur le Mont Quirinal: La voici toute entiere (a).

SANCTO SANCO.
SEMONI DEO FIDIO.
SACRUM DECURIA.
SACERDOTUM
BIDENTALIUM.
RECIPERATIS.
VECTIGALIBUS.

Enfin en voici encore une autre que l'on voit à Rieti en Italie dans l'ancien pays des Sabins, où *Semo Sancus* étoit principalement adoré (b).

SANCO. FIDIO. SEMO. PATRI.
DE. DECUMA. VICTOR. TIBEL. LUCIUS. MUMIUS. DONUM.
MORIBUS. ANTIQUEIS. PRO. USURA. HOC. DARE. SEMPER.
VISUM. ANIMO. SUO. PERFECIT. TUA. OPE. ROGANS. TE.
COGENDEI. DISSOLVENDEI. TU. UT. FACILIA. FAXSEIS.
PERECIASQUE. DECUMAM. UT. FACIAT. VERAE. RATIONIS.
PROQUE. HOC. ATQUE. ALIIS, DONIS. DES. DIGNA. MERENTE.

(a) Apud Gruter. l. 1. p. 2671. ex Fulvio Urfino.

(b) Apud Gruter. t. 1. p. 2671. n. 7. ex Appiano & Fulvio, aliisque.

On nommoit cette Divinité presque indifféremment *Semo, Sancus Sanctus*, ou *Fidius*, comme le marque Ovide (a).

Querebam nonas Sancto, Fidione referrem.

An tibi Semo, Pater.

Et les Anciens appelloient en général *Semones*, (*quasi semi-homines*,) les Divinitez d'un rang inférieur aux grands Dieux ; on donnoit le nom de *Semo* à Mercure (b), à Hercule (c), à Vertumnus & à Priape (d), & il semble que *Semo* honoré sur le Mont Quirinal, étoit Hercule. Ovide 1. 6. Fast.

*Hunc igitur (Semonem) veteres donarunt ade Sabini,
Inque Quirinali constituere jugo.*

Mais sans nous arrêter à ces détails, il nous suffit d'avoir montré que l'on adoroit à Rome *Semo Sancus*, qu'on y voyoit une Statuë & une Inscription en son honneur, dans l'endroit même où saint Justin a cru voir celle de Simon le Magicien, qu'elle étoit conçue presque en mêmes termes que celle qu'il rapporte ; d'où l'on conclut qu'il a pu aisément se tromper, sur-tout étant étranger, peu instruit de la Langue Latine, & fort occupé de Simon le Magicien, dont les prestiges avoient long-tems trompé les Romains. Le sentiment que nous venons de proposer a été fortement soutenu par un très-grand nombre de Sçavans, tant Critiques, que Théologiens, de l'une & de l'autre Communion; par exemple, M. de Valois notes sur le Livre 2. & 3. de l'histoire d'Eusebe ; Saumaïse sur Spartien. Le Pere Pagi *Critic. in Baron. an. 42. n. 6.* Ciaconius, *Opusculo prefixo expositioni Columna Trajani* ; le Pere Mabillon *T. 1. Mus. Ital. p. 87.* Ant. Vandale *l. de Oraculis.* Reines. *Dissert. de Sybillin.* Ittigius *Dissert. de Heresiarch.* Salom. Deyling. *Obser. Sacr. T. 1. C. 36.* Joan. Albert. Fabric. *Not. in pseudo-Abdiam. p. 419. de Apocryph. N. T.* L'Auteur d'une Dissertation imprimée dans les nouvelles de la République des Lettres, an. 1685. au mois d'Aouft, p. 844. & plusieurs autres, dont les raisons rendent au moins fort douteux, ce que saint Justin a dit de l'Inscription faite en l'honneur de Simon le Magicien.

Cet imposteur étant venu à Rome dès le tems de Claude (e), & y ayant fait plusieurs disciples (f), saint Pierre l'y suivit pour

(a) *Fast. l. 6. v. 253.*

(b) *Auson. cap. 19.*

(c) *Ovid. Fast. l. 6.*

(d) *Fulgent. de vocibus antiquis.*

(e) Vers l'an 47. de J. C.

(f) *Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 15.* Ἡ μὲν
ἔστι Σίμων ὁ ἀποβῆς καὶ πνευματικός, οὗτος καὶ
τῷ ἀποστόλῳ καὶ ἀλλοῖσι διδάχαις.

SUR SIMON LE MAGICIEN. 335

diffiper ses illusions, & en peu de tems il ruina la puissance & le crédit qu'il s'y étoit acquis par ses prestiges. Eusébe (*a*) semble même dire qu'il y périt dans ce tems-là. Et M. de Valois le croit ainsi, de même que Métaphraste. Mais l'opinion la plus suivie est qu'il ne mourut que sous Néron vers l'an de JESUS-CHRIST 65. Sulpice Sévère, saint Augustin, Arnobe, saint Philastre, S. Ambroise, saint Maxime de Turin, Théodoret, saint Cyrille de Jérusalem, saint Isidore de Péluse, Baronius, & la plupart des Historiens sont pour ce dernier sentiment. Il est étonnant qu'Eusébe ne fasse aucune mention ni du vol, ni de la chute de Simon à Rome sous Néron, quoique ce fait fût si éclatant, & si important, & si propre à embellir une histoire comme la sienne. Les plus anciens Peres, comme saint Justin, saint Irenée, Origène, Tertullien, n'en ont pas parlé non plus, quoiqu'ils ayent été fort attentifs à recueillir tout ce que l'on sçavoit de Simon le Magicien.

Les autres Peres que nous avons citez, conviennent que Simon étant à Rome sous l'Empereur Néron, entreprit de voler & de monter au Ciel, & qu'en effet il vola pendant quelques momens; mais que les Apôtres saint Pierre & saint Paul (*b*) s'étant mis en prieres, le Magicien fut précipité, & mourut de sa chute. Voilà en quoi ces Auteurs sont d'accord, mais il ne le sont nullement dans la maniere dont Simon s'éleva, ni dans celle dont il mourut.

Hégesippe & le faux Abdias disent qu'il monta au Capitole, & que s'étant élancé de dessus un rocher, il commença à voler. Qu'alors le peuple Romain, qui étoit présent, s'étant écrié que JESUS-CHRIST n'avoit jamais rien fait de semblable. . . Saint Pierre pria le Sauveur de faire éclater sa puissance contre cet Imposteur, qu'en même tems ayant ordonné aux Démons qui le soutenoient en l'air, de l'abandonner, il tomba, s'étant embarrassé dans les ailes qu'il avoit prises, & que s'étant tout brisé par sa chute, il mourut peu de tems après.

Les Actes de saint Pierre qui portent le nom de Marcelle, racontent que Simon ayant demandé qu'on lui dressât une tour dans la place surnommée le Champ de Mars, il y monta couronné de lauriers en présence de tout le peuple, & se mit à voler, mais qu'à la priere de saint Pierre il fut précipité. L'Auteur du Poëme de saint Pierre imprimé dans Canisius sous le nom de Valafride Stra-

(*a*) *Valchi. not. in l. 2. c. 15. p. 33.*

(*b*) *Les Constitutions Apostoliques, ne*

| marquent que S. Pierre, l. 6. c. 9.

bon (a) parle aussi de cette tour. Arnobe (b) dit qu'il fut enlevé sur un chariot de feu comme Elic, mais que saint Pierre n'eut pas plutôt prononcé le nom de JESUS-CHRIST, que tout cela disparut, & que Simon fut renversé par terre, étant abandonné des Démons qui le soutenoient, qu'il se rompit les jambes par sa chute, & fut porté à Brunde, où étant, il se précipita du comble de la maison, ne pouvant survivre à la honte & à la douleur dont il étoit accablé. Plusieurs Peres (c) racontent qu'il se fit enlever en l'air par deux Démons, se sentant pour cela de la force de sa magie. Mais que les Apôtres saint Pierre & saint Paul s'étant mis en prières, il se trouva tout d'un coup délaissé, & tomba par terre, ainsi que nous l'avons dit. D'anciens Actes Grecs dans M. Cotelier, lisent qu'il tomba dans la rue nommée *Via Sacra*.

Quelques-uns croient que *Brunde*, où Simon fut porté après sa chute, est la ville de Brunduse, ou Brinde, située à l'extrémité de l'Italie vers la Grèce, comme si cet Imposteur, pour couvrir la honte de sa défaite, eût voulu sortir de l'Italie, pour s'en retourner en Orient. D'autres veulent que Brunde soit un lieu, ou un quartier de Rome; en effet les Anciens (d) racontent que Simon mourut dans Rome même, & au milieu de cette ville, comme le veut saint Epiphane; & nul ne dit d'une manière distincte qu'il soit mort à Brunduse, & hors de Rome. Je passe sur d'autres variétés de sentimens moins considérables, comme, que ce fut saint Pierre qui provoqua Simon à ce combat, ainsi que Théodoret (e) le semble croire, au lieu que le Livre des Constitutions dit (f) que ce fut Simon qui y provoqua saint Pierre.

Ce combat est décrit assez au long dans les Constitutions attribuées aux Apôtres. Elles portent (g) que Simon étant à Rome, & séduisant bien du monde, vint un jour au théâtre en plein-midi, & ayant persuadé au peuple d'y faire venir aussi saint Pierre, promettant qu'il voleroit dans l'air; saint Pierre s'y rendit, & le Magicien commença à s'élever en l'air. Les Assistans s'écrièrent qu'il étoit un Dieu; mais saint Pierre s'étant mis en prières, & levant les mains au Ciel, dit en regardant Simon; je suis un homme de Dieu, & un véritable Apôtre de JESUS-CHRIST, & non pas un

(a) *Apud Canis. t. 6. Lédion. Antiq. p. 659.*

(b) *Arnob. l. 2. p. 50.*

(c) *Vide Arnob. loc. cit. Cyrill. Hierosol. Catech. 6. Ambros. Hexæmèr. l. 4. c. 8. Sulpit. Sever. l. 2. Hist. Eccl. Isidor. Pelus. l. 1.*

Ep. 13. Theodoret. haret. fab. l. 1. c. 1.

(d) *Philastrius de hares. c. 29. Aug. de hares. 1. Epiphane. hares. 21.*

(e) *Theodoret. haretic. fabul. l. 1. c. 1.*

(f) *Constit. Apost. l. 6. c. 9.*

(g) *Constit. l. 8. c. 9.*

Séducteur

Séducteur comme toi, je commande aux Puissances infernales qui te soutiennent en l'air, de t'abandonner, afin que tu te précipites, & que tu deviennes la risée de ceux que tu as séduits. En même tems il tomba avec grand bruit, & se cassa la cuisse & les extrémités des pieds; alors la multitude du peuple s'écria : Il n'y a qu'un seul Dieu, qui est celui que saint Pierre prêche. Plusieurs abandonnerent Simon, mais quelques autres lui demeurèrent attachez.

On rapporte à cet événement ce qu'on lit dans Dion Chrysostome (a), que Néron nourrit long-tems à sa Cour un homme qui avoit promis de voler en l'air, & ce que raconte Suetone (b), que dans des jeux un homme entreprit de voler devant Néron, mais dès le premier effort il tomba par terre, & que son sang rejaillit jusques dans le pavillon d'où ce Prince le regardoit. Comme nous n'avons nul intérêt à nier que cela regarde Simon le Magicien, aussi n'avons-nous aucune certitude que ce soit lui dont parlent les Historiens. De la maniere dont les Peres & les Auteurs Ecclésiastiques nous racontent l'entreprise de Simon, il paroît qu'elle se fit en présence du peuple, & dans une place publique, & non pas dans le théâtre, ni devant l'Empereur, & que la chose ne fut pas long-tems préméditée, mais que Simon se tenant assuré de la force de sa magie, prit subitement son parti, & défia saint Pierre au combat. Il est vrai que saint Philastre veut que Simon se soit élevé en l'air en présence de Néron, mais aucun autre Ancien ne l'a dit.

Saint Augustin (c) raconte que quelques Romains rapportoient le jeûne du Samedi qui s'observoit à Rome, à ce que saint Pierre ayant à combattre contre Simon le Magicien un Dimanche, avoit jeûné le jour précédent avec l'Eglise de Rome; & que le succès du combat ayant été aussi heureux que nous l'avons dit, on avoit toujours conservé l'usage de jeûner ce jour-là dans cette Eglise. Mais le même Pere avoue que la plupart des Romains croyoient que ce jeûne avoit une autre origine. *Est quidem & hac opinio plurimorum; quamvis eam perhibeant esse falsam plerique Romani.*

Si l'on souhaite voir dans un plus grand détail les diversitez de sentimens qu'il y a parmi les Anciens touchant le dernier combat de saint Pierre contre Simon, & sur les circonstances qui l'accompagnerent, on peut consulter M. Cottelier dans ses Notes sur le sixième Livre des Constitutions Apostoliques, pages 268. 269. où il a épuisé cette matiere, & il conclut que la chose étant aussi em-

(a) Dio Chrysof. Orat. 21. p. 371.
(b) Sueton. l. 6. c. 12.

(c) Aug. Epist. 86. ad Casulan.

brouillée & aussi incertaine dans ses circonstances, le plus sûr parti est de suspendre son jugement sans décider de la vérité, ni de la fausseté du fond de l'histoire, & c'est ce qui nous paroît le plus sage & le plus judicieux dans tout cela.



DISSERTATION

S U R

LES ACTES DE PILATE,

ENVOYÉZ A L'EMPEREUR TIBERE,

AU SUJET DE LA MORT

DE JESUS-CHRIST.

LA licence de fabriquer de fausses pièces & de mauvais écrits, a été si grande au commencement du Christianisme, qu'on ne doit pas s'étonner de voir tant de gens se défier de presque tout ce qui n'est pas reconnu pour authentique dans l'Eglise, & se mettre en garde contre la plupart des Ecrits de ce tems-là. En effet, si l'on excepte les Ecritures Canoniques, il y en a peu qui n'ayent été ou altérez, ou interpolé, ou feints à plaisir. Combien de faux Evangiles, de faux Actes des Apôtres, de fausses Apocalypses, de fausses Prophéties, de fausses vies des Martyrs & des Saints, n'a-t-on pas publié dès l'origine de l'Eglise ? Les Hérétiques n'épargnerent pas les Saints Evangiles, ni les véritables Epîtres des Apôtres ; il les corrompirent par de dangereuses additions, ou par des retranchemens arbitraires. On sçait ce qui est arrivé aux Epîtres de S. Ignace le Martyr, qu'on a eu tant de peine à purger des interpolations qu'on y avoit fourrées. Combien d'Actes de Martyrs avons-nous perdus par la faute des corrupteurs de ces vénérables monumens ? Un faux zèle, une trop grande simplicité, une affectation de faire valoir certains sentimens, une malicieuse envie de soutenir des

erreurs, sont des sources qui ont produit tous ces désordres.

Les Actes que Pilate envoya à Tibère contenant la relation de ce qui s'étoit passé à la Mort & à la Résurrection de JESUS - CHRIST, sont aujourd'hui un grand problème parmi les Sçavans; la plupart croient que Pilate écrivit en effet à l'Empereur, pour l'informer de ce qui étoit arrivé dans cette occasion; mais on est partagé, sçavoir si ces Actes sont ceux que les Peres ont citez, s'ils sont parvenus entiers & authentiques jusqu'à nous, ou s'ils sont tellement perdus & altérez, que depuis les premiers siècles, aucun de ceux qui en ont parlé, ne les ait vûs, au moins dans leur entier.

Il est certain que les Gouverneurs des Provinces écrivoient ordinairement à Rome ce qui arrivoit de plus important dans leur Gouvernement. L'exemple de Pline qui écrivit à Trajan (a), ce qu'il avoit fait en Asie contre les Chrétiens, en est une preuve. Eusebe (b) remarque que c'étoit un usage ancien dans l'Empire de donner ainsi avis à l'Empereur de ce qui se faisoit de nouveau dans chaque Province, afin qu'il fût informé de tout. Tertullien (c) reconnoît, ou du moins insinuë la même chose, lorsqu'il dit que Tibère ayant appris ce qui s'étoit passé dans la Palestine, en fit part au Sénat, & leur proposa de mettre JESUS-CHRIST au rang des Dieux. Mais que le Sénat refusa de le faire, parce que ce dessein n'étoit pas venu de lui, & qu'il prétendoit que le droit de faire des Dieux n'appartenoit qu'à lui seul.

Saint Justin le Martyr dans sa seconde Apologie (d), cite ces paroles des Actes envoyez de Palestine par Pilate à Tibère: *On attachâ JESUS à la Croix avec des cloux aux pieds & aux mains, & après l'avoir crucifié, ceux qui l'avoient mis en Croix, jouèrent ses habits au dez, & les partagerent entr'eux.* Il ajoûte en parlant aux Payens. *C'est ce que vous pourrez aisément reconnoître par les Actes qui en ont été écrits sous Ponce Pilate.* Il dit encore (e): *Les Prophéties ont marqué distinctement que le Christ guérirait toutes sortes de maladies, & qu'il resusciteroit les morts; & vous pourrez vous convaincre que JESUS l'a fait par la lecture des Actes qui en ont été écrits sous Ponce Pilate.* De ces deux passages on peut inférer que ces

(a) Plin. lib. 10. Ep. 102. Tertull. Apolog. c. 2.

(b) Euseb. l. 2. c. 2. Hist. Eccl. Παλαιῶν κειμήλια τῆς ἰδίας τοῖς μὲν ἰθὺς ἀρχῆσι καὶ παρὰ σφίσι κρηνομένην τῶν τῆν βασιλείων ἀρχῶν ἐπισημασθῆναι.

(c) Tertull. Apolog. c. 5. Euseb. l. 2. c. 2.

(d) Justin. Apol. 2. pro Christian. p. 76. Καὶ αὐτὸς ἐπὶ γίγνεσθαι δεικνύσας μὲν οὐκ ἐπὶ ποτὶς Πιλάτου γινόμενων ἀπτῶν.

(e) Ibidem. p. 84. Ὅτι τὰ αὐτὰ ἰστοῦσιν ἐκ τῆς ἐπὶ Πιλάτου Πιλατῶν γινόμενων ἀπὸ τῶν (lege ἀπὸ τῶν) κρηνοῦν δεικνύσας.

Actes étoient fort étendus , & qu'ils entroient dans un grand détail.

Il est aussi parlé des Actes de Pilate , envoyez à l'Empereur Tibère , dans l'histoire du martyre de saint Ignace d'Antioche. On y voit que l'on écrivit à l'Empereur Trajan , qu'Ignace surnommé *Porte-Dieu* , tenoit la Religion Chrétienne , & enseignoit aux autres d'honorer JESUS-CHRIST comme un Dieu ; encore que ce Jesus eût été condamné à mort par Pilate , & à être crucifié , *ainsi que l'enseignent ses Actes*. Mais cette période ne se lit point dans les Actes sincères & choisis des Martyrs , publiez par le R. P. D. Thierry Ruinart , & les Sçavans reconnoissent qu'elle y a été ajoutée après coup.

Tertullien (a) nous donne un grand jour pour découvrir ce que contenoient ces Actes de Pilate ; car après avoir dit que le Sauveur chassoit les Démons du corps des Possédez , qu'il rendoit la vûe aux Aveugles , qu'il nettoyoit les Lépreux , qu'il guérissoit les Paralytiques , qu'il ressuscitoit les Morts , qu'il commandoit avec empire aux élémens , apaisant les tempêtes , marchant sur les eaux , & montrant par-là qu'il étoit le Verbe tout-puissant , & Créateur de toutes choses. Que l'éclat de sa doctrine avoit si fort aigri les principaux des Juifs , qui voyoient avec peine qu'il étoit suivi d'une grande multitude de peuple , qu'ils avoient comme forcé Ponce Pilate par leurs instances , à le leur livrer pour être crueifié , ainsi que JESUS lui-même & les anciens Prophètes long-tems auparavant l'avoient prédit. Qu'étant attaché à la Croix , il avoit fait éclater plusieurs merveilles de sa puissance ; car , ajoute-t-il , il rendit son esprit , lorsqu'il voulut , sans attendre le ministère du bourreau. Au même moment le jour fut changé en nuit , quoique le soleil fût au milieu de sa course. Alors les Juifs le détacherent de la Croix , l'enfermerent dans un tombeau , & en confierent la garde à une troupe de soldats , de peur que , comme il avoit prédit qu'il ressusciteroit le troisième jour , ses Disciples ne dérobaissent son Corps , & ne fissent accroire au peuple qu'il étoit ressuscité. Mais le troisième jour la terre fut tout d'un coup ébranlée , la pierre qui fermoit le tombeau fut ôtée , les Soldats saisis de frayeur , prirent la fuite , aucun de ses Disciples ne parut , & toutefois on ne trouva rien dans le tombeau , que les dépouilles d'un mort enseveli : Les principaux des Juifs répandirent le bruit que ses Disciples avoient

(a) Tertull. *Apolog.* c. 21.

SUR LES ACTES DE PILATE. 341

enlevé son Corps. JESUS passa quarante jours dans la Galilée, qui est un Canton de la Palestine, enseignant aux siens ce qu'ils devoient enseigner aux autres. Enfin après leur avoir donné ses ordres pour prêcher par tout le monde, il monta au Ciel enveloppé d'une nuée.

Tertullien conclut : Pilate déjà en quelque sorte Chrétien dans sa conscience, écrivit toutes ces choses à Tibère ; *Ea omnia super Christo Pilatus & ipse jam pro sua conscientia Christianus Casari, tum Tiberio nuntiavit.* Et dès lors les Empereurs auroient cru en JESUS-CHRIST, si les Empereurs n'étoient pas nécessaires au monde, ou si les Césars pouvoient être Chrétiens : *Sed & Casares credidissent super Christo, si aut Casares non essent saculo necessarii, aut si & Christiani potuissent esse Casares.* On voit par ce passage de Tertullien, que la lettre de Pilate à Tibère, étoit comme un précis de l'Evangile, & que ce Gouverneur prenoit la vie de JESUS-CHRIST depuis le commencement de sa Prédication, jusqu'à son Ascension au Ciel. Nous tirerons dans la suite nos inductions de tout cela seulement. Nous remarquons ici qu'il n'est pas étonnant que Tertullien ait avancé que Pilate étoit déjà Chrétien dans sa conscience, lorsqu'il écrivit ces choses à Tibère ; car en effet un Chrétien n'auroit pu en écrire d'une manière plus précise, plus avantageuse & plus détaillée ; & Tibère ayant reçu de pareilles nouvelles pouvoit bien proposer au Sénat de mettre JESUS au rang des Dieux, puisqu'enfin il étoit en tout sens infiniment au-dessus de tous les Dieux du Paganisme, suivant la relation de Pilate.

Eusebe de Césarée, qui avoit lû l'Apologétique de Tertullien, parle en deux endroits de cette lettre de Pilate à Tibère. Il dit (a) dans sa Chronique sous les Consuls de l'an de JESUS-CHRIST 36. que Pilate ayant écrit à Tibère au sujet de notre Sauveur, & de la doctrine des Chrétiens, Tibère proposa au Sénat de recevoir la Foi Chrétienne, mais que le Sénat ne se rendit point à ce sentiment. On lit même dans la Version que saint Jérôme a faite de cette Chronique, qu'il publia une Ordonnance pour chasser les Chrétiens de la ville de Rome, mais que Tibère fit un Edit contraire qui menaçoit de mort quiconque accuseroit un Chrétien : *Verum cum ex consulto Patrum Christianos eliminari urbe placuisset, Tiberius per Edictum accusatoribus Christianorum comminatus est mortem.*

(a) Euseb. Chronic. ad an. mund. li. 11. 111. | τὸ Χριστιανὸν διγμῶσθε, Τιβέριος πρὸς τὴν σύγκλητον ἱεροτολογήσατο ὡς εἶπε Χρῆστος πίστεως.

„ Le même Eusebe dans son Histoire Ecclésiastique (*a*) dit que
 „ la Résurrection miraculeuse, & l'Ascension de JESUS-CHRIST
 „ étant devenuës célèbres en plusieurs endroits : comme c'étoit
 „ une ancienne coûtume que les Gouverneurs des Provinces en-
 „ voyassent à l'Empereur la relation de tout ce qui arrivoit de
 „ nouveau dans leur Gouvernement, afin qu'il ne se passât rien
 „ dont il ne fût bien informé; Ponce Pilate fit sçavoir à Tibère la
 „ Résurrection du Sauveur, qui étoit connuë de tout le monde
 „ dans toute la Palestine. Il lui marqua aussi qu'il avoit appris que
 „ JESUS avoit fait plusieurs miracles, & que depuis sa Résurre-
 „ ction, il étoit déjà reconnu de plusieurs pour un Dieu. Tibère
 „ ayant appris ces choses, en parla au Sénat, & proposa de mettre
 „ JESUS-CHRIST au rang des Dieux; mais le Sénat s'y opposa,
 „ sous prétexte qu'il y avoit une ancienne Loi qui défendoit de
 „ recevoir personne au rang des Dieux, sinon par un Decret du
 „ Sénat; mais la vraie raison de ce refus, est que la Religion Chré-
 „ tienne étant toute divine, ne devoit pas être établie par l'auto-
 „ rité des hommes. Le Sénat ayant donc ainsi rejeté cette proposi-
 „ tion, l'Empereur ne laissa pas de persister dans son sentiment; &
 „ il n'entreprit rien contre la Doctrine de JESUS-CHRIST. Il cite
 „ après cela le passage de l'Apologétique de Tertullien que nous
 „ avons rapporté ci-devant, & qui étoit alors traduit en Grec.

Saint Epiphane (*b*) parlant de l'hérésie de certains *Quartodécimains*, qui vouloient que l'on fit toujourns la Fête de Pâque le jour précis qui avoit été le 14. de la Lune, l'année de la mort du Sauveur, en quelque jour de la Lune qu'il tombât; Saint Epiphane, dis-je, assure, que ces Hérétiques se fondoient principalement sur les Actes de Pilate, qui portoient que le Sauveur étoit mort le huitième jour devant les Calendes d'Avril, qui est le 25. de Mars. Ainsi ils faisoient tous les ans la Pâque ce 25. de Mars, sans avoir égard au cours de la Lune. Ils habitoient principalement la Capadoce, & célébroient tous la Paque dans un même jour. Mais, ajoûte saint Epiphane, il y a de la diversité entre les Exemplaires de ces Actes; car nous en avons trouvé qui lisent le 15. des Calendes d'Avril, au lieu du huitième; & nous sçavons certainement que le vrai jour de la Passion du Sauveur, est le 13. des Calendes

(*a*) Euseb. Hist. Eccl. l. 2. c. 2.

(*b*) Epiphane. heres. 50. n. 1. Ἀπὸ τῶν ἀκ-
 τῶν δὲ διὰ τὴν αὐχρῶσιν τῶν ἀπερίβρωτων Ἐρη-
 τῶν ὡς οἱ εἰς ἰμφίρεται τῆ ἀπὸ ἐκτῶ Καλαυδῶν

Ἀπὸ τῶν ἀκτῶν δὲ διὰ τὴν αὐχρῶσιν τῶν ἀπερίβρωτων Ἐρη-
 τῶν ὡς οἱ εἰς ἰμφίρεται τῆ ἀπὸ ἐκτῶ Καλαυδῶν

„ la Divinité de JESUS-CHRIST, s'y opposa, & fit une Ordon-
 „ nance pour exterminer tous les Chrétiens qui étoient à Rome ;
 „ Séjan sur-tout qui avoit une très-grande autorité sous Tibère,
 „ s'éleva fortement contre cette nouvelle Religion. Mais Tibère
 „ publia un Edit qui menaçoit de mort ceux qui accuseroient les
 „ Chrétiens.

Nous rapportons tout au long ce passage, pour montrer le progrès que font les opinions, à mesure qu'elles s'éloignent de leur source. Car Orose ajoute déjà quelques circonstances au récit de Tertullien, d'où l'on voit bien qu'il a pris ce qu'il raconte ; ce qu'il dit de Séjan, par exemple, est tout de lui ; mais pour le Decret du Sénat qui bannissoit de Rome tous les Chrétiens, nous l'avons déjà vû dans la Version Latine que saint Jérôme a faite de la Chronique d'Eusebe.

Saint Gregoire de Tours (*a*) dit “ qu'après la mort du Sau-
 „ veur, les Juifs s'étant saisis de Joseph d'Arimathie, & l'ayant
 „ renfermé dans une Cellule, les principaux des Prêtres se chargè-
 „ rent de le garder eux-mêmes, usant envers lui d'une plus grande
 „ rigueur qu'ils ne faisoient envers JESUS-CHRIST, dont ils
 „ confierent le Sepulcre à la garde des Soldats, ainsi qu'il est porté
 „ dans les Actes de Pilate envoyez à l'Empereur Tibère ; lors donc
 „ que JESUS-CHRIST ressuscita, les Gardes qui étoient à son
 „ Tombeau, effrayez par les Anges qui leur apparurent, s'enfui-
 „ rent ; & dans la même nuit les parois de la Cellule où Joseph
 „ d'Arimathie étoit enfermé, furent élevez de terre par le mini-
 „ stère d'un Ange, enforte que Joseph eût moyen de se sauver,
 „ après quoi l'Ange remit la Cellule en son premier état. Et comme
 „ les Princes des Prêtres reprochoient aux Soldats qui avoient
 „ gardé le Corps de JESUS, leur négligence, & vouloient les obli-
 „ ger à représenter le Corps de JESUS, les Soldats leur répondi-
 „ rent : Rendez vous-mêmes Joseph, & nous vous rendrons
 „ JESUS.

Toutes ces mêmes circonstances se lisent aujourd'hui dans le faux Evangile de Nicodème, d'où saint Gregoire de Tours peut les avoir prises, ou de quelque autre Livre apocryphe. Car ce faux Evangile ne ressemble à rien moins qu'à une lettre envoyée par Pilate à Tibère ; c'est un Ouvrage assez long, mal écrit, mal entendu, d'un Latin plat & barbare, rempli de pauvreté & de puérilité, &

(*a*) *Gregor. Turon. Hist. Franc. l. 1. c. 20. p. 18. Edit. Ruinart.*

par-dessus tout, qui n'a été connu qu'assez tard. Quelques-uns (a) l'ont voulu attribuer à saint Gregoire de Tours lui-même, fondé apparemment sur ces paroles du Liv. 1. *Histor. Franc. cap. 23. Pilatus autem gesta ad Tiberium Casarem mittit, & ei tam de virtutibus Christi, quàm de Passione vel Resurrectione eius insinuat. Quae gesta apud nos hodie retinentur scripta.* Mais cela ne prouve pas qu'il en soit Auteur. Nul Ancien n'en a fait mention, il a paru imprimé pour la première fois parmi les Orthodoxographes à Basle en 1555. M. Fabricius (b) qui a recueilli avec grand soin ceux qui en ont fait mention, n'en cite aucun grec avant le synaxaire des Grecs, qui n'en parle que sur un oïi-dire, ni aucun latin avant Grynæus dans sa Préface sur les Orthodoxographes.

Le faux Hégesippe (c) qui écrivoit au quatrième ou cinquième siècle, est le premier Auteur qui nous ait donné une Lettre entière de Pilate à Tibère. " Il dit donc que Pilate n'en est pas " moins coupable, pour avoir publié, malgré lui, la Résurrection " du Sauveur qu'il connoissoit, quoiqu'il ne la voulût pas croire, " ainsi qu'il paroît par sa lettre adressée à l'Empereur, en ces termes: " Ponce Pilate à Claude, Salut. Il est arrivé depuis peu une chose " dont je puis rendre témoignage, & qui sera cause du dernier mal- " heur que les Juifs & leurs descendans se sont attirés par leur " envie; car Dieu ayant promis à leurs peres de leur envoyer du " Ciel son Saint, pour être leur véritable Roi, qui devoit naître " d'une Vierge, & paroître sur la terre; le Dieu des Hébreux l'a " fait paroître dans la Judée sous mon Gouvernement, & les prin- " cipaux des Juifs ayant vû les miracles qu'il faisoit en éclairant " les Aveugles, & nettoyant les Lépreux, chassant les Démon, " guérissant les Paralytiques, ressuscitant les Morts, se faisant obéir " par les vents, en marchant sur les eaux de la mer, & faisant plu- " sieurs autres prodiges; les principaux de cette Nation, dis-je, " ont conçu contre lui une telle jalousie, qu'ils l'ont arrêté, & " me l'ont livré; & forgeant contre lui diverses accusations, l'ont " voulu faire passer pour un Magicien, & pour violateur de la " Loi. M'étant laissé persuader par leurs discours, je l'ai fait fouët- " ter, & le leur ai livré pour en faire ce qu'ils voudroient. Ils l'ont " crucifié, & ont mis des Gardes à son Tombeau. Mais pendant " que mes Soldats le gardoient, il est ressuscité le troisième jour. " La malice des Juifs a été jusqu'à corrompre les Soldats pour leur "

(a) Vide, si lubet, D. Theodoric. Ruy-
nart. Præfat. in Gregor. Turon. n. 76.

(b) Fabricius Apocryph. Novi Testamenti,

pag. 223. & seq.

(c) Hégesippe. de excidio Urbis Hierosol. in
Anacephalaos. 1. 5. Bibl. PP. pag. 1212.

» faire dire que pendant qu'ils dormoient, les Disciples de JESUS
 » l'ont enlevé. Mais les Gardes ayant reçu l'argent, n'ont pû se
 » taire. Ils ont déclaré l'avoir vû ressusciter, & avoir reçu de l'ar-
 » gent des Juifs «. Ainsi finit la Lettre rapportée par Hégesippe.
 Sixte de Sienne (a) qui la rapporte aussi avec quelques variétez de
 Leçons peu considérables, ajoûte ce qui suit comme étant encore
 de la Lettre; au lieu que dans Hégesippe il fait partie de son récit,
 & ne finit pas par *Vale*: *Je vous ai écrit ces choses, afin que personne*
n'aoute foi aux satisfes & aux mensonges des Juifs, s'ils s'avisent d'en
parler autrement. Adieu.

Pour peu qu'on ait de goût pour l'Antiquité, on sent bien que
 cette pièce n'est nullement authentique. Ni le tour, ni le stile, ni
 les manieres n'ont rien d'une Lettre écrite d'un Gouverneur à un
 Empereur. Le Latin est barbare dans Hégesippe; & quoique l'Exem-
 plaire du Vatican, sur lequel Sixte de Sienne dit avoir copié la
 sienne, soit un peu plus petit & moins barbare, il n'approche pas
 toutefois de la pureté, de l'élégance, de la force, dont les per-
 sonnes de considération écrivoient du tems de Tibère. Après cela,
 que veut-il dire par ces termes: *Ponce Pilate à Claude, salut?* En-
 tend-il que Pilate ait écrit à Claude successeur de Caligula? L'Exem-
 plaire de Sixte de Sienne porte: *Pontius Pilatus Claud. Tiberio Im-*
peratori Neroni S.

En voici une autre publiée par Florentinius (b), que l'on
 trouve de meilleur goût, & qui sent plus son Antiquité: « Pilate
 » à Tibère César, Salut. JESUS-CHRIST dont je vous ai parlé
 » dans mes dernieres Lettres, a enfin été exécuté à mort; à la sol-
 » licitation des Juifs, mais malgré moi, & sans mon consente-
 » ment; on n'a certainement jamais vû, & on ne verra jamais
 » homme d'une piété, ni d'une intégrité pareille à la sienne. Mais
 » le Peuple avec tous leurs Scribes & leurs Anciens, ayant com-
 » plotté sa mort, ont enfin crucifié ce Prédicateur, ainsi que leurs
 » Prophètes & nos Sibylles l'avoient prédit. Pendant qu'il étoit
 » attaché à la Croix, on a vû plusieurs prodiges, qui, au juge-
 » ment des Philosophes, menaçoient l'Univers d'une ruine pro-
 » chaine. Les Disciples de cet homme subsistent encore aujour-
 » d'hui; & non seulement ils ne démentent point la sainteté de

(a) *Sixt. Senens. Biblioth. Sancti. l. 2. p. 100.* Voyez aussi la même Lettre dans un
 Ouvrage supposé, qui porte le nom d'un
 Marcel, Disciple prétendu de saint Pierre.

Esther, Notes de M. Fabricius sur cette Let-
 tre Apo-ryph. N. T. p. 298.

(b) *Florentin. Martyr. vet. p. 113.*

leur Maître par leur conduite , & par leur bonne vie , on peut “ dire au contraire qu'ils lui font honneur. Si je n'avois apprehen- “ dé un soulevement de la part du peuple , cet homme de bien “ seroit peut-être encore en vie ; & quoique je ne me sois pas op- “ posé avec toute la force dont j'aurois été capable , à ses accu- “ sateurs , pour le garantir , toutefois je ne l'ai livré que malgré- “ moi ; & ce n'est que la crainte de commettre une dignité , qui “ m'a obligé d'abandonner le sang de ce Juste à la malice des “ hommes. Il est vrai qu'il étoit innocent de tout ce dont on le “ chargeoit : Mais selon leurs Ecritures il devoit mourir pour no- “ tre salut. Portez-vous bien. Du quatrième jour d'avant les No- “ nes d'Avril. (C'est-à-dire , du deuxième jour d'Avril.) “

Il y a dans cette Lettre plusieurs traits qui découvrent la fauf-
seté. 1°. Elle suppose que Pilate a déjà écrit d'autres Lettres à Ti-
bére au sujet de JESUS-CHRIST : Circonstance dont aucun An-
cien n'a fait mention , & qu'ils n'auroient pas manqué de relever ,
si elle eût été dans les Actes qu'ils ont citez. 2°. Elle parle du Sau-
veur , comme auroit fait un Chrétien , en l'appellant J E S U S-
CHRIST. 3°. Elle ne dit rien des Prêtres , mais seulement des Scri-
bes & des Anciens , comme Auteurs de sa mort , quoique les Prê-
tres y ayent eu la principale part. 4°. Elle dit que les Sibylles a-
voient prédit la Passion du Sauveur ; ce qui est faux. On ne s'est
avisé de citer les Sibylles sur ce sujet , que long-tems après Pilate ,
& depuis qu'on a eu fabriqué sous leurs noms des vers dont la
fausseté est aujourd'hui si reconnuë. 5°. L'excuse de Pilate , qui dit
qu'il a livré JESUS-CHRIST aux Juifs , de peur de commettre la
dignité de l'Empereur , & parce que les Ecritures des Juifs portoient
qu'il devoit mourir pour le salut du peuple Juif , est frivole & ri-
dicule. Les Juifs à la verité accusoient JESUS de se dire Roi , d'être
un séditieux , de s'opposer à César ; si cela eût été bien prouvé ,
il ne falloit pas s'excuser de l'avoir fait mourir ; & s'il étoit faux ,
quel risque couroit la dignité de l'Empereur ? De plus , les Juifs
disoient que JESUS-CHRIST devoit mourir , selon leur Loi (a),
secundum Legem debet mori ; mais ils en marquent aussi-tôt la rai-
son , *Quia Filium Dei se facit*. Accusation que Pilate n'approfondit
pas , & qui , selon les apparences , ne fit pas grande impression sur
son esprit.

Les Bollandistes (b) rapportent une histoire de Notre Seigneur,
envoyée , dit-on , par Pilate à Tibère , & trouvée à Jérusalem dans

(a) *Johan. XIX. 7.*

I (b) *Bolland. 4. Februar. p. 450.*

un Regître du tems de Théodore. Mais on ne doute pas de sa supposition. M. Cottelier (*a*) cite aussi une Relation Grecque de Pilate à Tibère, touchant ce qui est arrivé à sa mort, & après la mort de JESUS-CHRIST. Mais cette pièce est si pitoyable au jugement de ce sçavant homme, qu'elle ne mérite pas qu'on prenne la peine de la lire.

M. Fabricius (*b*) nous en a donné une autre tirée de la Bibliothèque de M. de Colbert, n. 2493. en voici le précis: *Relation de Pilate Gouverneur, touchant Notre Seigneur JESUS-CHRIST, envoyée à l'Empereur demeurant à Rome. A très-puissant, très-auguste & invincible Empereur Tibère, Pilate Préfet d'Orient. Je suis obligé de vous faire sçavoir, très-puissant Empereur, ce qui vient d'arriver ici, & je le fais rempli de crainte & de frayeur, prévoyant ce qui en doit arriver dans la suite.* Il entre après cela en matière, & dit, qu'Hérodes, Archelaüs, Philippes, Anne, Caïphe, & tout le peuple Juif lui ont livré un homme nommé JESUS, accusé de plusieurs crimes, mais qui n'a été convaincu d'aucuns; qu'au contraire il a fait une infinité de miracles, dont il donne le détail, racontant entre autres, celui de la résurrection du Lazare, & celui de la guérison de l'Hémorroïsse par l'attouchement de la frange du Manteau de JESUS-CHRIST; il dit ensuite qu'il a été forcé d'abandonner ce saint homme aux Juifs pour le crucifier, quoiqu'il le reconnût innocent. Qu'à sa mort on a vû une infinité de nouveaux prodiges; que la terre s'étant ouverte, Abraham, Isaac, Jacob, les douze Patriarches, Moïse & Jean sont ressuscitez, & sont apparus à plusieurs le premier jour de la semaine, (qui est le Dimanche,) ; pendant la nuit on ouït, dit-il, un très-grand bruit dans l'air. Le Ciel fut éclairé d'une lumière sept fois plus grande que l'ordinaire, à la troisième heure de la nuit le Soleil parut; on vit une multitude d'Ange qui crioient: *JESUS crucifié est ressuscité.* Cette lumière dura toute la nuit; la terre s'ouvrit jusqu'au fond de l'abîme, les Morts ressusciterent, & les Anges leur vinrent au-devant. Plusieurs Juifs furent engloutis dans cette ouverture de l'abîme; toutes les Synagogues de Jérusalem furent renversées, & les Soldats qui avoient gardé le Tombeau de JESUS, furent si effrayez à la vûe des Anges, qu'ils se sauverent, ne sçachant où ils étoient. *Voilà ce que j'ai appris jusqu'à présent sur le sujet de JESUS le Juif; j'ai jugé à propos d'en donner avis à votre Majesté, & de l'en-*

(*a*) Cottelier. ex Codice Regio. n. 2437.

(*b*) Joan. Albert. Fabric. in addendis

| apocryph. n. 1. pag. 972. & seq.

SUR LES ACTES DE PILATE. 349

voyer, Seigneur, à votre Divinité. L'Auteur ajoûte que les Lettres étant arrivées à Rome, causerent tant d'indignation contre l'injustice de Pilate, que Tibère envoya aussi-tôt des Soldats pour le lui amener chargé de chaînes.

Il est inutile de faire une longue discussion de toutes les marques de fausseté qui se voyent dans cette Lettre ; elles sautent aux yeux des moins clair-voyans. L'Auteur exagère ridiculement les miracles du Sauveur, y mêle de nouvelles circonstances inconnues à l'Evangile, y ajoûte de nouveaux prodiges, & multiplie tant qu'il peut les merveilles ; il enfle ridiculement son stile, & s'efforce de donner du relief à des choses qui sont infiniment au-dessus de toutes ses expressions ; il parle à l'Empereur d'une manière fort inusitée du tems de Tibère, en lui donnant les titres de *Majesté* & de *Divinité*, & en l'appellant *Très-haut, très-puissant, très-auguste & invincible* ; enfin il prend une qualité qui ne lui appartenoit pas, en se disant *Préfet d'Orient*.

Il ne nous reste plus qu'à parler des Actes de Pilate, fabriquez autrefois par les Payens. Eusebe (a) raconte que l'Empereur Maximin au quatrième siècle, fit publier certains Actes composez sous le nom de Pilate, concernant JESUS-CHRIST. Cette pièce étoit remplie d'impiété & de blasphème contre le Sauveur ; & l'Empereur Maximin l'envoya par toutes les Provinces de son Empire, avec ordre aux Magistrats de l'exposer en public, tant dans la campagne, que dans les villes, recommandant aux Maîtres des Ecoles de la donner à leurs Ecoliers pour l'apprendre par cœur, & pour la déclamer ; en sorte que les enfans n'avoient autre chose tous les jours en la bouche dans leurs Ecoles (b), que JESUS, Pilate, & ces mauvais Actes composez au déshonneur du Christianisme. Mais cet indigne Ouvrage avoit été composé avec si peu de précaution, qu'on y avoit mis que Pilate avoit écrit à Tibère sous le quatrième Consulat de cet Empereur (c) ; qui revient à la septième année de son Empire, en quoi il étoit aisé de le convaincre de mensonge, puisque Joseph l'Historien (d) assure que Pilate ne fut envoyé en Palestine que la douzième année de Tibère.

Pour conclure cette Dissertation, on peut dire, ce me semble, 1°. Qu'il est très-croyable que Pilate envoya à Tibère la Relation de ce qui étoit arrivé à la Mort & à la Résurrection du Sauveur, puisque c'étoit la coûtume des Gouverneurs de Province d'en user

(a) Euseb. Hist. Eccl. l. 9. c. 5. p. 350.

(b) Idem lib. 9. c. 7. p. 352.

(c) Idem lib. 1. c. 9. p. 27.

(d) Joseph. Antiq. l. 18. Antiq. c. 3.

ainfi , & que ce fait est attesté par des Auteurs aussi anciens & aussi graves que le sont saint Justin le Martyr , Tertullien & Eusebe de Césarée.

2°. Il paroît indubitable que de tous les Auteurs que nous avons citez jusq'ici sur ce fait, il n'y a que saint Justin , Tertullien , & peut-être Eusebe de Césarée , qui soient Originiaux, tous les autres n'ayant parlé qu'après eux , & ne faisant que les copier , ou les abrégger. Je dis, peut-être Eusebe de Césarée, car il ne raconte ce fait que sur le témoignage de Tertullien qu'il cite. Et ce qui est très-remarquable, Eusebe ne rapporte pas les Actes de Pilate , quoiqu'ils fussent très-importans dans une Histoire comme la sienne , où il ne néglige aucune pièce de cette nature. Ce qui me fait conjecturer, ou qu'il n'y en avoit alors aucun d'existant, ou du moins qu'Eusebe ne croyoit pas qu'il y en eût aucun de ceux qu'on croyoit, qui fût véritable & autentique.

3°. Il est certain que de tous les Actes de Pilate que nous avons aujourd'hui, il n'y en a aucun de sincère. Ceux qui sont rapportez par Hégesippe, par le faux Marcelle, par Martin Polonois (a), par Yves de Chartres (b), par Sixte de Sienne, & par plusieurs Nouveaux, étant tous les mêmes quant au fond, & d'ailleurs manifestement supposez. Ceux des Quartodécimans dans saint Epiphane, sont au moins très-douteux, ne fut-ce que par leur date, qui, comme on l'a vû, n'étoit pas uniforme dans les Exemplaires. Comme saint Epiphane ne les a pas rapportez, nous ne pouvons en porter un jugement plus positif, ni plus certain. Ceux de Florentinius ont été réfutez ci-devant. Le faux Evangile de Nicodème ne mérite aucune attention, non plus que les Relations citées, soit par les Bollandistes, ou par M. Cottelier, & par M. Fabricius.

4°. Si l'on peut faire fond sur quelques-uns de ces Actes, c'est principalement sur ceux dont Tertullien rapporte un grand fragment. Mais j'y remarque plus d'une chose qui me fait douter qu'ils soient sincères, ou du moins qu'ils soient Originiaux. J'y vois par-tout le stile & le caractère de Tertullien, ses expressions dures & africaines; par exemple: *Cum ille verbo demonia de hominibus excuteret, cæcos reluminaret, ... Paralyticos restringeret. ... Elementa ipsa famulares, comescens procellas, & freta ingrediens. ... Parum hoc si non & Propheta retró etiam. Tamen suffixus multa mortis illius propria ostendit insignia ... Nihilominus tamen primores quo-*

(a) Martin. Polon. Chronic. l. 4. p. 18. I (b) Yvo Carnot. in excerptis Chronol.

SUR LES ACTES DE PILATE. 351

rum intererat & scelus divulgare , & populum veltigalem & popularem sibi ad fidem revocare , &c. Quiconque est tant soit peu versé dans la lecture de Tertullien , reconnoitra aisément que ces expressions ne sont d'aucun autre que de lui. Je ne parle pas des additions qu'il a mises dans son récit , qui ne peuvent venir de Pilate , par exemple , ce qu'il dit du Verbe : *Ostendens sese verbum Dei , id est logon , illud primordiale primogenitum virtute & ratione comitatum , & spiritu instructum , eundem qui verbo omnia & faceret & fecisset.*

Les Actes de Pilate citez par Tertullien rappelloient toute la vie & les principaux miracles de JESUS-CHRIST , ce qu'il est mal-aisé que Pilate ait voulu faire , quand même il l'auroit pû , puisque tout cela tournoit à sa confusion & à sa condamnation. Cependant quelqu'étendus qu'ils soient , je n'y remarque pas la circonstance qui est relevée par saint Justin le Martyr , des habits du Sauveur tirez au fort , ou jouiez au dez. De plus , ces Actes de Tertullien n'avoient été envoyez qu'après l'Ascension du Sauveur , ou même après la Pentecôte ; & je ne sçai si Pilate auroit attendu si long-tems à informer Tibère de cet événement ; ni si étant Payen & étranger dans la Judée , il auroit pû alors sçavoir toutes les choses dont il parle , & les marquer dans un si grand détail.

5°. Il est assez vrai-semblable que la Lettre de Pilate à Tibère à été altérée de très-bonne heure , & que les premiers qui en eurent communication par le moyen de quelques domestiques de l'Empereur , y firent d'abord des changemens qu'ils crurent favorables à la Religion Chrétienne , & ces altérations furent cause que dans la suite cette pièce perdit tout son crédit , & qu'insensiblement on la négligea , & on l'oublia de telle sorte , que du tems d'Eusebe il ne paroît pas que l'on en reconnût aucune de certaine & d'authentique , ni qui fût digne d'être conservée à la postérité. Depuis ce tems , quelque aventurier aura composé celle que nous avons , & cela peut-être dans la vûë de contre-quarrer les faux Actes de Pilate , publiez par les ordres de Maximin.

Si l'on veut consulter les Auteurs qui ont traité de cette matière , on peut voir , outre Baronius , M. de Tillemont (a) , & les autres Historiens Ecclésiastiques , M. Basnage dans ses Exercitations contre Baronius , Antoine Vandale dans une Dissertation particulière sur ce sujet , imprimée à la fin de sa seconde Edition du Traité des Oracles ; je n'ai pû voir cette pièce , qui auroit pû me donner

(a) Tillemont , Note sur saint Pierre , XIX. p. 516.

beaucoup de lumiere. M. Tannegui Lefèvre *L. 2. Ep. 12. Casaubon Exercit. 16. Num. 154.* contre Baronius. Ouveus *L. 3. Theolog. C. 4.* Isaac Voffius *Cap. XI. de Sibyllinis Oraculis.* Le Moine *Varia sacra pag. 146.* M. Fabricius *Not. in Acta Pilati pag. 214. & seq. & 972. Cod. Apocryph. Nov. Test.*



DISSERTATION

Sur ce passage de saint Paul : *A parler selon l'homme , que me sert d'avoir combattu à Ephèse contre les bêtes , si les morts ne ressuscitent point ?* 1. Cor. xv. 32.

Quelques nouveaux convertis de l'Eglise de Corinthe , trop prévenus des principes de la Philosophie Payenne , ne pouvoient goûter le dogme de la résurrection des morts. Ils formoient sur cela des doutes , & propofoient des raisonnemens , qui embarrassoient les simples fidèles. On en donna avis à saint Paul , qui mit en œuvre toute son autorité , & toute la force de ses raisons pour réfuter ces esprits présomptueux & téméraires , & pour rassurer la foi chancelante des Corinthiens. Il se sert de cinq raisons principales : La premiere ; JESUS-CHRIST est ressuscité ; sa résurrection est indubitable ; elle est le gage , le modèle , la preuve & l'assurance de la nôtre ; donc nous ressusciterons. 2°. Si JESUS-CHRIST n'est point ressuscité , nous sommes de faux témoins , vous êtes encore dans vos péchez , & votre foi est vaine. 3°. Si nous ne devons pas ressusciter , ceux qui sont morts , sont périés sans ressource , & si nous n'avons point d'autre espérance qu'en cette vie , nous sommes les plus malheureux de tous les hommes. 4°. Que feront ceux qui se sont baptiser pour les morts , si les morts ne ressuscitent pas. 5°. Enfin , pourquoi nous exposons-nous à tant de périls ? *A parler selon l'homme , que me sert d'avoir combattu à Ephèse contre les bêtes , si les morts ne ressuscitent pas ?*

C'est ce dernier Article qui fait le sujet de cette Dissertation , il enferme d'assez grandes difficultez ; car saint Luc , qui dans les Actes des Apôtres nous a rapporté si fidèlement ce que saint Paul fit , & ce qu'il souffrit à Ephèse , ne nous a rien dit de ce combat
contre

contre les bêtes ; & les anciens Peres des quatre premiers siècles, qui ont recueilli avec tant de soin les moindres circonstances que la Tradition avoit conservées de la vie des Apôtres, ne nous ont rien appris de celle-ci. Cet argument qui paroît purement négatif, & par conséquent assez foible, est fortifié par une réflexion qui vient naturellement dans l'esprit de ceux qui sçavent l'histoire de saint Paul, qui est qu'il pourroit bien appeller combat contre les bêtes, celui qu'il eut à soutenir contre Démetre Orfèvre d'Ephèse, & contre les autres Ouvriers de cette Ville, qui exciterent contre lui une sédition, où il faillit de périr.

Des hommes aussi emportés, aussi brutaux, aussi méchans que ceux-là, méritent bien le nom de bêtes farouches ; c'est ainsi que le même Apôtre désigne Néron sous le nom de *Lion* (a), & les Crétois sous celui de mauvaises bêtes : *Mala bestia, ventris pigri* (b). Saint Ignace le Martyr (c) ayant été condamné à être exposé aux bêtes ; dit qu'il fut mis entre les mains de dix Léopards qui le conduisoient d'Antioche à Rome, contre lesquels il fut obligé d'anticiper en quelque sorte son supplice, & de combattre contre les bêtes depuis Antioche jusqu'à Rome. Or ce combat, ces bêtes & ces Léopards, n'étoient autres que les Soldats qu'on lui avoit donnez pour gardes & pour conducteurs. Tout de même S. Jean & JESUS-CHRIST même, appellent les Juifs *race de vipère* (d), & les Prophètes donnent aux Rois injustes & violens le nom de Lion, de Léopards, d'Aigles, de Vautours ; & aux langues des méchans, le nom de *Langues d'aspics* (e) : *Venenum aspidum sub labiis eorum*.

Mais les circonstances du tems, & les Loix de la Chronologie ne nous permettent pas de nous rendre à ce sentiment, car elles nous apprennent que la sédition excitée à Ephèse par l'Orfèvre Démetre, & par ses Associez, n'arriva que l'année d'après la premiere Lettre aux Corinthiens, où le passage que nous examinons est rapporté, sçavoir en 56. ainsi nous sommes obligez de dire que ce fut l'an 55. de JESUS-CHRIST qu'arriva le combat dont S. Paul parle ici en ces termes ; *Selon l'homme, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*. Or nous ne connoissons durant cette année aucune persécution suscitée à Ephèse contre saint Paul, qui puisse être désignée par les termes que nous avons citez ; Il semble donc qu'on

(a) 2. *Timoth.* 17. 17. *Liberatus sum de ore leonis.*

(b) *Tit.* 1. 12.

(c) *Ignat. Epist. ad Tharsenses.* Α' πὸ Συ-

είας μίχελ' Ἰάμης θηρομαχῶ ἐστὶ ἐπ' ἀλλοῦ θηρίου ἐβρωσάμενος.

(d) *Matth.* 111. 7.

(e) *Psalms.* 2111. 3. & 21111. 4. &c.

doit les prendre à la lettre; car si l'on ne veut pas les prendre en ce sens, sur ce principe, que saint Luc n'en dit rien dans les Actes, est-il juste de supposer d'autres persécutions à Ephèse, puisque saint Luc n'en exprime aucune avant l'an 56? la force de l'argument négatif tiré du silence de cet Evangéliste, doit être égale pour l'un & pour l'autre sens. Si l'on n'en peut rien inférer en faveur d'un combat réel de saint Paul contre les bêtes, on n'en doit rien aussi conclure au contraire.

Il est vrai que saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, dans laquelle il leur rend compte de ce qui lui est arrivé pendant la première année qu'il a passée à Ephèse, dit (a) : *Pourquoi nous exposerons-nous à toute heure à tant de périls? Oûi, mes freres, par la gloire qui me revient à votre sujet en Notre Seigneur JESUS-CHRIST, je meurs tous les jours*; puis il ajoute l'endroit que nous expliquons ici; *A parler selon l'homme, que me sert d'avoir combattu à Ephèse contre les bêtes?* Cependant qu'on lise le Chapitre dix-neuf des Actes des Apôtres, où saint Luc raconte ce qui est arrivé à saint Paul à Ephèse pendant l'an 55. on n'y remarquera que des succès avantageux de sa Prédication, & des merveilles que Dieu y opéra par son moyen, lesquelles occasionnerent un très-grand nombre de conversions; jusqu'à ce qu'enfin la sédition de l'Orfèvre Démètre & de ses Associez, l'obligea de quitter cette ville l'année suivante. Puis donc que saint Paul dans l'endroit que nous venons de citer, & qui est comme un supplément de ce que saint Luc n'a pas marqué dans les Actes des Apôtres, dit expressément qu'il est tous les jours exposé à la mort, & qu'il a combattu contre les bêtes à Ephèse, pourquoi ne le prendrions-nous pas à la lettre?

Certes le Texte nous y conduit si naturellement, que personne ne s'aviserait de l'expliquer autrement, si l'on ne s'étoit prévenu que dans les Actes, saint Luc n'a omis aucune des choses considérables qui sont arrivées à saint Paul, ce qui n'est assurément pas soutenable; saint Paul lui-même dans ses Epîtres nous apprend un bon nombre d'événemens qui ont échappé à la diligence de saint Luc, ou pour mieux dire, que le Saint-Esprit n'a pas jugé à propos que nous apprissions par son canal. Par exemple, saint Luc ne dit rien du Ravissement de saint Paul au troisième Ciel (b), de sa Prédication dans le Pont, la Thrace, l'Illyrie & la Galatie (c),

(a) I. Cor. xv. 30. 31. 32.
(b) II. Cor. xii. 2. 3. 4.

(c) Rom. xv. 19.

de la fameuse réprehension de saint Pierre par saint Paul à Antioche (a), d'un second voyage que saint Paul paroît avoir fait d'Ephése à Antioche (b) vers l'an 55. des Epîtres qu'il a écrites à diverses Eglises, de la conversion qu'il fit d'Onésime, étant à Rome dans les liens ; des Lettres qu'il écrivit vers le même tems à Philémon, aux Philippiens & aux Coloffiens ; du naufrage dans lequel il fut un jour & une nuit au milieu de la mer (c) ; des trois naufrages qu'il a faits (d) ; des cinq fois qu'il a été fouetté par les Juifs (e). Le silence de saint Luc n'est donc pas un argument sans replique dans cette matiere. Ainsi il faut s'en tenir au Texte qui marque distinctement qu'il a combattu contre les bêtes, & cela dans un endroit où son stile ne paroît nullement figuré, & où le Lecteur n'est point du tout préparé à une expression aussi hardie & aussi extraordinaire que le seroit celle dont il s'agit, prise dans le sens d'une persécution qu'il auroit soufferte de la part de ses ennemis.

Mais, dira-t-on, saint Paul ne parle point de ce combat qu'il a souffert contre les bêtes à Ephése, lorsque dans sa seconde Epître aux Corinthiens, il fait le dénombrement des maux qu'il a endurez pour la Foi, il est vrai ; mais n'est-ce pas assez qu'il ait fait mention de ce supplice dans la premiere Epître aux Corinthiens (f) ? Convenoit-il à sa modestie de le rappeler encore dans la seconde ? De plus, ne peut-on pas appliquer à l'événement dont nous parlons, ces paroles 2. Cor. 1. 8. *Je suis bien-aise que vous sçachiez l'affliction qui nous est survenue en Asie, qui a été telle que les maux que nous avons soufferts ont été excessifs, & au-dessus de nos forces, jusqu'à nous rendre même la vie ennuyeuse.*

Peut-être aussi que la vraie raison qui a fait que ni saint Luc dans les Actes, ni saint Paul dans la seconde aux Corinthiens, n'en ont pas parlé d'une maniere expresse, c'est que la chose n'eut point de suite considérable, & que S. Paul en fut simplement condamné à ce supplice, sans l'avoir réellement souffert, à cause de sa qualité de Citoyen Romain ; car on remarque qu'il n'étoit pas permis d'y exposer un homme de cette qualité (g), ou pour quelque autre raison qui nous est inconnue, ou qui ayant été exposé, il en soit sorti sans en avoir été touché, comme il arrivoit quelquefois, & comme Dieu le permettoit assez souvent à l'égard des

(a) Galat. II. 11.

(b) 1. Cor. XII. 14. XIII. 1. Voyez M. de Tillemont, Not. 41. sur S. Paul.

(c) 2. Cor. XI. 25.

(d) 2. Cor. XI. 25.

(e) 2. Cor. XI. 24.

(f) 2. Cor. XI. 5. 10.

(g) Vide Bayon. an. 55. n. 7.

saints Martyrs (*a*); d'où vient que saint Ignace (*b*) disoit : Je prie Dieu que les bêtes soient promptes à me dévorer , & qu'elles ne me traitent pas comme elles font quelques autres Martyrs , dont elles n'osent toucher le corps. Si elles ne veulent pas venir , je les attirerai , je me ferai violence pour être dévoré.

Souvent les personnes exposées aux bêtes sortoient du premier combat saines & sauvées , ou seulement légèrement blessées , & alors avant la fin du combat on les achevoit , & on les égorgoit par la main des Gladiateurs destinez à cela ; c'est ainsi que l'on traita sainte Perpetuë , sainte Felicité , & les autres Martyrs d'Afrique ; ou bien ils étoient réservés pour un autre spectacle , comme il arriva à sainte Blandine Martyre de Lyon. La même chose put arriver à saint Paul ; & comme il avoit couru tout le danger de ce supplice , ayant été prêt à être mis en pièces par les bêtes , il a pû dire aux Corinthiens : *En parlant humainement , que me sert d'avoir été exposé aux bêtes à Ephèse , si les morts ne ressuscitent pas ?*

En effet , Nicephore Calliste (*c*) cite d'un très-ancien Livre intitulé : *Les Voyages de saint Paul* , que ce saint Apôtre étant à Ephèse pendant qu'un nommé Jérôme y avoit la principale autorité , y harangua le peuple avec tant de force & de liberté , que le Gouverneur se crut obligé de l'en reprendre , mais le peuple porta plus loin sa colere & sa violence ; il le chargea de chaînes , & le mit en prison , en attendant qu'on l'exposât aux bêtes. Le jour venu , on lâcha contre lui un Lion d'une grandeur & d'une force extraordinaire. Mais cet animal étant d'abord sorti sur lui avec impetuosité , vint se coucher modestement à ses pieds ; on lâcha ensuite d'autres bêtes , sans qu'aucune osât lui faire le moindre mal. En même tems il s'éleva une horrible tempête , avec une grêle si prodigieuse , qu'elle tua plusieurs personnes , & coupa l'oreille à Jérôme , Gouverneur de la Ville. Ce coup lui fit ouvrir les yeux. Il se convertit , & reçut le Baptême. Le Lion qui avoit épargné saint Paul se sauva dans les montagnes voisines , & saint Paul se voyant en liberté , alla droit en Macedoine.

On ne doit pas beaucoup s'étonner , ajoute Nicephore , que saint Luc dans les Actes n'ait pas fait mention de ce combat de saint Paul. Quoique saint Jean soit le seul des Evangélistes qui rapporte la résurrection de Lazare , nous ne la croyons pas moins pour

(*a*) Voyez les Actes de S. Tarque & de ses Compagnons , ch. x. & Euséb. l. 8. Hist. Eccl. c. 7. p. 129.

(*b*) Ignatii Epist. ad Romanos.

(*c*) Nicephor. Callist. l. 2. c. 25. Hist. Eccl.

cela. Chacun des Ecrivains sacrez n'écrit pas toutes choses. Quant à l'Ouvrage d'où cette histoire est tirée, il faut convenir qu'il est d'une très-petite autorité. Nicephore ne lui a pas donné un nouveau mérite en la rapportant. Le Livre des voyages de saint Paul est ancien, puisqu'Origenes (a), Tertullien (b), saint Jérôme (c), & Eusebe (d), en font mention; car je suis persuadé que les *Actes de saint Paul*, & les *Voyages* du même Apôtre, sont un seul Ouvrage. Tertullien dit qu'un Prêtre d'Asie, trop zélé pour la mémoire de saint Paul, le composa. Il en fut convaincu par l'Apôtre saint Jean, dit saint Jérôme; & en punition des faussetez qu'il y avoit avancées, l'Auteur fut dégradé, & privé des fonctions de son Ordre. Je ne veux faire aucun autre usage du témoignage de cet ancien Ecrivain, & de ceux qui l'ont suivi, sinon que la seule lecture du passage que nous examinons, ou une tradition constante de ce tems-là, ont déterminé à dire que saint Paul avoit été réellement exposé aux bêtes.

Au reste nous avons d'autres témoignages, & d'autres autorités plus fortes que celle-là pour le sentiment que nous soutenons. Saint Chrysostome écrivant sur la première Epître aux Corinthiens (e), ne recourt point du tout à l'allégorie pour expliquer le combat de saint Paul à Ephèse, ce qui marque qu'il l'entendoit simplement, & à la lettre; & sur ces mots: *Secundum hominem*. Il dit que Dieu avoit tiré saint Paul de ce danger, où il devoit périr *selon l'opinion des hommes*. Il supposoit donc qu'il en avoit été délivré d'une manière miraculeuse. Théodoret (f) est encore plus formel, puisqu'il dit que l'Apôtre auroit été dévoré par les bêtes, si Dieu ne l'avoit sauvé par un miracle. Pélage dans son Commentaire sur la première Epître aux Corinthiens, propose les deux sentimens; celui qui l'entend d'un combat réel contre les bêtes, & celui qui l'explique des persécutions qu'il a souffertes de la part des hommes. Il ajoute qu'il y a plusieurs faits marquez dans les Epîtres de saint Paul, qui ne se lisent pas dans les Actes. Primasius a suivi, & presque entièrement copié Pélage, dont le Commentaire passoit alors, comme il a passé encore long-tems depuis, pour être l'Ouvrage de saint Jérôme. Hilaire Diacre de l'Eglise Romaine, connu sous le nom d'Ambrosiaster (g), parce qu'il a été imprimé

(a) Vide Origen. t. 21. in Joann. p. 298.
 Edit. Huët. Item lib. 1. de principiis.
 (b) Tertull. l. de Baptismo. c. 17.
 (c) Hieronym. Catalog. Script. Eccles. in
 Luca.

(d) Euseb. Hist. Eccl. l. 3. c. 3. & 25.
 (e) Chrysost. homil. xl. p. 454.
 (f) Theodoret. in 1. Cor. xv. 32.
 (g) Ambrosiast. in 1. Cor. xv. 32.

sous le nom de saint Ambroise, porte expressément que saint Paul ne craignit point d'être exposé aux bêtes & à la mort, sûr qu'il étoit d'une autre vie; *Si secundum humanum sensum bestiis offerri; mori non timui, nihil profeci: sed non hoc est, quia certus de promissa vitâ, non solum non timuit; sed & libenter bestiis offerri se passus est.*

Voilà comme les plus anciens Commentateurs de saint Paul ont entendu ce passage; & le R. P. Alexandre, quoiqu'attaché au sentiment qui l'explique dans un sens figuré, reconnoît que les Anciens l'ont pris dans le sens littéral: *Hæc (a) tamen verba, ad bestias pugnavi Ephesi, proprio, non metaphorico sensu antiqui Interpretes intellexerunt.* M. de Tillemont (b) dont la profonde érudition & l'extrême réserve sont si connues, prend hautement le parti que nous venons de proposer; & il réfute Baronius & Estius qui sont d'une opinion contraire. Il montre que le grec *Theriomachein*, dont se sert saint Paul, ne signifie pas seulement combattre volontairement contre les bêtes, comme faisoient certains Athlètes; chose dont il n'est pas même permis de soupçonner saint Paul, comme étant indigne non seulement d'un Chrétien & d'un Apôtre, mais même d'un honnête Payen; ce terme même signifie aussi être exposé aux bêtes, comme il n'arrivoit que trop souvent aux Chrétiens, que l'on punissoit comme s'ils eussent été convaincus de sacrilege (c), & que l'on rendoit en quelque sorte responsables de tous les malheurs qui arrivoient à l'Etat, en sorte que si le Tibre causoit quelque désordre par ses débordemens, si le Nil ne débordoit pas à son ordinaire, s'il arrivoit une sécheresse, une famine, une peste, un tremblement de terre, on crioit aussi-tôt (d): Les Chrétiens au lion. *Si Tiberis ascendit in mania, si Nilus non ascendit in arva, si cælum stetit, si terra movit, si fames, si lues; statim, Christianos ad leonem tantos ad unum.*

Baronius avoit remarqué que le supplice des bêtes n'étant pas pour les Citoyens Romains, il n'étoit pas croyable que saint Paul y eût été condamné. M. de Tillemont répond que saint Paul peut avoir été condamné à ce supplice, & l'avoir subi, de même qu'à Philippe de Macédoine, il avoit souffert la peine du fouet, malgré sa qualité de Citoyen Romain. De plus, il remarque que souvent les Gouverneurs passoient par-dessus ce privilège, quand il s'agissoit des Chrétiens, qui étoient regardés par les Payens comme

(a) Nat. Alex. in 1. Cor. xv. 32.

(b) Tillemont, Note 40. sur S. Paul.

(c) *Legè Sextâ ... ad legem Juliam pe-*

culatus & de sacrilegis.

(d) Tertull. Apologes. c. 40.

des ennemis du genre humain, & indignes de toute considération. On en a un exemple remarquable dans saint Attale Martyr de Lion, qui fut exposé aux bêtes, pour gratifier le peuple, quoiqu'on n'ignorât pas qu'il étoit Citoyen Romain.

Outre les anciens Interprètes des Epîtres de saint Paul, que nous avons citez, il y a encore divers autres Ecrivains distinguez par leur mérite & leur antiquité, qui ont appuyé le parti que nous soutenons (a). Tertullien dans son Livre de la résurrection de la chair (b), dit véritablement que les bêtes dont saint Paul parle, sont les maux qu'il a soufferts en Asie, & qui l'avoient mis en danger de mort. *Quotidie morior, utique periculis carnis, per quam & depugnavit ad bestias Ephesi, illas scilicet bestias Asiatica pressura;* mais ces paroles n'excluent point le sens littéral. Dans un autre Livre (c), il se sert du même passage pour mettre saint Paul au rang des Martyrs, ce qui a suffi à un de ces Commentateurs pour avancer que Tertullien avoit pris saint Paul à la lettre.

Saint Cyprien (d) paroît avoir entendu les paroles de l'Apôtre dans le même sens, lorsqu'il dit que saint Paul a souffert souvent la prison, le fouët & les bêtes: *Post carcerem saepe repetitum, post flagella, post bestias, circa omnia mitis & humilis perseveravit.* Saint Hilaire (e) l'entend aussi dans un sens littéral, puisqu'il dit que saint Paul a été exposé dans un théâtre, pour servir de spectacle au peuple: *Edictisne regis Paulus, cum in theatro spectaculum ipse esset, Christo Ecclesiam congregabat.*

Entre les nouveaux Commentateurs, on peut compter pour notre sentiment Cajetan, Cornelius à Lapide, Luther, Vorstius, Piscator, Zégerus & quelques autres. Mais nous faisons beaucoup plus de cas de leurs raisons que de leur nombre, & nous avoions sans peine que la foule des nouveaux Commentateurs, nie que saint Paul ait été réellement exposé aux bêtes dans l'amphithéâtre d'Ephèse. Il faut toutefois faire entre ces derniers quelque distinction; car Oecumenius, par exemple, Remi de Lyon, ou d'Auxerre (f), (car on ne convient pas d'où il étoit,) saint Thomas & quelques autres l'entendent du danger que saint Paul courut à Ephèse dans la sédition excitée par Démètre l'Orfèvre (g); mais nous avons déjà vû que ce tumulte étoit arrivé, avant que la première

(a) Euseb. l. 5. c. 1. Hist. Eccl.

(b) Tertull. de Resurrect. carnis. c. 48.

(c) Tertull. de pudicitia. c. 22.

(d) Cyprian. Epist. 6. Edit. Somel. xv.

Daurell.

(e) Hilari. in Aux. p. 121.

(f) Remigius Antissiod. t. 8. Bibl. PP.

(g) Act. XIX. 23. 24. & seq.

Lettre aux Corinthiens fût écrite, & par conféquent que ce système étoit insoûtenable. Les autres l'expliquent en général des méchans, des hérétiques, des hommes auffi farouches que des bêtes, qui firent divers maux à saint Paul à Ephése, & dont il se plaint dans la seconde aux Corinthiens (a) : *Je ne veux pas que vous ignoriez, mes freres, quelle a été la peine que l'on m'a faite en Asie, parce que nous avons été affligés outre mesure, & au-delà de nos forces, en sorte que la vie nous étoit même ennuyeuse, &c.* Et de ce nombre sont Baronius (b), Estius, Grotius, Heinius (c), Ligtfoot (d), Calovius (e), Suicer (f), Basnage, Bêze, Hammond, Deyling, & entre les Anciens, Sédulius, Scotus & Lanfranc.

Mais avant que de conclure cette Dissertation, il est bon d'exposer en peu de mots ce que c'étoit que ces combats contre les bêtes, & de combien de fortes il y en avoit, cela donnera du jour à ce que nous venons de dire. Le terme grec *Theriomachein* dont saint Paul (g) se sert en l'endroit que nous examinons, signifie proprement & à la lettre : *Combattre contre les bêtes*; Les Latins appelloient ces sortes de gens, *Bestiarios*, & les Grecs (h), *Epithanations*, *Theriomachous*, *Parabolous*, ou plutôt *Parabolanous*. Il y en avoit de trois sortes. Les uns pour faire montre de leur force & de leur adresse, s'exposoient volontairement à combattre contre les bêtes dans l'amphithéâtre. Les autres pour gagner de l'argent, faisoient ce métier, & servoient à donner le divertissement au peuple, ces sortes d'Athlètes étoient dans un souverain mépris parmi les honnêtes gens, comme faisant trafic de leur propre vie : *Qui se ab aliena gratia voluntatem mundinam sanguinis jacturâ, ad mortis spectaculum vendunt.* Les derniers enfin étoient des criminels que l'on exposoit aux bêtes pour en être dévorés. Il leur étoit quelquefois permis de se défendre, mais cela ne les exemtoit pas de la mort. Il falloit combattre jusqu'à ce que quelque bête les eût dévorés; il ne servoit de rien d'en avoir tué une ou plusieurs, si on ne périroit pas dans un spectacle, on étoit réservé pour un autre.

On voit des restes des combats du premier genre dans les jeux de taureaux, usitez encore aujourd'hui en Espagne, où des personnes de qualité combattent en présence du Roi & des Grands contre des taureaux, & dans les combats contre les bêtes qui se

(a) 2. Cor. 1. 8. 9.

(b) Baron. an. 55. n. 7.

(c) Heinf. Exercit. sacr. fol. 414.

(d) Ligtfoot. Hor. Hebr.

(e) Calov. in hunc loc. 2. Cor. xv. 32.

(f) Suicer. Thesaur. Eccles. t. 1. p. 1399.

(g) 1. Cor. xv. 32. Εἰς τὸ ἀποθανεῖν ἐν ἀπομάχησιν ἐν ἔφισιν, τί μὴ τὸ ἄφιλον, ἵνα πρὸς τὴν ἐξέλευσιν;

(h) Ἐπιθανάτιος, παραβόλος, ἠερομάχος.

pratiquent

pratiquent dans le Mogol, où des personnes de la première considération donnent des preuves de leur valeur, & méritent par-là les plus grands honneurs de l'Etat. Nous lisons (a) dans l'Histoire de France, que Pepin le Bref, fils de Charles Martel, & depuis Roi de France, regardant un jour à Ferrieres un combat de bêtes féroces, vit un lion furieux qui s'étoit attaché à un taureau, & qui le tenoit par le cou; il dit aux Seigneurs qui étoient auprès de lui, qu'il faudroit lui faire lâcher prise. Pas un n'eut l'assurance de l'entreprendre; mais ce Prince après les avoir tous considérez, futa à bas de l'échaffaut le coutelas à la main, alla droit au lion, & d'un coup lui sépara la tête du corps, son épée même entra bien-avant dans le cou du taureau.

A l'égard de ceux qui étoient condamnez aux bêtes, les uns y étoient exposez nuds, & sans défense, ou même enfermez & liez dans des filets, pour être tuez & mis en pièces par les bêtes. Les autres étoient obligez de combattre contr'elles jusqu'à la mort. Il étoit rare que les Spectateurs demandassent la grace & la vie de quelques-uns, comme il arriva à cet Androcle, dont parle Aulugelle (b), lequel ayant été condamné aux bêtes, fut reconnu dans le théâtre par un lion, auquel il avoit autrefois tiré une épine du pied. Cet animal le reconnut, le caressa, le défendit contre les autres bêtes, & le peuple charmé d'un spectacle si nouveau, fit donner la vie à Androcle, & la liberté au lion.

On ne donnoit pas de combats contre les bêtes en toutes occasions. Il falloit que les Empereurs ou les Gouverneurs de Provinces les accordassent au peuple par une grace spéciale. Les Bourgeois de Smirne ayant demandé que saint Polycarpe fût exposé au lion, le Proconsul répondit qu'il ne le pouvoit, parce que le jour destiné à ces sortes de spectacles étoit passé. C'est pourquoi ce saint Martyr (c) fut condamné au feu; & lorsqu'on voulut exposer aux bêtes les Martyrs de Lyon, il fallut exprès donner un spectacle de bêtes au peuple. Il n'est pas impossible que saint Paul n'ait été demandé par le peuple d'Ephèse pour être exposé aux bêtes, ainsi que saint Polycarpe, & que pour raison pareille, il en ait été garanti.

Comme les supplices auxquels on condamnoit les Chrétiens, n'étoient pas seulement pour procurer du divertissement au peuple, mais aussi pour punir les crimes dont on les accusoit, pour inf-

(a) Firmic. l. 8. c. 13.
(b) Aul. Gell. 1. 5. c. 14.

(c) Euseb. Hist. Eccl. l. 4. c. 15. Μη δὲ
τοῦ ἐξόν αὐτῷ ἐπεδὴ πεπληρωκεῖ καὶ κουργίσσῃ
Z z

362 DISSERT. SUR LE PASSAGE DE S. PAUL :

pirer de la frayeur aux autres par leurs exemples , on ne se contentoit pas d'y exposer des hommes robustes , & capables de combattre & de se défendre , on y envoyoit aussi des vieillards foibles & caducs , & même des femmes ; & pour leur ôter tout moyen de résister , on les enfermoit quelquefois dans des filets , comme il arriva à sainte Blandine illustre Martyre de Lyon (*a*). D'autrefois on les attachoit à des pieux , ou l'on les couvoit dans des peaux de bêtes , afin que les ours & les lions les déchirassent avec plus de facilité & d'avidité. C'est ainsi que Néron en usa envers les Chrétiens , qu'il accusoit d'avoir causé l'incendie de Rome , dont lui-même étoit l'auteur (*b*). Sainte Blandine avant que d'être exposée à un taureau dans un filet , avoit été attachée à un pieu pour être dévorée des bêtes (*c*). Juste Lipsé en rapporte encore quelques autres exemples dans son Livre de *Cruce* (*d*).

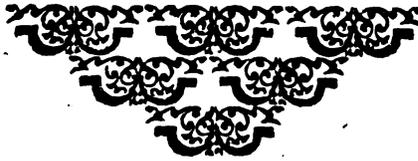
Pour revenir à saint Paul , on ne doute pas qu'il n'ait été exposé dans le théâtre d'Ephèse , ou du moins condamné aux bêtes , en sorte que sans une protection particulière de Dieu , il auroit été mis à mort , ainsi que le croient saint Chrysostome & Théodoret , qui expliquent en ce sens ces mots : *Secundum hominem*. Mais de dire la manière dont Dieu s'est servi pour le tirer de ce danger , c'est ce que ni nous , ni aucun autre ne pourra jamais dire assurément , l'histoire que raconte Nicephore , tirée des Voyages de saint Paul , étant trop apocryphe pour faire foi , & l'Antiquité ne nous ayant rien conservé de certain sur cela.

(*a*) *Euseb. Hist. Eccl. l. 5. c. 1.* Μὴ τὸ τῶν
 γαίῳ τῶν γαίῳ ἡσ γύρῳδον ἐληθεῖσα πύργῳ
 παρεβλήθη.

(*b*) *Tacit. Annal. l. 15. c. 44.*

(*c*) *Euseb. loco citato.*

(*d*) *Just. Lipsi. de Cruce. l. 3. c. 21.*





DISSERTATION

S U R

LE PATRIARCHE HÉNOCH,

FILS DE JARED, ET PERE DE MATHUSALA,

Dont il est parlé dans l'Épître de saint Jude, v. 14. 15.

Et Apoc. c. xi. v. 1. 2. Et c.

LE Patriarche dont nous entreprenons de parler ici, est fort différent d'Hénoch fils de Caïn (a), qui nâquit après la mort d'Abel, & à l'occasion duquel Caïn donna à la Ville qu'il bâtit dans la Terre de Nod, le nom d'Hénoch, ou Hénochia. Celui dont nous parlons est plus nouveau, & descend de la race de Seth, souche de la Nation Sainte, & des vrais Adorateurs; au lieu que Caïn & son fils Hénoch sont les peres de ces anciens prévaricateurs & de ces méchans, qui souillèrent la terre par leurs abominations, & qui furent exterminés dans les eaux du Déluge. Comme la matiere est abondante, nous partagerons cette Dissertation en trois Articles. Le premier parlera de la Vie d'Hénoch. Le deuxième, de son Transport, & le troisième, de son Retour à la fin du Monde.

ARTICLE PREMIER.

De la Vie d'Hénoch.

HEnoch fils de Jared, nâquit l'an du Monde (b) 622. avant l'Ere vulgaire 3382. étant âgé de 65. ans; il engendra Mathusala (c), l'an du Monde 687. avant JESUS-CHRIST 3317.

(a) Genes. 1v. 17.

(b) Genes. v. 18.

(c) Genes. v. 21.

Hénoch étoit le septième après Adam ; & voici sa généalogie de pere en fils : Adam , Seth , Hénos , Caïnan , Malaléel , Jared , Hénoch. Il ne vécut pas long-tems sur la terre en comparaison de ceux qui y vivoient alors ; puisque Dieu le transporta après 365. ans de vie (*a*), l'an du Monde 987. avant JESUS-CHRIST 3017. mais il égala dans ce petit nombre d'années la perfection des plus Saints , & il fit voir par son exemple que la vertu & la piété ne sont pas toujours les fruits de la vieillesse ; l'écriture fait son éloge en peu de mots, lorsqu'elle dit (*b*), qu'il marcha avec Dieu : expression qui marque qu'il se rendit agréable au Tout-puissant, par la pratique de toutes sortes de vertus. Les Septante l'expliquent par : *Il fut agréable à Dieu*, & Onkelos par : *Il marcha dans la crainte du Seigneur*. Tout cela est équivalent à ces autres expressions qu'on lit ailleurs dans l'écriture : *Marcher devant Dieu*, *marcher dans les voies du Seigneur*. *Marcher selon l'Esprit*, *marcher dans la présence du Seigneur*. *Marcher dans la droiture*, *dans la vérité*, *dans la crainte du Seigneur*, &c. c'est-à-dire , cultiver la justice & la piété.

Il s'est néanmoins trouvé des Rabbins, qui ont osé accuser Hénoch d'hypocrisie & de légèreté dans le service qu'il rendoit au Seigneur : c'étoit un hypocrite, dit le Rabbin Ibbo (*c*); il étoit tantôt dans l'exercice de la Justice, & tantôt dans le désordre. Et le Seigneur dit : *Je le retirerai donc du monde tandis qu'il est juste*. Le Rabbin Salomon s'explique à peu près de même : Comme Hénoch, dit-il, étoit léger & inconstant, Dieu se hâta de le tirer du monde, avant qu'il se fût corrompu par le commerce des méchans. Mais qui a pû donner cette idée d'Hénoch à ces deux Rabbins, c'est apparemment ce qui est dit, *Genes. v. 22. Il marcha avec Dieu*, ou *comme il marchoit avec Dieu*, *Dieu le tira du monde*. Il l'en tira, dit Boulduc (*d*), de peur que le commerce des mauvais Religieux ne le corrompît ; car cet Auteur qui se distingue toujours par quelques traits de singularité, croit qu'Hénoch étoit comme le Visiteur & le Prédicateur des Religieux Cinéens, qui, selon lui, avoient beaucoup de Monasteres & de Communautés dans le monde avant le Déluge. Ce Patriarche donc âgé de 65. ans ayant eu pour fils Mathufala, quitta le monde, entra dans une Communauté de Cinéens, *marcha devant le Seigneur*, c'est-à-dire, fit pro-

(*a*) *Genes. v. 23.*

(*b*) *Genes. v. 22. חתחלך האלהים*
70. עֲשֵׂהוּ מִתְּרַסְסֵי עֵינָי, *Vide & Joseph. &*

Ecl. XLIV. 18. & Heb. XI. 5. & Sap. IV. 11.

(*c*) *In Bereschith. Rabba.*

(*d*) *Boulduc Eccles. ante Legem, c. 1. c. 14.*

féssion de la vie Monastique , & pratiqua les exercices de la vie Religieuse, il commença peut-être seulement alors à porter le nom d'Hénoch, qui signifie consacré, dévoué. Cainan & Enos , qui étoient comme les deux Généraux des Cinéens & des Enosiens, le destinerent à prêcher aux Anges, comme le dit S. Irénée (a), c'est-à-dire , aux hommes de piété , que Moïse appelle (b) *les enfans de Dieu* , & les Septante , *les Anges de Dieu*. Après avoir passé trois cens ans dans ces exercices, Dieu le tira à lui, sans doute sur un chariot de feu , comme il fit dans la suite le Prophète Elie. C'est ce que dit le Pere Boulduc ; je ne m'arrête point à réfuter ces imaginations.

Mais à l'égard du passage de saint Irénée qu'il a cité , & qui dit que le Patriarche Hénoch trouva grace aux yeux de Dieu , quoiqu'il n'eût point la circoncision , & qu'il fist l'office d'Ambassadeur auprès des Anges , quoiqu'il ne fût qu'un simple homme. *Cùm esset homo legatione ad Angelos fungebatur*. Ce passage ne signifie pas , comme le veulent la plupart de ceux qui l'ont expliqué , que ce saint Patriarche prêchoit aux hommes de la race de Seth , qui sont nommez dans Moïse , *les enfans de Dieu* ; s'il vouloit dire cela , pourquoi cette réflexion , *quoiqu'il ne fût qu'un simple homme* ? N'étoit-il pas du nombre des *enfans de Dieu* , que l'on veut qui soient appelez en cet endroit les *Anges de Dieu* ? Mais saint Irénée désigne sous le nom d'*Anges* , les Veillans , qui , selon le Livre apocryphe d'Hénoch , s'étant laissez aller à l'amour des femmes , se transformèrent en mortels , s'approchèrent des filles des hommes , & engendrèrent les Géans ; c'est donc à ces Anges qu'Hénoch fut député pour les rappeler à leur devoir.

Tertullien (c) dit qu'Hénoch condamna dès lors & les Idoles & ceux qui les adoroient : il dit ailleurs (d) que Noé succeda à Hénoch dans l'Office de Prédicateur de la justice : *Sine dubio potuit Noë in pradicationis delegatione successisse* ; & saint Jude marque expressément qu'Hénoch a prophétisé ou prêché , en disant (e) : *Voici le Seigneur qui vient accompagné de tous ses millions d'Anges , pour juger & condamner tous les méchans & tous les impies*. Il a donc menacé du Jugement de Dieu , & les Anges & les hommes qui vivoient de son tems , & qui souilloient la terre par leurs crimes &

(a) Irén. l. 4. c. 30. *Hénoch placens Deo cùm esset homo Dei , legatione apud Angelos fungebatur*.

(b) Genes. vi. 4.

(c) Tertull. de Idololat. c. 4.

(d) Lib. 1. de cultu femin. c. 3.

(e) Juda v. 14. 15.

par leurs impudicitez ; tout cela sert de Commentaire au Passage de saint Irenée que l'on a cité.

Moïse n'est pas le seul des Auteurs sacrez , qui rende témoignage à la piété d'Hénoch ; Saint Paul (*a*) dit que *par le mérite de sa foi, il fut transporté hors du monde, & garanti de la mort, ayant été trouvé agréable à Dieu.* L'Auteur de l'Ecclésiastique (*b*) dit que ce saint Patriarche fut transporté dans le Paradis, afin qu'un jour il ramenât les hommes à la pénitence. Il dit ailleurs (*c*), que l'on n'a jamais vu d'homme comme Hénoch, qui fut enlevé hors du monde : Enfin l'Auteur du Livre de la Sagesse semble l'avoir eu en vûe dans ces paroles (*d*) : *Comme le Juste a plu à Dieu, il en a été aimé, & Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs, parmi lesquels il vivoit. Il l'a enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, & que les apparences trompeuses ne séduisissent son ame.... ayant peu vécu ; il a rempli la course d'une longue vie, car son ame étoit agréable à Dieu ; c'est pourquoi il s'est hâté de le tirer du milieu de l'iniquité, &c.* Dans tout ce passage, & dans ce qui suit, l'Auteur suppose que le Juste dont il parle, est sorti du monde par la mort ; ce qui ne convient pas à Hénoch, selon la plûpart des Peres & des Interprètes ; mais on peut croire que cet Ecrivain sacré a voulu confondre exprès les caractères du Juste, avec ceux d'Hénoch, sans toutefois affûrer la mort d'Hénoch, en supposant celle du Juste tiré du monde avant la vicillesse.

Le Livre des Constitutions Apostoliques (*e*) met Hénoch au nombre des Patriarches, que Dieu a établis dès le commencement, pour conduire & enseigner son peuple ; & les Hébreux (*f*) croient qu'il est Auteur de la Formule de la grande excommunication, dont ils se servent encore à présent ; persuadez qu'elle leur est venue par une tradition non interrompue, depuis Hénoch jusqu'aujourd'hui. On a la Formule de cette excommunication (*g*), qui est fort longue, & l'on y a mêlé bien des choses qui sont postérieures au tems d'Hénoch. Il y est parlé de Moïse, de Josué, d'Elisée, de Giezi, de Barach, de Meroz, de la grande Synagogue des Anges qui président à chaque mois de l'année ; des Livres de la Loi ; des 613. préceptes qui y sont enfermez, & de plusieurs noms d'Anges inconnus à l'écriture. Enfin on y remarque plu-

(*a*) Heb. xi. 5.
 (*b*) Eccli. XLIV. 16.
 (*c*) Eccli. XLIX. 16.
 (*d*) Sap. LV. 10.

(*e*) Constit. Apost. l. 8. c. 5.
 (*f*) Io. coler. vita spinosa. p. 31.
 (*g*) Apud Selden. l. 4. c. 7. de jure Nat.
 & Gent. ex lib. Colbo, p. 144. a.

SUR LE PATRIARCHE HÉNOCH , &c. 367

leurs allusions aux Passages des Livres écrits depuis Moïse ; tout cela justifie qu'Hénoch n'en peut être l'Auteur , du moins en l'état où nous l'avons ; mais on a pû lui attribuer cette pièce dans la supposition qu'il exerçoit les fonctions de Prêtre du Très-haut , & de Chef de la race des Saints , qui vivoient avant le Déluge ; & s'il en est Auteur , ceux qui sont venus depuis , y ont ajouté ce qu'ils ont jugé à propos selon les tems.

Quoique le Patriarche Hénoch soit dans un état où il est confirmé en grace , & où il n'est plus sujet au peché comme nous le sommes dans l'état de voyageurs en cette vie (*a*) ; toutefois l'Eglise ne lui a point déferé de culte public , non plus qu'à Elie que l'on suppose être dans le même état. Il est vrai que l'on trouve son nom marqué dans quelque Calendrier au troisième jour de Janvier ; mais il y a apparence que l'on a eu plutôt envie d'honorer son enlèvement au Ciel , que de lui rendre un culte Religieux. On dit que les Chrétiens d'Ethiopie célèbrent une espèce de fête en son honneur qu'ils appellent *le Sabbat d'Hénoch* , comme s'ils vouloient par-là honorer la septième Génération du genre humain dans sa personne , par une institution à peu près semblable à celle du septième jour de la création que les Juifs honorent par le repos du Sabbat.

Il n'est pas jusqu'aux peuples Gentils qui n'aient eu quelque connoissance d'Hénoch , & de son zèle pour la piété. Ils racontent (*b*) que du tems d'un nommé *Annat* , qui a vécu plus de 300. ans , ceux d'Icônes , & les autres peuples des environs consulterent l'Oracle , qui leur répondit qu'ils mourroient tous dès qu'Annat seroit sorti du monde. Cette réponse jetta tout le pays dans la consternation , & les pleurs des peuples furent si abondantes , qu'elles tournerent en proverbe : on dit *pleurer Annat* , pour dire pleurer amèrement , faire un grand deüil. Après sa mort le déluge de Deucalion arriva , & tout le pays fut inondé sous les eaux. Ainsi fut accompli l'Oracle. On apperçoit fort bien au-travers de l'obscurité de cette Fable , 1°. Le nom d'Hénoch , ou *Hanoch* , comme le prononcent les Hébreux. 2°. Son âge de plus de 300. ans. Et 3°. Le Déluge universel arrivé sous Noé son arriere-petit-fils.

D'autres (*c*) racontent l'origine du proverbe , *pleurer Annac* ,

(*a*) *Aug. l. 6. Operis imperfecti contra Julian. c. 30. Hoc eis Dei gratiâ credimus esse concessum , ne haberent undè dicerent , Dimitte nobis debita nostra.*

(*b*) *Stephan. de urbib. in Iconium.*

(*c*) *Vide Suidam in Nannaco , & Hermodogen. in Phrygiis.*

ou *Nannac*, ou *Canac*, d'une autre sorte. Chanac étoit un ancien Roi de Phrygie qui ayant prévu que le Déluge étoit proche, assembla tout le peuple dans le Temple, pour supplier Dieu de détourner ce malheur. Leurs prieres furent si ferventes, & leurs larmes si abondantes, qu'elles donnerent lieu au proverbe dont nous avons parlé, mais elles ne furent pas assez efficaces pour détourner le malheur dont ils étoient menacés; le Déluge survint qui les fit tous périr.

ARTICLE II.

Du Transport d'Hénoch.

Les paroles dont Moïse s'est servi pour marquer le transport d'Hénoch hors du monde, ont donné lieu à diverses questions. On a demandé s'il étoit mort, ou s'il étoit encore en vie; s'il étoit dans le monde, ou hors du monde; s'il jouïssoit de la Béatitude, ou s'il étoit simplement dans un état de paix & de repos, en attendant sa mort qui le doit mettre en jouïssance de l'état des Bienheureux. Moïse (a) dit simplement *qu'il marcha avec Dieu, & qu'il ne parut plus, parce que le Seigneur le prit*, ou le transporta: *Quia tulit eum Deus*. Il s'agit de sçavoir si ces derniers mots signifient une mort naturelle, ou un transport miraculeux, comme celui d'Elie. Voici les raisons qui pourroient faire croire que l'Auteur sacré a parlé d'une mort ordinaire.

I. L'Écriture se sert souvent d'expressions pareilles pour signifier la mort. Par exemple (b), Elie dit au Seigneur: *Prenez mon ame, j'ai assez vécu; je ne suis pas de meilleure condition que mes peres*: Or il ne demandoit par ces paroles autre chose que de mourir comme ses peres: *Perivit anima sua ut moreretur*. Job parlant de ceux qui meurent d'une mort précipitée, dit (c): *Qui sublatis sunt ante tempus*, qui ont été enlevés avant le tems; & ailleurs (d): *Je ne sçai combien de tems je demeurerai, & si mon Créateur m'enleva bientôt*. Et Jésus fils de Sirach (e), *l'ame du Fornicateur sera*

(a) Genes. v. 24. וַיִּגְבּוּ כִי לָקַח אֱלֹהִים
 אֶת הַיּוֹם
 (b) 3. Règ. xix. 4.
 (c) Job. xxii. 16.

(d) Job. xxxii. 21.

(e) Eccli. xix. 3. Tolleretur de numero
 anima ejus. Ce Passage n'est pas dans le
 Grec.

enlevée

enlevée du nombre des vivans ; & le Psalmiste (a) : *Le Seigneur me tirera du tombeau , ou de l'enfer lorsqu'il m'aura pris , &c.*

Et ailleurs (b) : *Ils ont résolu de prendre mon ame.* Et encore (c) : *Après m'avoir élevé en gloire vous m'avez pris.* Et dans Ezéchiël (d), le Seigneur dit : *Je vais prendre ce que vous aimez le plus , c'est-à-dire , je vais faire mourir votre femme , & vous n'en ferez pas le deuil ;* & ailleurs (e) : *Le glaive viendra sur l'Egypte , & il prendra le peuple de ce pays ;* & chap. xxxiii. 4. *Le pécheur a été pris dans son iniquité : Il est mort dans son crime , ou en punition de son crime.* Jonas , *Prenez mon ame (f) ; retirez-moi du monde.* Le terme Hébreu dans tous les Passages , est le même que celui dont se sert Moïse pour exprimer l'enlèvement d'Hénoch. De toutes ces expressions , & de plusieurs autres pareilles que l'on pourroit ramasser , il s'ensuit que le verbe *prendre quelqu'un , ou prendre l'ame de quelqu'un* , signifie proprement le tirer du monde par une mort naturelle ou violente. Ces mots : *Il ne parut plus* , ou selon l'Hébreu , *il ne fut pas* , ou *il ne fut plus* , se prennent dans le même sens en plusieurs Passages de l'Ecriture ; par exemple , *L'enfant n'est pas , & où irai-je (g) ? Et l'un des douze n'est plus (h) ; & Joseph n'est plus ; & Simeon n'est pas (i).* Et Job (k) : *Vous jetterez les yeux sur moi , & je ne serai pas... Vous me chercherez le matin , & je ne serai point. Et ils s'élèveront un peu , & ils ne seront plus (l).* Le riche s'endormira , *& il ne sera plus (m) : un peu après vous chercherez la place du pécheur , & il ne sera pas (n) ; j'ai passé , & il n'étoit plus : Détruisez-les , & ils ne seront pas (o) , &c.* Soadius , Auteur de la Version Arabe traduit , *Hénoch mourut , & Dieu le retira à lui.* Il faut donc avouer que les termes de Moïse n'emportent pas l'idée d'un transport miraculeux , puisqu'on les voit si souvent employez pour marquer la mort naturelle.

2°. Il est vrai qu'en rapportant le transport d'Elie , l'Ecrivain sacré se sert du même verbe (p). *Les enfans des Prophètes dirent à Elisée : Le Seigneur va vous prendre votre maître.* Et Elie dit à Elisée : *Dites-moi ce que vous voulez que je vous fasse , avant que je vous sois pris : Si vous me voyez lorsque je serai pris , vous aurez ce*

(a) Psalm. XLVIII. 16.

(b) Psalm. XXX. 14.

(c) Psalm. LXXII. 24.

(d) Ezech. XXIV. 16.

(e) Ezech. XXX. 4. Voyez aussi xxxiii.

4.

(f) Jonas IV. 3.

(g) Genes. XXXVII. 30.

(h) Genes. XLII. 13.

(i) Genes. XLII. 36.

(k) Job. VII. 8. 21.

(l) Job. XXIV. 24.

(m) Job. XXVII. 19.

(n) Psalm. XXXVI. 10.

(o) Psalm. LIX. 14.

(p) 4. Reg. II. 3. 5. 9. &c.

que vous avez demandé, &c. Mais si ces paroles n'emportent pas l'idée d'un enlèvement miraculeux, les autres circonstances de l'Histoire font assez connoître la manière surnaturelle dont Elie fut enlevé: on nous dit que son enlèvement avoit été révélé aux autres Prophètes, avant qu'il arrivât que le Seigneur l'enleva tout en vie, & qu'Elie en montant laissa tomber son manteau, & que les enfans des Prophètes voulurent aller rechercher leur maître, de peur que l'Esprit de Dieu ne l'eût emporté dans quelque endroit écarté dans le Désert; ils le cherchèrent en effet, mais inutilement, & contre l'avis d'Elifée. Il n'y avoit donc aucun doute qu'il n'eût été enlevé en vie. Mais nous ne lisons rien de pareil dans ce que Moïse nous raconte d'Hénoch.

L'Auteur du Livre de la Sagesse ne paroît nullement persuadé qu'Hénoch ait été enlevé tout vivant: Il dit (a) que le Juste ayant plu à Dieu, il en a été aimé; que Dieu l'a transféré d'entre les pécheurs parmi lesquels il vivoit; qu'il l'a enlevé de peur que son esprit ne fût corrompu par la malice, & que les apparences trompeuses ne séduisissent son ame... qu'ayant peu vécu, il a rempli la course d'une longue vie; que le Juste mort condamne les méchans qui lui survivent.... qu'ils verront la fin du Sage, & ne comprendront pas les desseins de Dieu sur lui, &c. Tous ces traits conviennent admirablement à Hénoch, & on s'apperçoit aisément que l'Auteur fait allusion au Texte de Moïse par ces mots: *Le Juste ayant plu à Dieu, il en a été aimé, & que Dieu l'a transféré du milieu des pécheurs parmi lesquels il vivoit.*

Jésus fils de Sirach, Auteur de l'Ecclesiastique (b), parle encore plus clairement de la mort d'Hénoch: *Hénoch a plu à Dieu, & il a été transféré dans le Paradis, lui qui étoit un exemple de pénitence aux peuples.* Je sçai que ces termes, dans le Paradis, ne sont pas dans le Grec. Mais l'Eglise les ayant reçus & autorisés dès le commencement, en adoptant la Version Latine où ils sont, & dont elle se sert encore aujourd'hui, il est clair qu'elle a approuvé aussi le sentiment qui tient qu'Hénoch est véritablement mort: on sçait que le Paradis est fermé aux vivans, & que le nom de Paradis mis tout seul signifie le Ciel, ou en un mot, le lieu où les ames des Saints sont réunies après la mort. Ainsi JESUS-CHRIST dit au bon Larron (c): *Vous serez aujourd'hui avec moi dans le Paradis; &*

(a) Sap. IV. 10.

(b) Eccli. XLIV. 16. Εὐὸ Εὐργίτων Κε-

εἰς Θεὸν, καὶ μεταστάθῃ ἰσίδουρα μὲνολοῦ
τοῖς ἁγίοις.

(c) Luc. XXI. 43.

SUR LE PATRIARCHE HENOCH, &c. 371

saint Paul dit (a), qu'il a été ravi dans le Paradis : Et JESUS-CHRIST dans l'Apocalypse (b) dit, qu'il fera manger le fruit de Vie dans le Paradis, à celui qui sera vainqueur. Quand on parle du Paradis terrestre, ou d'un simple verger, on joint d'ordinaire au mot *Paradisus*, certains termes qui en déterminent la signification à ce sens.

Quelques Peres aussi ont enseigné au moins d'une manière implicite que le Patriarche dont nous parlons étoit mort. Saint Ambroise (c) dit qu'Hénoch a transporté son trésor dans le Ciel, & il lui applique le Passage de la Sagesse, que nous avons cité: *Raptus est ne cor ejus malitiâ mutaret*. L'Auteur des Récongnitions de saint Clement, dit qu'Hénoch s'étant rendu agréable à Dieu, fut transporté dans l'immortalité, *ad Immortales transtulit*. Saint Cyprien dans son Traité de la Mortalité, dit qu'Hénoch a mérité d'être tiré de la contagion de ce monde, par une faveur singulière, que Salomon dans le Livre de la Sagesse a parlé de la mort prématurée des Justes comme d'une faveur de Dieu. Saint Jérôme (d) dit aussi qu'il est transporté dans le Ciel, & qu'il est nourri du pain céleste; & ailleurs (e), qu'il est monté au Ciel avec JESUS-CHRIST.

Saint Athanase (f) assure qu'il a été transporté dans le Paradis: plus d'un Rabbin (g) entendent le Texte de Moïse de la mort naturelle d'Hénoch; Calvin les suit; saint Cyprien & saint Ambroise, & quelques Commentateurs Catholiques, comme Jansenius, Menochius, Mariana: Et d'autres veulent que l'Auteur de la Sagesse parle d'Hénoch, ou du moins qu'il fasse allusion à son histoire, lorsqu'il décrit la mort du Juste enlevé du monde durant sa jeunesse. Voilà ce que l'on apporte de plus plausible en faveur du sentiment qui veut qu'Hénoch soit mort d'une mort naturelle.

Mais les preuves du sentiment contraire ne sont pas moins solides. On avoie que le Texte de Moïse n'emporte pas nécessairement l'idée d'un enlèvement miraculeux, & du transport d'un homme vivant dans un autre monde, dans le Ciel, ni dans un endroit du monde inconnu & inaccessible aux mortels: cependant quand on compare ce qu'il dit d'Hénoch, à ce qu'il raconte des autres Patriarches, on voit aisément qu'il veut distinguer la ma-

(a) 2. Cor. XII. 4.

(b) Apoc. II. 7.

(c) Ambros. Epist. Class. I. ep. 38. n. 7. Dives Henoch qui quod habuit secum transtulit, & omnem illum bonitatis suæ censum cælestibus intulit receptaculis. 3. Recognit. l. 4. n. 12.

(d) Hieronym. Ep. ad Pamph. Ep.

61. p. 184. antiq. edit.

(e) Idem in Amos IX.

(f) Athanas. L. 2. p. 693. orat. de Patrib. & Prophet.

(g) Abenezra, Salem, Farchi & alii apud Menasse Ben-Israel. lib. de fragilit. hum. scilicet. 12. art. 7.

niere dont Hénoch est sorti du monde, d'avec celle dont tous les autres Patriarches en sont sortis. Il remarque premièrement sa bonne vie, qui le rendit agréable à Dieu, & ensuite son enlèvement, *tubit cum Deo* : Et comme ces paroles pourroient encore être équivoques, il ajoûte, *il ne parut plus*; on ne le vit plus sur la terre, pour insinuer qu'il vivoit, & qu'il subsistoit hors du monde.

Jesus fils de Sirach est beaucoup plus favorable au sentiment qui tient qu'Hénoch fut transporté tout en vie, qu'au sentiment contraire, soit qu'on lise dans son Texte avec la Vulgate *dans le Paradis*, soit qu'on ne l'y lise pas. Les termes dont il se sert pour marquer sa sortie du monde, sont les mêmes que ceux de Moïse; & ils ne sont nullement ordinaires pour signifier la simple mort d'un homme. L'addition *dans le Paradis*, peut signifier deux choses, ou le Ciel où sont les Bienheureux après leur mort, ou le Paradis terrestre: en ce dernier sens il ne convient pas à Hénoch dans la supposition qu'il soit mort d'une mort naturelle; car les Saints ne sont pas envoyés au Paradis terrestre après leur décès. Quant au premier sens, les anciens Peres n'ont pas crû que l'état où l'Eglise suppose Hénoch & Elie, fût contraire à leur demeure dans le Ciel, comme nous le verrons ci-après. Plusieurs d'entr'eux ont déclaré nettement qu'Hénoch étoit dans le Ciel, & qu'il y étoit entré avec JESUS-CHRIST, quoiqu'ils supposassent qu'il avoit été enlevé du monde tout en vie.

Nous avouons que l'Auteur du Livre de la Sagesse fait allusion à ce que dit Moïse du transport d'Hénoch, lorsqu'il parle de la mort du Juste enlevé par une mort prématurée. Mais rien ne nous oblige à croire qu'il ait voulu parler directement de la mort d'Hénoch, en traitant d'un Juste enlevé à la fleur de son âge; il étoit naturel d'y appliquer ce que dit Moïse d'Hénoch enlevé dans un âge peu avancé, en comparaison des autres hommes d'avant le Déluge, qui vivoient des huit & neuf-cens ans, au lieu qu'Hénoch n'en avoit vécu que 365. Enfin saint Paul (a) dit très-expressément qu'*Hénoch fut enlevé par le mérite de sa foi, afin qu'il ne vît pas la mort, & qu'on ne le vît plus, parce que le Seigneur le transporta ailleurs*; l'enlèvement d'Hénoch tout en vie doit donc passer pour un article de foi.

Les Peres Grecs & Latins, & les Auteurs Juifs pour la plupart, ont enseigné qu'Hénoch étoit encore vivant, & dans un lieu de

(a) Heb. xi. 5.

délices. Les Paraphrastes Caldéens ont crû qu'il avoit été enlevé au Ciel tout vivant. Jonathan fils d'Uriel dit qu'*Hénoch a cessé d'être dans les générations de la terre, parce qu'il a été transporté au Ciel par l'ordre de Dieu, & qu'il y est appelé Metatron & Grand Chancelier.* Onkelos est encore plus exprès : *Il ne parut point, parce que le Seigneur ne le fit pas mourir.* Le Rabbin Hiscuni (a) & quelques autres croyent qu'il fut enlevé en corps & en ame, & qu'il doit revenir au monde dans le tems de la rédemption.

Le Rabbin David (b) veut qu'il soit dans le Paradis terrestre avec Elie; & il avance que c'est là le sentiment des Sages de la Synagogue & du commun des Juifs. Le Rabbin Gerson est dans le même sentiment; & Akiba assure que Dieu le tira du monde comme Elie, dans un tourbillon de feu. Saint Chrysostome (c) croit qu'il fut enlevé par le ministère des Anges. L'Auteur du Traité de la Trinité parmi les Oeuvres de saint Ambroise, suppose qu'Hénoch fut transporté comme Elie, dans un chariot de feu, c'est-à-dire, selon lui, par le ministère des Anges.

Saint Clement Romain, dans sa premiere Epître aux Corinthiens (d), dit qu'Hénoch ayant été trouvé fidèle dans l'obéissance, a été transporté, & que sa mort ne se trouve écrite nulle part. L'Auteur des Constitutions Apostoliques sous le nom du même saint Clement (e), dit en deux endroits, que Dieu ne permit pas qu'Hénoch éprouvât la mort; & il le dit dans un Passage qui contient la forme de la Lyturgie; ce qui fait voir que c'étoit la créance commune de l'Eglise. Saint Irenée (f) dit qu'Hénoch a été transporté, & est conservé jusqu'aujourd'hui, pour être le témoin du juste jugement que Dieu a exercé contre les Anges Apostats.

Tertullien (g) enseigne que Dieu a transporté Hénoch hors de ce monde sans lui faire subir la loi commune de la mort: *Necdum mortem gustavit, ut aternitatis candidatus.* Ailleurs il dit (h) qu'Hénoch & Elie sont transportez, & que leur mort ne se trouve point, parce qu'elle est differée: *Nec mors eorum inventa est, dilata scilicet.* Ils mourront à la fin des siècles, afin d'être revêtus de l'immortalité. Saint Cyprien (i) ne doute pas qu'Hénoch ne soit

(a) Vide, si lubet, Druf. de Henoch. t. 1. part. 2. p. 379. Crit. sacr.

(b) R. David. in 2. Reg. 11. 1.

(c) Chrysost. 2. 5. Hom. 138. p. 877.

(d) Append. nov. Edit. c. 33. p. 41.

(e) Clem. Ep. 1. 11. 9. p. 150. *ὅτι ἠρτίστῳ ἀντὶ τῶν ἁγίων. Constitut. l. 5. c. 7. μὴ ἐλάσῃ*

τῶν ἁγίων πάλιν λαβῆν. & l. 8. c. 41.

(f) Iren. l. 4. c. 16. Et l. 5. nov. Edit.

(g) Tertull. advers. Judaos p. 185. 63.

(h) Idem. de Anima c. 51. p. 301.

(i) Cyprian. seu alius de montibus Sina & Sion contra Judaos.

encore vivant. Saint Hilaire (*a*) dit qu'Hénoch & Elie doivent venir avant la fin du monde , & qu'ils seront mis à mort par l'Ante-christ. Ils sont donc encore vivans ?

Saint Jérôme écrivant sur Amos (*b*) , semble dire qu'Hénoch est monté au Ciel avec JESUS-CHRIST, accompagné d'Elie & de Moïse, & par conséquent qu'il a reçu la couronne de l'immortalité. Mais au même endroit il dit, qu'il y est monté avec S. Paul, qui fut ravi jusqu'au troisième Ciel; ce qui fait voir qu'il ne l'entendoit pas précisément du transport de son corps immortel dans le Ciel; & dans d'autres passages, il est exprès pour le sentiment qui tient qu'Hénoch est encore en vie. *Hénoch & Elie, dit-il, ont été transportez dans leur chair (c); ils ne sont pas encore morts, quoiqu'ils soient déjà les habitans du Paradis. Necdum mortui & Paradisi jam coloni, habent membra cum quibus rapti sunt & translati.* Il dit ailleurs (*d*) que les deux Prophètes seront mis à mort à la fin du monde, ainsi qu'il est marqué dans l'Apocalypse (*e*).

Hilaire Diacre, dont on a le Commentaire imprimé parmi les Oeuvres de saint Ambroise (*f*), dit aussi qu'Hénoch & Elie seront mis à mort durant la persécution de l'Ante-christ, & que leurs corps seront jettés dans la place publique à la vûe de tout le peuple infidèle. Saint Ambroise dont on a cité un passage, où il semble dire qu'Hénoch est mort, & est monté au Ciel, marque assez qu'il le croit vivant, puisqu'il lui donne pour compagnon Elie, dont l'enlèvement tout en vie ne souffre aucune difficulté (*g*). Et quand saint Ambroise les place tous deux dans le Ciel, il ne fait rien que d'autres gens n'ayent fait comme lui, ainsi qu'on l'a déjà pû remarquer.

Dans un autre endroit (*h*) il marque assez clairement qu'Hénoch n'étoit pas mort, puisqu'il dit que son transport étoit une figure, ou une prophétie de la Résurrection du Sauveur, qui est immortel, & qui est monté au Ciel avec son corps. *Henoch verò nonne manifestum pietatis dominica & divinitatis judicium est, eò quòd nec mortem senserit Dominus, & ad Cælum remeaverit, cujus generis author raptus ad Cælum est.* Saint Gregoire le Grand (*i*) dit que

(*a*) Hilar. in Matth. c. 20. p. 710. a.

(*b*) Hieronym. in Amos 1x.

(*c*) Ep. 61. adversus errores Joan. Hierosol. vide & l. 3. contra Pelagg. Hanc communem mortem quâ & bruta solvuntur animalia, Henoch & Eliam nondum vidisse cognoscimus.

(*d*) Ep. 147. ad Marcell. p. 347. vet. Edit.

(*e*) Apoc. XI. 3. 4. & c.

(*f*) Ambrosiast. in 1. Cor. 1v. 9.

(*g*) Ep. 38. p. 942. n. 7.

(*h*) Ambros. in Luc. l. 3. ad fin. t. I. p. 1333.

(*i*) Greg. Magn. Homil. 29. in Evang. n. 6.

SUR LE PATRIARCHE HÉNOCH, &c. 375

le transport d'Hénoch & l'élevation d'Elie, sont des figures de l'Ascension de JESUS-CHRIST; maniere de parler pure & fréquente parmi les Ecrivains Ecclesiastiques.

Saint Augustin (a) ne doutoit pas qu'Hénoch n'eût été transporté tout en vie, qu'il ne fût encore vivant, exempt de toutes les attaques de la maladie & des incommoditez de la vieillesse, qu'à la fin il ne dût retourner au monde, & y payer le tribut que la nature a imposé à tous les hommes, en mourant pour ressusciter à l'immortalité. Il dit ailleurs (b) qu'Hénoch & Elie ne sont point encore revêtus de l'immortalité, quoiqu'ils soient vivans dans un corps qui n'est sujet à aucun besoin de nourriture, qu'ils sont soutenus par la même force qui soutint Elie pendant les 40. jours qu'il passa sans manger; ou que s'ils mangent, c'est comme faisoit Adam dans le Paradis terrestre, avant qu'il fut tombé dans la désobéissance. Enfin, il croit qu'il est très-probable qu'ils sont transportez dans le Jardin d'Eden, où ils nous font voir dans leurs personnes ce qu'auroient éprouvé Adam & Eve, s'ils avoient sçu s'y conserver par leur soumission aux ordres de Dieu. Après ces autoritez, il est assez inutile d'accumuler une foule d'autres passages, pour prouver qu'Hénoch a été transporté d'une maniere miraculeuse, qu'il est encore vivant, & qu'il jouit d'une Béatitude anticipée, en attendant la mort qu'il doit souffrir avant le dernier jour, pour être ensuite reçu dans l'immortalité bienheureuse.

La seule difficulté qui nous reste à examiner, est de sçavoir en quel lieu Hénoch a été transporté: On a déjà vû que le sentiment des Anciens étoit partagé sur cette question. Les uns le placent dans le Ciel, les autres dans le Paradis terrestre, & les autres ne voudroient pas qu'on s'expliquât là-dessus, ni qu'on employât le tems à cet examen, qu'ils croient inutile & superflu, puisqu'on n'a aucune autorité certaine qui puisse nous fixer dans cette recherche. Le Texte Latin du Livre de l'Ecclésiastique, porte qu'il fut transporté dans le Paradis; mais les Exemplaires Grecs qui passent pour les Originaux de ce Livre, ne reconnoissent point ces termes *in Paradisum*, & quand ils les admettoient, il resteroit encore une grande difficulté, pour sçavoir s'il faudroit l'entendre du Ciel ou du Paradis terrestre.

Saint Irenée (c) rapporte que les Disciples des Apôtres avoient

(d) Aug. de Genes. ad litteram. l. 9. c. 6. p. 247. a.

(b) Aug. l. 1. de peccatorum meritis, c. 3. p. 3.

(c) Iren. l. 1. contra hares. c. 50.

enseigné qu'Hénoch & Elie vivoient dans le Jardin d'Eden, où nos premiers Parens avoient été placez dès le commencement, & qu'ils y devoient demeurer jusqu'à la fin du monde, jouïssant d'une espèce d'immortalité anticipée, *ibi manere eos qui translati sunt usque ad consummationem, coaespicientes incorruptelam*. Ce sentiment qui venoit des Disciples des Apôtres, s'est fort répandu dans l'Eglise. L'Auteur des Questions aux Orthodoxes parmi les Oeuvres de saint Justin le Martyr (*a*), dit que les SS. Personnages que Notre Sauveur ressuscita au tems de sa mort, & qui apparurent à plusieurs dans la sainte Cité (*b*), vivent encore aujourd'hui dans le Paradis terrestre avec Hénoch & Elie, attendant avec eux la résurrection générale, qui nous fera tous passer dans l'état d'une immortalité parfaite.

Saint Augustin (*c*), quelque réserve qu'il ait toujours observé dans des questions douteuses, semble toutefois assurer qu'Hénoch & Elie sont transportez dans le Paradis terrestre, & qu'ils s'y nourrissent du fruit de l'arbre de vie, qui leur donne la puissance de vivre sans être soumis à la nécessité de mourir: *Nam quòd eos credendum est fuisse translato, nisi ubi est ipsum vita lignum, unde illis sit potestas vivendi, nec ulla moriendi necessitas?* jouïssant dans ce lieu de délices du privilège dont jouïssoit Adam dans l'état d'innocence, & dont auroient joui tous ses descendans, si le premier homme n'étoit pas tombé dans la prévarication, & par-là dans la nécessité de mourir. Il ajoute que dans cet état, Dieu leur a apparemment accordé la grace de ne pas pécher; en sorte qu'ils ne sont pas comme nous dans la nécessité de dire: *Pardonnez-nous nos péchez*. Ce Docteur (*d*) n'étoit pas toutefois tellement persuadé qu'Hénoch & Elie fussent dans le Paradis terrestre, qu'il ne regardât cette question comme problématique, ainsi que quantité d'autres que l'on peut agiter, & sur lesquelles on peut s'exercer sans donner atteinte à la Foi. Nous croyons, dit-il, qu'ils sont encore en vie dans les mêmes corps qu'ils ont apportez en naissant; mais il nous est permis de rechercher s'ils sont au Paradis terrestre ou ailleurs.

L'Auteur imprimé sous le nom de saint Isidore au Traité de la vie & de la mort des SS. (*e*), saint Thomas (*f*) & plusieurs autres (*g*) croient qu'Hénoch & Elie sont transportez dans le Para-

(*a*) *Auth. quest. ad Orthodox. qu. 85.*

(*b*) *Matth. xxvii. 53.*

(*c*) *Aug. contra Julian. l. 6. c. 30. p. 1360. 1361.*

(*d*) *De peccato origin. contra Pelag. & Celest. c. 23. n. 27.*

(*e*) *Isidor. de vita & morte SS. c. 3.*

(*f*) *D. Thom. 1. part. qu. 102. art. 2. ad 3. & 3. part. qu. 49. art. 5. ad 2.*

(*g*) *Cedren. p. 8. Chronic. Alex. Beda de Templo Salom. c. 19. p. 38.*

dis terrestre. Mais saint Athanase (*a*) dit qu'Hénoch fut transporté dans le Paradis où saint Paul fut ravi , & où le bon Larron entra après la mort de JÉSUS-CHRIST , & on croit que saint Paul fut ravi dans le Ciel , & le bon Larron y entra aussi avec JÉSUS-CHRIST ressuscité. Saint Ambroise (*b*) dit, qu'Hénoch transporta ses richesses dans les trésors du Ciel. Saint Jérôme (*c*) assure , qu'Hénoch & Elie font montez au Ciel avec JÉSUS-CHRIST , & qu'ils sont déjà habitans du Paradis ; qu'ils jouissent de la compagnie de Dieu , qu'ils se nourrissent du pain céleste , & se rassasient de la parole de Dieu , ayant le Seigneur lui-même pour nourriture ; *Vescuntur caelesti pane , & saturantur omni verbo Dei , eundem habentes Dominum , quem & cibum*. Enfin Joseph (*d*) dit , que ce Patriarche s'en alla vers Dieu , d'où vient que sa mort ne fut pas écrite.

Saint Gregoire le Grand (*e*) , & après lui l'Abbé Rupert (*f*) , sans déterminer l'endroit où Hénoch fut transporté , se contentent de dire , qu'il est dans un lieu saint de la terre , où il jouit d'un grand repos de corps & d'esprit , jusqu'à ce qu'à la fin du monde il retourne parmi les hommes , & paye le tribut de la mort. Tertullien (*g*) croit qu'Hénoch & Elie sont hors du monde , *de orbe translati & hoc ipso jam aternitatis candidati*. Saint Chrysostome (*h*) ne veut pas que l'on examine trop curieusement , ni en quel lieu , ni comment Hénoch a été transporté ; il dit , qu'il nous doit suffire de sçavoir que Dieu l'a enlevé tout vivant , & qu'il le conserve dans un lieu qui n'est connu que de lui seul. Théodoret (*i*) fait la même remarque : Il faut , dit-il , se contenter de ce que Dieu nous a revelé dans ses Ecritures , sans rechercher trop curieusement ce qu'il a voulu qui demeurât caché. Théophylacte & Oecumenius (*k*) s'expriment sur cela avec beaucoup de sagesse : Nous sçavons , disent-ils , qu'Hénoch a été transporté & qu'il est vivant , mais nous ignorons la maniere & le lieu de son transport ; & c'est ce que l'on doit conclure de ce que nous avons dit jusqu'ici : car ce que saint Irenée avance , que les Disciples du Sauveur avoient enseigné qu'il étoit dans le Paradis terrestre , pourroit bien se ressentir un peu de l'erreur des Millenaires , qui fut fort com-

(*a*) Athan. de Synodi Nicenæ Decretis. p. 214. 4. Nov. Edit.

(*b*) Ambros. Ep. 38. primæ Class.

(*c*) Hieronym. in Amos. ix. & Ep. 61. ad Pammach. advers. errores Joan. Hierosol.

(*d*) Joseph. Antiq. l. 1. c. 4.

(*e*) Gregor. Homil. 29. in Evang.

(*f*) Rupert. in Genes. l. 3. c. 33.

(*g*) Tertull. de Resurreç. carnis. c. 58.

(*h*) Chrysost. Homil. 21. in Genes.

(*i*) Theodoret. qu. 45. in Genes.

(*k*) Theophyl. & Oecumen. in Hebr. xi.

mune dans les premiers tems de l'Eglise, & qui y avoit été répandue par les Chrétiens convertis du Judaïsme, qui se disoient Disciples des Apôtres, dont ils ne suivoient pas toujourns trop fidèlement la doctrine.

Quant à ce que dit saint Athanase, qu'Hénoch & Elie sont dans le même Paradis où saint Paul fut ravi, & où le bon Larron entra, il paroît l'avoir puisé dans saint Irenée, qui met Hénoch & Elie, & tous les Justes dans le Jardin d'Eden, & qui veut que saint Paul y ait aussi été ravi en esprit, ce qu'il faut entendre non du Ciel, mais du Paradis terrestre, selon les idées des Millenaires & de plusieurs Anciens. Origenes (a) mettoit le Paradis terrestre au troisième Ciel, où saint Paul avoit été ravi. Saint Ambroise (b) suivoit en cela Origenes; Moïse Bar-Cépha dans son Livre du Paradis terrestre, le place entre la terre & le firmament, & dit que l'ame du bon Larron y fut envoyée: Sentiment qui se remarque aussi dans Severien & dans Eulogien, qui y placent les ames des Saints sorties de ce monde. Saint Jérôme dans ses Questions Hébraïques sur la Genèse, dit que le Paradis terrestre fut créé avant le monde; il le croyoit donc hors du monde, du moins les Hébreux le croyoient ainsi. Or cela sauve l'incongruité du sentiment de saint Irenée & de saint Athanase, & c'est ainsi apparemment que saint Ambroise & saint Jérôme l'ont voulu entendre, lorsqu'ils ont dit qu'Hénoch & Elie étoient montez au Ciel; car il n'est pas croyable qu'ils eussent voulu placer des hommes encore vivans, & qui doivent mourir un jour, dans le séjour des Bienheureux, qui n'est destiné que pour les Anges & pour les corps glorifiés & immortels.

A R T I C L E III.

Du retour d'Hénoch dans le monde à la fin des siècles.

DANS tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on a pu remarquer que les Peres assuroient non seulement qu'Hénoch & Elie étoient encore vivans, mais aussi qu'ils paroïtroient de nouveau un jour pour combattre l'Ante-christ, qu'ils seroient mis à mort par cet ennemi des Saints, & qu'enfin ils ressusciteroient pour

(a) Vide Huët. *Origeniana*. J. 2. qu. 12. art. 7.

(b) *Ambros. de Paradiso*. c. 3.

joüir d'une gloire & d'un bonheur éternel. Ils appliquoient à Hénoch & à Elie, ces paroles de l'Apocalypse (*a*), où le Seigneur dit à saint Jean, de mesurer le Temple & l'Autel, & ceux qui y adorent, mais de ne pas mesurer les Parvis & le contour du Temple, parce qu'il a été abandonné aux Gentils, qui fouleront aux pieds la Ville sainte pendant quarante-deux mois : *Mais*, ajoute le Seigneur, j'ordonnerai à mes deux Témoins, & ils prophétiseront couverts d'un sac, durant mille deux cens soixante jours; ce sont deux Oliviers & deux Chandeliers posez devant le Seigneur de la Terre; Que si quelqu'un leur veut nuire, il sortira de leur bouche un feu qui dévorera leurs ennemis..... Ils ont le pouvoir de fermer le Ciel, afin qu'il ne tombe point de pluye pendant le tems qu'ils prophétiseront, & ils ont le pouvoir de changer les eaux en sang, & de frapper la terre de toutes sortes de playes, toutes les fois qu'ils voudront; & après qu'ils auront achevé de rendre leur témoignage, la bête qui monte de l'abîme, leur fera la guerre, les vaincra & les tuera, & leurs corps demeureront étendus dans les ruës de la grande Ville, qui est appelée spirituellement Sodome & Egypte, où leur Seigneur même a été crucifié; leurs corps demeureront trois jours & demi sans sepulture; les peuples leur insulteront & feront des réjouïssances à leur mort..... Mais trois jours & demi après, Dieu répandra en eux un esprit de vie, ils se trouveront sur leurs pieds, & ceux qui les verront seront saisis de crainte.

Le nombre des Peres & des Interprètes, qui expliquent ce passage des deux Prophètes Hénoch & Elie, est si grand, qu'on ne conçoit pas comment il s'est trouvé parmi les Modernes des Auteurs qui ont osé traiter de chimeres le retour d'Hénoch & d'Elie, que nous attendons à la fin du monde. Suicer (*b*) dit que Ravelle dans sa Bibliothèque, sous le verbe *transfere*, fournit de quoi refuter par les témoignages de l'Antiquité, la fable du retour d'Hénoch. Je n'ai point ici l'Ouvrage de Ravelle, mais j'ai les Ecrits des Peres & des anciens Auteurs Ecclesiastiques, & je n'en ai remarqué aucun qui nie formellement ce retour; la plupart l'assurent d'une maniere très-positive; & ceux qui ont suivi une autre route dans l'explication du passage de l'Apocalypse, où il est parlé des deux Témoins, joignent Elie, Moïse, ou Elisée, ou saint Jean-Baptiste, dont la mort est bien marquée dans l'Ecriture, ou Jérémie, dont l'Ecriture ne raconte pas la mort, mais

(*a*) Apoc. XI. 1. 2. Græ.

(*b*) Suicer. Thesaur. Eccles. in Henoch. ita

& alii ut Druf. in Henoch. & Calviniani.

dont Elie ne dit rien qui insinuë qu'il soit encore en vie. Or, le retour de ces grands Personnages est certainement beaucoup plus incroyable que celui d'Hénoch, dont le transport est si bien exprimé dans Moïse, & dont la vie après son transport, n'est plus douteuse, depuis que saint Paul dans l'Épître aux Hébreux, a dit nettement qu'il n'étoit pas mort (*a*), *Fide Henoeh translatus est, ne videret mortem.*

Presque tous les Anciens & les Modernes qui ont fait des Commentaires sur l'Apocalypse, comme André & Aretas Evêques de Césarée en Cappadoce (*b*), Bède, Primalius, Barendaudus, Ambroïse Antpert, ou Ansbert, Haymond d'Alberstad, Hugens de Saint-Cher, Denis le Chartreux, Vatable, Viegas, Ribera, Cornelius à Lapidé, & les autres; Ceux qui ont composé exprès des Traitez sur l'Ante-christ, comme saint Hyppolite Martyr, Raban-Maur, Adson Abbé de Montien-Derf, Audiouse de Châlons, dont le Traité est imprimé dans l'*Appendix* du sixième Tome de la nouvelle Edition de saint Augustin, & les autres, marquent comme une chose reconnuë des Anciens, & venuë jusqu'à eux par une tradition non interrompuë, que l'Ante-christ combattra & mettra à mort les deux Témoins Hénoch & Elie, suivant ce qui est dit dans l'Apocalypse; Qu'ils prêcheront la pénitence aux Nations, couverts de sac pendant mille deux cens soixante jours (*c*), après quoi ils seront égorgés au milieu de Jerusalem, & laissés sur la place sans sépulture, jusqu'à ce que Dieu leur rende l'esprit de vie, & les ressuscite.

Saint Irénée (*d*) dit qu'Hénoch & Elie sont dans le Paradis terrestre, & qu'ils y demeureront *jusqu'à la fin du monde*. Tertullien (*e*) dit, qu'ils sont encore en vie, mais qu'ils doivent un jour être mis à mort, pour faire mourir dans leur sang l'Ante-christ: *Ceterum morituri reservantur, ut Anti-christum sanguine suo extinguant.* Saint Hilaire (*f*) dit, que *Moïse & Elie*, qui parurent à la Transfiguration de Notre Sauveur, *sont les deux Prophètes qui doivent paroître avans le second avènement de JESUS-CHRIST, & qui doivent être mis à mort par l'Ante-christ, selon saint Jean dans l'Apocalypse;*

(*a*) Hebr. xi. 5.

(*b*) *Andreas in Apoc. xi. t. 6. Bibliot. PP.*
 & *Aretas in Apoc. xi. tom. 9. Bibliot. PP.*

(*c*) Apoc. xi. 3. &c.

(*d*) *Iren. l. v. c. 5. Κάτι μιν εν τῷ μισθῷ τῶν ἁγίων ἔως συνελθῶσιν προσμεμολογημένους τῆν ἀφθαρσίαν.*

(*e*) *Tertull. de anima. c. 50. p. 301.*

(*f*) *Hilar. in Matth. c. 20. p. 710. a nov. Edit. Hos quidem (Moysen & Eliam) eodem Prophetas duos provenientes adventum ejus esse intelligimus, quos in Apocalypsi Joannis ab Anti-christo perimendos esse dicit, licet variz vel de Henoeh, vel de Jeremia, plurimorum fuerint opiniones, quod alterum eorum sicut Eliam, mori oporteat.*

ce qui insinuë qu'il ne croyoit pas que Moïse fût mort, non plus qu'Elie: Mais il ajoûte, que plusieurs ont crû que cet endroit de l'Apocalypse regardoit Hénoch ou Jérémie, qui devoient être mis à mort comme Elie. Ephrem Patriarche de Théopolis ou d'Antioche, cité dans Photius (a); dit qu'Hénoch, Elie & Jean-Baptiste, après avoir vëcu très-long-tems, goûteront enfin la mort, mais seulement pendant un clin d'œil, pour pouvoir ensuite ressusciter glorieux. Mais saint Ephrem le Syrien (b) dit que le Seigneur par sa miséricorde, enverra Hénoch & Elie pour s'opposer à l'Ante-christ, pour réfuter sa doctrine, pour rassûrer les bons contre ses menaces & sa cruauté, & pour leur annoncer la prochaine venuë de leur Sauveur.

Hilaire Diacre (c) dit, que les Saints dans tous les tems ont été exposez à la persécution, comme Hénoch & Elie, que Dieu doit envoyer à la fin du monde contre l'Ante-christ, & qui doivent être persécutez & mis à mort, ainsi que le marque S. Jean dans l'Apocalypse: *Quos & persecutiones pati, & occidi, lectio Apocalypsis testatur.* Saint Ambroise (d) dit, que la Bête sortie de l'abîme, c'est-à-dire, l'Ante-christ, combattra contre *Henoch, Elie & Jean-Baptiste*, que Dieu renvoyera au monde, pour rendre témoignage à JESUS-CHRIST, ainsi que l'enseigne saint Jean dans l'Apocalypse. On lit le nom de saint Jean-Baptiste dans quelques Manuscrits & dans quelques Editions; mais les Auteurs de la dernière Edition de ce Pere, remarquent, qu'il n'est point dans le plus grand nombre des Manuscrits. Saint Jean dans l'Apocalypse, ne parle que de deux Témoins, & on sçait par l'Évangile que saint Jean-Baptiste fut décapité par Hérodes; le nom de ce saint Précurseur paroît donc superflu en cet endroit.

Sainte Marcelle avoit demandé à saint Jérôme (e), si tous les hommes devoient être morts & ressuscitez, lorsque, selon l'Apôtre, ils viendroient au-devant de JESUS-CHRIST dans les airs (f): Elle doutoit qu'alors Hénoch & Elie dussent être morts, puisque saint Jean dans l'Apocalypse marquoit qu'ils seroient tuez par l'Ante-christ. Saint Jérôme reconnoît ce que dit sainte Marcelle touchant la venuë & la mort de ces deux Prophètes, & il dit, que

(a) Ephrem, Theopolit. apud Phot col. 229. p. 797. Ὅσοι πολυχρόσιον βίον ἀνασῶντες γέσσονται, ποτε θανάτου ἰκανοὶ ἐν ἡμῶν ὄφθαλμοῖς.
 (b) Ephrem Syr. serm. de adventu Christi & Anti christi.

(c) Hilar. Diac. Seu Ambrosiaster in 1. Cor. IV.

(d) Ambros. in psalm. xcvi. n. 10. p. 930.

(e) Hieronym. ad Marcellam, Ep. 148.

p. 347. vet. Edit.

(f) 1. Theosal. IV. 16.

ceux qui se trouveront dans leurs corps au deuxième avènement du Sauveur, iront au-devant de lui avec leurs corps, mais changé, glorifié & immortel. Saint-Augustin (a) rend témoignage à la même vérité; il croit qu'Hénoch & Elie reviendront pour un peu de tems sur la terre, afin qu'ils combattent contre la mort, & qu'ils payent le tribut qu'ils doivent à la nature: *Creduntur ad exiguum temporis redituri in has terras, ut etiam ipsi cum morte confliant, & quod primi hominis propagini debetur exsolvant.* Saint-Gregoire le Grand (b) croit aussi qu'Hénoch & Elie reviendront sur la terre, & éprouveront la cruauté de l'Ante-christ dans leur chair mortelle: *Henoch & Elias ad mundum revocabuntur, & crudelitatis ejus scvitiam in sua adhuc mortali carne passuri sunt.*

L'Auteur des Promesses & des Prédications, imprimé sous le nom de saint Prosper (c), enseigne que de même que Moïse & Aaron furent envoyez à Pharaon, & que le Démon leur suscita pour adversaires Jamrès & Mambres, ainsi Dieu envoie contre l'Ante-christ, Hénoch & Elie, & que le Démon leur opposera les trois faux Prophètes. Je concluerai cette tradition par les témoignages de Cedréne (d), de Philippe Solitaire (e), & de saint Jean Damascene (f), qui sont dans tous les mêmes sentimens que les Peres que nous avons citez. Saint Jean Damascene dit, qu'Hénoch & Elie viendront pour s'opposer à l'Ante-christ, & pour ramener les cœurs des peres vers leurs enfans; c'est-à-dire, pour réunir la Synagogue avec l'Eglise, les Chrétiens avec les Juifs, après quoi ils seront mis à mort par l'Ante-christ, & alors le Seigneur descendra du Ciel dans Sa Majesté, revêtu de notre nature, ainsi que les Apôtres le virent monter au Ciel le jour de son Ascension glorieuse.

Nonobstant cette nuée de Témoins que nous venons de produire, pour prouver qu'Hénoch & Elie sont les deux Témoins marquez dans l'Apocalypse, nous ne prétendons pas toutefois en faire un article de Foi, reçu généralement de tous les Fidèles. C'est un sentiment Théologique dont il est permis de s'éloigner, sans toutefois manquer de respect dû aux Peres & au grand nombre d'Auteurs Ecclésiastiques qui ont enseigné le contraire. Quelques-

(a) Aug. cont. Julian. l. 6. c. 30. p. 1361. b. | Ec. c. XIII.
 (b) Gregor. Magn. l. 14. in c. 18. Job. | (d) Cedren. p. 204.
 c. 22. Vide & in Ezechiel. l. 1. Homil. 12. | (e) Philippus solitar. Dioptr. Rei Christ.
 12. 95. n. 7. 8. 9. | in Bibl. PP. t. 21. p. 592. 593.
 (c) Prosper, seu alius de promissionib. | (f) Joan. Damasc. l. 4. c. 27. p. 300. D.

SUR LE PATRIARCHE HÉNOCH, &c. 383

uns (a) ont crû que les deux Témoins marquez dans saint Jean, étoient Moïse & Elie, la Loi & les Prophètes. D'autres (b), les deux Testamens, l'ancien & le nouveau, & les Docteurs & Prédicateurs de l'un & de l'autre. Aléazar veut que ce soit de Moïse & d'Elie, qui désignent l'un la sagesse, & l'autre le zèle de la primitive Eglise, & qui rendent témoignage à JÉSUS-CHRIST, Moïse par sa sagesse toute divine, & Elie par sa sainteté & son zèle.

Victorin Evêque de Petau (c); dit, que les uns tenoient que les deux Témoins, sont Elie & Elisée, ou Elie & Moïse; mais on sçait qu'Elisée & Moïse sont morts: La mort de Jérémie ne se lit point dans les Livres saints, & tous nos Anciens, dit cet Auteur, ont dit, que le second Témoin étoit Jérémie. On a déjà vû qu'Ephrem Patriarche d'Antioche, & saint Ambroise, mettoient trois Témoins, au lieu de deux; sçavoir, Hénoch, Elie & Jean-Baptiste. Saint Hilaire l'entend de Moïse & d'Elie, quoiqu'il avoue que d'autres l'entendoient d'Hénoch ou de Jérémie. Gagnée, Catharin, Maldonat (d) & l'Abbé Joachim, tiennent aussi pour Moïse & Elie.

D'autres ont cru que les paroles de l'Apocalypse regardoient le passé & non pas le futur; & que les deux Témoins étoient Notre Seigneur JÉSUS-CHRIST & saint Jean-Baptiste. Saint Antonin, Lyran & Aureolus (e) l'expliquent du Pape Sylvestre & de Menar Patriarche de Constantinople, qui s'opposèrent aux entreprises de l'Hérésiarque Eutychès. Toutes ces variétez de sentimens font voir la liberté où l'on a toujours été de proposer ses conjectures sur le passage cité de l'Apocalypse.

De tout ce que nous avons dit dans cette Dissertation, on peut conclure premierement, que quoique l'on ne puisse pas inférer des propres paroles de Moïse, qu'Hénoch a été transporté tout vivant dans un autre monde, & qu'il est en vie encore à présent: toutefois l'autorité de saint Paul, & la tradition de l'Eglise qui nous apprend qu'il n'est pas mort, doivent faire regarder ce sentiment comme un article de Foi. 2°. Que la piété & la vertu du Patriarche Hénoch ne sont nullement douteuses, quoiqu'en aient pû dire quelques Rabbins, & qu'il est aujourd'hui dans un état, où il n'est plus exposé à offenser Dieu, quoiqu'il soit encore vivant dans un corps sujet à la mort. 3°. Quoique les Peres & les Interprètes

(a) *Arias Montanus & alii.*

(b) *Pannonius.*

(c) *Victorin. Pet. au, t. 3. Bibli. PP. p. 418.*

(d) *Maldonat in Matth. xxvii.*

(e) *Ra Ubertinus & Michaël, &*

Eitfginber in Pentaplo. p. 109.

semblent n'être pas d'accord sur le lieu où Hénoch a été transporté ; toutefois, quand on examine bien leurs divers sentimens, la plupart se réduisent à dire, qu'il est dans le Paradis terrestre, que les uns placent sur la terre, & les autres dans le Ciel. 4°. Et enfin, quelque liberté que l'Eglise laissè aux Interprètes sur le sens que l'on doit donner au Passage de l'Apocalypse, qui parle de la venuë des deux Témoins, qui doivent paroître à la fin des siècles ; il faut convenir que le sentiment qui l'explique de la venuë d'Hénoch & d'Elie sur la terre, l'emporte de beaucoup sur toutes les autres explications, & par l'antiquité, & par le mérite, & par le nombre des Auteurs qui le soutiennent.



DISSSERTATION

S U R

LE LIVRE D'HÉNOCH.

IL est surprenant que les deux premiers siècles de l'Eglise, qui ont été les plus illustres par la sainteté des Fidèles, & par le nombre des Martyrs ; par les miracles & par la doctrine des Apôtres & de leurs Disciples, ayent aussi été les plus souillés par les hérésies au-dedans, & les plus attaqués au-dehors par des ennemis dangereux qui répandirent contre la Religion Chrétienne une infinité de calomnies, pour tâcher de la décrier, & de la déshonorer ; de-là tant de faux Evangiles, de faux Actes des Apôtres, de fausses Apocalypses, ou Revélations, de faux récits de la vie & de la mort des plus illustres Personnages de l'Eglise. De-là les Sectes abominables des Simoniens, des Nicolaïtes, des Gnostiques, des Carpocratiens, des Basilidiens, des Ménandriens, & tant d'autres dont chacune avoit ses Evangiles & ses autres Livres différens de ceux de l'Eglise, forgez exprès pour soutenir leurs erreurs, & pour tendre des pièges à l'ignorance des simples.

On vit aussi paroître dans le même tems une autre sorte d'ennemis, qui avec des intentions moins noires, ne laisserent pas de faire un très-grand tort à la Religion, & furent les Auteurs de certains

fains Livres apocryphes , composez sous le nom des plus grands hommes de la Synagogue , de l'Eglise , ou même du Paganisme , pour attirer à la Religion Chrétienne les Juifs & les Payens , en leur montrant que leurs plus célèbres Personnages avoient prédit JESUS-CHRIST , d'une manière pleine de clarté & d'évidence. C'est ce qui a produit les Oeuvres des Trismégistes & des Sibylles , le Livre d'Hénoch , le quatrième d'Esdras , le Testament des douze Patriarches , & quelques autres Ouvrages de cette nature , qui ont quelquefois engagé dans l'erreur de très-anciens Peres de l'Eglise , qui ne se précautionnoient pas assez contre l'imposture , & à qui un grand nom imprimoit du respect.

Cet artifice étoit d'autant plus dangereux , que l'effet en paroïssoit infaillible ; car ou ces mauvais Livres devoient être reçus comme vrais , & comme composez par les Auteurs dont ils portoient les noms , & alors les erreurs qui y étoient mêlées , passant pour des vérités respectables , infectoient tous les esprits , & la fourbe avoit tout son effet ; ou ces Livres étoient rejettez , & leur fausseté reconnüe , & le contre-coup en rejaillissoit sur les vrais Ouvrages des Apôtres & de leurs Disciples , qui par-là devenoient douteux à plusieurs Fidèles , & à tous les Etrangers qui ne pouvoient , ou ne vouloient pas prendre la peine de faire le discernement des pièces authentiques & véritables , d'avec les apocryphes & les supposées : or c'étoit toujours un grand mal de réussir à décrier , ou à affoiblir l'autorité des saintes Ecritures , dans l'esprit des Infidèles , ou des Fidèles.

Le Livre d'Hénoch , dont nous entreprenons de parler ici , fut reçu assez diversement dans l'Eglise. Au commencement il y fut estimé par plusieurs Fidèles , & le témoignage que l'Apôtre S. Jude lui avoit rendu dans son Epître , le fit regarder comme Canonique , ou du moins comme un Ouvrage qui ne contenoit rien de contraire à la Religion , par un assez bon nombre d'anciens Peres , pendant que d'autres plus attentifs & plus circonspects s'en défierent , & le rejetterent. Les premiers y puiserent un sentiment insoutenable , & qui n'a pas laissé d'avoir grand cours dans l'Antiquité , c'est qu'une troupe d'AnGES prévaricateurs , ayant conçu un amour impur pour les filles des hommes , s'étoient soulevés contre Dieu , avoient épousé ces femmes , & en avoient eu des enfans , qui furent des hommes célèbres par leur taille prodigieuse , & par leurs crimes , qui sont connus dans l'Antiquité sous le nom de Géans.

Saint Jude est le premier qui ait parlé d'une prophétie d'Hé-

noch. Après cela, on voit le Livre d'Hénoch, cité dans le Testament des douze Patriarches, qui est certainement ancien, puisqu'Origenes en fait mention dans son Homélie quinziesme sur Josué. C'est dans ce Livre que saint Justin le Martyr (a), saint Clement d'Alexandrie (b), saint Irenée (c), Tertullien (d), Athenagore (e), saint Cyprien (f), Lactance (g), Sulpice Severe (h), Minutius Felix (i), saint Ambroise (k), Proclus & Psellus Philosophes Chrétiens, ont puisé leur sentiment sur le mariage des Anges avec les filles des hommes. Erreur que l'Auteur du Livre d'Hénoch, avoit apparemment tirée du Texte des Septante, qui lisent (l) dans plusieurs de leurs Exemplaires : *Les Anges de Dieu voyant que les filles des hommes étoient belles, prirent d'entr'elles pour femmes toutes celles qu'ils avoient choisies*, au lieu que le Texte Hébreu, & de la Vulgate porte : *Les enfans de Dieu voyant les filles des hommes*. C'est sur ce Texte mal entendu que l'Auteur dont nous parlons, a composé son histoire de la révolte des Anges & de leur prétendu mariage.

Cet Ouvrage ne subsiste plus dans son entier; mais on en trouve divers fragmens, qui sont assez considérables pour nous en donner une juste idée. Saint Jude (m) en cite ces paroles : *Hénoch qui est le septième depuis Adam, a prophétisé, & a dit en parlant de ces personnes* (des hérétiques qui corrompirent la doctrine de JESUS-CHRIST, auxquels saint Jude attribué ce qui est dit des impies qui vivoient avant le Déluge.) *Voici le Seigneur qui vient avec ses milliers de Saints pour juger & pour punir tous les impies de toutes leurs impiétés & de toutes les paroles insolentes, que les pécheurs & les impies ont proféré contre lui*. L'Auteur du Testament des douze Patriarches en cite aussi plusieurs passages dont nous rapporterons les principaux ci-après. Saint Irenée (n) dit qu'*Hénoch fut envoyé de la part de Dieu comme Ambassadeur vers les Anges rebelles, quoiqu'il ne fût qu'un simple homme*. Saint Justin & plusieurs autres que nous avons nommez ci-devant, parlent de l'amour impur que les Anges conçurent pour les filles des hommes. Ter-

(a) Justin. Martyr. Apolog. 1. p. 44. & Apolog. 11. p. 55.

(b) Clem. Alex. l. 3. & 5. Strom. & l. 2. pedag. c. 2.

(c) Iren. l. 4. c. 30. seu c. 16. nov. edit. & c. 70. num. 36.

(d) Tertull. l. de Idololat. c. 9. de cultu mulier. c. 10. de veland. Virgin. c. 7.

(e) Athenag. legat. pro Christianis.

(f) Cyprian. de discipl. & habitu Virg. 3. 54.

(g) Ecliant. l. 2. c. 14.

(h) Sulpit. Sever. Hist. sacr. l. 1.

(i) Minutius in Octavio.

(k) Ambros. lib. de Noë & arcâ, c. 4. & lib. 1. de Virginib.

(l) Genes. vi. 1. 2.

(m) Juas Ep. Canon. 7. 14.

(n) Iren. l. 4. c. 30.

tullien (a) fait le dénombrement des inventions que le Livre d'Hénoch attribué à ces Anges rebelles. Saint Hilaire (b) dit qu'ils s'engagerent par d'horribles anathêmes à la révolte contre Dieu, sur une montagne qui depuis ce tems-là fut nommée *Hermon*, c'est-à-dire, *Anathême*.

Mais le plus important & le plus instructif de ces fragmens, est celui qui nous a été conservé par George Syncelle dans sa Chronique (c), & qui a été donné au Public pour la première fois par Joseph Scaliger (d), on y lit que *les Veillans*, en Grec *Egregori*, c'est ainsi que le Livre d'Hénoch appelle les Anges, à l'imitation de Daniel (e), qui leur donne le même nom, étant épris de l'amour des femmes, s'exhorterent les uns les autres à prendre pour épouses toutes celles qui leur plairoient davantage. Le Prince des Veillans nommé Sémixas ou Samsaï, les ayant assemblez au nombre de deux cens (f) sur une haute montagne, leur dit: Je crains que vous ne refusiez d'exécuter le projet que nous venons de former, & que me trouvant seul engagé dans cette résolution, & convaincu de cette révolte, Dieu n'en fasse retomber sur moi seul toute la peine; ainsi confirmons-la par serment, & engageons-nous par des anathêmes à accomplir ce dont nous sommes convenus. Alors ils firent des sermens & des imprécations horribles contre ceux qui s'en départiroient, & de-là est venu le nom d'*Hermon*, c'est-à-dire, *Anathême*, donné à la montagne où ils jurèrent ce complot. Or voici les noms des principaux Chefs de ces Anges rebelles. Le premier, Sémixas; le second, Atareuph; le troisième, Araciel; le quatrième, Cobabiel; le cinquième, Horammame; le sixième, Ramiel; le septième, Sampfich; le huitième, Zaciel; le neuvième, Balciel; le dixième, Azabzel; le onzième, Pharnarus; le douzième, Amariel; le treizième, Anagemus; le quatorzième, Thausaïl; le quinzième, Samiel; le seizième, Sarinas; le dix-septième, Eumiël; le dix-huitième, Tyriel; le dix-neuvième, Jumiel; le vingtième, Sariel.

Ce fut, dit l'Auteur, l'an du Monde 1170. (g) que les Anges

(a) Tertull. de cultu feminae, lib. 1. c. 2.

(b) Hilar. in Psalm. 132. v. 3.

(c) Syncelli Chronograph. p. 11. & 24.

(d) Joseph Scaliger ad Græcæ Euseb. p. 403.

(e) Dan. iv. 10. 14. 20. Heb. חַרְיִי Hir. Aqu. Sym. Ἐγρεγοί, Vigiles.

(f) Quelques-uns ne lisent que Cent, Origènes contre Celse, l. 5. p. 267. porte qu'ils descendirent au nombre de 60. ou 70.

(g) Syncelle p. 16. dit que les Veillans descendirent du Ciel l'an du Monde 1058. Dans la suite il dit qu'Hénoch reçut la révélation du Déluge futur l'an du Monde 1423. Qu'il fut transporté au Paradis l'an du Monde 1488. Que Dieu prononça la sentence contre les Veillans, l'an du Monde 2121. & que le Déluge arriva l'an du Monde 2241. En sorte que depuis la descente des Veillans jusqu'au Déluge, il y a 1143. ans.

ou les Veillans prirent des femmes , & ils les garderent jusqu'au Déluge. Ces femmes leur produisirent trois races d'enfans , sçavoir , des fils nommez *Enakim* ; des petits-fils nommez *Nephibim* ; & des arriere-petits-fils appelez *Eliudim*. Les Enakim, ou les Géans enseignèrent à leurs égaux & à leurs femmes les enchantemens & l'usage du poison. Abzazel , ou Azabzel , qui est le dixième d'entre les Chefs de ces mauvais Anges, montra aux hommes la Chymie, la maniere de fondre & de préparer les métaux , de forger des armes & des instrumens de guerre , de polir & de mettre en œuvre les pierres précieuses, & d'employer les parures pour augmenter la beauté des femmes. Sémiexas le Chef de tous , leur inspira la haine , la vengeance , & la maniere de faire périr les hommes par le suc venimeux des herbes. *Pharmarus* (a) l'onzième de ces Princes , découvrit les arts curieux de la Magie , des Sortilèges. Balciel apprit aux hommes le cours des Astres. Cobabiel leur montra l'Astrologie. Zaciël leur expliqua les Signes de l'air. Araciël , ceux de la terre. Sampsiël , ceux du soleil. Sariël , ceux de la lune , pour en tirer des présages de l'avenir.

Or les Géans s'étant mis à se nourrir de chair humaine , le nombre des hommes diminua notablement, en sorte que ceux qui restèrent, voyant leur espèce presque anéantie, éleverent leurs voix vers le Ciel , & prièrent Dieu de se souvenir d'eux. Alors les quatre premier Anges Michel , Uriël , Raphaël & Gabriël , s'adresserent au Seigneur , & lui représenterent les maux infinis que les Anges Apostats avoient faits sur la terre , & ceux que les Géans y commettoient tous les jours ; ils lui remontrèrent que *les esprits des ames de ceux qui avoient été mis à mort* (b), soupiroient jusqu'au Ciel , & ne pouvoient sortir de la terre à cause des crimes qui s'y commettoient , & dont elle étoit toute souillée.

Le Tout-puissant dit à Uriël : Allez vers Noé , fils de Lamech , & dites-lui de ma part que je dois bientôt envoyer le Déluge sur la terre , qu'il annonce aux hommes leur malheur prochain , & qu'il se dispose à éviter ce danger , afin qu'il puisse réparer la perte de toutes les plantes , & qu'il reproduise sur la terre une race nouvelle qui subsistera jusqu'à la fin des siècles .

Dieu dit aussi à Raphaël de prendre le mauvais Ange Azaël , de le charger de chaînes , de le jeter dans les ténèbres , d'ouvrir le fond du désert de Dudaël , d'y jeter cet Ange revolté dans une

(a) Quelques-uns lisent *Pharmacus* , ou *Pharmacus* , qui signifie un Empoisonneur.

(b) Voyez ci-devant la Dissert. sur la nature de l'Ame selon les Hébreux. up

SUR LE LIVRE D'HÉNOCH. 389

profonde obscurité, sur des rochers durs & pointus, de guérir la terre de toutes ses iniquitez, & de dresser un état de tous les crimes qui s'y étoient commis.

Il dit ensuite à Gabriël : Allez trouver les Géans, ces superbes fils des Veillans, mettez entr'eux une telle division, qu'ils se fassent la guerre, & se détruisent l'un l'autre.

Enfin le Seigneur dit à saint Michel : Allez prendre Sémioxas, le Chef des Anges rebelles, & après qu'il aura été témoin de la mort de ses fils les Géans, conduisez-le à l'extrémité de la terre, afin qu'il y demeure pendant soixante-dix Génération, jusqu'au jour du Jugement. Alors il sera précipité dans le Chaos du feu éternel, & renfermé dans les lieux d'une éternelle prison, où il demeurera avec ceux qui sont damnés avec lui. Il ajouta : Quant aux Géans qui sont sortis de la conjonction des Veillans avec les filles des hommes, ils seront sur la terre comme de mauvais esprits qui y causeront toutes sortes de désordres, des meurtres, des ravages ; ils posséderont les hommes, les jetteront par terre ; ils y vivront sans nourriture, feront paroître des spectres, seront affligés de la soif, attaqueront les hommes, & tourmenteront les enfans ; & cela depuis le moment de leur mort jusqu'au dernier jour du Jugement à la fin des siècles. A l'égard de la montagne sur laquelle ils se sont engagés au crime, & à la révolte par des sermens & des exécutions, elle demeurera maudite, & livrée aux neiges, aux froids & aux frimats jusqu'au jour du Jugement, alors elle sera fondue, & consumée par les flammes.

On lisoit dans le même Ouvrage que l'an d'Hénoch 165. du Monde 1286. l'Ange Uriël, qui est le Prince des Astres, fut envoyé de Dieu à Hénoch pour lui révéler ce que c'est que le mois, que l'année, que le solstice. Voilà le précis de ce que contient le fragment du Livre d'Hénoch, qui a été conservé par Syncelle. Cet Ouvrage avoit au moins deux Livres, puisque Syncelle ne cite que le premier Livre.

Le passage d'Hénoch cité par l'Apôtre saint Jude, ne se trouve pas dans les fragmens qui nous en restent, & il y a des Ecrivains qui doutent qu'il y ait jamais été. Les uns croient que S. Jude l'avoit appris par la tradition, & ne l'avoit lû dans aucun Livre. D'autres, que le Saint-Esprit lui avoit révélé immédiatement qu'Hénoch avoit autrefois prophétisé ce qu'il en cite. D'autres (a) ont soupçonné que l'Auteur du Livre d'Hénoch n'avoit écrit son Ou-

(a) Vide Herman. Vitæ Melietem. Leidens. p. 501. & Heidegger. Hist. Patriarcharum.

vrage qu'après coup, & qu'il avoit pris l'occasion du passage cité par saint Jude, pour le composer, voulant lui procurer du crédit, en faisant croire que cet Apôtre l'avoit connu, & cité dans son Epître.

Mais ces conjectures sont aisées à renverser. Les Peres qui connoissoient le Livre d'Hénoch, & qui l'avoient en main, ont reconnu que le passage qui est cité par S. Jude, s'y trouvoit en termes exprès, & S. Jérôme (a) dit que la raison pour laquelle plusieurs rejettoient l'Epître de S. Jude, étoit qu'il y citoit le Livre d'Hénoch. Tertullien (b) au contraire inféroit l'authenticité, & la divinité de ce Livre, de ce que saint Jude l'avoit cité. Enfin de quelle autorité auroit été cette prophétie citée par saint Jude aux Fidèles nouvellement convertis, si elle n'eût jamais existé, ou qu'elle ne leur eût pas été connue? Un Auteur inspiré peut quelquefois citer un Poëte Payen en parlant à des Gentils, pour les convaincre par leurs propres Auteurs, ou l'alléguer aux Fidèles, pour montrer que les vérités qu'il annonce, ont été connues même aux Profanes. Mais il ne s'avisera pas d'alléguer une prophétie inconnue, & sans aveu, ayant lui-même toute l'autorité nécessaire, pour se faire croire, sans avoir besoin de produire d'autres témoins, ni d'autres garans. Il faut donc conclure que la prophétie d'Hénoch étoit alors écrite, ou du moins qu'elle étoit connue aux Fidèles par la Tradition.

Car il faut reconnoître qu'il y avoit parmi les Juifs diverses Traditions non écrites, & qui ne se conservoient que dans la mémoire du peuple: Par exemple, ce que dit Moïse de Jamrès & Mambrès (c), qui s'opposèrent à Moïse dans la Cour de Pharaon, & ce que raconte saint Jude (d) de la contestation entre S. Michel & le Démon sur la possession du corps de Moïse: Tradition qui semble avoir donné lieu à un Livre que nous avons encore aujourd'hui sous le titre de *Pétirach Moïse*, ou *Assomption de Moïse*, qui a été écrit depuis JESUS-CHRIST, puisqu'il parle de la ruine du second Temple, & qui est différent de celui que les Anciens ont cité sous le nom d'*Assomption de Moïse*, puisque ce qu'ils en citent, ne se lit pas. Enfin les particularitez de la vie de ce Législateur, qu'on lit dans Joseph (e), & qui ne se trouvent pas dans

(a) Hieronym. in Catalogo Script. Eccl. c. 4. Quia de Libro Henoch qui apocryphus est, in ea (Epistola) assumit testimonium, à plerisque rejicitur. Vide & in caput. 1. Ep. ad Titum.
(b) Tertull. l. 1. c. 3. de cultu fœmin.

Accedit quod Henoch ad Judam Apostolum testimonium perhibet.

(c) 2. Timoth. III. 8.

(d) Juda Epist. 9.

(e) Joseph Antiq. l. 2. c. 5.

l'Écriture, sont encore apparemment de ces anciennes Traditions qui s'étoient conservées dans la mémoire des peuples, & qui ne s'écrivirent qu'assez tard.

La prophétie d'Hénoch pouvoit être de la même sorte, & elle a pu fournir la matière du Livre qui a été composé sous le nom de ce Patriarche. Nous n'osons décider si c'est avant, ou après saint Jude, qu'il a été écrit, parce que nous ne sçavons pas précisément la date de l'Épître de cet Apôtre. Mais il est certain qu'il n'a été composé que depuis la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains, puisque l'Auteur parle de cet ornement dans ce qu'on en trouve cité dans le Testament de Lévi. Il n'est pas impossible que saint Jude n'ait survécu assez long-tems à la destruction du Temple, & qu'il n'ait pu voir le même Livre d'Hénoch, que les Peres ont vû & cité; & qu'il en ait tiré le passage en question, dont il démêla la vérité parmi les fables dont il est rempli, par une révélation particulière, ou par la connoissance qu'il en avoit d'ailleurs par la tradition de son peuple. Mais on ne peut rien décider avec assurance sur ce sujet.

Grotius (a) croit que cet Ouvrage étoit originairement assez court, mais que dans la suite on y fit plusieurs additions, comme il est arrivé à la plûpart de ces Ecrits secrets & apocryphes. Les Juifs ont grand nombre de ces Traditions qu'ils attribuent à leurs Patriarches (b), sous le nom desquels leurs Docteurs allégoriques & cabalistes ont dans la suite composé différens Ouvrages, remplis de fables & d'impertinences, & où sans se mettre en peine de ce qui est, ils ne se sont appliqués qu'à écrire ce qui leur paroïssoit plus propre à réveiller la curiosité des Lecteurs. George Syncelle (c) croit que l'Écrit d'Hénoch a été corrompu dans la suite par les Juifs & les Hérétiques, mais ces conjectures sont avancées sans preuves. Il faudroit marquer où sont ces additions, le tems auquel elles ont été faites, & qui en sont les Auteurs.

Saint Augustin (d) ne doutoit pas qu'Hénoch n'eût composé quelque Écriture sacrée, puisque saint Jude l'a cité : *Scriptissse nonnulla divina Henoch illum septimum ab Adam negare non possumus, cum hoc in Epistolâ Canonica Judas Apostolus dicat.* Mais, ajoute-t-il, la Synagogue a eu de bonnes raisons pour ne pas admettre ces Ecrits dans le Canon des Livres saints, qu'elle conservoit précieusement

(a) Grot. in Epist. Jude. v. 14.

(b) M. Simon, Hist. Critiq. l. 3. c. 21.

(c) Syncell. p. 27.

(d) Aug. l. 15. de Civit. c. 23. c. 1.

18. c. 38.

dans le Temple; & apparemment l'extrême antiquité de l'Auteur a fait douter de l'authenticité & de la vérité de l'Ouvrage : *Ob antiquitatem suspecta fidei judicata sunt*. D'ailleurs on voit dans le Livre qui porte le nom d'Hénoch, des fables qui sont manifestement faites à plaisir, comme ce qu'il dit des Géans, qui ont des Anges pour peres. Ce qui fait juger aux plus sages que ce Livre est une production des Impositeurs, ou des Hérétiques, qui ont forgé plusieurs autres Ouvrages de cette nature, sous les noms des Prophètes & des grands Hommes, & que l'Eglise a rangé parmi les apocryphes.

Ce saint Docteur croyoit donc que saint Jude avoit cité un Livre d'Hénoch, ce qui ne paroît pas clairement par l'endroit où cet Apôtre allégué le témoignage d'Hénoch. Il n'y dit pas qu'Hénoch ait écrit, ni qu'on lise dans Hénoch, mais simplement qu'*Hénoch a prophétisé*, ce qu'il pouvoit sçavoir par la Tradition, ainsi qu'on l'a dit. Mais quand il auroit écrit quelque chose, saint Augustin montre fort bien que ce ne peut être le Livre que nous avons, pour deux raisons. La première, parce que les Juifs ne l'ont pas reçu dans le Canon des Ecritures; & la seconde, parce qu'il contient des choses contraires à la Foi & à la vérité.

Joseph Scaliger (a) croit le Livre d'Hénoch très - ancien. Il veut que les Juifs l'ayent écrit en Hébreu, pour imposer aux simples par le grand nom d'Hénoch. Mais il ne s'explique pas assez sur son antiquité, pour nous faire connoître s'il le croyoit d'avant ou d'après JESUS-CHRIST, car il ne laisseroit pas d'être fort ancien, quand il ne seroit que du second siècle de l'Eglise. Quant à ce qu'il avance, qu'il a d'abord été écrit en Hébreu, j'ai de la peine à en convenir: Je n'en vois aucune preuve dans l'Ouvrage. Il est vrai qu'il y a des Hébraïsmes, mais on en trouve dans presque tous les Ouvrages composés en Grec par des Hellénistes: par exemple, dans les Auteurs du Nouveau Testament, & dans les Maccabées. Hettinger croit même en trouver dans le nom de *Pharmarus*, ou comme il lit, *Pharmacus*; l'on tient des Princes des Veillans, une preuve que l'Auteur étoit Grec. *Pharmacus* en Grec signifie un Empoisonneur.

M. Grabbe (b) prétend que l'Auteur du Livre d'Hénoch est un Juif qui vivoit assez long-tems avant JESUS-CHRIST, & il prouve son sentiment par deux raisons. La première, parce qu'A-

(a) Joseph Scaliger. not. ad Græcæ Euseb. p. 405.

(b) Ernest. Grabb. not. in Spicileg. pp. t. 2. p. 345.

Alexandre Polyhistor cité dans Eusebe (a), dit qu'Eupolème avoit écrit qu'Hénoch étoit inventeur de l'Astrologie, dont les Profanes attribuoient l'invention à Atlas, & qu'Atlas des Grecs, étoit le même qu'Hénoch des Hébreux. La seconde, que le Livre Zohar que l'on dit avoir été écrit peu de tems après la ruine du Temple de Jerusalem par Tite, cite déjà le Livre d'Hénoch, aussi-bien que le Rabbin Manahum, qui vivoit au treizième siècle.

A ces raisons on peut répondre, 1°. Que ni Eupolème, ni Polyhistor, ni Eusebe, ne disent point qu'Hénoch ait rien écrit sur l'Astrologie. Eupolème ne fait que rapporter ce que la tradition des Juifs attribuoit à Hénoch. C'est un simple témoin de l'opinion ou de la tradition des Hébreux. Ces traditions ont été long-tems dans la bouche & dans la mémoire des peuples avant que d'être rédigées par écrit. 2°. Quand Eupolème auroit dit expressément qu'Hénoch auroit le premier composé des Livres d'Astronomie, nous ne serions pas obligés de l'en croire sur sa parole: 3°. Les Juifs & les Arabes lui attribuent beaucoup d'Ouvrages sur cette matiere, mais personne ne les croit témoins suffisans pour nous en persuader. Les Arabes (b) disent qu'Edris; ou Idris, qui est le même qu'Hénoch, fut le premier homme qui s'appliqua à l'Astronomie, que Dieu lui en envoya trente volumes, qu'il les enferma avec les Livres de Seth, dans le cercueil d'Adam; qu'Abraham ayant ouvert ce cercueil, y trouva l'Ouvrage d'Hénoch, &c.

L'Auteur Hébreu du Livre Inchasim (c), dit aussi qu'Hénoch fut le premier qui composa des Livres d'Astronomie. Les Rabbins Salomon, Solem (d) ou Sullam, & Schem, Tob (e), citent ces Livres qui traitent des Cieux, des Astres, de la Magie. Tout cela prouve l'antiquité de la tradition qui a voulu faire Hénoch un fameux Astrologue; mais il ne s'ensuit pas ni qu'Hénoch ait jamais rien écrit, ni que ses Livres soient venus jusqu'à nous, ni que ceux que citent les Arabes & les Rabbins, supposé qu'ils existent, soient anciens, ni enfin que ce soit le Livre d'Hénoch qui fait le sujet de cette Dissertation, & qui n'est pas assurément un Livre d'Astronomie, quoiqu'il y ait quelque petite chose, qui peut y avoir du rapport.

(a) Euseb. prepar. l. 19. c. 17.
 (b) Elmacin apud Hottinger. l. 1. c. 3.
 Hist. Orient. Aben. Neph. apud Kircher t.
 1. Oedip. p. 67. &c.
 (c) Author. Inchasim fol. 143. Vide Au-

gust. Pfeif. Exercit. de Henoch. c. 4.
 (d) Rab. Salom, Solem additam ad lib.
 Inchasim, p. 134.
 (e) Schem, Tob. in lib. Emonoth. parte 3.
 c. 4.

A la seconde raison de M. Grabbe , je réponds que le Livre d'Hénoch cité dans l'Ouvrage de Simeon Joachides , intitulé , *Zohar* (*a*) , & dans le Rabbin Manahem (*b*) de Récanati , est différent de celui que les Peres de l'Eglise ont eu & cité , parce que les passages que ces Rabbins en rapportent , ne se trouvent point dans les fragmens qui nous restent du Livre d'Hénoch , & qu'il n'est nullement vraisemblable que des Auteurs Juifs veüillent adopter un Ecrit qui parle aussi clairement de JESUS-CHRIST , que fait le Livre d'Hénoch , dont nous traitons ici. Enfin quand on supposeroit que ce seroit le même Ouvrage qui est cité par saint Jude , & par le Livre *Zohar* , & quand on accorderoit au Livre *Zohar* toute l'antiquité que lui donnent les Juifs Cabalistes , on n'en pourroit pas conclure que le Livre d'Hénoch soit fort ancien , il a pû être composé immédiatement après la ruine du Temple par Tite , & ensuite être cité par saint Jude & par Simeon Joachides , quatre ou cinq ans après. On voit dans Joseph une bonne partie des sentimens les plus absurdes qui se lisent dans le Livre d'Hénoch. Par exemple : Que les Anges devinrent amoureux des femmes (*c*) ; que les ames des méchans obsèdent & tourmentent les hommes (*d*). Je parle du secret que gardoient les Esseniens sur les noms des Anges (*e*). Le Livre d'Hénoch n'a fait apparemment que mettre en évidence ce que la Tradition & les Livres secrets des Juifs renfermoient & tenoient caché depuis long-tems.

La plûpart des anciens Peres , dont on a ci-devant rapporté les noms , persuadez que saint Jude avoit cité le Livre d'Hénoch , n'ont pas fait difficulté de le reconnoître pour authentique , sans cela auroient-ils embrassé un sentiment aussi absurde que celui qu'ils ont soutenu de l'amour des Anges pour les femmes , de la naissance des Géans produits par les Anges rebelles , &c. ? Si S. Jude l'a cité , disoient-ils , il le croyoit donc vrai ? Un Apôtre rempli de l'Esprit de Dieu , auroit-il voulu de propos délibéré se servir du témoignage d'un imposteur , & engager par-là toute l'Eglise dans l'erreur & dans l'illusion ? ou il auroit été lui-même surpris le premier par le nom d'un Prophète & d'un Patriarche mis à la tête d'un Livre rempli de faussetez.

(*a*) Vide Fabric. *Apocryph.* v. t. p. 208. 209. not.

(*b*) Vide Drus. *lib. de Henoch.* & Grabbe *Spicileg.* PP. t. 2. p. 355. not.

(*c*) *Antiq. l. 1. c. 4. p. 8. c.*

(*d*) *De bello Jud. l. 7. c. 25. p. 981.*

(*e*) *De bello Jud. l. 2. c. 12. p. 786. 9.*

SUR LE LIVRE D'HÉNOCH. 395

Il faut toutefois avouer qu'ils ne l'ont jamais regardé comme Canonique, & qu'ils supposent par-tout qu'il n'est ni dans le Canon des Hébreux, ni dans celui des Chrétiens. Tertullien (a) qui est un des plus zélés partisans de ce Livre, reconnoît que les Juifs ne le reçoivent point dans leur Bibliothèque sacrée : *Scio scripturam Henoch non recipi à quibusdam, quia nec in armario Judaeorum admittitur*. Origenes qui le cite assez souvent, & qui semble en adopter la doctrine en certains points, avoue qu'il n'est point reconnu pour divin dans l'Eglise (b) : *Neutiquam pro divinis in Ecclesia habentur*. Et ailleurs (c) : qu'il ne passe pas pour authentique chez les Hébreux : *Non videntur apud Hebraeos in autoritate haberi*. Et après avoir cité ce Livre, il ajoute (d) : *Si cui placet admittere Librum ut sanctum*. Mais s'il ne passoit pas pour Canonique, ils en rejettoient la faute ou sur les Hérétiques qui l'avoient corrompu, ou sur son excessive antiquité, qui le rendoit douteux, ou sur d'autres circonstances qui ne touchoient pas le fond de l'Ouvrage.

Tertullien (e) est de tous les Anciens celui qui en a parlé avec plus d'estime. Il est persuadé que l'Ouvrage est du Prophète Hénoch, & qu'il l'a écrit par l'inspiration du Saint-Esprit (f) : *Hæc prævidens Spiritus Sanctus... præcinit per antiquissimum Prophetam Henoch*. Il croit que ce qui a empêché les Chrétiens de le recevoir pour Canonique, c'est que les Juifs ne l'avoient pas reçu ; & que ce qui l'a fait exclure du Canon des Juifs, c'est qu'ils n'ont pas cru qu'un Livre écrit avant le Déluge ait pu échapper à ce malheur, qui enveloppa tous ceux qui n'étoient point dans l'Arche : *Opinor, non putaverunt illam (Scripturam) ante cataclysmum editam, post eum casum orbis omnium rerum abolitorem, salvam esse potuisse*. Comme si Noé, qui étoit petit-fils d'Hénoch, & qui surveilla au Déluge, qui avoit tant d'intérêt à conserver la mémoire & la réputation de son ayeul, qui lui avoit succédé dans l'emploi de Prédicateur de la pénitence, eût voulu négliger un Ouvrage si important & si utile à la Religion ; & quand même le Livre d'Hénoch auroit été détruit par le Déluge, Noé n'auroit-il pas été aussi en état de le réparer, qu'Esdras le fut pour rétablir après la Captivité de Babylone, les écritures de l'ancien Testament, qui

(a) Tertull. de cultu foemin. l. 1. c. 3.

(b) Origen. l. 5. contra Celsum.

(c) Idem in Numer. xxxi v. homil. 28.

(d) In Johan. t. 8. p. 132. Edit. Huët.

(e) Tertull. l. 2. c. 10. De cultu foemin.

(f) Tertull. l. 1. c. 3. De cultu foemin.

avoient été ou perdus par les guerres, ou détruites par les Babyloniens à la prise de Jerusalem : *Noë potuit eam (Scripturam) abolendam violentiâ cataclysmi in spiritu rursus reformare. Quemadmodum & Hierosolymis Babyloniâ expugnatione deletis, omne instrumentum Judaica litteratura per Esdras constat Testamentum.*

Il ajoute que le Livre d'Hénoch étant si avantageux à notre Religion, & parlant si clairement de JESUS-CHRIST, nous le devons recevoir comme un monument qui nous appartient : *Cum Henoch eadem Scripturâ etiam de Domino predicavit, à nobis quidem nihil omninò rejiciendum est quod pertineat ad nos.* D'autant plus que nous lisons que toute écriture propre à édifier, est inspirée du Saint-Esprit. Si les Juifs l'ont rejetée, c'est peut-être parce qu'elle parle trop clairement de JESUS-CHRIST. Enfin saint Jude ayant rendu témoignage à cet Ouvrage, c'est un très-grand préjugé en sa faveur.

Voilà ce que Tertullien dit pour prouver l'authenticité & l'inspiration du Livre d'Hénoch. Il n'y a personne qui ne voye la foiblesse de ses preuves, & le faux de son raisonnement. Hénoch a pu écrire un Ouvrage avant le Déluge ; Noé a pu le conserver. Qui en doute ? Il a pu le rétablir & le refaire de nouveau, s'il eût été perdu, comme Esdras a réparé les Livres de l'ancien Testament. Quel raisonnement ! le Livre d'Hénoch parle de JESUS-CHRIST. Il nous est favorable, il est même, si l'on veut, édifiant ; donc il est inspiré & divin. Quelle conséquence ! Saint Jude lui rend témoignage, c'est de quoi il s'agit. Il rend témoignage à la Prophétie qu'il cite, mais non pas au reste du Livre, qu'il n'a peut-être jamais vû.

Le P. Boulduc Capucin (a) va en quelque sorte encore plus loin que Tertullien. Il entreprend de rétablir l'autorité du Livre d'Hénoch, & de le tirer de dessous le vaisseau pour le remettre sur le chandelier. Il appelle à son secours tous les anciens Peres qui l'ont cité avec honneur, & qui ont, dit-il, si mal pris sa pensée. Il demande pardon à saint Jérôme & à saint Augustin, qui l'ont cru supposé, ou corrompu, ou suranné. Il prétend que tout le Livre d'Hénoch, n'est qu'une narration allégorique, où l'Auteur a caché sous des termes figurez, une histoire très-simple, & très-bien marquée dans Moïse. Les Veillans, ou les Anges descendus du

(a) Boulduc de Ecclesia ante Legem, l. 1. c. 14.

Ciel, épris de l'amour des femmes, révoltez contre Dieu, peres des Géans, inventeurs des maléfices, de la magie, des vaines parures des femmes, du fard, des armes, de l'or, de l'argent; ces Veillans ne sont autres que ceux que l'Écriture appelle (a) *les enfans de Dieu*, les descendans de Seth & d'Enos, qui ayant acquis une profonde science des secrets de la nature, en abuserent pour séduire les filles des hommes, c'est-à-dire, les filles des descendans de Caïn.

Ces enfans de Dieu, ces Anges du Ciel, ayant fait profession de la vie Religieuse dans l'Ordre d'Enos & de Caïn, & étant par là égaux aux Anges mêmes, apostasièrent, renoncèrent à leur état, & épousèrent des femmes, dont les mœurs étoient toutes corrompues. Ils en eurent les Géans, ces enfans de la terre, c'est-à-dire, ces hommes superbes, qui égalerent, ou même qui surpasserent leurs peres en méchanceté & en cruauté. Les Princes des Veillans, sont des Chefs de Monasteres, tant de l'Ordre des Ciniens, que de l'Ordre des Enosiens, qui engagerent dans l'apostasie & dans le crime ceux qui leur étoient soumis.

Voilà le sens de l'histoire allégorique, composée par le Patriarche Hénoch, & conservée dans l'Arche par Noé, son arriere-petit-fils, avec les os du premier Pere Adam. Hénoch n'a peut-être pas écrit tout ce qui est dans le Livre qui porte son nom, sur-tout les choses qui ne sont arrivées que depuis son transport; mais Noé, ou quelqu'autre rempli du même esprit, l'a pu ajouter pour l'instruction de la posterité.

On ne peut pas nier que Boulduc ne fasse paroître assez d'esprit dans l'imagination de son système, & dans le tour qu'il donne à cette histoire, mais il n'est pas question de payer ici d'esprit. Il faut du solide & des preuves de fait. S'il ne s'agit que de tourner les histoires en allégories, ou les allégories en histoires, nous n'aurons plus rien de certain même dans l'Écriture. S'il étoit certain que le Livre connu sous le nom d'Hénoch, fût un Livre sacré & inspiré, il seroit louable de chercher des tempéramens pour sauver les absurditez qu'il contient, comme on en cherche pour expliquer certaines manieres de parler peu exactes, & trop populaires qui se trouvent dans les Livres saints. Mais ni l'Église, ni la Synagogue n'ayant jamais reçu cet Ouvrage pour Canonique, pour

(a) Genes vi. 4.

quoi se donner la torture pour forger une histoire incroyable, afin de mettre à couvert l'autorité d'un Livre qui ne mérite par lui-même aucun égard.

Si le Livre d'Hénoch eût été reconnu pour authentique par les Juifs, quel respect n'auroient-ils pas eu pour lui? Les Auteurs sacrez ne l'auroient-ils pas cité? Auroit-il été inconnu à Joseph & à Philon? Quelle recherche n'auroit-on pas faite sur le caractère, & la Langue dans laquelle il auroit d'abord été écrit? Comment? Par quel canal est-il venu jusqu'à nous? Origenes, Eusebe & S. Jérôme, si curieux de découvrir les Textes originaux des Livres saints, ont-ils jamais parlé du Texte d'Hénoch? L'Eglise si remplie de respect pour Hénoch, & pour saint Jude qui l'a cité, l'auroit-elle laissé dans le mépris & dans l'obscurité, si elle l'eût jugé digne du nom qu'il porte? Certainement c'est faire injure au Saint-Esprit, que de lui imputer un Ouvrage aussi rempli de pauvreté, d'absurditez & d'erreurs, que celui-là.

Il n'est pas de la bonne foi de se prévaloir de l'autorité & du nom de saint Jude qui a cité Hénoch, & qui en a rapporté une sentence. Saint Paul a cité bien des Poètes Payens & des Livres apocryphes. A-t-il voulu pour cela les approuver & les canoniser? Il cite Aratus (a), Ménandre (b), Callimaque ou Epimérides (c); Il cite ces paroles d'un Livre apocryphe d'Elie (d): *L'œil n'a point vu, & l'oreille n'a point entendu, &c.* Et ailleurs (e): *La Circoncision, ou l'Incirconcision ne sont rien, mais l'être nouveau que Dieu crée en nous*, ce qui est tiré de la révélation de Moïse. Il cite dans l'Épître aux Ephésiens ces mots (f): *Eveillez-vous, vous qui dormez & ressuscitez d'entre les morts, & JESUS-CHRIST vous éclairera*, ce qu'on lisoit dans des Ouvrages apocryphes attribués à Jérémie. S'ensuit-il qu'il les ait cru certains & authentiques? L'Esprit saint qui parloit en lui, le dirigeoit, & lui faisoit distinguer d'une manière infallible ce qu'il y avoit de vrai dans ces Ouvrages, de ce qu'il y avoit de faux; & rien ne nous oblige à recevoir ce qu'il n'a ni cité, ni reconnu pour authentique (g): *Qui putant totum librum debere sequi eum qui libri parte usus sit, videntur mihi & apocryphum Henochi, de quo Judas in Epistola sua testimonium posuit, in-*

(a) Act. xvii. 28.

(b) 1. Cor. xv. 33.

(c) Tit. i. 12.

(d) 1. Cor. ii. 9.

(e) Galat. vi. 15.

(f) Ephes. v. 14.

(g) Hieronym. in Epist. ad Tit. c. 1.

per Ecclesie Scripturas recipere, & multa alia quae Apostolus de reconditis est locutus, dit saint Jérôme.

Si quelques anciens Peres surpris par le nom vénérable d'Hénoch, & par le témoignage de saint Jude, ont cité & suivi cet Ouvrage; Si quelques autres ont paru l'égaliser aux Ecritures Canoniques, c'est une erreur qu'on doit pardonner à leur bonne foi. Le respect religieux qu'ils avoient pour les noms de saint Jude & d'Hénoch, les ont empêché d'employer les regles de critique, pour juger de la vérité de ce Livre. Leur erreur est plutôt une erreur de fait, que de sentiment; elle ne doit pas être tirée à conséquence. Je ne crois pas qu'il y ait personne aujourd'hui qui s'intéresse à soutenir que ce Livre est d'Hénoch, & s'il n'est point d'Hénoch, il est d'un imposteur, & ne mérite par lui-même aucune créance, à moins qu'un Auteur inspiré ne vienne nous y démêler le vrai du faux.

Au reste il s'en faut bien que toute l'Antiquité n'ait été prévenue en faveur de ce Livre. Les plus éclairés d'entre les Peres en ont parlé avec beaucoup de mépris & d'indifférence. J'ai déjà rapporté le sentiment d'Origenes, qui dit, qu'il n'est reçu ni par l'Eglise, ni par la Synagogue. Saint Hilaire (a) ne daigne pas lui donner le nom de Livre d'Hénoch, *Nescio cujus liber extat*, Un Livre de je ne sçais quel Ecrivain. L'Auteur du Commentaire sur les Pseaumes sous le nom de saint Jérôme (b), l'appelle *Un certain Livre apocryphe assez connu*; Il s'excuse en quelque sorte de l'avoir cité, & il dit qu'il l'a fait, non pour en tirer de l'autorité, mais simplement pour rapporter ce qu'il dit: *Non in auctoritatem, sed in commemorationem*. Il reprend Origenes qui se sert de ce Livre apocryphe pour appuyer son hérésie. Saint Jérôme (c) dit que plusieurs Fidèles rejettoient l'Epître de saint Jude, parce qu'il y cite le Livre apocryphe d'Hénoch: *Quia de libro Henoch qui apocryphus est, in ea assumit testimonium, à plerisque rejicitur*. On a vû ci-devant le sentiment de saint Augustin sur cet Ouvrage: Il en parle avec sa sagesse & sa modération ordinaire, & il croit que la principale raison qui a porté les Juifs & les Chrétiens à le rejeter, est la crainte d'autoriser le faux, au lieu du vrai dans un Ecrit si ancien, & par-là si suspect (d): *Quorum scripta ut apud J. deos &*

(a) Hilar. iv. Psalm. 132. V. 3.

(b) Hieronymiaster in Psalmos cxxxii. 3.

(c) Hieronym. in Catalog. Script. Eccl.

c. 4.

(d) Aug. de Civit. l. 18. c. 38.

apud nos in autoritate non essent, nimia fecit vetustas, propter quam videbantur habenda, & se suspecta, ne proferrentur falsa pro veris. Les plus éclairés d'entre les Critiques modernes, ne lui sont pas plus favorables, que les Peres que nous venons de citer.

Si l'on nous demande qui est donc l'Auteur du Livre dont nous parlons ? Nous répondrons que nous ne pouvons croire que ce soit ni Hénoch, ni Noé, ni aucun Ecrivain inspiré, ni un Juif qui l'ait écrit en Hébreu long-tems avant JESUS-CHRIST, ni un Helleniste, qui l'ait composé en Grec. Nous croyons que c'est un Chrétien converti du Judaïsme, qui l'écrivit en Grec, suivant les traditions de son peuple, & qui y mêla divers passages concernant JESUS-CHRIST, dans le dessein apparemment de convertir les Juifs ses freres. Tertullien y avoit remarqué un si grand nombre de ces traits qui regardent le Sauveur, qu'il avoit soupçonné les Juifs de le rejeter, principalement à cause de cela (a). *A Judais potest jam videri propter ea rejecta (ista scriptura) sicut & cetera quæ Christum sonant.*

En effet dans le Testament des douze Patriarches, il y a plusieurs endroits qui ne peuvent avoir été écrits que par un Chrétien. Par exemple, dans le Testament de Lévi : *Ils mettront la main sur le Seigneur en toute malice ; Vos freres seront chargez de confusion à cause de vous, & vous serez exposez à la risée de toutes les Nations.* Et un peu plus bas : *Vous traiterez de séducteur celui qui vient renouveler la Loi, & à la fin vous croirez le faire mourir, ne sachant pas qu'il ressuscitera, & que son sang innocent retombera sur vos têtes. Ce qui sera cause que votre Temple sera réduit en solitude, & profané, & que vous serez un sujet de malédiction parmi tous les peuples. Vous serez réduits au desespoir jusqu'à ce qu'il vous visite de nouveau, & qu'il vous reçoive dans sa miséricorde par le feu & par l'eau.*

Et dans le Testament de Nephtali : *Vos descendans tomberont dans l'impiété, & le Seigneur les dispersera sur toute la surface de la terre, jusqu'au tems de la miséricorde du Seigneur, jusqu'à la venue de l'homme qui fait miséricorde & justice envers tous ; tant envers ceux qui sont éloignez, qu'envers ceux qui sont près.* Et dans le Testament de Benjamin : *Toutes les Nations s'assembleront au Temple du Seigneur, qui sera bâti dans votre partage ; le Seigneur y regnera,*

(a) Tertull. de cultu sæmin. l. 1. c. 3.

Et toutes les Tribus & les Nations s'y assembleront, jusqu'à ce que le Seigneur envoie son salut par la visite de son Fils unique. Il entrera dans le premier Temple, (peut-être dans la première partie du Temple,) & le Seigneur y sera outragé, & méprisé, & élevé sur le bois, & le voile du Temple sera rompu, & l'Esprit du Seigneur descendra sur les Nations en forme de feu, & il sortira des enfers; il montera de la terre au Ciel, & il se souviendra de l'humiliation où il a été sur la terre, & de la gloire qu'il possède au Ciel.

La seule lecture de ces passages, démontré que l'Auteur faisoit profession du Christianisme; l'affectation que fait paroître l'Auteur du Testament des douze Patriarches, à citer très-fréquemment & sans aucune nécessité, le Livre d'Hénoch, me fait soupçonner qu'il pourroit bien en être l'Auteur. Le stile en est fort semblable; on sent dans l'un & dans l'autre de ces deux Ouvrages, la barbarie & la rudesse du stile d'un Helléniste, & les fréquens Hébraïsmes dont les Ecrivains Juifs ne se défont que très-difficilement; on y voit des traditions & des sentimens propres à la Synagogue. JESUS-CHRIST, sa venue, sa passion, sa mort, sa résurrection, son ascension, la descente du Saint-Esprit, la ruine du Temple de Jérusalem, la dispersion des Juifs, l'opprobre éternel dont ils sont chargés par tout le monde depuis la mort du Sauveur, tout cela y est marqué d'une manière plutôt historique que prophétique. Or cela ne peut avoir été écrit qu'après coup, & par un Chrétien qui avoit du zèle, mais non pas selon la science; notre Religion n'a que faire de fraudes pieuses pour se faire aimer, & recevoir; ce n'est point la méthode que les Apôtres ont employée en prêchant l'Evangile; ils ont prêché sans crainte JESUS-CHRIST, & JESUS-CHRIST crucifié (a), qui est un scandale aux Juifs, & une folie aux Gentils, mais qui est la vertu & la sagesse de Dieu pour ceux à qui Dieu a donné le don de la Foi. Si donc saint Jude a véritablement vû le Livre d'Hénoch, il faut qu'il l'ait vû assez peu après qu'il fut composé, car nous ne pouvons mettre ce Livre qu'après la ruine du Temple par les Romains, & l'Épître de S. Jude ne peut pas avoir été écrite long-tems après cet événement.

Outre le Livre d'Hénoch, qui fait le principal sujet de cette Dissertation, & les trente volumes prétendus, envoyez de Dieu à Edris, & les autres Livres d'Astronomie, attribués à Hénoch par

(a) 1. Cor. 1. 23.

les Juifs, & dont nous avons déjà parlé. Les Ethiopiens en ont un sous le nom de ce Patriarche, dont je ne puis me dispenser de dire ici un mot, afin de n'omettre aucun des Ouvrages qui lui sont attribuez. Gassendi dans la vie de M. de Peiresk, raconte que ce grand homme ayant appris par le P. Gilles de Loches, Capucin, qui avoit été pendant plusieurs années en Egypte, qu'il y avoit en ce pays-là un Livre d'Hénoch en caractère Ethiopien, entièrement inconnu en Europe, n'épargna ni peine, ni dépense pour le faire venir. Après sa mort ce Manuscrit passa dans la Bibliothèque du Cardinal Mazarin, & de-là dans celle du Roi, où il se conserve encore aujourd'hui fort précieusement.

M. Ludolf (a) étant venu à Paris en 1683. y vit ce Manuscrit, dont il avoit souvent ouï parler, & il trouva que l'Auteur qui l'a composé, s'appelle *Bahaila Michaël*, que le Livre n'est autre chose qu'un recueil de diverses rêveries, pareilles à celles qui se lisent dans le Livre d'Hénoch, cité dans Syncelle, que l'Auteur paroît avoir eu en main, & sur lequel il a encore enchéri. Il y met, par exemple, une bien plus grande liste des inventions pernicieuses, qu'il prétend que les mauvais Anges ont enseignées aux hommes.

On y trouve aussi un Traité particulier *de la naissance d'Hénoch*. L'Auteur est un visionnaire qui y introduit un Ange parlant du Mystère de la Trinité, & l'expliquant comme feroit un Théologien; il y explique aussi quelques passages de l'Écriture, qui ont rapport à ce Mystère; ce qui prouve évidemment que celui qui l'a écrit, étoit Chrétien. Après cela il raconte une guerre entre saint Michel & le Prince des Démon, qu'il nomme *Setnaël*. La description des deux Généraux & de leurs troupes, est quelque chose de si grotesque & de si ridicule, qu'on ne peut s'empêcher d'en rire. Il dit, par exemple, que *Setnaël* est haut de cent mille sept cens coudées angéliques, que sa bouche est de quarante coudées; son visage de la longueur d'une journée de chemin; la distance de ses deux sourcils, de deux journées; sa tête est comme une prodigieuse montagne; il lui faut sept jours pour tourner un de ses yeux, tant ils sont énormes par leur grandeur. Quand il crache, il jette comme un fleuve d'eau. Voilà un échantillon de ce fameux Livre d'Hénoch, que M. Peiresk fit venir d'Egypte à si grands frais.

(a) Ludolf. *Comment. in Histor. Æthiop.* p. 347.

De tout ce que nous avons dit jusqu'ici, on peut conclure 1°. Qu'Hénoch n'écrivit apparamment jamais aucun Livre, du moins que tous ceux que l'on nous cite sous son nom, ne sont certainement pas de lui. 2°. Qu'il n'est pas certain si saint Jude a tiré le passage qu'il cite sous le nom d'Hénoch, du Livre dont nous avons des fragmens, ou si l'Auteur de ce Livre a pris occasion du passage cité par saint Jude, de composer son Ouvrage. 3°. Que le Livre d'Hénoch n'a été écrit que depuis la ruine du Temple de Jérusalem par les Romains, & après l'an 70. de JESUS-CHRIST. 4°. Que l'Auteur étoit un Chrétien converti du Judaïsme, qui pourroit bien être le même qui a composé le Testament des douze Patriarches. 5°. Que cet Ouvrage n'a jamais été reconnu pour Canonique, ni par les Juifs, ni par les Chrétiens. 6°. Il ne paroît pas même bien assuré que les Juifs l'ayent connu: car les Livres d'Hénoch, qui sont allégués dans les Livres *Zohar* & *Inchasin*, & dans quelques Rabbins, paroissent assez différens de celui que les Peres Grecs & Latins ont cité. 7°. Qu'il y a une tradition très-ancienne parmi les Orientaux, qu'Hénoch est le premier Auteur des Livres d'Astronomie, & que c'est sur cela qu'on lui a attribué tant de Livres composez depuis sur cette matiere. 8°. Enfin que le Livre d'Hénoch apporté d'Egypte en Ethiopie, est nouveau, & ne mérite qu'un souverain mépris.





AVERTISSEMENT

S U R

LES VARIETEZ DE LEÇONS DES QUATRE EVANGILES.

DEPUIS l'Impression de notre Commentaire sur l'Évangile de saint Matthieu, j'ai eu communication d'un très-ancien Manuscrit de l'Abbaye de Corbie, n°. 195. écrit au sixième siècle, en lettres majuscules, où très-souvent les mots ne sont point séparés les uns des autres, & où l'orthographe est fort défectueuse. Ce Manuscrit contient les quatre Évangiles, tels qu'ils étoient avant la correction, ou la traduction qu'en fit saint Jérôme. Comme on s'en servoit à l'Église pour chanter l'Évangile à la Messe, assez souvent, sur-tout dans saint Matthieu, l'on y a fait des corrections pour le rendre plus conforme à la Vulgate de la traduction de saint Jérôme. Mais ces corrections sont aisées à distinguer du corps de l'Ouvrage, par la diversité de l'encre & du caractère. Les quatre Évangélistes y sont placés dans un ordre tout différent de nos Exemplaires. On y voit d'abord saint Matthieu, dont les onze premiers Chapitres sont perdus. 2°. Saint Jean. 3°. Saint Luc, ou *LUCANUS*, comme il l'appelle; & 4°. saint Marc. Nous avons ramassé les principales Variétés de Leçons dans ce Manuscrit. Si nous eussions voulu les marquer toutes, il auroit fallu le copier tout entier; car il y en a presque dans chaque verset, si l'on ne regarde que l'arrangement des mots, & les termes équivalens.

Par le moyen de ce Manuscrit, & de quelques autres que l'on pourroit encore trouver dans les anciennes Bibliothèques, je ne doute pas que l'on ne pût restituer le Texte de l'ancienne Italique pour les Évangiles. Luc de Bruges cite un ancien Manuscrit de l'Abbaye de Malmedy, qui contenoit l'ancienne Vulgate. Le R. Père

E. e. iij

406 AVERTISS. SUR LES VARIÉT. DE LEÇONS.

Martianay, Religieux Bénédictin de la Congrégation de SaintMaur, nous a donné l'ancien Texte de saint Matthieu, tiré de deux anciens Manuscrits, l'un de Saint Germain des Prez, & l'autre de Corbie, mais fort différent du nôtre, & par son antiquité, & par son caractère. Celui de Corbie qui est entre les mains du Pere Martianay, n'a que huit censans d'antiquité, & est écrit en lettres Saxones, ou Mérovingiennes. Celui que nous avons vû est écrit en caractères Latins, quarrez & majuscules, & du sixième siècle, au jugement des plus habiles. Celui du Pere Martianay ne contient apparemment que l'ancienne Italique de saint Matthieu; le nôtre contient les quatre Evangiles. En comparant notre Manuscrit avec son Edition de saint Matthieu, nous avons remarqué que le nôtre a plus de conformité avec le Manuscrit de Saint Germain des Prez, dont il a mis les variantes à la marge de son Edition. On verra par la confrontation de toutes ces Variétez, la preuve de ce que dit saint Jérôme (a) qu'il y avoit autrefois tant de diversitez dans les Exemplaires, qu'on pouvoit compter autant d'Exemplaires divers, qu'il y avoit de Livres.

(a) Hieronym. Prefat. in quatuor Evang. | respondeant, quibus? Tot enim sunt Exemplaria penè, quot Codices.





VARIETEZ DE LECONS

TIRÉES D'UN TRÈS-ANCIEN MANUSCRIT
de l'Abbaye de Corbie, cotté 195. qui contient
les quatre Evangiles.

Les onze premiers Chapitres de saint Matthieu manquent.

C A P U T X I I.

- | | |
|--|---|
| <p>7. 1. P <i>Er segetes sabbatis... Ser-
vientes, pro surientes.</i>
8. Dominus est enim
sabbati, Filius hominis.
24. Nisi in Belsebul.
27. Judices erunt vestri.
37. Unusquisque enim ex
verbis suis condemnabitur.
41. Ninevitæ resurgent in ju-
dicium.... Ecce plus quàm Jona.</p> | <p>42. Ab ultimis partibus ter-
ræ... Ecce plus quàm Salomon.
43. Et non inveniet.
45. Introcuntes habitant in
co.... Pejora magis quàm priora.
46. Hæc eo loquente ad tur-
bas... Loqui cum eo.
47. Quærentes loqui tecum.
48. Mater mea, an fratres
mei ?</p> |
|--|---|

C A P U T X I I I.

- | | |
|--|---|
| <p>7. 1. E Xiit Jesus & sedebat.
<i>recent. manu.</i> Exiit de
domo.
2. In naviculam ascenderet
sedere, & omnes turbæ stabant.
4. Volucres, & comederunt ea.
14. Implebitur in eis Prophe-
tia Isaiæ.
22. Sollicitudo sæculi, & vo-</p> | <p>luptas divitiarum. <i>recent. manu,</i>
Fallacia.
30. Colligate ea fasciculos.
32. Majus fit omnibus holeribus.
33. In farinæ mensuris tribus.
35. Eructabo absconsa ante
constitutionem mundi.
36. Parabolam tritici, & zi-</p> |
|--|---|

zaniorum agri.

38. Filii sunt nequitia.
 44. Quem cum invenit homo.
 45. Homini negotianti, quaerenti bonam margaritam.
 47. Reti misso in mare, quod ex omni genere piscium collegit.

48. Cum autem esset impletum, eduxerunt id ad littus, & sedentes elegerunt optimos in vasis, malos autem projecerunt foras.

51. Dicunt ei utique.
 55. Filius Joseph fabri?... Judas, & Simon?

C A P U T X I V.

3. **F**ratris sui Philippi.
 5. Habebant eum.
 6. In medio triclinii.
 8. Dixit: Da mihi in disco caput Joannis Baptistae.
 9. Herodes propter juramentum, & propter simul recumbentes. *recent. manu*: Propter juramentum autem, &c.
 10. Misitque, & decollavit eum, & allatum est caput, &c. Puella autem attulit matri suae.
 13. Quo audito, Jesus secessit inde in navicula.
 14. Et vidit turbam multam misertus est illi. *recent. manu*.

Exiens vidit, &c.

21. Exceptis pueris, & mulieribus.
 22. Praecedere trans fretum.
 23. Dimisit turbam, & ascendit.
 24. Erat enim illis ventus contrarius.
 27. Constantes estote, nolite timere, ego sum.
 28. Super aquam.
 31. Cum ascendisset.
 33. Verè Filius Dei est.
 36. Quicumque tetigerunt, salvi facti sunt.

C A P U T X V. M S. X L V.

2. **C**um manducant panem.
 6. Et non honorificavit patrem suum, &c.
 Irritum fecistis verbum Dei.
 8. Plebs haec me labiis honorat.
 14. Caeci sunt duces caecorum... Si caeco ducatum dederit.
 20. Non lotis autem manibus manducare non coinquinat hominem. (*Hac non leguntur*

nisi recent. manu.)

- Egressa à finibus illis.
 26. Non licet accipere panem filiorum, &c.
 30. Claudos, caecos, debiles, mutos... Et curavit eos omnes.
 32. Quia triduum est jam quod perseverant mecum.
 33. Et saturentur turbae.
 35. Praecipit turbae discumbere in terra.
 39. Magedam.

C A P U T

CAPUT XVI.

7. 2. **R**ubicundum est enim cum nubibus cœlum.
3. Tempestas erit; rubicundum est enim cum tristitia cœlû.
8. Quibus cogitantibus dixit Jesus.
10. Septem panum & quatuor millia hominum.
12. Non dixit à fermento, sed à doctrina Pharisæorum. *recent. manu.* A fermento panum, sed à doctrina.
13. Quem me dicunt homines esse Filium hominis?
18. Dico tibi tu es Petrus.. Non prævalebunt ei, (vel ejus.)
19. Quæcumque ligaveris..

- erunt ligata, &c.
20. Quod ipse esset Christus.
21. Post tertium diem resurgere.
22. Cœpit increpare, & dicere: Absit à te, propitius (esto) tibi; non erit istud.
23. Vade retro post me, Satana.. *Recent. manu.* Quia non scis ea quæ Dei sunt, sed ea quæ hominum.
24. Post me vult venire, abneget se sibi.. Tollat crucem *meam.* *Recent. manu. suam.*
26. Commutationem animæ suæ.
27. In majestate Patris sui.

CAPUT XVII.

7. 3. **A**pparuit illis Moyses, & Helias conloquentes cum eo.
5. Inumbrabit eos. *recent. manu.* Obumbrabit.
9. Dixeritis visum.
11. Venturus est restituere omnia.
12. Fecerunt ei quanta volerunt.

- Sic & Filius hominis necesse habet pati ab eis.
14. Aliquotiens in aquam.
16. Quousque patiar vos, quousque ero vobiscum?
21. Futurum est ut Filius hominis tradatur.
23. Qui didragma exigebant.
24. Ait, utique. Et intrantî domum prævenit eum Jesus.

CAPUT XVIII.

7. 2. **E**T Jesus vocavit puerum, & statuit eum in medio.
3. Et efficiamini sicut pueri.
4. Sicut puer iste.
5. Unum puerum talem... me accepit.

7. Væ autem huic mundo... venire scandala.
8. Bonum est enim tibi in vitam venire.
9. Unum oculum habentem in vitam intrare.
13. Gaudebit in eam magis,

Fff

quàm in nonaginta & novem.

15. Quod si peccaverit in te.

16. Adhabe tecum unum, vel duos.

17. Quod si non audierit, sit tibi sicut Ethnicus & Publicanus.

Recent. manu. Si non audierit, dic Ecclesiæ: si autem Ecclesiam non audierit, sit tibi, &c.

19. Si duobus convenerit ex

vobis supra terram.

21. Si peccaverit in me frater meus, quotiens remittam ei? usque septies?

23. Simile est habitum Regnum Cœlorum.

26. Patientiam habe, & omnia reddam. Misertus...

29. Patientiam habe in me, & reddam tibi.

C A P U T X I X.

γ. 1. **F**actum est cùm locutus esset Jesus sermones istos, transtulit se à Galilæa.

4. Qui fecit hominem, & feminam fecit eos. *recent. manu additur:* Ab initio.

6. Quod ergo Deus conjunxit in uno, homo.

7. Et dimittere uxorem, *Ibid.* Qui dimissam duxerit, fornicatur.

10. Si ita est causa viri.

11. Sunt enim spadones.

Ibid. Castrati.

13. Oblati sunt ei pueri... & prohibebant.

14. Sinite infantes... talium est Regnum Cœlorum.

15. Et impositis illis manibus.

16. Et ecce unus accessit ad eum, & ait.

Ibid. Quid faciam. *recent. ma-*

nu. Quid boni faciam,

17. At Jesus dixit ei... Sed si vis in vitam venire.

18. Non occides, non moechaberis, non furtum facies.

20. Dicens illi. *recent. manu.* Dicit.

21. Vade, vende omnia bona tua, & da.

24. In Regno Cœlorum.

25. Auditis autem Discipuli his verbis mirabantur, & timebant valde dicentes: Et quis potest salvus fieri?

27. Et ecce nos reliquimus.

28. In generatione cùm venerit.

29. Aut sorores, aut matrem, aut filios. *recent. manu.* Aut uxorem.

30. Multi autem sunt novissimi.

C A P U T X X.

γ. 1. **S**imile est enim.

3. Egressus autem... invenit alios.

6. Circa autem undecimam

horam exiit.

11. Et accipientes murmura-verunt.

15. Aut non licet mihi

cere quod volo ?

17. Ascendens Jesus Jerosolymis. . . Discipulos , & ait illis.

18. Et condemnabunt me morte. *recent. manu.* Eum.

19. Gentibus ad dolendum.

21. Ipse autem dixit ei. . . Ait & illa.

22. Respondens autem illis Jesus. Nescitis quid , &c.

24. Audientes Deum contristati sunt de duobus

25. Potestatem habent.

26. Inter vos autem non erit sic. . . erit vester minister.

28. *Addit* : Vos autem quaeritis de pusillo crescere , & de

majore minores esse. Intranses autem , & rogati ad cœnam , nolite recumbere eminentioribus locis , ne fortè clarior te superveniat , & adcedens qui te vocavit ad cœnam dicit tibi : adhuc deorsum adcede , & confundaris. Si autem in loco inferiore recubueris , & supervenerit humilior te ; dicit tibi qui te vocavit ad cœnam : accede adhuc superiùs , & erit hoc tibi utilius.

29. Quod Jesus transit.

31. Miserere nobis , Domine Fili David.

34. Misertus autem illis.

C A P U T X X I.

γ. 1. **I**N montem Oliveti.

3. Dominus operam eorum desiderat , & confestim remittet eos.

5. Et pullum novellum subjugalem.

7. Et imposuerunt super eum vestimenta , & sedebat super eum Jesus.

8. Straverunt in via.

19. Videns arborem unam ficus secus viam , venit ad illam.

21. Tolle te , & jacta te in mare , fiet.

31. Dicunt ei : novissimus.

32. Vos autem videntes nec pœnitentiam habuistis , post quod non credidistis.

34. Ut acciperent de fructibus suis.

37. Forsitan verebuntur , &c.

41. Malè perdet eos , & vineam locabit illis colonis qui reddant fructus temporibus suis.

42. A Domino factus hic est mirabilis in oculis nostris.

γ. 44. *Deest in Ms. hunc supplevit recentior manus.*

46. Timuerunt populos.

C A P U T X X I I.

γ. 1. **E**T noluerunt venire.

4. Tauri & faginata mea occisa sunt.

5. Alii in villam , alii , &c.

7. Ille autem rex cum audisset , iratus est , & misit exercitum suum.

13. Tunc Rex dixit ministris :

F ff ij

Tollite illum manibus, & pedibus, & mittite eum, &c.

19. Ut caperent eum in verbo.

28. Quid me tentatis? Ostendite, &c.

30. Neque nubent, neque

uxorem ducent... Sicut Angeli in Coelo.

34. Convenerunt ad eum.

37. In toto corde.

42. Cujus Filium dicunt, David. *recent. manu.* Cujus filius est? Dicunt ei: David.

C A P U T X X I I I

4. **O** Nera gravia, & imponunt, &c. *Addit recentior manus.* Et importabilia.

5. Fimbrias vestimentorum suorum.

6. Primum discubitum in conviviis.

14. Occasione longa orantes, propter hoc accipietis amplius judicium.

16. Templi, debitor est.

18. Debitor est.

23. Hæc oportuerat facere.

24. Liquefactes culicem, &c.

25. Plena sunt rapinâ, & intemperantiâ.

33. Generatio viperarum.

38. Ecce relinquitur vobis domus vestra. *omittitur* Deserta.

C A P U T X X I V.

1. **S** Tructarum Templi.

4. Vos seducat ullo modo.

6. Audient enim prælia.

7. Et erunt fames, & terræ motus. *omissa.* pestilentia.

13. Qui autem permanserit usque ad finem.

15. Abominationem desolationis, quod dictum est à Daniele.

16. Fugiant in montibus.

21. Erit enim tribulatio magna. *omisso,* Tunc

28. Ubicumque enim fuerit corpus, illuc congregabuntur

aquila.

30. Plangent se.

32. Folia nascuntur.

35. Verbum autem hoc non præteribit.

36. Neque Filius. (*Additum.*)

38. Manducantes, & bibentes, & uxores ducentes, usque in eum diem.

41. *Omittitur omnino.*

42. Nescitis qua die.

43. Quâ horâ fur venit.

45. Quisnam est fidelis.

46. Quem veniens Dominus ejus inveniet ita facientem.

CAPUT XXV.

1. **S**imile æstimabitur...
quæ acceperunt lampades suas, & prodierunt, & venerunt obviam sponso.
6. Surgite obviam ei.
14. Peregrè profectus.
15. Profectus est. Continuò autem qui quinque, &c.
16. Et operatus est in eis alia quinque.
17. Lucratus est in eis alia duo.
18. Qui unum accepit, fodit & abscondit pecuniam Domini sui.

21. *Omittit* : Quia in pauca fuisti fidelis.
26. Nequam, & piger.
27. *Omittit* : Cum usura; *sed addit recentior manus*.
29. Et quod habet auferetur ab eo.
36. *Omittit* : Nudus, & cooperuistis me.
40. Quandiu fecistis uni horum minimorum, & mihi fecistis.
41. Quem præparavit pater meus Diabolo. *Omittit*, & Angelis ejus.

CAPUT XXVI.

5. **N**E in die festo tumultus fieret in populo.
9. Venundari, & dari. *Omittit* multò.
10. Quod ut cognovit Jesus dixit : quid molesti estis huic mulieri?
14. Judas Scarioth.
17. Prima autem Azymorum.
24. Bonum erat homini illi non nasci.
29. De hac creatura vitis.
33. Si omnes scandalizabuntur in te, ego numquam scandalizabor.
36. Donec eo illuc orare.
38. Sustinete & vigilate mecum.
39. Non sicut ego volo, sed sicut tu vis.
40. Sic non potuisti.

41. Ut non veniatis in tentationem.
42. Pater meus, si non potest hoc transire à me, nisi illud bibam, fiat voluntas tua.
44. *Omittit*, Tertio.
46. Ecce appropinquat.
50. Cui dixit Jesus : Ad quid venisti amice?
52. Qui accipiunt gladium, & gladio utuntur, gladio peribunt.
53. Aut non putas me posse modò rogare Patrem meum, & exhibebit mihi plus quàm duodecim millia Angelorum.
58. Ut videret exitum rei.
60. Et non invenerunt exitum. Et cum multi falsi testes accessissent, non invenerunt quicquam in eo.

F. ff iij.

65. Nunc audistis blasphemiam ejus

67. *Omittit* : Alii autem palmas in faciem ejus dederunt, quod *supplevit recentior manus*.

73. Nam & loquela tua similis est ei.

74. Tunc cœpit devotare, & jurare.

75. Rememoratus est... egressus foras, amarissimè ploravit,

C A P U T X X V I I

γ. 1. **C**onsilium acceperunt. 4. Peccavi quod tradiderim sanguinem justum.

5. Secessit, & abiit, & laqueo se suspendit.

6. Non licet eos mittere in loculum.

7. Consilio autem accepto inter se.

8. Acheldemach.

19. *Omittit* : Per visum.

24. A sanguine hujus. *Omissio* Justi.

26. Jesum flagellis cæsum.

29. Et adgeniculantes se ante eum, deludebant eum.

32. Hominem Cyrenæum venientem obviam sibi, nomine Simonem.

35. *Omittit* : Ut impleretur

quod dictum, *usque ad finem versûs*.

40. Vah qui destruebat Templum Dei, & in triduum illud reedificabat, si Filius Dei es, descende nunc de cruce.

41. Cum Scribis, & Pharisæis dicebant.

43. Liberet eum, si vult eum.

46. Lama-sapthani.

49. Elias, & liberabit eum.

51. Sanctorum dormientium surrexerunt.

55. Multæ à longè videntes.

56. Maria Jacobi, & Joseph, & mater fil. Zebed.

63. Post tertium diem resurgam.

65. Habetis custodes, ite custodite sicut scitis.

C A P U T X X V I I I . L X X I I I .

γ. 1. **Q**uæ luceffit in prima Sabbathorum.

3. Et vestimenta ejus candida sicut nix. A timore autem ejus commoti sunt qui custodiebant, & facti sunt sicut mortui.

7. Ecce dixi vobis.

12. Consilium acceperunt, & pecunias copiosas dederunt militibus.

19. Et Filii, & sancti Spiritus.

L'Evangile de saint Matthieu a soixante & quatorze chapitres dans le Manuscrit.

In fine Evangelium secundum Matthæum explicit incipit secundum Joannem. Sequuntur Capitula Joannis numero XXXVI.

EVANGELIUM JOANNIS.

CAPUT I.

7. 3. **S**ine illo factum est nihil. Quod factum est in ipso vita est.

9. Venientem in hunc mundum.

10. In hoc mundo erat.

11. In sua propria venit.

14. Plenum gratiæ & veritatis.

21. Interrogaverunt eum iterum : Quid ergo ? Ne ergo Propheta es tu ?

26. Medius vestrum stat.

31. Ut manifestetur plebi Israel.

34. Quia hic est electus Dei.

36. Ecce Agnus Dei, ecce qui tollit peccatum mundi.

43. Proficiscens invenit.

45. Joseph qui est à Nazareth.

48. Sub arbore ficus vidi te.

50. Sub arbore ficus.

CAPUT II.

7. 1. **I**bi invitata.

3. Et vinum non habebant, quoniam consummatum est vinum nuptiarum.

7. Et vocatis Jesus ministris dixit eis : Implete, &c.

8. Et fecerunt sicut dixit illis.

10. Cum inebriati fuerint, id quod deterius.

12. *Omittit*; Et Discipuli ejus.

15. Et fecit quasi flagellum de veste.

CAPUT III.

7. 6. **Q**uod natum est de carne, caro est, quia de carne natum est, & quod natum est de spiritu spiritus est, quia Deus spiritus est.

8. Sic est omnis qui natus est ex aqua, & Spiritu.

16. Ut Filium suum unigenitum mitteret.

18. Qui non credit in ipsum

jam judicatus est.

19. Hoc est autem iudicium Dei, quia lux venit in hunc mundum.

20. Qui mala agit.

23. Et adveniebant ei, baptizabantur ab eo.

36. Qui autem non credit Filio.

7. 6. **J**esus autem fatigatus ex itinere, sedebat super puteum. *recant. manu.* Sedebat sic super, &c.

12. Puteum hunc.

13. Ex hac aqua quam ego dabo ei.

18. Hoc verum dixisti.

21. Veniet hora, neque in monte hoc.

24. Et eos qui adorant, in spiritu, &c.

28. Et dixit hominibus: Venite, & videte hominem, qui

dixit omnia.

32. Quem vos non scitis.

36. Congerit fructum, &c.

42. Hic est Salvator mundi.

Omisso, verè.

45. Galilæi universi.

49. Descende prius quam moriatur puer.

50. Ait illi Jesus... Et credit ille homo.

52. Melius habuit.

53. Cognovit ergo Pater quia dixit ei Jesus, &c. *Omisso*: Quia illa hora erat, qua.

7. 2. **E**st autem Jerosolymis in inferiore parte natatoria piscina, quæ dicitur Hebraicè Berzeta.

4. Angelus autem descendebat, & movebat aquam, & quicumque prior descendisset in natatoriam, sanus fiebat.

6. Quia jam multum. Tempus fecisset in languore.

7. Respondens ei languens... mittat me in natatoriam.

9. Et surgens sublato grabato suo ambulabat.

13. Jesus autem declinavit.

23. Qui non honorificat Patrem, non honorificat Patrem qui misit Filium. *recant. manu.*

Qui non honorificat Filium.

24. A morte in vitam æternam.

28. Dico enim vobis, nolite

mirari hoc.

32. Alter est qui testimonium perhibet de me. *Omisit quid seq.* Et scio quod verum est testimonium quod perhibet de me.

33. Vos ipsi misisti ad me, & testimonium perhibuit Joannes de me.

37. Neque speciem ejus vidistis.

39. Scrutamini Scripturas in quibus vos putatis vitam æternam habere.

41. Gloriam ab hominibus.

43. In nomine Patris mei veni, & non accepistis. Si alius venerit.

44. Quomodo potestis vos credere, gloriam ab invicem quærentes. Et gloriam quæ ab illo solo est Deo, &c.

CAPUT VI.

ŷ. 1. **T**Rans mare Galilææ ,
illius Tiberiadis. Se-
quebatur autem illum multitu-
do , quia , &c. . . De his qui in-
firmabantur.

7. Ducentorum denariorum
panes non sunt , ut unusquisque
modicum adcipiat.

9. Sed hæc quid sunt inter
tantos homines?

10. *In illo loco.*

13. Ex illis quinque panibus.

15. Cùm cognovisset quia in-
cipiunt venire , & rapere , &c.

19. Stadia viginti , vel tri-
ginta.

21. Confestim navis facta est
ad terram quam ibant.

22. Quia non introivit Jesus
simul cum Discipulis suis in na-
vem , sed soli Discipuli ejus.

23. Aliæ verò . . . panem quem
benedixerat Dominus.

30. Quid enim operaris?

32. Panem de cœlo illum ve-
rum. Dei enim panis est , qui de
cœlo descendit , & dat vitam
huic mundo ,

39. Non perdam nihil ex eo.

43. Nolite murmurare invi-
cem.

44. Adtraxerit eum.

45. Est scriptum enim in Pro-
phetis.

50. Hic est autem panis qui
de cœlo descendit.

51. De Cœlo descendit.

52. Hujus mundi vita . . . hic
panis quem ego dabo.

53. Carnem. (*recent. manu.*
suam.) Ad manducare.

54. Ut vobis ipsis.

55. Et biberit meum sangui-
nem.

57. *Post hunc versum addit :*
Si acceperit homo Corpus Filii
hominis quemadmodum panem
vitæ , habebit vitam in illo.

60. Docens *Sabbato* in Ca-
pharnaüm.

62. Cognovit autem Jesus.

63. Quid ergo cùm videritis.

64. Nam caro non prodest.
Spiritus & vita est.

65. Sciebat enim Jesus. *re-*
cent. manu. Ab initio.

66. Nemo potest venire , nisi
fuerit , & datum defursum à Pa-
tre , *Additus* , ad me , *recent. manu.*

67. Et amplius cum illo non
ambulabant.

68. Dixit ergo illis duodecim.

69. Verba vitæ æternæ Domi-
nus habes.

70. Filius Dei vivi.

72. Incipiebat enim tradere
cum unus , cùm esset.

CAPUT VII.

ŷ. 1. **N**on enim habebat po-
testatem in Judæam
ambulandi.

4. Nemo quid facit in occul-
to. Quid facit quærit ipse.

5. Neque enim tunc fratres ejus.

Ggg

9. Hæc cùm dixisset illis.
 12. Seducit populum.
 18. Gloriam suam propriam.
 19. *Recent. manu ad marg.* Et nemo ex vobis facit legem.
 26. Et nihil dicunt, numquid fortè verè cognoverunt.
 28. Clamabat autem in Templo Jesus dicens. *Omittit,* Quem vos nescitis.
 35. Dixerunt ad ipsos... Numquid in dispersionem Græcorum incipit ire, & docere Græcos?

37. In novissimo autem die illo magno dici festi, stabat Jesus.

39. Quam incipiebant accipere credentes in eum.

Ibid. Quia Jesus nondum fuerat honorificatus.

46. Numquam sic loçutus est quisquam homo.

51. Nisi audierit primum ab ipso, & cognoverit quid facit.

53. *Omittitur totus hic versus.*

C A P U T V I I I.

γ. 1. **J**esus autem ascendit in montem Oliveti.

2. Et mane cùm factum esset, iterum venit in Templum... & cùm confedisset, docebat eos.

3. Mulierem in mœchatione deprehensam, quam cùm statuissent in medio, dixerunt ad Jesum :

4. Magister, hæc mulier deprehensa est in mœchatione :

5. in lege autem præcepit nobis Moyses ut qui in adulterio deprehenditur, lapidetur ; tu autem quid dicis de ea?

6. Hæc dicebant tentantes eum, ut haberent causam accusandi eum.

Ibid. Jesus autem inclinato capite digito scribebat in terram.

7. Cùm autem interrogarent expectantes eum quid diceret ; erexit se... quisque vestrum sine delicto est, prior in eam lapidem jaciatur.

8. Et iterum inclinans se, di-

gito scribebat in terram.

9. Illi igitur cùm audissent ; paulatim secedebant singuli, incipientes à senioribus omnes recesserunt, & relictus est solus Jesus. Et ecce mulier illa in medio erat.

10. Cumque crexisset se Jesus, dixit ad eam : Mulier, ubi sunt qui te perduxerunt? Nemo te lapidavit. Et illa respondens dixit : Nemo, Domine.

11. Nec ego te damnabo, vade ex hoc jam noli peccare.

12. Iterum locutus est eis, &c.

20. Qua nondum erat hora ejus.

23. Ego de superioribus sum.

26. Hæc eloquor in hunc mundum.

28. Sicut docuit me Pater, hæc eloquor.

31. Si vos manseritis in verbo meo, verè Discipuli mei estis.

35. Filius manet in æternum,

40. Hominem qui veritatem locutus est vobis, quam audivit à Deo.

41. Nos ex prostitutione non sumus.

44. Ex suis propriis loquitur, quia mendax est sicut pater ejus.

45. Ego quia veritatem dico, non creditis mihi.

46. Si veritatem dico, quare vos non creditis mihi?

47. Propterea vos me non auditis, quia non estis ex Deo.

49. Inhonoratis me.

50. Non quero claritatem meam.

51. Non videbit mortem in æternum.

52. Non gustabit mortem, *omisso*, in æternum, *quod supplevit recentior manus*.

53. Numquid tu major es quam Abraham, qui mortuus est?

54. Si ego clarificavero meipsum, claritas mea nihil est.

58. Ante Abraham ego sum.

CAPUT IX.

¶ 4. **Q**Uando non potest operari.

5. Cum in hoc mundo sum, lux sum hujus mundi.

6. Et superunxit illud super oculos ejus.

8. Alii dicebant: Hic est.

9. Alii autem dicebant, quia similis est ei.

11. Et abii, & lavi, & vidi.

15. Lectum posuit mihi super oculos. Et lavi, & ecce video.

16. Quomodo potest peccator hæc facere signa? Et schisma erat in eis.

18. Non credebant Judæi de illo quoniam cæcus fuit, & videt, donec evocarentur parentes ejus.

19. Et interrogaverunt eos: Hic es filius? &c. quomodo ergo videt modo?

22. Jam enim decreverunt... extra synagogam esset.

24. Da honorem Deo.

25. Quia cæcus eram, & modo video.

32. A sæculo numquam auditum est.

39. Ut qui non videt, videat.

CAPUT X.

¶ 1. **Q**ui non intrat per januam in cohortem ovium.

3. Et suas oves vocat nominatim, & producit illas.

4. Cum autem oves suas om-

nes produxerit... & oviculæ eum sequuntur.

6. Non cognoverunt quod loquebatur illis.

7. Ego sum janua ovium.

8. Non audierunt eum fures

Ggg ij

oves meas. (*vitiôsè*) *correxit* : non audierunt eos oves.

9. Ego sum janua. . . Et introi- bit, & exiet.

10. Ut furetur, & occidat, & perdat. *omittit prior manus* : Et abundantius habeant.

13. Mercenarius autem fu- git, quia conductus est.

15. Sicut cognoscit me Pater, & agnosco Patrem.

16. Et alias oviculas habeo... & fiet unus Grex, & unus Pastor.

18. Potestatem habeo sumen- di eam. Hoc præceptum accepi à Patre.

22. Facta est attem dedicatio in Jerosolymis.

23. In porticu Salomonis in Templo.

31. Sustulerunt lapides Ju- dæi.

34. Nonne scriptum est in le- ge, quia ego dixi.

35. Ad quos sermo fiebat Dei.

38. Quod si facio, & non vultis mihi credere, operibus credite, & cognoscetis, quia in me est Pater, & ego in eo. Ubi erat Joannes prius baptizans, & manebat illic.

C A P U T XI.

ŷ. 3. **O** Missus totus. *Supple- vit recens manus ad marginem.*

4. Sed pro gloria Dei, ut cla- rificetur Filius Dei in ipso.

5. Diligebat Jesus Lazarum, & Mariam, & sororem ejus.

6. In eodem loco biduò.

11. Ut à somno suscitem eum.

17. Quatriduo in monumen- to habentem.

18. Ferè à stadiis quindecim.

25. Licet moriatur, vivit.

29. Et veniebat ad eum.

32. Ut venit ubi erat Jesus, & vidit eum, &c... si esses hic, non esset.

39. Quatriduum enim habet.

40. Videbis claritatem Dei.

41. Jesus autem levavit ocu-

los suos sursum, & dixit.

44. Et exiit ille mortuus... Facies ejus oratio conligata e- rat.

45. Qui venerant ad Mariam, & qui viderant:

47. Quod hic homo talia si- gna facit: Si relinquimus eum sic:

49. Cùm esset Princeps Sa- cerdotum anni illius.

50. Neque cogitatis quia ex- pedit vobis.

51. Quod incipit Jesus mo- riens pro gente mori.

52. Qui sunt dispersi colligant in unum.

55. Propterea attem erat Pas- cha.

56. Quia non veniet ad diem festum.

CAPUT XII.

ŷ. 3. **L**ibram unguenti pisti-
ci.

4. Judas Simonis Iscariotis
qui incipiebat eum tradere.

6. Non quod de pauperibus
cura esset illi... exportabat.

8. Non semper habetis.

9. Et turba multa... audivit.

13. Flores palmarum.

18. Quia Lazarum vocavit.

19. Quia nihil profect. Ecce
unus populus sequitur post il-
lum.

20. Et erant Græci quidam
ex his qui ascenderant in die fe-
sto ut adorarent.

24. Nisi granum tritici, &c.

27. Pater, libera me, ex hac
hora.

29. Quæ stabat, dicebat: To-
nitruum factum est.

31. Nunc princeps mundi
mittetur deorsum.

35. Adhuc modicum tempus,
lux est in vobis.

37. Non credebant ei.

41. Quando vidit majestatem
ejus.

42. Interim tamen ex prin-
cipibus.

46. In hunc mundum veni.

47. *Omittit*: Sed ut salvifi-
cem mundum.

49. Ipse mihi præceptum de-
dit quid dicam.

50. Et scio quia præceptum
ejus.

Sic eloquor,

CAPUT XIII.

ŷ. 1. **Q**ui erant in hoc mun-
do, usque in finem.

2. In cor Simonis Scariothi
ut traderet eum Judas sciens.

7. Cognosces postea.

9. Non tantum pedes, sed e-
tiam manus, & caput.

11. Qui traditurus erat eum.

14. Quantò magis & vos.

20. Qui accipit eum quem
mifero.

21. Turbatus est in spiritu.

23. Quem diligebat valde.

(24.) Innuit ergo ei Simon
Petrus, & dixit ei: Interroga
quis est?

25. Recumbens autem ille.

28. Hoc autem nemo dif-
cumbentium scivit quid dixerit
ei.

32. Et Deus clarificabit eum
in semetipso, & continuò clā-
rificabit eum. *Omittit*; Si Deus
clarificatus est in eo.

34. Præceptum novum.

CAPUT XIV.

ŷ. 3. **E**T averſio vos ad me-
ipſum.

7. Si cognovistis me, & Pa-
trem meum cognovistis, & à-
G g ij.

modò nostis eum , & vidistis eum.

9. Tantùm temporis vobiscum sum.

10. Pater autem qui in me manet ipse loquitur , & opera quæ facio ipse facit.

12. Propter opera credite mihi.

13. Ut clarificetur Pater in Filio.

14. Et si quid petieritis à Patre meo in nomine meo , ego faciam.

15. Præcepta mea custodite.

16. Ut vobiscum sit in æternum.

17. Vos autem nostis eum quia apud vos manet , & vobiscum est.

18. Venio ad vos.

21. Qui habet præcepta mea.

22. Non ille Scariothi , sed alius... quia nobis incipis manifestare teipsum? Et non huic mundo?

26. Paraclitus ille Spiritus sanctus... quæcumque dixerò. *Omissio*, vobis.

27. Pacem meam relinquo vobis... non quomodo hic mundus dat.

28. Gauderetis , quoniam vado , &c.

30. Jam non vobis multa loquar.

31. Ut cognoscat hic mundus... sicut præceptum dedit mihi.

C A P U T X V.

¶. 2. **O**Mnem qui adfert fructum... ut fructum plurimum adferat.

4. Non potest ferre fructum à se, nisi manserit in vite; sic & qui in me non manet.

5. Hic adfert fructum copiosum.

6. Si quis in me non manserit , præcisus est sicut palmes , & missus est foras , & aruit.

7. Quodcumque volueritis , petite.

12. Ut diligatis invicem qua dilectione dilexit vos.

18. Quia me priorem odio habuit.

21. Sed hæc omnia faciunt circa vos.

22. Excusationem non habent de peccato. (*Omissio*,) suo.

24. Si opera non feci in illis.

C A P U T X V I.

¶. 2. **E**Xtra synagogas fecerunt vos.

9. Quia non credunt in me.

11. Quia Princeps hujus mundi judicatus est.

13. Ille spiritus veritatis deducet vos in omnem veritatem.

15. Quæcumque audierit loquitur.

16. Quia eo ad Patrem.

- 18. Quid est hoc modicum.
- 19. Quia incipiebant eum interrogare... quæritis ad invicem.
- 20. Quoniam vos flebitis & lugebitis... tristitia vestra in gaudium veniet.
- 21. Quia venit dies ejus.
- 22. Nemo auferet à vobis.
- 23. Me non interrogabitis quidquam.
- 24. Ut gaudium vestrum sit impletum.

- 27. Quia vos me amatis, & creditis... à Deo Patre exivi, (28.) & veni in hunc mundum.
- 30. In hoc dixi vobis, quia à Deo exivi.
- 32. Unusquisque in sua.
- 33. In hoc autem mundo pressuram habebitis, sed gaudete quoniam ego vidi mundum.

CAPUT XVII.

- ψ. 3. **D**Eum, & quem misisti; &c.
- 4. Opere consummato quod dedisti.
- 11. In hoc mundo... *recent.*

- manu.* Quos dedisti mihi ut sint unum sicut & nos.
- 16. *Ab hoc versiculo usque ad novum Cap. XVIII. Codex Ms. truncatus est.*

CAPUT XVIII.

- ψ. 11. **I**N vaginam suam... nonne bibam illum?
- 18. Ad carbones... *recentiori manu.* Et calefaciebant se.
- 22. Unus adstans ex ministris dedit palmam Jesu dicens:

- Sic respondes Principi Sacerdotum?
- 28. Ad Caïpham in Prætorium ne polluerentur.
- 40. Rabbi Barabam.

CAPUT XIX.

- ψ. 2. **E**T milites ornatam coronam de spinis imposuerunt.
- 3. Dabant ei palmas.
- 5. *Recent. manu.* Et dicit eis: Ecce homo.
- 14. Erat autem præparatio Paschæ hora autem, hora quasi sexta.
- 15. At illi clamaverunt... Principes Sacerdotum.

- 23. Unicuique militi partem. Tunica autem quæ erat contexta de superiori per totum, non erat confutilis.
- 24. Dixerunt ergo ad alterutrum... ut Scriptura impleatur: partiti sunt, &c.
- 26. Et Discipulum adstantem quem diligebat.
- 29. Perticæ circumponentes.
- 31. Quoniam pasceve

coenam paraverunt ne remanerent, &c. Erat enim magnus dies illius sabbathi.

32. Et illius quidem primi fregerunt crura, & alterius simul, qui crucifixus erat, &c.

34. Latus ejus percussit.

36. Ossum non confringentis ab eo.

37. In quem compunxerunt.

38. Quia erat discipulus, &c. Occultè autem. Venerunt ergo & tulerunt eum.

39. Venit ergo Nicodemus.

40. Adligaverunt cum aromatibus. . . sicut consuetudo.

42. Propter parasceven, quia, &c.

C A P U T X X.

ψ. 2. **Q**uem diligebat Jesus.

3. Et veniebant.

5. Cùm se inclinasset, & prospexisset, vidit.

9. Non enim sciebat. . . quia oportet eum resurgere à mortuis.

10. Abierunt ergo apud se discipuli.

11. *Omittit*: foris.

Plorans, ut ergo ploravit.

16. Et conversa illa dicit Hebraicè, Rabboni, quod interpretatur magister; Domine.

19. Et januæ essent clausæ, ubi erant Discipuli collecti.

20. Et gavisii sunt Discipuli.

C A P U T X X I.

ψ. 2. **D***Est folium à ψ. 23. excluso, usque ad ψ. 8. Capituli XXI.*

9. Vident carbones incensos, & piscem, & panem superpositum.

10. Quos nunc cepistis.

12. Nemo tamen audebat.

13. Quia ipse est Dominus.

15. *Omittit*: Plus his?

16. Quia diligo te. . . oves meas.

17. Domine, omnia tu scis, tu nosti quia amo te.

18. Cùm esset juvenior, præcingebat te. . . te præcinget.

20. Quem diligebat Jesus, & qui recubuit. . . & dixerat ei: Domine, qui est qui tradet te.

22. Si sic volo, & in manere donec venio, quid ad te.

23. Sic sermo apud fratres. . . sed volo manere eum donec veniam, quid ad te.

25. Et alia autem multa fecit Jesus, quæ si scriberentur, nec ipsum arbor mundum capere eos libros, qui scriberentur.

Evangelium secundum Joannem explicit.

Incipit Evangelium secundum Lucanum. Amen.

Capitula Evangelii Lucani sunt LXXVIII.

Capitula Evangelii Lucani explicit.

Incipit

Incipit ejusdem Argumentum.

Est quidem Lucas Antiochenſis Syrus, arte Medicus, Diſcipulus Apoſtolorum, poſteà verò Paulum ſecutus eſt uſque ad confeſſionem ejus, ſerviens Domino ſine crimine. Uxorem numquam habuit, filios numquam procreavit. LXXIII. anno obiit plenus ſancto Spiritu. Igitur cùm jam deſcripta eſſent Evangelia, per Matthæum quidem in Judæa, per Marcum in Italia, ſancto inſtigatus Spiritu in Achaïæ partibus, hoc deſcripſit Evangelium, ſignificans per principium ante ſuum, alia eſſe deſcripta, ſed & ſibi maximam neceſſitatem incumbere, Græcis fidelibus cum ſumma diligentia omnem diſpoſitionem narratione ſua exponere.

Propterea ne Judaïcis fabulis deſiderio teneretur, neve hæreticis fabulis, & ſtultis. . . ſollicitationibus ſeducti excederent à veritate, (a) perquam neceſſariam ſtatim in principio ſumpſit à Johannis natiuitate, quæ eſt initium Evangelii præmiſſus Domini noſtri Jeſu Chriſti, & fuit ſocius ad perfectionem populi, item inductionem baptiſmi atque paſſionis. Sed ejus profectò diſpoſitionis exemplum meminit Malachi (b) Propheta ultimus de duodecim.

Postmodum Johannes Apoſtolus ſcripſit Apocalypſim in inſula Patmo, deinde Evangelium in Aſia. Item Lucas ſcripſit Actus Apoſtolorum.

Explicit Argumentum.

INCIPIT EVANGELIUM SECUNDUM LUCANUM.

C A P U T I.

ſ. 1. **Q**uoniam quidem multi conati ſunt ordinare rerum narrationem, quæ in nobis completæ ſunt.

5. Et uxor illi de filiabus.

10. Populi orabat foris.

13. Et ait illi Angelus Domini dicens: ne timeas. . . quo-

niam ecce obſecratio tua audita eſt.

17. Et incredibiles ad prudentiam juſtorum.

19. Et dixit ei: Ego enim ſum Angelus Gabriel qui adſto.

20. Propter hoc quod non credis verbis meis.

(a) Il faudroit lire, itaque perquam neceſſarium ſumpſit principium Evangelii à natiuitate Joannis, qui eſt præmiſſus, (ſeu præcurſor) Domini noſtri Jeſu Chriſti, & qui fuit ſocius, &c.

(b) Il fait apparemment alluſion à ces paroles de Malachie 111. 1. *Ecce ego mitto Angelum meum, & præparabit viam ante faciem meam.*

28. Ingressus ad eam Angelus, benedixit eam, & dixit illi;... Inter mulieres.

29. Ipsa autem ut vidit eum mota est in introitu ejus, & erat cogitans quod sic benedixisset eam.

34. Ego enim nescio virum.

35. Spiritus sanctus superveniet te... obumbrabit me, (*lege*) te. Quod nascetur, sanctum vocabitur.

36. Quæ vocabatur steriles. (37.) Quia non est impossibile Deo omne verbum.

38. Contingat mihi secundum verbum tuum, discessit ab illa Angelus.

39. In civitatem Judææ.

45. Quoniam perficientur omnia quæ dicta sunt tibi à Domino.

50. Misericordia ejus in progeniem, & progeniem.

51. Mente cordis ipsorum.

55. Puerum suum memorari

misericiordiæ. *Addit suæ, recens manus.*

59. In die octava ut venirent circumcidere... & vocaverunt eum in nomine patris ejus Zachariam.

61. Dixerunt ad illam, nemo est qui vocetur hoc nomine. *Addit recens manus* : In cognatione tua.

63. Et accepit pugillarum, & scripsit... & mirati sunt omnes.

64. Et continuo resoluta est lingua ejus, & apertum est os ejus.

66. Quid utique erit puer iste.

70. Sicut locutus est per os sanctorum Prophetarum qui ab ævo sunt.

71. Et liberavit nos ab inimicis nostris.

72. Et rememorari testamenti sancti sui.

77. Ad dandam scientiam plebis ejus.

C A P U T I I.

1. **U**T profiteretur universus orbis terræ. (2.) Hæc professio prima facta est à præside.

4. De domo, & patria David.

5. Cum Maria desponsata sibi uxore cum esset in utero habens.

7. Quia non erat locus in diversorio.

9. Majestas circumfulsit illos.

12. Et hujus hoc signum vobis.

22. Ut statuerent Domino.

24. Par turturum, & duos pullos, &c.

28. *Omittit* : In ulnas suas,

33. Et erat Joseph, & mater ejus.

34. Signum quod contradicetur.

35. Ut revelentur multorum,

cordium cogitationes.

38. Et hæc ipsa hora stans confitebatur Domino... redemptionem Jerusalem.

43. Et non cognoverunt Jesus, (*lege* Joseph) & mater ejus.

44. Existimantes autem Jesum

secum comitari.

48. Et viso illo expaverunt... quid fecisti nobis sic? Dolens & tristis quærebamus te.

49. Et ait ad illos: ... Quia in Patris mei oportet me esse.

CAPUT III.

7. 7. **G**eneratio viperarum. 9. Omnis arbor non faciens fructum, excidetur.

11. Qui habet bonas escas faciat similiter.

16. Fortior me, cujus non sum dignus calceamenta portare.

21. Cùm baptizatus esset omnis populus, & Jesu baptizato.

22. Filius meus es tu, ego hodie genui te. *recent. manu.* Filius meus dilectus in te complacuit mihi.

23. Quod putabatur, filius Joseph... Helix, Matthix.

25. Anum, Sedi, Nagga.

26. Ofche, Judæ.

28. *Addit* Jozes inter Her, & Jesu.

CAPUT IV.

7. 1. **A**gebatur in spiritu in desertum.

4. Non in solo pane vivet homo.

5. In montem altum.

11. Ne fortè perdas ad lapidem.

13. *Omittit*: Sanare contritos corde.

19. Dimittere conquassatos in requiem, prædicare annum

Domini acceptum.

22. Filius Joseph Fabri.

27. Neman Syrus.

30. Ille autem per medium illorum, & ibat.

34. Scio te quis es, tu sanctus Dei.

38. In domum Simonis, & Andræ.

39. Fabri, & rem sit eam.

CAPUT V.

7. 2. **N**aves stare secus stagnum.

3. Rogavit eum ut duceret à terra aliquantulum.

7. Ita ut mergerentur.

10. Homines vivificans. *re-*

cent. manu Capiens.

11. Ad terram naviculis.

12. Vir plenus leprâ, & ipse procedens in faciem rogabat.

14. Ut sit in testimonia hoc vobis.

H h h ij

17. Erant Pharifæi docentes.
 20. Remiffa sunt tibi peccata tua.
 21. Quis potest dimittere peccatum.
 23. Remiffa sunt tibi peccata

- tua, aut dicere. . .
 30. Et murmuraverunt. . . & peccatoribus manducat, & bibit.
 39. *Omittitur ; sed^o supplevit recentior manus.*

C A P U T V L

- ¶ 1. **P**er semina fata.
 2. Quid facitis sabbathis non licet.
 9. Interrogabo vos.
 10. Et circumspēctis illis omnibus in ira.
 11. Repleti sunt iniquitate. . . quid facerent de Jesu.
 16. Quid factus est proditor.
 17. Et Jerusalem, & transfretum, & maritima Tyri, & Sidonis.
 20. Quoniam ipforum est, &c.
 21. Beati qui nunc esuriunt, & sitiunt, quia saturabuntur.
 22. Et cum separabunt vos, & ejicient, & exprobrabunt nomen vestrum.
 30. Et qui aufert à te quæ tua sunt, noli prohibere.

35. Mutum date, nihil desperantes.
 36. Estote misericordes, *omisso* ergo.
 37. Nolite judicare, & de vobis non judicabitur. Nolite condemnare, ut non condemnemini.
 38. Mensuram bonam, commodatam, confertam dabunt superfluentem in sinum vestrum.
 40. Ut sit sicut magister.
 42. Ejiciam festucam de oculo tuo, & ecce in oculo suo trabes subjacet.
 44. Neque legunt de spinis ficus, neque de rubo vindemiant uvam.
 45. Os ejus loquitur.
 48. Inlisset flumen domui illi.
 49. Allisset flumen domui illi.

C A P U T V I I.

- ¶ 1. **E**T factum est cum impleisset omnia verba in aures plebis.
 3. Ut veniret, & liberaret.
 7. *Omittit* : Propter quod & meipsum non sum dignum arbitratus ut venirent ad te ; *quod supplevit recens manus.*
 9. In nullo tantum fidem in-

- veni in Israël.
 10. Invenerunt servum factum.
 16. Visitavit plebem suam in bono.
 17. In omni confini regione.
 24. Arundinem à vento moveri.
 25. In veste pretiosa sunt, &c.

in deliciis superabundant, in domibus Regum sunt.

- 28. Nam qui minor est in Regno Dei.
- 30. Non baptizati.
- 31. Cui ego similes dicam.
- 33. Neque manducans, ne-

que bibens, & dicitis.

- 44. Aquam pedibus mihi non dedisti.
- 46. Oleo non unxisti pedes meos; hæc autem unguento unxit.

CAPUT VII.

- 10. **V**obis datum est scire mysterium Dei.
- 14. Euntes simul suffocantur.
- 15. Et fructum afferant per patientiam.
- 17. Nec absensum nisi cognoscatur.
- 18. Videte quomodo auditis.
- 22. Trans stagnum, & leaverunt.
- 23. Et complebatur fluctibus navicula, & periclitabantur.
- 26. Enavigaverunt autem ad.
- 29. Nam vinctus catenis, & compedibus custodiebatur, & ruptis vinculis agebatur in loco deserto.

- 32. Rogaverunt eum ut in illis irent, & permisit illis.
- 42. Comprimebatur ut suffocarent eum.
- 43. Mulier in profluvio sanguinis.
- 45. Turbæ te compriment tam magnæ, & dicis, &c.
- 46. Nam & ego cognovi virtutem exisse de me.
- 47. Quia non latuit illum, venit tremens.
- 53. Scientes eam mortuam esse.
- 55. Et convertit spiritum ejus.

CAPUT IX.

- 3. **N**eque peram, neque calceamentum, neque panem.
- 4. Ibi manete, & inde proficiscimini.
- 5. Pulverem de pedibus vestris excutite.
- 7. Consternabatur eo quod diceretur.
- 9. Hic qui est de quo audio talia.
- 12. Ut eant circa castella, &

- villas, & reficiant se, & inveniant escas.
- 13. Nisi eamus, & emamus.
- 16. Benedixit super illos.
- 24. Salvabit illam.
- 25. Se autem perdat, aut detrimentum faciat.
- 29. Et dum orat, facta est species aspectus ejus altera, & vestitus ejus albus refulgens.
- 35. Hic est Filius meus electus.

H h h iij.

36. Et dum fit vox.
 37. Factum est autem per diem descendantibus
 44. Omnibusque mirantibus super omnia quæ faciebat; dixit ei Petrus: Domine, quare nos non potuimus eicere illum? Quibus dixit: quoniam ejusmodi oratione eicitur, & jejunio. Dixit autem ad Discipulos suos:

ponite vos in auribus vestris.

45. Et erat occultum inter ipsos ut non sentirent, & timebant, &c.

48. Quicumque me receperit, non me recipit, sed cum qui me misit. *Deest folium in Ms. à ψ. 40. hujus Capituli usque ad ψ. 21. Capituli decimi.*

C A P U T X.

- ψ. 21. **E**xultavit Jesus in Spiritu Sancto, & dixit; confitebor tibi Domine Pater Cœli... quia sic bona voluntas fuit ante te.
 22. Nemo scit quis est Filius... & quis Pater, nisi Filius, &c.
 27. Diliges Dominum tuum in toto corde tuo, &c. *Omittit:*

Ex omni mente tua.

31. Sacerdos autem fortuito descendebat.

40. Satagebat circa ministerium.

41. *Omittit*: Sollicita es, & turbaris erga plurima.

42. Quæ non auferetur illi.

C A P U T X I.

- ψ. 2. **P**ater sancte, qui in Cœlis es, sanctificetur nomen tuum, veniat regnum tuum.
 4. Dimitte nobis debita nostra, sicut & nos dimittimus debitoribus nostris, & ne nos inducas in tentationem, sed libera nos à malo.
 6. Qui amicus venit meus de via ad me, & non habeo.
 8. Propter autem importunitatem... dabit illi quantos desiderat.
 11. A quo autem Patre ex vobis petet Filius ejus piscem.
 13. Dabit bonum datum

petentibus se.

14. Et erat dum eicit dæmonium, & illud fuit mutum, & cum eiecisset mutum dæmonium, locutus est mutus, & omnes turbæ stupuerunt,

15. In Belsæbul.

20. Sed si in digito Dei.

23. Qui non est mecum, adversum me est, & qui non colligit mecum spargit.

24. Perambulat loca quæ non habent aquam.

26. Et regressi inhabitant, & sit hujusmodi hominis vita multo pejor priore.

28. At ille dixit ad eos: Beati

D E L E Ç O N S.

431

quī audiunt verbum Dei, &c.

30. Ita erit, & Filius hominis in generatione hac, & sicut Jonas in utero cœti fuit, sic & Filius hominis in corde terræ.

31. Et ecce Salomone plus hic.

32. Et ecce plus Jona hic.

34. Cùm fuerit oculus tuus simplex.

35. Si ergo lumen quod in te est tenebræ sunt, tenebræ tuæ quantæ sunt?

36. *Totus versus omittitur.*

37. Et cùm Jesus loqueretur turbæ, rogavit illum quidam Pharisæus ut cum illo pranderet.

38. Quare non prius baptizatus est priusquam manducaret.

41. Tamen quod superest date eleemosynam.

44. Quia estis monumenta quæ non parent.

45. *Ab hoc versu deest folium usque ad versum septimum Capitis duodecimi.*

C A P U T XII.

7. 8. **E**T Filius hominis confitebitur in illo cum Angelis.

9. Denegabitur & ipse coram Angelis Dei.

10. In Spiritu autem Sancto qui dixerit, non remittetur ei.

11. Nolite solliciti esse qualiter respondeatis, aut dicatis.

12. Spiritus enim... quid oporteat dicere.

16. Uberes fructus attulit possessio.

18. *Omittit* : Et bona mea.

19. Habes multa bona, cupulare in annos multos.

20. Dixit autem.

21. Et non est in Deo dives.

24. Pluris estis avibus.

26. *Omittit* : Si ergo neque quod minimum est potestis.

27. Non laborant, non neunt, neque texunt. Ideo dico vobis Salomon.

28. Vos minimæ fidei.

29. Aut quid bibatis, nolite solliciti esse.

30. Hæc enim gentes hujus mundi inquirunt.

31. Quærite regnum Dei. *Omissio*, primùm.

35. Sint autem lumbi vestri adcincti.

36. Confestim aperiatis ei.

37. Jubebit illos discumbere.

38. Si venerit vespertina. vigilia, & ita invenerit. Beati sunt quia jubebit illos discumbere, & transiet, & ministrabit eis; si secunda, & si tertia, beati sunt.

41. Hanc similitudinem.

42. Quis est fidelis dispensator.

45. Percutere pueros, & ancillas.

47. Et non præparavit secundum voluntatem ejus...

Omittit usque ad, vapulabis paucis.

49. Nescitis quia ignem veni mittere, &c. quid volo si accendatur?

50. Baptisma habeo baptizari, & quomodo turbor usque dum perficiatur.

52. In una domo; & duo in tres. dividuntur.

58. Cum adversario tuo ad Magistratum... ne fortè condemnet te apud judicem, & judex..

59. Novissimum quadrantem, &c.

C A P U T X I I I.

ψ. 1. **V**enerunt autem in ipso tempore quidam.

4. Putatis quod soli ipsi debitores fuerunt.

5. Non dico vobis; si non poenitueritis, similiter peribitis.

7. Terram evacuat.

8. Domine, remitte illam... & mittam cophinum stercoris.

13. Magnificabat Deum.

18. Gaudebat in præclaris

quæ videbat fieri ab ipso.

21. Quod acceptum mulier abscondit in farinam, donec, &c.

24. Intrare per angustum ostium.

32. Et sequenti consummabor.

33. Ite quia non capit Prophetam, &c.

34. Sæpè volui congregare filios.

C A P U T X I V.

ψ. 8. **C**um invitatus fuerit; quid ad nuptias, non discumbat in primo loco.

12. Dicebat autem & invitatori... neque vicinos, neque divites.

17. Dicere invitatis: Venite jam paratum est.

18. Et coeperunt omnes excusare se.

19. Eo probare illa, & ideo venire non possum.

23. Exi in vias, & circa sæpes.

28. Nonne prius sedens computavit, &c. Si habet ad consummandum.

29. Et non potuerit explicare, omnes qui videbunt dicent, hic homo coepit ædificare, &c.

31. Nonne sedens prius cogitat si potuerit... obviare ei... venit adversum se?

32. Rogans pacem.

35. Neque in terra, neque in sterquilinio utile est.

CAPUT XV.

7. 1. **E**Rant autem appliciti illi omnes publicani.

2. Quod hic peccatores reciperet, & manducaret cum illis.

4. Nonaginta & novem in montibus, in deserto, & ibit ad illam quæ erravit, donec inveniat.

6. Congratulamini mecum, quia inventa est ovis mea.

7. In uno peccatore... quàm in nonaginta novem justis.

8. Si perdiderit unum, nonne accendet lucernam, & scopâ mundabit domum suam, &c.

10. Gaudium erit coram Angelis, in uno peccatore...

12. Et dixit adolescentior: Pater.

14. Facta est fames per regionem illam.

17. Quanti mercenarii patris mei.

22. Stulam illam primam.

23. Adducite vitulum illum faginatum.

26. Interrogavit quæ essent.

27. Occidit vitulum illum faginatum.

30. Devoravit substantiam tuam.

32. Æpulari autem nos, & gaudere oportet.

CAPUT XVI.

7. 3. **Q**uia Dominus meus auferet à me.

4. Cognovi quid faciam.

6. Centum Batos olei... accipe litteras tuas.

8. Prudentiores sunt quàm

filiis Lucis in hac generatione.

16. Omnes in illud vim faciunt.

22. Ut moreretur Lazarus mendicus.

CAPUT XVII.

7. 2. **U**Tilius est autem illi ne nasceretur, aut lapis molæ, &c.

3. Si peccaverit frater tuus increpa illum... & si poenitentiam habuerit, dimitte illi.

6. Diceretis huic arbori: e-radicare, & transfretare in mare, & utique obaudisset vobis.

7. Aut oves pascentem.

9. Numquid gratias habet

servo quod fecit quæ sibi imperaverat?

11. Dum vadit... per mediam Samariam, & Galilæam, & Jericho.

14. Quod ut vidit... dum vadunt mundati sunt.

17. Dixit: Hi decem mundati sunt; novem ubi sunt ex illis? Non erat qui rediret, & gratias ageret Deo, nisi...

24. Nam sicut fulgur coruscans de sub coelo, ita erit.

28. Similiter factum est in

diebus Lot.

29. *Omittit*, & Sulphur.

C A P U T X V I I I.

¶ 4. **S**I Deum non timeo.
5. Ne in novissimo veniat, & constringat me.

9. Tanquam justi essent, & spernebant ceteros, similitudinem istam.

10. Unus Publicanus, & unus Phariseus.

11. Vel etiam sicut hic Publicanus.

12. Omnium quaecumque possideo.

15. Domine Deus, propitiare mihi peccatori.

16. Dico vobis quia descendit hic Publicanus justificatus in domum suam, magis quam ille Phariseus.

18. *Omittit*: Princeps,

20. Non adulterium committes.

28. Ecce nos relictis rebus nostris secuti sumus te.

30. Qui non recipiat septies tantum in hoc tempore. In saeculo autem venturo vitam aeternam possidebit.

31. Duodecim discipulos, & ait illis:

32. Et expuent in eum, & flagellatum occident illum.

34. Et erat verbum absconditum ab eis, ex his quae dicebat.

35. Et unus caecus sedebat.

37. *Jesus Nazarenus*, (sic passim,) non *Nazarenus*.

C A P U T X I X.

¶ 1. **E**T ipse dives erat.
4. Quia illa parte erat transiturus.

5. Et factum est dum transit Jesus, vidit illum sursum aspicimus. Quia in domo tua oportet me prandere hodie.

7. Omnes murmuraverunt quod ad hominem peccatorem divertit manere.

8. Et si quid alicui fraudavi.

9. Ait autem Jesus ad illos, quod hodie.

11. Haec illis audientibus ad-

jiciens dixit similitudinem, eo quod.

13. Et vocavit decem servos, & dedit illis.

22. Te judico, o infidelis serve, scribas, &c. homo austerus sum, tollo quod non posui, & meto.

26. *Omittit*, Et abundabit.

29. Cum appropinquasset Bethphage, & Bethaniam.

34. Dominus operam ejus desiderat.

38. Dicentes? Benedictus qui venit in nomine Domini: Be-

medietus Rex ; pax in caelo , & gloria in excelsis.

39. Magister increpa illos.

43. Inimici tui vallo , & circumibunt te , & obsidebunt te vallo undique ;

44. Et ad terram prosternent te.

Ibid. Non relinquent lapidem super lapidem in te universè.

45. *Addit* : Et mensas numulariorum effudit , & cathedras vendentium columbas evertit.

47. Scribæ , & principales plebis.

CAPUT XX.

ÿ. 3. **I**nterrogabo vos , & ego , respondete mihi.

6. Certum est enim Joannem Prophetam fuisse.

8. Neque ego dico , in qua potestate , &c.

10. Coloni autem illum cæsum dimiserunt inanem.

11. Illi autem , & hunc quoque cæsum , & sine honore dimiserunt inanem.

12. Et addidit tertium mittere , & illum vulneratum ejecerunt.

13. Filium meum carissimum , forsitan hunc verebuntur.

20. Et cùm recessissent , miserunt qui se justos esse simulant , ut apprehenderent sermones ejus... potestati , & Magistratui præsidis.

ÿ. 30. *Omittitur.*

31. Et tertius accepit illam similiter , & omnes septem non relinquerunt filios.

32. Novissimè , &c.

34. Filii hujus sæculi generantur , & generant.

35. At hi qui digni habentur sæculi illius , & resurrectionis... neque nubunt , neque nubuntur , neque ducunt uxores.

36. Neque enim morientur , nam sunt similes Angelis Dei , quia resurrectionis filii sunt.

37. Quoniam verò resurgunt mortui , Moyses ostendit sicut dixit : Vidi in rubo Dominum Deum Abraham.

40. Et ampliùs non sunt ausi.

43. Inimicos tuos sub pedibus tuis.

44. Si David in spiritu Domini illum vocat , quomodo...

47. Qui figentes longam orationem , & devorant panem viduarum.

CAPUT XXI.

ÿ. 6. **N**on relinquetur lapis super lapidem hîc in pariete qui non destruat.

7. Et quod signum cum su-

tura erunt.

9. Sed non statim finis in illis.

11. Signa magna erunt , & tempestates.

12. Injicient in vos manus suas.

15. Cui non poterunt resistere adversarii vestri.

19. In patientia vestra adquiretis animas vestras.

21. Fugiant à facie ejus in montibus.

23. Væ his quæ in utero habent, & ubera dant.

24. Dum impleantur tempora gentium.

26. Nam virtutes quæ in cœlo sunt movebuntur.

28. Incipientibus fieri respirabitis, & levabitis capite.

34. Et ebrietate, & cogitationibus sæcularibus.

37. Exiens avocabatur in monte qui vocatur Oliveti.

C A P U T. X X I I.

¶.4. **P** Rincipibus Sacerdotum, & Scribis, quomodò illum tradent.

5. Et pacti sunt ut pecuniam illi darent, & quærebant opportunitatem temporis ut traderet eum illis sine turba.

7. Necessè erat immolari in Pascha.

11. Et dicetis: Pater familias, dicit tibi Magister:

12. Vobis ostendet in superioribus locum stratum magnum, ibi parate.

15. Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum, antequam hoc patiar.

17. Accipite hoc, & dividite inter vos.

19. Hoc est Corpus meum verum, tamen ecce manus, &c. *Omittit: Quod vobis tradetur, & quod sequitur usque ad ¶. 21. exclusivè,* veruntamen, &c.

23. Conquirebant inter se, quis esset hoc facturus.

24. Et qui potestatem habent

benegerentes eorum, benigni vocantur:

27. Aut qui ministratur in gentibus quidem, recumbit, in vobis autem non sic; sed qui ministrat? Ego autem in medio vestrum sum, quasi minister.

31. Expetivit ut vos ventilet sicut triticum, rogavi pro te, &c.

32. Confirma fratres tuos, & rogate ne intretis in tentationem.

33. Dixit autem ei Petrus: Domine, &c.

35. Sine facello.

36. Qui habet facellum, & qui habet tunicam, vendat eam, & emat gladium.

37. Oportet impleri in me, quod ut cum iniquis deputatus est: & de me quæ sunt finem habent.

39. Et egressus inde, ibat secundum consuetudinem suam, &c.

42. Dicens: Pater, non mea

voluntas, sed tua fiat : si vis , transfer hunc calicem à me.

47. Adpropians osculatus est Jesum.

49. Quod cum viderent hi... quod sciebat, dixerunt : Domine, si percutiemus in gladio !

51. Sine usque hoc ; & extendit manum suam Jesus , & tetigit eum , & redintegrata est auris ejus.

52. Et ad eos qui ad se venerant , dixit Jesus. Principibus Sacerdotum , &c.

56. Intuens illum , dixit ei :

Et hic de eis est qui cum ipso erant semper.

58. Et tu cum illo eras semper , qui respondit : Non sum ego.

59. Et intervallo facto horæ unius, alius quidam contendens dixit.

61. Ter me negabis hodie.

63. Et viri qui tenebant illum velaverunt eum , & percutiebant eum , & illudebant eum dicentes : Prophetiza.

66. Et ut factus est dies , convenit presbyterium plebis.

CAPUT XXIII.

7. 2. **S**ubvertentem gentem nostram, & solventem legem nostram , & prophetias , & prohibentem tributa dare Cæsari.

6. Interrogavit , si à Galilæa homo esset.

11. Cum exercitibus suis.

21. Dicentes : Crucifige illum.

25. Voluntati eorum. Susceperunt ergo Jesum , & portans sibi crucem ducebatur.

26. Et cum ducerent eum.

27. Multitudo populi & mulierum.

28. Filia Israël , nolite flere me, sed vos ipsas flete , & filios vestros.

29. Et ubera quæ non nutrierunt.

31. Si in humido ligno hæc faciunt.

37. Si tu es Rex Judæorum , libera te.

38. Litteris Græcis , & Hebraïcis. *Omittit* , & Latinis. Rex Judæorum hic est.

39. Unus autem de pendentibus latronibus... Nonne tu es Christus ? libera te , & nos.

42. Domine , memor esto mei , &c.

46. Hæc dicens , tradidit spiritum.

47. Centurio , & qui cum erant , quod fiebat , magnificabant Deum , dicentes.

50. Qui erat Decurio justus & bonus.

54. Et dies erat cœna pura , & sabbatum , &c.

55. Subsecutæ sunt autem duæ mulieres.

7. 1. **P**ortantes quæ paraverunt. *Non legit*, aromata.

3. Non invenerunt corpus. *Omitto*, Domini Jesu.

4. Dum mente contristarentur de isto... in veste splendida.

5. Viventem cum mortuis.

6. Rememoramini qualiter locutus sit vobis. *Omittit*, Non est hîc, sed surrexit.

8. Rememoratæ sunt verborum horum.

9. Et egressæ nuntiaverunt hæc omnia.

12. Et abiit apud semetipsum mirans factum. Et ecce, &c.

13. Quod aberat spatio stadiorum sexaginta ab Jerusalem, nomine Ammaus, & Cleophas.

14. Et ipsi fabulabantur de his omnibus quæ acciderant.

15. Et factum est dum fabularentur, & ipse Jesus pervenit, & ibat cum illis.

17. Quos confertis ad invicem, & estis tristes ?

18. Tu solus peregrinus in Jerusalem, non cognovisti.

21. Nos autem sperabamus quia ipse incipit liberare Israël.

24. Ipsum verò non videntur.

27. Et erat incipiens à Moyse, & omnibus Prophetis interpretans.

29. Quoniam ad vesperum jamjam declinavit dies.

31. Ipse autem nusquam comparuit ab eis.

34. Quod verè surrexit à mortuis Dominus, & visus est à Simone.

36. Stetit in medio eorum.

37. Conturbatique & conterriti existimabant se spiritum videre.

38. Dixit autem ad illos : quid turbati estis ?

41. Habetis hîc aliquid manducare.

43. Et manducans coram ipsis, dixit ad eos.

45. Ut intelligerent quæ scripta sunt.

47. Remissionem peccatorum in omni gente.

49. Mitto promissa patris mei in vos.

51. Recessit ab eis. *Omittit*, Et ferebatur in Coelum

52. Et ipsi regressi sunt. *Omittit*, Adorantes.

53. Laudantes Deum. *Omittit*, & benedicentes. *Non legit*: Amen.

Explicit Evangelium secundum Lucanum.

Incipiunt Capitula Evangelium secundum Marcum.

Sunt autem Capitula XLVII.

INCIPIT EVANGELIUM SECUNDUM MARCUM.

CAPUT I.

¶. 2. **E**Cce mitto Angelum meum ante te, & ante faciem tuam, qui præparabit viam meam ante te.

5. Omnis regio Judææ, & omnes Jerofolymitæ.

10. Descendentem super illum, & manentem, & vox de cœlis, tu es Filius meus carissimus.

12. Et protinùs spiritum tulit cum in deserto.

13. *Omittit* : Et quadraginta noctibus.

14. Prædicans E, angelium Dei.

15. Quoniam adimpleta sunt tempora, & appropriavit.

18. Protinùs relictis omnibus.

19. Et ipsos in navicula aptantes retia.

24. Scio te quis scis sanctus Dei.

27. Mirati sunt omnes, & conquirebant quænam esset hæc doctrina potestatis, & quoniam

spiritibus immundis imperat.

28. Et exiit rumor iste in omnem regionem Galilææ.

29. Egressus autem de Synagoga Jesus, venit in domum, &c.

30. Et retulerunt illi de illa.

32. Ad eum malè habentes variis languoribus, & Dæmoniis apprehensum.

33. Et omnis civitas conveniebat.

34. Curabat multos malè habentes variis languoribus, & qui Dæmonia habebant, eiciebat illa.

36. Et consecuti sunt illum Simon, &c.

39. Et in omnibus finibus Galilææ.

40. Leprosus deprecans eum, & dicens : Domine, si vis, potes me mundare, & iratus extendens manum suam, & tangens eum, dixit : Volo, &c.

43. Et statim dimisit illum.

44. Ostende te Sacerdotibus.

CAPUT II.

¶. 2. **I**Ta ut non caperet usque ad januam.

4. Nudaverunt tectum ubi erat Jesus, & summisserunt grabatum in quo jacebat paralyticus.

12. Numquam taliter vidimus.

14. Vidit Jacobum Alpei.

15. Factum est discumbentibus illis in domo ejus... multi

qui & secuti erant eum.

16. Quare cum Publicanis & peccatoribus manducat. *Omisso*: Magister vester.

18. *Omittit*: Tui autem Discipuli non jejnant.

21. Nemo autem adsumentum novum panni adsuit vestimento, &c.

22. Alioquin dirumpit vinum utres, & vinum, & utres peribunt.

23. Factum est autem iterum eum Sabbathis transire per se-

getem. Discipuli verò ejus ceperunt vellere spicas, & manducare.

24. Ecce quid faciunt Sabbathis Discipuli tui quod non licet illis.

25. Nec hoc legistis quid fecerit David.

26. Nisi Sacerdotibus.

27. *Omittitur*.

28. Dico autem vobis: Filius hominis Dominus est etiam Sabbathi.

C A P U T I I I .

¶ 3. **C**ircumspiciens eos cum indignatione contristatus est super illum, & mortua illorum corda, dixit homini, &c.

5. Et restituta est manus statim.

6. Adversus eum ut illum perderent.

9. Ne comprimeret eum multitudo.

12. Et comminabatur ecce, ne eum manifestarent, sciebant enim eum.

15. Dedit eis potestatem curandi valetudines.

18. Et Lebbæum, *non* Tadzæum.

19. Judam Scarioth.

20. Ita ut non posset manducare panem.

21. Et cum audissent de eo Scribæ, & Præteri, exierunt tenere eum, dicebant enim, quoniam exsentiat eos.

22. Quoniam Beelsebub habet Principem Dæmoniorum, & per eum ejicit Dæmonia.

26. Et si Satanus Satanam expellit dividitur super regnum ejus non potest stare, sed finem habet.

31. Ecce mater tua, & fratres tui, & sorores tuæ foris quærunt te.

C A P U T I V .

¶ 1. **I**Ta ut in navem ascendens sederet proximè littus, & turba stabat in littore.

4. Dum seminat aliquid cecidit secus viam, & venerunt

aves, & comederunt ea.

7. Et incrementibus spinis, suffocatum est, & fructum non dedit.

8. Fructum

8. Fructum ascendentem, & crescentem, unum tricesimum, & aliud sexagesimum, aliud verò centesimum.

9. Et dicebat: Qui habet aures audiat, & intelligens intelligat.

10. Interrogaverunt eum Discipuli ejus quæ esset hæc parabola.

11. Nosse mysterium Dei. Illis autem qui foris sunt, in parabolis dicitur.

15. Si autem qui sunt circa viam, quibus seminatur verbum.

19. Et sollicitudines vitæ; & delectationes mundi inceden-

tes suffocant verbum, & sine fructu efficiuntur.

20. Unum tricesimum, & unum sexagesimum, unum verò centesimum.

21. Numquid accenditur lucerna.

22. Non enim est absconditum, sed ut manifestetur, neque factum est occultum, sed ut in stolam veniat.

34. Seorsum autem Discipulis exolvebat eare.

39. Comminatus ex vento, & mari, & dixit: Obmutescite. Et cessavit.

40. Quisnam hic est cui mare & venti obaudiunt;

CAPUT V.

7. **J**esu', Fili Dei summi, adjuro te per Deum vivum.

10. Et deprecabantur eum spiritus immundi multum, ne expelleret eos de regione.

13. Et statim Dominus Jesus misit illos in porcos.

15. Vestitum, & sanæ mentis sobrium; & timuerunt.

19. Jesus autem non permisit ei.

21. Et cum transfretasset ultra iterum Jesus, convenit ad illum turba multa circa mare.

22. Et venit quidam Archisynagogus, & vidit eum, & pro-

cidit ad pedes ejus. *Omittit, Nominine Jairus.*

23. Veniens tange eam de manibus tuis, ut salva sit, & vivat.

28. Dicens intra se: Vel si vestimentum ejus tetigerò, salva ero.

32. Et circumspiciebat Jesus videre quæ hoc fecerat.

33. Et tremens, quod fecerat occultè sciens factum, ipsa venit, & procidit.

38. Et vidit flentem turbam, & lamentantem multum.

40. Ipse verò abjectâ turbâ foras, adsumpto patre, & matre puellæ.

7. 2. **E**T cœpit die sabbathi docere in Synagoga.

7. Misit illos per binos , dans illis potestatem fugare spiritum immundorum.

8. Neque nummos in zonis.

9. Sed calceatos galliculas , & ne induerentur binas tunicas.

14. Et idè virtutes in illo efficiuntur.

15. Alii autem dicebant quod Helias venit , alii verò quod unus de Prophetis.

23. Et juravit illi multa , quia quodcumque petieris , &c.

26. Et contristatus est Rex ut audivit ; propter jusjurandum autem.

28. Adtulit caput ejus in lance.

31. Erant enim quidam euntes , & redeuntes , & nec man-

ducandi spatium habebat.

33. Concurrerunt illuc , & venerunt illuc.

34. Et exiens , & vidit Jesus turbas multas , misertus est illis sicut oves quibus non erat pastor.

35. Et hora jam multa est.

36. Emant sibi quod manducant.

37. Ememus panes ducentorum denariorum.

51. Erat enim cor eorum collusum.

53. *Omittit* : Et applicuerunt.

55. Et circumcurrentes universam regionem , cœperunt in grabbatis ferre omnes malè habentes , circumferebant autem eos ubicumque audiebant Jesum esse.

7. 1. **Q**uidam de Scribis ab Jerosolymis-

2. Manducare panem , vituperaverunt eos.

3. Judæi , nisi pugillo laverint manus , non manducant panem , &c.

4. Et à foro cùm venerint nisi baptizentur , cibum non accipiunt.

5. Quare Discipuli tui non sequuntur traditionem seniorum , sed non lotis manibus manducant panem.

6. De vobis hypocritis , dicens : Populus autem labiis... cor autem eorum longè habetis à me.

7. Vanè autem colunt me , docentes doctrinas , præcepta hominum , baptizantes urceos , & calices.

8. Et alia similia quæ multa facitis , derelinquentes præceptum Domini , tenentes traditionem hominum.

9. Ut traditionem vestram statuatis.

12. Jam non missum facitis illum quicquam facere...

13. Per traditionem vestram stultam quam tradidistis.

15. Quod eum possit communicare.

24. *Omittit* : Et Sidonis.

26. Erat enim Græca , Syro-

phænissa genere.

31. Ad mare Galilææ, ac inter medios fines decapolis.

35. Et loquebatur confidenter.

37. Et surdis præstat auditum, & mutis loqui.

CAPUT VIII.

ψ. 2. **M**isereor super istam turbam, quoniam triduum est jam quod hic sunt, & non habent quod manducant.

3. Et dimittere eos jejunos in domum nolo, ne fatigentur in via, quoniam quidam ex eis de longinquo venerunt.

9. Ad quatuor millia hominum.

10. Venit in partes Magadam. (*Nihil* de Dalmanutha.)

15. Videte à fermento Pharisæorum.

16. Cogitabant ad alterutrum quòd panes non haberent.

17. Quid cogitatis in cordibus vestris quia panes non habetis? Nondum intelligitis nec

perspicitis; sic obtusa sunt corda vestra.

Ibid. Nec in mente habetis de quinque panibus quos fregi in quinque millia hominum, quot cophinos fragmentorum tulistis.

22. Et venerunt Bethania, & afferunt illi cæcum.

27. Et profectus est Jesus in Cæsarea Philippi.

32. Quem suscipiens Petrus cœpit objurgare eum.

34. Et convocata turba cum Discipulis suis ait: Si quis post me vult sequi, abneget se sibi, & tollet.

36. Et damnum faciat animæ suæ.

39. Sunt quidam hic circumstantium me.

CAPUT IX.

ψ. 1. **I**n montem altissimum secreto solus, & transfiguratus, &c.

4. Nos hic esse. Si vis faciam hic tria tabernacula, &c.

6. Et ecce vox exivit dicens.

14. Et gaudentes salutave-

runt eum.

Deest medium folium à versu 16. usque ad 19. & iterum à ψ. 22. ad 24. & à ψ. 27. ad ψ. 33.

38. Et poterit malè loqui de me.

41. De his pusillis medicis

Kkk ij

credentibus, bonum est illi.

46. Mitti in gehennam, ubi ignis inextinguibilis, ubi vermis istorum non morietur, & ignis

non extinguetur.

48. Omnis enim victima sale salietur. *Omittit* : Omnis enim igne salietur.

C A P U T X.

ψ. 1. **I**N fines Judææ trans Jordanem, & convenit turba ad eum, sicut consueverat, & iterum docebat eos.

2. Et accedentes quidam interrogabant, &c. *Omittit*, Pharisæi.

4. Permisit nobis libellum repudii dare scriptum, & dimittere, ab initio autem masculum & foeminam fecit Deus, & dixit.

8. Propter hoc relinquet.

9. Quod Deus conjunxit, homo non disjungat.

12. Et si mulier exeat à viro, & alii nupserit, mœchatur super illum; & qui dimissam ducit, mœchatur.

16. Et convocans eos, imponebat manus super illos, &c.

17. Procurrens quidam, adgeniculans ante eum.

22. Ille autem contristatus est in hoc verbo, & recessit, & abiit tristis, erat enim habens multas possessiones, & pecunias.

23. In Regnum Dei introibunt? Facilius est camelum per foramen acûs transire, quàm di-

vitem in Regnum Dei.

24. Discipuli verò ejus pavebant.

25. *Omittitur*, aut potius post ψ. 23. *transponitur*. Vide ψ. 23.

27. Apud homines impossibile est; apud Deum autem possibile.

28. Ecce nos missum fecimus omnia, &c.

30. Nunc in hoc tempore. Qui autem reliquerit domum, & sorores, & fratres, & matrem, & filios cum persecutionibus, in venturo vitam æternam accipiet.

32. Præcedebat illos Jesus, & pavebant sequentes.

35. Ut quodcumque petierimus te, præstes nobis.

40. Non est meum dare: aliis paratum est.

41. Cœperunt indignè ferro de Jacobo, &c.

45. Nam & Filius hominis non venit ministrari, sed ministrare.

46. Filius Thimeæ, Barthemæus cæcus sedebat circa viam.

47. Quod Jesus Nazaræus est.

CAPUT XI.

- ¶ 4. **F**Oris in transitu, & solverunt eum.
 9. *Omittit*: Dicentes hosanna.
 13. Venit videre si quid esset in ea.
 23. Sed crediderit futurum,

- fiet quodcumque dixerit.
 24. Credite quoniam accipietis, & erit vobis.
 26. Dimittat delicta vestra.
 30. De Cœlo est, an ex hominibus.

CAPUT XII.

- ¶ 1. **E**T fodit torcular... & locavit eam colonis.
 2. Et misit ad colonos... ut darent illi ex vinea fructum.
 6. Quia forsitan filium meum, &c.
 11. A Domino factus est hic, & est mirabilis in oculis nostris.
 14. Et venientes Pharisei interrogabant eum subdolè, Magister.
 15. Videns verò Jesus versutias eorum.
 20. Fuerunt ergo apud nos septem fratres.
 21. *Omittit*: Et tertius similiter.
 23. Cui eorum manebit uxor?
 26. In libro Moyfi, in rubo, &c.

28. Quod est præceptum primum?
 29. Respondens autem Jesus dixit ad eum: Omnium primum mandatum hoc est. Dominus Deus noster, Dominus unus est.
 30. *Addit*: Ex omnibus viribus tuis.
 38. Videte à Scribis, qui volunt.
 40. Domos viduarum & orphanorum [occasione longâ orantes, hi accipient majus iudicium].
 41. Et cùm sedisset Jesus contra gazophylacium, videbat quomodo turbæ mittebant pecuniam.
 43. Plus omnibus misit in gazophylacium munus.

CAPUT XIII.

- ¶ 1. **E**T quales structuræ Templi?
 2. Hæc omnia magna ædificia... qui non destruat, & in tri-duo illud resuscitet sine manibus.
 3. Interrogaverunt eum secretò.
 4. Cùm hæc omnia consum-

- mabuntur.
 5. Deinde vosmetipsos tradent in conciliis.
 9. Cùm autem perduxerint vos, nolite cogitare.
 13. Qui autem toleraverit usque in finem.
 14. Stantem ubi non oportet... qui in Judæa sunt, fu-

giant in montibus.

15. Et qui in superioribus, non descendant.

17. Væ autem peregrinantibus, & nutrientibus.

19. Quales non fuerunt ab initio, à creatura usque modo, neque erunt post hæc.

20. Et nisi breviaffet Deus

dies propter electos suos.

29. Quoniam in proximo est in januis.

34. Dans servis suis potestatem unicuique opus suum, & janitori præcipiat ut vigilet.

37. Ecce autem vobis dico, vigilate.

C A P U T X I V.

✠. I. **E**Rat autem futurum Pascha post biduum.

2. Tumultus oriretur populi.

4. Discipuli autem ejus indignè ferebant.

14. Ubi est refectorium, ubi cum Discipulis meis manducem Pascha?

15. Demonstrabit stratum grande paratum. Illic parate nobis.

19. Dicere singuli: numquid ego? & alius, numquid ego?

22. Et dixit: Accipite, & edite: Hoc est Corpus meum.

23. Et accepit calicem, & benedixit, & dedit eis, & biberunt ex eo omnes.

24. *Omittit*: Novi Testamenti.

25. Non bibam de generatione vitis.

27. Omnes vos scandalizari habetis, quia scriptum.

29. Et si omnes scandalizati fuerint; sed ego non scandalizabor.

33. Pavere, & tædiari.

38. Surgite, & orate ut tran-

seat à vobis tentatio.

39. Et iterum abiit orare.

40. Et veniens invenit eos dormientes.

41. Dormite jam & requiescite, adest enim consummatio; & venit hora.

42. Ecce proximat traditor meus.

43. Cum gladiis & fustibus à Principibus Sacerdotum missi.

44. Tenete eum, & ducite diligenter.

45. Ait illi: Rabbi. Et osculatus est eum.

47. Et unus de circumstantibus exempto gladio percussit servum.

48. Cum gladiis & fustibus.

51. Amictus sindone supra nudum corpus.

56. Et non erant convenientia testimonia.

57. Et alii exurgentes.

58. Ego destruam Templum Dei manufactum, & post triduum illud suscitabo non manufactum. Et non erant æqualia testimonia illorum.

61. Ille autem tacuit, & nihil respondit. Iteratò ait : Tu es Christus Filius Dei benedicti ?

65. Et ministri cum voluntate alapis eum cædebant.

68. Et exiit foras, & gallus cantavit.

71. Ille autem cœpit devotare, & jurare, quia non novi.

72. Priusquam gallus cantet, ter me negabis.

CAPUT XV.

7. 1. **D**Uxerunt in atrium, & duxerunt Pilato.

4. Vide quanta te accusant.

7. Cum seditiosus clusus.

11. Príncipes autem Sacerdotum persuaserunt turbæ, & magis Barabbam dicerent.

13. At illi clamaverunt dicentes : Crucifige eum.

15. Pilatus autem dimisit illis Barabbam. *Omittit* : Volens populo satisfacere.

17. Imposuerunt ei factam spineam coronam.

19. Et percutiebant eum de arundine in caput.

21. Et angariaverunt Simonem Cyrenæum transeuntem... Patrem Alexandri, ut tolleret.

Omittit : Et Rufi.

23. Murratum vinum.

24. Mittentes fortem. *Omissio* : Super eis, quis quid tolleret.

25. Erat autem hora diei tertia, & cûstodiebant eum.

26. Et erat superscriptio criminis scripta : Rex Judæorum.

34. Lama saphani.

36. Circumposuit arundini, & dabat... si venit Helias, & deponit eum.

39. Cûm autem videret Centurio qui stabat contra eum, quod sic clamans emisit spiritum.

44. Et advocans Centurionem interrogavit si jam defunctus.

47. Notaverunt locum ubi ponebatur.

CAPUT XVI.

7. 4. **E**T venerunt, & invenerunt revolutum lapidem.

5. Viderunt adolescentem amictum stolam candidam, & expaverunt.

6. Videte, ecce locum ejus ubi positus erat.

7. Sicut dixi vobis.

8. Et exeuntes illæ profugerunt à monumento.

10. Illa autem præcurrens nuntiavit.

(*Hic desunt aliquot versus in Ms.*)

18. Super languentes manus imponent, & benè se habebunt.

19. Receptus est in Cœlum.

Explicit Evangelium secundum Marcum.



VARIÉTEZ DE LEÇONS,

QUI ONT ÉTÉ TIRÉES DE DEUX ANCIENS Manuscrits ; l'un de saint Gatien de Tours , n°. 8. & l'autre de Marmoutier , n°. 87. On donne au premier mille ans d'antiquité , & au second huit cens ans. On prétend qu'ils contiennent l'un & l'autre l'ancienne Italique , qui étoit en usage avant S. Jérôme. Ces Variétez nous ont été envoyées par le R. P. Dom Léon le Chevalier , Prieur de saint Maur sur Loire. Nous cottons le Manuscrit de saint Gatien de cette sorte , *Gat.* & celui de Marmoutier , par , *Mm.* l'ancienne Italique donnée par le P. Martianay , de cette sorte , *Vers. Ital.* & le Manuscrit de Corbie donné par le même , ainsi , *Corb.*

Variétéz de Leçons de l'Evangile de saint Matthieu.

C A P U T I.

Gat. In nomine Dei summi.
Amen.

Cap. 1.

ÿ. 6. *Gat.* Salamonem.

7. Salamon. . . Roboas.

Ita maj. M. & S. Germ. à Martiano edit.

Abiud. . . Afaph. *Mm.* Afa.

10. Amos.

15. Nathan.

16. Qui dicitur Christus. *Ita Gaudent. Brix. tract. 1. Lect. Evang.*

19. Cùm esset homo justus.

Ita Mm. & S. Germ.

20. Quod enim ex ea nascitur. *Mm.* Ex ea natum est. *S. Germ.* Ex ea nascetur. *Cypr. l. 1. testim.* Quod enim ex illa natum fuerit.

23. *Mm.* In utero concipiet. *Tertull. de carne Christi, cap. 21.* Concipiet in utero.

25. *Mm.* Vocabunt nomen ejus Jesum.

CAPUT

CAPUT II.

¶ 2. *Mm.* Venimus cum muneribus adorare eum. *Cypr. l. 2. 2^o testim. c. 12.* Cum muneribus adorare illum. *Ita & Codex S. Mauri, Fossat. & Missalia antiqua.*

5. *Gat.* In Betlem Juda, sic enim scriptum est: Et tu Betleem. *Mm.* In Betleem Juda, sic enim scriptum est per Prophetam dicentem: Et tu.

6. *Gat.* Exiet Rex. (*Dux* superscribitur.) *Mm.* Exiet Rex qui.

7. *Gat.* Tunc Hierodis clam vocavit Magos diligenter exquisivit ab eis. *S. Germ. à Martiano edit.* Occultè vocavit Magos, & diligenter exquisivit ab eis.

8. *Gat.* De puero hoc, & cùm inveneritis eum. . . . ut ego veniam, & adorem. *Ita Mm.* Et cùm inveneritis. *S. G.* Ut & ego veniam, & adorem.

12. *Gat.* Sed per aliam viam reversi sunt. *Ita Mm.*

13. *Gat.* Quærat puerum istum perdere. *Mm.* Puerum istum ad perdendum eum.

14. *Mm.* Et fugit. *S. Germ.* Et abiit. *Syr.* Fugit.

15. *Gat.* Usque ad mortem Herodis. *S. Germ.* Ad consummationem Herodis.

22. *Gat.* Timuit illuc ire. *Ita Mm. & S. Germ.*

23. *Gat.* Quia dicitur Nazareth.

CAPUT III.

¶ 1. *Gat.* In deserto Judæ. *Ita & Mm.*

3. *Gat.* Per Prophetam. . . . semitas ejus. Omnis vallis implebitur, & omnis mons & collis humiliabitur, & erunt prava in directa, & aspera in vias planas. Ipse enim Joannes. (*Additum videtur ex Luc. III. 5.*)

7. *Mm. & S. Germ.* Ab ira futura.

9. *Gat.* Quia potest Deus. *Mm.* Quia potens est Deus.

10. *Gat.* Ad radices. *Ita S. Germ.*

11. *Mm.* In aqua, & poenitentia.

16. *Gat.* Descendentem de Cœlo sicut columbam venientem super se. *Ita Mm.*

17. Mihi benè complacui. *Mm. & S. Germ.* In quo benè placui, ipsum audite. *Gaud. Brix. respons. ad Paul. Diac.* In quo benè complacui.

CAPUT IV.

¶ 4. *Gat.* Scriptum est enim quia non in solo pane. *Ita Mm.*

6. *Mm.* De te, ut custodiant te, & in manibus.

10. *Mm.* Vade retrò , Saratanas. *Ita & Verf. Ital. à Martian. edit. & Ms. Cantabrig. Ita & Hilar. Dacius, alii Latini.*

12. *Mm.* Quia Joannes traditus est. *Ita Gaudent. ad Neophyt. ferm. 8.*

15. *Gat. Mm. & Ital. Verf. Ga-*

lilæ gentium.

16. *Gat.* In regione , & in umbra mortis. *Ita Corb. à Martiano edit. Ita Gaudentius & Syr.*

18. *Gat. & Mm.* Rete in mare.

20. *Gat. & Mm.* Retibus suis.

25. *Mm. Addit.* Et Idumæa.

C A P U T V.

¶ 1. *Gat.* Sedisset ibi , accesserunt.

2. *Mm. & S. Germ.* Aperuit os suum , & docebat.

5. *Gat.* Lugent nunc , quoniam , &c. *Ita Æthiop.*

9. *Gat.* Quoniam ipsi Filii Dei.

11. Cùm vos maledixerint homines. *Ita Gat. & Mm.*

12. *Mm.* Est; sic enim.

13. *Gat.* Nisi ut projiciatur foras. *Mm. & S. Germ.* Nihil valet , nisi , *omisso* , ultrà.

16. *Mm. & S. Germ.* Et magnificem Patrem.

22. *Mm. & Verf. Ital. à Martiano edita :* Fratri suo sine causa. *Ita Cyprian. testim. l. 3.*

c. 8. *Hilar. in hunc loc. Aug. de ferm. Domini in monte , lib. 1. c.*

19. *Hier. l. 2. advers. Pelag. & lib. 1. in Matt.*

Gat. Qui dixerit fratri suo , fatue. *Ita & Corb. & Cyp. l. 3. testim. n. 8.*

24. *Mm.* Et tu venies & offeres.

29. *Gat.* In gehenam ignis.

39. *Mm.* Resistere à malo.

40. *Gat.* In iudicio contendere.

41. *Gat. & Mm.* Angarizaverit.

43. *Gat. Mm. & Ital. Verf.* Et odies.

46. *Gat. & Corb. à Martiano edit.* Diligatis eos.

C A P U T V I.

¶ 4. *Gat. Mm. S. Germ. Corb.* In absconso.

6. *Gat.* Cùm orabis.

11. *Gat.* Quotidianum. (*aliis, superstantialem, eadem manu.*) *Mm. & Ital. Verf.* Quotidianum.

13. *Gat.* Et ne patiaris nos induci in tentationem. *Ita Cyp.*

l. 3. testim. n. 40. & Ambros. l.

5. de sacram. c. 4. n. 29. & Aug.

lib. 2. de ferm. Domini in monte,

c. 9. n. 50. Multi autem peccando ita dicunt: Ne nos patiaris induci in tentationem: exponentes

videlicet quod dictum sit, inducas.

Gat. & Mm. & Ital. Verf. &

mittunt, Amen.

DE LEÇONS.

451

14. *Mm.* Peccata vestra.
 15. *Gat.* Hominibus peccata eorum; nec Pater vester celestis dimittet.
 16. *Gat. & Mm.* Demoliantur enim facies. *Ita & Hieron. hic. Gat. Ambr. Ital. Vers.* Ut parcant hominibus.
 18. *Gat.* Ab hominibus jejunans, sed Pater tuus qui videt in absconso reddet tibi.
 21. *Gat.* Ubi enim fuerit thesaurus tuus, ibi erit. *Mm. & S.*

Germ. Ubi est enim thes. . . ibi erit.

23. *Gat.* Quantæ sunt.
 25. *Gat.* Quid manducetis, aut quid bibatis, &c. Et corpus quàm vestimentum. *Ita & Corb.*

Mm. Vestiamini.

26. *Gat.* Quomodo non ferunt. *Ita & Mm.*
 29. *Mm.* Vestiebatur.
 31. *Mm.* Quid operiemur.

CAPUT VII.

- ¶ 9. *Gat.* A quo si petierit. *Mm.* A quo petit.
 23. *Mm.* Jurabo illis. *Ita Hilar. lib. 9. de Trinit. n. 65. &*

Albert. Magn.

25. *Gat.* Et impugerunt. *Ita & Mm. & Cypr. l. 3. testim. n. 96. & Lucifer Calarit.*

CAPUT VIII.

- ¶ 9. *Gat.* Servo meo dico, fac hoc. *Ita Mm. & S. Germ.*
 10. *Gat.* Apud nullum inveni.
 12. *Gat.* Regni hujus ejicientur. *Ita Mm. & S. Germ.*
 13. *Gat.* Puer ejus in illa hora.
 16. *Gat. & Mm.* Ei omnes malè habentes, & ejiciebat spiritus immundos verbo. *Ita & Hilar. Spiritus immundos.*

20. *Gat.* Nidos ubi requiescant. *Ita Mm. & Vers. Ital.*

24. *Gat.* Fluctibus, erat autem illis ventus contrarius. Ipse autem dormiebat.

28. *Mm.* Trans fretum maris.

29. *Gat.* Perdere nos.

30. *Gat.* Pascentium. *Ita Mm. & S. Germ.*

31. *Gat.* Nos, mitte. *Ita Mm. omisso, hinc.*

CAPUT IX.

- ¶ 11. *Mm.* Manducat, & bibit Magister.
 15. *Mm.* Jejunabunt in illis diebus.
 16. *Mm.* Fortitudinem ejus.

Vulg. Plenitudinem.

17. *Gat.* Rumpentur... effundetur... peribit. *Ita Corb. & Vers. Ital.*

32. *Gat.* Mutum & surdum dæmonium. *Ita Mm. & S. Germ.*

34. *Gat.* Belsebub. *S. Germ.* In Belzebul.

35. *Gat.* Infirmi-
tatem in plebe. (*altera manu,*) Et multi se-

cuti sunt eum. *Videns. S. Germ.* Infirmi-
tatem in populo, & multi-
secuti sunt. *Ita Gothic.*

38. Mittet (*aliàs,* eji-
ciat) o-
perarios.

C A P U T X.

¶ 3. *Gat.* Alphæi, & Judas
Zelotes, Simon. *Ita S. Germ. &
Mm.*

8. *Gat.* Ejicite. Quod gratis.

9. *Gat.* Neque pecuniam, ne-
que æs in zonis.

10. *Mm.* In via, neque pe-
cuniam, neque duas tunicas.

22. *Gat.* Omnibus homini-
bus propter. *Ita Mm. & S.
Germ.*

23. *Gat.* In aliam, & cùm in
aliam persequentur vos, fugite
in tertiam amen dico. *Ita Mm.*

sed Vers. Ital. In aliam. Quod si
in aliam persequentur vos, fu-
gite in alteram.

25. *Gat.* Et servus sicut Do-
minus ejus. . . Belzebub. *Mm:*
Belzebud. *Vers. Ital.* Belzebul.

26. *Gat.* Quod non revela-
bitur, & occultum, quod non
scietur.

29. *Gat.* Sine voluntate Pa-
tris vestri. *Ita Cypr. l. 3. testimo-
n. 16. & Vers. Ital.*

37. *Gat.* Plus quàm me. *Ita
S. Germ.*

C A P U T X I.

¶ 1. *Gat. & Mm.* Jesus omnia
verba hæc, præcipiens.

3. *Gat.* Ait illis: Euntes di-
cite: Tu es. *Mm.* Euntes dicite
illi: Tu es.

8. *Gat.* Vestitum indumen-

tis. Ecce qui mollibus. *Mm:*
Vestitum in domibus, &c.

23. *Gat.* In te mansissent,
Gaudens. Brix. ad Neoph. tract.

3. *de Lect. Exod.* Mansissent uti-
que.

C A P U T X I I.

¶ 4. *Gat.* Quando intravit. . .
quos manducare.

10. *Gat.* Homo erat manus
habens. *Mm.* Homo erat ibi,
manum habens.

20. *Gat.* Fumigans. (*aliàs
fumigantem,*) Donec ejiciatur
ad judicium, *Mm.* Fumigantem,

22. *Gat.* Ei homo Dæmo-
nium habens. *Ita Mm. & S.
Germ. & Hilar.*

31. *Mm.* Blasphemiæ remit-
tentur.

35. *Gat. & Mm.* De bono the-
sauro cordis sui. *Ita & Æthiop.*

37. *Gat.* Ex verbis tuis.

42. *Mm.* Cum vini genera-
tionis hujus.
45. *Mm.* Spiritus nequiores
quàm se.

48. *Mm.* Ipse ait:
49. *Mm.* Mater mea quic-
cumque.

CAPUT XIII.

ÿ. 1. *Gat.* Mare Galilææ.
3. *Corb.* Seminare semen
suum.
8. *Gat.* Sexagesimum aliud
trigentesimum. *Mm.* Sexagesi-
mum aliud tricentesimum.
11. *Mm.* & *S. Germ.* Myste-
rium regni.
12. *Gat.* & *Mm.* Etiam quod
habet.
14. *Gat.* & *Mm.* Ut adimple-
retur in.
17. *Gat.* Cupierunt videre
quæ vos videtis. *Mm.* Volue-
runt videre quæ vidistis.
23. *Gat.* Centesimum fructum,
aliud sexagesimum, porrò aliud
trigentesimum. *Mm.* Trigenti-
simum.
30. *Gat.* Messoribus meis col-
ligite... & colligate ea fascicu-
los. *S. Germ.* Ea fasciculos. *Mm.*

Ea fasciculis.
34. *Gat.* Differe nobis para-
bolam tritici, & zizaniorum.
Corb. Differe nobis. *S. Germ.* Tri-
tici & zizaniorum.
42. *Gat.* Et mittet eos... Ignis.
Mm. Ignis ardentis.
51. *Gat.* Etiam Domine. *S.*
Germ. Utique Domine.
52. *Gat.* Iterum similis est
homini. *Mm.* Iterum simile.
55. *Gat.* Fabri filius Joseph,
& mater ejus... Jacobus, &
Johannis, & Joseph, Semeon,
& Judas. *Mm.* Filius Fabri Jo-
seph, nonne mater ejus quæ di-
citur Maria... Jacobus, & Johan-
nis, & Joseph, Simon, & Ju-
das. *Corb.* Filius Joseph Fabri.
58. *Gat.* *Mm.* & *S. Germ.* Ete-
rno ideo non fecit.

CAPUT XIV.

ÿ. 2. *Gat.* Nonne hic est Joan-
nes Baptista quem ego de mari.
Mm. Numquid hic est. *Chryf.*
Hic est Johannes quem ego de
mari. *Corb.* Ego ipse de mari.
3. *Gat.* & *Mm.* Fratris sui
Philippi.
6. *Gat.* & *Corb.* In medio
convivio. *Mm.* & *S. Germ.* In
medio triclinio. *Sicut.* & *Bibl.*
Goth.

8. *Gat.* & *Mm.* & *Verf. Ital.*
Inquit in disco caput.
9. *Gat.* Rex propter juramen-
tum, & eos qui pariter recum-
bebant. *Mm.* Rex Herodes pro-
pter juramentum, & propter si-
mul recumbentes. *S. Germ.* Pro-
pter simul recumbentes.
11. *Gat.* Et illa atollit. *Mm.*
Et illa tulit.
12. *Mm.* Illud in monumento.

21. *Gat.* Mulieribus & pueris. *Mm. & Vers. Ital.* Pueris & mulieribus.

22. Jussit Discipulos. *Mm. & S. Germ.* Jussit Jesus Discipulos. *Corb.* Discipulis.

29. *Gat.* Supra mare ut veniret ad Jesum. *Mm.* Supra mare... ad Dominum.

32. *Gat.* Ascendisset Jesus in navicula. *Mm.* Ascendisset in navicula.

33. *Gat.* Adorabant. *Hilar.* Adorabant. *In Mm. deest folium integrum.*

35. *Corb.* Adoraverunt eum, & confestim miserunt.

C A P U T X V.

ψ. 4. *Gat.* Patrem tuum, & matrem tuam... morietur. *Corb.* Morietur.

11. *Gat.* Sed ex ore procidit.

27. *Gat. & Corb.* Catuli. *Ita Ambros.*

30. *Gat. & Corb.* Ante pedes ejus.

32. *Gat.* Turbæ huic quia. *Corb.* Huic turbæ quoniam. *Ita Ambros.*

33. *Gat.* Panes tanti ut. *Mm.* In deserto ut saturentur turbæ tantæ. *Vers. Ital.* Ut saturentur turbæ.

C A P U T X V I.

ψ. 2. *Gat. Mm. & S. Germ.* Erit cras, rubicundum est enim Cœlum cum nubibus.

4. *Gat.* Nostis judicare... non potestis. *Mm.* Existimare. *S. Germ.* Estimare.

8. *Gat. Mm. & S. Germ.* Inter vos.

22. *Mm. & S. Germ.* Increpare, & dicere.

25. *Gat.* Animam suam inveniet.

26. *Gat.* Proderit homini. *Cypr.* Proderit tibi.

27. *Gat.* Secundum opus ejus.

C A P U T X V I I.

ψ. 1. *Gat.* Et educit. *Mm. & S. Germ.* Et factum est post.

3. *Gat. Mm. & S. Germ.* Apparuit.

4. *Mm.* Nobis hîc esse.

5. *Gat. & Mm.* Nubs lucida. Idacius Clorus mihi complacuit.

13. *Gat. Mm. & Vers. Ital.* Dixit eis.

17. *Gat.* Increpavit ei.

19. *Gat.* Diceretis monti huic transi hinc.

23. *Gat.* Exigebant. *Hilar.* Qui didracma exigebant. *Ita Origen. in Bibl.*

CAPUT XVIII.

ψ. 7. *Gat. & Verf. Ital.* Venire scandala.

8. *Gat.* Ad vitam debilem, vel claudum intrare quàm... in gehennam ignis. *Mm. & Verf. Ital.* Venire quàm. *Corb.* In gehennam ignis. *Epiphani.* Expedi tibi intrare in Regnum Cœlorum.

9. *Gat.* Uno oculo (habentem) ad vitam. *Verf. Ital.* Unum oculum habentem.

10. *Gat.* De posillis istis qui in me. *Mm. S. Germ. & Corb.* De his pusillis credentibus in me. *Hilar.* Qui credunt.

12. *Gat.* In montibus & vadet... quæ erraverit. *Mm.* In deserto & vadet... quæ erraverit. *Albert. Magn.* Relinquit in deserto.

13. *Gat.* Gaudebit super eam. *Mm. & Verf. Ital.* Gaudebit.

15. *Mm.* Et arguet eum. *Ita Hilar.*

17. *Gat.* Sicut Gentilis, & Publicanus.

19. *Mm.* Iterum amen dico vobis.

20. *Gat. Mm. & Verf. Ital.* Ibi, & ego sum.

24. *Mm.* Ponere cum servis suis.

25. *Gat.* Venundari uxorem... & reddere debitum.

Mm. & Verf. Ital. Reddi debitum.

26. *Gat. & Mm.* Rogabat... in me Domine. *S. Germ.* Domine patientiam.

27. *Mm.* Misertus est autem... & omne debitum. *S. Germ.* Omne debitum.

28. *Mm.* Servi illius.

31. *Gat. & Mm.* Nuntiaverunt.

CAPUT XIX.

ψ. 1. *Mm.* Jesus omnia verba hæc.

3. *Mm.* Suam nisi ob fornicationem, quacumque.

4. *Gat.* Qui fecit ab initio masculum & foeminam, ab initio fecit eos. *Mm. & S. Germ.* Qui fecit ab initio. *Corb.* Qui fecit masculum, & foeminam fecit. *In Hieron. Gat. & Mm.* Nomen istud, hominem, deest.

5. *Gat. Mm. & S. Germ.* Relinquet homo. *Corb.* Remittet.

7. *Gat.* Dimittere uxorem. *Mm.* Dimittere uxores.

8. *Mm.* Vestras dico.

9. *Gat.* Ob causam fornicationis... duxerit, adulterium committit. *Mm.* Adulterium committit. *Sicut & Tertull. l. 4. adv. Marcion.*

10. *Mm.* Causa viri. *Ita S. Germ.*

12. *Gat. & Mm.* Se ipsos eunuchizaverunt. *Ita Bibl. Goth.*

14. *Gat. & Mm.* Sinite par-

vulos venire ad me, & nolite eos prohibere.

18. *Mm.* Non homicidium facies, ut in Deuteronomio, non falsum testimonium dices, non furtum facies; honora.

23. *Gat.* Intrare in.

25. *Mm.* Mirabantur & timebunt. *Hilar.* Admirantur, & metuunt valde.

27. *Gat.* Nos qui reliquimus omnia. *Mm.* Nos dimisimus omnia. *Ita Aug.*

C A P U T X X

ŷ. 5. *Mm.* Abiit circa.

8. *Mm.* Mercedem suam à novissimis usque.

15. *Mm.* Licet mihi in meis quod. *Corb.* Favere de re mea.

19. *Gat. Mm. & Vers. Ital.* Ad deludendum. *Ita S. Chrysoſt.*

25. *Mm.* Convocavit eos... scitis quod... & contumaces.

27. *Gat.* In vobis esse primus.

30. *Mm.* Audientes... clamarent.

C A P U T X X I

ŷ. 1. *Gat. & Mm.* Appropinquasset Hierosolymis, venisset Bethfage... Discipulos suos.

5. *Gat. & S. Germ.* Pullum subjugalem.

7. *Gat.* Et imposuerunt ei. *Mm.* Posuerunt ei.

9. *Gat.* Osanna Filii David... qui venturus es in Altissimis. *Mm.* Osanna Fili David in exelsis. *S. Germ.* In exelsis. *Hilar.* Fili David.

15. *Gat. Mm. & Vers. Ital.* Fecit Jesus &... Osanna Fili.

17. *Mm.* Mansit & docebat eos de regno Dei mane.

20. *Gat.* Aruit ficulnea.

21. *Gat.* Tolle te, & jactas te.

25. *Gat.* Baptismum Johannis. *Mm.* Baptismum Johannis unde fuit? De Cœlo erat an... intra se.

28. *Gat.* Homo qui habebat... dixit illi Fili... in vineam meam. *Mm.* Homo quidam qui habebat... in vineam meam. *S. Germ.* In vineam meam.

31. *Gat.* Præcedunt vos in regno Dei. *Mm.* Præcedunt vos.

33. *Mm.* Turrem in medio ejus.

37. *Mm.* Dicens forsitan verrebuntur.

38. *Mm.* Et habeamus.

39. *Mm.* Occiderunt, & ejecerunt extra vineam. *Ita Lucifer Calarit.*

40. *Gat.* Agriculis. *Corb.* Colonis illis.

42. *Gat.* Numquam non legistis in scripturis si lapidem. *Mm.* In scripturis in Psalmo: lapidem.

CAPUT XXII.

¶ 6. *Gat.* Contumeliâ adfectos. *Mm.* Afflictos. *Lucifer Calaris.* Contumeliâ.

10. *Mm.* Quotquot invenerunt. *Ita Lucifer Calaris.*

13. *Mm.* Alligate eum manibus, & pedibus, & mittite in.

16. *Gat. & S. Germ.* Perfonas. *Mm.* In personam.

24. *Mm.* Moyfes mandavit nobis si quis... & non.

25. *Gat.* Mortuus est.

27. *Gat. Mm. & Corb.* Novissima.

32. *Gat. & S. Germ.* Sed

Deus viventium.

33. *Gat. & Mm.* Audientes Scribæ.

36. *Gat.* Quod est primum mandatum magnum.

37. *Gat.* In tota anima tua, & ex totis viribus tuis; & in tota mente tua. *Origen.* Ex totis viribus tuis. *Mm.* Ex tota anima tua.

38. *Mm.* Magnum & *Hilar.* Hoc est magnum.

40. *Mm.* Pendet tota lex.

45. *Gat. & Mm.* David in spiritu vocat.

CAPUT XXIII.

¶ 5. *Gat.* Fimbrias vestimenti sui. *Mm.* Fimbriam vestimenti sui.

6. *Gat.* Primos discumbitos. *Mm.* Accubitas.

14. *Deest iste versus in Manuscript.* *Gat. Mm. & Verf. Ital.* nec in *Hieron.* legitur.

15. *Gat.* Quia circumitis mare, & aridam ut faciatis unum profilitum. *Mm.* Qui circumitis mare, & aridum, & cum.

16. *Gat.* In Templum... debitor est. *Mm.* Debitor est.

18. *Gat.* In Altario... debitor est. *Mm.* In Altare... debitor est.

21. *Gat.* Qui jurat in. *Mm.* Qui juravit.

25. *Mm.* Pleni sunt rapinâ.

26. *Gat.* Id quod intus est. *Mm.* Et id quod foris est.

27. *Gat.* Appareant.

28. *Gat.* Apparetis.

32. *Gat. & Mm.* Et vos impletis.

33. *Gat.* Effugetis.

34. *Gat. & Mm.* Et flagellabitis.

37. *Gat.* Sub halis suis & *Mm.* Sub alas suas & *Cypr.* Sub alas suas.

CAPUT XXIV.

¶ 3. *Gat.* Consummationem sæculi.

4. *Mm.* Seducat ullo modo.

M m m

7. *Mm.* Regnum super regnum. *Ita Cypr.*
 10. *Gat. & Mm.* Invicem se tradent.
 12. *Gat. & Mm.* Abundabit. *Gat.* Refrigerescet.
 15. *Mm.* Abominationem, quæ dicta est à Daniele Propheta... qui legit, & intelligat.
 21. *Mm. & Corb.* Ab initio sæculi.
 23. *Gat. Mm. S. Germ. & Cypr.* Aut ecce illic.
 27. *Gat. Mm. & Cajet.* Fulgor exiit.
 29. *Mm. & Cypr.* Movebuntur.
 30. *Gat. Mm. & Cypr.* Plangent se omnes... cum virtute magna,
 32. *Gat. & Mm.* Ficus... æf-tus.

37. *Gat. & Mm.* Sicut enim fuit in.
 38. *Gat.* Bibentes, nubentes, & nuptum tradentes usque ad diem. *Mm.* Bibentes, & uxores ducentes usque in eum diem.
 41. *Mm.* Relinquetur. Duo in lecto unus assumetur, & unus relinquetur. *Vigilate. Corb.* Duo erunt in lecto jacentes, unus admittetur, & alter adsumetur. *Bibl. Goth.* In lecto unus assumetur.
 42. *Gat.* Qua hora, vel qua die Dominus. *Mm.* Qua die, vel qua hora.
 43. *Gat.* Perfodiri. *Mm.* Veniret... perfodiri.
 44. *Mm. & Corb.* Quia nescitis qua hora.
 49. *Gat. Mm. & Corb.* Cum ebriis.

C A P U T X X V.

9. *Gat.* Dicentes non, ne forte non.
 11. *Gat.* Novissimè veniunt.
 22. *Gat.* Accessit alter, & qui
 24. *Mm.* Scio homo durus es.
 25. *Gat.* Et timens ego abii.
 27. *Gat. Mm.* Mittere pecuniam... cum usuris quod meum esset. *Corb. & Mm. & Origen.* Cum usuris.
 30. *Mm.* Ibi erit.
 34. *Gat.* Possidere regnum

- quod vobis præparatum est à constitutione mundi. *Mm. Corb. Origin. Lucifer Calarit.* Possidete paratum vobis regnum ab origine. *Niceph.* Possidete regnum quod.
 36. *Gat.* In carcerem fui. *Cypr.* In carcere fui. *Gaudentius Brix.* Eram.
 41. *Gat. & Mm.* A sinistris ejus erunt.
 43. *Gat. & Corb.* Et non venistis ad me.
 46. *Mm.* Tunc ibunt hi.

CAPUT XXVI.

3. *Gat.* Principes Sacerdotum, & Scribæ, & Seniores... qui vocatur Chaipas. *Mm.* Qui dicitur Caiphas.

7. *Gat.* Ejus recumbentis. *Mm.* Ipsius recumbente ipso.

9. *Gat. Mm. & Corb.* Pretio multo.

10. *Gat. & Vers. Ital.* Opus bonum.

11. *Gat. Mm. & Corb.* Habebitis... non semper habebitis.

13. *Gat.* In toto orbe. *Gat. & Nm.* Dicitur & quod fecit hæc in memoriam ipsius. *Mm.* Narrabitur.

14. *Gat. Mm. & Vers. Ital.* Qui dicitur Judas Scarioth.

16. *Gat.* Traderet eis. *Mm.* Occasionem ut cum morti traderet.

17. *Gat.* Azæmorum... Domine ubi vis... manducare Pascha. *Mm.* Aziemorum. *Hilar. in Matth.* Pascha manducare.

19. *Gat.* Sicut præcepit. *Mm.* Preparaverunt.

20. *Gat.* Discubuit.

21. *Mm.* Comedentibus illis dixit Jesus.

24. *Gat.* Traditur. *Mm.* Per quem tradetur. *Lushym.* Per quem proditur.

25. *Gat.* Qui traditurus erat eum, & dixit... illi Jesus. *Mm.* Traditurus est cum dixit... illi Jesus.

26. *Gat. & Mm.* Hoc est enim.

28. *Gat.* Effunditur.

29. *Gat. & Mm.* Vobis quia non bibam.

31. *Gat. & Mm.* Gregis sui.

36. *Gat.* Gethsamini... sedete huc donec eam illuc orare. *Mm.* Gethsamani... vadam & illuc orem. *Hilar. in Matth. cap. 31.* Donec eam illuc orare.

39. *Mm.* Sicut tu vis. *Hilar. ibid.* Sed sicut tu vis.

40. *Gat.* Potuistis.

41. *Gat.* Ne intretis.

43. *Gat.* Iterum ad Discipulos suos, &... gravati à sumno. *Mm.* Gravati de sumno. *S. Germ.* Gravati sumno.

47. *Gat.* Et seniores populi.

50. *Gat.* Cui dixit Jesus: Amice, ad quod venisti fac tunc. *Mm. & Vers. Ital.* Ad quod venisti?

52. *Gat. & Mm.* In gladio.

53. *Gat.* Non possum modo rogare. *Mm.* Non possum ego rogare.

55. *Gat.* Jesus ad turbas... *Gat. & Mm.* Venistis cum.

56. *Gat. & Mm.* Discipuli ejus omnes.

57. *Gat. & Mm.* Convenerunt.

58. *Gat. & Mm.* Finem rei. *Bibl. Goth.* Ut videret finem rei.

60. *Gat.* Venissent.

61. *Gat.* Templum Dei, & post triduum diem reedificare illud. *Mm.* Templum hoc Dei, & post tertium diem resuscitare illud.

Mm m ij

63. *Gat.* Filius Dei vivi.
 64. *Gat.* Cum nubibus. *Mm.*
& Vers. Ital. Virtutis, &.
 65. *Gat.* Hic blasphemavit...
 audistis blasphemiam ejus. *Mm.*
 Audivimus blasphemiam ejus.
 66. *Gat.* Responderunt omnes,
 & dixerunt.
 70. *Gat.* Coram hominibus
 dicens, nescio quid dicis neque

intelligo. *Mm.* Coram hominibus.

72. *Mm.* Non novisset hominem.

73. *Gat. & Mm.* Qui ibi stabant. *Gat.* Re vera & tu.

74. *Mm.* Cœpit devotare, & jurare.

75. *Gat.* Ploravit amare.

C A P U T X X V I I.

1. *Gat.* Consilium fecerunt.

3. *Gat.* Quia damnatus est, poenitentiam ductus. *Mm.* Poenitentiam motus.

5. *Gat. & Mm.* Secessit.

6. *Gat.* Tunc Principes Sacerdotum, *Gat. & S. Germ.* In corban. *Mm. & Corb.* In corbanam.

8. *Gat.* Propterea... ager ille lingua eorum Haceldemach, quod est. *Mm. S. Germ. & Corb.* Acheldemach. *Mm.* Quod est.

9. *Gat.* Adimpletum... erat per... XXX. stateres. *Mm. & S. Germ.* Quod ad prætiaverunt.

11. *Gat.* Eum Pilatus.

12. *Mm.* Nihil respondebat.

13. *Gat.* Quanta isti adversum te testimonia testificantur. *Mm.* Quanta adversum te testificantur, & dicunt testimonia.

14. *Gat.* Illi ullum verbum. *Vers. Ital.* Ei unum verbum.

16. *Gat.* Habebant autem tunc vinctum. *Mm.* Habebant autem anum vinctum. *Gat.* Barabas.

18. *Gat. & Toph.* Quod propter invidiam.

19. *Gat. & Mm.* Nihil sit tibi. *Hilar. in hunc loc.* Nihil tibi sit.

20. *Gat.* Populo ut.

22. *Mm.* Quid ipso faciemus de.

23. *Mm.* Pilatus.

24. *Mm.* Nihil proficere, sed magis tumultum fieri. *Mm. & Gat.* Manus suas coram omni populo. *Mm.* A sanguine ejus.

26. *Gat.* Illis ut eum crucifigerent. *Mm.* Ut crucifigeretur.

27. *Gat.* Duxerunt Jesum in prætorium, & congregarent.

28. *Gat.* Et exeuntes eum, & vestierunt eum tonica porphorea, & clamidem coccineam circumdederunt ei, & plectentes. *Mm.* Ei, & vestem purpuream, & plectentes.

29. *Gat.* De spinis texerunt; & posuerunt supra caput.. & genu posito illudebant dicentes. *Mm.* Illudebant dicentes.

30. *Gat.* Expuentes in faciem ejus.

32. *Gat.* Cyrineum venientem obviam sibi, nomine Simonem. *Mm.* In obviam illis.

37. *Gat. & Mm.* Hic est Rex Judæorum.

40. *Gat. Mm. Corb. & Hilar.* Destruebas... reedificabas. *Gat.* Va qui... salvate ipsum. *S. Germ.* Destruit... reedificat.

41. *Gat.* Diludentes cum Scribis, & Pharisæis. *Mm. & Vers. Ital.* Illudentes eum cum Scribis, & Senioribus.

43. Confidat in Deo. *Mm.* In Domino..

46. *Gat.* Heli, Heli Lamazabathehoii. *Mm.* Heloi, Heloi Lamathzabathani. *Vers. Ital.* Heli, Heli, Lamazabathani.

48. *Gat.* Imposuit in arundinem.

49. *Gat.* An veniat Helias liberare eum: alius autem accepta lancea pepungit, & ape-

ruit latus ejus, & exivit sanguis, & aqua. *Jesús autem. Mm.* Si veniat Helias liberare eum; alius autem accepta pupungit latus ejus, & exivit aqua, & sanguis.

52. *Gat.* Sanctorum dormientium resurrexerunt, qui exeuntes. *Mm.* Qui dormierunt. *Gaudens. serm. 10. de lect. Exod.* Et multa corpora Sanctorum dormientium surrexerunt, & exeuntes.

55. *Gat.* Fuerant. *Mm.* A longè videntes quæ secutæ fuerant..

56. *Gat.* Et Joseph, & mater..

57. *Gat.* Ab Arimathia... fuerat. *Mm.* Fuerat.

58. *Gat. & Mm.* Dari corpus..

63. *Gat. & Mm.* Post tertium diem..

65. *Gat.* Habetis milites, ite..

66. *Mm.* Cum custodibus, & discesserunt..

C A P U T X X V I I I .

3. *Gat. & Mm.* Sicut fulgor, vestimenta ejus candida sicut nix.

5. *Gat.* Jesum Christum qui. *Mm.* Angelus Domini dixit... Jesum Christum..

7. *Gat.* Surrexit à mortuis, ecce præcedet vos... & ecce dixi vobis. *Mm.* Ecce precedit vos. *Corb.* Dixi vobis. *Cajetan.* Quia surrexit à mortuis.

8. *Mm.* Et exierunt mulie-

res cito..

10. *Gat. & Mm.* Sed ite..

15. *Gat.* Erant instructi, & divulgatum est. *Mm. & Vers. Ital.* Erant docti.

19. *Gat. & Mm.* Ergo nunc docete. *Hilar. lib. de Trinit.* Euntes nunc docete.

20. *Gat.* Observare... Amen. *Mm.* Observare... ecce vobiscum... sæculi. *S. Cerm.* Ecce vobiscum..

Explicit Evangelium secundum Mattheum.

M m m iij.

VARIANTES LECTIONES EX MARCI EVANGELIO.

Gat. Item incipit *Ævangelium secundum Marcum.*
Mm. Item nunc orditur *Ævangelium*
 JESU CHRISTI.

C A P U T I

†. 1. *Gat. & Mm.* Evangelii
 Domini nostri Jesu Christi.

3. *Mm.* Semitas Dei nostri.

9. *Mm.* Ad illum omnis Ju-
 dæa, &c.

6. *Gat. & Mm.* Circa lum-
 bos suos.

8. *Gat. & Mm.* Vos in aqua...
 Vos in Spiritu Sancto.

10. *Mm.* Ascendit.

12. *Gat.* Emisit eum in de-
 sertum. *Mm.* Expulit.

14. *Gat.* Regni &.

21. *Gat.* Sabbato ingressus.
recent. man. Sabbatis. *Mm.* In-
 trogressus.

22. *Cat.* Scribæ, & Pharisei.

23. *Mm.* In Synagoga Judæo-
 rum.

24. *Mm.* Scio te qui sis.

25. *Gat. & Mm.* Exi ab ho-
 mine spiritus immunde, &.

27. *Gat. & Mm.* Quæ est...
 Quia in potestate & spiritibus.

29. *Gat. & Mm.* Egrediens...
 venit.

32. *Gat.* Cùm occubisset
 sol... malè habentes, & erat.

34. *Cat.* Doloribus, *recent.*
man. Langoribus. *Mm.* Lango-
 ribus.

36. *Gat. & Mm.* Subsecutus est.

39. *Gat.* Et in omni Galile-
 na. *recent. man.* per omnem.
Mm. Et omnis Galilæa.

40. *Gat.* Leprosus quidam,
 & deprecans eum genu fleo,
 dixit ei. *Mm.* Dixit: Domine, si.

44. *Cat.* Principibus.

45. *Gat. & Mm.* Esse.

C A P U T I I

†. 1. *Mm.* Capharnaum post
 dies &.

2. *Gat. & Mm.* Caperet do-
 mus, neque.

3. *Cat.* Spiritu sancto, quia.

10. *Gat.* Tunc ait.

12. *Mm.* Coram omnibus tu-
 lit ita ut.

14. *Gat. & Mm.* Levin Al-
 phæi.

15. *Mm.* Multitudo, qui.

17. *Mm.* Peccatores in pœ-
 nitentiam, &.

18. *Gat. & Mm.* Cur Disci-
 puli.

20. *Cat.* Veniunt.

21. *Gat.* Nemo enim adsumentum... adfuit... adferret. *recent. man.* Aufert. *Mm.* Nemo enim comisuram panni novi adfuit... auferet.

22. *Gat.* Novellum vinum in... distumpet vinum novum uteres veteres, &... debet, & utraque servantur, & factum est. *Mm.* Vinum novellum in... rumpet... debet, & utraque servantur, & factum est.

23. *Gat. & Mm.* Cum Sabbathis.

24. *Gat.* Quid faciunt Discipuli tui Sabbathis quæ non licet eis facere, &.

25. *Gat.* Ait illis: Numquid legistis. *Mm.* Ait illis Jesus, numquam.

26. *Gat.* Prepositionis... non licebat ei manducare nisi solis Sacerdotibus, & dedit ei. *Mm.* Non licebat ei manducare nisi solis... & dedit his qui cum ipso erant.

CAPUT III.

ψ. 4. *Gat.* Eis si licet.

5. *Gat.* Manus illius sanitati sicut altera... exeuntes.

9. *Gat.* Ut navicula præsto esset illi. *Mm.* Ut in navicula sibi deservirent.

11. *Mm.* Et spiritus immundos... projiciebant se ei.

15. *Mm.* Valetudines. *Gat. & Mm.* Dæmonia, & ut circumeuntes prædicarent Evangelium, &.

16. *Gat. & Mm.* Imposuit Simoni nomen Petrum.

21. *Gat.* Audissent Discipuli. *Mm.* Discipuli sui.

22. *Gat.* Beelzebub... hic ejicit. *Mm.* Beelzebud.

24. *Gat. & Mm.* Non poterit.

25. *Mm.* Non poterit... stare, sed finem habet. Nemo.

27. *Mm.* prius alligaverit.

29. *Gat.* Non habet in se remissionem, neque in hoc sæculo, neque in futuro. sed.

33. *Mm.* Et qui sunt fratres mei.

CAPUT IV.

ψ. 6. *Gat.* Exortum est, sole autem orto exæstuavit... non haberet. *Mm.* Æstuavit... non habuit

7. *Gat.* In spinis, & creverunt spinæ.

8. *Gat. & Mm.* Trigesimum... sexagesimum... centesimum. *recent. man.* Sexagesimum.

10. *Gat. & Mm.* De parabolis.

15. *Gat. & Mm.* In corde eorum.

19. *Gat. & Mm.* Efficiuntur.

24. *Gat.* Remetietur vobis, qui.

25. *Gat.* Non habet, auferetur.

26. *Gat. & Mm.* Si homo ja- fuerit in terra, ascendit. *Mm.*
 .&at. Minimum est.
 30. *Gat.* Cui comparabulæ.
 31. *Gat.* Quod seminatum 34. *Mm.* Loquebatur omnia.
 40. *Gat.* Quis putatis.

C A P U T V.

- ψ. 4. *Mm.* Dominare.
 7. *Gat.* Dei summi.
 9. *Mm.* Nomen est mihi. Et.
 12. *Gat.* Spiritus dicentes: Si
 ejicis nos, mitte. *Mm.* Spiritus
 immundi dicentes, mitte.
 13. *Gat.* Impetu grex por-
 corum præcepit. *Mm.* Impetu
 habiit.
 14. *Gat.* Quid esset facti. *Mm.*
 Quod esset facti.
 15. *Gat.* Venerunt... vexa- bantur. *Mm.* Venerunt.
 19. *Gat.* Et Jesus non adimi-
 sit eum. *Mm.* Et non dimisit
 eum.
 40. *Gat. & Mm.* Et impe-
 diuntur.
 41. *Gat. & Mm.* Tabitha cu-
 mi.
 42. *Gat.* Obstupuerunt om-
 nes stupore maximo. *Mm.* Ob-
 stupuerunt parentes ejus stupore
 maximo.

C A P U T V I.

- ψ. 1. *Mm.* Ibat in.
 3. *Gat. & Mm.* Nonne iste
 est Fabri filius, & Mariæ. *Gat.*
 Frater Jacobi... scandalizantur
 in eo.
 5. *Mm.* Et ideo non poterat
 illic multam virtutem facere.
 11. *Gat.* Non receperint vos,
 exeuntes.
 16. *Mm.* Johannis hic.
 19. *Gat.* Herodis autem insi-
 diabatur. *Mm.* Herodis autem.
 22. *Gat.* Illi multa, quia.
 27. *Gat.* Misso statim specu-
 latore.
 30. *Mm.* Quæcumque ege-
 rant.
 34. *Gat.* Et exiens inde vi-
 dit. *Mm.* Et exiens inde Jesus
 vidit turbam, &c. 38. *Gat. & Mm.* Dicunt ei:
 Quinque panes, &.
 43. *Mm.* De piscibus simili-
 ter erant.
 46. *Gat.* In montem solus orare.
 47. *Gat.* Solus erat in.
 51. *Gat.* Omnes qui viderant
 eum. *Mm.* Omnes enim qui
 viderunt, & magis.
 53. *Mm.* Pervenerunt in ter-
 ram Genezar.
 54. *Gat. & Mm.* Egressissent.
Gat. Cognoverunt eum viri lo-
 ci illius, &.
 56. *Gat.* Introiebat. *Mm.* In-
 troeat...in civitates & in plateas,
Defunt hic omnia in Nif. maj.
Nonast. usque ad ψ. 29. Cap. VII.
Evang. secundum Luc. foliis inte-
gris dilaceratis.

CAPUT

CAPUT VII.

- | | |
|---|--|
| <p>ŷ. 11. <i>Gat.</i> Proderit.
 18. <i>Gat.</i> Omne quod extrinsecus.
 19. <i>Gat.</i> Quoniam non intravit in cor ejus, sed in ventrem, & in secessum exiit purgans.</p> | <p>20. <i>Gat.</i> Coinquant.
 28. <i>Gat.</i> Catelli edunt.
 29. <i>Gat.</i> Illi Jesus : Propter... & exiit.
 32. <i>Gat.</i> Et mugillatum.
 37. <i>Gat.</i> Facit... facit.</p> |
|---|--|

CAPUT VIII.

- | | |
|--|---|
| <p>ŷ. 2. <i>Gat.</i> Turbæ huic, <i>recent. man.</i> super turbam.
 15. <i>Gat.</i> Eis Jesus dicens : Videte, cavete... Phariseorum, & Saduceorum, & fermento.
 19. <i>Gat.</i> Quomodo.
 23. <i>Gat.</i> Et adprehendens manum cæci duxit eum... &</p> | <p>spuens... si aliquid videret.
 33. Satanæ... sed quæ hominum.
 34. <i>Gat.</i> Vult post me venire deneget seipsum.
 36. <i>Gat.</i> Universum mundum.</p> |
|--|---|

CAPUT IX.

- | | |
|--|---|
| <p>ŷ. 1. <i>Gat.</i> Adsumpsit Petrum... seorsum solus.
 2. <i>at.</i> Candida velut.
 5. <i>Gat.</i> In timore exterriti.
 12. <i>Cat.</i> Helias jam venit.
 14. <i>Gat.</i> Videns eum... occurrentes.
 16. <i>Gat.</i> Spiritum immundum qui.
 17. <i>Gat.</i> Duxi Discipulis.
 19. <i>Gat.</i> Discerpit eum conturbans, & elifus.</p> | <p>24. <i>Gat.</i> Surde & mute spiritus, tibi præcipio.
 35. <i>Cat.</i> Conspexisset dixit.
 40. <i>Gat.</i> Aquæ frigidæ (tantum) in .. quia non perdet.
 42. <i>Gat.</i> Mitti in gehennam ignis inextinguabilis, ubi.
 48. <i>Gat.</i> Ignis salietur, & omnis victima salietur.
 49. <i>Gat.</i> Infalsum... condietur... falem, &.</p> |
|--|---|

CAPUT X.

- | | |
|--|--|
| <p>ŷ. 6. <i>Cat.</i> Illos Deus dicens : propter.
 7. <i>Gat.</i> Adherebit uxori suæ.
 14. <i>Gat.</i> Regnum Cœlorum, <i>recent. man.</i> Dei.</p> | <p>18. <i>Gat.</i> Nisi solus Deus.
 28. Scimus te, quid ergo erit nobis respondens.
 32. <i>Gat.</i> Effent ventura.
 37. <i>Cat.</i> Et unus ad.</p> |
|--|--|

N n n

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| 38. <i>Gat.</i> Ego bibiturus sum. | 41. Indignati sunt de. |
| 39. <i>Gat.</i> Calicem quem bibo. | 49. <i>Gat.</i> Vocat te magister. |

C A P U T X I.

- | | |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| ψ. 1. <i>Gat.</i> Ad montem Oliveti. | 13. <i>Gat.</i> Venit videre si. |
| 2. <i>Gat.</i> Introeuntes in illud. | 20. <i>G.</i> Cùm transfretassent. |
| 3. <i>Gat.</i> Facitis hoc ? dicite. | 31. <i>Gat.</i> Dicit nobis : Quare. |
| 8. <i>Gat.</i> Instraverunt. | 33. <i>Gat.</i> Hæc facio. |

C A P U T X I I.

- | | |
|---|--|
| ψ. 13. <i>Gat.</i> Quosdam cum Herodearus ex Phariseis. | 27. <i>Gat.</i> Viventium. |
| 14. <i>Gat.</i> Doces : Dic ergo nobis licet. | 28. <i>Gat.</i> Conquirentes , quoniam... eum magister quod est. |
| 20. <i>Gat.</i> Erant apud nos , &. | 42. <i>Gat.</i> Vidua paupercula... paupercula. |
| 25. <i>Gat.</i> Erunt tanquam. | |

C A P U T X I I I.

- | | |
|--|--|
| ψ. 1. <i>Gat.</i> Structuræ Templi , &c. | hieme , vel sabbato , erunt. |
| 2. <i>Gat.</i> Vide has magnas. | 19. <i>Gat.</i> Tribulationis , tales. |
| 6. <i>Gat.</i> Ego sum Christus &. | 22. <i>Gat.</i> Signa magna , &. |
| 13. <i>Gat.</i> Sustinuerit usque in. | 37. <i>Gat.</i> Dico : Vigilate ; omnibus dico : Vigilate. |
| 18. <i>Gat.</i> Ut ne fiat fuga vestra | |

C A P U T X I V.

- | | |
|--|---|
| ψ. 1. <i>Gat.</i> Et azæmorum post... & occiderent eum dolo. | bam de germine... bibam vobiscum novum in regno Dei. |
| 3. <i>Gat.</i> Nardi pistici. | 27. <i>Gat.</i> Omnes vos scandalizimini in ista nocte. |
| 7. <i>Gat.</i> Habebitis... habebitis. | 29. <i>Gat.</i> Fuerint , sed. |
| 10. <i>Gat.</i> Scariothis... Christum illis. | 32. <i>Gat.</i> Venerunt... nomen est Gethsamani. |
| 11. <i>Gat.</i> Pretium se. | 34. Vigilate mecum. |
| 17. <i>Gat.</i> Cum XII. Discipulis suis. | 35. <i>Gat.</i> Procidit in faciem suam super. |
| 19. <i>G.</i> Singillatim : Numquid ego sum ? | 37. <i>Gat.</i> Venit ad eos , & invenit... Vigilare mecum. |
| 25. <i>Gat.</i> Quoniam non bi- | 40. <i>Gat.</i> Ingravati à sumno. |

- 43. *Gat.* Scarioth... missi à Summis.
- 44. *Gat.* Ducite.
- 47. *Gat.* Summi Pontificis.
- 54. *Gat.* Usque in... & calefaciebat se ad ignem.
- 58. *Gat.* Post triduum.
- 60. *Gat.* Interrogabat quicquam.

- 64. *Gat.* Blasphemiam ejus : quid.
- 65. *Gat.* Prophetiza nobis Christe, quis est qui te percussit : & ministri.
- 72. *Gat.* Verbi Jesu quod dixerat ei.

CAPUT XV.

- ¶ 4. *Gat.* Non respondens quicquam.
- 7. *Gat.* Nam in carcere qui.
- 8. *Gat.* Illis per diem solemnem ut dimitteret unum vinctum. Pilatus.
- 11. *Gat.* Baraban peterent dimittere eis.
- 12. *Gat.* Vultis ut faciem.
- 13. *Gat.* Dicentes : Crucifige, crucifige eum.
- 15. *Gat.* Reddidit illis Jesum. *recent. man.* tradidit.
- 16. *Gat.* Duxerunt Jesum intro in atrium.
- 24. *Gat.* Super ea.

- 27. *Gat.* Crucifigerunt.
- 29. *Gat.* Va qui destruit... & edificat.
- 32. *Gat.* Si Christus... credamus ei.
- 33. *Gat.* Super universam terram.
- 34. *Gat.* Heloi, Heloi Lamazabathani.
- 35. *Gat.* Helcani vocat iste.
- 36. *Gat.* Unus est eis, &.
- 38. *Gat.* In duas partes.
- 43. *Gat.* Audaciter.
- 45. *G.* Corpus Jesu Joseph.
- 47. *Gat.* Magdalenæ, & Maria Jacobi, & Maria Joseph.

CAPUT XVI.

- ¶ 1. *Gat.* Ungerent eum.
- 8. *Gat.* Tenior, & pavor.
- 9. *Gat.* Nam Jesus mare.
- 15. *Gat.* In mundum prædicare.

- 18. *Gat.* Non eos nocebit.
- 20. *Gat.* Prosequentibus signis... Amen.

Explicit Evangelium cata Marcum.

ITEM INCIPIT EVANGELIUM CATA LUCAN.

C A P U T I.

- ψ. 3. *Gat.* Adsequuto à.
 7. *Gat.* Processerant ætate in.
 9. *Gat.* Poneret, in Templo ingressus.
 11. *Gat.* Altaris supplicationis.
 13. *Gat.* Zacharias, quia ecce exaudita est.
 17. *Gat.* Parare Domino.
 20. *Gat.* Tacens, *recent. man.* Mutus.
 22. *Gat.* Annuens eis.
 28. *Gat.* In mulieribus, & benedictus fructus ventris tui.
 29. *Gat.* Ipsa autem quæ cùm vidisset turbata est.
 30. *Gat.* Et dixit ei Angelus Domini ne.
 35. Et id quod nascitur ex te.
41. *Gat.* Exultavit in gaudio infans.
 45. *Gat.* Sunt à.
 46. *Gat.* Magnificavit.
 50. *G.* In progenie & progenies.
 54. *Gat.* Memorari misericordia.
 56. *Gat.* Apud illam quasi.
 59. *Gat.* Et vocaverunt.
 63. *Gat.* Et postulans. *recent. man.* Accepit.
 66. *Gat.* Quid putas.
 67. *Gat.* Impletus est... prophetabat.
 71. *Gat.* Salutem & liberavit nos ex inimicis.
 74. *Gat.* De manibus.
 77. *Gat.* Plebis ejus.
 80. *Gat.* In spiritu, & gratia Dei erat cum illo, & erat in.

C A P U T II.

- ψ. 1. *Gat.* Ut censum describeretur. *recent. man.* Profiterentur.
 2. *Gat.* Hæc descriptio. *recent. man.* Professio. Cyrino nomine.
 3. *Gat.* In suam regionem.
 4. *Gat.* Et patria David.
 5. *Gat.* Prægnante de Spiritu Sancto.
 9. *Gat.* Circa eos.
 10. *Gat.* Nuntio vobis.
13. *Gat.* Cum Angelis multitudo exercitus.
 14. *Gat.* In excelsis.
 16. *Gat.* Festinanter.
 17. *Gat.* Cognoverunt eum de verbo.
 20. *Gat.* Pastores laudentes & benedicentes Dominum.
 23. *Gat.* Omne masculinum.
 25. *Gat.* Nomine Semeon.
 28. *Gat.* In ulnas suas.
 29. *Gat.* Nunc dimitte.

35. *Gat.* Multorum cordium cogitationes.

37. *Gat.* Et hæc erat vidua... serviens Deo die ac nocte.

38. *Gat.* Adfistens confitèbatur... redemptionem in Hierusalem.

rusalem.

40. *Gat.* Erat cum illo.

48. *Gat.* Dolentes & tristes quærebamus te.

49. *Gat.* Nescitis quia.

CAPUT III.

ψ. 10. *Gat.* Faciemus ut vivamus? Respondens.

13. *Gat.* Quàm constitutum est vobis, exigatis.

16. *Gat.* Vos in poenitentia, venit autem.

19. *Gat.* Faciebat Herodis,

22. *Gat.* Super eum. Et vox

facta est dicens: Tu es... complacuit mihi.

23. *Gat.* Melchi.

26. *Gat.* Mathusalem.

27. *Gat.* Manathæ.

31. *G.* Mecha... Mathathia.

35. *Gat.* Scrug.

37. *Gat.* Mathusalem.

CAPUT IV.

ψ. 2. *Gat.* Temptatur.

5. *Gat.* Diabolus, &.

6. *Gat.* Ad illum... cui voluero.

18. *Gat.* Eo quod.

27. *G.* In Hierusalem... sub Neman.

34. *Gat.* Qui sis.

35. *Gat.* Exii ab homine. *recent. man.* Ab illo.

36. *Gat.* Pavor magnus in omnibus, & conloquebatur.

41. *Gat.* Dæmonia etiam à multis.

CAPUT V.

ψ. 1. *Gat.* Genesar.

2. *Gat.* Retia in mare.

3. *Gat.* Ducere possillum.

4. *Gat.* Relaxate.

7. *Gat.* Annuebant... ut mergerentur.

10. *Gat.* Nolite timere.

16. *G.* Sedebat in deserto.

23. *G.* Peccata tua an.

24. *G.* Dimittere peccata.

27. *Gat.* Leuvin... Ad thiloneum.

34. *Gat.* Possunt. *recent. man.* Potestis jejunare.

CAPUT VI.

ψ. 4. *Gat.* Non licebat eis manducare nisi solis Sacerdotibus; aut non legistis in lege quia

Sacerdotes in Templo Sabbatum violant, & sine crimine sunt? Et dicebat.

N n n iij

7. *Gat.* Accusare illum.
 8. *Gat.* Stetit & surgens.
 20. *Gat.* Pauperes spiritu ,
 quia.
 23. *Gat.* Multa copiosa est in
 Coelo Dominum hæc faciebant.
 24. *Gat.* Qui habetis.
 29. *Gat.* Percussit. *recant. man.*
 Percusserit.

38. *Gat.* Confestim & super
 effluentem:
 42. *Gat.* Perspicies eiecere fi-
 stucam.
 45. *Gat.* Thesauro cordis sui,
 profert mala.
 46. *Gat.* Quem dico vobis?
 48. *Gat.* Domum suam qui.
 49. *Gat.* Supra harenam si-
 ne... ejus domus magna.

C A P U T VII.

- ψ. 1. *Gat.* Cùm impleffet om-
 nia verba hæc.
 3. *Gat.* Et sanaret.
 6. *Gat.* Centurio rogans ami-
 cos dicens : Domine, noli ve-
 xari, Magister.
 7. *Gat.* Intres ; sed dic verbo.
 8. *Gat.* Servo meo dico : Fac.
 10. *Gat.* Languabat.
 13. *Gat.* Vidisset Jesus.
 14. *G.* Adolescenti, tibi dico.
 24. *G. & Mm.* Vento move-
 ri.
 25. *Gat.* Sed existis.
 26. *Mm.* Et utique... Et am-
 pliùs quàm Propheta.
 28. *Mm.* Regno Cœlorum.
 29. *Gat.* Omnis populus, &c.
Mm. Omnes populi audiens, &c.

30. *Gat. & Mm.* In semet-
 ipsis.
 31. *Gat. & Mm.* Cui ergo.
 34. *Gat.* Voratur. *Mm.* Vo-
 rator.
 35. *Mm.* Ab omnibus à fi-
 liis suis.
 37. *Gat.* Quod accubuit. *Mm.*
 Jesus accubuit.
 39. *Gat. & Mm.* Scisset...
 qualis mulier.
 42. *Gat.* Cum plus. *Mm.* Cum
 amplius.
 45. *Gat.* Intravit, non cessit.
 48. *Gat.* Ad illam Jesus...
 peccata tua.
 49. *Gat.* Recumbebant. *Mm.*
 Decumbebant.

C A P U T VIII.

- ψ. 1. *Mm.* Per civitatem , &
 castellum.
 2. *Mm.* Spiritus immundis.
 3. *Gat.* Chusizæ... eis de. *Mm.*
 Chusizæ.
 5. *Gat. & Mm.* Ecce exijt.
Gat. Comedunt.

6. *Gat.* Super petrosâ.
 10. *Gat.* Audientes, non au-
 diant, & non intelligant.
 12. *Gat.* Secus viam sunt se-
 minati. Hii sunt. *Mm.* Secus
 viam sunt. Hi sunt.
 13. *Gat. & Mm.* Radicem.

14. *Mm.* Non fecerunt.
 16. *Gat.* Accendens lucernam, operuit eam, vaso... ut. *Mm.* Lucernam accensam operuit eam vaso.
 20. *Gat.* Illi : Ecce mater.
 21. *Mm.* Verbum audiunt, audiunt & faciunt.
 23. *Gat. & Mm.* Navigantibus autem illis, dormivit... complebatur navicula fluctibus, & periclitabantur. *Mm.* Obdormivit.
 24. *Mm.* Tranquillitas magna dixit.
 28. *Mm.* Jesu Christe Fili.
 29. *Gat.* In deserta loca. *Mm.* In deserto.
 30. *Mm.* Quia multi intraverunt.
 33. *Gat.* In mare.
 35. *Mm.* Hominem à quodamonia exierunt vestitum sanâ mente. *Gat.* Sanæ mentis.
 36. *Gat.* Quæ viderant, & quomodo.
 38. *Mm.* Rogavit.
 39. *Mm.* Fecerit Deus.
 43. *Gat.* In fluvio... quæ in medicis. *Mm.* Quæ medicis.
 47. *Gat.* Et procedens ad pedes... indicavit. *Mm.* Narravit.
 49. *Gat.* Vexari illum. *Mm.* Vexare Magistrum.
 52. *Gat. & Mm.* Non est tamen mortua, sed.
 53. *Gat.* Quia mortua esset. *Mm.* Quia mortua est.

CAPUT IX.

- ÿ. 1. *Mm.* Convocavit autem XII. Apostolos, & dedit.
 4. *Mm.* Manete donec exeat.
 6. *Gat.* Exeuntes autem circumibant.
 10. *Gat.* Bethsaida. *Mm.* Bethzaida.
 11. *Gat.* Qui curari indigebant.
 14. *Mm.* Discumbere super terram per convivia centenos, & quinquagenos.
 19. *Mm.* De Senioribus.
 22. *Mm.* Pati à Senioribus, & reprobari à Principibus.
 27. *Gat.* Verè sunt aliqui qui hîc stantes. *Mm.* Quia sunt aliqui hîc stantes.
 28. *Gat. & Mm.* Ferè post dies octo... Johannem & Jacobum.
 29. *Gat.* Et factum est dum oraret species... refulgens. *Mm.* Et factum est dum oraret facta est species... refulgens.
 33. *Gat.* Ut discederunt.
 36. *Mm.* Quæ audierant.
 35. *Gat.* Meus electus.
 39. *Gat. & Nm.* Vix descendit.
 41. *Gat.* Vobiscum. *Mm.* Generatio prava & infidelis.
 46. *Gat. & Nm.* Cogitatio inter eos. *Mm.* Erat.
 50. *Gat.* Sinite eum, & nolite prohibere.
 55. *Gat.* Illos : Et abierunt.

56. *Mm.* Venit ad animas perdere.

57. *Mm.* Euntibus illis.

60. *Mm.* Sine mortuos se-

pelire.

62. *Gat. & Mm.* In aratrum, & aspiciens.

C A P U T X.

7. 6. *Gat.* Super illam. *Mm.* Eam.

8. *Gat.* Adponunt.

11. *G.* Adhæsit de civitate.

Mm. In pedibus extergimus... ad propinquavit in vos regnum.

12. *Gat.* In die iudicii.

13. *Mm.* In cinere poenitent.

18. *Mm.* Fulgor descendentem de Cœlo.

21. *Gat.* Sic fuit placitum.

22. *Gat. & Mm.* Qui sit... & qui sit... revelare sc.

24. *Gat.* Capierunt.

30. *Gat.* Suspiciens... femi vivo relicto. *Mm.* Suspiciens.

35. *Mm.* Ego revertens redam.

38. *Gat. & Mm.* Dum iret.

40. *Gat. & Mm.* Non est cura quod.

42. *Mm.* Maria autem bonam.

C A P U T X I.

7. 2. *Gat.* Pater noster. *Mm.* Pater sancte sanctificetur.

3. *Gat.* Quotidie.

4. *Mm.* Et nos dimittimus.

5. *Gat.* Habet. *Mm.* Habens.

8. *Gat.* Amen dico vobis.

11. *Gat.* Ex vobis Patrem petiit Filius ejus panem... aut si piscem. *Mm.* Ex vobis Filius Patri petit panem, numquid lapidem porriget ei? aut piscem.

13. *Mm.* Spiritum bonum datum petentibus.

15. *Gat.* Belzebul. *Mm.* Beelzebub.

18. *Gat.* Me in Belzebul eicere me. *Mm.* Eiecit me.

22. *Gat. & Mm.* Aufert.

23. *Gat. & Mm.* Adversus

me. *Gat.* Dispergit à me.

24. *Gat.* Ab homine perambulat per loca inaquosa, & quaerens requiem. *Mm.* Perambulabat per loca inaquosa quæ non habent requiem, & non.

26. *Gat.* Dixit quippe hii beati... custodiunt. *Mm.* Dixit ad eos beati... custodiunt.

31. *Gat.* Plus Salomone hic.

32. *Gat.* Plus est Jonâ hic. *Mm.* Jonâ hic.

34. *Mm.* Si autem oculus tuus nequam.

36. *Gat. & Mm.* Tuum lucidum.

41. *Mm.* Ecce munda.

42. *Gat.* Vobis Scribæ & Pharisei. *Mm.* Vobis Phariseis... oportuerat.

43. *Gat.* Pharifæi quia. *Nim.* Pharifæi qui.

46. *Gat. & Mm.* Portari.

48. *Gat. & Mm.* Testificamini consentitis.

54. *Gat. & Mm.* Ex ore ejus.

CAPUT XII.

¶ 1. *Gat. & Mm.* Quæ est.

5. *Mm.* Occidit... etiam dico.

6. *Gat.* Depondio. *Mm.* Pafseres affe veniunt depondio.

7. *Gat. & Mm.* Plures estis vos.

8. *Gat.* Fecerit in me coram. *Nim.* Fecerit coram... in illo.

12. *Gat.* Quid oporteat dicere. *Mm.* Quæ oporteat vos dicere.

14. *Gat. & Mm.* Ei ô homo! *Gat.* Inter vos.

20. *Gat. & Mm.* Repetent.

22. *Gat. & Nim.* Vestiamini.

24. *Gat.* Magni vos plures. *Mm.* Magis pluris.

29. *Mm.* Extolli.

30. *Mm.* His omnibus indigetis.

31. *Mm.* Quærite regnum Dei. *Gat.* Dei... & hæc.

32. *Gat. & Mm.* Cui complacuit Patri meo.

33. *Gat.* Ardentes; & vos.

36. *Mm.* Et pulfaverit ostium confestim.

38. *Mm.* Et si venerit vespertinâ vigiliâ, & ita invenerit, beati sunt servi illi; qui jubebit illos discumbere, transiens ministrabit illis. Et si invenerit in secunda & vigilia, & si in tertia, & ita invenerit, beati. *Gat.* Et si in tertia vigilia venerit, beati.

39. *Gat.* Sinceret perfodiri. *Mm.* Sinet perfodiri.

41. *Gat. & Mm.* Similitudinem. *Gat. rec. man.* Parabolam.

45. *Gat. & Mm.* Pucros & ancillas.

46. *Gat. & Mm.* Qua ignorat... cum hypocritis.

47. *Mm.* Non facit secundum... multum. *Gat.* Multum.

49. *Gat.* Nisi accendatur.

50. *Gat.* Baptisma autem.

51. *Gat.* Mittere in terram.

55. *Gat.* Æstus erit, & ita fit. *Mm.* Calor erit, & ita fit.

58. *Gat. & Mm.* Tradat apud Judicem.

59. *Gat. & Mm.* Novissimum quadrantem reddas. *recent. man.* Minutum.

CAPUT XIII.

¶ 4. *Gat.* In syloam... ipsi omnes debitores erant pro omnibus habitantibus in. *Mm.* In syloam... ipsi debitores fuerant per omnes inhabitantes in.

10. *Gat.* In Synagogis eorum docens in sabbathis. *Nim.* In Synagogis.

11. *Mm.* Nec enim omnino poterat à sursum aspicere.

000

Gat. Aspicere.

12. *Gat. & Mm.* Cùm vidisset Jesus, vocavit ad se.

14. *Gat.* Curaret Jesus turbæ, quia sex. *Mm.* Turbæ, quia sex... non dies sabbati.

15. *Gat. & Mm.* Non solvet.

19. *Gat.* Simile est Regnum Dei grano.

21. *Gat.* In farina fatis tribus, donec fermentaretur totam.

Mm. Donec fermentatum est totum.

27. *Gat.* Omnes operamini iniquitates. *Mm.* Omnes qui operamini iniquitates.

28. *Gat. & Mm.* Ubi erit. *recens. man.* Illic.

35. *Gat.* Vobis; non videbitis me. *Mm.* Vobis, non me videbitis à modo donec dicatis: Benedictus. *Gat.* Cùm dicatis.

C A P U T X I V.

†. 3. *Mm.* Curare aut non.

4. *Gat.* Adprehensum hominem sanavit. *Mm.* Adprehensum Johannem sanavit eum.

10. *Gat.* Ad cœnam vocavit. *recens. man.* Invitavit. *Mm.* Vade in... ad cœnam vocavit.

22. *Gat. & Mm.* Domine... ut locutus es.

23. *Gat.* Compelle intrare quoscunque inveneris, ut. *Mm.*

Convoca intrare quoscunque inveneris, ut.

30. *Gat.* Perficere.

31. *Gat.* Et non vadens prius... Regi qui. *Mm.* Non vadens.

32. *Gat.* Sic erit omnis... renunciaverit. *Mm.* Renunciaverit.

34. *Gat.* Sal quoque evanuerit.

C A P U T X V.

†. 1. *Gat.* Adpropinquantes Publicani. *Mm.* Appliciti ei Publicani.

7. *Gat.* Quod plus gaudium.

8. *Gat.* Et vertet domum, & quæret. *Mm.* Et scopis munda-bit domum.

9. *Gat. & Mm.* Dragmam meam quam.

10. *Mm.* Erit Angelis.

11. *Gat. & Mm.* Habebat.

17. *Gat. & Mm.* Mercenarii patris.

20. *Gat. & Mm.* Occutrens

cecidit supra.

21. *Gat.* Tuus, fac me unum de mercenariis tuis dixit. *Mm.* Fac me sicut unum.

28. *Gat.* Noluit venire... egressus est, coepit. *Mm.* Egressus est, coepit.

29. *Gat.* Ecce quot annis. *Mm.* Ecce quot anni.

30. *Mm.* Tuam cum.

32. *Gat.* Gaudere te oportebat, quod frater tuus mortuus revixit. *Mm.* Gaudere oportet, quod frater tuus erat, & revixit.

CAPUT XVI.

5. *Gat. & Mm.* Quid faciam... in domus.

6. *Gat.* Batos olei... accipe litteras tuas.

7. *Mm.* Scribe cito 80.

8. *Gat. & Mm.* Fecisset; dixit autem ad Discipulos suos, Filii... sunt filiis lucis in vita sua.

10. *Gat. & Mm.* In modico & in majus... & in majus.

15. *Gat. & Mm.* Apud Deum.

16. *Gat.* Johannem, ex quo regnum Dei evangelizantur. *Mm.* Johannem prophetaverunt; ex quo regnum Dei evangelizantur.

21. *Gat. & Mm.* Divitis... sedet.

28. *Gat. & Mm.* Testificetur.

CAPUT XVII.

1. *Mm.* Væ homini illi per quem veniunt scandala.

3. *Gat.* Peccaverit frater. *Mm.* Dimittetur illi.

6. *Gat.* Dicetis huic arbori, morire, & eradicare, & transplantare in mare. *recens. man.* Transportare. *Mm.* Morire, eradicare... & obediret vobis.

7. *Gat.* Aut oves pascentem cui... dicit illi. *Mm.* Cui... dicit illi.

9. *Gat.* Fecit quæ sibi impe-

raverat. *Mm.* Fecerat.

10. *Gat.* Universa... quia servi. *Mm.* Universa... servi... facere non facimus.

21. *Gat.* Hic Christus aut... intra vos. *Mm.* Inter vos.

23. *Gat. & Mm.* Nolite exire.

26. *Gat. & Mm.* Et adventus Filii hominis.

33. *Gat.* Salvare. *Mm.* Vivificavit.

34. *Gat.* Illa nocte erunt duo in lecto, unus.

CAPUT XVIII.

8. *Mm.* Verumtamen quoniam Filius hominis veniens putans invenire fidem in terra?

9. *Mm.* Qui se confidebant quod essent justi, & spernabant cæteros... *Gat.* Aspernabant.

10. *Gat.* Ascendebunt in.

11. *Gat.* Dicebat: Deus... cæteri homines.

14. *Gat.* Amen dico vobis... suam magis ille Phariseus, ab

illo. *Mm.* Amen dico vobis... suam magis ab illo.

16. *Gat.* Receperit.

17. *Mm.* Ad me venire, tallium est.

20. *Gat.* Non moechaberis, non falsum.

24. *Gat. & Mm.* Ibunt.

28. *Gat.* Relinquimus.

29. *Gat.* Reliquerit aut parentes. *Mm.* Reliquerit domum

O o o ij

aut fratres, aut uxores.

40. *Gat.* Apud se.43. *Gat.* Et sequutus est eum.

C A P U T X I X.

¶ 4. *Gat. & Mm.* Sycimorum.

11. *Mm.* Dicentibus.14. *Mm.* Legationem ; dicentes.15. *Mm.* Misit vocari... quis.

21. *Gat.* Quia timui te, quod homo austerus es, tolles ubi non posuisti, & metis ubi non. *Mm.* Quia timui te, quod homo... quod posuisti metis ubi non.

23. *Gat. & Mm.* Illud.26. *Gat.* Auferetur.28. *Mm.* Prædicabat ascendens.29. *Gat.* Adpropinquaret Bethphage, & Bethania.31. *Gat.* Vos interrogare vo-luerit. *Mm.* Vobis interrogare voluerit.34. *Mm.* Necessarius eum habet.35. *Gat.* Pullum ad Jesum.37. *Gat.* Turbæ discendentium... videbant. *Mm.* Turbæ discendentes.39. *Gat.* Quidam de turbis. *Mm.* De turba.42. *Mm.* Et quidem fr.43. *Gat.* Fossa &.44. *Gat.* Filios qui. *Mm.* Sternent.46. *Gat. & Mm.* Orationis vocabitur.47. *Gat.* Populi.

C A P U T X X.

¶ 3. *Gat.* Autem dixit... Interrogo.

4. *Gat. & Mm.* Baptismum Johannis unde erat, de Cælo, an.5. *Gat.* Inter se... *Mm.* Inter se... dicet nobis quare non.10. *Mm.* Ederent illi.11. *Mm.* Dimiserunt, &.12. *Gat.* Inter se... *Mm.* Qui eum.14. *Gat.* Qui & illi.20. *Gat.* Se esse justos similarent. *Mm.* Similarent.23. *Mm.* Autem Jesus domum.24. *Mm.* Denarium ut videant cujus habet.26. *Gat.* Respondere... in responsis. *Mm.* In responsis.28. *Gat. & Mm.* Dicentes : Moyses... sine filiis fuerit ut.30. *Gat. & Mm.* Sine filiis.32. *Gat. & Mm.* Novissima omnium defuncta est.33. *Mm.* Omnes enim habuerunt.34. *Gat.* Generantur, & generant. *recent. man.* Traduntur & nubunt ad nuptias. *Mm.* Nubent & tradent ad nuptias, generantur & generant.

35. *Gat.* Nubunt. *Mm.* Nubunt, neque ducunt.

36. *Gat. & Mm.* Neque ultra jam mori poterunt; sunt autem similes Angelis, & filii sunt Dei;

quia resurrectionis filii sunt.

37. *Gat.* Quia verò resurgent mortui; *Mm.* Quia verè resurgent mortui; *Moyfes.*

CAPUT XXI.

ÿ. 4. *Gat. & Mm.* Ex abundantia sibi.

8. *Gat. & Mm.* Sum Christus, &

12. *Gat. & Mm.* Trahentes in Synagogis suis, & custodiis, tradentes ad Reges.

14. *Gat.* Ergo vos in. *Mm.* Quemadmodum quid respondeatis?

17. *Gat.* Omnibus hominibus propter.

20. *Gat. & Mm.* Adpropinquavit desolatio ejus. *Gat. recens. man.* Vestra.

21. *Gat. & Mm.* In montes... discendant.

23. *Gat.* Væ sis qui in utero habent, & quæ ubera dant in illis diebus. *Mm.* Væ vobis quæ in utero habent, & quæ ubera dant.

31. *Gat.* Hæc omnia fieri.

33. *Gat. & Mm.* Non præteribunt.

34. *Mm.* Durentur.

36. *Mm.* Effugere.

37. *Gat. & Mm.* Requiescebat.

38. *Gat.* Manificabat.

CAPUT XXI.

ÿ. 3. *Gat.* Cognominatur Scarioth unus de. *Mm.* Scarioth unus de.

9. *Gat.* Paremus tibi, &. *Mm.* Paremus Pascha, &c.

20. Postquam cœnatum est dicens: Hic est Calix novi Testamenti in sanguine meo, quod pro vobis funditur.

21. *Mm.* Tradentis mecum.

21. *Gat.* Sicut quod diffitum est... traditur. *Mm.* Sicut diffinitum est.

23. Quærere ex eis inter se qui. *Mm.* Quærere ex eis qui.

24. *Gat.* Facta autem hæc cœn-

tentio. *Mm.* Facta autem hæc contentio.

25. *Gat.* Super eos benigni. *Mm.* Super benefici.

26. *Gat.* Sicut junior, & qui præcessor est fiat sicut ministrator. *Mm.* Sicut junior, & prius est, fiat sicut qui ministrat.

27. *Mm.* Recumbit? In gentibus quidem recumbit, in vobis autem non sic, sed qui ministrat: Ego autem.

30. *Mm.* Thronos XII. iudicantes.

31. *Gat. & Mm.* Iesus Simoni: Simon.

36. *Mm.* Non habet gladium, vendat. *Gat.* Emat sibi gladium.

37. *Gat.* Et quod cum iniustis. *Mm.* Et cum iniustis.

44. *Mm.* Decurrentes in.

46. *Gat.* Illis: Surgite & orate.

49. *Gat. & Mm.* Percutimus.

51. *Gat. & Mm.* Dixit ei: Sinite.

52. *Gat. & Mm.* Tanquam ad latronem venistis.

58. *Mm.* Ait: Ego non sum.

61. *Gat.* Domini sui sicut dixit.

63. *Mm.* Ei dicentes: Et.

68. *Gat.* Respondetis mihi, neque dimittetis.

70. *Mm.* Dixerunt ergo omnes, tu autem es.

C A P U T XXIII.

¶ 2. *Gat. & Mm.* Gentem nostram, & solventem Legem, & Prophetas, & prohibentem... dicentem Christum.

7. *Mm.* Quia &.

10. *Mm.* Etiam Principes Sacerdotum constanter.

15. *Gat. & Mm.* Illum ad vos.

17. *Gat. & Mm.* Necessè autem erat.

19. *Gat. & Mm.* Missus fuerat in.

21. *Mm.* Dicentes: crucifige eum.

22. *Gat.* Iste homo... inveni.

23. *Mm.* Invaléscebant vocibus.

24. *Gat.* Petitiones.

27. *Gat. & Mm.* Multitudo populi.

29. *Mm.* Quoniam veniunt.

30. *Gat. & Mm.* Cooperite nos.

32. *Gat.* Ut crucifigerentur.

33. *Gat. & Mm.* Qui dicitur Calvarix.

35. *at.* Expectantis... Principes Sacerdotum cum Sadduceis... seipsum salvum faciat. *Mm.* Expectans.. Saducais... se non salvum facit.

37. *Gat.* Si tu es Christus Rex.

39. *Gat.* Ex his qui pendebat. *Mm.* Ex hiis qui pendebant.

44. *Mm.* Horâ tertiâ, & tenebrâ.

51. *Gat.* Judex, hic accessit. *Mm.* Judæ.

54. *Gat.* Parasceven. *Mm.* Parasceven.

55. *Gat.* Cum ipso venerant... fuerat. *Mm.* Cum ipso erant.

C A P U T XXIV.

¶ 6. *Mm.* Vobiscum.

8. *Gat.* Verborum horum.

10. *Gat.* Mariæ Jacobi, & Joseph, & cæteræ. *Mm.* Mariæ Ja-

cobi, & cæteræ.

13. *Gat.* Ænavus. *Mm.* Duo viri ex illis.

14. *Gat.* Loquebantur de his.

15. *Gat.* Confabularentur... & ibat.

17. *Gat.* Ad alterutrum.

18. *Gat.* Nomen erat Cleophas, dixit ad eum... non cognovisti omnia quæ facta sunt in ea in diebus hiis.

19. *Gat.* Et verbo coram Deo, & omni plebe.

20. *Gat.* Principes Sacerdotum, & Principes nostri.

21. *Gat.* Quia ipse... ex quo hæc. *Mm.* Quod ipse.

23. *Gat. & Mm.* Qui dicerent.

24. *Gat.* Ipsum autem non viderunt.

25. *Mm.* Et duri corde.

26. *Mm.* Nonne oportuit.

27. *Gat. & Mm.* Et erat incipiens. *Mm.* Interpretare.

28. *Gat. & Mm.* Ad castellum quo ibant. *Mm.* Ipse voluit.

29. *Gat.* Advesperescit & inclinata est, jam declinat dies, & intravit manere cum illis. *Mm.* Et rogaverunt illum. quoniam ad vesperam jam declinat dies.

30. *Mm.* Accepit Jesus panem.

32. *Mm.* In vobis de Jesu dum.

36. *Gat.* Ille autem Jesus stetit... pax vobis.

38. *Gat. & Mm.* Conturbati estis, & quare cogitationes ascendunt in corde vestro.

39. *Gat.* Pedes meos quoniam habentes. *Mm.* Pedes meos.

41. *Gat.* Autem non credentibus ei præ gaudio, & mirantibus dixit. *Mm.* Quod eadem.

45. *Mm.* Sensus eorum ut.

46. *Gat. & Mm.* Sic scriptum est Christum pati.

47. *Gat. & Mm.* Prædicare.

49. *Gat.* Repromissionem patris usque dum induamini virtutem ex alto. *Mm.* Ab excelso.

50. *Gat.* Foras usque in Bethaniam

51. *Gat.* Et elevatus est in Coelum.

52. *Gat.* Adorantes cum reversi sunt. *Mm.* Adorantes reversi sunt.

53. *Gat.* Benedicentes Deum. Amen. *Mm.* Benedicentes.

Gat. Finitum Evangelium cata Lucan.



ITEM NUNC ORDITUR EVANGELIUM
secundum Johannem.

Initium sancti Evangelii secundum Johannem. Gloria tibi Deus.

C A P U T I.

- | | |
|--|--|
| <p>ψ. 3. <i>Gat.</i> Sine illo.
4. <i>Gat. & Mm.</i> In illo vita est.
8. <i>Gat.</i> Non enim erat ipse lumen.
11. <i>Gat. & Mm.</i> In sua propria.
15. <i>Gat.</i> Perhibet ab ipso... factus est, qui prior. <i>Mm.</i> Et non sciebam eum quia.
18. <i>Gat.</i> Unquam, nisi unigenitus. <i>Mm.</i> Unquam nisi unigenitus filius solus qui est.
24. <i>Gat. & Mm.</i> Et qui venerant ex Phariseis interrogaverunt.
26. <i>Gat.</i> Baptizo vos in... autem vestram stat quem.
27. <i>Gat.</i> Dignus solvere corrigiam calceamentorum ejus.</p> | <p><i>Mm.</i> Dignus ut solvere corrigiam calceamenti ejus.
30. <i>Gat.</i> Qui prior.
31. <i>Gat. & Mm.</i> Manifestaretur Israël.
38. <i>Gat.</i> Videns eos sequentes, dicit. <i>Mm.</i> Videns eos sequentes, dicit.
41. <i>Mm.</i> Hic fratrem... Messiam qui dicitur Christus.
42. <i>Gat.</i> Filius Johana. <i>Mm.</i> Filius Johannis.
45. <i>Gat.</i> Et prophetis. <i>Mm.</i> Et Prophetis.
47. <i>Gat. & Mm.</i> Ecce vir Israëlita.
51. <i>Gat. & Mm.</i> Discendentes ad Filium hominis.</p> |
|--|--|

C A P U T II.

- | | |
|--|---|
| <p>ψ. 1. <i>Gat.</i> In Chanaan.
11. <i>Mm.</i> Primum signorum.</p> | <p>25. <i>Gat.</i> Ut qui testimonium.
<i>Mm.</i> Ut testimonium.</p> |
|--|---|

C A P U T III.

- | | |
|---|--|
| <p>ψ. 3. <i>Gat.</i> Nisi qui natus fuerit. <i>Mm.</i> Nisi renatus fuerit.
4. <i>Gat.</i> In utero matris... & nasci. <i>Mm.</i> In utero matris... & nasci.
6. <i>Gat. & Mm.</i> Quod autem ex spiritu.</p> | <p>8. <i>Mm.</i> Natus est aqua Spiritu sancto.
11. <i>Mm.</i> Videmus testificemur.
14. <i>Mm.</i> In solitudine.
16. <i>Gat. & Mm.</i> Hunc mundum... unicum daret pro saeculo</p> |
|---|--|

culo, & omnis.

17. *Gat.* In hunc mundum ut judicaret. *Mm.* In hunc mundum.

18. *Mm.* Non judicabitur.

23. *Gat.* In ænon... adveniebant multi, & baptizabantur. *Mm.* In ænon juxta salim trans Jordanem... adveniebant.

31. *Gat.* Super omnes, & de

furfum loquitur, nam qui de terra est, terra est & ex terra loquitur: qui de Cœlo venit super omnes est. Et quod vidit.

Mm. Supra omnes est, & de fursum loquitur; nam qui de terra est, ex terra loquitur. Et quod vidit.

35. *Gat. & Mm.* In manus ejus.

CAPUT IV.

ÿ. 1. *Gat.* Faceret & baptizabat.

2. *Gat. & Mm.* Ipse Jesus.

3. *Gat. & Mm.* Judæam terram, &

4. *Mm.* Ire per.

6. *Gat.* Sedebat super. *Mm.* Sedebat supra.

9. *Gat. & Mm.* Cum sim mulier.

12. *Gat.* Puteum istum, &

13. *Gat. & Mm.* Biberit ex.

17. *Gat. & Mm.* Non habes virum.

18. *Gat.* Et nunc unum quem habes. *Mm.* Et hunc quem habes.

21. *Gat. & Mm.* Veniet hora.

23. *Gat.* Verii adoratores. *Mm.* Viri adoratores.

43. *Gat. & Mm.* Et venit in.

46. *Gat. & Mm.* Fecit de aqua vinum.

47. *Gat.* Cùm audisset quia Dominus.

50. Discende, *recent. man.* vade filius... credidit homo sermonem quem. *Mm.* Discende filius... credidit homini quem.

52. *Gat.* Hora quasi septima.

54. *Gat. & Mm.* Cùm veniret.

CAPUT V.

ÿ. 2. *Gat. & Mm.* Super probatica.

4. *Gat.* Angelus enim descendebat, & movebat aquam, & quicumque prius descenderet in natoria sanus fiebat quacunque teneretur infirmitate. *Mm.* Angelus autem Domini... & movebat aquam, & quicumque prius discenderet in nata-

toria post motionem aquæ... teneretur infirmitate.

9. *Gat.* Factus est, & sustullit. *Mm.* Factus est homo, & sustullit.

12. *Mm.* Sanus fuerat.

13. *Gat.* Jesus autem declinabat à. *Mm.* Jesus autem declinavit se à.

19. *Gat. & Mm.* Filius ea-

dem similiter.

24. *Gat. & Mm.* Sermonem meum audit... non veniet, sed transiet à morte ad vitam... ad vitam.

28. *Gat. & Mm.* Vocem ejus, &

29. *Gat.* Quia bona... malè egerunt. *Mm.* Malè egerunt.

34. *Mm.* Ab hominibus testimonium.

42. *Gat.* Sed cognovimus quia dilectionem non habetis.

43. *Gat.* Non accipistis me. *Mm.* Non accipistis me.

45. *Gat. & Mm.* Vos accuset Moyses... sperastis.

C A P U T V I.

ÿ. 1. *Mm.* Tiberidianis.

4. *Gat.* In proximum. *Mm.* Proximus.

10. *Gat.* Omnes discumbere... viri quasi.

11. *Gat.* Quantum valebant.

25. *Mm.* Quomodo hùc.

26. *Gat.* Quia quæritis me... signa & prodigia, sed quia manducastis ex panibus meis, & *Mm.* Quia quæritis me... signa; sed quia manducastis panem, &

27. *Mm.* Significavit.

32. *Mm.* Verus enim panis.

36. *Gat.* Vidistis, &

39. *Gat. & Mm.* Mihi Pater, non perdam ex eo quicquam, sed resuscitabo illud in.

42. *G.* Est, filius Joseph cu-

jus nos... descendit? *Mm.* Est, filius Joseph Jesus cui nos... descendit?

44. *Gat.* Suscitabo.

45. *Gat.* Audit à Patre meo, & *Mm.* Audit à Patre, &

50. *Gat. & Mm.* Panis qui de Cœlo descendit.

53. *Gat.* Loquebantur ergo.

56. *Mm.* Verus cibus... verus est potus.

62. *Gat.* Murmuraverunt.

65. *Mm.* Qui essent credentes.

72. *Gat.* Dicebat enim Judam Simonis Scariothis... de XII. *Mm.* Dicebat enim Judam Simonem Scariothem... de XII.

C A P U T VII.

ÿ. 1. *Gat.* Perambulabat Jesus in Galilæam. *Mm.* Perambulabat Jesus Galilæam.

3. *Gat.* Quæ tu facis.

4. *Gat.* Nemo ergo in occulto facit... mundo huic. *Mm.* Nemo ergo in.

7. *Gat. & Mm.* Quia opera.

25. *Mm.* Numquid hic est.

29. *Mm.* Ego autem scio eum, & si dixero quia nescio eum, ero similis vobis mendax, & ego scio eum, quia ab ipso sum, & ipse me scit. Quærebant.

33. *Gat.* Principes & Pharisæi ministros. *recens. man.* Judæi. *Mm.* Principes & Judæi ministros.

35. *Gat.* Iturus est docere gentes?

40. *Gat. & Mm.* Multi cum audissent.

46. *Mm.* Numquam loquu-

tus est homo sicut hic homo loquitur. *Resp.*

52. *Gat. & Mm.* Scrutare & vide.

CAPUT VIII.

ψ. 6. Inclinato capite deorsum scribebat digito suo in terram. *Mm.* Inclinato capite scribebat digito suo in terram.

12. *Mm.* Lumen vitæ in se.

14. *Gat. & Mm.* Unde veni aut quod.

16. *Gat. & Mm.* Justum est.

25. *Gat. & Mm.* Principium quod loquor.

27. *Gat. & Mm.* Patrem eis esse Deum dicebat.

41. *Mm.* Vos facite.

43. *Gat.* Non custoditis.

44. *Mm.* Mendax est sicut & Pater ejus.

45. *Gat.* Ego autem quia veritatem. *Mm.* Ego quia veritatem.

46. *Gat. & Mm.* Dico, quare vos non.

48. *Gat.* Es Dæmonium.

52. *Gat.* Et Prophetæ mortuis sunt, & tu.

54. *Gat. & Mm.* Noster est.

55. *Mm.* Et mandata ejus.

59. *Gat. & Mm.* Ut jactarent.

CAPUT IX.

ψ. 8. *Gat.* Ante quia.... nonne hic est? Alii autem nequam.

11. *Gat. & Mm.* Et vidi.

14. *Mm.* Sabbatum in illo die quando.

15. *Gat.* Lutum posuit super oculos meos.

18. *Gat.* Qui viderant. *Mm.* Qui viderant eum.

24. *Gat.* Ergo hominem qui cæcus erat.... quia homo. *Mm.* Qui erat cæcus.

26. *Gat. & Mm.* Tuos oculos.

27. *Gat.* Et non audistis.

31. *Gat.* Non exaudivit Deus, sed qui ejus cultor est. . hunc exaudivit. *Mm.* Deus non exaudivit, se qui ejus cultor est.

34. *Gat. & Mm.* In peccato natus es.

40. *Gat.* Et audierunt ex Pharisæis qui. *Mm.* Et audientes ex Pharisæis qui.

CAPUT X.

ψ. 1. *Mm.* Per januam in... sed ascendit in aliam partem ille.

3. *Gat.* Ostearis.

4. *Mm.* Oves educerit.

Ppp ij

7. *Mm.* Vobis ego sum janua.
 8. *Gat.* Venerunt ante me fures sunt... sed non exaudierunt eos.
 9. *Gat.* Osteum ovium, per me si quis intraverit.
 10. *Mm.* Et amplius habeant.
 11. *Mm.* Tradat pro.
 15. *Gat.* Cognosco Patrem. *Mm.* Novi Patrem.
 16. *Gat.* Accipiam eam.
 18. *Mm.* Habeo accipiendam.
 22. *Gat.* Facta autem tunc sunt enchenia.
 28. *Mm.* De manu Patris mei.
 35. *Mm.* Apud quos sermo.
 36. *Mm.* In hunc mundum... quia blasphemat.
 38. *Gat.* Et non vultis mihi credere. *Mm.* Et mihi non vultis credere.

C A P U T X I.

- †. 1. *Gat. & Mm.* Sororum ejus.
 4. *Gat.* Pro gloria Domini. *Mm.* Propter gloriam Deo.
 6. *Gat.* Quia Lazzarus infirmatur... in eo loco biduum. *Mm.* Quia infirmatur.
 8. *Gat.* Nunc.
 11. Exsuscitem eum.
 17. *Mm.* Jam quartum diem.
 22. *Gat.* Petieris à Deo.
 26. *Mm.* Et omnis qui credit in me.
 27. *Gat.* Dei, qui.
 28. *Gat.* Magister venit, &.
 31. *Gat.* Et abiit... quia vadet ad.
 32. *Mm.* Erat Jesus, cecidit.
 33. *Gat.* Qui erant eum... fremuit. *Mm.* Ut audivit eam... fremuit.
 39. *Mm.* Jam putet.
 42. *Gat. & Mm.* Propter turbam quæ.
 44. *Gat.* Ligatis manibus, & pedibus institis.... & dimittite ab ire. *Mm.* Ligatis pedibus, & manibus ejus institis.
 45. *Gat.* Ad Mariam ut viderunt quæ fecit, crediderunt. *Mm.* Ad Mariam videntes quæ fecit, crediderunt.
 50. *Gat.* Expediit nobis.
 54. *Gat.* Effreem & illic morabatur. *Mm.* Moratur.
 56. *Gat.* Qui putatis quia non venit. *Mm.* Quia non veniat.

C A P U T X I I.

- †. 2. *Gat.* Fecerunt ei coenam, & Martha ibi ministrabat... unus ex.
 5. *Gat.* Non venit. *Mm.* Non vendidit.
 6. *Mm.* Habebat, & quæ mittebantur auferebat.
 7. *Mm.* Sine illam.
 8. *Gat. & Mm.* Habebitis... semper habebitis.

15. *Mm.* Venit tibi sedens.
 17. *Mm.* Turba de eo quando.
 25. *Mm.* Et qui perdiderit animam.
 28. *Mm.* Clarifica Filium tuum.
 29. *Gat.* Factum, Angelus enim ei.

35. *Gat.* Nescit quo vadit.
Mm. Nescitis quod vadat.
 40. *Gat. & Mm.* Et intellegant corde.
 41. *Gat.* Gloriam Dei.
 45. *Gat.* Qui mittit me. Ego lux.
 47. *Gat.* Salvum faciam.

CAPUT XIII.

ψ. 2. *Gat.* Cùm Discipulus jam misisset in corde ut... Simon Scariothis.

10. *Gat.* Non indiget ut lavet, sed est. *Mm.* Qui semel lavatus est non indiget ut iterum lavet, sed est.

11. *Gat.* Dixit: Et vos mundi estis, sed non omnes.

13. *Mm.* Et sum.

14. *Gat.* Ergo lavi. *Mm.* Magister, quanto magis deberis, & vos alter.

20. *Gat.* Qui accipit eum si quem. *Mm.* Qui accipit eum quem.

27. *Gat.* Et tunc introivit. *Mm.* Et post buccellam acceptam introivit.

34. *Gat.* Sicut & ego dilexi vos, ita & vos. *Mm.* Sicut & ego dilexi vos, ut & vos.

35. *Mm.* Cognoscent homines.

36. *Gat.* Non potes tu sequi me.

CAPUT XIV.

ψ. 1. *Gat. & Mm.* Credite in Deum.

2. *Mm.* Alioquin dixissem.

3. *Gat.* Paravero... & ubi sum ego, & vos scitis.

5. *Gat.* Viam nosse.

7. *Gat.* Me, & Patrem meum cognovissetis. *Mm.* Me, forsitan & Patrem meum utique cognovissetis.

9. *Mm.* Non nostis.

13. *Gat. & Mm.* Petieritis in.

14. *Gat. & Mm.* Petieritis in.

17. *Gat.* Quem hic mun-

dus... nescit eum. *Mm.* Quia qui non videt eum, nescit eum.

19. *Gat.* Non videbit.

22. *Gat.* Huic mundo. *Mm.* Quod nobis manifestas te, & non huic mundo.

27. *Gat.* Pacem meam relinquo vobis, non quomodo. *Mm.* Pacem meam relinquo.

29. *Gat.* Credaris, quia ego sum. Jam.

30. *Mm.* Loquor vobiscum, quia venit enim.

C A P U T X V.

ψ. 2. *Gat. & Mm.* Non facientem fructum... omnem qui adfert.

4. *Gat. & Mm.* Sic & vos.

5. *Mm.* Vos autem palmites estis; qui... hic adfert.

6. *Gat.* Aruat & colligent eos... mittunt & ardent. *Mm.* Aref-

cent, & projectus, & colligent eum... mittunt & ardet.

15. *Gat.* Dico vos. *Mm.* Dico vobis servos, sed amicos quia... quid faciet.

16. *Gat. & Mm.* Petieritis à Patre meo in.

C A P U T X V I.

ψ. 2. *Gat.* Extra Synagogam facient vos. *Mm.* Eas quæ in Synagogis facient vobis.

3. *Gat. & Mm.* Facient quia.

13. *Gat.* Doccebit omnem... loquitur... hæc loquetur, & quæ adventura sunt.

17. *Mm.* Discipuli ejus... hoc, quid.

18. *Mm.* Hoc, quid dicit.

19. *Gat.* Dixit de hoc conqueritis inter vos.

20. *Mm.* Plorabitis vos... Convertetur.

23. *Gat.* A Patre meo in. *Mm.* Patri meo in.

27. *Gat.* Ego à Deo exivi, à Patre & veni in. *Mm.* Ego à Patre meo, à Deo exivi, & veni.

32. *Mm.* Ut relinquetis, & non sum solus.

33. *Gat.* Quia ego vici. *Mm.* Habetis... quia ego vici.

C A P U T X V I I.

ψ. 5. *Gat.* Effet.

6. *Gat. & Mm.* Sermonem meum.

8. *Mm.* Ipsa acceperunt... crediderunt verè quia.

11. *Mm.* Et nos unum sumus, Pater eum.

12. *Mm.* Peribit nisi.

15. *Gat.* Ex malo. *Mm.* Quia

non rogo... ex malo.

21. *Mm.* Ut omnes unum sint, sicut & nos unum sumus, sicut tu Pater in me, & ego in te, ut ipsi in nobis in unum sint.

22. *Mm.* Do illis.

23. *Gat.* Dillexi eos.

C A P U T X V I I I.

ψ. 3. *Mm.* A Pontificibus Phariseis ministros misos venerunt illuc.

4. *Gat. & Mm.* Quid queritis.

8. *Gat.* Jam dixi.

DE LEÇONS.

487

9. *Gat.* Impleatur. *Mm.* Impleatur sermo quem dixi.

11. *Gat. & Mm.* Non vis bibam.

14. *Mm.* Dedit.

23. *Mm.* Perhibeo de.

28. *Gat. & Mm.* Ad Caipham in.

31. *Gat.* Ergo Judæi: Nobis. *Mm.* Ergo ei: Nobis.

32. *Mm.* Quia esset morte moriturus.

36. *Gat.* De mundo... ne traderer.

38. *Gat.* Exiit ad Judæos, & dicit eis... ego nullam causam mortis invenio in eo. *Mm.* Ad Judæos foras, & dicit ad eos ego.

39. *Mm.* Consuetudo vobiscum, ut unum dimittam vobis vincitum in Pascha.

CAPUT XIX.

ψ. 3. *Mm.* Ei palmas.

4. *Gat.* Exiit iterum. *Mm.* (Deest hic versiculus in *Mf.*)

6. *Mm.* Non invenio causam.

13. *Gat.* Lithostratus. *Mm.* Lithostrotus.

14. *Gat.* Dicit eis: Ecce. *Mm.* Dicit eis Judæis.

17. *Gat.* Golgota: & cum eo.

24. *Gat.* Impleatur. *Mm.* Impleatur.... & super vestem.

27. *Gat.* Ecce mater mea. *re-cent. man* tua.

28. *Mm.* Quia jam omnia... dicit.

31. *Gat.* Et tollerunt.

32. *Mm.* Qui simul crucifixus est.

33. *Gat.* Et viderunt... & non freg.

35. *Gat. & Mm.* Quia verè dicit.

38. *Gat.* Occultè autem...

39. Nicodimus.

40. *Gat.* Eum linteis... sicut consuetudo est.

42. *Gat.* Propter cena pura Judæorum. *Mm.* Ubi posuerunt.

CAPUT XX.

ψ. 1. *Gat.* Effent & vidit. *Mm.* Lapidem sublatum ab ostio monumenti.

2. *Gat.* Quem diligebat.

8. *Gat. & Mm.* Et illi alius Discipulus.

9. *Gat.* Sciebat scripturam quia oportet. *Mm.* Sciebat quia oporteret.

13. *Gat.* Dominum meum,

& nescimus. *Mm.* Dominum meum de monumento, & nescio.

15. *Gat.* Quid? quem.

16. *Gat. & Mm.* Ei Hebrè Rabboni quod dicitur Magister. Et occurrit, (& cucurrit) ut tangeret eum. Dicit ei Jesus.

19. *Gat.* Discipuli propter...

288. VARIETEZ DE LEÇONS.

in medio eorum, & dixit eis :
Pax vobiscum.

20. *Gat.* Et latus suum.

23. *Gat.* Remittentur eis, &
quorum detenueritis detenta
sunt.

26. *Mm.* Pax vobiscum.

27. *Gat.* Deinde Thomæ,

porrige digitum.

29. *Gat.* Vidisti me, & cre-
didisti: Beati qui me non vide-
runt.

31. *Gat.* Quoniam Jesus...
ut credentes vitam æternam ha-
beatis in.

CAPUT XXI.

γ. 2. *Gat.* A Channan.

4. *Gat.* Mane autem jam fa-
cto stetit in.

5. *Gat.* Pulmentarium non
habebitis.

6. *Gat.* Navis rete, & inve-
nietis. Miserunt ergo & jam...
à multitudine. *Mm.* Invenietis.
Dixerunt ergo: Præceptor per
totam noctem laborantes, nihil
cepimus, in verbo autem mit-
temus rete. Miserunt ergo re-
tia, & jam.

8. *Mm.* In mare. Non enim.

10. *Gat.* Præhendistis.

11. *Gat.* Toti essent.

12. *Gat.* Ausus est. *Mm.* Ei,
tu... Dominus esset.

13. *Gat.* Accepit panem, &
dedit eis. *Mm.* Accepit panem,

& benedixit, & dedit eis.

14. *Gat.* Manifestavit se Je-
sus cum Discipulis. *Mm.* Mani-
festatus est cum Discipulis.

15. *Gat. & Mm.* At ille ait:
Etiam... dicit ei Jesus: Parce
oves meas.

17. *Gat. & Mm.* Tu omnia
scis quia amo te dicit ei Patca
Agnos meos.

19. *Gat.* Effet Dominum.

22. *Gat.* Donec venio.

23. *Gat.* Exivit ergo hic ser-
mo... non moriretur... donec
venio quid ad te, tu me se-
quere.

25. *Gat.* Et alia multa quæ
non sunt scribta, quæ si scriba-
rentur... capere eos qui scri-
bendi sunt libros.

Explicit Evangelium cata Johannem.

INDEX



INDEX TESTIMONIORUM
A CHRISTO ET APOSTOLIS
IN NOVO TESTAMENTO
CITATORUM EX VETERI,

Quæ huc in id congesta sunt, ut Lectores nativam quorundam intelligentiam facilè assequi valeant, quæ ab ipso CHRISTO vero Interprete, & Spiritu ejus per Apostolos sit tradita: perspiciantque in quem usum ea adduxerint Apostoli & Evangelistæ.

GENESIS.

- | | |
|--|--|
| <p>CAPUT I. Masculum & foeminam fecit eos. <i>Matt.</i> 19. <i>Marc.</i> 10.</p> <p>II. Requievit Deus die septima ab omnibus operibus suis. <i>Heb.</i> 4.</p> <p>II. Factus est primus homo Adâ in animam viventem. <i>1. Cor.</i> 15.</p> <p>II. Dimittet homo patrem & matrem, & adhærebit uxori suæ. <i>Matt.</i> 19. <i>Marc.</i> 10. <i>1. Cor.</i> 6. <i>Ephes.</i> 5.</p> <p>II. Erunt duo in carne una. <i>Mat.</i> 19. <i>Marc.</i> 10. <i>1. Cor.</i> 6. <i>Ephes.</i> 5.</p> <p>XII. Exi de terra tua & de cognatione tua. <i>Act.</i> 7.</p> | <p>XII. Et in femine tuo benedicentur omnes gentes. <i>Act.</i> 3. <i>Galat.</i> 3.</p> <p>XV. Sic erit semen tuum. <i>Rom.</i> 4.</p> <p>XV. Credidit Abraham Deo, & reputatum est illi ad justitiam. <i>Rom.</i> 4. <i>Jacob.</i> 2. <i>Galat.</i> 3.</p> <p>XV. Erit semen tuum peregrinum in terra, non sua, <i>Act.</i> 7.</p> <p>XVII. Quia patrem multarum gentium constitui te. <i>Rom.</i> 4.</p> <p>XVIII. Secundùm hoc tempus veniam, & erit Saræ filius. <i>Rom.</i> 9.</p> <p>XXI. Ejice ancillam & filium ejus. <i>Galat.</i> 4.</p> <p>XXI. In Isaac vocabitur tibi semen. <i>Rom.</i> 9.</p> |
|--|--|

- XXII. Nisi benedicens benedicam te, &c. *Hebr. 6.*
 XXII. Quia benedicentur in te omnes gentes. *Act. 3. Galat. 3.*
 XXV. Quia major serviet minori. *Rom. 9.*

E X O D U S.

- CAPUT III. Ego sum Deus Abraham, &c. *Matt. 22. Marc. 12. Luc. 20.*
 IX. In hoc ipsum excitavi te, ut ostendam in te potentiam meam. *Rom. 9.*
 XII. Os non comminuetis ex eo. *Joan. 19.*
 XIII. Omne masculum adaperiens vulvam. *Luc. 2.*
 XVI. Qui multum non abundavit, &c. *2. Cor. 8.*
 XX. Non mœchaberis. *Matt. 5.*
 XX. Non adulterabis, non occides, non furtum facies, non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium, non concupisces *Rom. 13.*
 XX. Non concupisces. *Rom. 7.*
 XX. Non occides. *Matt. 5. Luc. 18.*
 XX. Honora patrem tuum & matrem tuam, *Matth. 15. Marc. 7. Ephes. 6.*
 XXI. Qui maledixerit patri suo vel matri, morte moriatur. *Matt. 15. Marc. 7.*
 XXI. Oculum pro oculo, dentem pro dente. *Matt. 5.*

- XXII. Principi populi tui non maledices. *Act. 23.*
 XXIV. Hic sanguis testamenti, quod mandavit ad vos Deus. *Heb. 9.*
 XXV. Vide, omnia facito secundum exemplar quod tibi ostensum est. *Heb. 8. Act. 7.*
 XXXII. Fac nobis deos, qui præcedant nos. *Act. 7.*
 XXXIII. Miserebor cui voluero, &c. *Rom. 9.*
 XXXIV. Non sicut Moyses ponebat velamen super faciem, *2. Cor. 2.*

L E V I T I C.

- CAPUT XI. Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum. *1. Pet. 1.*
 XVIII. Qui fecerit homo, vivet in ea. *Rom. 10. Galat. 3.*
 XIX. Non perjurabis. *Matt. 5.*
 XIX. Diliges proximum tuum sicut teipsum. *Matt. 22. Marc. 12. Rom. 13. Galat. 5. Jac. 2.*
 XIX. Diliges proximum tuum. *Matt. 5.*
 XX. Qui maledixerit patri, vel matri. *Matt. 15.*
 XXIV. Oculum pro oculo. *Matt. 5.*
 XXVI. Quoniam inhabitabo in illis, & inambulabo. *2. Cor. 6.*
- N U M E R I.
- CAPUT IX. Os non comminuetis ex eo. *Joan. 19.*

DEUTERON.

- CAP. IV. Etenim Deus noster ignis consumens est. *Hebr. 12.*
 V. Non concupisces. *Rom. 7. 13.*
 V. Non occides. *Matth. 5. Luca 18.*
 V. Non mœchaberis. *Matth. 5. Luca 18.*
 V. Non furtum facies. *Luca 18. Rom. 13.*
 V. Non loqueris contra proximum tuum falsum testimonium. *Luc. 18. Rom. 13.*
 V. Honora patrem tuum & matrem. *Mat. 15. Marc. 7. Eph. 6.*
 VI. Audi Israël Dominus Deus tuus, Deus unus est. *Marc. 12.*
 VI. Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde. *Matth. 22. Marc. 12. Luca 10.*
 VI. Dominum Deum tuum adorabis, & illi soli servies. *Matth. 4. Luca 4.*
 VI. Non tentabis Dominum Deum tuum. *Matth. 4. Luca 4.*
 VIII. Non in solo pane vivit homo, *Matth. 4. Luca 4.*
 X. Deus personam hominis non accipit. *Galat. 2.*
 XVIII. Prophetam suscitabit vobis. *Act. 3. 7.*
 XIX. In ore duorum vel trium testium stabit omne verbum. *Matth. 18. Joan. 8. 2. Cor. 13.*
 XIX. Oculum pro oculo, den-

- tem pro dente. *Matth. 5.*
 XXI. Maledictus omnis, qui pendet in ligno. *Galat. 3.*
 XXV. Non alligabis os bovi trituranti. *1. Cor. 9. 1. Tim. 5.*
 XXV. Si quis mortuus fuerit non habens filium. *Matth. 21. Marc. 12. Luca 20.*
 XXVII. Maledictus omnis, qui non permanferit in omnibus. *Gal. 3.*
 XXX. Quis ascendet in cælum? *Rom. 10.*
 XXX. Propè est verbum in ore tuo. *Rom. 10.*
 XXXII. Ego ad æmulationem vos adducam in non gentem. *Rom. 10.*
 XXXII. Mihi vindictam, ego retribuam. *Rom. 12.*

J O S U E.

CAPUT I. Non te deseram neque derelinquam. *Hebr. 13.*

R E G. II.

CAPUT VII. Ego ero illi in patrem, & ipse. *Hibr. 1.*

R E G. III.

CAPUT XIX. Domine Prophetas tuos occiderunt. *Rom. 11.*
 XIX. Reliqui mihi septem milia virorum. *Rom. 11.*

J O B.

CAPUT V. Comprehendam fa-
 Qq q ij

piantes in astutia eorum. 1.
Cor. 3.

D A V I D.

- PSALM. II. Quare fremuerunt gentes? *Act.* 4.
II. Filius meus es tu, ego hodie genui te. *Act.* 13. *Heb.* 1. 5.
II. Reges eos in virga ferrea. *Apoc.* 2. 19.
IV. Irascimini & nolite peccare. *Ephes.* 4.
V. Sepulchrum patens est guttur eorum. *Rom.* 3.
VI. Discedite à me omnes qui operamini iniquitatem. *Mat.* 7. 25. *Luc.* 13.
VII. Ex ore infantium & lactentium. *Matth.* 21.
VIII. Quid est homo quòd memor es ejus? *Hebr.* 2.
VIII. Omnia subjecit sub pedibus ejus. 1. *Cor.* 15.
IX. Quorum os maledictione & amaritudine plenum est. *Rom.* 3.
XIII. Non est justus quisquam; non est intelligens. *Rom.* 3.
XIII. Veloces pedes eorum ad effundendum sanguinem. *Rom.* 3.
XV. Providebam Dominum in conspectu. *Act.* 2.
XV. Non dabis sanctum tuum videre corruptionem. *Act.* 2. 13.
XVII. Ego ero fidens in eum. *Heb.* 2.
XVII. Propterea confitebor tibi in Gentibus Domine. *Rom.* 15.

- XVIII. Et quidem in omnem terram exivit sonus eorum. *Rom.* 10.
XXI. Eli, Eli, Lammafabactani. *Mat.* 27. *Marc.* 15.
XXI. Diviserunt sibi vestimenta mea. *Mat.* 27. *Joan.* 19.
XXI. Nuntiabo nomen tuum fratribus meis. *Hebr.* 2.
XXIII. Domini est terra & plenitudo ejus. 1. *Cor.* 10.
XXIV. Odio habuerunt me gratis. *Joan.* 15.
XXX. In manus tuas commendo spiritum meum. *Luc.* 23.
XXXI. Beati quorum remissa sunt iniquitates. *Rom.* 4.
XXXIII. Qui enim vult vitam diligere, & dies videre bonos. 1. *Petr.* 3.
XXXIX. Hostiam & oblationem noluisti. *Heb.* 10.
XL. Qui manducat meum panem. *Joan.* 13.
XLIII. Propter te mortificamur tota die. *Rom.* 8.
XLIV. Thronus tuus Deus in sæculum sæculi. *Hebr.* 1.
L. Ut justificeris in sermonibus tuis. *Rom.* 3.
LIV. Jacta super Dominum curam tuam. 1. *Petr.* 5.
LXI. Unusquisque propriam mercedem accipiet. 1. *Cor.* 3.
LXVII. Ascendens in altum, captivam duxit captivitatem. *Ephes.* 4.
LXVIII. Zelus domus tuæ comedit me. *Joan.* 2.
LXVIII. Impropria improprie

rantium tibi ceciderunt super me. *Roman.* 15.
 LXVIII. Fiat mensa eorum eorum ipsi in laqueum. *Roman.* 11.
 LXXVIII. Fiat commemoratio eorum deserta. *Act.* 1.
 LXXVIII. In siti mea potaverunt me aceto. *Joan.* 19.
 LXXVII. Aperiam in parabolis os meum. *Matt.* 13.
 LXXVII. Panem cœli dedit eis. *Joan.* 6.
 LXXXI. Ego dixi, dii estis. *Joan.* 10.
 LXXXVIII. Inveni David servum meum. *Act.* 13.
 XC. Angelis suis mandavit de te. *Matt.* 4. *Luca* 4.
 XCIII. Dominus novit cogitationes sapientium quoniam vanæ sunt. 1. *Corinth.* 3.
 XCIV. Hodie si vocem ejus audieritis. *Heb.* 3.
 XCIV. Sicut juravi in ira mea. *Hebr.* 4.
 XCVI. Et adorent eum omnes Angeli ejus. *Heb.* 1.
 CI. Tu in principio Domine terram fundasti. *Heb.* 1.
 CIII. Qui facit Angelos suos spiritus. *Heb.* 1.
 CVIII. Et Episcopatum ejus accipiat alter. *Act.* 1.
 CIX. Dixit Dominus Domino meo. *Matt.* 22. *Luc.* 20. *Act.* 2.
 CIX. Sede à dextris meis. *Heb.* 1.
 CIX. Donec ponam inimicos tuos scabellum, &c. *Heb.* 1.

1. *Corinth.* 15.
 CIX. Tu es sacerdos in æternum. *Hebr.* 5. 7.
 CIX. Juravit Dominus, & non poenitebit eum. *Hebr.* 7.
 CXI. Dispersit, dedit pauperibus. 2. *Corinth.* 9.
 CXV. Credidi propter quod locutus sum. 2. *Corinth.* 4.
 CXV. Omnis homo mendax. *Roman.* 3.
 CXVI. Laudate Dominum omnes gentes. *Rom.* 15.
 CXVII. Dominus mihi adjutor, non timebo, quid faciat mihi homo? *Heb.* 13.
 CXVII. Lapidem quem repro- baverunt ædificantes. *Matth.* 21. *Marc.* 12. *Act.* 4. 1. *Pet.* 2.
 CXVII. Hosanna filio David. *Matth.* 21.
 CXXXI. De fructu ventris tui ponam super sedem tuam. *Act.* 2.
 CXXXIX. Venenum aspidum sub labiis eorum. *Roman.* 3.

P R O V E R B.

CAPUT III. Nolite esse prudentes apud vosmetipsos. *Roman.* 12.
 III. Fili mi, noli negligere disciplinam Domini. *Hebr.* 12.
 III. Quem diligit Dominus, corrumpit. &c. *Hebr.* 12. *Apoc.* 3.
 X. Charitas operit multitudinem peccatorum. 1. *Petr.* 4.
 XVII. Videte ne quis malum pro malo alicui reddat. 1. *Thess.* 5. 1. *Petr.* 3.

Qq q iij.

- XX. Qui maledixerit patri vel matri. *Matth.* 15. *Marc.* 7.
 XXV. Si esurierit inimicus tuus, ciba illum. *Roman.* 12.
 XXVI. Canis reversus ad vomitum. 2. *Petr.* 2.

I S A I A S.

- CAPUT I. Nisi Dominus sabaoth reliquisset nobis semen. *Rom.* 9.
 V. Homo plantavit vineam. *Matth.* 21. *Marc.* 12. *Luc.* 20.
 VI. Sanctus, sanctus, sanctus Dominus Deus Sabaoth. *Apoc.* 4.
 VI. Auditu audietis, & non intelligetis. *Matth.* 13. *Marc.* 4. *Luc.* 8. *Joan.* 12. *Act.* 28. *Rom.* 11.
 VII. Ecce virgo in utero habebit. *Matthai* 1.
 VIII. Ecce ego, & pueri mei quos dedit mihi Deus. *Hebr.* 2.
 IX. Terra Zabulon, & terra Nephtali. *Matth.* 4.
 X. Si fuerit numerus filiorum Israël tanquam arena maris. *Rom.* 9.
 XI. Revelabitur ille iniquus, quem Dominus interficiet spiritu oris sui. 2. *Thessal.* 2.
 XI. Erit radix Jesse. *Rom.* 15. *Act.* 13.
 XXI. Cecidit, cecidit Babylon illa magna. *Apoc.* 14.
 XXII. Manducemus & bibamus, cras enim moriemur. 1. *Cor.* 15.

- XXII. Hæc dicit sanctus & verus, qui habet clavem David. *Apoc.* 3.
 XXV. Absterget Deus omnem lachrymam ab oculis. *Apoc.* 7. 21.
 XXVIII. Quoniam in aliis linguis & labiis aliis loquar populo huic. 1. *Cor.* 14.
 XXVIII. Ecce pono in Sion lapidem offensionis. *Act.* 4. *Rom.* 9. 1. *Petr.* 2.
 XXIX. Populus hic labiis me honorat. *Matth.* 15. *Marc.* 7.
 XXIX. Perdam sapientiam sapientium, & prudentiam, &c. 1. *Cor.* 1.
 XXXIII. Ubi sapiens? ubi scriba? ubi inquisitor hujus sæculi? 1. *Cor.* 1.
 XL. Vox clamantis in deserto. *Matth.* 3. *Marc.* 1. *Luc.* 3. *Joan.* 1.
 XL. Omnis caro foenum. 1. *Petr.* 1. *Jacob.* 1.
 XL. Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis consiliarius ejus fuit? *Rom.* 11.
 XL. Quis enim cognovit sensum Domini? aut quis instruxit eum? 1. *Cor.* 2.
 XLI. Ego sum primus & novissimus. *Apoc.* 1. & 22.
 XLII. Ecce puer meus quem elegi. *Matth.* 12.
 XLIII. Ecce nova facio omnia. *Apoc.* 21. 2. *Cor.* 5.
 XLV. Numquid dicit figmentum. *Rom.* 9.
 XLV. Vivo ego dicit Dominus, quoniam mihi flectetur

TESTIMONIORUM, &c. 495

- omne genu. *Rom.* 14.
- XLIX. Posui te in lucem gentium. *Act.* 13.
- XLIX. Tempore accepto exaudivi te, & in die salutis. 2. *Cor.* 6.
- XLIX. Non esurient, neque sicient amplius. *Apocal.* 7.
- L. Tunc expuerunt in faciem ejus. *Matth.* 26.
- LII. Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem! *Rom.* 10.
- LII. Propter quod exite de medio eorum, & separamini, &c. 2. *Cor.* 6.
- LII. Nomen Dei per vos blafphematur. *Rom.* 2.
- LII. Quibus non est annuntiatum de eo, videbunt. *Rom.* 15.
- LIII. Domine, quis credidit auditui nostro? *Joan.* 12. *Rom.* 10.
- LIII. Ipse infirmitates nostras accepit. *Matth.* 8.
- LIII. Tanquam ovis ad occisionem. *Act.* 8.
- LIII. Et cum iniquis reputatus est. *Marc.* 15. *Luca.* 22.
- LIII. Qui peccatum non fecit, nec inventus est dolus. 1. *Petr.* 2. *Joan.* 3.
- LIII. Qui peccata nostra pertulit in corpore. 1. *Petr.* 2.
- LIV. Lætare sterilis quæ non parit. *Galat.* 4.
- LIV. Et erunt omnes docibiles Dei. *Joan.* 6.
- LV. Et qui sitit veniat: & qui vult, accipiat aquam vitæ gratis. *Apoc.* 22.
- LV. Dabo vobis sancta David fidelia. *Act.* 13.
- LVI. Domus mea domus orationis vocabitur. *Matth.* 21. *Marc.* 11. *Luc.* 19.
- LIX. Contritio & infortuna in viis eorum. *Rom.* 3.
- LIX. Galeam salutis assumite. *Ephes.* 6. 1. *Thessal.* 5.
- LIX. Veniet ex Sion qui eripiat, avertat impietatem à Jacob. *Rom.* 11.
- LX. Et portæ ejus non claudentur per diem. *Apoc.* 21.
- LX. Et civitas non eget sole, neque luna. *Apoc.* 21.
- LX. Nox ultrà non erit. *Apoc.* 22.
- LXI. Spiritus Domini super me. *Luc.* 4.
- LXII. Dicite filiæ Sion: Ecce Rex tuus venit. *Matth.* 21.
- LXIV. Quod oculus non vidit, nec auris audivit. 1. *Cor.* 2.
- LXV. Inventus sum à non querentibus me. *Rom.* 10.
- LXV. Tota die expandi manus meas ad populum non credentem. *Rom.* 10.
- LXV. Novos verò cælos & novam terram. 2. *Petr.* 3. *Apoc.* 21.
- LXVI. Cælum mihi sedes est. *Act.* 7.
- LXVI. Ubi vermis eorum non moritur. *Marc.* 9.

J E R E M.

CAPUT VII. Vos autem fecistis

- illam, speluncam latronum.
Matt. 21. Marc. 11. Luc. 19.
- IX. Qui gloriatur in Domino
glorietur. *1. Cor. 1. 2. Cor. 10.*
- X. Quis non timebit te Domine?
Apoc. 95.
- XVII. Ego sum scrutans renes
& corda. *Apoc. 2.*
- XXI. Vox in Rama audita est.
Matth. 2.
- XXXI. Ero vobis in patrem,
& vos eritis mihi in filios.
2. Cor. 6.
- XXXI. Ecce dies venient, di-
cit Dominus, & consumma-
bo super domum Israël, & su-
per domum Juda testamen-
tum novum. *Heb. 8.*
- XXXI. Hoc autem testamentum
quod testabor ad illos: Dabo
leges meas in cordibus eo-
rum. *Heb. 10.*
- LI. Cecidit, cecidit Babylon
magna. *Apoc. 18.*

E Z E C H.

- CAPUT III. Accipe librum, &
devora illum. *Apoc. 10.*
- XX. Qui fecerit homo, vivet
in ea. *Rom. 10.*
- XXXII. Sol obscurabitur, &
luna non dabit lumen suum.
Matth. 24.
- XXXVI. Nomen Dei per vos
blasphematur inter gentes.
Rom. 2.

D A N I E L.

- CAPUT IX. Cùm videritis abo-
minationem desolationis,

Matth. 24. Marc. 13. Luc. 21.

O S E E.

- CAPUT I. Et erit, in loco ubi
dictum est eis, non plebs mea
vos. *Rom. 9.*
- II. Vocabo non plebem meam,
plebem meam. *Rom. 9. 1. Pet. 2.*
- VI. Misericordiam volo, & non
sacrificium. *Matth. 9. 12.*
- X. Tunc incipient dicere mon-
tibus: Cadite super nos: &
collibus: Operite nos. *Luc. 23.*
- XI. Ex Ægypto vocavi filium
meum. *Matth. 2.*
- XIII. Absorpta est mors in
victoria. *1. Cor. 15.*

J O E L.

- CAPUT II. Et erit in novissimis
diebus, dicit Dominus, ef-
fundam de spiritu meo. *Act. 2.*
- II. Omnis enim quicumque in-
vocaverit nomen Domini,
salvus erit. *Rom. 10.*

A M O S.

- CAPUT V. Numquid victimas
& hostias obtulistis mihi? *Act. 7.*
- VI. Væ vobis divitibus. *Luc. 6.*
- IX. Post hæc revertar, & re-
dificabo tabernaculum Da-
vid. *Act. 15.*

JONAS.

J O N A S.

CAP. II. Sicut fuit Jonas in ventre ceti tribus diebus & tribus noctibus. *Matth. 12. Luc.*

II.

III. Pœnitentiam egerunt in prædicatione Jonæ. *Matth. 12. Luc. II.*

M I C H Æ A S.

CAPUT V. Et tu Bethlechem terra Juda. *Matth. 2.*

VII. Veni separare hominem adversus patrem suum, & filiam, adversus matrem. *Matth. 10. Luc. 12.*

A G G Æ U S.

CAPUT II. Adhuc semel, & ego movebo non solum terram, sed & cælum. *Heb. 12.*

H A B A C U C.

CAPUT I. Videte contemptores, & admiramini, & disperdimini: quia opus operor ego in diebus vestris. *Act. 13.*

II. Justus autem ex fide vivit. *Rom. 1. Galat. 3.*

N A H U M.

CAPUT I. Quàm speciosi pedes evangelizantium pacem! *Rom. 10.*

Z A C H A R.

CAPUT VIII. Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo. *Ephes. 4.*

IX. Ecce Rex tuus venit. *Matth. 21. Joan. 12.*

XI. Et acceperunt triginta argenteos. *Mat. 27.*

XII. Videbunt in quem compunxerunt. *Joan. 19.*

XIII. Percutiam pastorem. *Mat. 26. Marc. 14.*

M A L A C H.

CAPUT I. Jacob dilexi, Esäu autem odio habui. *Rom. 9.*

III. Ecce ego mitto Angelum meum. *Matth. 11. Marc. 1. Luc. 7. Joan. 1.*

IV. Ipse est Elias qui venturus erat. *Matth. 2.*

I V. Quid est quod scribæ dicunt, quòd Eliam oporteat primum venire? *Matth. 17. Marc. 19.*

IV. Ut convertat corda patrum in filios. *Luc. 1.*





INDEX ALTER,
IN QUO ITIDEM
NOVI TESTAMENTI
TESTIMONIA

Ex Veteri excerpta annotavimus, si non ad verbum, certè juxta sententiam : ex quorum collatione cum iis, à quibus videntur desumpta, non parum lucis accedet Christianis lectoribus.

G E N E S I S.

CAPUT I. Fide intelligimus aptata esse sæcula verbo Dei. *Heb. 11.*

I. Coeli erant prius, & terra. 2. *Petr. 3.*

I. Benè omnia fecit. *Marc. 7.*

I. Adam primus formatus est. 1. *Tim. 2.*

II. Non enim vir ex muliere est. 1. *Corinth. 11.*

III. Serpens seduxit Hevam astutia. 2. *Cor. 11.*

III. Adam non est seductus. 1. *Tim. 2.*

I V. Fide plurimam hostiam Abel quàm Cain obtulit. *Heb. 11.*

IV. A sanguine Abel justus. *Matt. 23.*

IV. Non sicut Cain qui ex ma-

ligno erat. 1. *Joan. 3.*

IV. Væ illis qui in via Cain abiecti. *Juda Epist.*

V. Fide, Enoch translatus est. *Hebr. 11.*

VI. Quando expectabant Dei patientiam. 1. *Petr. 3.*

VI. Fide Noë responso accepto, de iis... aptavit arcam. *Heb. 11.*

VII. Octavum Noë justitiæ præconem custodivit. 2. *Petr. 2.*

VII. Sicut in diebus ante diluvium. *Matth. 24.*

IX. Omnes qui acceperint gladium, gladio peribunt. *Mat. 26. Apoc. 13.*

XII. Fide, qui vocatur Abraham, obedivit. *Hebr. 11.*

XIV. Hic enim Melchisedech, Rex benedixit ei. *Hebr. 7.*

XVI. Abraham filium habuit de

- ancilla. *Galat. 4.*
 XVII. Et signum accepit circumcisionis. *Roman. 4. Act. 7.*
 XVIII. Fide, & ipsa Sara sterilis virtutem in conceptionem seminis accepit. *Heb. 11.*
 XVIII. Sicut Sara obediebat Abrahæ. *1. Petr. 2.*
 XVIII. Evertit civitates Sodomorum. *1. Petr. 2.*
 XIX. Sicut Sodoma, & Gomorra factæ sunt exemplum. *Juda Epist.*
 XIX. Memores estote uxoris Lot. *Luc. 17.*
 XIX. Sicut factum est in diebus Lot. *Luca 17.*
 XXI. Abraham habuit filium de libera. *Galat. 4.*
 XXII. Fide, obtulit Abraham Isaac. *Heb. 11.*
 XXII. Offerens Abraham filium suum Isaac super Altare. *Jac 2.*
 XXII. Sicut locutus est ad patres nostros. *Luc. 1.*
 XXV. Rebecca ex uno concubitu, habens Isaac patris nostri. *Roman. 9.*
 XXV. Ne quis fornicator aut prophanus, ut Esau. *Heb. 12.*
 XXVII. Fide, & de futuris benedixit. *Heb. 11.*
 XLVIII. Fide, Jacob moriens singulos filiorum Joseph benedixit. *Heb. 11.*
 XLIX. Quem scripsit Moyses in lege & Prophetis, invenimus Jesum. *Joan. 1.*
 L. Fide, Joseph moriens, de professione filiorum Israël

memoratus est, & de ossibus mandavit. *Heb. 11.*

E X O D.

- CAPUT II. Fide, Moyses natus, occultatus est mensibus tribus. *Hebr. 11.*
 II. Fide, Moyses grandis factus, negavit se esse filium filix Pharaonis. *Hebr. 11.*
 II. Cum vidisset Moyses quendam injuriam patientem, vindicavit illum. *Act. 7.*
 III. Expletis annis quadraginta: apparuit illi in deserto. *Act 7.*
 XII. Fide, celebravit pascha. *Hebr. 11.*
 XIV. Omnes in Moyse baptizati sunt in nube & in mari. *1. Cor. 10.*
 XIV. Fide, transferunt mare rubrum. *Hebr. 11.*
 XVI. Patres vestri manducaverunt manna. in deserto. *Joan. 6.*
 XVI. Panem de Cœlo dedit eis. *Joan. 6.*
 XVI. Omnes eandem escam spiritalem manducaverunt. *1. Cor. 10.*
 XVII. Bibebant de spirituali. *1. Cor. 10.*
 XIX. Et si bestia tetigerit montem, lapidabitur. *Hebr. 12.*
 XIX. Gens sancta, populus acquisitionis. *1. Petr. 2.*
 XX. Non perjurabis. *Matt. 5.*
 XX. Non homicidium facies. *Matth. 19.*

R r r ij

XX. Non enim accessistis ad tractabilem montem. *Hebr.* 12.

XXIV. Lecto omni mandato legis. *Heb.* 9.

XXVI. XXXVI. Tabernaculum factum est. *Hebr.* 9.

XXXII. Neque idololatræ efficiamini. 1. *Cor.* 10.

L E V I T.

CAPUT. XII. In Sabbatho circumciditis. *Joan.* 7.

XII. Postquam consummati sunt dies octo, ut circumcidetur puer. *Luc.* 2.

XII. Postquam impleti sunt dies purgationis ejus. *Luc.* 2.

XII. Ut darent hostiam secundum quod dictum est in lege Domini. *Luc.* 2.

XIV. Offer munus tuum quod præcepit Moyses, &c. *Mat.* 8. *Marc.* 1. *Luc.* 5.

XVI. Omnis multitudo populi erat orans foris. *Luc.* 1.

XVI. Si enim sanguis hircorum, & taurorum, & cinis vitulæ aspersus inquinatos sanctificat. *Heb.* 9.

XIX. Nolite in personarum acceptione habere fidem Domini gloriæ. *Jac.* 2.

XIX. Si peccaverit in te frater tuus. *Matt.* 18. *Luc.* 17.

XX. In lege Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare. *Joan.* 8.

N U M E R I.

CAPUT VIII. Omne masculinum adaperiens vulvam. *Luc.* 2.

IX. Patres nostri omnes sub nube fuerunt, & omnes mare transierunt. 1. *Cor.* 10.

XI. Panem de Cœlo dedit eis manducare. *Joan.* 6.

XII. Qui fidelis est ei, sicut & Moyses in omni domo. *Heb.* 3.

XIV. Nonne illis, qui peccaverunt, quorum cadavera filiorum Israël prostrata sunt in deserto. *Heb.* 3.

XIV. Sicut quidam eorum murmuraverunt, & perierunt ab Exterminatore. 1. *Cor.* 10.

XVI. In contradictione Core perierunt. *Jud. Epist.*

XIX. Quorum enim animalium infertur sanguis pro peccato. *Heb.* 13.

XX. Bibebant autem de spiritali petrâ. 1. *Cor.* 10.

XXI. Neque tentemus Christum. 1. *Cor.* 10.

XXI. Sicut Moyses exaltavit serpentem in deserto. *Joan.* 3.

XXII. Subjugale mutum animal, hominis voce loquens, prohibuit Prophetæ insipientiam. 2. *Pet.* 2.

XXII. Errore Balaam mercede effusi sunt. *Jud. Ep.* 2. *Pet.* 2.

XXIV. Balaam docebat Balac mittere scandalum coram filiis Israël. *Apoc.* 2.

XXV. Neque fornicemur sicut

quidam ex ipsis fornicati sunt.

1. *Cor.* 10.

XXVI. Prostrati sunt in deserto.

1. *Cor.* 10.

XXVIII. Sabbathis sacerdotes in Templo, Sabbathum violant.

Matth. 12.

DEUTERON.

CAPUT I. XVI. Nolite in personarum acceptione habere fidem Domini gloriæ. *Jac.* 2.

V. Non perjurabis. *Matth.* 5.

X. Non est acceptio personarum apud Deum. *Rom.* 2. *Act.*

10. *Col.* 4. *Ephes.* 6. 1. *Per.* 1.

XVII. Irritam quis faciens legem Moyfi sine ulla miseratione duobus vel tribus testibus moritur. *Heb.* 10.

XVIII. Nescitis quoniam qui in sacrario operantur, quæ de sacrario sunt, edunt. 1.

Cor. 9.

XXIV. Quicumque dimiserit uxorem suam, det ei libellum. *Matth.* 5. 19. *Marc.*

10.

JOSUE.

II. Similiter & Rahab meretrix, nonne ex operibus justificata est. *Jac.* 2.

VI. Fide, muri Jericho corruerunt. *Heb.* 11.

VI. Fide, Rahab meretrix non periit cum incredulis. *Heb.* 11.

REGUM I.

CAPUT XXI. Non legistis quid fecerit David, quando esuriit. *Matth.* 12. *Marc.* 2. *Luc.* 6.

REGUM III.

CAPUT II. Liceat audenter dicere ad vos de Patriarcha David. *Act.* 2. 13.

X. Regina Austri venit, surget in Judicio cum generatione ista, & condemnabit eam. *Matth.* 12. *Luc.* 11.

XVII. In diebus Eliæ clausum est Cœlum. *Luc.* 4.

XVII. Elias homo erat similis nobis. *Jac.* 5.

REGUM IV.

CAPUT IV. Neminem per viam salutaveritis. *Luc.* 10.

V. Multi leprosi erant in Israël. *Luc.* 4.

PARALIP. I.

CAPUT XXIII. Næc quisquam sumit sibi honorem. *Heb.* 5.

JOB.

CAPUT I. Nihil intulimus in hunc mundum. 1. *Tim.* 6.

V. Beatus vir qui suffert tentationem. *Jac.* 1.

XXXIV. Non est personarum acceptor Deus. *Act.* 10.

R r r iij

502 INDEX TESTIMONIORUM, &c.

DAVID. PSALM.

PSALM. XL. Filius hominis vadit, sicut scriptum est. *Matth. 26. Marc. 14. Luc. 22.*

CXXXI. Petiit David, ut inveniret tabernaculum Deo Jacob. *Act. 7.*

P R O V E R B.

CAPUT XI. Si justus vix salvabitur, impius & peccator ubi parebunt? 1. *Petr. 4.*

XVII. Sit autem omnis homo velox. *Jacob. 1.*

XX. Si dixerimus quoniam peccatum non habemus, ipsi nos seducimus, & veritas in nobis non est. 1. *Joan. 1.*

XXIV. Nolite in personarum acceptione habere fidem Domini gloriæ. *Jac. 2.*

XXV. Cum invitatus fueris ad nuptias, non discumbas in primo loco. *Luc. 14.*

I S A I A S.

VIII. Ecce positus est hic in ruinam & in resurrectionem multorum in Israël. *Luc. 2.*

XIII. Statim post tribulationem dierum illorum sol obscurabitur, & luna non dabit lumen suum, &c. *Matth. 24. Marc. 13. Luc. 21.*

XL I. Suscepit Israël puerum suum. *Luc. 1.*

LIV. Beatæ steriles, & ventres qui non genuerunt. *Luc. 23.*

LVIII. Esurivi, & dedistis mihi

manducare. *Matth. 25.*

LXIII. Et vestitus erat veste aspersa sanguine. *Apoc. 19.*

J E R E M.

CAPUT II. Homo erat pater familias qui plantavit vineam. *Matth. 21. Marc. 12. Luc. 20.*

XVIII. Numquid dicit figmentum ei qui se finxit. *Rom. 9.*

E Z E C H I E L.

CAPUT III. Et cum consummati fuerint mille anni, solvetur Satanas de carcere suo, & exibit, & seducet gentes. *Apoc. 20.*

XII. Ubi est promissio aut adventus ejus. 2. *Pet. 3.*

XVIII. Esurivi, & dedistis mihi manducare. *Matth. 25.*

D A N I E L.

CAPUT VII. Et erat numerus eorum millia millium. *poc. 5.*

XII. Et Angelus quem vidi stantem super mare & super terram, levavit manum suam ad coelum. *Apoc. 10.*

J O E L.

CAPUT III. Sol obscurabitur, & luna non dabit lumen suum. *Matth. 24. Marc. 13. Luc. 21.*

M I C H.

CAPUT II. Non habemus hinc manentem civitatem, sed futuram inquirimus. *Heb. 13.*

IV. Regnabit in domo Jacob in æternum. *Luc. 1.*

F I N I S.



T A B L E

D E S M A T I E R E S

C O N T E N U E S

DANS LES NOUVELLES DISSERTATIONS:

A

A *BRAHAM* nâquit un an ou deux après la mort de Noé, *page* 16. Lorsque Dieu le fit sortir de son psys, Tharé & sa famille étoient établis à Ur de Caldée, *ibid.* Ses différens voyages, 17. S'il sçavoit l'Hébreu & le Caldéen, & s'il a parlé Caldéen avant que de parler Hébreu, 14. Parloit-on Hébreu dans la famille d'Abraham, avant qu'il vînt dans le pays de Canaan? *ibid.*

Adam, le plus grand des Géans, selon les Rabbins & selon plusieurs Chrétiens, 32. Ce que les Hébreux enseignent touchant la formation d'Adam, & la hauteur de sa taille, *ibid.* Suivant la tradition des Hébreux rapportée par saint Jérôme, Adam est enterré à Hébron, qu'on appelloit anciennement Cariat-Arbé, 33

Actes de Pilate envoyez à l'Empereur Tibère au sujet de la mort de Jesus-Christ, 338. & *suiv.* Voyez *Pilate.*

Agonie de Notre Seigneur Jesus-Christ au Jardin des Oliviers, a fait diverses impressions sur les esprits,

301. & *suiv.* Le récit de cette Agonie a été retranché de plusieurs Exemplaires, pourquoi? *ibid.* Explication du mot d'Agonie, 304
Akiba, Histoire du Rabbins Akiba au sujet du Purgatoire. 217

Ame, le dogme de l'immortalité de l'Ame a toujours été enseigné, non seulement par les Hébreux, mais aussi par les Caldéens, les Indiens & les Egyptiens, avant que les Grecs en eussent connoissance, 194. & *suiv.* Les Rabbins donnent aux Ames, après la séparation du corps, un autre corps plus subtil, 193. Dniel semble distinguer l'Ame d'avec l'Esprit, 194. Les Saducéens nioient l'immortalité de l'Ame, *ib.* Quels sont les premiers Auteurs du dogme de l'immortalité de l'Ame, 194. 195. C'est dans l'écriture que l'on trouve non seulement la tradition & la créance de l'immortalité de l'Ame, mais aussi les preuves & les fondemens de ce dogme, 195. C'est de l'écriture que les Platoniciens & d'autres Anciens ont pris que l'ame de l'homme étoit comme un écoulement, ou une partie de la substance de Dieu : ce qu'en disent Cicéron & Sénèque, *ibid.*

Réponses solides aux objections contre l'immortalité de l'Âme, tirées des expressions de l'Écriture qui semblent égaler les animaux à l'homme, 195. & *suiv.* Quel est le lieu du Jugement des Âmes, selon les Rabbins, & selon les Pharisiens? 203. Ce qu'Homère & Virgile disent de l'Âme après la mort, 191. Dans l'Écriture on voit l'Âme distinguée de l'entendement ou de l'esprit, *ibid.* Philon distingue fort bien l'âme sensitive de l'âme raisonnable, 192. Il insinué que l'âme est matérielle, *ibid.* Joseph l'Historien Juif, & l'Auteur de l'ancien Livre d'Hénoch, supposent les âmes corporelles, 193. Preuves de l'immortalité de l'âme, citées de passages de l'Écriture, 196. & *suiv.* Preuve décisive qui démontre que les Hébreux tenoient l'existence des âmes après la mort du corps, & leur immortalité, 199. Apparitions des âmes dans l'ancien & dans le nouveau Testament; ce qu'en pensent les Rabbins, *ibid.* & *suiv.* Les défenses de la Nécromantie sous peine de la vie, sont une preuve que les Juifs croyoient l'immortalité de l'âme, 200. Ceux qui ne l'ont pas cru parmi eux, sont regardez comme des Héretiques, *ibid.* Quels sont ceux parmi eux qui ont nié l'immortalité de l'âme, & quels sont ceux qui ont assuré son anéantissement? *ibid.* Bonheur de l'âme dans le Paradis, selon les anciens Hébreux, 204. & *suiv.* Peines de l'âme en Enfer, selon les mêmes Hébreux, 206. & *suiv.* Métempsychose de l'âme, enseignée par les Pharisiens & par plusieurs Rabbins, 212. & *suiv.* Purgatoire de l'âme, selon les anciens Hébreux, 215. & *suiv.* Conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hé-

breux, sur l'âme, 218. & *suiv.*

Âme. Le nom d'*Âme* est souvent équivoque dans les Ecrits des Anciens. Propriétés qu'ils donnent à l'âme, selon la signification qu'ils attribuent à ce mot *Âme*, 190. Sort des âmes qui avoient bien vécu, & de celles qui avoient mal vécu; leurs séjours différens, 191. Demeure particulière & occupation de l'âme & de l'esprit des Bienheureux, selon les Anciens, *ibid.* Les anciens Hébreux reconnoissoient un Ange qui présidoit à la mort, & qui tiroit l'âme du corps d'une manière douce ou violente, suivant le mérite de la personne, 201. Exemples rapportez dans l'Écriture, de ceux dont l'âme a été livrée à cet Ange de mort, *ibid.* Les Rabbins croyent que l'âme du mort vient souvent visiter le corps qu'elle a quitté, 202

Âmes des Réphaims ou Géans, détenues dans les Enfers, 37

Amira, Maronite du Mont Liban: Argument qu'il propose pour prouver que la Langue Syrienne, ou Caldaïque, est la Langue primitive. Réponses à ses raisons, & réfutation de son argument, 12

Anciens. Le nom d'*Âme* est souvent équivoque dans les Ecrits des Anciens. Propriétés différentes qu'ils donnent à l'âme selon la signification qu'ils attribuent à ce mot *Âme*, 190. Selon les Anciens, si ce sont des âmes qui avoient bien ou mal vécu. Demeures & occupations différentes de chacune, *ibid.*

Androcle: sa délivrance singulière des bêtes auxquelles il avoit été condamné, 361

Anges. Les anciens Hébreux reconnoissoient un Ange qui présidoit à la mort, & qui tiroit l'âme du corps d'une manière douce ou violente, suivant le mérite de la personne, 201

Tous

Tous ceux qui mouroient d'une mort prématurée & violente, étoient regardez parmi eux comme des victimes de la vengeance divine, & comme livrez à l'Ange de mort, à l'Ange Exterminateur, en punition de leurs péchez, ou de ceux de leurs peres, ou de leurs Rois, 201. Exemples rapportez dans l'écriture, de ceux qui ont été abandonnez à l'Ange de mort, *ibid.* Ce qui est rapporté de l'Ange de mort par rapport à Moïse dans la vie de ce grand Législateur, publiée par Monsieur Gaulmin, *ibid.* Détails que font les Rabbins de tout ce que fait l'Ange de mort, à la mort de chaque homme, & après sa mort, 202

Anges. Ce que Simon le Magicien & ses Disciples enseignoient touchant les Anges, 324. Ils leur attribuoient tout l'ancien Testament, *ibid.* Malgré leurs mauvaises idées, & leurs mépris des Anges, il est certain qu'ils leur rendirent un culte idolâtre, *ibid.* Pour quels motifs vouloient-ils qu'on les honorât? Explication d'un passage de saint Paul à ce sujet, *ibid. & suiv.*

Animaux. Il n'est pas vrai universellement que tous les animaux ayent leur cri, ou leur chant naturel, 8

Annac. Origine du proverbe, *Pleurer Annac.* Deux explications qu'on y donne, 367. 368

Apôtres. Les Apôtres & leurs Disciples par le zèle brûlant qu'ils avoient de répandre par tout la vraie Religion, s'empresèrent de communiquer la vérité à tous les Peuples par des Traductions de l'écriture en Langue vulgaire, 144. Les Apôtres étoient pour la plupart gens pauvres, & nullement instruits des lettres humaines. Ils ont plus fait de fruit, & ont plus converti de Sçavans par leur simplicité

& la bassesse de leur style, qu'ils n'auroient pû faire avec toute l'éloquence & le sçavoir des Philosophes & des Orateurs, 148. 149

Arabe. La Langue Arabe a beaucoup de rapport avec la Langue Hébraïque, elle en est apparemment une branche, 15

Arbacès fonde la Monarchie des Médés, 84

Arche. L'Arche de Noe s'arrêta après le Déluge sur le mont Ararat en Arménie, & ce fut dans ce pays que les hommes demeurèrent d'abord, 58

Aristée. L'histoire des Septante rapportée par Aristée, est fabuleuse dans toutes ses circonstances, 174. 182. 185. Précis de l'histoire d'Aristée, 174. *& suiv.* Aristée se dit Gentil & Garde du corps du Roi Ptolémée Philadelphe. Il dit dans sa Préface qu'il fut envoyé par ce Prince à Jérusalem, *ibid.* Nombre des Livres qui étoient dans la Bibliothèque de Ptolémée Philadelphe, *ibid.* Selon Aristée, captivité des Juifs par Ptolémée fils de Lagus, & pere de Philadelphe, 174. Délivrance de ces Juifs captifs par Philadelphe, 175. Ambassadeurs députez par Philadelphe au Grand-Prêtre Eléazar, qui lui envoie soixante & douze Juifs habiles en Grec & en Hébreu, tirez des douze Tribus, six de chacune, *ibid.* Réception de ces soixante & douze Juifs par le Roi Ptolémée Philadelphe, à Alexandrie, *ibid.* Ils sont conduits dans l'Isle de Pharos; leur logement, leur maniere d'y travailler, 176. Comment, selon lui, la Traduction des Septante fut achevée; approbation qu'elle reçut, & par qui, 176. De quelle maniere le Roi Philadelphe la reçut & l'admira, 177. Pourquoi, selon Aristée, aucun Au-

- teur profane , avant la traduction des Septante , n'avoit fait mention des Livres des Juifs , faits à ce sujet ? *ibid.* C'est d'Aristée que Joseph a pris ce qu'il raconte de la Version des Septante , *ibid.* C'est de lui que Philon Juif a tiré ce qu'il dit des Septante : où Aristée a-t-il tiré ce qu'il dit de Philon Juif ? Y a-t-il deux Aristées ? Sentiment de Monsieur Vandale sur ces deux questions , *ibid.* & 178. Saint Justin le Martyr , saint Irenée & saint Augustin semblent avoir suivi l'Aristée de saint Epiphane. Joseph & Eusebe ont copié l'ancien Aristée , 180. Selon les meilleurs Critiques , il y a dans l'histoire des Septante par Aristée , des particularitez incompatibles avec les véritables histoires qui nous sont connues , 182. C'est d'Aristée que les Anciens ont pris ce qu'ils ont dit de la Version des Septante , 174
- Arménie.* Difficulté comment Moïse a pû appeller l'Arménie , Orient : Réponse à cette difficulté , 59
- Armenienne.* La Langue Armenienne est la même que la Caldéenne , quant au fond , 15
- Assyrie.* L'Empire d'Assyrie fondé par Nembrod , est la plus ancienne Monarchie de toutes celles d'Orient , 85
- Assyriens :* Leur Empire tombé , & relevé plus d'une fois , 86. Fin de leur Monarchie , *ibid.*
- Saint Augustin* ne doutoit pas qu'Hénoch n'eût composé quelque écriture sacrée , fondé sur le témoignage de saint Jude . 391. Il reconnoit que la Synagogue a eu de bonnes raisons de ne point l'admettre dans le Canon des Livres saints , *ib.* 392. Il montre que ces Ecrits ne peuvent être le Livre d'Hénoch que nous avons aujourd'hui , *ibid.* Il laisse indécis en un endroit , si saint Jacques étoit fils de saint Joseph. Et dans un autre il dit qu'il étoit fils d'Alphée , 262. Il a cru que la sueur de JESUS-CHRIST au jardin des Oliviers , étoit une sueur de sang pur , 305. Sentiment de saint Augustin sur le grand nombre de Traductions latines de l'Ecriture si communes dès les premiers siècles de l'Eglise , 144. D'où vient qu'on ne traduisoit pas sur l'Hébreu ? *ibid.* & 145. Sentiment & témoignage de saint Augustin sur l'autorité de la Version des Septante , 170. Il a cru l'autorité des Septante fort supérieure à celle des autres Interprètes Grecs , 172. Il leur attribue l'inspiration , & les égale aux Evangélistes : doit-il être suivi en cela ? *ibid.* Réfutation ample de ce sentiment par saint Jérôme , qui n'admet point les principes de saint Augustin , & qui n'admet point les Septante comme des Prophètes , 173. Il est celui des Peres qui a le plus raisonné sur le salut de Salomon , & qui a été le moins persuadé de sa prédestination , 139. Son sentiment sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST , & ses conjectures sur les signes qui paroîtront au Ciel à la fin du monde , 226. Il ne croit pas que les Justes qui ressusciterent au tems de la mort de JESUS-CHRIST , ayent été ressuscitez pour toujours , 250. A quoi rapporte-t-il l'origine du jeûne du Samedi , qui se pratiquoit dans l'Eglise de Rome ? 337. Il soutient qu'il y a eu autrefois des Géans. Raisons qu'il en rapporte , 39
- Avila-Gelle.* rapporte la délivrance singulière d'Androcle , qui avoit été condamné aux betes , 361
- Authenticité.* Il y a deux sortes d'authenticité , l'une intrinsèque , l'autre extrinsèque ; Qu'est-ce que l'u-

ne & l'autre, & comment chacune convient-elle aux Originaux de l'Écriture, & aux Versions & Copies?

157, 158

Authentique. Quoique l'Église dans le Concile de Trente ait déclaré la Version Vulgate authentique, elle n'a pas entendu la soutenir entièrement exemte de fautes. Décision du Concile là-dessus, 157. Selon Salméron, qui avoit assisté au Concile de Trente, le Concile décida seulement, que de toutes les Versions Latines, dont il venoit de paroître un grand nombre, la Version Vulgate étoit la seule que l'Église reconnoît pour authentique, *ibid.*

B

BABEL. La Tour de Babel est un de ces monumens dont le souvenir se conservera toujours, 56. La Tradition en a passé des Orientaux chez les Grecs, qui l'ont défigurée par leurs fables, *ibid.* C'est dans Moïse seul qu'on en trouve la pure vérité, 57. Celle attaquoit cette vérité par un très-mauvais raisonnement auquel Origènes répond solidement, *ibid.* Railleries de l'Empereur Julien sur cette histoire, & la réponse que lui fait saint Cyrille, *ibid.* Philon le Juif l'explique allégoriquement, 58. Récit de cette histoire par Moïse, 58. 59. Examen des circonstances de cet édifice. Cette Tour fut bâtie dans la terre de Sennaar. Motif de la construction, 60. & *suiv.* Description de la Tour de Babel, selon saint Jérôme, selon Adon, selon la Chronique d'Isidore, 66. Cette Tour étoit-elle la même chose que le Temple de Bélus? 67. 68. Depuis Alexandre le Grand, nous ne trouvons rien de bien certain sur la Tour de Babel ou de Ba-

bylone, 70. Hauteur & largeur de cette Tour, selon Strabon, *ibid.* Hérodote ne parle que de la largeur de cette Tour, *ibid.* Hauteur de la Tour de Babel, selon les Rabbin, *ibid.* Proportions de la Tour de Babel, rapportées par Benjamin de Tudelle, *ibid.* Relation & description détaillée de la Tour de Babel par Guyon. Sur quelle autorité il fonde sa description; est-elle recevable & digne de foi? 71. Ce que rapporte le sieur de la Boulaye, cité dans Daviti, de la Tour de Babel; détail qu'il en fait, *ibid.* Rapport sur ce sujet de Pietro della Vallé, 72. Raisons de ceux qui croient que certains restes qu'on voit, sont les ruines de l'ancienne Tour de Babel; Réponses solides à leurs raisons, 72. 73. Sentiment de Paul Orose, & après lui de S. Gregoire, sur la Tour de Babel, *ibid.* Conclusion: Tout ce que Moïse a dit de la Tour de Babel, est d'une vérité incontestable, 74

Babel. Confusion de Langues arrivée à Babel, 1. La manière dont elle se fit n'est point aisée à comprendre, & les Interprètes ne sont pas uniformes dans la manière de l'expliquer, 4. 5. Dieu est la cause immédiate de la confusion des Langues qui arriva à Babel, 6

Babylone. Les Voyageurs qui ont été dans le pays de Babylone, sont si peu d'accord entre eux, qu'on ne peut faire presque aucun fond sur leur récit, 71. Les peuples des environs ignorent la vraie situation de l'ancienne Babylone, & l'ignorance qui regne dans ces pays, leur fait dire des choses si peu vraisemblables, qu'elles ne méritent aucune créance, *ibid.* Il est très-possible que Nemrod, & les autres descendants de Noé ayent commencé la Ville & la Tour de Babylone, que

SSf ij

- Bélus l'ait achevée , que Semiramis l'ait ornée & dédiée , & que Nabuchodonosor ait encheri sur les ornemens de Semiramis , 69
- Bacchiarins* , Auteur contemporain de saint Augustin , soutient la conversion de Salomon , 132
- Saint *Basile* dans son Epître à Chilon met Salomon en parallèle avec Giezi & Judas le traître , 139. Raïson qu'il apporte pourquoi saint Joseph voulut quitter la sainte Vierge , 267
- Gorope *Bécan*. Foiblesse de ses raisons pour prouver que la Langue des Cimbres , ou la Langue Flamandé , est la Langue primitive , 14
- Beccos* , ou simplement *Béec* peut être une imitation du bélement des brebis , ou du cri des chèvres , 8. Deux enfans que Psammetichus Roi d'Egypte avoit fait élever séparés de tout commerce des hommes , ne prononçoient que ce seul mot , *ibid.* Ce que signifie le mot *Beccos* en Phrygien , 9
- Bédo le Vénérable* n'a point douté que JESUS-CHRIST n'eût véritablement sué du sang. A-t-il suivi S. Hilaire , qui soutient que cette sueur étoit miraculeuse & surnaturelle ? 302. 305. Il n'a pas cru la conversion de Salomon , 141
- Beléfis* , Gouverneur de la Babylonie , c'est le même que Nabonassar , ou Baladan , 84. Il est le premier des Rois Caldéens dont l'époque soit certaine , *ibid.* Ere de Beléfis ou Nabonassar , 83
- Bélus* l'Assyrien. En quel tems regna-t-il à Babylone ? 69. En quel tems Ninus son fils fonda-t'il le Royaume d'Assyrie ? Et quand Semiramis sa femme gouverna-t-elle ? *ibid.* Moïse n'a pû parler des ouvrages , ni de Bélus , ni de Semiramis , *ibid.* Ceux qui croient que Bélus est le même que Nemrod , tombent dans des anacronismes insoutenables , *ibid.*
- Bélus*. Description du Temple de Bélus , selon Diodore de Sicile : par qui fut-il bâti ? & avec quelle matière , avec combien de travail ? 67. Pourquoi les Caldéens y montoient-ils ? Description de trois statuës remarquables qu'il dit que Semiramis avoit mis dans ce Temple , 68. Ce que disent Pline , Joseph , Strabon & Arrien de ce Temple de Belus , *ibid.* Contrariété d'Hérodote à ces Auteurs. En quel tems fut-il ruiné , selon Hérodote ? A-t-il jamais été rétabli ? *ibid.* Est-ce de cette Tour ou de ce Temple de Bélus que Moïse a voulu parler dans l'Ecriture , quand il a parlé de la Tour de Babel ? 69. Ample description du Temple de Bélus , de son édifice , de ses étages , ou de ses différentes tours au nombre de huit , de ses richesses , de ses ornemens , de ses statuës & de ses particularitez , 70
- Saint *Bernard*. Raïson qu'il apporte pourquoi saint Joseph voulut quitter la sainte Vierge , & qu'il dit être le sentiment des Peres , 268
- Bêtes*. Noms de bêtes farouches que l'Ecriture donne en plusieurs endroits aux hommes emportés , brutaux , méchans & farouches : citations des endroits de l'Ecriture où ces sortes d'expressions sont employées , 353. Différentes manières dont on exposoit aux bêtes ceux qui y étoient condamnez , 361. Il étoit rare que les Spectateurs demandassent la vie ou la grace de quelques-uns de ceux qui étoient condamnez aux bêtes , *ibid.* Fait singulier d'Androcle , dont Aulugelle dit qu'on demanda la grace , dans l'amphithéâtre où il avoit été condamné aux bêtes , *ibid.* On n'exposoit point aux bêtes des Citoyens Romains , 355. Dieu per-

méttoit quelquefois que les saints Martyrs exposez aux bêtes, en sortoient sans en être attaquez, ni endommagez, pas même touchez, *ibid.* & 356. Priere singuliere & édifiante de saint Ignace Martyr à ce sujet, 356. Souvent les personnes exposées aux bêtes, sortoient du premier combat saines & sauvées, ou seulement légèrement blessées, & alors avant la fin du combat on les égorgéoit, ou bien ils étoient réservés pour un autre spectacle, *ibid.*

Bibliothèque. Nombre de volumes de la Bibliothèque d'Alexandrie; Variétéz des Auteurs, & difficultéz considérables là-dessus, 184

Blandine. Fait singulier de sainte Blandine qui avoit été condamnée & exposée aux bêtes, 362

Bocchoris. Constantin Manassé nommé Bocchoris un Roi d'Egypte, qu'Hérodote appelle Psammétichus. Il paroît faire un faute de mémoire, 8

Bochart Son Ouvrage pour prouver que les noms Hébreux sont significatifs, 18. Son Ouvrage de Géographie, intitulé, *Phaleg & Chanaan*, 20

Boulduc. Le Pere Boulduc Capucin a un sentiment singulier sur les Géans dont parle l'Écriture, qu'il soutient avoir été des hommes d'une vertu rare & extraordinaire, 30. 31. Il a été réfuté par un Anonyme, *ibid.* Le Pere Boulduc entreprend de rétablir l'autorité du Livre d'Hénoch. Ses idées sur ce sujet, 396

C

CABALISTES, sont les principaux Auteurs & défenseurs du sentiment de la Métempsychose parmi les Hébreux, 213. Ils ont sur ce sujet une infinité de détails & de minuties qu'il est inutile d'appro-

fondir, *ibid.* Sur quoi principalement fondent-ils le dogme de la Métempsychose? *ibid.* Ils prétendent que la Métempsychose ou la révolution des ames se fait jusqu'à trois fois. Réfutation de leur sentiment & de leurs fausses raisons, 214

Caldéens. Leur antiquité prétendue, 82. 83. Commencement de leur Monarchie, *ibid.*

Caldéenne. La Langue Caldéenne est une branche de l'Hébraïque: Elle n'est pas une même Langue avec l'Hébraïque, 12. Elle n'est point la Langue primitive, 13. & *suiv.* Réponses aux raisons tirées des étymologies des anciens termes de la Langue primitive, pour prouver que c'est la Langue Caldéenne, *ib.*

14

Celse prétendoit que Moïse avoit pris l'histoire de la Tour de Babel dans les Poètes. Origènes lui répond solidement, 57

Saint Chrysostome. Son sentiment sur la Version des Septante, 170. Il a crû que sous le nom de Géans, l'Écriture n'entend que des hommes d'une grande force de corps, 25. Il est un de ceux qui croyent que le Livre de l'Écclésiaste est un monument de la pénitence de Salomon, 131. Il n'a pourtant pas toujours parlé également sur cela, 138. Sentiment de saint Chrysostome sur les ténèbres arrivées à la mort de JÉSUS-CHRIST, 223. Examen qu'il fait des principales circonstances de ce miracle, ses raisons & ses réflexions sur cela, 224. Euthyme & Théophylacte rapportent en abrégé les mêmes raisons que saint Chrysostome sur ce sujet, *ibid.* Ce saint Pere dit expressément que ceux qui ressuscitent à la mort de JÉSUS-CHRIST, recoururent de nouveau, 249. *ibid.*

- tend à la lettre ce passage de saint Paul, *Selon l'homme, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*, 357
- Cicéron* parlant de la guerre des Géans contre les Dieux, la tourne en allégorie, 26
- M. le Clerc*. Son sentiment sur la manière dont la confusion des Langues arriva à Babel, 5. Il ne reconnoît dans les hommes en cette occasion qu'une division de cœur & de sentimens, *ibid.*
- Combats* contre les bêtes chez les Anciens: qu'étoit-ce, & de combien de sortes y en avoit-il? 360. quel étoit le nom que les Latins donnoient à ceux qui combattoient contre les bêtes? Combien les Grecs leur en donnoient de différens, *ibid.* On voit des restes des combats avec les bêtes, qui se faisoient pour faire montre de la force & de l'adresse, dans les jeux usitez encore aujourd'hui en Espagne, où des personnes de qualité combattent en présence du Roi & des Grands, contre des taureaux, *ibid.* Restes de ces combats qui se pratiquent dans le Mogol, 361. Fait singulier de Pepin le Bref, qui se lit dans l'Histoire de France, au sujet de ces combats, *ib.* On condamnoit aux combats des bêtes, des Chrétiens de toute sorte d'âge; différentes manières dont on les exposoit, *ibid.* Fait de sainte Blandine à ce sujet, 362
- Condamnez*. Différentes manières dont on exposoit ceux qui étoient condamnés aux bêtes, 361. Il étoit rare que les Spectateurs demandassent la vie ou la grace de quelques-uns de ceux qui étoient condamnés aux bêtes, *ibid.* Délivrance singulière d'Androclé condamné aux bêtes, *ibid.*
- Conformité* des citations de l'ancien Testament, qui se trouvent dans l'Évangile & dans les Épîtres de Saint Paul, avec le Texté des Septante, 170. 171
- Confusion*. La manière dont se fit la confusion des Langues à Babel, n'est point aisée à comprendre, & les Interprètes ne sont pas uniformes dans la manière de l'expliquer, 4. 5. Dieu en est la cause immédiate, selon le sens littéral de l'Écriture, selon les Pères & les Commentateurs, 5
- Corps*. Difficulté sur la qualité des corps des Saints qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, 241
- Saint *Cyprien* donne Saül & Salomon pour exemple de ceux qui ont perdu la grace pour y avoir été infidèles, 138. Il paroît avoir entendu dans le sens littéral, ces paroles de l'Apôtre saint Paul: *Selon l'homme, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*, 359
- Saint *Cyrille d'Alexandrie* a cru que saint Joseph étoit le plus proche parent de la sainte Vierge, & que Marie étoit la seule héritière de sa maison, 255. Il dit que les Géans dans le style de l'Écriture, sont des hommes violens & robustes, d'un air affreux & d'une figure difforme, 25
- Saint *Cyrille* répond aux railleries de l'Empereur Julien, sur la vérité de l'histoire de la Tour de Babel, 57
- Saint *Cyrille de Jérusalem* dit clairement que Salomon a reconnu sa faute, 130
- Cyrus*, Roi de Perse: est-il le Fondateur de cet Empire? 87. 88

D

DANIEL semble distinguer l'âme d'avec l'esprit, 194

David. Saint Joseph étoit de la race de David, 253. Étoit-il le seul héritier de cette race, ou seulement le plus proche parent de la sainte Vier-

ge, 254. L'Empereur Vespasien fit rechercher avec grand soin tous ceux qui étoient encore de la race de David pour les faire mourir, *ib.* Conclusion qu'on en tire contre un Critique qui a crû que saint Joseph en étoit le dernier héritier, *ibid.*

Déluge : Moïse sçavoit par la Tradition ce qui s'étoit passé avant & après le Déluge, 77

Démon, Obsessions & possessions du Démon, 273. & *suiv.* Raisons de ceux qui nient la réalité des obsessions du Démon, 274. & *suiv.* Raisons pour la réalité des possessions du Démon, 289. & *suiv.* Il n'y a point d'inconvénient à dire que le Démon agit sur l'esprit & sur la volonté d'un homme qu'il obsède, dès que l'on suppose que Dieu pardonne ou le permet ainsi, 298. Les expressions des Auteurs profanes & des Hébreux, qui attribuent certaines maladies au Démon, prouvent l'idée générale que l'on a toujours eue, que le mauvais Esprit est l'instrument dont Dieu se sert pour causer la plupart des maux qui arrivent en ce monde, 299. 300

Denis l'Aréopagite. Précis de deux prétendues Lettres de saint Denis l'Aréopagite sur les ténèbres arrivées à la Passion de JESUS-CHRIST, 230. Effet que ces Ecrits ont produit pendant long-tems sur ce sujet. Crus véritables pendant bien des siècles : quand, comment & de quel siècle reconnus supposez, 231

Dieu est la cause immédiate de la confusion des Langues arrivée à Babel & cela selon le sens littéral de l'Ecriture, selon les Peres & les Commentateurs, 6

Disciples. Les premiers Disciples des Apôtres imitoient leur simplicité : dans la Traduction qu'ils ont fait des Livres saints, 148. Leur sim-

PLICITÉ & la bassesse de leur style a fait plus de fruit que n'auroit pu faire la plus grande éloquence, 149.

E

ECCLESIASTE. Ce Livre de l'Ecclésiaste est-il le Livre de la pénitence de Salomon, 125. & *suiv.* C'est le sentiment des Rabbins, de S. Jérôme, de S. Grégoire Thaumaturge, & de plusieurs Interprètes, 126. Le consentement des Peres & des Interprètes qui attribuent l'Ecclésiaste à Salomon revenu de ses égaremens, n'est pas un consentement général & uniforme, 136.

Ecriture : Additions faites aux Livres de l'Ecriture, 79. 80. Elles sont d'une nature à ne rien diminuer de son autorité, 80. Avantages des saintes Ecritures sur les histoires des autres Nations, 75. 81.

Eléazar qui souffrit la mort dans la persécution d'Antiochus Epiphane; fut-il envoyé à Alexandrie pour travailler à la Version des Septante, 166.

Elie. Sentimens des Peres sur le lieu où Elie & Hénoch ont été transportez, 375. & *suiv.* Du retour d'Elie & d'Hénoch dans le monde à la fin des siècles, de leur mort, & de leur résurrection, 378. & *suiv.* Application que les Peres font à Elie & à Hénoch du fameux passage de l'Apocalypse, chap. 11. v. 1. 2. & *suiv.* p. 379. & *suiv.* Le sentiment du retour d'Elie & d'Hénoch à la fin des siècles n'est pas regardé comme article de foi, 382.

Elisée. Histoire d'un Rabbin nommé Elisée, au sujet du Purgatoire, 216.

Enacims, fils d'Enach race des Géans, qui avoient leur demeure dans la partie méridionale de la Palestine. Leur principale demeure étoit à

- Hébron, ou aux environs, 36
- Enfant.* Un enfant nourri loin des hommes, contrefera les cris des animaux & le son des choses qui lui frapperont les oreilles, 8
- Enfans.* Ceux que Plammétichus fit élever séparés de tout commerce des hommes, avoient apparemment imité le bélement des brebis, ou plutôt le cri des chèvres, 8. Expérience qu'on a de quelques enfans, qui ont été nourris loin du commerce des hommes, & qui sont demeurez muets toujours, 9. Histoires rapportées à ce sujet, *ibid.* La Langue des enfans de Noé étoit-elle la même que celle d'Adam? 16
- Enfer.* L'Enfer désigné dans l'Ecriture sous des noms pleins d'horreur, 206. Moïse marque bien le feu souterrain de l'Enfer, *ibid.* Les Hébreux mettoient la terre & les montagnes sur les eaux, & l'Enfer au-dessous des eaux, *ibid.* Peines de l'Enfer décrites dans l'ancien Testament, sur-tout par les Prophètes Isaïe Jérémie & Ezéchiel; leurs passages à ce sujet, & réflexions sur chacun 206. & *suiv.* Les Rabbins appuyez sur les expressions des Prophètes, prétendent qu'il n'y a point d'Israélites en Enfer, & que toute la race d'Israël a part au bonheur éternel, 210. Sentimens des Esséniens sur les peines de l'Enfer, rapportez par Joseph: Sentimens de Philon le Juif & des autres Juifs sur ce sujet, bien différens de ceux des Esséniens, *ibid.* & *suiv.* Sentiment de quelques anciens Peres sur plusieurs ames incrédules converties par JESUS-CHRIST descendu aux Enfers. Ce sentiment n'est point reçu dans l'Eglise, 241. Preuves de l'Enfer & des peines de l'Enfer, marquées, pour ainsi dire, à chaque page du nouveau Testament, 211. Quelles sont les personnes renfermées dans l'Enfer? Qu'entend-on par les Réphaim dont parle l'Ecriture? 206. Isaïe rapporte pour peines de l'Enfer, le feu des Damnez qui ne s'éteint point, leur ver qui ne meurt point, la pourriture & la puanteur insupportable dont ils sont environnez, *ibid.* Notre Sauveur dans l'Evangile a appliqué à l'Enfer ce même Passage d'Isaïe, *ibid.* Songe d'un nommé Er Arménien sur l'Enfer & ses peines, & sur l'autre vie, 207. Ce qu'enseignent les Rabbins sur l'Enfer & ses peines, & sur l'autre vie, 208
- Enoch.* Origine du Livre d'Enoch, 385. & *suiv.* Il a été reçu fort diversement dans l'Eglise, *ibid.* Le témoignage que semble lui rendre l'Apôtre saint Jude, l'a fait recevoir par un bon nombre d'anciens Peres; Sentimens extraordinaires qu'ils y puisèrent, *ibid.* Les autres le rejetèrent, *ibid.* S. Jude est le premier qui ait parlé d'une Prophétie d'Enoch, 386. Le Livre d'Enoch est cité dans le Testament des douze Patriarches, *ibid.* Réfutation de la pensée du P. Boulduc sur le Livre d'Enoch, 397. Il s'en faut bien que toute l'Antiquité n'ait été prévenue en faveur de ce Livre. Plusieurs Peres n'en ont point fait d'estime, 399. Quel est l'Auteur de ce Livre? Soupçon que ce pourroit bien être l'Auteur du Testament des douze Patriarches, & raisons de cette conjecture, 400. Autre Livre d'Enoch en caractères Ethiopiens, venu d'Egypte, & que l'on garde à Paris dans la Bibliothèque du Roi; ce qu'il renferme, 402
- Epiphane.* Récit de S. Epiphane sur l'histoire de la Version des Septante, 178. Aristée qu'il a suivi, étoit-il Chrétien? *ibid.* Dessin du Roi Ptolémée

Ptolémée Philadelphé de former une nombreuse Bibliothèque, selon S. Epiphane. Occasion de faire traduire les Livres des Juifs, *ibid.* Deux lettres dans S. Epiphane, écrites par Philadelphé aux Juifs pour leurs Livres. Sa demande accordée, 178. 179. S. Epiphane croit que ceux qui résusciterent avec JESUS-CHRIST étoient les plus proches de son tems, 238. Il n'est pas constant dans ce qu'il rapporte à leur sujet, 244. 245. Il a cru que S. Jacques appelle dans l'Evangile le frere du Seigneur, étoit fils de S. Joseph d'une premiere femme, 261. Il rapporte les noms de quatre fils & de deux filles qu'il prétend que ce Saint a eu de son premier mariage, *ibid.* Il remarque que l'Evangile ne dit point que S. Joseph eût épousé la sainte Vierge lorsqu'il voulut la quitter, mais seulement qu'il l'avoit fiancée, 266. Il lui donne quatre-vingts ans quand il épousa la Vierge, 261. & quatre-vingt douze ans quand il mourut, 271. Il reconnoît que le Passage de S. Luc qui contient l'histoire de la sueur de sang de JESUS-CHRIST, a été retranché de plusieurs Exemplaires Grecs par les Catholiques. Explication qu'il donne à cette histoire, 302. 303. Il rapporte que les Quartodécimans fondoient principalement leur usage de célébrer la Pâque sur les Actes de Pilate, 342. Différence qu'il remarque entre plusieurs Exemplaires de ces Actes, *ibid.* De quelle maniere, selon S. Epiphane, les septante Interpretes, qui traduisirent en Grec l'écriture à Alexandrie, ne purent point se communiquer l'un à l'autre, 179. Trente-six cellules bâties pour cela, selon lui, dans l'Isle de Pharos, *ibid.* Leur maniere de travailler à cette Traduction, &

comment ils y vivoient, *ibid.* Maniere dont on vérifia la Traduction en présence du Roi, & comment elles se trouvèrent toutes miraculeusement entièrement semblables, 180. Approbation & vénération universelle pour cette Version. Souverain respect avec lequel le Roi Ptolémée Philadelphé la reçoit & la fait conserver, *ibid.* Selon toute apparence S. Epiphane s'est servi de l'Exemplaire d'un autre Aristée, que celui que nous connoissons, & qui est l'ancien Aristée, 180. Saint Irenée & saint Augustin semblent avoir suivi l'Aristée de saint Epiphane, *ibid.* Les trente-six cellules dans le récit que fait saint Epiphane de l'histoire de la Version des Septante, sont fabuleuses, selon saint Jérôme, 182

Esdras, il est Auteur du premier Livre qui porte son nom, 79. Additions faites à son Ouvrage, *ibid.*

80

Estius croit avec quelques autres Auteurs, que l'Épître aux Ephésiens regarde principalement Simon le Magicien & ses Disciples, 325. Cet Auteur juge aussi & avec beaucoup de raison, que les Épîtres à Tite & à Timothée, ont le même but, *ibid.*

Etymologies. Réponses aux raisons tirées des étymologies pour prouver que la Langue Caldaique est la Langue primitive, 13

Evangile. L'Evangile apocryphe de la Nativité de Marie, & le Protévangile de S. Jacques sont des Livres sans autorité, 255. Ils marquent que la sainte Vierge étoit fille unique de Joachim & de sainte Anne, *ibid.* Ce que le Protévangile de S. Jacques, & l'Evangile apocryphe de l'enfance de JESUS, disent du métier de saint Joseph, 258. Ce qu'ils marquent sur le premier mariage de

T t t

saint Joseph , 260. 261. Evangile apocryphe attribué à saint Pierre , *ibid.* Récit. que l'on trouve dans le Protévangile de saint Jacques sur la circonstance de la grossesse de la sainte Vierge reconnu par S. Joseph , 268. Faux Evangile de Nicodème : Pièce remplie de puérilités , & qui n'a été connue que fort tard , 344

Evangelos. Le Pere Calmet a trouvé dans un Manuscrit de Corbie les quatre Evangiles de la Version Italique usitée avant saint Jérôme , 147. Grand nombre de diverses Leçons importantes. des quatre Evangiles qui se trouvent dans les plus anciens Manuscrits Grecs, *ib.*

Eusebe de Césarée parle en deux endroits d'une Lettre de Pilate à Tibère au sujet de la mort de JESUS-CHRIST. Récit qu'il fait à ce sujet , 341. Autre récit sur de faux Actes de Pilate publiez par l'Empereur Maximin. 349. Il dit que JESUS-CHRIST mena en triomphe avec lui les Saints qu'il ressuscita avec lui , 244. Il a crû que la sainte Vierge étoit la seule heritiere de sa maison , & que saint Joseph étoit son plus proche parent , 255. Son sentiment sur les Géans , 25

Eubyme a cru que la sainte Vierge étoit la seule heritiere de sa maison , & que saint Joseph étoit son plus proche parent , 255

Exorcismes. Il peut y avoir plusieurs raisons qui empêchent le succès des Exorcismes de l'Eglise , 293. Les Exorcismes de l'Eglise prouvent qu'elle est persuadée de la réalité des obsessions ; c'est une créance générale & ancienne , 296. Les expressions qui contiennent les Exorcismes , sont corrélatives à celles du nouveau Testament , qui nous parlent des guérisons miraculeuses que JESUS-CHRIST a faites des Possé-

dez , *ibid.* Le pouvoir qu'a l'Eglise de chasser les Démons par les Exorcismes , n'est pas toujours miraculeux , 296. 297

F

FABLE. Ce que la Fable dit de l'origine de la diversité des Langues ; en punition de quoi , selon elle , les hommes ont-ils été privez de l'unité de Langue ? 1. 2. 3.

Fidèles. Les premiers Fidèles animez du même esprit que les Apôtres , n'eurent que de l'indifférence pour l'éloquence humaine , 149. Ils représentèrent jusques dans leur style la pauvreté , la simplicité , l'humilité , le mépris du monde dont ils faisoient profession , *ibid.*

Figure que les Poètes ont donnée aux Géans , expliquée allégoriquement , 26

Formule de la grande excommunication dont se servent les Hébreux jusqu'à présent , & dont ils croyent qu'Enoch est l'Auteur , 366

G

GEANS célèbres dans l'Antiquité : Pourquoi on a tant de peine à dé mêler le vrai du faux dans l'histoire des Géans , 23. Preuve de leur existence , *ibid.* Réfutation du sentiment de ceux qui la contestent , 24. Variété de sentimens , & partage des Auteurs qui nient l'existence des Géans , *ibid.* & *suiv.* Sentiment de Joseph sur les Géans , *ib.* Opinion de Philon , d'Origènes , d'Eusébe de Césarée , de saint Chrysostome , *ibid.* 25. Sentiment de saint Cyrille d'Alexandrie , des Stoïciens , de quelques Naturalistes sur les Géans , 25. 26. Sentiment de quelques Philosophes , & leurs raisons sur l'impossibilité des Géans ,

27. & *suiv.* Sentiment de François George, d'Etienne Gobar, de Sulpice Sévère, & du Pere Boulduc Capucin sur les Géans. Visions de ce dernier Auteur sur ce sujet, 29.
 30. Objections que l'on fait à ceux qui nient les Géans, & leurs réponses, 31. Preuves de l'existence des Géans, *ibid.* & *suiv.* Il y avoit des Géans sur la terre dès avant que les enfans de la race de Seth s'alliasent avec les filles de la race de Caïn, 32. Ancienne Tradition soutenue par plusieurs Rabbins, & plusieurs Auteurs Chrétiens, qu'Adam étoit le plus grand des Géans, *ibid.* S. Jérôme paroît avoir donné dans cette opinion, *ibid.* Plusieurs peuples de Géans désignez par Moïse, 34. Il y en avoit deux races au deçà du Jourdain qui s'y maintinrent en quelques lieux, jusqu'au tems de David, 35. L'écriture nomme cinq Géans qui avoient été mis à mort par David, ou ses gens. Goliath étoit un de ces Géans, *ibid.* Baruch parle des Géans d'avant le Déluge, & Amos de ceux qui possédoient la Terre promise avant que les Hébreux y entraissent, 36. Plusieurs Auteurs sacrez parlent des ames des Géans détenues dans les Enfers, 37. Le faux Livre d'Enoch a donné occasion à l'ancienne opinion, que les Géans étoient nez du commerce des Anges rebelles, avec les femmes. Récit de ce Livre au sujet des Géans, *ibid.* Saint Augustin dit que rien ne montre mieux l'existence des Géans, que les os d'une grandeur prodigieuse, que le hazard ou quelques accidens découvrent de tems en tems, 39. Détail d'une grande quantité de pareilles découvertes, *ibid.* & *suiv.* Sentiment & preuves de Mr. l'Abbé Tilladet sur l'existence des Géans, 52. Réponses de ceux qui tiennent

qu'il n'y a point eu de Géans, 53.
 & *suiv.* Les Géans qui gémissent sous les eaux, sont bien marquez dans les Profanes, aussi bien que dans les Auteurs sacrez, 218. 219
Généalogie. Quelle étoit la généalogie de saint Joseph, 253. & *suiv.* Différence de la généalogie écrite par saint Matthieu d'avec celle qui a été écrite par saint Luc, 256. Moyens que l'on prend pour les concilier,

257

Genèse. Motifs que Moïse a eu de commencer son Ouvrage par la Genèse, 76. 77. Il peut l'avoir écrite sur des Mémoires, *ibid.*

François George soutient que les Géans étoient nez d'un Ange & d'une femme, 29

Gobar. Etienne Gobar traite la question des Géans d'une maniere problématique, 30

Mr. Grabbe prétend que l'Auteur du Livre d'Enoch, est un Juif qui vivoit du tems de JESUS-CHRIST, 392. Raisons sur lesquelles il se fonde. Réponse à ces raisons, 393

Saint Grégoire de Nazianze. Son sentiment sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS CHRIST, 224

S. Grégoire de Tours : Son récit sur la résurrection de JESUS-CHRIST, où il cite les Actes de Pilate envoyez à Tibère, 344. Les mêmes circonstances qu'il en apporte se trouvent dans le faux Evang. le de Nicodème, où il pouvoit les avoir prises *ibid.*

S. Grégoire le Grand parle souvent du péché de Salomon; mais il ne dit rien de sa pénitence, il semble même croire qu'il ne se releva jamais,

140

S. Grégoire de Nyffe. Son Sentiment sur la maniere dont se fit la confusion des Langues arrivée à Babel, 4. Il ne croit pas que Dieu ait causé dans le langage des hommes un

changement subit & réél dans cette occasion, *ibid.* 5. Son sentiment sur la première Langue Il a le premier enseigné qu'elle étoit périe, 10. Foiblesse & réfutation de ses preuves à ce sujet, *ibid.* Son sentiment singulier sur la manière dont Dieu donna la Langue Hébraïque aux Israélites, *ibid.*

S. Grégoire Thaumaturge dans la Paraphrase qu'il a faite du Livre de l'Ecclésiaste; y représente par-tout Salomon comme confessant ses égaremens, 130. Il lui donne le nom de Saint, 131

Grotius. Son sentiment sur le passage qui contient l'histoire de la sueur de sang de JESUS-CHRIST, 303

H

HÉBRAÏQUE. La Langue Hébraïque, est la Langue primitive, 11. Elle a tous les caractères d'antiquité que l'on peut désirer, 10. Elle n'est pas une même Langue avec la Caldéenne, 12

Hébreux, ils mettoient la terre & les montagnes sur les eaux, & l'enfer au-dessous des eaux, 206. Le dogme de l'immortalité de l'ame a toujours été enseigné par les Hébreux, 194. & *suiv.* Pour découvrir la vraie tradition de ce dogme il faut venir aux Hébreux, 195. C'est des Hébreux que les Platoniciens, & les autres Anciens ont pris ce qu'ils ont dit de l'ame, *ibid.* Ceux d'entre les Hébreux qui n'ont pas crû l'immortalité de l'ame sont regardez comme des Héretiques & des impies, 200. Les anciens Hébreux reconnoissoient un ange qui présidoit à la mort, 201. Tous ceux qui mouroient d'une mort prématurée & violente, étoient regardez parmi eux comme des victimes de la vengeance divine, & comme

livrez à l'Ange de mort, *ibid.* Les anciens Hébreux comme ceux d'aujourd'hui, avoient plusieurs manières figurées, pour exprimer le bonheur de la vie future. 204. Passages de Moÿse, qui insinuent la croyance des Hébreux touchant le bonheur de la vie future, *ibid.* Comparaisons en grand nombre de l'ancien & du nouveau Testament, qui expriment la foi des Hébreux touchant la vie future, 205

Hébreux. Nature de l'ame, & son état après la mort, selon les anciens Hébreux, 190. & *suiv.* Distinction du corps, de l'ame, & de l'esprit, selon les mêmes Hébreux, *ibid.* & *suiv.* Immortalité de l'ame, selon eux, 194. & *suiv.* Ce qui lui arrive après la mort, 201. & *suiv.* Jugement que Dieu exerce sur les ames, 203. & *suiv.* Le bonheur de l'ame dans le Paradis, selon les anciens Hébreux, 205. & *suiv.* Peines de l'ame en enfer, selon les mêmes Hébreux, 206. & *suiv.* Métempsychose enseignée par les Pharisiens & par plusieurs Rabbins, 212. & *suiv.* Purgatoire de l'ame, selon les anciens Hébreux, 215. & *suiv.* Conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hébreux, sur l'ame, 218. & *suiv.*

Hégesippe. Le faux Hégesippe est le premier Auteur qui ait donné une lettre entière de Pilate à Tibere, 345. Contenu de cette lettre. Cette pièce n'est d'aucune autorité, *ibid.* & *suiv.*

Hélene. Femme que Simon le Magicien menoit avec lui. Quels noms & quelle qualité lui donnoit-il? 323. Etymologies des différens noms qu'il lui donnoit. De quelle langue sont-ils tirez? 326

Hénoch. Patriarche fils de Jared, & pere de Mathusala; sa vie, 363. & *suiv.* Transport d'Hénoch, 368.

& *suiv.* Son retour dans le monde à la fin des siècles, 378. & *suiv.* Hénoch pere de Mathufala, est fort différent d'Enoch fils de Caïn, 363. En quelle année du monde nâquit Hénoch fils de Jared? *ibid.* Sa généalogie de pere en fils, 364. Il ne vécut pas long-tems sur la terre en comparaison de ceux qui y vivoient alors. Eloge que l'Ecriture fait de lui en peu de mots, *ib.* Hénoch accusé d'hypocrisie par quelques Rabbins. Sentiment particulier du P. Boulduc sur Hénoch, *ibid.* Témoignages rendus à Hénoch par plusieurs Auteurs sacréz & Ecclesiastiques, 366. Les Hébreux lui attribuent la formule de la grande excommunication dont ils se servent encore aujourd'hui, *ibid.* L'Eglise ne lui a point déferé de culte public. Les Chrétiens d'Ethiopie célèbrent en son honneur une fête qu'ils appellent le Sabbat d'Enoch, les Gentils même ont eu connoissance d'Enoch & de sa pieté, 367. Question sur le transport d'Enoch, sçavoir s'il doit s'entendre d'une mort naturelle, ou d'un transport miraculeux comme celui d'Elie, 368. Autorité pour & contre, *ibid.* & *suiv.* L'enlevement d'Enoch tout en vie doit passer pour un article de foi, 372. Sentimens partagez des saints Peres sur le lieu où Enoch a été transporté, 375. & *suiv.* Comment on doit entendre le sentiment de ceux qui ont dit que Hénoch & Elie avoient été transportez dans le même Paradis où saint Paul fut ravi & où le bon larron entra, 376. 377. La plus grande partie des Peres ont enseigné qu'Hénoch & Elie paroîtront un jour de nouveau pour combattre l'Antechrist. Qu'ils seront tuez & que Dieu les ressuscitera glorieux, 378. Ils leur ont

appliqué le fameux passage de l'Apocalypse, *ch.* 11. *v.* 1. 2. & *suiv.* 379. & *suiv.* Quoique ce sentiment du retour d'Hénoch & d'Elie à la fin des siècles soit appuyé sur un grand nombre d'autoritez. Il ne doit pourtant pas être regardé comme un article de foi, 382. Faux Livre d'Hénoch qui a donné occasion à l'opinion des Anciens, qui ont cru que les Géans étoient nez des filles des hommes qui avoient eu un commerce charnel avec les Anges rebelles, 37. Erreur sur le mariage des Anges que l'Auteur du Livre d'Hénoch avoit apparemment tiré du Texte des Septante, 385. Cet Ouvrage ne subsiste plus dans son entier; divers fragmens qu'on en a. Ce qu'en cite S. Jude, 386. Ce qu'en disent Saint Irenée, S. Justin, Tertullien, & S. Hilaire, *ibid.* Le plus considérable fragment qu'on en ait conservé par George Syncelle. Précis du contenu de ce fragment, 387. Le passage d'Enoch cité par S. Jude ne se trouve point dans les fragmens qui nous en restent, 389. Diverses conjectures sur cela faciles à renverser, 390. Tems auquel le Livre a été composé fort incertain, 391. Ce que pensent de cet Ouvrage Grotius & George Syncelle, saint Augustin, Scaliger, & Mr. Grabbe, 391. 392. Raisons sur lesquelles ce dernier fonde ce qu'il avance. Réponse à ces raisons, 393. Le Livre d'Enoch n'a jamais été regardé comme Canonique par ceux mêmes qui l'ont crû authentique, 395. Tertullien est persuadé que cet Ouvrage est du Prophète Hénoch, & qu'il l'a écrit par inspiration. Raisons dont il se sert pour l'appuyer, *ibid.* Réfutation de ces raisons, 396. Prétention du P. Boulduc en faveur du Livre d'Hénoch, *ibid.*

Hilaire Diacre de l'Eglise Romaine, connu sous le nom d'Ambrosiaster, entend à la lettre ce Passage de saint Paul: *Selon l'homme j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*, 357.

358

Hilaire. Sentiment & temoignage de saint Hilaire sur l'autorité de la Version des Septante dans l'Eglise, 170. Il soutient que dans les endroits où les Traductions varient, on doit s'en tenir aux Septante, 172. Son sentiment sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, 224. Il soutient que la sueur de sang de JESUS-CHRIST au Jardin des Oliviers est toute miraculeuse & surnaturelle, 302. Il reconnoît que l'histoire de cette sueur manque dans plusieurs Exemplaires Grecs & Latins, *ibid.* Il a cru que saint Joseph étoit le plus proche parent de la sainte Vierge, & que Marie étoit la seule heritiere de sa maison, 255. Il dit que la sainte Vierge ne fut reconnue pour épouse de S. Joseph, & qu'il n'y eut proprement de mariage entr'eux que depuis la naissance de JESUS-CHRIST, 266

Histoire supposée de notre Seigneur, envoyée par Pilate à Tibere, 347

Histoire des Hébreux : son principal avantage sur celles des autres Nations, 75. Auteurs des Livres de cette histoire, *ibid.* Ils ont, outre l'inspiration, toutes les qualitez nécessaires à un Historien, *ibid.* 76. Cette Histoire comparée à celles des autres Peuples qui nous sont connus, 81. & *suiv.*

Homère. Ce qu'il pense de l'ame après la mort, 191

Homme. L'homme créé de Dieu n'a jamais été sans l'usage de la parole, 21

I

SAINTE Jacques Apôtre & premier Evêque de Jerusalem. Evangile qu'on lui a attribué. Livre apocryphe & sans autorité, 255. Récits qui en sont tirez au sujet de la sainte Vierge & de saint Joseph, *ibid.* 258. 261. 263. & 268. Saint Jacques étoit-il fils de saint Joseph? Ce qu'en ont pensé plusieurs Peres, entr'autres saint Epiphane, saint Gregoire de Tours, saint Ambroise, saint Jérôme, & saint Augustin, 261. 262

JESUS-CHRIST. Les circonstances les plus humiliantes de la naissance, de la vie & de la mort de JESUS-CHRIST, ont été suivies des plus grandes marques de sa puissance, 229. A quelle heure JESUS-CHRIST fut-il crucifié? *ibid.* 230

Immortalité de l'ame. Preuves solides & étendues de l'immortalité de l'ame dans l'Ecriture, 195. & *suiv.* Réponses solides aux objections contre l'immortalité de l'ame, tirées des expressions de l'Ecriture, 196. Le dogme de l'immortalité de l'ame a toujours été enseigné, non-seulement par les Hébreux, mais aussi par les Caldéens, les Indiens, & les Egyptiens, avant que les Grecs en eussent connoissance, 194. & *suiv.* Quels sont les premiers Auteurs du dogme de l'immortalité de l'ame, selon Herodote, ou selon Pausanias? Pour en découvrir la vraie source, il faut venir aux Hébreux, *ibid.* 195. C'est dans les Livres de l'Ecriture, que l'on trouve, non-seulement la tradition & la créance de l'immortalité de l'ame, mais aussi les preuves & les fonde-mens de ce dogme, *ibid.*

Saint Jérôme n'a jamais cru que les Septante fussent Prophètes; ses té-

moignages pour réfuter leur inspiration, 173. Il reconnoît l'autorité des Septante dans tous les Ouvrages; mais il ne veut pas qu'on la porte trop loin, *ibid.* Il condamne l'abus qu'on pourroit faire de la Version des Septante, en l'égalant aux Originaux, *ibid.* Il regarde comme fabuleuses les septante-deux Cellules dont on fait mention dans l'histoire de la Version des Septante, 182. Sentiment & témoignage de saint Jérôme sur les inconveniens de la multitude des traductions Latines de l'Écriture sainte, faites avant lui, & qui avoient cours de son tems, 145. Raison de la grande autorité qu'il donne à la Vulgate, appelée de son tems Italique, *ibid.* En quel tems, par quels motifs, à la priere de qui, avec quel ordre, & quelle méthode, S. Jérôme entreprit-il une nouvelle Version de l'Écriture-sainte? 151. Quels Livres il corrigea; les corrigea-t'il en differens tems? 152. 153. Sa Version de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, est ce que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Vulgate, 152. Ce que saint Jérôme a traduit sur le Grec & sur l'Hébreu, est un chef-d'œuvre en son genre, 154. Pendant la vie même de saint Jérôme, Sophronius traduisit en Grec une partie des traductions qu'il avoit faites sur l'Hébreu, *ibid.* Empressement de plusieurs personnes, entr'autres de saint Augustin, à lui demander les autres traductions qu'il avoit faites sur le Grec des Septante, *ibid.* Saint Jérôme dans sa Version a conservé, autant qu'il a pû, les expressions de l'ancienne traduction, lorsqu'elles se sont trouvées conformes à l'Hébreu, 156. Réponses aux Critiques qui ont prétendu que saint

Jérôme s'est éloigné assez souvent de l'Hébreu, quoiqu'il eût promis une Version de l'ancien Testament toute sur l'Hébreu, 157. On n'a jamais prétendu dans l'Eglise que saint Jérôme fut inspiré, ni infail-
 lible dans sa traduction. Il a pû se tromper dans quelques endroits, & ne pas attraper les sens de l'original, *ibid.* Les Romains reçurent fort bien le Pseautier de saint Jérôme corrigé sur les Héxaples. Sa Version Latine faite sur l'Hébreu, fut reçüe avec encore plus d'empressement par les Eglises Latines, 154. Peu de tems après saint Isidore de Séville, les Eglises Latines ne lûrent plus communément d'autre Version, que celle de saint Jérôme sur l'Hébreu, 155. L'Eglise Latine fit-elle sur cela un décret, comme l'avance Hugues de saint Victor? 156. L'autorité que cette Version acquit fut telle, qu'elle effaça entierement toutes les autres, *ibid.* Ce Saint a fort varié sur les Saints qui ressuscitérent à la mort de JESUS-CHRIST, & qui apparurent à Jérusalem, 245. 246. Il soutient que saint Joseph a toujours conservé une parfaite virginité, 260. Il refute le sentiment de ceux qui croyoient que saint Joseph étoit veuf, & avoit eu des enfans quand il épousa la sainte Vierge, 262. Ce qu'il a pensé de la sucure de sang de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, 302. Il ne doute point de la pénitence de Salomon. Il croit que le Livre de l'Ecclésiaste est le fruit de sa pénitence. Il dit même qu'il a écrit le Livre des Proverbes après avoir reconnu sa faute, 131. 132. Remarques qu'il fait sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, 221. Il paroît avoir crû qu'Adam étoit le plus grand de tous les Géans, 322.

Inscriptions. Trois Inscriptions sur le Dieu Semo, trouvées l'une dans l'Isle du Tibre à Rome, l'autre sur le mont Quirinal, & la troisième à Rieti en Italie, 333

Inspiration attribuée aux septante Interprètes, par qui? 171. Ce sentiment n'est fondé que sur un fait douteux, pour ne pas dire absolument faux, 172. Réfutation de ce sentiment par saint Jérôme, 173

Interprètes. Variété de sentimens sur les Septante qui furent envoyez à Alexandrie pour la Version appelée des Septante, 165. & *suiv.*

Joseph l'Historien Juif. Son autorité, 80. 81. Il suppose les ames corporelles, 93. Ce qu'il dit du repentir de Salomon, 128. Il a tiré d'Aristée ce qu'il raconte de la Version des Septante, 177. Son récit de la construction de la tour de Babel. Sybille qu'il cite à ce sujet. 62. Son témoignage prouve que dès lors on donnoit un mauvais sens à l'entreprise des hommes qui bâtirent cette tour, 63

S. *Joseph*, époux de la sainte Vierge. Sa généalogie, 253. & *suiv.* De quel métier étoit-il? 258. & *suiv.* A-t'il toujours gardé la virginité? 260. & *suiv.* Comment s'est fait le mariage de la sainte Vierge? 263. S. Joseph étoit-il marié, ou seulement fiancé à la Vierge lorsqu'il s'aperçût de sa grossesse? 264. & *suiv.* Pourquoi saint Joseph vouloit-il quitter la sainte Vierge? 267. & *suiv.* En quel sens saint Joseph est-il nommé Juste? 269. Quand saint Joseph est-il mort, & où est-il enterré? 271. Prérrogatives que l'Ecriture attribue à saint Joseph, 253. Questions que l'on forme sur sa personne, *ibid.* Il étoit de la Tribu de Juda, & de la race de David, *ibid.* Etoit-il le seul héritier de David? Etoit-il seulement le plus

proche parent de la Vierge? 354. La Vierge étoit-elle fille unique & seule héritière de sa race? *ibid.* Différence de la généalogie écrite par saint Matthieu, & de celle qui a été écrite par saint Luc, 256. Moyens que l'on prend pour les concilier, 257. Saint Joseph étoit-il de la race de David, & de celle d'Aaron? 258. Tradition ancienne que saint Joseph étoit charpentier. Elle a été suivie par plusieurs Pères, *ibid.* Plusieurs Anciens ont crû qu'il étoit ferrurier, ou maréchal, quelques-uns l'ont crû orfèvre, d'autres maçon, 259. Plusieurs Pères ont crû que S. Joseph, lorsqu'il épousa la Vierge, avoit déjà été marié, & qu'il avoit des enfans de son premier mariage, & que saint Jacques en étoit un, 261. Saint Jérôme réfute ce sentiment, mais les raisons qu'il apporte ne sont pas convaincantes. Autre raison qui le détruit entièrement, 262. Ce que disent certains Livres apocryphes sur la manière, dont se fit le mariage de la sainte Vierge, 263. Eustathe d'Antioche, saint Gregoire de Nyffe, & saint Epiphane, disent à peu près la même chose. Idée de quelques Peintres, *ibid.* L'Ecriture semble dire que Marie & Joseph n'étoient que fiancés, lorsque Joseph s'aperçût de sa grossesse, 264. Le terme Grec qui signifie fiancer, se met quelque fois pour épouser. Partage des Pères & des Interprètes sur cet article, *ibid.* Sur quoi se fondent ceux qui croient qu'elle étoit mariée, 265. Saint Ambroise, Origènes, & Théophraste sont de ce sentiment, *ib.* Saint Hilaire, saint Jérôme, saint Epiphane, saint Chrysostome & saint Bernard sont pour le sentiment contraire, *ibid.* 266. Pratique des Juifs à l'égard des filles fiancées,

fiancées , 266. Difficultez sur la conduite que tint saint Joseph, en voulant quitter la sainte Vierge , 267. Réponse en faveur de saint Joseph, *ibid.* Divers sentimens des Peres sur le motif qui portoit saint Joseph à quitter la sainte Vierge, *ib.* Récit que fait à ce sujet le Protévangile de saint Jacques, 268. Trois interprétations du mot de Juste , toutes trois appliquées à S. Joseph, 269. Tems de la mort de saint Joseph, 271. On ne parle plus de lui depuis le commencement de la prédication de JESUS-CHRIST. Raisons qui prouvent qu'il étoit mort avant ce tems, *ibid.* Saint Epiphane croit qu'il mourut âgé de quatre-vingt douze ans, peu après qu'il eut retrouvé JESUS au Temple , *ibid.* Conjecture sur le lieu de la mort & de la sepulture de saint Joseph. Le tems de sa mort & le lieu de sa sepulture nous sont inconnus , 272. On n'a jamais vû de ses reliques. Jour auquel sa mort est marquée, & sa fête célébrée, *ibid.*

Josué. Autorité du Livre de Josué, 78

S. *Irenée* remarque que les Apôtres conviennent avec l'interprétation des Septante , & les Septante avec la doctrine des Apôtres , 171. Il attribue l'inspiration aux Septante, *ibid.* Explication d'un passage de ce Pere au sujet du Patriarche Enoch, 365. Explication de ce que dit ce Pere sur le lieu où Enoch & Elie ont été transportez , 377. Ce qu'il dit sur la descente de JESUS-CHRIST aux enfers. De ceux à qui il y remit leurs péchez, 129. Il a crû que Salomon avoit été sauvé, *ibid.* Motifs pour lesquels saint Irenée raconte que Simon le Magicien assuroit qu'il étoit descendu du Ciel , 327

Italique. Pourquoi donnoit-on ce nom

à la Traduction de l'Ecriture sainte, appelée *Vulgate*? Sur quoi avoit-elle été faite? Pourquoi, selon saint Jérôme, lui avoit-on accordé le premier rang parmi les autres Versions? 145. La Version *Italique*, ou l'ancienne *Vulgate* est apparemment du premier siècle de l'Eglise. On n'a encore pû jusqu'ici en découvrir le véritable Auteur, *ibid.* On ne doute pas qu'elle ne soit ou des Apôtres, ou de quelqu'un de leurs premiers Disciples, *ibid.* On n'a pas aujourd'hui cette Version en son entier, *ibid.* L'ancienne Version Italique des Pseaumes s'est conservée dans l'Eglise de Rome, jusqu'au tems du Pape Paul V. 146. Ce qu'on a de Livres du nouveau Testament, de la Version Italique usitée avant saint Jérôme? 147. Mr. Mille qui a examiné le Texte & les Versions du nouveau Testament, a remarqué que l'ancienne Italique n'étoit pas l'ouvrage d'un seul Interprète, 149. Différence des Traducteurs de chaque Livre du nouveau Testament selon la Version Italique, & jugement que porte de chacun d'eux M. Mille, *ibid.*

Juda. JESUS-CHRIST & saint Joseph étoient de la Tribu de Juda, 253.

S. *Jude* est le premier qui ait parlé d'une prophétie d'Enoch, dont il cite un Passage, 385. Ce Passage ne se trouve point dans les fragmens qui nous restent du Livre d'Enoch, 389. Saint Jude avoit-il lû ce Passage dans le Livre d'Enoch, ou le tenoit-il d'ailleurs? *ibid.* On ne peut pas se prévaloir du témoignage de saint Jude pour la défense du Livre d'Enoch, 398

Jugement que Dieu exerce sur les ames, selon les Hébreux, 203. Les Juifs reconnoissent un jugement particulier après la mort, & un jugement

Inscriptions. Trois Inscriptions sur le Dieu *Semo*, trouvées l'une dans l'Isle du Tibre à Rome, l'autre sur le mont Quirinal, & la troisième à Rieti en Italie, 333

Inspiration attribuée aux septante Interprètes, par qui ? 171. Ce sentiment n'est fondé que sur un fait douteux, pour ne pas dire absolument faux, 172. Réfutation de ce sentiment par saint Jérôme, 173

Interprètes. Variété de sentimens sur les Septante qui furent envoyez à Alexandrie pour la Version appelée des Septante, 165. & *suiv.*

Joseph l'Historien Juif. Son autorité, 80. 81. Il suppose les ames corporelles, 93. Ce qu'il dit du repentir de Salomon, 128. Il a tiré d'Aristée ce qu'il raconte de la Version des Septante, 177. Son récit de la construction de la tour de Babel. Sybille qu'il cite à ce sujet. 62. Son témoignage prouve que dès lors on donnoit un mauvais sens à l'entreprise des hommes qui bâtirent cette tour, 63

S. *Joseph*, époux de la sainte Vierge. Sa généalogie, 253. & *suiv.* De quel métier étoit-il ? 258. & *suiv.* A-t'il toujours gardé la virginité ? 260. & *suiv.* Comment s'est fait le mariage de la sainte Vierge ? 263. S. Joseph étoit-il marié, ou seulement fiancé à la Vierge lorsqu'il s'aperçût de sa grossesse ? 264. & *suiv.* Pourquoi saint Joseph vouloit-il quitter la sainte Vierge ? 267. & *suiv.* En quel sens saint Joseph est-il nommé Juste ? 269. Quand saint Joseph est-il mort, & où est-il enterré ? 271. Prérogatives que l'Ecriture attribue à saint Joseph, 253. Questions que l'on forme sur sa personne, *ibid.* Il étoit de la Tribu de Juda, & de la race de David, *ibid.* Etoit-il le seul héritier de David ? Etoit-il seulement le plus

proche parent de la Vierge ? 354. La Vierge étoit-elle fille unique & seule héritière de sa race ? *ibid.* Différence de la généalogie écrite par saint Matthieu, & de celle qui a été écrite par saint Luc, 256. Moyens que l'on prend pour les concilier, 257. Saint Joseph étoit-il de la race de David, & de celle d'Aaron ? 258. Tradition ancienne que saint Joseph étoit charpentier. Elle a été suivie par plusieurs Pères, *ibid.* Plusieurs Anciens ont crû qu'il étoit ferrurier, ou maréchal, quelques-uns l'ont crû orfèvre, d'autres maçon, 259. Plusieurs Pères ont crû que S. Joseph, lorsqu'il épousa la Vierge, avoit déjà été marié, & qu'il avoit des enfans de son premier mariage, & que saint Jacques en étoit un, 261. Saint Jérôme réfute ce sentiment, mais les raisons qu'il apporte ne sont pas convaincantes. Autre raison qui le détruit entierement, 262. Ce que disent certains Livres apocryphes sur la manière, dont se fit le mariage de la sainte Vierge, 263. Eustathe d'Antioche, saint Gregoire de Nyse, & saint Epiphane, disent à peu près la même chose. Idée de quelques Peintres, *ibid.* L'Ecriture semble dire que Marie & Joseph n'étoient que fiancés, lorsque Joseph s'aperçût de sa grossesse, 264. Le terme Grec qui signifie fiancer, se met quelquefois pour épouser. Partage des Pères & des Interprètes sur cet article, *ibid.* Sur quoi se fondent ceux qui croient qu'elle étoit mariée, 265. Saint Ambroise, Origènes, & Théophraste sont de ce sentiment, *ib.* Saint Hilaire, saint Jérôme, saint Epiphane, saint Chrisostome & saint Bernard sont pour le sentiment contraire, *ibid.* 266. Pratique des Juifs à l'égard des filles fiancées,

fiancées , 266. Difficultez sur la conduite que tint saint Joseph, en voulant quitter la sainte Vierge , 267. Réponse en faveur de saint Joseph, *ibid.* Divers sentimens des Peres sur le motif qui portoit saint Joseph à quitter la sainte Vierge, *ib.* Récit que fait à ce sujet le Protévangile de saint Jacques, 268. Trois interprétations du mot de Juste , toutes trois appliquées à S. Joseph, 269. Tems de la mort de saint Joseph, 271. On ne parle plus de lui depuis le commencement de la prédication de JESUS-CHRIST. Raisons qui prouvent qu'il étoit mort avant ce tems, *ibid.* Saint Epiphane croit qu'il mourut âgé de quatre-vingt douze ans, peu après qu'il eut retrouvé JESUS au Temple , *ibid.* Conjecture sur le lieu de la mort & de la sepulture de saint Joseph. Le tems de sa mort & le lieu de sa sepulture nous sont inconnus , 272. On n'a jamais vû de ses reliques. Jour auquel sa mort est marquée, & sa fête célébrée, *ibid.*

Josué. Autorité du Livre de Josué , 78

S. *Irenée* remarque que les Apôtres conviennent avec l'interprétation des Septante , & les Septante avec la doctrine des Apôtres , 171. Il attribue l'inspiration aux Septante, *ibid.* Explication d'un passage de ce Pere au sujet du Patriarche Enoch, 365. Explication de ce que dit ce Pere sur le lieu où Enoch & Elie ont été transportez , 377. Ce qu'il dit sur la descente de JESUS-CHRIST aux enfers. De ceux à qui il y remit leurs péchez , 129. Il a crû que Salomon avoit été sauvé, *ibid.* Motifs pour lesquels saint Irenée raconte que Simon le Magicien aflueroit qu'il étoit descendu du Ciel , 327

Italique. Pourquoi donnoit-on ce nom

à la Traduction de l'Ecriture sainte, appelée *Vulgate*? Sur quoi avoit-elle été faite? Pourquoi, selon saint Jérôme, lui avoit-on accordé le premier rang parmi les autres Versions? 145. La Version *Italique*, ou l'ancienne *Vulgate* est apparemment du premier siècle de l'Eglise. On n'a encore pû jusqu'ici en découvrir le véritable Auteur, *ibid.* On ne doute pas qu'elle ne soit ou des Apôtres, ou de quelqu'un de leurs premiers Disciples, *ibid.* On n'a pas aujourd'hui cette Version en son entier, *ibid.* L'ancienne Version Italique des Pseaumes s'est conservée dans l'Eglise de Rome, jusqu'au tems du Pape Paul V. 146. Ce qu'on a de Livres du nouveau Testament, de la Version Italique usitée avant saint Jérôme? 147. Mr. Mille qui a examiné le Texte & les Versions du nouveau Testament, a remarqué que l'ancienne Italique n'étoit pas l'ouvrage d'un seul Interprète, 149. Différence des Traducteurs de chaque Livre du nouveau Testament selon la Version Italique, & jugement que porte de chacun d'eux M. Mille, *ibid.*

Juda. JESUS-CHRIST & saint Joseph étoient de la Tribu de Juda , 253.

S. *Jude* est le premier qui ait parlé d'une prophétie d'Enoch, dont il cite un Passage, 385. Ce Passage ne se trouve point dans les fragmens qui nous restent du Livre d'Enoch, 389. Saint Jude avoit-il lû ce Passage dans le Livre d'Enoch, ou le tenoit-il d'ailleurs? *ibid.* On ne peut pas se prévaloir du témoignage de saint Jude pour la défense du Livre d'Enoch, 398

Jugement que Dieu exerce sur les ames, selon les Hébreux, 203. Les Juifs reconnoissent un jugement particulier après la mort, & un jugement

général après la Résurrection, *ibid.*
 Quel est le jugement que Dieu fait des hommes au premier jour de Tisri? *ibid.* Trois ordres de personnes qui paroîtront au jour du Jugement, selon les Talmudistes, qui suivent la doctrine de Saméas, *ibid.*
 Quel sera le sort différent des personnes de chacun de ces trois ordres, *ibid.* Le Jugement que Minos & Rhadamante exercent dans les enfers a rapport à celui que Dieu exerce contre les morts dans l'autre vie, 219
Juges. Autorité du Livre des Juges attribué à Samuël, 78
Juifs, leurs soins pour conserver leurs Mémoires, 81. Excellence de leur histoire, 75. & *suiv.* Ils croient que *tous les Israélites ont part au siècle futur*; c'est-à-dire qu'ils auront part à la béatitude, 217. & *suiv.* Du tems de JESUS-CHRIST comment les Juifs partageoient-ils le jour? en combien d'heures? 229. Les Juifs reconnoissent une espece de Purgatoire, pendant toute la premiere année qui suit la mort d'une personne, 203. Quelle liberté à l'ame pendant les douze mois qui suivent la mort? *ibid.* Quelles prieres les Juifs font pendant ce tems-là pour le soulagement de l'ame du défunt? 215. & *suiv.* Ils tiennent que le lieu du Purgatoire est le même que l'Enfer, 216. Grande différence que mettent les Juifs entre ceux qui sont en Purgatoire & ceux qui sont en Enfer, *ibid.* Les Juifs racontent dans leurs Livres certaines histoires qui prouvent que le Purgatoire est parmi eux un dogme certain & généralement reçu, *ibid.* Tradition des Juifs sur la penitence de Salomon, 127
Julien l'Empereur, fait des railleries sur l'histoire de la Tour de Babel.

Saint Cyrille lui répond, 57
 S. *Justin* cite les Actes envoyez par Pilate à Tibere sur la mort & la résurrection de JESUS-CHRIST, 339. Passages que saint Justin le Martyr soutient que les Juifs ont malicieusement retranché du Texte des Septante, 167. Manieres différentes dont saint Justin rapporte en deux endroits de ses Ouvrages, l'histoire de la Version des Septante, 180. Il fait un anachronisme insoutenable, en disant que Ptolémée députa vers Herode, pour le prier de lui envoyer les Livres saints des Juifs, 181. Les septante-deux Cellules dont parle saint Justin le Martyr dans son récit de l'histoire de la Version des Septante, sont fabuleuses, selon saint Jérôme, 182. Combien l'autorité de S. Justin le Martyr est considérable sur le fait de la Statue érigée publiquement dans Rome sous l'Empereur Claude, à Simon le Magicien, 329. Grande différence de ce qui se lit dans l'inscription trouvée à Rome, & ce qui a été vû par saint Justin, 330. Raifons solides, & fortes preuves de cette différence, *ibid.* Le sentiment de saint Justin, sur cette Statue érigée à Simon le Magicien, est soutenue, non-seulement par les Anciens, jusqu'au tems de Baronius, mais aussi par plusieurs Modernes, 331. Plusieurs habiles gens ont révoqué en doute le récit de saint Justin sur la Statue érigée à Rome à Simon le Magicien, *ibid.* Examen du sentiment de l'Auteur des Questions aux Orthodoxes sous le nom de saint Justin, sur la résurrection des Saints qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, 242

K

KIRCHER. Le P. Kircher un des plus forts adverfaires de ceux qui

croient qu'il y a eu des Géans, 31. Sa réponse à une objection qu'on tire des os de Géans qu'on a découverts, *ibid.*

L

LANGAGE. Les hommes n'ont point un langage naturel, comme les animaux ont leur cri, & leur chant propres, 8

Langue connue, qui est celle qui fut donnée à Adam par infusion. Variété de sentimens à ce sujet? 9. La première Langue est-elle perie? 10. S. Grégoire de Nyffe est le premier Auteur qui l'ait enseigné. Son sentiment singulier sur la manière dont Dieu donna la Langue Hébraïque aux Israélites. 10. Réfutation & foiblesse de son sentiment, & de ses preuves, *ibid.* Différens systèmes que les Profanes ont formé sur la diversité des Langues, & sur l'origine de cette diversité, 1. 2. Sentiment de ceux qui ont crû que tous les hommes & tous les animaux avoient la même Langue sous le regne de Saturne, 1. Quand il n'y avoit qu'une langue, tous les noms que l'on imposoit aux choses, étoient nécessairement significatifs, 17. Pour savoir au sûr quelle est la première Langue, il n'y a qu'à voir qui est celle qui renferme la racine des premiers noms, & leur vraie étymologie, *ibid.* C'est ce qu'on trouve dans la Langue Hébraïque, & qu'on ne trouve dans aucune autre, 18. La Langue des enfans de Noë étoit-elle la même que celle d'Adam? 16. Celle d'Abraham étoit-elle la même que celle des enfans de Noë, qui entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel, *ibid.*

Langue primitive. La Langue ancienne & primitive demeura plus entière

dans la race de Sem, que dans celle de ses frères; 221. elle subsistait dans toute sa pureté dans celle de Phaleg, d'Heber, & de Tharé, ayeux d'Abraham; aussi-bien que dans la famille de Chanaan, *ibid.*

Langue Hébraïque. Les plus habiles Critiques en Hébreu, remarquent dans ce te Langue tous les caractères d'antiquité que l'on peut désirer, pour montrer qu'elle est la Langue primitive, 10. Pourquoi la racine de quelques noms ne se trouve pas dans la Langue Hébraïque? 19. C'est par le moyen des Chananéens, appelez autrement Phéniciens, que la Langue Hébraïque s'est si fort répandue dans l'Afrique, & dans la plupart des Isles de la Méditerranée, 22

Langue. Quelle étoit celle que parloient d'abord tous les hommes? 8

Langues. La manière dont se fit la confusion des Langues à Babel, n'est point aisée à comprendre, & les Interprètes ne sont pas uniformes dans la manière de l'expliquer, 4. 5. Sentimens de S. Grégoire de Nyffe, de Mr. le Clerc & de Mr. Simon sur ce sujet, *ibid.* Selon les Pères & les Commentateurs, Dieu est la cause immédiate de la confusion des Langues arrivée à Babel, 6. Quel étoit le nombre des Langues qui s'étoient formées à la confusion de Babel? D'où prend-t-on le nombre des familles d'où on prétend que sont venues les Langues? Variété de sentimens là-dessus, *ibid.*

Langues Caldéenne & Hébraïque. Elles n'étoient pas une même Langue, 12. On ne peut concilier les deux sentimens de ceux qui font la Langue Hébraïque primitive, & de ceux qui font la Caldéenne la mere des Langues. Réfutation de l'autorité de Théodoret & de Philon le Juif à ce sujet, *ibid.*

V u u ij

- Leçons* diverses & importantes des quatre Evangiles , se trouvent en grand nombre dans les anciens Manuscrits Grecs , 147
- S. Léon.* Son sentiment sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST , 225. 226
- Livres sacrez.* Autorité des Livres de Moïse , 76. Additions faites aux Livres sacrez sont d'une nature à ne rien diminuer de leur autorité , 79. 80
- Livres sacrez.* Tous les Livres sacrez tant de l'ancien , que du nouveau Testament , ont été écrits en Hébreu ou en Grec : 143. Ce qui obligea bien-tôt après l'établissement du Christianisme à faire des Traductions Latines , en faveur de plusieurs personnes , qui , dans l'étendue de l'Empire Romain , n'entendoient que le Latin , *ibid. & suiv.*
- S. Luc* dans les Actes a omis un grand nombre d'événemens de la vie de S. Paul , 354

M

- M*ACCABE'ES. Autorité des Livres des Maccabées , 80
- Macrobe* croit que les Géans ne font autre chose qu'une nation ancienne , impie & ennemie des Dieux , 26
- Manuscrits Grecs.* Grand nombre de diverses leçons importantes dans les Evangelistes , qui se trouvent dans les plus anciens Manuscrits Grecs , 147
- Mariage.* Ce que la Loi ordonnoit sur le mariage des filles , 255. Comment s'est fait le mariage de S. Joseph avec la sainte Vierge ? 263.
- Maronites.* Les Maronites veulent que la Langue Syrienne ou Caldaique soit la mère , & la première de toutes les Langues , 12
- Martianay.* Quels sont les Livres du nouveau Testament que le Pere

- Martianay Bénédictin a donné , selon la Version Italique usitée avant S. Jérôme ? 147
- Médes* , affranchis de la domination des Assyriens , 84. Durée de leur Monarchie , *ibid.* 85
- Mémoires* : Moïse peut avoir écrit la Genèse sur des Mémoires conservés dans la Nation , 77. Le défaut de ce secours ne diminuë rien de l'autorité de son histoire , *ibid.* Mémoires des Rois de Juda & d'Israël , 79. Les premiers Mémoires des Juifs conservés jusqu'à nous , 81
- Mercur* , qui conduit les ames dans l'Enfer après leur mort , est une imitation de ce que les Juifs enseignent de l'Ange S. Michel , qui présente les ames devant le trône de Dieu , 219
- Métempsychose* dont la créance a été si répandue dans l'Orient & dans la Grèce , se trouve à peu près la même chez les Pharisiens du tems de Joseph , 219. Les Juifs qui croyoient que l'ame de Jean-Baptiste étoit entrée dans JESUS-CHRIST par métempsychose , se contredisoient , 214. Les Rabbins imbus du dogme de la Métempsychose , soutiennent qu'un homme peut avoir jusqu'à deux ou trois ames , & pourquoi ? *ibid.* Les Rabbins ne bornent pas la Métempsychose ou la révolution des ames aux hommes seuls , ils l'étendent jusques dans les bêtes , & jusques dans les créatures inanimées , *ibid.* Philon semble tourner la Métempsychose ou la révolution des ames en allégorie , 215. Il est certain que les Anciens & les Modernes , qui ont crû la Métempsychose , l'ont crû très-réelle , & ne la bornoient à aucun tems , ni à aucun nombre de révolutions , *ibid.* Nous voyons par l'Evangile que le sentiment de la Métempsychose étoit fort commun parmi les Juifs

- du tems de JESUS-CHRIST, 213. Il n'y a rien dans l'Ecriture qui favorise le dogme de la Métempsychose ; tous les Passages qu'on en cite pour l'appuyer, sont faussement expliqués : quel est leur vrai sens ? *ibid.* Les Cabalistes sont les principaux Auteurs & défenseurs du sentiment de la Métempsychose parmi les Hébreux, *ibid.* Sur quoi principalement fondent-ils le dogme de la Métempsychose ? *ibid.* Les Pharisiens enseignoient & tenoient que les âmes des bons pouvoient aisément retourner dans un autre corps, après le premier qu'elles avoient quitté, 212 & *suiv.*
- Métier.* Quel étoit le métier de S. Joseph ? 258
- Milan.* Dans l'Eglise de Milan on ne chante pas le Pseautier suivant notre Vulgate, ni suivant l'ancienne Italique, 146
- Mr. Mille.* Il a examiné avec une diligence infinie pendant plus de trente ans, le Texte & les Versions du nouveau Testament, & a remarqué que l'ancienne Italique n'étoit pas l'ouvrage d'un seul Interprète ; mais que presque chaque Livre avoit été traduit en Latin par un Auteur différent, 149. Preuves qu'il rapporte de la différence des Traducteurs de chaque Livre du nouveau Testament. Jugement qu'il porte de la capacité de chacun de ces Traducteurs, *ibid.* & *suiv.*
- Miracles.* Les anciens Ennemis de la Religion Chrétienne, convaincus par l'évidence des miracles qu'ils voyoient faire à JESUS-CHRIST, aux Apôtres, ou aux premiers Chrétiens, n'osoient en contester ni la vérité, ni la réalité. Leurs fausses excuses à ce sujet, 273. Aujourd'hui les prétendus esprits forts se servent de la Philosophie, pour contester ou pour éluder les mira-
- cles rapportez dans l'Ecriture, *ibid.*
- Modernes* qui prétendent que la Langue primitive est perdue, Foiblesse & réfutation de leurs raisons, 11
- Mots.* Nous prononçons tous les jours sans y penser, des mots qui n'ont nulle signification dans notre Langue, & qui ne laissent pas quelquefois d'être significatifs dans d'autres Langues, 8
- Moyse.* Il a toutes les qualitez qui peuvent rendre un Historien digne de foi, 76. Motifs qu'il a eu de commencer son Ouvrage par la Genèse, *ibid.* & *suiv.*
- Moyse.* Vie de Moyse publiée par M. Gaulmin. Ce qui est rapporté dans cette vie de l'Ange de mort, par rapport à Moyse ? 201. Quel est le vrai sens de ces paroles : *Moyse serviteur de Dieu, mourut sur la bouche du Seigneur*, 202. Récit de l'histoire de la Tour de Babel par Moyse, 58. & *suiv.* C'est dans lui seul qu'on en trouve la vérité, 57. Moyse marque évidemment le feu souterrain de l'Enfer, 206

N

- NATURALISTES.** Quelques Naturalistes ont expliqué d'un effet naturel des vents souterrains tout ce que l'on conte de la guerre des Géans contre le Ciel, 26
- Néhémie.* Il est Auteur du second Livre d'Esdras, 79. Mémoires de Néhémie, *ibid.* Additions faites à son Ouvrage, 80
- Nemrod* fils de Chus, & petit-fils de Cham, étoit un Géant, selon Mr. de Tilladet, 52. Le nom de Géant est donné à Nemrod par les Septante, 61. On le croit le principal Auteur de la construction de la Tour de Babel, *ibid.* C'est Nemrod ou Assur qui fonda Ninive, 69
- Nephilim.* Nom dont se sert Moyse

- pour marquer ceux que l'on appelle Géans , 34. 35
- Nicéphore Calliste* cite d'un très-ancien Livre intitulé : *Les Voyages de saint Paul*, l'histoire du combat de saint Paul contre les bêtes à Ephèse, 356. Quelle est l'autorité de *Nicéphore* en ce point ? 357
- Nicodème*. Faux Evangile de *Nicodème*, pièce remplie de puérilitez, & qui n'a été connue que fort tard, 344
- Ninive* ne fut point fondée par *Ninus* : quoiqu'en disent les Auteurs profanes, ce fut *Nemrod* ou *Assur* qui la fonda, 69
- Noé* ne mourut qu'environ deux cens cinquante ans après la confusion de *Babel*, 16. *Abraham* nâquit un an ou deux après la mort de *Noé*, *ibid.* La punition de la confusion des Langues tomba-t-elle sur *Noé*? *ibid.* *Noé*, *Sem* & *Arphaxad* demeurèrent dans la *Mésopotamie* & dans la *Caldée*, lorsque tous les autres hommes se dispersoient en d'autres Provinces, *ibid.*
- Nombre des Langues qui s'étoient formées à la confusion de la Tour de *Babel*, 6. Variété de sentimens là-dessus, *ibid.* Foiblesse des raisons de ceux qui mettent ces Langues au nombre de soixante & dix, *ibid.* & *suiv.*
- Noms significatifs. Quand il n'y avoit qu'une Langue, tous les noms étoient nécessairement significatifs, 12. 13
- Noms Hébreux. Les noms Hébreux d'hommes, d'animaux, d'arbres, de lieux, de métaux, expriment leur nature, leurs propriétés, leurs défauts, l'occasion de leur dénomination, 18. Ouvrage de *Bochart* sur les noms significatifs de l'Ecriture, *ibid.*

OBSERVATIONS : Antiquité prétendue des observations astronomiques des *Caldéens*, 83

Obsessions. Raisons de ceux qui nient la réalité des obsessions, 274. & *suiv.* Réponse à l'objection des prétendus esprits forts contre la réalité des obsessions du Démon, 289. Dans la supposition des obsessions réelles, les deux principes d'actions qu'on semble donner au même homme, ou deux ames qui le conduisent & qui l'animent, ne sont point difficiles à expliquer, 290. Il peut y avoir plusieurs raisons qui empêchent le succès des exorcismes dans les obsessions réelles, 293. 294. On ne peut expliquer les obsessions avec leurs circonstances marquées dans l'Ecriture, sans admettre de miracles, & sans reconnoître la réalité des obsessions, *ib.* Les obsessions dont les Exorcistes Juifs guérissent au nom de *Salomon*, & par certains charmes particuliers, n'étoient pas de même nature que celle dont *JESUS-CHRIST* & ses Apôtres ont guéri, 297. Il y a des caractères probables, & des caractères certains des obsessions réelles, 298. Quels sont ces caractères certains ? 299. *JESUS-CHRIST* les Apôtres & les Evangélistes n'ont point conspiré à nous tromper sur les obsessions réelles, 296. Les Exorcistes de l'Eglise prouvent qu'elle est persuadée de la réalité des obsessions, *ibid.* Cette persuasion n'est ni nouvelle, ni particulière, elle est commune à toutes les Eglises, *ibid.* Preuves de la vérité & de la réalité des obsessions du Démon qui sont rapportées dans l'Evangile, 299. L'obsession & la maladie sont deux maux tout

différens , 300
Og Roi de Basan, vaincu par Moÿse, avoit vécu avant le Déluge, selon les Rabbins, 33. Diverses particularitez de sa grandeur rapportée, soit dans l'Escriture, soit dans les Rabbins, *ibid.*

Orientaux. Ils attribuent souvent l'honneur de la fondation d'une ville, à celui qui n'en est que le restaurateur, 69

Origènes. Ses remarques sur les ténèbres arrivées à la mort du Sauveur, 221. Il critique certains Exemplaires de son tems, qui rapportoient ce fait autrement que nous ne le lisons aujourd'hui, *ibid.* Ses réponses aux Ennemis de la Religion Chrétienne sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, & précis de tout ce qu'il dit à ce sujet, 222. Il enseigne que les Saints ressuscitez avec JESUS-CHRIST, le suivirent dans le Ciel avec leurs corps, 244. Origènes accuse les Juifs d'avoir corrompu le Texte des Septante, d'avoir retranché beaucoup de choses, & même des Livres entiers, 168. A-t-il inseré dans ses Hèxaples des Versions qui fussent différentes de celle qui a toujours été connue sous le nom de Version des Septante? 169. Origènes répond au mauvais raisonnement de Celse qui prétendoit que Moÿse avoit pris l'histoire de la Tour de Babel dans les Poètes, 57. Son sentiment sur les Géans, 24.

Orose. Récit de Paul Orose sur les Actes de Pilate adressés à Tibère sur la mort & la résurrection de JESUS-CHRIST, & sur la résolution que prit Tibère de mettre JESUS-CHRIST au nombre des Dieux, 343.

Os d'une grandeur extraordinaire, trouvez en quantité d'endroits, 39.

& suiv. Os fossiles différens des os naturels quant à la couleur & quant à la forme, 56

P

PASCASE Radbert soutient un sentiment opposé à celui d'Origènes sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, 223

S. Paul avoit une éloquence naturelle, qui fait l'admiration des connoisseurs, 148. Il y a un grand nombre des événemens, & des faits de S. Paul omis par S. Luc dans les Actes, 354. Pourquoi S. Paul dans sa seconde Epître aux Corinthiens, ne parle point du combat qu'il a souffert contre les bêtes à Ephèse? Peut-être que ce combat n'eut point de suite, 355. Histoire de ce combat, rapportée par Nicephore Calliste, comme tirée d'un très-ancien Livre, 356. Quelle est l'autorité de cet Ouvrage & de Nicephore en ce point? 357. On en peut pourtant conclure que c'étoit une tradition constante de ce tems-là que S. Paul avoit combattu contre les bêtes à Ephèse, *ibid.* On ne doute pas que S. Paul n'ait été exposé aux bêtes dans le théâtre d'Ephèse, mais on ne pourra jamais dire assurément la maniere dont Dieu s'est servi pour le tirer de ce danger, 362

Payens. Conformité des sentimens des Payens avec ceux des Hébreux sur l'ame, 218. *& suiv.*

Peines de l'Enfer décrites par les Prophètes Isaïe, Jérémie & Ezéchiel; leurs passages à ce sujet, & réflexions sur chacun d'eux, 206. *& suiv.*

Pepin le Bref. Fait singulier de Pepin le Bref, fils de Charles Martel, & depuis Roi de France, au sujet des combats de bêtes, 361

Perles, Pourquoi appellez *Paras* dans Ezéchiel, 88. Commencement de

- leur Empire , 87. Soins des Grecs pour s'instruire de tout ce qui regardoit cette Monarchie, *ibid.*
- Pharisiens.* Ils enseignoient la métempsychose, 212
- Phalérens Démétrius* loué par Aristée, & blâmé par tous les autres Auteurs; ses mauvaises qualitez, sa vie, son histoire, 183. 184. Nombre de volumes qu'il fit mettre dans la Bibliothèque du Roi Ptolémée Philadelphie. Difficultez considérables sur ce sujet, 184
- Pharos.* Fête annuelle instituee par les Juifs d'Egypte, au rapport de Philon le Juif, pour célébrer la mémoire de la Version des Septante, qui parut pour la première fois dans l'Isle de Pharos, 165
- Philon le Juif.* Il a confondu à tort la Langue Caldéenne avec l'Hébraïque, 12. Il dit que les Juifs d'Egypte instituèrent une fête en mémoire de la Version des Septante, 165. Son sentiment sur la métempsychose, 212. Il semble tourner la Métempsychose ou la révolution des ames en allégorie, & il l'enseigne expressément en certains endroits, 215. Il explique allégoriquement l'histoire de la Tour de Babel, 58. Son sentiment sur les Géans. Il ne croyoit pas qu'il y eût jamais eu réellement des Géans, ni avant le Déluge, ni au tems de la Tour de Babel, 24. 29. Il distingue fort bien l'ame sensitive de l'ame raisonnable, 192. Il insinué que l'ame est matérielle, *ib.*
- Les *Philosophes* soutiennent l'impossibilité des Géans. Les raisons qu'ils en apportent, 27
- Phlégon*, affranchi d'Adrien; son témoignage comme Payen, sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, est très-considérable pour prouver cet événement miraculeux, 232. & *suiv.* Auteurs qui le citent, & qui l'appuyent. Difficultez qu'on fait sur cette autdrité, & réponses à ces difficultez, 233
- Phrygien.* On ne peut pas prouver que la Langue Phrygienne est la première Langue du monde, 8. Que signifioit le mot *Beccos* en Phrygien? *ibid.*
- S. *Pierre* fait une peinture affreuse de Simon le Magicien, & des autres Hérétiques de son tems, 322. Raisonnement qu'on tire des paroles de cet Apôtre, pour prouver que les Saints qui sont ressuscitez à la mort de JESUS-CHRIST, ne sont point montez au Ciel avec leurs corps, 248
- Pilate.* Actes de Pilate envoyez à l'Empereur Tibère au sujet de la mort de JESUS-CHRIST, 338. & *suiv.* On croit que Pilate écrivit à l'Empereur pour l'informer de ce qui s'étoit passé à ce sujet, 339. On est partagé si ces Actes sont ceux qui ont été connus des Peres, s'ils sont parvenus entiers & authentiques jusqu'à nous, *ibid.* Ce que rapporte Tertullien à ce sujet, 340. S. Justin cite ces Actes envoyez à Tibère par Pilate, 339. Citation des mêmes Actes dans l'histoire du martyr de S. Ignace d'Antioche, 340. Eclaircissement que Tertullien donne pour découvrir ce que contenoient ces Actes, *ibid.* Eusebe parle de cette lettre de Pilate à Tibère, & ajoute que Tibère proposa au Sénat de mettre JESUS-CHRIST au nombre des Dieux, mais que le Sénat s'y opposa, 341. S. Epiphane rapporte que les Quartodécimanis fondoient principalement leur coutume de célébrer la Pâque sur les Actes de Pilate, 342. Différence qu'il marque entre plusieurs Exemplaires de ces Actes. Date du jour de la mort de JESUS-CHRIST, citée des Actes ou Mémoires composez sous Tibère, *ibid.* Raison d'où l'on

l'on conclut que les Actes de Pilate citez par S. Epithanes, ni aucun des autres qui nous sont connus, ne sont pas veritables, 343. Récit de Paul Orose sur ces Actes, dans lequel il ajoûte des circonstances à celui de Tertullien, & à celui d'Eusebe, *ibid.* Autre récit de S. Grégoire de Tours, 344. Où pouvoit-il avoir pris ce qu'il dit à ce sujet, *ibid.* Lettre entiere de Pilate à Tibere rapportée par le faux Hégésippe, & par Sixte de Siene, 345. Autre publiée par Florentinius qui sent un peu plus son antiquité, mais qui porte plusieurs traits de fausseté, 346. Histoire supposée de Notre Seigneur envoyée par Pilate à Tibere. Relation Grecque du même sur le même sujet, qui ne mérite aucune attention, 348. Précis d'une autre tirée de la Bibliothèque de Mr. Colbert, & qui porte plusieurs caractères de fausseté, *ibid.* Actes de Pilate fabriquez autrefois par les Payens, 349. Actes de Pilate remplis d'impiété & de blasphêmes contre le Sauveur, que l'Empereur Maximin fit publier par tout l'Empire, *ibid.* Erreur grossiere dans cette Piece, qui en manifeste la fausseté, *ibid.* Auteurs que l'on peut consulter sur cette matiere, 350. 351

Pineda. Le Pere Pineda rapporte un fragment d'écriture Arabe qui assure la conversion de Salomon, 128

Possessions du Démon. Raisons pour la réalité des possessions du Diable, 289. & *suiv.* Le sentiment qui soutient la réalité des possessions du Démon, a pour lui l'Écriture, les Peres, l'Église, les Juifs, les Payens, les Anciens & les Modernes, *ibid.* JESUS-CHRIST même & les Apôtres ont cru que les Démons possédoient réellement les corps; du moins ils se sont expliquez comme le croyant très-fermement, *ib.*

& *suiv.* Réponses frivoles des prétendus esprits forts; à ces autoritez & à ces raisons, 289. Il peut y avoir des possessions du Démon fausses & douteuses. S'il y a du danger d'en admettre un trop grand nombre de réelles, il n'y en a pas moins d'en reconnoître trop peu, 295. Il y a bien des preuves équivoques de la possession réelle, & il y a beaucoup moins de possessions réelles que l'on ne s'imagine, 298

Prophanes. Les différens systêmes qu'ils ont formé sur l'origine de la diversité des Langues, 1. 2. Systême de ceux qui ont cru que sous Saturne tous les hommes & tous les animaux avoient la même langue, 1. Systême de ceux qui ont attribué la création de l'homme au hazard, 2

S. Prosper, ou l'Auteur du Livre des prédictions & des promesses, dit nettement que Salomon mourut d'une mort malheureuse, 141

Psammetichus Roi d'Egypte. Moyen singulier qu'il employa pour sçavoir quels avoient été les premiers hommes du monde, & quelle étoit la premiere de toutes les Langues, 8. Il supposoit un faux principe, en s'imaginant qu'il y avoit une Langue naturelle à l'homme, *ibid.*

Pseaumes. Les Pseaumes qui sont imprimés dans nos Bibles Latines, ne sont pas entièrement les mêmes que ceux de l'ancienne Vulgate, 146. Le Texte Latin des Pseaumes qui a été déclaré authentique dans le Concile de Trente, est pris sur le Grec des Septante, 170

Pseautier. L'ancien Pseautier Romain subsiste encore aujourd'hui dans l'Église du Vatican, & dans celle de S. Marc de Venise, 146. Dans l'Église de Milan on ne chante pas le Pseautier suivant notre Vulgate, ni suivant l'ancienne Italique, *ibid.*

Ptolémée Philadelphé Roi d'Égypte, ce ne fut pas lui qui commença la Bibliothèque d'Alexandrie; elle est plus récente que lui, 183
Ptolémée Philadelphé est vanté par Aristée, & ceux qui le suivent, comme un Roi très-religieux, & orné de toutes les vertus morales & politiques; mais il est dépeint comme un Prince corrompu & impie, par les Auteurs profanes qui le pouvoient mieux connoître qu'Aristée, 183. Il auroit dépensé des sommes exorbitantes, si on en croyoit Aristée, 185. La fête que Philadelphé établit en mémoire du bonheur qu'il eut de recevoir les Livres saints, a bien l'air de fable, *ibid.* Il est encore plus faux qu'en ce jour-là tomboit la victoire navale que ce Prince avoit remportée contre Antigone, *ibid.*

Purgatoire, selon les anciens Hébreux, 215. & *suiv.* Les Juifs reconnoissent une espèce de Purgatoire, pendant toute la première année qui suit la mort de la personne, *ibid.* Créance des anciens Juifs à l'égard du Purgatoire, bien marquée dans le second Livre des Maccabées, *ibid.* Les Juifs tiennent que le Purgatoire est le même que l'Enfer, 216. Grande différence que mettent les Juifs entre ceux qui sont en Purgatoire, & ceux qui sont en Enfer, *ibid.* Les Juifs racontent dans leurs Livres certaines histoires qui prouvent que le Purgatoire est parmi eux un dogme certain, & généralement reçu, *ibid.* Histoires d'un Rabbin nommé Elisée, & d'un autre nommé Akiba au sujet du Purgatoire, *ibid.* & 217. Selon les Juifs, le jour du Sabbat, & la fête de l'Expiation solennelle sont des jours de grâces pour les âmes du Purgatoire, 217. Selon eux le jour de la fête de l'Expiation, Dieu ou-

vre ses registres, & examine l'état des âmes, sur-tout de celles qui sont en Purgatoire, *ibid.* Les Juifs disent que le Purgatoire est dans la *gène supérieure*, qu'ils appellent aussi le *sein d'Abraham*, le *trésor des vivans*, le *jardin d'Eden*, & que l'Enfer est dans la *gène inférieure*, la *même*, & *suiv.*

Q

QUARTODECIMANS, Hérétiques qui vouloient que l'on célébrât toujours la fête de Pâque le quatorze de la Lune, se fondant principalement sur les Actes de Pilate, 342

R

RABBINS. Ils enseignent que l'Écclésiaste est l'ouvrage de la vieille & du repentir de Salomon, 126. Ils affectent de l'excuser dans les endroits mêmes où l'Écriture lui reproche les plus grands crimes, 127. Le Rabbin Jonatham soutenoit qu'on ne pouvoit sans erreur accuser Salomon de péché, *ibid.* Les Rabbins donnent aux âmes, après la séparation du corps, un autre corps subtil, qu'ils appellent le *vaisseau de l'âme*, 193. Détails que font les Rabbins de tout ce que fait l'Âme de mort, à la mort & après la mort de chaque homme, 202. Ces détails sont-ils fondés dans l'Écriture & dans les anciens Juifs? *ibid.* Les Rabbins prétendent qu'il n'y a point d'Israélites en Enfer, & que toute la race d'Israël a part au bonheur éternel, 210. Qu'enseignent-ils sur l'Enfer, sur ses peines, & sur l'autre vie? 208. Les Rabbins imbus du dogme de la Métempsychose, soutiennent qu'un homme peut avoir jusqu'à deux ou

trois ames, & pourquoi? 214. Ils croient que les Saints peuvent avoir des enfans dans l'autre vie, & en quel sens? *ibid.* Les Rabbins ne bornent pas la Métempsychose ou la révolution des ames aux hommes seuls, ils les étendent jusques dans les bêtes & jusques dans les créatures inanimées, *ibid.* Conte d'un Rabbin à ce sujet, *ibid.*

Raisonnemens que font les Arabes, les Arméniens, les Egyptiens, les Chinois & les Ethiopiens, pour prouver que leur Langue est la primitive, 15

Réphaïm, Nom dont se servent les Auteurs sacrez pour marquer un peuple de Géans qui habitoit au-delà du Jourdain, 34. Og Roi de Basan étoit de cette race, *ibid.* Autres Réphaïms, ou fils de Rapha, qui avoient leur demeure au-deçà du Jourdain, dans la ville de Geth. Goliath étoit de leur nombre, 35

Rélation Grecque de Pilate à Tibère touchant ce qui est arrivé à la mort de JESUS-CHRIST. Jugement qu'on en porte, 348. Autre tirée de la Bibliothèque de Mr. de Colbert, *ibid.* Marques de fausseté qu'elle porte, 349

Résurrection des saints Peres qui ressusciterent avec JESUS-CHRIST, 236. & *suiv.* Récit de cet événement par S. Matthieu, *ibid.* Tout le monde reconnoissant la vérité de ce récit, les difficultez ne roulent que sur les circonstances, la maniere & les suites du miracle, 237. On ne peut marquer précisément le nombre, ni la qualité de ceux qui ressusciterent, *ibid.* Diverses conjectures sur ceux qui ressusciterent, *ibid.* & *suiv.* Deux sentimens sur le tems de la résurrection des Saints dont parle l'Evangéliste, fondez tous deux sur le Texte de S. Matthieu, 239. S. Augustin fait men-

tion de tous deux, & ne desapprouve ni l'un ni l'autre, *ibid.* Origénes, S. Grégoire le Grand, S. Jérôme, Bède & quelques autres Auteurs sont pour le second, 240. S. Hilaire, S. Chrysostome, Théophylacte & quelques autres sont pour le premier, *ibid.* Ce qu'on en doit penser. 241. Ce qu'ont pensé les anciens Peres de la demeure de JESUS-CHRIST dans les Enfers, *ibid.* En quelle forme parurent ces Saints ressuscitez? *ibid.* L'Evangile marque assez que tout le monde ne les voyoit pas, & qu'ils ne se manifestoient qu'à qui ils vouloient, 142. Parti que prend là-dessus l'Auteur des Questions orthodoxes sous le nom de S. Justin, *ibid.* Il vaut mieux laisser cette question indécidée que de la décider au hazard, 243. La grande difficulté consiste à sçavoir si les Saints qui ressusciterent alors, monterent au Ciel avec JESUS-CHRIST, *ibid.* Partage de sentimens sur cela. Raisons & autoritez considérables de part & d'autre, *ib.* & *suiv.* Le sentiment de ceux qui disent que ces Saints ressuscitez moururent de nouveau, est plus appuyé que l'autre, 251. Il a pour lui entre les Peres ceux que l'on considère comme les trois colonnes de la Théologie, *ibid.*

Résurrection. Passage de S. Paul, qui prouve la Résurrection, 352. & *suiv.* Nouveaux convertis de l'Eglise de Corinthe, qui ne peuvent goûter le dogme de la Résurrection des Morts, *ibid.* S. Paul met en œuvre toute son autorité & toute la force de ses raisons pour réfuter ces esprits présomptueux & téméraires, *ibid.* Cinq raisons principales par lesquelles il prouve incontestablement la Résurrection, *ibid.*

Rois. Autorité des Livres des Rois, 78

S

S *ABBAT* d'Enoch. Fête que les Chrétens d'Ethiopie célèbrent en l'honneur de ce saint Patriarche, 367

Saducéens. Les Saducéens qui nioient l'existence des Esprits & des Anges, ne nioient point l'existence de l'ame raisonnable, mais seulement son immortalité, 194

Sageffe. L'Auteur de la Version du Livre de la Sageffe paroît être le même que celui de la Version du Livre de l'Ecclésiastique, 146

Salomon. Preuves du salut du Roi Salomon, 124. & *suiv.* Raisons de douter du salut de Salomon, 134. & *suiv.* Réunion des caractères que l'Ecriture donne à Salomon. Contrastes étonnans que l'on remarque en sa personne, 123. Témoignage avantageux que l'Ecriture rend à Salomon, 124. Comparaison qu'elle fait de Roboam avec David & Salomon, avantageuse à ce dernier, *ib.* Les termes dont l'Auteur sacré du Livre des Rois se sert pour marquer la mort & la sépulture de Salomon lui sont encore favorables, 125. Conclusion qu'en tire Bacchiarus, *ibid.* On convient que Salomon est tombé dans de grandes fautes, mais on prétend qu'il a donné de grandes preuves de son repentir, *ibid.* On croit que le Livre de l'Ecclésiaste est le Livre de sa pénitence, 126. C'est le sentiment des Rabbins, de S. Jérôme, de S. Grégoire Thaumaturge & de plusieurs Interprètes, *ibid.* Les Juifs ont si peu douté du salut de Salomon, qu'ils ont cru qu'il étoit le Messie, 127. Les Rabbins affectent de l'excuser dans les endroits mêmes où l'Ecriture lui reproche les plus grands crimes, *ib.* Tradition des Juifs sur sa pénitence, *ibid.* Ce qu'on en lit dans le

Talmud. Ce qu'en dit Joseph, 128. Ce qu'on en trouve dans un fragment d'écriture Arabe, rapporté par le P. Pinéda, *ibid.* Plusieurs Peres de l'Eglise ne lui sont pas moins favorables, 129. Ce qu'en ont dit S. Irenée, S. Cyrille de Jérusalem, S. Grégoire Thaumaturge, S. Chrysostome, S. Jérôme, Bacchiarus Auteur contemporain de S. Augustin, Tichonius Auteur Arrien, *ib.* & *suiv.* Grand nombre d'Auteurs Ecclésiastiques & d'Interprètes qui sont pour le salut de Salomon, 133. Objection contre ce sentiment, *ib.* Trois réponses à cette objection; laquelle de ces réponses est préférable aux autres, 134. Le péché de Salomon est fortement marqué dans l'Ecriture, elle ne dit pas un mot de sa conversion, *ibid.* & 135. Tout ce qu'on dit pour répondre au silence de l'Ecriture, n'est fondé que sur des conjectures incertaines, *ib.* & *suiv.*

Samuel, Il est Auteur du Livre des Juges & d'une bonne partie du premier Livre des Rois, 78. Autorité de ses Ecrits, *ibid.*

Sardanapale, fils de Phul Roi d'Assyrie, il est assiégé dans Ninive, & se brûle dans son Palais, avec ses Concubines & ses richesses, 84

Semo, Trois inscriptions sur le Dieu *Semo*, trouvées, l'une dans l'Isle du Tibre à Rome, l'autre sur le mont Quirinal, & la troisième à Rieti en Italie, 333

Semones. Ce que les Anciens entendoient par ce mot, 334

Sennaar. La terre de Sennaar étoit le pays de Babylone, 60. Selon l'Historien Joseph, les hommes échappés du Déluge, demeurèrent longtems sur les montagnes, 62. Sem, Cham & Japhet ayant les premiers abandonné les hauteurs pour vivre dans les plaines, les autres les sui-

virent , & vinrent s'établir dans la campagne de Sennaar , *ibid.*
Septante Interprètes. Combien la Version des Septante Interprètes a toujours été célèbre dans l'Eglise, 164. Variété de sentimens & embarras de circonstances sur cette matiere, sur le tems auquel elle a été faite , & sur le motif pour lequel elle a été entreprise, 165. Fête instituée en mémoire de la Version des Septante, au rapport de Philon Juif , *ibid.* Horreur que les Juifs qui parloient Hébreu, eurent de cette Version, 166. On n'a aucune preuve solide selon la bonne critique, pour montrer que les Juifs en aient retranché certains passages, 167. ou s'ils l'ont fait c'est avant JESUS-CHRIST, & le nombre de ces passages est bien petit, 168. 169. Le Texte Latin des Pseaumes, qui a été déclaré authentique dans le Concile de Trente est pris sur le Grec des Septante, 170. Conformité des citations de l'ancien Testament, qui se trouvent dans l'Ev. angile & dans les Epîtres de S. Paul, avec le Texte des Septante, 170. 171. S. Luc, S. Jean & S. Paul suivent communément le Texte des Septante dans leurs citations, *ibid.* S. Irenée attribué aux Septante l'inspiration, *ibid.* S. Clément d'Alexandrie, Théodore, & tous les Peres qui ont suivi Philon, prouvent que les Septante Interprètes ont été inspirez, *ibid.* S. Hilaire soutient que dans les endroits où les Traductions varient, on doit s'en tenir aux Septante, 172. S. Augustin a toujours cru l'autorité des Septante fort supérieure à celle des autres Interprètes Grecs, *ibid.* S. Augustin les a cru inspirez, & les égale aux Evangelistes, doit-il être suivi en cela? *ibid.* L'inspiration des Septante est amplement réfutée par S. Jérôme, 173. L'histoire des Septante

rapportée par Aristée, est fabuleuse dans plusieurs de ses circonstances, 174. & *suiv.* Précis de l'histoire des Septante par Aristée, *ibid.* & *suiv.* Philon Juif d'Alexandrie, fait mention de la Version des Septante. Il en parle comme de gens inspirez du S. Esprit, 177. Dissertation de Mr. Vandale sur les Septante; ses sentimens singuliers là-dessus, 178. Récit de S. Epiphane sur l'histoire de la Version des Septante, 178. & *suiv.* S. Justin rapporte différemment en deux endroits de ses Ouvrages, l'histoire de la Version des Septante, 180. Ce que dit Tertullien de la Version des Septante, 181. Toutes les histoires de la Version des Septante Interprètes sont prises de celle d'Aristée, *ibid.* Sentimens des Talmuds de Jérusalem & de Babylone, & des Samaritains sur l'histoire de la Version des Septante Interprètes, 182. Toutes les variétez de sentimens entre Aristée, S. Epiphane, S. Justin, les Talmudistes & les Samaritains, font juger que l'histoire de la Version des Septante Interprètes est très-incertaine, *ibid.*
 Mr. Simon. Son sentiment sur la maniere dont la confusion des Langues arriva à Babel, 5
Simon le Magicien. Occasion de la conversion apparente de Simon le Magicien, 319. De quelle ville & de quelle province étoit-il? Quelle étoit sa demeure, lorsque S. Philippe arriva à Samarie? 319. 320. Etoit-il le même qu'un certain Magicien de Cypre, nommé Simon, dont parle Joseph? 319. Noms que quelques Anciens donnent au pere & à la mere de Simon le Magicien, *ibid.* Ce que l'Ecriture nous apprend formellement de Simon le Magicien, 320. Ce qu'on peut entendre de lui, dans S. Paul, S. Jude & S. Jacques, 320. 321. Quelle peinture affreuse saint

Pierre fait de Simon le Magicien, & des Hérétiques de son tems, 322. & *suiv.* Infamies de Simon le Magicien & de ses Sectateurs, *ibid.* Femme qu'il menoit avec lui, ce qu'il en faisoit : Nom & qualité qu'il lui donnoit, 323. Dieu ne laissa pas long-tems les crimes impunis, 322. Est-tu croit avec quelques autres Auteurs, que l'Épître aux Ephésiens regarde principalement Simon le Magicien & ses Disciples, 325. Cet Auteur juge aussi, & avec beaucoup de raison, que les Epîtres à Tite & à Timothée ont le même but, *ibid.* Ce que S. Justin apprend de Simon le Magicien, *ibid.* Ouvrages que Simon le Magicien & ses Disciples avoient écrits pour corrompre la Religion Chrétienne ; Auteurs Chrétiens qui parlent de ses Ouvrages. Aucun de ces Ecrits n'est parvenu jusqu'à nous, 325. 326. Simon le Magicien étant à Tyr, y acheta une femme débauchée, nommée *Hélène*, ou *Sélène*, 326. Commerce qu'il avoit avec elle. Différens noms qu'il lui donnoit, leurs étymologies, 326. Simon le Magicien vouloit qu'on le représentât sous la figure de Jupiter, & *Hélène* sous celle de Minerve ; & qu'on leur rendît sous le nom de ces deux fausses Divinités un culte suprême, 327. Différens noms & qualités éminentes qu'il se donnoit, & à son *Hélène*, *ibid.* & *suiv.* Par quel moyen il se fit un si grand nombre de Disciples ? 328. Il ne vouloit pas qu'on le prît pour JESUS-CHRIST, ni qu'on reconnût JESUS pour fils de Dieu ; au contraire il se déclaroit son rival, 327. Selon S. Irénée, motifs pour lesquels cet Hérésiarque asseroit qu'il étoit descendu du Ciel, *ibid.* & *suiv.* Ses erreurs & ses principes absurdes, sur la résurrection, sur les bonnes œuvres, sur notre espérance, 368. Prodiges & mira-

cles qu'il se vantoit faussement d'avoir fait, & de pouvoir faire : Ses impostures en cela, *ibid.* Différens voyages de Simon le Magicien en différens endroits, & ses disputes avec S. Pierre, selon l'Auteur des Constitutions Apostoliques, selon l'Auteur des Récognitions sous le nom de Clément, & selon le faux Abdias. Cas qu'il faut faire de ces Ouvrages, *ibid.* & *suiv.* Premier voyage de Simon le Magicien à Rome du tems de l'Empereur Claude, 329. Statuë qu'on lui dresse publiquement dans Rome, sous cet Empereur, avec une inscription, *ibid.* Difficultez sur la Statuë qui lui fut dressée publiquement à Rome sous l'Empereur Claude, 330. Grande différence de ce qui se lit dans l'inscription trouvée à Rome, & ce qui a été vû par S. Justin. Raisons solides, & fortes preuves de cette différence, *ibid.* & *suiv.* Plusieurs habiles gens ont revoqué en doute le récit de S. Justin sur cette Statuë érigée à Simon le Magicien : Leurs preuves & leurs raisonnemens sur les motifs & les circonstances supposées de l'érection de cette statuë 331. 332. En quel tems Simon le Magicien vint-il à Rome ? 334. Quel succès & quel chûte y eut-il ? Comment les Apôtres S. Pierre & S. Paul l'y ruinèrent-ils ? En quel tems y vola-t-il en l'air, & en quel tems y mourut-il ? 335. & *suiv.* Les Auteurs ne sont nullement d'accord dans la manière dont Simon le Magicien vola en l'air, ni dans celle dont il mourut, 336. Combat de S. Pierre avec Simon le Magicien. Circonstances de tems, de lieu & de manières de ce combat. Variété considérable des Auteurs à ce sujet, *ibid.* & *suiv.*
Simoniens, Disciples de Simon le Magicien ; ce qu'ils enseignoient tou-

chant les Anges, 324. Malgré leurs mauvaises idées des Anges, ils leur rendirent un culte idolâtre, *ibid.* Pour quels motifs vouloient-ils qu'on les honorât? Explication d'un passage de S. Paul à ce sujet, *ibid. & suiv.*

Sisubrus confondu par les Payens avec Noé. Ce que rapportent de lui Alexandre Polyhistor, & Bérofe cité par Abydène, 59

Sueur de sang de Notre Seigneur JESUS-CHRIST au jardin des Oliviers, 301. *& suiv.* Différentes impressions qu'a fait sur les esprits l'histoire de la sueur de sang de Notre Seigneur, *ibid.* Plusieurs anciens Exemplaires Grecs, & même quelques Latins, ne rapportent point cette histoire, & pourquoi? 302. Ce qu'en ont dit S. Jérôme, S. Hilaire, le vénérable Bède & S. Epiphane, *ib.* Conjecture de Grotius sur l'origine de ce retranchement, 303. Cette histoire se lit dans la plupart des anciens Manuscrits Grecs & Latins, & aujourd'hui dans tous les Imprimez, *ibid.* Plusieurs anciens Peres & Auteurs l'ont citée. Syriens qui l'avoient retranchée de leurs Livres, *ibid.* Examen du sens du passage. Opinions des Commentateurs. Questions qu'on forme sur cette sueur, 304. *& suiv.* Explication naturelle de la sueur de sang. Application qu'on en fait à celle de JESUS-CHRIST, 306. *& suiv.* Grand nombre d'exemples de sueurs de sang arrivées naturellement, & rapportez par différens Auteurs, 312. *& suiv.* Causes internes ou externes de la sueur de sang, 314.

315

Stoïciens. Les Stoïciens rangeoient les Géans avec les Centaures, & les autres êtres composez & forgez à plaisir par l'imagination de l'homme,

26

Sulpice Sévère reconnoit les Géans, mais comme des monstres contraires à la nature, 30

Système des Profanes, qui ont crû que sous Saturne tous les hommes & tous les animaux avoient la même langue, 1. Ils ont attribué la création de l'homme au hazard, 2. Systèmes différens qu'ont formé les Profanes sur l'origine & la diversité des Langues, *ibid.*

T

TALMUD. Ce qu'on y lit sur le péché & la pénitence de Salomon, 128.

Ténèbres. Une des plus étonnantes merveilles qui soit arrivée à la mort de Notre Seigneur JESUS-CHRIST, est celle des ténèbres qui couvrirent toute la terre, 220. Quelles sont les circonstances les plus remarquables de ce miracle, *ibid.* Réponses solides aux ennemis de la Religion Chrétienne, qui soutenoient que les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, n'étoient autre chose qu'une éclipse, 221. Sentimens de S. Jérôme & d'Origènes sur les ténèbres arrivées à la mort de Notre Sauveur, *ibid.* Critique d'Origènes sur certains Exemplaires des Livres saints qui rapportoient ce fait autrement que nous ne le lisons présentement, *ibid.* Réponses d'Origènes aux ennemis de la Religion Chrétienne sur ces ténèbres, & précis de tout ce qu'il dit à ce sujet, 222. Sentiment de Pascale Radbert sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST; Il réfute le sentiment d'Origènes sur ce sujet, 223. Sentiment de saint Chrysostome sur ce sujet: Examen qu'il fait des principales circonstances de ce miracle; ses raisons & ses réflexions sur cela, 223. 224. Euthyme & Théophylacte rapportent en abrégé les mêmes raisons

que S. Chrysostome , *ibid.* Sentimens de S. Grégoire de Nazianze, de S. Cyrille d'Alexandrie, de Théodore, de S. Jérôme & de S. Hilaire, sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST, *ibid.* & 225. Sentiment de Tertullien à ce sujet. De quelle maniere explique-t-il ce miracle ? Comment en parle-t-il aux Gentils ? *ibid.* Sentiment de S. Leon sur ce miracle ; Passages de ce Saint rapportez la-dessus, *ibid.* & 226. Sentiment de S. Augustin sur ce fait ; ses conjectures sur les signes qui paroîtront au Ciel à la fin du monde, *ibid.* Quelle hypothèse peut-on admettre pour suivre plus littéralement le Texte des Evangélistes , dans la maniere d'expliquer les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST ? 228. Raisons morales qu'on a coutume d'apporter de l'événement des ténèbres à la mort de JESUS-CHRIST , 229. La durée de ces ténèbres est bien marquée dans les trois Evangélistes S. Matthieu , S. Marc & S. Luc , *ibid.* Variété de sentimens parmi les Peres , pour l'heure à laquelle commencèrent & finirent précisément ces ténèbres, 229. 230. Examen de ce que les Payens ont dit de ce grand événement, *ibid.* & *suiv.* Précis de deux prétendues Lettres attribuées à saint Denis l'Aréopagite sur ce sujet, 230. 231. Effet qu'ont produit ces Ecrits ; pendant combien de tems ils ont passé pour être de S. Denis ; comment & quand, & de quel siècle reconnus supposez ? 232. Le témoignage de Phlégon , affranchi d'Adrien , sur les ténèbres arrivées à la Passion de JESUS-CHRIST , très considérable pour prouver cet événement miraculeux, *ibid.* Auteurs qui citent & qui appuyent ce témoignage ; difficultez qu'on fait sur cette autorité ; réponses solides & éten-

duës qu'on donne à ces difficultez, 234. & *suiv.*

Thallus Historien Grec ; son témoignage sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST , 235

Tertullien se plaint que les Juifs ont rejeté de leur Canon des Livres qui parloient de JESUS-CHRIST , 167. 168. Ce qu'il dit de la Version des Septante Interprètes, 181. Il parle souvent de la chute de Salomon , mais il ne dit rien de sa pénitence, il le compare même à Saül, 137. *Tertullien* zélé défenseur du Livre d'Enoch, reconnoit pourtant qu'il n'est pas reçu au nombre des Livres Canoniques, 395. Raisons qu'il apporte pour en prouver l'authenticité. Réfutation de ces raisons, 396. Témoignage que rend cet Auteur à la justice d'Enoch, 365. Sentiment de *Tertullien* sur les ténèbres arrivées à la mort de JESUS-CHRIST. De quelle maniere il explique ce miracle. Comment il parle aux Gentils sur cette matière, 225. Ce qu'il dit des Actes de Pilate. Eclaircissement qu'il donne sur ce qui y étoit contenu, 340. Raison qui fait douter si les Actes de Pilate, rapportez par *Tertullien*, sont sincères, 350

Testament des douze Patriarches. L'Auteur de cet Ouvrage ne peut être qu'un Chrétien, 400. Il cite souvent le Livre d'Enoch. Conjecture que ces deux Ouvrages pourroient bien être du même Auteur, 401

Teutobochus. Tombeau de *Teutobochus*, Roi des Teutons & des Cimbres, découvert dans la terre d'un gentilhomme de Dauphiné en 1613. Grandeur extraordinaire de ce tombeau & des os qu'on y trouva, 49

Tharé & toute sa famille étoient établis à Ur de Caldée, lorsque Dieu appella Abraham, & qu'il le fit sortir de son pays, 16. 17

Thébas.

Thébot. Le mois de Thébot chez les Hébreux, répond au mois de Décembre, 166

Théodore entend à la lettre ce passage de S. Paul, *Selon l'homme, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*, 357. Il prétend avec les autres Maronites du mont Liban, que la Langue Syrienne ou Caldaïque, est la première de toutes les Langues, 12. Réponses à ses raisons, & réfutation de son sentiment, *ibid.* On ne peut concilier son sentiment avec ceux qui veulent que la Langue Hébraïque soit la première des Langues, *ibid.*

Théophylacte a cru que la sainte Vierge étoit la seule héritière de sa maison, & que S. Joseph étoit son plus proche parent, 254

Thérimachein. Que signifie ce mot en Grec? En quel sens S. Paul l'employe-t-il dans sa première Epître aux Corinthiens, 358. & *suiv.*

S. Thomas croit que les Justes qui résusciterent avec JESUS CHRIST moururent de nouveau, 250

Tibère. Actes de Pilate envoyez à Tibère. Ce qu'on en doit juger, 338. & *suiv.* Tibère, selon quelques-uns, proposa au Sénat de mettre JESUS-CHRIST au nombre des Dieux, 341. & *suiv.* Il fait un Edit en faveur des Chrétiens, *ibid.*

Tilladet. Sentiment & preuves de Mr. l'Abbé Tilladet sur l'existence des Géans, 52

Mr. de Tillemont. Il entend à la lettre ce passage de S. Paul. *Selon l'homme, j'ai combattu contre les bêtes à Ephèse*, 358

Traducteurs des Livres saints. Simplicité de style dont ils se sont servi dans l'ancienne Vulgate, 148

Traducteurs du nouveau Testament. M. Mille a remarqué que la Version du nouveau Testament, appelée l'ancienne Italique, n'étoit pas l'ouvra-

ge d'un seul Traducteur, 149. Preuves qu'il apporte de la différence des Traducteurs de chaque Livre du nouveau Testament. Jugement qu'il porte de leur capacité, *ibid.* & *suiv.*

Traductions. Ce qui obligea bien-tôt après l'établissement du Christianisme à faire des Traductions Latines de l'ancien & du nouveau Testament, 143. Quand & par qui furent-elles faites? *ibid.* Le grand zèle des Apôtres & de leurs Disciples les porta à communiquer la vérité à tous les Peuples par des Traductions de l'écriture en Langue vulgaire, 144. Grand bien que produisit la multitude de Traductions de l'écriture sainte, faites par différens Auteurs dans les premiers tems de l'Eglise, 145. Inconvéniens qu'elles eurent aussi, *ibid.* Parmi ce grand nombre de Traductions il y en eut toujours une plus autorisée & plus universellement reçue que toutes les autres, *ibid.* Quels étoient ses différens noms, sur quoi avoit-elle été faite? Pourquoi lui avoit-on accordé le premier rang parmi les autres Versions? *ibid.* & *suiv.*

Trente. Quoique le Concile de Trente ait déclaré la Vulgate authentique, il n'a pas entendu la soutenir entièrement exemte de fautes. Décision de ce Concile là-dessus, 157

V

Mr. VANDALE dans sa Dissertation sur les Septante Interprètes Conjecture que c'est sur le récit de Philon qu'Aristée a composé son Roman, 178. Il admet deux Aristées, dont le second étoit Chrétien, & duquel S. Epiphane a tiré ce qu'il nous dit de la Version des Septante, *ibid.*

Variétéz de Leçons importantes des quatre Evangiles, qui se trouvent dans les plus anciens Manuscrits

Grecs , 147
Version des Septante a toujours été célèbre dans l'Eglise, & a été considérée par plusieurs anciens Peres, comme inspirée du S. Esprit, 164. Temps auquel cette Version a été faite. Variété de sentimens là-dessus. Quelle est l'opinion la plus suivie, 165. La Version que nous avons à présent sous le nom des Septante, est-elle la véritable? *ibid.* Pourquoi les Juifs d'Alexandrie se portèrent-ils à faire cette Version, selon quelques-uns? étoit-ce parce qu'ils n'entendoient plus l'Hébreu? *ibid.* Fête annuelle que les Juifs d'Egypte établirent, au rapport de Philon Juif, pour célébrer la mémoire de cette Version. En quoi consistoit cette Fête? *ibid.* Horreur qu'ont les Juifs qui parlent Hébreu, de cette Version, 166. Nombre des Interprètes qui furent envoyez à Alexandrie pour cette Version. Variété de sentiment là-dessus, 165. Ce que dit Tertullien de la Version des Septante, 181. Toutes les histoires de la Version des Septante, sont prises de celle d'Aristée, *ibid.* Sentimens des Talmuds de Jérusalem & de Babylone, & des Samaritains sur l'histoire de la Version des Septante, 182. Toutes les variétés de sentimens entre Aristée, S. Epiphane, S. Justin, les Talmudistes & les Samaritains, font douter même du fond de l'histoire de la Version des Septante, *ibid.* Difficultez considérables sur le temps auquel elle fut faite. Variété de sentimens d'Auteurs graves sur cette matière, 183. Les premiers Auteurs qui ont parlé de cette Version, n'ont parlé que de la traduction de la Loi des Juifs, 185. Sentiment uniforme de plusieurs Auteurs là-dessus. Ce qu'en pense S. Jérôme, 186. Le commun des Peres & des Auteurs Chrétiens, qui croyent

l'histoire de la Version des Septante; tiennent que les Septante traduisirent toute l'écriture de l'ancien Testament, *ibid.* Traduisirent-ils encore tous les Livres apocryphes? Quels sont les Auteurs qui en parlent? *ibid.* Transpositions & changemens considérables dans les Livres saints par la Version des Septante, ou par la faute des Traducteurs, ou par leurs Copistes, 187. En quels Livres sont principalement ces transpositions, changemens, additions ou retranchemens? *ibid.* Additions fameuses qui sont au commencement de la Genèse, & qui ajoutent si considérablement à l'âge des premiers Patriarches, 188. Treize endroits que les Juifs croyent avoir été changez exprès par les Septante, *ibid.* S. Jérôme leur reproche leur peu d'exactitude de traduire certains Passages. Sur quoi fondé? *ibid.* Remarques singulieres que fait S. Jérôme sur cette Version & sur ces septante Traducteurs, 189
Versions. C'est sur l'ancienne Version des Septante que l'on fit ce grand nombre de Traductions Latines de l'ancien Testament, qui étoient si communes dès les premiers siècles de l'Eglise, pourquoi? 145. Il y a beaucoup d'apparence que l'Auteur de la Version du Livre de la Sagesse, est le même que celui de la Version de l'Ecclésiastique, 146. L'Auteur de la Version de l'Ecclésiastique a fait plusieurs additions à son Texte, *ibid.* Quels Livres du nouveau Testament a-t-on selon la Version Italique usitée avant S. Jérôme? 147. Y a-t-il quelque espérance de revoir un jour le corps entier de la Version appelée l'ancienne Vulgate, au moins des Livres du nouveau Testament, *ibid.* La Version de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, faite par S. Jé-

rôme, est ce que nous connoissons sous le nom de la Vulgate d'après, 152. Quels Livres furent traduits les premiers par cette Version? Quel ordre S. Jérôme y garda? *ibid.* Peut-on fixer la date précisément de la Version de chaque Livre de l'Écriture sainte, faite par S. Jérôme sur l'Hébreu & sur le Grec? 153. De quels moyens se servit S. Jérôme pour réussir dans son entreprise de la Version de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & du nouveau sur le Grec? *ibid.* La Version Latine de S. Jérôme, faite sur l'Hébreu, fut reçue avec beaucoup d'empressement par les Eglises Latines, 154. Il est certain que peu de tems après S. Isidore de Séville, les Eglises Latines ne lûrent plus communément d'autre Version, que celle de S. Jérôme sur l'Hébreu, 155. On n'a jamais prétendu dans l'Eglise que S. Jérôme fût inspiré, ni infaillible dans sa Version de l'Écriture sainte; 157

Vie future & bonheur éternel. Passages de l'Écriture qui prouvent la vie future & le bonheur éternel, 204. Les anciens Hébreux, comme ceux d'aujourd'hui, avoient plusieurs manières figurées, pour exprimer le bonheur de la vie future, *ibid.* & *suiv.*

Vierge. La sainte Vierge étoit-elle fille unique & seule héritière de sa maison? Plusieurs Peres ont été de ce sentiment, 254. Aucun Ancien n'a donné de freres à la sainte Vierge, mais plusieurs lui ont donné des sœurs, 255. Plusieurs croient que S. Luc a fait la généalogie de la sainte Vierge, 257. Comment s'est fait le mariage de S. Joseph avec la sainte Vierge? 263. La sainte Vierge étoit-elle mariée à S. Joseph ou seulement fiancée, quand il s'aperçut de sa grossesse? 264. Ce que rapportent le faux Évangile de la Nativité de Marie, & le Protévangile de S. Jac-

ques, *ibid.* Si le vœu de la Virginité de Marie étoit inconnu à S. Joseph, 265. & *suiv.* Pourquoi S. Joseph vouloit-il quitter la sainte Vierge? 265. La sainte Vierge étoit alliée à la famille Sacerdotale, 258

Virgile. Ce qu'il pense de l'ame après la mort, 291

Virginité. S. Joseph a-t'il toujours gardé la virginité? Partage des Peres sur ce sujet, 260. & *suiv.* Le vœu de la virginité de Marie étoit-il connu de S. Joseph? 265

Voyages de S. Paul. Ce Livre est ancien, puisque les premiers Peres de l'Eglise en parlent, 357. Quel en est l'Auteur, selon Tertullien? & son autorité? *ibid.*

Ussérins. Son sentiment sur les deux Versions Grecques de l'Écriture, faites en différens tems, 169. Faiblesse des preuves d'Ussérins pour la Version de toute la Bible, faite sous Ptolémée Philométor, *ibid.*

Vulgate. Qu'est-ce qu'on entend par le mot *Vulgate*, ou *édition Vulgate*, ou *Vulgate Latine*? 143. On peut fixer la naissance de notre Vulgate à la fin du quatrième, où au commencement du cinquième siècle, 153. Quels étoient les différens noms de la Version appelée *Vulgate*? Pourquoi fut-elle appelée *ancienne*, & depuis quand? Sur quoi fut-elle faite? Fut-ce sur le Grec, ou sur l'Hébreu? Pourquoi l'appelloit-on *italique*? Pourquoi lui avoit-on accordé le premier rang parmi les autres Versions? 145. Les Pseaumes qui sont imprimés dans nos Bibles Latines, ne sont pas entièrement les mêmes, que ceux de l'ancienne Vulgate, 146. C'est le Pape Paul V. qui introduisit la Vulgate dans l'Eglise de Rome, *ibid.* Quels sont les Livres & les morceaux de l'Écriture qui sont encore aujourd'hui de l'ancienne Vulgate? *ibid.* Le style de l'ancienne

Y y ij

Vulgate n'a rien de la politesse, ni de la pureté de langage des bons siècles de la Latinité, où l'on suppose qu'elle a été faite, 148. Deux raisons considérables de ce défaut de politesse & de pureté de langage, *ibid.* Quelques-uns ont douté que l'ancienne Vulgate fût aussi ancienne qu'on le dit, pourquoi? *ibid.* La Vulgate passera toujours dans l'esprit des connoisseurs dé-sintéressés, pour un excellent Ouvrage, 154. La Version de S. Jérôme de l'ancien Testament sur l'Hébreu, & celle du nouveau sur le Grec, est ce que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de Vulgate, 152. La longue habitude où l'on étoit avant S. Jérôme, de lire certains mots, ou certaines sentences dans le Texte de l'ancienne Italique, les a fait remettre dans la nouvelle Vulgate, contre l'intention de ce Saint, 156. Quoique l'Eglise dans le Concile de Trente, ait déclaré la Version Vulgate autentique, elle n'a pas entendu la soutenir entièrement exempte de fautes. Décision du Concile de Trente là-dessus, 157. Selon Salméron qui assista au Concile de Trente, on décida seulement que de toutes les Versions Latines la Vulgate étoit la seule que l'Eglise reconnût pour autentique, 158. Tout le monde convient que la suite des tems, la hardiesse & la négligence des Copistes ont fait glisser plusieurs fautes, dans le Texte de la Vulgate, *ibid.* Prompte Impression ordonnée par le Concile

de Trente, selon l'Edition ancienne & Vulgate : quand & comment exécutée? après quel examen, par quels Papes fut faite cette Impression à Rome? 159. Quelles fautes laissées exprès dans l'Impression de la Vulgate, par les Réviseurs Romains, & pourquoi? *ibid.* Edition de la Vulgate par Sixte V. Qu'en faut-il penser? *ibid.* Edition de la Vulgate par Clément VIII. Elle a servi comme de modèle & d'original au Texte de la Vulgate, qui a été si souvent imprimé depuis, & qui est aujourd'hui entre les mains de tout le monde, *ibid.* Selon la Bulle de Clément VIII. c'est cette Edition qui doit passer pour la Vulgate déclarée autentique par le Concile de Trente, 160. L'Edition de la Vulgate par Clément VIII. n'est pas entièrement exempte de fautes, mais ce ne sont pas des fautes essentielles, *ibid.* Différences des Editions de Sixte V. & de Clément VIII. selon Thomas James Protestant, & selon le Pere Henry de Bukentop Recolle&, *ibid.* Zèle excessif de quelques Theologiens Catholiques, qui préfèrent la Vulgate aux Textes originaux, & qui soutiennent que c'est là le sentiment du Concile de Trente, 162. Leurs objections, avec de très-solides réponses, *ibid.* & *suiv.*

Z

Z *Omzomim.* Race de Géans qui habitoit au-delà du Jourdain, 35

CATALOGUE DES LIVRES

Qui se vendent chez les mêmes Libraires.

*Oeuvres du R. P. Dom AUGUSTIN CALMET, Religieux
Bénédictin, Prieur Titulaire de Lay.*

Commentaire Litteral sur tous
les Livres de l'ancien & du nou-
veau Testament, 26. vol. *in-4*. 250. l.

Le même en grand papier.

Tous les volumes se vendent séparément.
9. l. 10. s.

La Genèse.

L'Exode, & le Levitique.

Les Nombres, & le Deuteronome.

Josué, les Juges, & Ruth.

Les IV. Livres des Rois, 2. volumes.

Les Paralipomènes.

Esdras, Tobie, Judith, & Esther

Le Livre de Job.

Les Pseaumes, 2. volumes.

Les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Can-
tique des Cantiques, & la Sagesse
de Salomon.

L'Ecclésiastique.

Le Prophete Isaïe.

————— Jeremie & Baruch.

————— Ezechiel & Daniel.

Les douze petits Prophètes.

Les IV. Livres des Maccabées.

L'Evangile de Saint Matthieu.

————— de S. Marc & de S. Luc.

————— de Saint Jean.

Les Actes des Apôtres.

Les Epîtres de Saint Paul, 2. vol.

Les Epîtres Canoniques, & l'Apoca-
lypse.

Les nouvelles Dissertations, avec les
Variétés de Leçons des Evangiles.

Le même Commentaire sur toute la
Bible, en 9. vol. *in-fol.* 300. l.

Le même en grand papier.

Histoire de la Bible & des Juifs, sui-
vant l'ordre des tems, pour servir
d'introduction à l'Histoire Eccle-
siastique de M. l'Abbé Fleury, 2.
vol. *in 4.* enrichis de vignettes en
taille-douce à chaque Livre, de
Plans & de Cartes Géographiques
de la Terre-Sainte. 25. l.

Le même en grand papier.

La même Histoire en 7. vol. in-douze.
18. l. 10. s.

Dictionnaire Historique, Critique,
Chronologique, Géographique, &
Litteral de la Bible, avec un grand
nombre de figures en taille-douce,
qui représentent les antiquitez des
Hébreux & des Juifs, 2. vol. *in-fol.*

Le même en grand papier.

Supplément audit Dictionnaire Hi-
storique, &c. enrichi de 150. figures
en taille-douce, représentant plu-
sieurs autres antiquitez des Hébreux
& des Juifs, leurs cérémonies, quel-
ques veuës des principales Villes de
la Terre-Sainte, les ordres de Ba-
tailles, les machines de guerre, &
les plus fameux sièges dont il est
fait mention dans l'Écriture Sainte,
2. vol. *in-folio.*

Le même en grand papier.

Dissertations qui peuvent servir de
Prolegomenes de l'Écriture sainte,
avec fig. 3. vol. *in-quarto.* 33. l.

Les mêmes en grand papier.

Histoire de la Vie & des Miracles de
Jesus-Christ, par le même Auteur,

Y. y. iij.

enrichie de 24. figures en taille-douce, & d'une Carte Géographique de la Terre-Sainte, in 12. seconde Edition, révuë, corrigée & augmentée. 3. l.

Commentaire Litteral abrégé sur tous les Livres de l'ancien & du nouveau Testament, avec la Version Françoisë, par le R. Pere Dom Pierre Guillemin, Religieux Bénédictin, 3. vol. in-octavo. 12. l.

Oeuvres de M. l'Abbé FLEURY, Confesseur du Roy.

HISTOIRE Ecclesiastique, 20. volumes in-quarto. 120. l.
Tous les Volumes se vendent séparément.
La même Histoire Ecclesiastique, 20. volumes in-douze. 60. l.
Continuation de l'Histoire Ecclesiastique, Tomes XXI & XXII. in-quarto. 12. l.
La même, in-douze, 2. vol. 6. l.
On imprime la suite, & tous les Volumes se vendront séparément, tant in-quarto qu'in-douze.
Discours sur l'Histoire Ecclesiastique. 2. vol. in-douze. 4. l. 10. f.
Catéchisme Historique, contenant en abrégé l'Histoire Sainte & la Doctrine Chrétienne; nouvelle Edition, avec 30. figures en taille-

douce, 2. vol. in-douze. 4. l. 10. f.
Le même, abrégé, in-seize. 8. f.
Le même en Latin, in-seize. 10. f.
Catéchisme des Fêtes & autres solemnitez del'Eglise, nouvelle Edition corrigée & beaucoup augmentée, in-seize. 8. f.
Les Mœurs des Israélites, in-12. 2. l.
Les Mœurs des Chrétiens, in-douze. 2. l. 5. f.
Les mêmes Mœurs des Israélites & des Chrétiens, en un volume in-douze de petit caractere. 2. l. 10. f.
Institution au Droit Ecclesiastique, nouv. Edition, 2. vol. in-douze. 4. l.
Traité du choix, & de la méthode des Etudes, in-douze. 2. l. 5. f.

Histoire Chronologique de la Grande Chancellerie de France, cy-devant composée par le Sieur Tessereau, revuë de nouveau, & considérablement augmentée par Messieurs les Procureurs-Syndics de la Compagnie des Secretaires du Roy, 2. vol. in-fol. 50. l.
Institution au Droit François, par M. Argou; nouvelle Edition, corrigée & augmentée par le même, 2. vol. in-douze, 4. l. 10. f.
Recueil par ordre alphabetique des principales Questions de Droit, qui se jugent diversément dans les differens Tribunaux du Royaume, avec des Réflexions pour concilier la diversité de la Jurisprudence, & la rendre uniforme dans tous les Tri-

bunaux, par M. Bretonnier, Avocat enParlement, in-12. nouv. éd. 2. l. 10. f.
De l'Education des Filles, par Monseigneur l'Archevêque de Cambrai, in 12. nouvelle Edition considérablement augmentée, 2. l.
Le parfait Maréchal, qui enseigne à connoître la bonté, & les défauts des chevaux, leurs maladies, & les remedes pour les guérir, &c. par M. de Soleyfel, in-quarto. 8. l.
Apologie de la Morale des Peres de l'Eglise, contre les injustes accusations de Barbeyrac, par le R. P. Dom Remy Ceillier, Religieux Bénédictin, in-quarto. 8. l.
Nouvelle Histoire du Concile de Constance, avec de nouvelles preuves, par M. Bourgeois du Cha-

- Itenet, *in-quarto*. 7. l.
- Histoire d'Angleterre depuis le commencement de la Monarchie jusqu'à présent, par M. Rapin Toyras, seconde Edition, augmentée, 10. volumes *in-quarto*, avec figures, Amsterdam, 1726. 100. l.
- Les Essais de Michel, Seigneur de Montaigne, 3. vol. *in-quarto*, sur l'Edition de Londres, avec les Notes de M. Coste, 36. l.
- Les mêmes en 5. vol. *in-12*. 15. l.
- Recueil des Commentateurs sur toutes les Coustumes de Picardie, & du Vermandois, avec des Notes & des explications nouvelles, 4. vol. *in-folio*, Paris, 1726. 80. l.
- Dictionnaire des Cas de Conscience, ou Décisions des plus considérables difficultez touchant la Morale & la Discipline Ecclesiastique, par Messire Jean Pontas, Docteur en Droit Canon, Sous-Penitencier de l'Eglise de Paris; nouvelle Edition, revue, corrigée & considérablement augmentée, en trois Volumes *in-folio*. 60. l.
- Les Curiositez de Paris, de Versailles, de Marly, de Vincennes, de Saint Cloud & des environs; avec les Antiquitez justes & précises sur chaque sujet: Et les adresses pour trouver facilement tout ce qu'ils renferment d'agréable & d'utile. Ouvrage enrichi d'un grand nombre de figures en taille-douce, 3. vol. *in-douze*. 9. l.
- Les Mœurs des Sauvages Ameriquains, comparées aux mœurs des premiers tems, où ilest s'avamment traité de l'origine, du caractère, de la Religion, & du Gouvernement politique; des mariages & de l'éducation; des occupations des hommes & des femmes; de la Guerre & du Commerce, de la Chasse & de la Pêche; des Jeux, des Maladies & de la Medecine; des Fêtes, des Morts, des Sepultures, du Deuil, & autres Coutumes des Sauvages, & des Peuples de l'Amerique; par le R. P. Laffitau, de la Compagnie de Jesus. Ouvrage enrichi de figures en taille-douce, 2. vol. *in-quarto*. 24. l.
- Le même en 4. tomes *in-douze*, avec les mêmes figures, 10. l.
- Dictionnaire Universel de la France, Ancienne & Moderne, & de la Nouvelle France, traitant de tout ce qui y a rapport, soit géographique, étymologique, historique, Ecclesiastique, & curieux; dans lequel on trouvera les noms, la situation & la description de toutes les provinces, Montagnes, Fleuves, Rivières, Villes, Bourgs, Villages, & Communautés du Royaume; & sur chaque lieu le nombre des Habitans, les Mœurs, &c. Les Forests, Mines, Minières; les Eaux Minerales, & autres curiositez & utilitez, 3. vol. *in-folio*. 80. l.
- On donnera un Supplém. de cet Ouvrage.
- La Religion des Gaulois, tirée des plus pures sources de l'Antiquité, contenant la connoissance parfaite de la Religion de toutes les Nations, que les Anciens appelloient Celtiques; les Gaulois, les anciens Bretons, les Germains depuis le Rhin jusqu'au Danube, & de-là jusqu'au Boristhène, & au Pont-Euxin; les Celtibères, les Habitans de la Gaule Cisalpine, les Galates de Phrygie, les Scordistes de Pannonie, les Celto-Scythes & autres Peuples, dans les veines desquels couloit le sang Gaulois. Par le Reverend Pere Dom Jacques Martin, Religieux de la Congrégation de S. Maur. Ouvrage enrichi de beaucoup de figures en taille-douce, *in-4*. 2. vol. 18. l.
- Idem en grand papier*. 30. l.

AVIS AUX RELIEURS.

Pour placer les Figures dans le Commentaire.

LA grande Carte, ou Géographique sacrée, se place dans la Gennéfe, vis-à-vis la Vignette, page 1.

La Carte du Voyage des Israélites dans le Désert, vis-à-vis la Vignette de l'Exode, page 1.

La même Carte, vis-à-vis la Vignette des Nombres, page 1.

La Carte de la Terre promise, devant la Vignette de Josué, page 1.

La même Carte, vis-à-vis la Vignette du premier Livre des Rois, page 1.

Le nouveau Plan du Temple de Jérusalem.

La Vuë & Elevation du Temple de Salomon.

Le Plan nouveau de l'ancienne Babylone.

Ces trois Figures se placent vis-à-vis leurs Explications, à la fin des Dissertations sur le troisième Livre des Rois, p. XLII. & suiv.

Ces trois mêmes Figures se placent encore vis-à-vis leurs Explications, à la fin des Dissertations sur les Paralipomènes, p. L. & suiv.

La Figure des Caractères Phéniciens, à la fin des Dissertations sur Esdras, page xliij

Le Portrait de David, devant le frontispice du Tome I. des Pseaumes.

La Figure des Instrumens de Musique, à la fin des Dissertations du Tome II. des Pseaumes, entre la page xcvi. & xcviij. avec son Explication que l'on doit aussi placer en cet endroit.

Le nouveau Plan du Temple de Jérusalem, à la fin des Dissertations sur Ezéchiel, vis-à-vis son Explication; Et la Carte du Plan & distribution de la Terre de Canaan, au Chap. XLVIII. d'Ezéchiel, page 501.

La Carte de la Terre promise se met encore vis-à-vis la Vignette de S. Matthieu, page 1.

La Carte des Actes des Apôtres, vis-à-vis la Vignette, page 1.

